

collection

collection

U

SOCIOLOGIE DES ÉLITES



ARMAND COLIN

SOCIOLOGIE

collection



William GENIEYS

SOCIOLOGIE DES ÉLITES



ARMAND COLIN

WILLIAM GENIEYS

Sociologie politique des élites


ARMAND COLIN

Table des matières

Remerciements

Introduction

Prolégomènes La sociologie politique des élites en questions

Pourquoi une sociologie politique des élites ?

Ce que parler d'élite(s) veut dire : du sens commun au sens pratique

Élite(s) : un concept aux multiples définitions opératoires

La sociologie des élites comme source d'innovation méthodologique

Des données biographiques riches mais discutées

Existe-t-il un « art » pour interviewer des élites dirigeantes ?

Un rapport de « domination » pas nécessairement défavorable

Faux procès et bonnes raisons à la sociologie des élites

« élitisme » et « élitiste » : des approches anti-démocratiques du politique ?

La fausse question du pluriel et du singulier

Élitisme et théorie du complot : dérivation toujours latente

Première partie. La genèse européenne du paradigme élitiste : les élites comme groupe « choisi »

Chapitre 1 Vilfredo Pareto. Les élites, un fait sociologique « presque » parfait

L'hétérogénéité des élites comme fait sociétal

Élite gouvernementale et élite non-gouvernementale

Une sociologique critique des pratiques élitaires de

gouvernement

Montée et chute des élites au prisme de la circulation

Un modèle sociologique relativement controversé

Chapitre 2 L'invention de la classe dirigeante par Gaetano Mosca

La minorité dirigeante comme dimension du paradigme élitiste

La classe politique comme conceptualisation de la minorité organisée

L'affirmation d'une sociologie de la classe dirigeante

L'État « fort » comme antidote aux dérives de l'élite gouvernante

L'invention du mythe de la *Ruling Class*

Chapitre 3 L'affirmation du paradigme élitiste : la loi d'airain de l'oligarchie

Roberto Michels : la tendance oligarchique des partis politiques

Un sociologue « sous influence » : Weber, Mosca et Pareto

Le fait oligarchique au cœur de la dynamique des partis.

« Les intellectuels » : minorité organique, classe dominante ou élite hégémonique ?

L'impossible inversion du rapport élite/masse

Les fondements élitaires du pluralisme démocratique

Deuxième partie. La sociologie des élites face à la réalité empirique des régimes politiques

Chapitre 4 La sociologie comparée des élites politiques. Que nous apprend l'analyse sociographique des personnels politiques ?

Quelle singularité des élites politiques des régimes totalitaires et

autoritaires ?

La mise à nu des spécificités des élites fascistes et nazies

Un pluralisme élitare limitée : le cas des régimes autoritaires

Quel social background pour les élites politiques démocratiques ?

L'analyse sociographique des prédispositions et des déterminismes sociaux

Prérequis et déterminants sociopolitiques des carrières politiques

Recrutement et carrière des élites politiques

Chapitre 5 L'élite du pouvoir ou le retour de l'élitisme en démocratie

L'élite du pouvoir : de la « réalité » au mythe ?

Une imagination sociologique contre l'élitisme en démocratie

Les sentiers de la dépendance de l'élite à la structure du pouvoir

La double critique de la thèse de l'élite du pouvoir

L'analyse de la community power structure : pouvoir d'influence ou pouvoir de décision ?

Le pouvoir local de l'élite économique : image sociale ou réalité politique ?

L'adéquation imparfaite entre pouvoir d'influence et pouvoir de décision

Ruling elites ou classes dirigeantes : Who really rules ?

L'approche de la structure du pouvoir revisitée : ruling elite does matter ?

Retour sur un débat singulier : classe dirigeante versus classes dirigeantes ?

Inner circles and Corporate dominance : un réseaux d'élites du pouvoir

Chapitre 6 Qui gouverne en démocratie ? Une sociologie des élites en action

Qui exerce concrètement le pouvoir au niveau local ?

Le pouvoir décisionnel partagé des élites locales à New Haven

Les développements de l'approche décisionnelle du pouvoir local

La prise de décision aux sommets du pouvoir : un processus politique forcément pluraliste ?

Le pouvoir de l'élite confronté au « Veto groups » et au « bargaining »

Strategic elites, elite groups : les soubassements du pluralisme

Différenciation et autonomisation des élites du pouvoir

Les approches sociétales ou nationales : des élites forcément différenciées ?

Complexe militaro-industriel ou fragmentation des élites militaires

Troisième partie. Vers une sociologie des élites politiques ?

Chapitre 7 Les élites face à la dynamique des régimes politiques.

Quelles pistes de recherches pour le néoélitisme ?

Does who governs matter ? Nouvelles perspectives comparatives

L'apport des historiens à la perspective élitaine

Recrutement et carrière : au-delà de la question des origines sociales ?

L'impossible dépassement des déterminismes sociaux : une exception française ?

Les élites comme variable d'analyse du changement de régime

L'approche néoélitiste ou les fondations élitaires de la démocratie libérale

Les élites face aux situations politiques de changement de régime

La sociologie des élites face à l'hybridation des régimes politiques

Chapitre 8 La sociologie des élites de l'État. Que nous apprennent les nouvelles interactions ?

L'apport de la sociologie historique comparée : Les élites face à l'État

Le rôle des élites d'État dans le processus d'autonomisation du politique

Types d'élites et types d'États : « bâtisseurs d'États », « gardiens de l'État » « Juifs d'États »

Les ressorts cachés du pouvoir d'État : des logiques élitaires singulières ?

« Mandarins » ou « commis de l'État » : des élites façonnées par l'État ?

Les soubassements de la formation d'une « noblesse d'État »

Des élites qui façonnent l'action de l'État ?

Bureaucrates ou technocrates : des élites qui façonnent les politiques publiques ?

Beyond or behind the Ruling Class : Des élites qui « font » la décision ?

[Conclusion générale](#)

[Bibliographie](#)

[Index thématique](#)

[Index des auteurs](#)

© Armand Colin, Paris, 2011.

ISBN : 978-2-200-27573-0

Collection U

Sociologie

Fondée par Henri Mendras

Dirigée par Patrick le Galès et Marco Oberti

Récemment parus dans la collection :

W. Genieys, *Sociologie politique des élites*, 2011

C. Dubar, P. Tripier, V. Boussard, *Sociologie des professions*, 3^e édition, 2011

P. Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, 2^e édition, 2011

A. Bévort, A. Jobert, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, 2^e édition, 2011.

O. Galland, *Sociologie de la jeunesse*, 5^e édition, 2011.

N. Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, 2010.

A.-M. Guillemard, *Les défis du vieillissement*, 2^e édition, 2010.

M. Segalen, *Sociologie de la famille*, 7^e édition, 2010.

William Genieys est directeur de recherche au CNRS en poste au CEPEL à l'Université Montpellier 1. Il a travaillé sur la transformation du pouvoir des élites périphériques en Espagne et sur la mutation du pouvoir des technocrates en France. Ses recherches actuelles portent le rôle des élites programmatiques dans la démocratie américaines (ANR – OPERA). Il est l'auteur de : *L'élite des politiques de l'Etat* (Presses de Science po, 2008), avec Marc Smyrl, *Elites, ideas, and the evolution of public Policy* (Palgrave, 2008) et *The New Custodians of the State. Programmatic elites in French society* (Transaction books).

Illustration de couverture : montage de photographies de la Place des Grands Hommes de Montpellier par William Genieys et Ludovic

Sposito.

Maquette de couverture : L'agence libre

Armand Colin

21 rue du Montparnasse

75006 Paris

<http://www.armand-colin.com>



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

*À Valentina
Et à nos filles Alba et Mina*

Remerciements

Ce livre est une réponse tardive à ceux qui se demandent encore en France ce que veut dire la sociologie des élites. Question à laquelle, pour ma part, je n'avais pas encore pris le temps de répondre tout en travaillant successivement sur les élites périphériques en Espagne, les élites des politiques publiques en France et, aujourd'hui, sur les élites programmatiques aux États-Unis.

Pierre Birnbaum, sur les pas de Raymond Aron, a su m'en donner le goût. Mais pour parvenir à cet ouvrage, un ensemble de sociologues et de politologues, de Mills à Dahl en passant par Putnam, Giddens ou encore Bourdieu, ont entretenu une controverse des plus fertiles – sur le plan méthodologique comme empirique – pour la compréhension du politique.

Je tiens à remercier également l'ensemble de mes collègues qui m'ont accompagné et souvent éclairé par leur savoir durant cette fastidieuse entreprise d'écriture. Tout d'abord Juan Linz qui, en me faisant encore une fois bénéficier de son hospitalité légendaire, m'a soutenu dans la conception de cet ouvrage ; Xavier Coller, son disciple le plus prolifique sur la question élitare, avec qui, entre le *Yale Club* de New York et le village de Bégur (Alt Emporda), j'ai affiné le dispositif d'écriture ; John Higley, qui depuis le congrès de l'ISA à Brisbane (2002), n'a pas cessé par nos échanges d'approfondir mes connaissances sur le néoélitisme ; Ezra Suleiman et Jean Blondel toujours prompts à m'éclairer de leurs connaissances comparées des systèmes élitaires. Et enfin, comment ne pas mentionner Mattei Dogan qui nous a récemment quittés et dont le travail pionnier sur l'analyse du *social background* des personnels politiques, tout comme sa volonté de développer un espace de recherche, fut une exemplaire source d'inspiration. Jean-Pierre Gaudin pour ses relectures suggestives. Patrick Hassenteufel qui m'a donné le goût de l'action publique et Patrick Le Galès qui n'a pas de pareil pour nous mener sur la voie de l'écriture.

Mes « vieux » compagnons de route Saïd Darviche, Jean Joana,

Christophe Roux et Marc Smyrl, chercheurs au CEPEL, le laboratoire de science politique de l'université Montpellier-1, tout comme mes relecteurs, Sébastien Guignier et Samy Mabhouli. Une mention particulière à Christophe et Marc pour leur aide à la traduction de la langue de Dante et de celle de Shakespeare et à Maxime Del Fiol pour sa connaissance de la langue arabe. Sylvia Goncalves et Ludo Sposito pour leur art de faire « tourner » le labo. Jacques Fontaine dont l'aide précieuse fait qu'aucun document bibliographique ne reste inaccessible. Je remercie aussi très chaleureusement Philippe Augé, le président de notre université, qui tout en portant le fardeau de l'autonomie a toujours appuyé le développement de la recherche dans nos disciplines.

Comment ne pas mentionner le soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR) qui, en m'attribuant en 2009 un programme de recherche « blanc », OPERA (*Operationalizing Programmatic Elites Research in America*/numéro de contrat : ANR-BLAN-08-0032-01 CSD9), m'a donné les moyens d'approfondir ce travail de synthèse tout en l'élargissant à l'horizon étasunien.

Et enfin, ma petite famille à qui, après avoir répondu pendant trop longtemps de façon quasi pavlovienne à la question « qu'as-tu fait aujourd'hui ? » par « j'écris un livre sur... les élites (encore !) », je dédie cet ouvrage.

Introduction

L'élite ou les élites, simples mots ou concepts des sciences sociales, telle est la question que cet ouvrage entend explorer sous ses différentes facettes. Dès lors, ce parti pris nous conduira à produire un état de l'art international de la littérature consacrée à cette thématique de recherche. Profitant de ce détour, nous mettrons en avant le développement récent des méthodes et des outils qui permettent aujourd'hui de poser les jalons d'une sociologie politique des élites renouvelée. Rappelons que la validité scientifique du concept d'élite(s) fut maintes fois contestée, voire remise en question, tout au long du xx^e siècle. En reprenant la métaphore célèbre de Vilfredo Pareto, selon laquelle l'histoire est un cimetière pour les aristocraties, le siècle dernier fut celui où elles se sont fossoyées face à la montée des totalitarismes et des autoritarismes. Souligner d'emblée cette relation causale permet de comprendre comment ce vocable, catégorie du discours politique dans les sociétés occidentales (p. ex. comme registre de la dénonciation de l'action des gouvernants), a eu du mal pour être reconnu comme une catégorie d'analyse opératoire dans les sciences sociales.

Paradoxalement, si le terme élite(s) fait sans doute partie des mots les plus couramment utilisés dans le vocabulaire de la sociologie et de la science politique (Putnam, 1976 ; Higley, Burton, 1987 ; Genieys, 2006), son usage scientifique fait l'objet de contestations dans le monde académique. La plupart des auteurs qui ont traité la problématique élitaine relèvent cet état de fait (Bottomore, 1964 ; Parry, 1969 ; Scott, 1991 ; Busino, 1992). Mais alors quel serait le péché originel du terme élite que l'on voit régulièrement relié à des notions comme « la faute », « la trahison », « le renoncement » ? Tout se passe alors comme si ces acteurs ou groupes d'acteurs, les élites, à qui l'on impute *a priori* des « vertus » (sociales, politiques, culturelles), s'avéraient, dans la pratique, porteurs de tous les maux dans les sociétés modernes. De même, la trajectoire intellectuelle du concept d'élite(s) se confond avec le cycle des grandes périodes de crises politiques du xx^e siècle. La montée des fascismes en

Europe durant l'entre-deux guerres, la guerre froide ainsi que la guerre du Vietnam, la chute annoncée du mur de Berlin ou encore, aujourd'hui, la globalisation de l'économie constituent autant de situations politiques qui sont inextricablement liées à la formulation des différents paradigmes élitaires.

Les premières théories élitistes voient le jour au tournant du xx^e siècle au moment où les masses et le peuple des citoyens font leur entrée sur la scène politique et, en réaction à la pensée marxiste, elles annoncent l'inévitable venue d'élites détentrices du pouvoir. Il s'agit pour les auteurs qui s'en prévalent, comme Gaetano Mosca ou encore Vilfredo Pareto, de trouver une alternative à la lutte des classes comme clef de l'histoire en affirmant la nécessité et la légitimité des minorités dirigeantes. Dans une perspective « désenchantée du politique », ces penseurs, à l'instar de Machiavel, insistent sur le caractère incontournable du pouvoir politique (Burnham, 1943). C'est sous l'appellation de *machiavéliens* que ces auteurs, dont les points de vue ont parfois été trop hâtivement confondus (Bobbio, 1972 ; Meisel 1965 ; Valade, 1990), vont ériger un paradigme selon lequel, quelle que soit la forme du régime, c'est toujours une minorité qui gouverne. Dès lors, on comprend mieux pourquoi en opposant les élites qui gouvernent par la ruse (« les renards ») à celles qui ont recours à l'usage de la force (« les lions »), Pareto a pu se montrer indulgent devant la montée du fascisme italien. La concordance des temporalités entre l'émergence des régimes totalitaires et autoritaires et la formulation des théories élitistes fut perçue par la critique comme un facteur de contingence voire une relation de cause à effet. Or, rien ne prouve que ces théories se soient retrouvées dans l'idéologie de ces régimes. Bien au contraire, on sait que l'autoritarisme comme le totalitarisme se sont construits contre l'action des élites libérales et démocratiques (Linz, 2006 [2000]). Néanmoins, c'est sur cette imputation originelle que le mythe d'une classe dirigeante (au sens anglo-américain de *ruling class*), au pouvoir omnipotent, a été inventé (Meisel, 1958) et sans cesse reformulé autour du postulat pernicieux suivant : « derrière tout type de pouvoir il y a toujours la marque invisible d'une élite qui complot ».

Paradoxalement, c'est après la victoire sur les totalitarismes européens qu'aux États-Unis d'Amérique de jeunes sociologues, tout en rejetant

l'anti-marxisme des pères fondateurs italiens de la théorie des élites et en intégrant l'apport critique de Weber, inventent la catégorie d'*élite du pouvoir* (Hunter, 1953 ; Mills, 1956). Il s'agissait pour ces chercheurs proches de la gauche critique de porter une attaque de l'intérieur contre l'*hegemon* démocratique américain empêtré dans les affres de la guerre froide. Ces sociologues appréhendent l'élite comme celle qui exerce un monopole sur le pouvoir démocratique à partir des positions institutionnelles occupées au sein de la structure d'État¹ (Domhoff, 1967, 1990, 1996). Cette configuration élitare particulière est alors qualifiée de moniste ou encore d'élitiste². Le jeu des institutions, tout comme les propriétés sociales, forment les indicateurs sociologiques retenus pour expliquer la formation de l'élite du pouvoir (Mills, 1956). Elle constitue un groupe de *status* (au sens anglo-saxon) modelé par des règles tacites ou proclamées, par l'éducation, par les rôles professionnels intériorisés qui confère alors à ce groupe une aptitude à diriger sans égal. Face à cette remise en question du fonctionnement de la démocratie formelle, les *pluralistes*, reprenant à leur compte l'approche schumpétérienne de la compétition politique entre les élites, vont montrer que ce n'est pas un complexe militaro-industriel qui conduit la politique extérieure américaine (guerre de Corée, affaire de Cuba, Vietnam), mais bien une pluralité de groupes d'élites qui prennent les décisions essentielles (Dahl, 1958, 1961). Le fonctionnement polyarchique présupposé de la démocratie fait que dans la pratique ce n'est pas un groupe monopolistique qui « truste » les sommets de l'État, mais une pluralité de groupes d'élites stratégiques et concurrentes qui négocient librement la prise de décision politique (Keller, 1963). Poussant au bout leur raisonnement, les tenants de cette approche font de la compétition entre les élites le cœur de la dynamique libérale de la démocratie formelle par opposition au régime totalitaire (Aron, 1965). Le développement de la sociologie comparée des élites politiques dans la tradition anglo-américaine corrobore cette thèse (Putnam, 1976). Il est alors établi empiriquement que le degré d'ouverture et la capacité de renouvellement des élites représentatives caractérise la structure élitare des régimes démocratiques.

Au tournant des années quatre-vingt des sociologues anglo-américains, anticipant sur la « troisième vague » des transitions démocratiques, ont

posé les jalons du paradigme néoélitiste en nous invitant à dépasser la controverse entre le monisme et pluralisme (Field, Higley, 1980). L'idée est simple : « la plupart des actions vraiment importantes et utiles ne peuvent venir que de gens qui occupent des positions stratégiques et influentes, c'est-à-dire des élites. » (*ibid.*, p. 95). Field et Higley avancent alors une nouvelle grille d'analyse dont l'ambition explicative est valable tout aussi bien pour les sociétés démocratico-pluralistes que pour les régimes autoritaires ou en transition. Le concept d'élite(s), souvent utilisé jusqu'alors dans beaucoup de travaux comme une variable dépendante, change de statut pour devenir une variable indépendante permettant d'expliquer le changement politique. En centrant l'analyse sur les configurations d'élites, selon qu'elles sont « consensuellement unifiées, divisées, ou idéologiquement unifiées », ces chercheurs affirment délibérément que cette nouvelle conception se construit autour de la prise en compte de leur capacité et du type d'action politique déployé. Il ne s'agit plus de s'interroger sur le rapport entre les élites et les masses ou encore sur l'omnipotence d'une élite du pouvoir, mais plutôt de comprendre comment les élites façonnent les institutions politiques qui en retour structurent leur comportement. Les transitions démocratiques de l'Europe du Sud, de l'Amérique latine et plus tard de l'Europe centrale et de l'Est ont constitué des terrains de recherche empirique permettant de souligner le rôle prépondérant des élites dans ces processus de changement politique (Higley, Gunther, 1992 ; Higley, Dogan, 1998 ; Higley, Lengyel, 2000, Higley, Burton, 2006). Dès lors, en limitant l'ambition du paradigme *néoélitiste* à l'explication de la dynamique élitaires de certaines configurations politiques (changement de régimes, transformation des États), la sociologie politique des élites se détourne de la prétention originelle des « pères fondateurs » qui avaient cru hâtivement tenir une théorie universelle explicative de l'ensemble du système social. À l'instar des néoélitistes, nous montrerons que les différents paradigmes, qui ont vu le jour durant le xx^e siècle autour de cette question, ont conduit d'un côté à établir les fondements élitaires de la démocratie libérale (Higley, Burton, 2006) et d'un autre côté à enrichir les méthodes d'analyse des sciences sociales (Genieys, 2005).

Cet ouvrage de recherche consacré à la sociologie politique des élites

répond à un triple objectif. Le premier nous conduira à revenir de façon critique sur les « bonnes » et les « mauvaises » controverses scientifiques survenues depuis la naissance de la théorie des élites. Le second nous amènera à reconsidérer l'impact des innovations méthodologiques (*i.e.* approche positionnelle, réputationnelle, relationnelle et décisionnelle) occasionnées lors du développement de la sociologie empirique des élites politiques. Enfin, le troisième consistera à souligner les apports d'une sociologie des élites du politique dans la compréhension des dynamiques de changement qui affectent les régimes et les États. C'est donc autour de cette conception élargie du politique que nous nous proposerons de montrer comment les fondements d'un néoélitisme élargi ont été posés à la fin du siècle dernier en intégrant tout autant l'analyse du *background social* que les logiques d'actions élitaires. Pour soutenir cette perspective, nous présenterons les trois grandes différentes étapes du développement de la pensée sociologique sur les élites. La première renvoie à la genèse en Europe dans les années quatre-vingt-dix autour d'un paradigme sociologique controversé : « les élites comme groupe choisi » (I^{re} partie). La deuxième porte sur la naissance de la sociologie empirique des élites autour de la question de la formation d'une élite du pouvoir (II^e partie). Enfin, la troisième étape, celle du *néoélitisme*, nous conduira à montrer en quoi l'analyse des liens entre configuration élitare et institutions politiques est déterminante dans la compréhension des fondements de la démocratie libérale (III^e partie). Toutefois, avant d'entrer dans le cœur de ces développements, il est nécessaire de revenir sur les raisons qui ont conduit à retarder significativement le développement d'une sociologie politique des élites en France (Prolégomènes).

¹ Rappelons que dans la tradition anglo-américaine la problématique de l'articulation entre élite et État est plutôt discutée dans les travaux sur le *government* (les auteurs américains employant ce terme où nous emploierons celui d'État). Ainsi, l'expression « réinvention du gouvernement » peut être lue comme « réinvention de l'État ».

² Le *monisme* est un courant d'analyse des élites qui proclame que le pouvoir se trouve monopolisé au sein du système social par un petit nombre d'individus ou par une classe dirigeante solidaire cumulant l'ensemble des ressources nécessaires à l'exercice de la domination politique (Badie, Gerstlé, 1979, p. 75). Dans les travaux anglo-américains ce courant est appelé *elitism* (Bachrach, 1967).

Prolégomènes

La sociologie politique des élites en question

Pourquoi une sociologie politique des élites ? Tout d'abord, le concept tout comme le courant sociologique qui a vu le jour en ayant les élites comme objet d'étude relève d'une historicité récente. Histoire qui en bien des points est liée au développement qu'ont connu les sciences sociales durant tout le siècle dernier. Le concept sociologique est avancé à l'origine par Pareto pour désigner le groupe de ceux qui excellent ou encore de ceux qui se distinguent dans chaque branche de l'activité sociale par la détention de certaines capacités. Dans cette acception, on pourrait très bien admettre que les élites existent y compris dans des secteurs de l'activité sociale tels que la mafia, comme ce fut le cas d'Al Capone aux États-Unis ou, aujourd'hui encore, la nouvelle élite mafieuse incarnée par le cartel colombien de la drogue (cf. Pablo Escobar). En modifiant quelque peu le raisonnement, on pourrait se demander si les nouvelles figures liées au terrorisme islamiste international comme Ben Laden constituent une contre-élite politique. Dans un autre registre, celui du sport, on pourrait convenir que Mohamed Ali, Carl Lewis, Diego Maradona ou encore Zinédine Zidane sont autant d'élites dans le domaine d'activité où ils excellent.

Qui fait les élites ? C'est le pouvoir qu'on leur attribue ou qu'on leur associe aujourd'hui, ce qui veut dire qu'il est nécessaire qu'elles soient perçues par les acteurs sociaux comme celles qui le possèdent et qui occupent une place en haut d'une hiérarchie sociale quelconque. Partant de là, on peut en déduire que ce sont les positions hiérarchiques (ou du moins celle qui sont perçues comme telles) qui dans un système d'ordre permettent d'identifier les élites. *A contrario*, il existe (mais surtout il a existé) des sociétés où le pouvoir social et politique est faiblement institutionnalisé, ce qui rend par conséquent le concept d'élite peu opératoire. Au même titre que les anthropologues ont montré qu'il existait

des sociétés sans États, il existe des sociétés extra-occidentales où le pouvoir politique et social est détenu par des chefs de clan ou de tribu en marge d'un système réellement élitair. On pourrait s'interroger sur les effets de la mondialisation des échanges et le développement des moyens de communication pour avancer l'hypothèse que le ^{xxi}^e siècle sera celui de la fin de la médiation politique par les élites ou du moins sera celui où la problématique élitair liée à la modernité et à l'idéologie démocratique risque d'être remise en question par le retour de l'oligarchie (Winters, 2011). En effet, le nouvel essor des populismes tout comme le développement de la démocratie participative sont autant d'idéologies qui prétendent que l'on peut penser la politique au-delà de la réalité élitair. Un des objectifs de ce livre est de montrer que la fin des élites ne serait pas sans risque sur la dynamique des institutions politiques démocratiques. Afin d'étayer cette affirmation, il convient de rappeler pourquoi la sociologie des élites est devenue une démarche nécessaire aux sciences sociales, pour ensuite évacuer tous les faux procès qui lui ont été intentés.

Pourquoi une sociologie politique des élites ?

Poser une telle question permet de faire une étude sémiologique du mot élite pour montrer comment celui-ci, construit à l'origine comme un vocable véhiculant des valeurs positives, est devenu une catégorie discursive à forte connotation idéologique (*elitism* ou élitisme). Les élites constituent un fait sociologique incontestable qui nécessite toutefois un travail de définition, toujours opératoire, dans la mesure où l'on ne peut prétendre saisir les multiples réalités élitaires qu'en fonction d'une configuration institutionnelle particulière. Il convient de rappeler d'entrée de jeu que le développement de l'analyse empirique des élites, notamment en raison d'une confrontation disciplinaire entre les sociologues et les politologues, a généré de nombreuses innovations méthodologiques qui ont enrichi les sciences sociales dans leur ensemble. Enfin, nous reviendrons sur l'importance et le volume des sources empiriques qui existent sur les élites, banque de données biographiques mais aussi conduite d'entretien en profondeur, tout en insistant sur la nécessité de les contrôler, sans quoi on travaillerait sur une image sociale déformée de la réalité (Lewandowski,

1974).

Ce que parler d'élite(s) veut dire : du sens commun au sens pratique

La restitution de la genèse du mot élite est très intéressante car elle fait ressortir son histoire doublement paradoxale. Le premier paradoxe tient au fait que ce vocable issu du vieux français mais formulé dans son acception moderne au XIX^e siècle, a été importé dans la plupart des champs lexicaux occidentaux, voire extra-occidentaux, dans bien des cas sans même être traduit. Le second vient du retournement de sens qui a été opéré dans la mesure où la connotation positive originelle, « l'essence, voire la fleur de quelque chose », s'est muée progressivement en charge négative, les minorités omnipotentes. Autrement dit dans le sens commun, les élites – quand elles monopolisent le pouvoir – seraient alternativement ou cumulativement « responsables » de tous les dysfonctionnements de nos régimes politiques (dérives autoritaires et totalitaires). Elles sont également aujourd'hui considérées comme incapables de formuler des politiques face aux problèmes des sociétés actuelles. Tout se passe alors comme si nos maux sociétaux, par exemple la mondialisation économique ou encore le réchauffement climatique, étaient imputables à une faillite généralisée de l'action des élites. Un détour par la genèse du vocable permet de comprendre sa signification mais aussi les glissements de sens qui ont probablement contribué à la formulation d'un concept sociologique contesté.

On apprend des dictionnaires classiques de la langue française que le terme « élite » s'est construit à partir d'*élit*, le féminin de l'ancien participe passé d'élire (*eligere*), déjà en usage au XII^e siècle¹. Il vient du latin classique *legere* renvoyant l'action d'élire (cueillir, enlever, trier, choisir), et avait donné *legio* caractérisant ainsi le fait que les soldats de cette division de l'armée romaine étaient recrutés au choix. D'après Giovanni Busino, c'est à partir du XIV^e siècle que le vocable prend le sens de « élu », de « choisi », « éminent », « distingué », qualifiant ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'être ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus (1992, p. 3). Progressivement, on parle de l'élite de la noblesse, d'une profession ou d'un métier, bref de « faire élite ». Au début

du XIX^e on trouve dans le très prestigieux *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, dont Honoré de Balzac a été le directeur d'édition (1832-1839), la définition suivante : « *Élite*. Ce mot fait du latin *electus*, choisi, indique ce qu'il y a de mieux, de plus parfait dans chaque espèce d'individus ou de choses, et désigne aussi cette opération mentale ou physique par laquelle on sépare d'un tout ce qui est de nature à en former l'élite [...]. Ce n'est pas toujours chose facile qu'on pourrait croire, que de faire l'élite de ce qu'il y a de mieux dans un objet ou dans un sujet quelconque » (Paris, éd. Mandar, 1835, t. XXIV, p. 109, cité par Azimi 2006, p. 49 *sqq.*). Sous la III^e République dans le *Littre* (*Dictionnaire de langue française*, Paris, éd. Librairie Hachette, 1872)², l'*élitisme* n'est pas encore défini même si l'on peut voir dans la définition du « Mandarinisme » une première version de l'*élitisme* à la française : « *Mandarinisme*. Néologie. Système d'épreuves et de concours que l'on fait subir, en Chine, à ceux qui aspirent aux grades de lettrés, et par suite aux charges de l'État. Par extension, tout système dans lequel on prétend subordonner la classification des citoyens aux épreuves d'instruction aux concours. Etym. Mandarin ». Pour Mattei Dogan, un pionnier de la recherche sur la sociologie du personnel politique français, on a assisté progressivement en France à la formation d'une « république des mandarins » durant le XX^e siècle (2003, p. 77-81). C'est donc dans le cortex culturel de la langue française que le mot *élite* acquiert une acception propre en désignant une minorité qui, dans une société donnée et à un moment particulier, se trouve dotée d'un prestige et de privilèges découlant de qualités naturelles valorisées socialement (p. ex. la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (p. ex. culture, mérites, aptitudes).

Ce vocable issu de l'ancien français va faire l'objet d'une diffusion dans les champs lexicaux des grandes puissances européennes durant le XIX^e siècle. Ainsi, dans la langue anglaise, c'est en 1823 que le mot « *élite* » fait son apparition dans l'*Oxford English Dictionary*. Il est intéressant de mentionner que le mot *élite* fut diffusé et orthographié comme tel dans la langue castillane durant le XIX^e siècle même s'il était alors considéré comme un gallicisme ou encore un barbarisme. En 1884, la *Real Academia Española* le reconnaît comme un mot castillan (orthographié *élite* ou *elite*) avec cette définition : « une minorité choisie

ou dirigeante ». Une recherche au-delà même de l'espace des langues latines confirme encore la diffusion du terme français élite. En effet, en grec moderne le mot élite (*ΕΛΙΤ*, *ελίτ*) se prononce comme en français, n'a pas de synonyme et est perçu comme un gallicisme, dont l'usage est peu courant dans le discours politique. En turc, le mot élite fut importé sous l'Empire Ottoman et il était censé caractériser la classe bourgeoise. Même si l'usage de la version française fut courant dans ce pays au début du ^{xx}^e siècle en raison de l'influence du modèle français (cf. chapitre 4 sur la socialisation des élites turques), il existe une traduction *seçkin*, (« celui qui est élu » – la racine *seç*, et « qui se distingue en raison d'un héritage, de sa richesse économique ou de ses capacités intellectuelles ») qui à son tour opère exactement les mêmes glissements de sens que ceux que l'on a pu observer plus en amont. Il en va différemment pour l'arabe classique où élite à pour équivalent fonctionnel le mot *noukhba* (au pluriel *noukhab*) qui est utilisé pour décrire la même réalité sociale. Par ailleurs, le mot connaît la même construction sémantique que celle provenant du vieux français dans la mesure où il s'appuie sur la racine *nakhaba* qui se traduit par « élire, choisir, trier, sélectionner ». Enfin, en persan, élite se traduit par *nokhbé* qui est un mot emprunté à l'arabe et renvoie à quelqu'un qui a été élu ou choisi parmi d'autres (*Encyclopédia de Moen*). Aujourd'hui en Iran, le terme a une connotation positive mais son usage se réduit à qualifier des groupes d'individus qui sont les meilleurs dans leurs activités professionnelles (élites scientifiques, culturelles). En revanche, il n'est absolument pas utilisé pour qualifier les activités économiques, politiques et religieuses.

Au total, ce détour nous apprend que le mot élite, « invention » de la langue française, a été importé à la fin du ^{xix}^e siècle dans beaucoup de champs lexicaux pour caractériser en règle générale les « groupes » d'acteurs qui se distinguent dans leur société respective en raison de la détention de certaines capacités ou encore parce qu'ils ont été désignés (au sens d'élus) comme les meilleurs. Néanmoins, ce détour nous conduit à nous interroger sur les raisons d'un usage tardif du terme dans les théories sociales naissantes. Il est intéressant de rappeler qu'en France le mot élite, quoique jeune dans son usage, n'a pas été retenu comme opératoire par les penseurs sociaux alors même que certaines théories de l'ordre social,

comme celles de Saint Simon ou de Frédéric Le Play, présentent par bien des aspects un questionnement que l'on pourrait pleinement inscrire dans une perspective « élitiste ». L'on a préféré, selon l'usage dominant dans les sciences sociales émergentes en France durant ce siècle, désigner les « élus » en termes de classes. C'est seulement par incise, comme ce fut le cas sous la plume du grand historien républicain, Jules Michelet, dans sa fable sociale *L'insecte*, que le terme *élite* est introduit pour décrire un modèle imaginaire de société idéale (1867, p. 329 *sqq.*)³. La prise en compte de l'historicité du mot *élite* permet de rappeler que lorsqu'il fut introduit il était porteur d'une charge sémantique positive. En effet, la notion d'élite, en introduisant le choix et l'élection (moyen pour désigner les meilleurs), corroborait l'idéologie de la méritocratie républicaine naissante en s'opposant à l'aristocratie (dont le sens étymologique – *aristos*, renvoie aussi à la notion de « meilleur »), dans la mesure où à l'époque seuls le sang ou l'achat de titre permettaient d'intégrer la noblesse. Néanmoins, comme Tom Bottomore l'a justement souligné, le terme ne sera utilisé dans le milieu académique en Grande-Bretagne et aux États-Unis qu'après la diffusion de la théorie des élites et de la pensée de Pareto (1964, p. 7). Gaetano Mosca, autre père fondateur de la théorie des élites, reconnaît dans le dernier chapitre de *Storia delle dottrine politiche* (2^e édition et dernière version, chapitre 11, 1933) que l'étude des plus hautes strates du pouvoir, que l'on avait l'habitude d'analyser en termes de « classe politique », gagnerait à recourir au concept d'élite avancé par Pareto (cf. chapitre 2)⁴. Partant de là, on attribue la paternité du concept d'*élite* (écrit ainsi mais entendu au pluriel) à l'auteur du *Traité de sociologie générale* (1^{re} édition française 1917-1919). Vilfredo Pareto, Italien né en France en 1848, a passé la majeure partie de sa scolarité en France (cf. chapitre 1). Totalement bilingue, lorsqu'il entreprend de construire sa théorie sociologique, il reprend le vocable d'élite au champ lexical français pour en faire un concept alternatif à la notion marxiste de classe. Ainsi dans la version italienne de son *Traité de sociologie générale* (1916), il définit la couche supérieure comme la *classe eletta* (élite) caractérisant ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité (§ 2031) et qui se divise en deux : a) *la classe eletta di governa* (traduit dans la version française comme l'élite

gouvernementale) ; b) *la classe eletta di non governo* (traduit en français comme l'élite non-gouvernementale) (§ 2034). C'est donc au début du xx^e siècle avec le double effet du développement de la théorie des élites par les « doctrinaires » italiens (Pareto et Mosca) d'un côté, et l'ajout systématique d'un déterminant désignant le domaine dans lequel l'élite exerce sa prééminence (élite morale, politicienne ou encore l'élite intellectuelle militaire) que l'usage du concept connaîtra son essor (Meisel, 1958, p. vi).

Élite(s) : un concept aux multiples définitions opératoires

La question de la définition du concept sociologique d'élite(s) est à la fois simple et compliquée. Simple, parce qu'à l'instar de Pareto on est tenté de reconnaître que la présence des élites dans les différentes branches ou secteurs de la société constitue un fait sociologique à part entière. Ces dernières pourraient alors êtres définies à partir de deux critères : 1) les positions identifiables dans un système social organisé (réellement occupées) et 2) la réputation ou l'influence qui leur est attribuée pour cette raison. Compliquée, parce que la dimension composite des élites (l'objet) tout comme la prétention des théories à visées générales qui y sont accolées rend complexe la recherche d'une définition opératoire pour toutes les situations empiriques observables. Pour illustrer ce dilemme, on citera comme exemplaire du problème la définition avancée par Hanz Dreitzel pour qui « une élite est formée de ceux qui – occupant les positions les plus élevées dans un groupe, une organisation ou une institution – ont atteint ces positions principalement grâce à une sélection de capacités personnelles. Ils ont du pouvoir ou de l'influence en raison du rôle lié à leurs positions. Au-delà de leurs intérêts de groupe, ils contribuent directement au maintien ou au changement de la structure sociale et des normes qui la sous-tendent. Leur prestige leur permet de jouer un rôle de modèle contribuant, à partir de leur groupe, à influencer normativement le comportement d'autres » (Coenen-Hunter, 2004, p. 101). Cette définition gigogne est exemplaire des problèmes épistémologiques posés par une approche globale de la réalité élitaine. Il paraît impossible de produire une définition qui permettrait de saisir tout de go le type d'élite(s)

et l'ensemble des configurations où elles sont susceptibles de se trouver. Cela conduirait le chercheur à avancer une définition gigogne qui au lieu d'être opératoire sur le terrain de la recherche empirique deviendrait extrêmement normative. Or, on sait, grâce à Geraint Parry, que le problème lorsqu'on essaye d'avancer une définition de l'élite, c'est la clarté avec laquelle on délimite la frontière d'un groupe élitare présumé (2005, p. 2).

Essayer de répondre à la question classique *qui gouverne ?* ou encore de *qui dirige ?* permet de saisir une autre facette de la complexité quant à la délimitation de l'objet élite confronté à la problématique du pouvoir. En effet, on est conduit à s'interroger sur deux dimensions dont l'articulation dans la recherche empirique est complexe : celle de l'identification des acteurs (la constitution sociale de l'élite) et celle de l'imputation d'une autorité et d'un pouvoir d'agir (les élites prennent les décisions). Sur ce point, la seule chose qui est assurée pour le sociologue, c'est d'être en mesure d'identifier des indicateurs de positions (approche minimaliste) pour, ensuite, circonscrire en fonction de la finalité de la recherche les frontières du pouvoir des élites en action. Les nombreuses définitions opératoires des élites dans les années 80 chez les anglo-américains permettent de voir que le critère de position est déterminant même s'il est ensuite conjugué avec l'influence, l'autorité et la décision (cf. tableau 1). De plus, la définition de la frontière du groupe d'élite est opérée par une réduction de l'objet étudié à un secteur de l'activité sociale : politique, économique, judiciaire, administratif, intellectuel, militaire, religieux, syndicaliste, associatif, médias, etc. (*ibid.*). Pour toutes ces raisons, nous reconnaissons qu'il est vain de se mettre en quête d'une définition générale de l'élite.

Pour surmonter cette difficulté, on peut alors formuler en fonction des besoins de son enquête une définition opératoire de l'élite. Dans cette perspective, le chercheur se trouve confronté à l'alternative suivante : soit il opte pour une posture qui le conduit à créer des catégories d'élites opératoires (stratégie de classification), soit il définit *a priori* un certain nombre de dimensions (les variables) pouvant constituer des axes pour l'analyse sociologique. Dans le premier cas de figure (*bottom up*), la définition des élites passe par la prise en compte d'indicateurs concrets

(*social background*, statut, trajectoire professionnelle, valeurs etc.) qui permettront d'opérer ensuite une classification fondée sur une sociographie empirique (cf. chapitre 4). La démarche analytique conduit par la suite à une comparaison des différentes sous-catégories d'élites. Dans le second cas de figure (*top down*), l'élaboration d'un cadre conceptuel repose sur le postulat selon lequel dans les sociétés modernes, le pouvoir des élites est généralement limité par la définition stricte des domaines dans lequel ce pouvoir peut s'exercer. La combinaison de variables préalablement construites, comme le mode de recrutement de l'élite (ouvert/fermé), la structure de l'élite (niveau d'intégration sociale ou morale) ou encore la distribution du pouvoir, permet de former un cadre conceptuel qui définit l'élite (cf. chapitres 5 et 6). Le jeu combinatoire de ces variables permet d'arriver à des typologies : élites établies *versus* élites solidaires *versus* élites abstraites (Giddens, 1974). C'est dans ce sens que les néoélitistes ont proposé une nouvelle grille de lecture de la réalité élitaine en élaborant *a priori* deux variables relatives à la structure et au fonctionnement des élites (Field, Higley, 1980). La première portant sur le degré d'intégration structurelle des élites dans un système politique donné. La seconde visant à élaborer le degré de consensus quant aux valeurs intra-élitaires. Ainsi, les néoélitistes contournent le problème de la fluidité de la frontière de l'objet en postulant qu'il y a toujours des élites (un fait) et que ce qui compte c'est la définition des configurations institutionnalisées au sein desquelles elles interagissent. Ces types de configurations élitaires sont mis par la suite en rapport avec des types de régimes politiques (cf. chapitre 7). Un tel choix permet de mieux mettre en évidence ensuite l'intérêt d'une approche élitaine entendue comme celle qui permet de considérer, mais aussi de saisir les élites, non pas en tant que simple fait oligarchique, mais comme le résultat d'un processus où des groupes limités sont en compétition pour la conquête des trophées politiques, la définition des cadres institutionnels de la vie politique et la formulation des politiques publiques. En *amont*, la question de la construction de l'objet achoppe bien souvent sur la polysémie du terme, auquel il faut ajouter les implications théoriques fortes liées à l'emploi du singulier ou du pluriel (l'élite[s]). En *aval*, le problème du nominalisme qui ressort avec l'attribution *a posteriori* de rôles réifiés à l'élite, dans des conjonctures politiques particulières comme les changements de régime, où tout se passe comme si elles sont les seuls

acteurs dotés du pouvoir d'inflexion de l'ordre politique. À l'instar des néoélitistes, nous proposons une approche plus intégrée laissant largement leur part aux interactions propres aux configurations de pouvoir. C'est dans ce sens que nous allons plaider pour le développement d'une analyse de la réalité élitare centrée sur le politique et que l'on pourrait ranger dans ce que Merton qualifie de « théorie de moyenne portée ».

Tableau 1. Exemples de définitions opératoires des élites dans les recherches anglo-américaines

Auteurs	Définitions	Élites concernées
T. Bottomore(1964)	Les élites désignent les groupes fonctionnels, qui pour quelque motif que ce soit, occupent un rang social élevé.	Toutes
A. Giddens(1974)	Les individus qui occupent des positions d'autorité formellement définies à la tête d'une organisation sociale ou institutionnelle.	Politique, économique, judiciaire, fonctionnaire, militaire, syndicaliste, religieuse, médias
R. Putnam(1976)	Les individus qui ont la capacité d'influencer les décisions politiques.	Politique, économique, leaders organisation, fonctionnaire, militaire, religieuse, intellectuel
E. Suleiman(1978)	Tous les gens qui occupent des positions d'autorité font partie de l'élite.	Administrative, politique, industrielle et financière
G. Moore (1979)	Les gens qui grâce à leurs positions institutionnelles ont un potentiel important d'influence sur les politiques publiques nationales.	Politique, économique, fonctionnaire, syndicaliste, médias, associations

T. Dye(1983)	Les individus qui occupent des positions d'autorité dans les grandes institutions.	Affaire, média, droit, éducation gouvernement, militaire
Field, Higley(1985)	Les personnes qui sont capables grâce à leur position dans des organisations puissantes d'influencer de façon régulière la vie politique nationale.	Gouvernementales, partis, militaire, affaire, syndicaliste, média, religieuse,
W. Zartman(1982)	Distingue les <i>core elite</i> (noyau de l'élite) comme les quelques individus qui occupent le sommet des positions politiques et jouent un rôle central dans la prise de décision de la <i>general elite</i> qui n'ont pas de positions institutionnelles importantes mais qui grâce à leur contact régulier avec la <i>core elite</i> sont en mesure de leur donner des idées pour les politiques.	Politique, militaire, économiqueSociale, religieuse, professionnel, journaliste, et grands propriétaires

Source : Burton, Higley, 1987, p. 223.

La sociologie des élites comme source d'innovation méthodologique

Les controverses scientifiques souvent rapportées aux luttes idéologiques (libéraux *versus* radicaux) ont eu pour effet de masquer les innovations méthodologiques produites lors du développement de la sociologie des élites. Or, cette querelle théorique a eu pour effet le développement de méthodes sociologiques permettant de tester empiriquement la notion d'élite(s) (Parry, 1969). En effet, l'effort méthodologique effectué autour de l'analyse des positions de pouvoir, de la réputation ou encore de la prise de décision a eu des répercussions sur le développement des sciences sociales en général. En France, en raison de la domination des marxistes et des structuralistes dans les sciences sociales, son écho a été fortement retardé (Genieys, 2005). Pierre Birnbaum explique ce « retard français » pour au moins deux raisons : la première relève du faible développement de la sociologie politique jusqu'au milieu des années quatre-vingt ; la seconde est liée au fait que la sociologie des acteurs et de l'action a connu un essor tardif en Europe et plus encore en France, malgré les efforts répétés de Raymond Aron⁵. C'est donc dans le

contexte anglo-américain des années soixante que le débat autour de la vérification empirique de l'existence ou non d'une élite du pouvoir a conduit à l'invention de plusieurs méthodes innovantes : la méthode positionnelle, la méthode réputationnelle et la méthode décisionnelle (cf. tableau 2).

De façon plus générale, ces innovations méthodologiques participent d'une stratégie d'émancipation de la sociologie politique et de la science politique qui prétendent rejeter, à l'instar de Wrigth Mills (1959), à la fois l'empirisme savant et la théorie sociologique généralisante et abstraite, tout en affirmant l'autonomie du politique et des acteurs. Il était alors question de trouver une voie entre le béhaviourisme (qui ne prenait pas en compte les acteurs et le pouvoir), le structuralo-fonctionnalisme (qui ne considérait que la fonction et pas les actions) et le marxisme (qui jouait sur les structures et les rapports de forces entre les classes sociales). Or, l'opposition entre le paradigme élitiste et le paradigme pluraliste sur le terrain scientifique va se traduire par l'invention de méthodes de recherche pointues permettant d'appréhender la réalité (ou la non-réalité) empirique de la présence d'une élite dans la structure du pouvoir⁶. Ainsi, la méthode réputationnelle élaborée par Floyd Hunter à partir de son étude du pouvoir à *Regional City* avait pour objectif d'analyser empiriquement le poids d'une élite économique sur les affaires de la cité en se situant dans le cadre rénové des *community power studies* (études sur le pouvoir local notre traduction). Robert et Helen Lynd ont été les premiers à poser la question « *Qui gouverne ?* » à Middletown (Muncie, petite ville de l'Indiana) en décrivant empiriquement la domination absolue d'une classe des affaires (*business class*) sur la communauté politique (1929 ; 1937). Néanmoins, leur démarche très avant-gardiste pour l'époque qui consistait à mesurer la participation à la vie locale à partir de données empiriques propres (statistiques, interviews, enquêtes par questionnaires) restait quelque peu « impressionniste » selon leurs propres dires (1929, p. 505-510). C'est donc dans les années cinquante que Floyd Hunter a élaboré la « méthode réputationnelle » (1953, 1959), afin de dépasser l'aspect purement déductionniste des travaux précédents et d'introduire de la rigueur méthodologique. Il s'agissait pour ce sociologue de repérer sur la base d'une enquête par entretiens (directifs et semi-directifs) auprès de deux

groupes d'experts si les acteurs qui possèdent le pouvoir social et économique sont aussi ceux qui détiennent le pouvoir politique (cf. chapitre 5).

Tableau 2. Les différentes innovations méthodologiques liées au développement de la sociologie empirique des élites

– La méthode réputationnelle	qui permet, sur la base des entretiens (directifs et semi-directifs), de repérer, en première analyse, quels sont les acteurs qui exercent un pouvoir et une influence sur la prise de décision collective (Hunter, 1953 ; 1959).
– La méthode positionnelle	permettant de préciser les positions de pouvoir occupées et les logiques de carrière dans ces secteurs de l'action publique (Mills, 1956, 1959).
– La méthode décisionnelle.	afin d'appréhender concrètement une pluralité d'élites et de groupes d'intérêts dans le processus de prise de décision. Cette démarche, qui se fonde sur les entretiens, permet de prendre en compte empiriquement les rôles des protagonistes de la décision (Dahl, 1958, 1961).

Robert Dahl, dans une contribution magistrale publiée dans l'*American Political Science Review*, va revenir sur la prétendue scientificité de la méthode réputationnelle (1958, p. 464). La critique générale du paradigme moniste (Mills et Hunter) porte sur deux points convergents (cf. chapitre 6). Le premier consiste à avancer que la théorie de l'élite du pouvoir ne se prête pas à la vérification empirique. Or elle devrait être falsifiable (second point) en montrant que les préférences d'une minorité d'individus (l'élite) prévaudraient (ou pas) régulièrement lorsque plusieurs possibilités s'offriraient dans le cadre de la prise de décision politique fondamentale dans une communauté ou une nation. La réponse en matière de contre-innovation méthodologique s'est traduite par l'élaboration d'une nouvelle approche : la méthode décisionnelle (Dahl, 1961). Fondée sur les entretiens avec les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la décision et qui sont interrogés sur le rôle différencié de ses protagonistes, la démarche permet d'appréhender empiriquement la pluralité d'élites et de groupes d'intérêts dans le processus de prise de décision. Au total, cet affrontement entre deux façons de pratiquer la recherche sur les élites constituent autant d'innovations méthodologiques devant permettre de tester empiriquement (*empirical test*) les théories élitistes et de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de l'unité de l'élite ou des élites (Parry, 1969, p. 95-119).

Dans la pratique, et comme approche programmatique, nous proposerons d'élargir la base du regard sociologique au-delà des figures instituées du pouvoir d'État (chefs de gouvernement, ministres) mais aussi au-delà des détenteurs de la légitimité formelle du pouvoir, les élites parlementaires, vers d'autres groupes d'élites comme par exemple ceux qui au cœur de l'État concrétisent les programmes en politiques publiques (cf. Genieys, 2010 ; Genieys, Hassenteufel, 2012). Cette nouvelle approche sociologique des élites du politique repose sur un croisement des indicateurs sociopolitiques et des configurations de pouvoir (cf. chapitre 8). Le premier choix analytique poussera à saisir *ce qui fait* (ou *ne fait pas*) la réalité de l'élite en vérifiant sa prétendue homogénéité, non seulement à partir des propriétés sociales mais aussi en fonction de logiques d'actions partagées (croyances, représentations, idéologies et référentiels d'action). Le second choix nous conduira à privilégier l'analyse des processus de prise de décision politique dans leur globalité et à travers la durée, en prenant en compte les ressources multi-positionnelles et relationnelles des élites qui y participent. À cette fin, il est nécessaire de combiner différentes approches :

- l'analyse sociographique qui permet de saisir les propriétés sociales ;
- l'analyse positionnelle et réputationnelle pour appréhender les usages des positions ;
- l'approche cognitive des référentiels pour interpréter les logiques d'action ;
- l'analyse relationnelle et décisionnelle pour comprendre la dévolution du pouvoir.

Des données biographiques riches, mais discutées

Si le développement de la sociologie de la structure du pouvoir aux États-Unis dans les années cinquante constitue un terrain recherche favorable à l'innovation méthodologique, c'est parce que les élites sont appréhendées comme un objet de recherche concret. Ces travaux saisissent, en règle générale, la réalité élitaine à partir de données biographiques

(banques de données, *Who's who*, *social register*, etc.) ou encore la pratique d'interviews approfondis, directifs ou semi-directifs (Dexter, 1970 ; Cohen, 1999). Dès lors, en apparence au moins, ce champ de la recherche sociologique repose sur de nombreuses sources empiriques. En y regardant de plus près, on note une controverse entre certains chercheurs prétendant que l'accès aux sources empiriques est plus facile en fonction du type d'élites (politiques, administratives, économiques etc.). À ce stade de la réflexion rien ne nous permet de trancher sur la question, même si certains sociologues prétendent que l'univers social, le milieu, ou encore les réseaux de l'élite économique seraient difficilement pénétrables (Kincaid, Bright, 1957). Trois importantes études empiriques réalisées dans le cadre de régimes autoritaires relativisent la portée de cette critique (cf. chapitres 4 et 6). Il s'agit de la monumentale étude empirique de Juan Linz et d'Amando de Miguel (1966), sur les entrepreneurs catalans sous le régime franquiste des travaux du politologue brésilien Henrique Cardoso sur le rôle des élites entrepreneuriales dans le processus de développement en Amérique latine (1967) et de ceux de Frank Bonilla sur les élites socio-économiques vénézuéliennes (1970). Partant de là, il est nécessaire de présenter les limites de la controverse sur les sources empiriques de la sociologie des élites.

La recherche empirique sur les élites conduit à mobiliser deux types de données de première main lorsqu'on travaille sur l'objet élite(s). Il y a d'un côté celles qui nous sont « données » sur le *status* des élites, c'est-à-dire celles que l'on trouve déjà partiellement agrégées dans les dictionnaires biographiques ou dans d'autres sources biographiques largement développées depuis le xix^e siècle dans les pays occidentaux. Sur ce point, il est important de préciser que les banques de données biographiques sur les élites existaient dans les sociétés occidentales bien avant que la théorie sur les élites ne fût formulée. Ces données ont une double nature : d'un côté, elles sont et « objectives » et « impressionnistes » et, de l'autre, elles constituent des sources de seconde main élaborées initialement par des tiers. Il va de soi que la qualité des banques de données élitaires du type *Who's who* peut fortement varier d'un pays à l'autre. En forçant le trait sur ce point précis, on peut prendre l'exemple presque caricatural du *Wer its Wer*, le *Who's who* allemand, qui dans ses éditions de 1929 et de 1930 ne

contient pas de notice biographique sur Adolf Hitler, alors qu'il est déjà le leader du parti nazi. À côté de cela, on peut trouver des données qui sont produites par le chercheur lui-même dans le cadre de son enquête, qu'elle soit basée sur des archives, des questionnaires, des entretiens directs et semi-directifs ou encore à travers l'observation participante. Derrière cette double nature des matériaux empiriques élitaires se cache une opposition entre des recherches qui mettent la focale d'analyse sur *ce qui fait* que l'on devient ou que l'on peut être considéré comme faisant partie d'une élite et des recherches qui au contraire mettent l'accent sur la capacité d'action des élites, à savoir *ce qu'elles font* en action (Genieys, 2006).

La question des origines sociales des personnels politiques en démocratie précède la sémiologique réflexion de Dahl sur la question « *Qui gouverne ?* ». En effet, l'avènement des premiers régimes démocratiques avait conduit à une interrogation sur le changement du profil social des dirigeants politiques. Ces recherches empiriques devaient montrer si de nouvelles classes sociales avaient intégré la structure du pouvoir, si l'aristocratie avait été supplantée par la bourgeoisie ou encore si d'autres catégories sociales avaient accédé via la logique de la démocratie représentative aux « professions » de la politique. Dans cette perspective, le travail pionnier d'Harold J. Laski sur la composition sociale des cabinets ministériels en Grande-Bretagne (1801-1924) mérite d'être rappelé tant il pose de façon précoce les questions sur lesquelles s'est fondée l'analyse du personnel politique (1928). Cette étude pose les bases de ce qui s'imposera comme l'analyse du *social background* des élites politiques (Edinger, Searing, 1967). Ces travaux s'appuient sur le récolement de données biographiques qui permettent d'une part de saisir le renouvellement des personnels politiques (aristocratie *versus* bourgeoisie) et d'autre part d'en dégager le profil social et le type de carrière politique suivie. Les premières publications sur la question sont peu rigoureuses dans la mesure où les données empiriques récoltées sont éparses, inégales et peu contrôlables. En effet, tant que les données empiriques mobilisées portent sur la question de la durée des carrières politiques (ministérielles ou parlementaires) mettant en avant la continuité, la stabilité ou le cumul des ressources politiques (mandats, etc.), on peut les considérer comme des sources « sûres » (Lasswell *et al.*, 1952 ; Dogan, 1953 ; Matthews, 1954 ; Dogan, Campbell,

1957 ; Dogan, 1961). C'est à partir du moment où les chercheurs ont essayé d'aller plus loin dans la compréhension du comportement et des attitudes du personnel politique que la critique sur la nature des sources empiriques a été développée. Dans cette perspective, il convient de dissocier la portée de la critique en fonction du type d'élite(s) étudiée(s). Ainsi, travailler sur l'élite sociale dans une société donnée à partir du *Who's who* peut conduire à confondre l'image sociale que l'élite veut bien produire d'elle-même et de la réalité (Lewandoski, 1974). Toutefois, le chercheur peut aisément corriger ce biais par différents moyens. Le premier consiste à ne pas être prisonnier d'une seule source biographique (d'autant que toutes ne sont pas auto-déclaratives comme le *Who's who*) mais en utiliser plusieurs afin de pouvoir recouper les informations. Le second consiste à avancer une définition opératoire de ce que l'on entend par élite sociale à l'aide de critères plus concis (Birnbaum, 1978, p. 18). Par ailleurs, le croisement de ces données empiriques dans un deuxième temps de la recherche avec une enquête par questionnaire ou encore avec des entretiens approfondis permet de vérifier la qualité des données préalablement recueillies.

Les travaux sur les députés français, correspondant au type de l'élite parlementaire, menés par des chercheurs du CEVIPOF⁷ constituent un exemple à suivre quant à l'usage croisé des données biographiques préconstruites avec une enquête par questionnaire (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973). Pour interroger de façon systématique l'ensemble des députés sur leur milieu d'origine, leur découverte de la politique, leur entrée dans la politique, leur carrière, leur conception de la fonction parlementaire, leurs opinions et leurs croyances, ces politologues ont dépouillé plusieurs sources biographiques qui leur ont permis d'ajouter une trentaine d'informations à leur questionnaire ouvert (1973, p. 8). Les données biographiques alors mobilisées provenaient des sources « classiques » que sont : l'annuaire *Société Générale de Presse* (dit le « Bérard Quélin »), du *Who's who in France* et de l'*Assemblée nationale, notices et portraits* (4^e législature). Ces sources permettent d'obtenir des informations sur la date et le lieu de naissance des députés, le nombre de mandats, les échecs et interruptions de carrière, les changements de circonscription électorale, les fonctions ministérielles éventuelles, le nombre d'enfants, une

participation éventuelle à des actions de la Résistance, les décorations, etc. C'est à partir de ces informations qu'ils ont pu par la suite bâtir leur enquête par questionnaire. On voit bien dans cette grande enquête sur les députés français comment en amont un usage raisonné des données biographiques disponibles permet en aval d'affiner le contenu d'un questionnaire ou encore la grille d'une interview en face à face. Plus récemment, un groupe de chercheurs européens réunis autour de Maurizio Cotta et d'Heinrich Best a entrepris d'élaborer une sociologie des élites parlementaires représentatives en Europe entre 1848 et 2000, en élaborant une matrice tridimensionnelle (variables, périodes, partis), dite *data cube*, qui rassemble 53 variables permettant de saisir les données sur les parlementaires dans les pays étudiés (Best, Cotta, 2000, p. 18-19). Par ailleurs, si les données socio-biographiques peuvent constituer un point de départ fiable pour l'analyse des personnels politiques de certains régimes politiques occidentaux, le passage à la comparaison internationale peut poser un autre problème. Soulignons simplement ici que lorsqu'il s'agira de comparer le *background social* d'élites représentatives, appréhendées au sein de trajectoires politiques nationales occidentales, avec celles de « parlementaires » saisies au sein de trajectoires non-occidentales, il sera nécessaire de corriger un certain nombre de biais (cf. chapitres 4 et 7).

Pour résumer, on peut affirmer que les sources biographiques constituent en quelque sorte des données de « seconde main » dont la validité scientifique doit être contrôlée sur plusieurs points. Premièrement, il est nécessaire de s'interroger sur la façon dont les informations ont été constituées par les éditeurs des ouvrages biographiques (déclaratifs ou autres). Deuxièmement, essayer d'avoir plusieurs types de sources biographiques afin de pouvoir croiser les informations concernant le groupe élitaires étudié. Troisièmement, il est nécessaire d'affiner avec des variables la définition du type d'élites étudié. Enfin quatrièmement, il faut par la suite se donner les moyens de vérifier par questionnaire ou entretiens la validité de ces données empiriques.

Existe-t-il un « art » pour interviewer des élites dirigeantes ?

S'il est un moyen d'enquête privilégié dans le cadre des études sur les

élites, c'est celui de l'entretien. Nous savons depuis les travaux classiques de Hunter et de Dahl que les entretiens sont au cœur du dispositif de preuve nouvellement établi par ces chercheurs (cf. chapitres 5 et 6). Les entretiens en face à face constituent un moyen privilégié, mais spécifique (Dexter, 1970)⁸, permettant d'accéder à la connaissance sur les élites. Néanmoins, cette pratique de l'interview en profondeur connaît de nombreuses variantes (Cohen, 1999). On trouve d'un côté un grand nombre de recherches anglo-américaines qui privilégient la pratique de l'entretien semi-directif à l'aide d'un questionnaire relativement fermé dans le but de reconstruire des carrières politiques particulières (Edinger, Searing, 1967). C'est notamment par ce biais qu'Ezra Suleiman a mené la première grande enquête sur les hauts fonctionnaires et les élites françaises en interviewant un échantillon de 100 directeurs généraux de l'administration centrale (1976 [1974], 1979 [1978]). En France, pour des raisons contextuelles, le recours à la pratique des entretiens avec les technocrates est fortement lié au développement de la sociologie des organisations (Thoenig, 1973). Plus récemment, c'est dans le cadre des travaux de « l'école française » d'analyse des politiques publiques qu'a été développée la pratique des entretiens semi-directifs, cherchant à mettre en évidence le rôle des représentations et des idées dans le processus de mobilisation élitare ou encore dans la construction collective de référentiels d'action publique, (Jobert, Muller, 1987). Toutefois, la généralisation de la pratique des entretiens a soulevé un nombre de critiques quant à la qualité de ces matériaux empiriques de première main. Avant de rentrer plus précisément dans ces débats, précisons en accord avec Ezra Suleiman et notre pratique de la recherche sur les élites que l'entretien a pour but d'obtenir des renseignements que nous ne pouvons pas obtenir d'une autre manière (1999). L'entretien intervient souvent en appui (de rapports, textes de lois, etc.) pour compléter un dispositif de preuve, il est rarement utilisé seul car il constitue un moyen efficace pour reconstruire les petites histoires qui jouent à la marge du normatif. Autrement dit, même si c'est un outil permettant de se procurer du matériel de première main, bien souvent déterminant pour la suite et la qualité de la recherche, son usage ne va pas de soi. Sur ce point, Samy Cohen a réuni dans un ouvrage consacré aux différentes approches de l'interview des

dirigeants une série de contributions qui nous éclairent finement sur la démarche à suivre (1999, p. 17-49). Prenant partie à juste titre contre les tenants de la sociologie critique pour qui la pratique de ce type d'interview est biaisée en raison d'une posture de domination défavorable au chercheur, il nous offre un guide permettant de savoir « s'y prendre concrètement pour éviter de s'en laisser "imposer par les imposants" » (*ibid.* p. 25). Dès lors, en reprenant la plupart des conseils avancés par Samy Cohen dont nous avons pu mesurer la pertinence à travers notre propre expérience de recherche auprès des élites du *Welfare State* et du secteur de la Défense nationale en France, au Royaume-Uni et en Espagne, nous soulignerons tous les avantages de la pratique de l'entretien avec les élites dirigeantes.

Pour Samy Cohen, il existe quelques astuces et postures comme « l'improvisation » et « la souplesse » ou encore la manifestation de « son ignorance » qui constituent autant de ressorts cachés de la technique d'interview des élites dirigeantes (*ibid.*, 25-26). Partant de là, nous allons synthétiser l'intégralité de ses conseils méthodologiques en montrant qu'ils permettent d'élaborer un savoir-faire artisanal de l'interview que l'on présentera sous la forme de « ficelles » sociologiques au sens où Howard Becker l'entend. En guise de première ficelle, rappelons que ce type d'entretien se prépare, car on doit laisser le moins de place possible à l'improvisation, même si ensuite lors du déroulement de l'entretien, le chercheur peut être amené à faire preuve d'une certaine souplesse. Il faut tout à la fois tenir un questionnement lié à la problématique de recherche mise en œuvre (car la « conscience préalable du sujet est souvent un avantage déterminant »), mais aussi savoir parfois avouer son ignorance lorsque des problèmes nouveaux émergent au cours de l'interview. De plus, la sélection des interviewés est aussi importante, car la prise en compte de points de vue de personnes occupant des positions différentes dans la chaîne de décision, notamment en s'intéressant aux « seconds couteaux », de façon à pouvoir vérifier les informations (*ibid.*, p. 28 *sqq.*). Il est également nécessaire de formuler une « bonne question » et donc avant tout une question précise et clairement formulée (*i.e.* éviter les lourdeurs du jargon universitaire), tout en évitant les pièges des questions gigognes comme celles portant sur « l'influence » des conseillers⁹. De son

côté, Lewis Anthony Dexter insiste sur la nécessité de définir les contours d'une « bonne question » liée à la problématique de recherche développée. Pour lui, il y a indiscutablement une manière de formuler les questions et d'éviter les erreurs car l'enjeu est celui du « contrôle » de l'entretien (Dexter, 1970, p. 5-6). La ficelle consiste alors à avancer une problématique pertinente mais ouverte pour que l'élite interviewée puisse, le cas échéant, la redéfinir à sa guise. Dexter souligne aussi l'importance des questions visant à informer le chercheur sur le travail quotidien aux sommets de l'État (p. ex. accès régulier au ministre ou président, types de notes, etc.). Pour Samy Cohen « la bonne question » commence par la question introductive dont le rôle est central (1999, p. 34-38). Elle doit alors s'articuler sur un élément clef de la problématique sans être absconse ou trop touffue (*ibid.*, p. 36). Bref, une bonne question est une question qui, tout en étant neutre, « fait sens ». D'un autre côté, il ne faut pas sous-estimer le fait que les questions posées dans le cadre d'une série d'entretiens peuvent être perçues comme ayant un sens différent par chacune des élites interviewées. Ce n'est qu'*a posteriori* en opérant des recoupements entre les réponses obtenues à la même question que le chercheur peut saisir et corriger ce biais. Dans cette perspective-là, certains chercheurs anglo-américains soulignent un fait important : la conduite de l'entretien et la production des résultats de la recherche doivent autant que possible être contrôlés par les mêmes chercheurs (Peabody *et al.*, 1990). Au total, un guide d'entretien est utile, voire nécessaire, même s'il n'est pas destiné à être appliqué de manière rigide.

Dans un deuxième temps, lors de la réalisation de l'entretien, le sociologue doit mobiliser la ficelle de la « présentation de soi ». La maîtrise de certains codes d'accès constitue, quel que soit le type d'élites interrogées, une ressource importante, car l'enquêteur doit rassurer la personne qu'il sollicite et gagner sa confiance. Dans cette interaction de l'entretien approfondi avec les élites, l'enquêteur se trouve confronté à plusieurs problèmes spécifiques qu'il convient de lister (Dexter, 1970). Il est souvent face à des individus cultivés détenteurs d'un savoir-faire spécialisé qu'ils n'acceptent pas facilement de partager. Soulignons ici que la quête de la confiance ne se limite pas à la présentation de soi, à laquelle on a tendance à attacher trop d'importance. La confiance se joue dans la

capacité à montrer que nous connaissons les « dossiers » (p. ex. la maîtrise du vocabulaire technique) pour s'inscrire d'entrée de jeu dans le registre d'une coopération. Plus concrètement, la prise de notes est un exercice important même si l'on peut en accord avec l'interviewé enregistrer l'entretien. En effet, prendre des notes a pour effet de renforcer à la fois la confiance de l'interviewé, qui pense que ses propos font autorité, mais aussi celle de l'interviewer qui en écrivant s'imprègne du discours de son interlocuteur. Samy Cohen souligne à juste titre que « l'absence de prise de note... peut se révéler désastreuse pour l'enquêteur » (Cohen, 1999, p. 41). En outre, cette ficelle permet de noter les relances possibles qui apparaissent au fil de la conversation mais que l'on ne peut introduire immédiatement dans la « conversation ». Les relances sous la forme de demandes de précisions et d'informations complémentaires sont également centrales dans la conduite des entretiens. En effet, elles permettent de vérifier la fiabilité de certaines informations recueillies dans d'autres entretiens en opérant des recoupements (*ibid.*, 42-43). Elles permettent d'une part de montrer à votre interlocuteur que vous avez aussi une bonne maîtrise du sujet et d'autre part de tester auprès de l'interviewé des conclusions provisoires. Par ailleurs, il est nécessaire d'éviter le piège de la familiarité et de la connivence car garder une distance est une chose salutaire. Enfin, il ne faut pas oublier que l'interviewé étant le maître de la parole (il peut à tout moment arrêter l'interview sans autre forme de procès), il doit être intéressé tout au long de l'entretien. Pour cette raison, il faut éviter que l'entretien prenne progressivement la forme de l'interrogatoire policier, dans la mesure où le dirigeant interrogé se soumet de bonne grâce aux questions et parce qu'il y trouve un intérêt personnel. Néanmoins, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse où le chercheur essaye par tous les moyens de s'identifier au public sur lequel il enquête¹⁰.

Une autre ficelle favorisant le bon déroulement de l'entretien tient dans la grande liberté de parole laissée à l'interviewé. Il est clair que plus les entretiens sont ouverts plus on maximise la possibilité d'accéder à un niveau d'information important. La plupart des chercheurs qui ont enquêté sur les élites s'accordent sur le fait que lorsque l'on cherche à appréhender les croyances, les attitudes et les valeurs des élites, l'entretien ouvert qui s'oriente vers la « conversation » produit les meilleurs résultats (Aberbach,

Chesney, Rockman, 1975). Rappelons ici que la spécificité de ce type d'entretien doit conduire le chercheur à ne pas se tromper de « public ». Pour souligner cette spécificité, on compare souvent le travail de Robert Lane (1962) avec l'enquête approfondie de Karl Deutsch, le premier ayant interviewé des prolétaires en traitant leurs opinions comme si elles émanaient de l'élite tandis que le second dans le cadre du *Yale Project* (enquête sur les élites françaises et allemandes) avait interrogé des élites en traitant leur réponse comme si elles émanaient de prolétaires (*ibid.*, p. 3). Dès lors, une bonne grille d'entretien doit se construire autour de questions ouvertes susceptibles d'engager l'interviewé et l'interviewer sur le mode de la conversation (Hunt, Crane, Wahlke, 1964). Cette pratique permet de travailler sur un mode plus coopératif (ce qui n'est pas le cas avec des questions fermées) qui permet ensuite d'accéder à l'univers complexe des représentations et des valeurs des élites. La seconde remarque porte sur le statut « d'étranger » du chercheur qui enquête sur les élites dans le cadre d'une étude monographique ou encore dans une étude comparative (Lerner, 1957). Rappelons tout d'abord qu'il se trouve des pays (Europe *versus* USA) où l'aptitude des élites à jouer le jeu de l'interview est plus ou moins forte et que le statut de chercheur étranger peut être un facteur favorisant au point qu'un député français avait affirmé qu'il n'aurait pas reçu son vis-à-vis (un chercheur) si ce dernier n'avait pas été de nationalité américaine (Crane, Hunt, Wahlk, 1964). Dans un même registre, Ezra Suleiman mentionne que le statut d'étranger, renvoi par définition à un chercheur qui est extérieur aux querelles partisans, est une ressource lorsqu'il s'agit de recueillir des opinions sur la situation politique d'un pays (1999, p. 270). De fait la posture de neutralité axiologique, chère à Max Weber, est implicitement attribuée à l'interviewer.

Un rapport de « domination » pas nécessairement défavorable

Pour les tenants de la sociologie critique du pouvoir à la française, l'entretien c'est forcément faire le jeu des « dominants », tant l'échange est inégal et la violence symbolique forte. Cette polémique a fait l'objet d'une discussion fort intéressante dans l'ouvrage de Samy Cohen consacré à la méthode d'entretien avec les dirigeants (1999). Première remarque, la

posture qui consiste à essayer de « s'imposer aux imposants » doit laisser la place à l'aspiration à neutraliser « axiologiquement » les propos des dirigeants comme l'a judicieusement montré Samy Cohen dans son plaidoyer pour l'enquête dans un « milieu difficile » (*ibid.*, p. 17-49). N'en déplaise à la sociologie critique, travailler sur ce type d'acteurs n'oblige pas forcément à une « collaboration », à une « collusion implicite d'intérêts », inscrite depuis la petite enfance et renforcée par la suite par les institutions scolaires. Nous pensons au contraire que la pratique de l'interview des dirigeants ne conduit pas systématiquement au partage d'une même « vision du monde », mais autorise plutôt à pénétrer l'univers complexe des représentations de ceux qui détiennent le pouvoir. En paraphrasant une nouvelle fois Pareto, on peut penser que le chercheur puisse se mettre dans la posture du « renard » qui en jouant alternativement sur les registres de la ruse et de la raison ne cherche pas la confrontation avec les « lions » (les élites) mais essaye d'établir une conversation cordiale qui permet d'accéder à des renseignements sur l'action politique auxquels on ne peut pas accéder autrement.

Par ailleurs, on défendra l'hypothèse selon laquelle le rapport de domination symbolique qui jouerait en faveur des élites est réversible dans la mesure où le chercheur contrôle le rapport temps/histoire. Il est entendu que la question du temps se pose de manière concrète lorsque le chercheur doit obtenir un rendez-vous pour réaliser un entretien. Lorsque les élites sont dans les positions de pouvoir ou qu'elles occupent des fonctions centrales à la vie politique démocratique (chef d'État, chef de gouvernement, ministre), le don du temps constitue un réel problème¹¹. Bien que variant selon les pays et la nationalité du chercheur (on est mieux accueilli quant on est dans la situation de chercheur étranger), il est clair que les élites confrontées à la contrainte quotidienne de l'action politique ont peu de temps à consacrer à la recherche. Il paraît délicat qu'un président ou un ministre en activité ou encore quelqu'un de son entourage proche (conseillers, *staffers*) puissent consacrer ne serait-ce qu'une heure pour un entretien de recherche quand on travaille six jours sur sept plus de douze heures par jour en moyenne. Toutefois, cela ne doit pas nous faire oublier *l'intérêt implicite* qu'ont les élites dans l'interview. On en conviendra aisément, les élites ont plus conscience que d'autres types de

population qu'elles *font* l'Histoire (*dixit* Pareto : « l'histoire ne constitue-t-elle pas leur cimetière ? »). Par le biais de l'entretien, le chercheur en sciences sociales les invite à se mettre en scène face à l'Histoire. Notons que cela joue tout aussi bien pour « les hommes d'État » dont on peut penser qu'ils ont une conscience accrue de leur rôle historique, que pour « les élites de l'ombre » (*i.e.* experts, hauts fonctionnaires, conseillers politiques). On sait avec Machiavel que les conseillers du prince ont plus besoin que d'autres de montrer qu'ils contribuent, certes bien souvent *behind the scene*, à l'écriture de l'Histoire. Accorder une interview constitue alors un moyen peu coûteux pour « historiciser » leur rôle. Dès lors, la ficelle sociologique consiste à faire prendre conscience de cet intérêt aux personnes ciblées par l'enquête. Néanmoins, si les apports méthodologiques et empiriques de la recherche sur les élites constituent un plus sans précédent dans l'avancé de la connaissance sociologique du pouvoir, ils ont toujours été contestés par de « faux procès ».

Faux procès et bonnes raisons à la sociologie des élites

Un certain nombre de faux procès ont freiné le développement de la sociologie des élites, perçue comme réactionnaire (Etzioni-Halévy, 1993 et 1997). En France, la domination quasi-hégémonique du structuralo-marxisme dans les sciences sociales a empêché l'essor d'une sociologie de l'autonomie des acteurs politiques malgré les efforts répétés de Raymond Aron (Genieys, 2005). À ce titre, la controverse interne aux sociologues marxistes européens qui opposa au début des années 1970 Ralph Miliband à Nicos Poulantzas est révélatrice de ces enjeux. Poulantzas reproche à Miliband, dans son livre *L'État dans la société capitaliste* (1969, 1973), d'avoir recours au concept d'élite emprunté au sociologue étasunien Charles Wright Mills (cf. chapitre 5). Ce choix l'amène à tomber dans un empirisme abstrait et à mobiliser un concept à forte dimension idéologique (Miliband, 1970)¹². Même si ce débat doit être replacé dans le contexte intellectuel des années soixante-dix, il illustre bien comment le faux procès sur l'opposition classe sociale *versus* élites fut instruit en Europe. Il figea un clivage entre les sociologues qui récusent l'usage d'un concept « au service de l'idéologie bourgeoise », et ceux, minoritaires, qui en font un

concept opératoire permettant de séparer les différentes composantes de la classe dominante (p. ex. élites économiques, élite d'État, etc.). Dans un livre habile, Eva Etzioni-Halévy montre que, contrairement à la théorie des classes toujours assimilée à l'égalitarisme démocratique par les *social scientists*, la théorie des élites a été traditionnellement considérée comme non-démocratique et illégitime dans l'analyse du pouvoir (1993). L'auteur écrit au début des années quatre-vingt-dix : « Pour toutes ces raisons, on a pris l'habitude d'appréhender la théorie des classes comme étant progressiste, égalitaire et démocratique contrairement à la théorie des élites qui, elle, est considérée comme conservatrice, inégalitaire, élitiste et non-démocratique. Pour beaucoup d'intellectuels, la théorie des élites tout comme l'élitisme est devenue péjorative. Pour toutes ces raisons, le terme élite, comme la théorie des élites, se trouve encore délégitimé et marginalisé dans les sciences sociales » (Etzioni-Halévy, 1993, p. 28). Par ailleurs, la plupart des faux procès intentés à la notion d'élite(s) sont liés à des glissements sémantiques qui ont conduit à doter le concept d'une charge idéologique qu'il n'avait pas à l'origine. En survalorisant son côté gigogne et usant de stratégies de dérivation, les opposants à l'usage de la notion d'élites ont réussi partiellement leur entreprise de délégitimation. Et voici les exemples les plus significatifs de ces faux procès, construits sur des dérivations de sens :

- l'élitisme comme conception du politique anti-démocratique ;
- les avatars d'une notion plurielle qui se conjugue au singulier (les élites *versus* l'élite) ;
- et enfin le glissement « naturel » du mythe d'une *Ruling Class* (définie par les *trois C* : consciente, cohérente et conspirante) vers celui de la théorie du complot.

« Élitisme » et « élitiste » : des approches anti-démocratiques du politique ?

Giovanni Busino écrit à juste titre qu'*élitisme*, *élitiste* (avec ou sans déterminants)¹³ sont autant de mots chargés de connotations négatives, voire dépréciatives, car ils « désignent des systèmes sociaux qui favorisent

certains individus aux dépens du plus grand nombre, assurent des privilèges à une minorité, à un petit groupe dont certains attributs particuliers sont valorisés arbitrairement » (1992, p. 4). La dérivation est ambivalente dans la mesure où elle génère un amalgame entre « ceux qui ont réussi », « ceux qui gouvernent » et toute ou une partie de la classe dirigeante. Il est clair que l'héritage négatif de « l'École italienne des élites » (*i.e.* Mosca-Pareto et Michels, voir chapitres 1, 2 et 3), joua un rôle central dans le rejet de l'élitisme assimilé alors à un courant de pensée antidémocratique de droite. L'importation et le développement de l'*elitism* aux États-Unis renforcèrent le spectre en faisant basculer la critique démocratique du côté de l'idéologie radicale (Burnham, 1943 ; Mills, 1956). C'est sur ce point que les « penseurs réactionnaires » et les « penseurs radicaux » se rejoignent pour souligner les dysfonctionnements de la démocratie à partir du rôle des élites. C'est à partir d'une dérivation de ces approches critiques, où l'antidémocratie des uns fusionne avec la sensibilité égalitariste des autres, que le faux procès sur la non opérabilité de la sociologie des élites fut instruit.

Giovani Sartori, dans sa *Théorie de la démocratie*, pourfend cette accusation tout en attirant notre attention sur le problème du gaspillage terminologique (1973, p. 93 *sqq.*). Pour ce penseur de la démocratie, le sens péjoratif de l'élitisme est à rebours de ce qu'évoque l'idée d'élite ; car, étymologiquement, élite signifie, « digne de choix », et c'est le seul terme du vocabulaire politique courant qui évoque une idée de sélection du pouvoir, fondée sur une supériorité qualitative. Sartori propose en bon poppérien de retourner la charge de la preuve. Il affirme alors que soutenir l'idée que l'élitisme a en tant que tel une implication antidémocratique perpétue une supercherie méthodologique qu'il convient de rejeter sur la base d'un raisonnement logique. En effet, si l'existence dans chaque société d'élites dirigeantes ou gouvernantes est une donnée de fait, un tel fait ne peut être ni démocratique ni antidémocratique, car ce qui va l'encontre de la démocratie c'est de poursuivre des fins antidémocratiques et non de rechercher la vérité expérimentale. Par conséquent, une bonne démarche scientifique conduit le chercheur en sciences sociales à ne pas émettre des jugements de valeurs sur la hiérarchie des valeurs tant que nous n'apercevons pas le type de relations qu'un auteur établit entre les

faits et celles-ci. Or, les élites constituent l'équivalent moderne de l'idée ancienne de *meliores pars*. Est-il donc vraiment sage de rejeter ce concept ou en tout cas de renoncer à employer le terme qui nous permet d'exprimer cette idée ? On peut répondre par la négative à cette question car nous avons souvent besoin dans nos travaux de sociologie politique de distinguer entre le pouvoir *de facto* et le pouvoir fondé sur le droit, entre *ceux qui dirigent* (la classe politique existante) et *ceux qui sont capables de diriger* (les élites politiques potentielles). Pour cela nous devons être capables de parler d'élites sans faire de complexes de culpabilité. Bernard Manin dans sa lecture de la théorie du gouvernement représentatif ne décrit pas autre chose lorsqu'il met en avant le « caractère aristocratique de l'élection » (le terme aristocratique pouvant ici être remplacé par « élitiste » ou « oligarchique ») : « les représentants élus doivent seulement être perçus comme supérieurs, c'est-à-dire présenter un attribut (ou un ensemble d'attributs) qui d'une part est jugé favorablement dans un contexte culturel donné, et que d'autre part les autres citoyens ne possèdent pas ou pas au même degré » (1995, p. 187). Pour Manin le principe électif dans le cadre de la démocratie représentative est en soi de nature élitiste.

La fausse question du pluriel et du singulier

L'autre source de problèmes dans l'usage du concept d'élite(s) provient de l'opposition entre le singulier et le pluriel. Existe-t-il *une* élite ou *des* élites ? Là encore, l'héritage parétien mérite une discussion dans la mesure où il usa du concept d'élite au singulier et au pluriel (Albertoni 1987, p. 152). En outre, pour rendre les choses plus complexes, Pareto lui donna deux acceptions : ceux qui sont les meilleurs dans leur domaine d'activité (notion d'excellence) et ceux qui composent un groupe minoritaire occupant une place supérieure dans la société (notion de prééminence) du fait de leur mérite, de leur culture ou de leur richesse (1902-1903, 1916). Il existe ainsi pour Pareto à la fois *une* élite dirigeante au singulier et *des* élites non dirigeantes au pluriel. Il est clair que lorsque Pareto, parfaitement bilingue, écrit *Classi elette* (les élites) dans le *Traité de sociologie générale*, il oppose la méritocratie mandarinale sur laquelle les politiciens français de l'époque tentaient de construire l'ordre

démocratique au marasme politique de l'Italie libérale (cf. chapitre 1). Le malentendu parétien qui sépare d'abord les sujets de Victor Emmanuel III et les citoyens de la III^e République a été entretenu en France par les idéologies de droite ou de gauche durant le xx^e siècle. À cela s'ajoute la lutte intellectuelle qui l'oppose à Marx et qui se traduit, à l'instar de Mosca, dans une volonté de légitimer le rôle des minorités dirigeantes entretenant une confusion dans la définition des élites comme « groupes choisis », *les élites*, et aussi comme de groupes limités dotés de pouvoirs politiques, *l'élite* (*Dictionnaire de la sociologie*, cf. art. Guillemain, 20 p. 302-311). C'est en s'appuyant sur ce postulat de départ que les auteurs du *Dictionnaire critique de la sociologie* soulignent l'impossibilité de faire un choix entre l'usage du pluriel et du singulier (Boudon, Bourricaud, 1982, p. 225-232). Nous démontrerons que ce type de posture amène le chercheur à confondre abusivement l'existence d'une pluralité d'élites (un fait sociologique) et une question de recherche, la formation d'une élite (d'un groupe social ou politique) dont il faut vérifier empiriquement la réalité (cf. deuxième partie de l'ouvrage).

Une fois de plus la question de l'opposition entre l'usage du singulier et l'usage du pluriel renvoie à une double dérivation portée à l'encontre de Pareto et de Wright Mills. Rappelons ainsi que Mills (1956) pose la problématique de la constitution d'une élite du pouvoir comme le résultat d'une recherche et non comme un fait sociologique donné (cf. chapitre 5). Dans sa recherche, Mills montre implicitement *a priori* qu'il existait une pluralité d'élites (les militaires, les industriels, les politiques) dans la société américaine des années 50 qui progressivement en s'agrégeant autour de la défense d'un intérêt commun dans le but d'influencer le processus de prise de décision politique tendent à effacer leur singularité originelle. C'est donc *a posteriori*, au terme d'un processus d'homogénéisation sociologique, que l'on peut affirmer la formation d'une élite du pouvoir. Autrement dit, même au cœur de la démarche moniste, on voit bien qu'il existe une pluralité de groupes d'élites qui se transforme en un groupe unique.

Rappelons plus généralement que parler de l'élite, au singulier, conduit à opposer ceux qui sont considérés comme les meilleurs à tous ceux qui, sans forcément être dénués de talents, ne se distinguent pas de la masse de

leurs semblables. Appliqué à la question du politique, cela renvoie à la notion d'élite dirigeante, d'élite gouvernementale, voire d'élite politique, c'est-à-dire à ceux qui ont les « capacités » nécessaires pour exercer le pouvoir. Ici, l'usage d'élite au singulier peut renvoyer à deux significations différentes : d'abord, accréditer l'idée que ceux qui sont au pouvoir sont effectivement les meilleurs, et en ce sens qu'ils possèdent plus que d'autres les qualifications appropriées pour exercer les fonctions politiques qu'ils assument. Dans ce registre discursif, l'usage du terme « élite » légitime implicitement les gouvernants dans la mesure où ce sont les plus aptes à gouverner, et c'est pour cette raison qu'ils gouvernent. Mais derrière cette acception, on trouve une dérivation, proche mais différente, qui permet de saisir toute l'ambiguïté imputée à tort au vocable élite. L'élite dirigeante ou gouvernementale est toujours entendue comme celle qui possède (voire monopolise) au plus haut point le « talent » et surtout les « caractéristiques » facilitant l'accès aux échelons supérieurs de l'appareil d'État. La tentation de l'amalgame entre ces deux types de capacités participe à la délégitimation de la réalité élitaine. C'est sur la base de cette dérivation que dans les démocraties occidentales les discours populistes anti-élites puisent aujourd'hui leur source. La force de ce procédé est renforcée ensuite par un habillage sociologique de la thèse du complot prenant la forme contemporaine du retour de « l'oligarchie ».

Élitisme et théorie du complot : une dérivation toujours latente

Il est un autre faux procès ou plutôt une dérivation qui fait de la théorie des élites, notamment dans sa version *elitism* américain, un terreau pour le développement de la théorie du complot. L'avancement du mythe d'une *ruling class* cohérente, consciente et conspirante (théorie des « trois C ») a favorisé la confusion des genres avec la théorie du complot (Meisel, 1958). Robert Dahl a bien montré dans sa critique de l'élite du pouvoir que la limite de cette théorie était sa dimension régressive et son infalsifiabilité (1958). Dahl montre que lorsque que l'on prouve qu'il n'existe pas une élite du pouvoir (pas de preuve empirique), on rétorque qu'il y en a une « derrière » (régression) et ainsi de suite jusqu'à l'infini (1958). À cela s'ajoute l'argument fallacieux que si l'on ne dénonce pas le « complot »,

c'est que l'on en fait partie ! Partant de là, la théorie du « complexe militaro-industriel » a connu et connaît encore le succès (p. ex. la seconde guerre d'Irak), dans la mesure où elle est fondée sur un raisonnement simple qui permet aux individus de prétendre comprendre comment et pourquoi la collusion entre le pouvoir économique et le pouvoir militaire conduit toujours à la formation d'une élite dotée d'un intérêt commun et qui prétend toujours gouverner le monde

En France, l'introduction du concept d'élitisme est récente (les années soixante) dans la mesure où il est amené à remplacer le « mandarinisme » pour dénoncer l'institutionnalisation d'une catégorie dirigeante particulière : « l'énarchie »¹⁴. Il est intéressant de mettre en avant que le débat sur l'élitisme à la française apparaît après la controverse sociologique qui opposa Pierre Bourdieu à Raymond Boudon sur les « mérites » du système scolaire français, en même temps que la parution du pamphlet critique sur « l'énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise » à la veille du mouvement étudiant de mai 1968. Dès lors, la problématique fut posée autour de la formule de « l'élitisme républicain ». Soulignons d'un point de vue sémantique que l'élitisme républicain est la parfaite *contradictio in adjectio* (Azimi, 2006, p. 53). En effet, l'idéologie républicaine s'est construite sur le principe de l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation (publique) et par ce biais la possibilité d'intégrer (via le concours) les plus hautes marches de l'État. Le système des grandes écoles a été développé à cette fin. Mais comme le note finement le politologue de Princeton Ezra Suleiman, la face cachée de l'élitisme à la française dans ce cas de figure provient du cumul des fonctions d'authentification et de légitimation par cette élite qui a eu l'habileté de faire accepter par la société tout entière ses propres normes de compétences (1976, p. 278-280). Pour lui, les grandes écoles et les grands corps non seulement créent l'élite mais établissent les conditions de sa reconnaissance. C'est donc sur ce fondement sociopolitique que la controverse autour de l'élitisme fut instruite en France.

La version française de la dérivation entre élite et théorie du complot est différente même si la logique est identique. Les marchands de canons sont remplacés dans leur rôle par une « oligarchie d'État » s'auto-reproduisant qui aurait confisqué le pouvoir de gouvernement au peuple (cf. chapitre 8).

Le développement du discours contre l'énarchie emprunte en bien des points des éléments conduisant à un amalgame avec les thèses du complot. Les éléments qui tendent à faire croire à une conspiration reposent sur le triptyque suivant : une institution, l'École nationale d'administration ; une élite, les énarques ; un type de régime, l'énarchie. Arrêtons-nous ici sur ce cas dans la mesure où il constitue un exemple de dérivation quasi-paradigmatique. Précisons tout d'abord en accord avec l'historien de l'administration Pierre Legendre que l'ENA peut être perçu comme le miroir réfléchissant du nationalisme français (1999). En effet, il n'est pas de formation de gens de pouvoir (les énarques) sans support de civilisation, sans un jeu d'images et de paroles où s'inscrivent les pratiques journalières de la légitimité (*ibid.*, p. 7). En poussant plus loin la réflexion, on pourrait considérer que les énarques constituent une des « passions françaises » au sens où Theodore Zeldin les identifie. On sait par notre propre expérience de chercheur que pour les citoyens-électeurs français le rôle des énarques est perçu alternativement à travers deux registres antagonistes. D'un côté, les énarques renvoient à une « élite de l'État » dont les compétences acquises à partir d'une sélection solide et d'un parcours dans les sommets politico-administratifs de l'État les autorisent à prétendre à l'art de « bien gouverner ». En revanche, l'autre perception est très négative. Les énarques forment un groupe social homogène et ils monopolisent les ressources politiques (*i.e.* postes de pouvoir) non seulement en jouant de leur compétence, mais surtout en étant les seuls à posséder des « aptitudes exceptionnelles » (maîtrise de la reproduction et des codes de conduites) pour faire leur chemin au cœur de l'État, reformant ainsi une caste (Suleiman, 1976). L'imbrication permanente de ces deux registres de perception fait que les énarques constituent en quelque sorte un Janus élitique. Or, cet amalgame propice au sentiment d'un complot est fallacieux. Il est néanmoins facilité par le jeu léonin de certains leaders de la classe politique qui y trouvent un moyen propice à la mobilisation de l'électorat populaire réceptif à ce type d'argument en période de crise.

¹ D'après le dictionnaire en ligne, édité par le CNRS, le TLF, c'est en 1176 *a vostre eslite* « à votre choix » (CHR. De Troyes, Cligès, éd. A. Micha, 4233) que le mot apparaît. À la fin du ^{xiv}^e *élite* désigne « ce qu'il y a de meilleur » (CHR. De Pisan, *Livre du duc des vrais amans*, éd. M. Roy, t. 3, 71, 396).

² « *Élite*. 1° Ce qu'il y a d'élui, de choisi, de distingué. L'élite de la noblesse (...). D'élite, qui est de premier choix. 2° Il se dit aussi des choses. J'ai eu l'élite de ses livres. Syn. Élite, fleur. Ces

deux mots expriment ce qu'il y a de meilleur entre plusieurs objets de même sphère : l'élite de l'armée (...) et l'élite emporte toujours l'idée d'une élection ».

3 En s'inspirant d'Athènes, il écrit : « Donc, ce gouvernement serait au fond démocratique ? Oui, si l'on considère l'unanime dévouement du peuple, le travail spontané de tous. Nul ne commande. Mais, au fond, on voit bien que ce qui domine en toute chose élevée, c'est une élite intelligente, une aristocratie d'artistes. La Cité n'est point bâtie ni organisée par tout le peuple, mais par une classe spéciale, une espèce de corporation ». (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k229162g>).

4 James Meisel propose dans son ouvrage en supplément le texte suivant de Mosca, *The Final Version of Theory of the Ruling Class* : « Today, a whole new method of political analysis attempts to draw attention to that very fact ; its major purpose is to study the formation and organisation of that ruling stratum which in Italy is by now generally known by the name of *political classes* — an expression which together with the terme *elite*, used by Pareto, begins to find international acceptance » (Meisel, 1958, p. 383).

5 Au début des années soixante-dix, alors que le marxisme et le structuralisme dominaient la scène intellectuelle française, Pierre Birnbaum fut l'un des premiers chercheurs à investir ce terrain de recherche en consacrant sa thèse à l'étude de la structure du pouvoir au États-Unis. (cf. le DVD P. Birnbaum, *Penser l'État*, Montpellier, Pôle Sud multimédia, à paraître).

6 Les différents paradigmes (monistes et pluralistes) seront développés dans les chapitres 5 et 6. Nous insistons ici uniquement sur les innovations méthodologiques qui ont enrichi la boîte à outils des sociologues tout en dotant la sociologie des élites de méthodes propres. Ces méthodes sont fondées sur la mise en place de dispositifs d'enquête de terrain complexes et novateurs liés au traitement de la question « *Qui gouverne ?* ». En cela elles vont plus loin que les travaux qui pratiquaient une corrélation entre le *background social* et les parlementaires ou les *decision makers* (Dogan 1961 ; Matthews, 1964 ; Marvick 1976).

7 CEVIPOF : Centre de recherches politiques de Sciences Po.

8 Nous renvoyons ici à la lecture de l'ouvrage de méthode de Lewis Anthony Dexter qui en s'appuyant sur de nombreux entretiens avec les membres du Congrès des États-Unis décrit finement toute la spécificité de cette pratique (1970). Pour lui, il s'agit avant tout d'entretiens qui doivent être non standardisés dans la mesure où le chercheur doit laisser une importante marge de manœuvre aux élites interviewées.

9 Samy Cohen dans son étude *Les conseillers du Président* (PUF, 1980) a montré comment l'on pouvait essayer d'opérationnaliser dans le cadre d'un entretien la notion « d'influence », sans l'aborder directement, en construisant au préalable certains indicateurs (cité dans Cohen, 1999, p. 36).

10 On suivra ici les remarques d'Ezra Suleiman qui nous met en garde contre tout phénomène de *going native*, à savoir une identification progressive du chercheur avec le public qu'il observe, son travail scientifique devenant alors impossible (1999, p. 271).

11 Mentionnons ici que les travaux sur les rapports entre les élites militaires et les élites politiques montrent que l'on arrive à « faire parler la grande muette ». Dans cette perspective, Morris Janowitz a montré comment les entretiens permettaient d'affiner l'analyse des trajectoires professionnelles des sommets de la hiérarchie militaire aux États-Unis (1960). Les travaux plus récents de Samy Cohen sur les interactions entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire confrontés au processus de prise de décision ont montré que l'on pouvait interviewer les plus hauts responsables sur des sujets proches du « secret défense » (1994).

[12](#) Face à la critique de l'usage d'un concept à forte connotation idéologique (celui d'élite), Ralph Miliband plaide le fait que le concept dans les sciences sociales anglo-américaines est considéré comme suffisamment neutre, tout en admettant qu'il en aille différemment dans le cas de la France : « *incidentally, it may still have much more ideological ring in its French usage than in its English one* » (1970, p. 54).

[13](#) L'élitisme (substantif masculin, péjoratif) est défini comme « une politique qui vise avant tout à former et à sélectionner une élite intellectuelle » (dictionnaire TLF). Nous verrons plus loin que cette politique dans le cas français constitue un véritable oxymoron autour de ce que l'on appelle « l'élitisme républicain ».

[14](#) C'est le titre d'un pamphlet rédigé par trois énarques, Jean-Pierre Chevènement, Alain Gomez et Didier Motchane sous le pseudonyme de Jacques Mandrin (1967). Les auteurs dénoncent l'élitisme de l'ENA, véritable machine à produire une « noblesse d'État », qui sous la V^e République a la propension à monopoliser tous les pouvoirs.

PREMIÈRE PARTIE

La genèse européenne du paradigme élitiste : les élites comme groupe « choisi »

Il s'agit dans cette première partie de revenir sur la genèse de la théorie des élites en Europe occidentale entre la fin du ^{xix}^e siècle et le début du ^{xx}^e. Le contexte bien particulier de l'émergence de ce paradigme mérite d'être souligné dans la mesure où il permet de comprendre les aléas de sa diffusion. Dans cette perspective, deux dimensions seront rappelées.

La première dimension, souvent occultée, est celle qui lie le concept d'élite au développement de la sociologie et de la science politique en tant que disciplines académiques. Pour Pareto, l'élite est un fait sociologique à partir duquel on est à même de construire un outil permettant d'analyser comment le pouvoir dans les sociétés modernes se transmet et se transforme. Pour Mosca, la classe politique (qui deviendra progressivement la classe d'élite) est un concept qui permet de discuter l'efficacité ou encore l'inefficacité des régimes politiques représentatifs comme la démocratie. Pour Michels, le constat d'une « loi d'airain de l'oligarchie » à l'intérieur même des organisations partisans altère les mécanismes de la représentation politique. En paraphrasant John Higley et Michael Burton, on peut reconnaître que l'apport majeur des pères fondateurs des théories élitistes c'est d'avoir montré l'inévitabilité de l'émergence et de la centralité des élites politiques dans les sociétés modernes (2006). La théorie est forgée par des auteurs qui s'inscrivent

dans une critique de l'approche marxiste des sciences sociales. Cette tendance est particulièrement forte chez Vilfredo Pareto, économiste de formation, qui construisit son approche sociologique des élites dans un ouvrage consacré à la critique des *systèmes socialistes* (1900-1902). Ce facteur n'est pas sans importance pour comprendre que dans des pays comme la France où le marxisme et le structuralisme allaient s'imposer de façon durable dans les sciences sociales, notamment après la seconde guerre mondiale, le concept d'élite connut un faible écho. C'est aussi dans cette logique que les concepts de classes sociales et d'élites furent posés comme antinomiques ou alternatifs, alors que la relecture de ces auteurs permet de voir au contraire qu'ils peuvent avoir une complémentarité analytique (Etzioni-Halévy, 1997).

La deuxième dimension découle du contexte historique et sociopolitique durant lequel ces thèses ont été avancées. Cette période du point de vue de la sociologie historique des régimes politiques est bien particulière car elle correspond à un double mouvement caractérisant la modernisation des sociétés occidentales. D'un côté, celui de la fin des « autoritarismes classiques » (bonapartisme, bismarckisme, etc.) et de la mutation des régimes censitaires en démocraties représentatives et libérales. De l'autre côté, c'est la révolution bolchevique de 1917 ouvrant la voie aux régimes communistes et l'ère des « démocraties populaires », et son pendant l'avènement du fascisme. Or il est un fait incontestable : « l'école italienne » des élites a la particularité d'être née dans le pays où fut inventé le fascisme (Busino, 1968). Néanmoins, l'amalgame occasionné entre des auteurs qui se montraient sceptiques sur les chances de réussite de l'institutionnalisation de la démocratie libérale et leur contribution à la théorisation du régime fasciste est plus contestable¹. Sans prétendre affirmer ou infirmer ces éventuelles « collaborations » aux fascismes, nous discuterons plus longuement dans les chapitres consacrés à ces auteurs cette question qui ne fut pas sans effet quant au devenir du paradigme élitiste dans les sciences sociales. Cependant, il sera nécessaire d'expliquer l'écart de jugement entre un Raymond Aron qui avant-guerre déclare que Pareto « a forgé les termes et les thèmes de la propagande totalitaire » (1946, réédition) et le travail de James Burnham, ancien trotskiste qui dans *Les machiavéliens, défenseurs de la liberté* (1949) inverse la

problématique.

Par ailleurs, le débat ouvert par Albert O. Hirschman (1991), qui inclut dans son étude de la genèse de la rhétorique réactionnaire des auteurs comme Pareto, Mosca et Michels (entre autres), mérite d'être laissé de côté, non pas parce que ces auteurs ne l'auraient pas été, mais simplement parce que nous avons fait le choix de rendre compte au plus près de leurs contributions à l'élaboration d'un courant de la sociologie politique. À cette fin, nous faisons le choix de présenter les modèles explicatifs ayant une « utilité » pour la démarche sociologique, quitte à laisser de côté le poids des origines sociales et politiques de leurs auteurs. D'ailleurs, cette stratégie d'écriture, qui n'empêche nullement de rappeler à tout moment le contexte sociopolitique dans lequel ont été produits ces travaux, est la seule qui permette d'unir dans un même ouvrage Pareto et Mosca d'une part, et Gramsci, Burnham et Mills, d'autre part. En effet, comment sinon expliquer que « l'enfant terrible » (en français dans le texte) de la sociologie américaine Charles Wright Mills (Meisel, 1965, p. 22 ; Horowitz, 1983), homme de la gauche radicale, ait pu avoir comme source d'inspiration les « réactionnaires » Mosca et Pareto (Mills, 1967 [1959] p. 205-208). Pour passer outre cela, on peut retenir deux postures : soit on croit à un « effet Atlantide » (traversée de l'Atlantique) improbable et surtout improuvable conduisant à une inversion idéologique des théories, soit on accepte l'invitation à la pratique de « l'imagination sociologique » chère à Mills (cf. chapitre 5).

Cette première partie de l'ouvrage aborde la question de la naissance du courant élitiste à partir des œuvres d'un certain nombre d'auteurs européens du début du xx^e siècle. Dès lors, nous discuterons tout d'abord l'apport de Vilfredo Pareto dans la genèse de la théorie des élites, tant celui-ci contribua à en faire un fait sociologique (chapitre 1). Ensuite, il s'agira de montrer comment Gaetano Mosca articule l'analyse des élites avec celle des régimes politiques à travers le prisme de la « classe politique » (chapitre 2). Nous soulignerons enfin le rôle d'autres auteurs, tels que Michels, Gramsci, Ortega y Gasset et Mannheim dans l'enrichissement du dispositif théorique (chapitre 3).

¹ Sur ce point, on renvoie à l'analyse magistrale de Juan Linz qui souligne deux particularités du fascisme. Premièrement, il souligne le fait que le fascisme dans le contexte des années 1920 en

Italie constitue une voie politique alternative entre une démocratie représentative dévoyée et le socialisme qui trouve un fort écho dans la société italienne. Ensuite, il montre que c'est un régime qui s'appuie sur un leadership politique particulier qui rejette en général les soutiens de type élitare (Linz, 2000 [2006]).

Chapitre 1

Vilfredo Pareto. Les élites, un fait sociologique « presque » parfait

Le choix de commencer la présentation des théories des élites par Vilfredo Pareto conduit à forcer quelque peu la chronologie historique car s'il est certain que c'est lui qui, en raison de sa double culture italienne et française, a imposé le terme d'élite (*classe eletta*) dans la sociologie naissante, on sait que Gaetano Mosca avait déjà jeté les bases d'une théorie de la classe dirigeante (1883 et 1896)¹. Renzo Sereno a montré comment le jeu sémantique et terminologique entre *classe politica* chez Mosca et *classi eletta* chez Pareto (en raison de l'insuccès en italien du gallicisme *le elette* – l'élite), avait masqué deux approches très différentes du même problème (1952, 1962). La justification de cette stratégie de présentation réside dans le fait que Pareto pose les bases, certes imparfaites, d'une véritable sociologie des élites. Toutefois, même si nous allons reprendre à notre compte les apports essentiels de la belle biographie consacrée par Samuel Finer au maître de Lausanne, nous irons plus loin dans l'interprétation en montrant que la démarche de Pareto dépasse largement le cadre de la théorie politique pour affecter l'ensemble de la sociologie (1966, p. 86-87). Le sociologue de Lausanne fait apparaître dans ses différents écrits sur la notion d'élite deux dimensions (nous préférons ce terme à celui de définition) qui malheureusement ont été plus ou moins occultées. La première l'a conduit à affirmer que les élites constituent *un fait social indiscutable* et qu'il mérite d'être traité avec objectivité (Busino, 1968, 1988). Sans trop s'avancer sur ce point et les différents développements historiques du concept, on peut d'ores et déjà remarquer qu'il ne fut pas trop suivi sur ce point. Pourtant son ambition sociologique résidait dans la création d'une catégorie d'analyse, plus neutre et plus sociologique que

celle d'aristocratie, pour expliquer le phénomène de dégénérescence historique des oligarchies. La seconde dimension sociologique mise en avant, et que beaucoup de chercheurs n'ont pas saisie, réside dans le fait qu'il est un penseur de l'hétérogénéité sociale des élites (Zuckerman, 1977, p. 334 *sqq.*).

Nous insistons fortement sur ce point dans la mesure où il a généré des amalgames qui d'un côté ont fait de Pareto l'initiateur du monisme et de l'autre côté celui qui a initié le faux débat entre l'élite *versus* les élites (cf. prodégomènes). Une partie de l'ambiguïté pluriel/singulier est liée aux effets de traduction entre le français et l'italien (Valade, 1990, p. 279 *sqq.*). Soulignons que chez Pareto le concept d'élite est introduit pour mesurer le succès avec lequel les acteurs sociaux déploient leurs activités. Partant de là, il aborde initialement l'élite à l'intérieur de branches d'activités sociales en classant en haut de la hiérarchie celle qui possède les « capacités » les plus élevés. Ensuite, lorsqu'il s'intéresse à la question des « élites du pouvoir », il oppose l'élite gouvernementale à l'élite non gouvernementale, (Busino, 1998, p. 55) et non comme le mentionne Bourricaud et Boudon en opposant « une élite dirigeante au singulier et des élites non dirigeantes au pluriel » (1982, p. 225). Certes, on peut reprocher à Pareto de faire un usage peu contrôlé du pluriel et du singulier, mais il est bien, comme nous allons le montrer dans ce chapitre, un penseur critique de l'hétérogénéité sociale des élites. De plus, cette fausse opposition est fondée sur une confusion qui conduit à faire de Pareto un inspirateur du monisme à l'américaine (Burnham, Mills, Meisel) et à la française (Bourdieu, Lewandoski). Ce qu'il n'est tout simplement pas.

Un travail récent sur les conditions sociales de réception et d'appropriation de la théorie des élites aux États-Unis montre que la sociologie de Pareto, même si elle fut traduite en anglais par Arthur Livingston (également traducteur des œuvres de Mosca), par son écho dans les années 1920-1930 à Yale et encore plus à Harvard, a plutôt conduit à fonder l'approche pluraliste des élites (Grynzspan, 1999, p. 35). Bien au contraire, les monistes, si l'on suit les exemples significatifs de James Meisel et Charles Wright Mills, ont cherché leur inspiration dans des relectures très personnelles de la thèse sur la *ruling class* de Mosca

(cf. chapitre 2). Ces deux auteurs inscrivent explicitement leur thèse, d'une part celle du mythe de la classe dirigeante (le modèle des « trois C ») et d'autre part celle sur l'omnipotente élite du pouvoir, dans une filiation « moscaïenne » (Meisel, 1958). Dès lors, il convient de revenir sur l'origine du postulat parétien, à savoir que l'existence des élites constitue un fait social repérable dans toutes les sociétés et que la sociologie qui en découle permet de mettre en lumière leur rôle dans les secteurs de l'activité sociale et dans les activités de gouvernement. Par la suite, nous montrerons comment l'analyse de la circulation des élites permet de penser les élites à partir d'une théorie de l'action (logique et non logique), générant ainsi une approche originale des dynamiques élitaires. Enfin, nous finirons par la discussion de la controverse qui l'a opposé à son concitoyen et co-théoricien des élites, Gaetano Mosca.

Vilfredo Federico Damaso Pareto (Paris, 15 juillet 1848 – Céligny, Genève, 19 août 1923)

Vilfredo Pareto est né en 1848 à Paris d'un père italien et d'une mère française. Son père, le marquis Raffaele Pareto, génois, exilé pour raisons politiques, était ingénieur en hydrologie.

Vilfredo Pareto a reçu une éducation scolaire mixte, française et italienne, qui se termina par l'obtention d'un diplôme en ingénierie à l'université polytechnique de Turin (1870). Il travailla ensuite en tant qu'ingénieur civil pour les chemins de fer italiens et ensuite pour l'industrie privée.

En 1886, il obtient un poste de maître de conférence à l'université de Florence. Durant cette première étape de sa carrière d'enseignant, il s'engage politiquement autour de la défense du libéralisme (libre-échangeisme) et contre le socialisme, le militarisme et le protectionnisme du gouvernement italien. Ses nombreux articles et conférences polémiques lui ont attiré des problèmes avec les autorités politiques de son pays. Il lui fut interdit d'enseigner l'économie politique.

En 1893, il est appelé par Léon Walras, économiste français fondateur du « marginalisme », pour lui succéder à la chaire d'économie politique de l'université de Lausanne (Suisse). C'est à partir de cette chaire qu'il battit son œuvre (plus de quatorze ouvrages) d'économiste tout d'abord et ensuite de sociologue.

Sa théorie économique fut élaborée essentiellement dans deux ouvrages majeurs, *Cours d'économie politique* (1896) et le *Manuel d'économie politique* (1906). Représentant de l'école de Lausanne et du courant néo-classique, il a contribué à modifier les principes de la valeur utilité. Ainsi, l'optimum de Pareto établit que l'utilité (le bien-être) d'aucun individu ne peut être augmentée sans que ne soit réduite l'utilité d'un autre individu.

Dans un même temps, l'élaboration d'une critique du socialisme marxien dans *Les systèmes socialistes* (1900-1902), qui lui vaut le qualificatif de « Karl Marx de la bourgeoisie », le conduit à initier les bases de sa démarche sociologique. La publication de

son monumental *Traité de sociologie générale* en 1916 lui permet d'élaborer sa théorie des actions logiques et des actions non logiques. C'est aussi dans le cadre de ces deux ouvrages qu'il avance sa sociologie des élites. (Busino, 1968, p. 7-13).

L'hétérogénéité des élites comme fait sociétal

Comme le fait justement remarquer l'auteur des *Étapes de la pensée sociologique*, il y a deux approches de l'élite chez Pareto : d'une part, celle qui pose comme un invariant sociologique l'existence d'élites sociales par branche d'activité et d'autre part, celle qui s'attaque à la question du renouvellement de l'élite gouvernementale (Aron, 1976 p. 459). Raymond Aron précise dans sa préface au *Traité de sociologie* que l'hétérogénéité sociale (distinction de l'élite et de la masse) pour un trait structurel de toute société connue – tout comme l'emploi de la force ou de la ruse (« lions » *versus* « renards ») – par ces dernières pour se maintenir en position de domination : « la dernière partie du *Traité* dans laquelle s'unissent une philosophie sceptique de l'histoire et la tradition (V. Pareto, *Traité de sociologie*, édition 1968, p. 24) ». Examinons tout d'abord le premier aspect de sa contribution à la genèse de la sociologie des élites. Nous consacrerons ensuite un plus long développement à la question consubstantielle des élites gouvernementales et de leur circulation. Rappelons que s'il a posé progressivement les bases de son approche sociologique des élites dans son premier article consacré à la théorie sociologique en 1900² et ensuite dans son ouvrage portant sur la critique des systèmes socialistes (1902)³, ce n'est que dans le *Traité de sociologie générale* (1916) qu'il synthétise et rend opératoire cette double approche.

Tout d'abord, c'est en partant d'une réflexion sur les classes supérieures, celles qui sont généralement les plus riches qu'il affine pour la première fois la notion d'élite : « Ces classes représentent une élite, une aristocratie (dans le sens étymologique grec : meilleur). Tant que l'équilibre social est stable, la majorité des individus qui les composent apparaît éminemment douée de certaines qualités, bonnes au mauvaises d'ailleurs, qui assurent le pouvoir » (Pareto, SS, 1978, p. 8). Dans le prolongement de cette définition, il initie la première étape de sa réflexion sur la dégénérescence des aristocraties qui donnera naissance au modèle de la circulation des

élites. Laissons momentanément ce point de côté pour mieux appréhender les éléments clefs de son approche des élites sociales. Le premier réside dans la volonté de saisir les élites en fonction de leur « prétendue » capacité supérieure. Le second dans la mise en place implicite d'une approche stratifiée des branches de l'activité sociale pour dépasser le raisonnement en termes de classes sociales. Mais c'est de la caractérisation des « capacités » de l'élite que Pareto va aller le plus loin. Aux yeux de certains de ses commentateurs, il s'agit d'une approche psychologisante de la réalité des élites. Il est vrai que l'on peut voir chez Pareto le pendant élitiste de la psychologie des foules chère à Gustave Le Bon. Il est indéniable qu'en ayant recours à des critères tels que la compétence, la force de caractère ou encore le recours à la ruse, son propos relève plus du registre de la psychologie que de celui de la sociologie. Néanmoins, nous allons réduire cet aspect de l'œuvre pour mieux souligner l'apport de sa méthode au développement de la sociologie. Ici, une fois épurée du travers psychologisant, la réflexion qu'il construit autour de l'identification de groupes d'élites sociales permet de voir comment Pareto fonde un courant sociologique centré sur les interactions entre individus et sociétés. Même si, en accord avec Aron, on reconnaît que c'est sur ce point que sa sociologie des élites est la plus discutable, nous montrerons que cette grille de lecture sociologique (*i.e.* critères, indicateurs) de la réalité des capacités élitaires relève du raisonnement sociologique. Dès lors, il est nécessaire de prendre appui sur les critères de classification des élites pour ensuite discuter leur pertinence sociologique.

Traité de sociologie générale (1968, p. 1296-1297)

§ 2027. Supposons donc qu'en toutes les branches de l'activité humaine, on attribue à chaque individu un indice qui indique ses capacités, à peu près de la manière dont on donne des points aux examens, dans les différentes matières qu'enseignent les écoles. Par exemple, à celui qui excelle dans sa profession, nous donnerons 10. À celui qui ne réussit pas à avoir un seul client, nous donnerons 1, de façon à pouvoir donner 0 à celui qui est vraiment crétin. À celui qui a su gagner des millions, que ce soit bien ou mal, nous donnerons 10. À celui qui gagne des milliers de francs, nous donnerons 6. À celui qui arrive tout juste à ne pas mourir de faim, nous donnerons 1. À celui qui est hospitalisé dans un asile d'indigents, nous donnerons 0. À la femme politique, telle l'Aspasie de Périclès, la Maintenon de Louis XIV, la Pompadour de Louis XV, qui a su capter les bonnes grâces d'un homme puissant, et celui qui joue un rôle dans le gouvernement qu'il exerce de la chose publique, nous donnerons une note telle que 8 ou 9. À la gourmandine qui ne fait que

satisfaire les sens de ces hommes, et n'a aucune action sur la chose publique, nous donnerons 0. À l'habile escroc qui trompe les gens et sait échapper aux peines du code pénal, nous attribuerons 8, 9 ou 10, suivant le nombre de dupés qu'il aura su prendre dans ses filets, et l'argent qu'il aura su leur soutirer. Au pauvre petit escroc qui dérobe un service de table à son traiteur et se fait mettre la main au collet par les gendarmes, nous donnerons 1. À un poète comme Musset, nous donnerons 8 ou 9, suivant les goûts. À un rimailleur qui fait fuir les gens en leur récitant ses sonnets, nous donnerons 0. Pour des joueurs d'échecs, nous pourrions avoir des indices plus précis en nous fondant sur le nombre et le genre des parties qu'ils ont gagnées. Et ainsi de suite, pour toutes les branches de l'activité humaine.

§ 2028. Prenons garde que nous traitons d'un état de fait, et non d'un état virtuel. Si quelqu'un se présente à l'examen d'anglais en disant : « Si je voulais, je pourrais savoir très bien l'anglais. Je ne le sais pas, parce que je n'ai pas voulu l'apprendre », l'expert répondra : « le motif pour lequel vous ne le savez pas ne m'importe nullement : vous ne le savez pas, je vous donne 0 ». Si, de même, on disait : « cet homme ne vole pas, non parce qu'il ne saurait pas, mais parce qu'il est un honnête homme », nous répondrons : « très bien, nous l'en louons mais comme voleur nous lui donnons 0 ».

§ 2029. Il est des gens qui vénèrent Napoléon 1^{er} comme un dieu ; il en est qui le haïssent comme le dernier des malfaiteurs. Qui a raison ? Nous ne voulons pas résoudre cette question à propos d'un sujet tout à fait différent. Bon ou mauvais, il est certain que Napoléon 1^{er} n'était pas un crétin, ni un homme insignifiant, comme il y en a des millions. Il avait des qualités exceptionnelles, et cela suffit pour que nous le placions à un degré élevé. Mais par là nous ne voulons nullement préjuger des questions qu'on pourrait poser sur l'éthique de ces qualités ou sur leur utilité sociale.

§ 2031. Formons donc une classe de ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité, et donnons à cette classe le nom d'*élite*. Tout autre nom et même une simple lettre de l'alphabet, seraient également propres au but que nous nous proposons (§119).

Comme l'on fait remarquer de nombreux commentateurs à propos de la démarche sociologique de Pareto, celle-ci se fonde sur la méthode logico-expérimentale et se veut objective et neutre. C'est donc dans ce sens qu'il essaye d'appréhender l'élite en définissant le plus « neutrement » possible ceux qui auraient les « capacités » pour figurer en haut de la hiérarchie sociale. Il ne faut pas chercher un sens profond, métaphysique ou encore moral sous peine de s'inscrire dans une logique idéologique honnie par le sociologue de Lausanne (Guillemain, 1998). Dès lors, se demander qui a le droit d'y figurer (ou de ne pas y figurer) ou encore se demander ce qui contribue à établir l'existence d'une élite constitue la première étape du raisonnement sociologique. Pour Pareto, l'élite se compose de « ceux qui

ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité » (cf. encadré *infra*, § 2027). Les indices à partir desquels il évalue la capacité de l'élite, sur une échelle de 0 à 10, seraient attribuables comme les bonnes notes que l'on mériterait au concours de la vie (inspiration du système méritocratique français). Cette démarche permet alors d'appréhender l'élite sans prendre en compte la moralité ou encore l'utilité sociale de ses actions. Giovanni Busino précise à propos de cette tentative de classification deux éléments qui doivent retenir notre attention (1988, p. 56). Premièrement, les capacités sont pour Pareto la disposition naturelle de l'individu à exceller dans une activité déterminée. Deuxièmement, ce n'est pas l'existence de certaines capacités qui détermine la supériorité, mais bien le fait qu'un groupe social décide de valoriser telle ou telle capacité.

Même si la démonstration empirique n'est pas un point fort de la démarche de Pareto, on trouve toutefois dans les *Systèmes socialistes* une application moins abstraite de son mode de classification des élites. En analysant la « trajectoire élitare » des ouvriers syndiqués à partir de l'exemple du trade-unionisme britannique, il note que le fait d'être syndiqué et d'être socialiste constituent des indicateurs permettant de définir une élite prolétaire naissante en Angleterre. Dans sa discussion critique de la lutte des classes, Pareto revient sur le rôle des ouvriers syndiqués au sein du prolétariat. Il s'intéresse plus particulièrement aux ouvriers syndiqués qui constituent le « prolétariat conscient » par opposition aux autres (les non syndiqués). Il souligne ensuite, en reprenant à son compte une étude sur le trade-unionisme, qu'une sélection s'opère entre les militants du syndicat. Il ne fait alors aucun doute que les « organisations trade-unionistes ont été autrefois une élite provenant des classes populaires, et voilà maintenant que ces mêmes classes enfantent une nouvelle élite, celle du néo-unionisme, qui se pose en rivale de l'ancienne et veut la déposséder de son influence. Si elle réussit à dominer dans le monde ouvrier, le lendemain de son triomphe verra surgir une nouvelle élite et une nouvelle compétition ». Pareto insiste sur la logique de reproduction et circulation des élites. Plus loin, il ajoute : « Les ouvriers syndiqués et socialistes sont réellement supérieurs aux ouvriers non syndiqués et non socialistes ; ils représentent une élite (note 1. Comme

toutes les élites, celle-ci n'est qu'une petite fraction de la population ; elle n'est même qu'une petite fraction du total des ouvriers), c'est chez eux que s'élabore la classe qui probablement gouvernera une partie de l'Europe... », (SS, 1978, p. 421 *sqq.*). On voit bien alors que les indicateurs de positions constituent autant de ressources qui permettent aux acteurs qui les détiennent de former une élite. L'exemple mobilisé ici lui permet d'aller plus loin en montrant dans ce cas précis qu'il s'agit de la formation d'un groupe de contre-élite qui sera amené à jouer un rôle important dans la transformation des régimes politiques. De plus, son intuition sociologique s'affine lorsqu'il mentionne que l'existence de ces capacités ne détermine pas une supériorité *in abstracto*, mais bien le fait qu'un groupe social (la classe ouvrière) décide de valoriser ce type de capacité. Par ailleurs, il est vrai que pour lui la supériorité, voire l'excellence dans certains comportements, est aussi un fait social. L'observation « empirique » de la mesure des capacités peut varier entre différentes branches d'activités et entre différentes époques. Dans la thèse ès sciences sociales réalisée par Marie Kolabinska (1912) sous la direction de Pareto on trouve un certain nombre de critères qui permettent de mieux définir l'élite et d'en faire une notion « différente du langage vulgaire ». Cette sociologue contribue à l'instar de son mentor à donner un sens empirique à la notion d'élite en approfondissant le travail de définition même si elle admet : « [qu'] il y a encore de grandes difficultés pour trouver exactement les critères qui nous permettent de décider si un individu appartient ou n'appartient pas à l'élite » (1912, p. 9).

Marie Kolabinska, *La circulation des élites en France*
(1912, p. 5-6)

La notion principale du terme élite est celle de supériorité ; c'est la seule que je retiens ; je laisse entièrement de côté les notions accessoires d'appréciation et d'utilité de cette supériorité. Je ne recherche pas ici ce qui est désirable ; je fais une simple étude de ce qui existe.

En un sens large, j'entends par élite d'une société les gens qui ont à un degré remarquable des qualités d'intelligence, de caractère, d'ingéniosité, des capacités de tout genre. On comptera donc, dans cette élite, les savants, les artistes, les guerriers, les capitalistes, les banquiers, les commerçants et les industriels, les financiers, les hommes politiques, les professeurs, les avocats, les ingénieurs, etc., ayant tous à un degré éminent les qualités de

leur classe.

En revanche j'exclus entièrement toute appréciation sur les mérites et l'utilité de ces classes. Si quelque pacifiste trouve qu'un grand guerrier est un grand malfaiteur, je ne discuterai pas avec lui, il me suffit que cet individu ait à un degré éminent des qualités de sa classe, pour le mettre dans l'élite...

Nous venons d'énumérer différentes catégories des individus composant l'élite ; on peut encore les classer de bien des manières. Pour le but que je me propose en cette étude, il convient de diviser l'élite en deux parties : une, que j'appellerai *M*, contiendra les individus de l'élite qui ont part au gouvernement de l'État, qui constituent ce que l'on nomme plus ou moins vaguement « la classe gouvernante » ; l'autre partie *N*, sera constitué par ce qui reste de l'élite, lorsqu'on en a séparé la partie *M*.

Par ailleurs, il est vrai que Pareto présente les capacités élitaires comme la résultante d'un état de nature, induisant un déterminisme sociologique auquel aujourd'hui on ne peut souscrire. Il va de soi qu'elles ne pourraient être que le produit d'interactions sociales, de socialisation ou encore d'intériorisation. À ce titre, on objectera en accord avec Busino que son approche des capacités renvoie à un processus d'acquisition sociale, conditionnée « par l'origine sociale, par les types plus ou moins différenciés de socialisation ; elle s'acquiert et se pratique d'ailleurs selon la condition de classe et la position de classe » (1988, p. 57). Or, Pareto reconnaît, lorsqu'il introduit la question de l'élite gouvernementale, que les capacités les plus valorisées dans une branche de l'activité sociale ne sont pas nécessairement convertibles en ressources pour l'exercice du pouvoir. Autrement dit, ce n'est pas parce que l'on fait partie d'une élite sociale sectorisée que l'on pourra automatiquement accéder à l'élite gouvernementale. Afin d'aller plus loin dans l'analyse sociologique des mécanismes d'ascension sociale et politique des élites, il élabore une construction théorique qui le conduit à distinguer au sein des logiques de l'action sociale les résidus et les dérivations.

Cette construction théorique est au cœur du *Traité de sociologie générale*. Elle doit permettre de comprendre et d'analyser les comportements sociaux, action logique et action non logique, en se délestant de toute subjectivité. Pour résumer succinctement la matrice parétienne qui ici est inductive, il convient de considérer les conduites humaines comme des dérivés concrets de l'action sociale. Pour ce faire, il

est nécessaire de restituer ce qui conduit les acteurs à exprimer des sentiments (les actions non-logiques) qui peuvent être appréhendés alternativement soit en tant que « résidus⁴ », soit à travers les « dérivations » (mises en forme pseudo-rationnelles). Pareto distingue six « classes » de résidus (*TSG*, § 888-1396) :

- 1) l'instinct des combinaisons ;**
- 2) la persistance des agrégats ;**
- 3) le besoin de manifester ses sentiments par des actes extérieurs ;**
- 4) les résidus en rapport avec la sociabilité ;**
- 5) l'intégrité de l'individu et de ses dépendances ;**
- 6) le résidu sexuel.**

Dit avec sa terminologie : « un résidu est par conséquent tout ce qui reste d'une action humaine décomposée ou disséquée après élimination des éléments variables » (Zetterberg, 2005, p. 6). La sociologie des élites mobilise essentiellement les résidus des classes 1 et 2 (à savoir les « instincts » de combinaison, d'innovation ou encore de conservation des acteurs sociaux). Pour Pareto, les élites sont par « nature » les personnes qui sont dotées d'une capacité particulière pour « combiner certaines choses avec d'autres choses de nature diverse ou similaire » (*TSG*, § 889). À partir de ces combinaisons, certaines d'entre elles (par branches d'activités sociales, c'est nous qui le rajoutons) innovent (la pénicilline), inventent (la machine à vapeur ou encore une politique sociale particulière), fondent de nouvelles interprétations (relecture de la Bible) ou encore créent de nouvelles entités (p. ex. l'État nation ou la III^e République française) (Finer, 1965, p. 56). Mais cette capacité à porter le changement n'est pas la seule ressource des élites. Ces dernières, pour d'autres motifs, peuvent incliner vers un instinct de conservation et de préservation d'un état social ou de positions politiques qui peuvent à tout moment être contestés par d'autres élites (*TSG*, § 2179). Par ailleurs, Pareto insiste sur le fait que le résidu du type 2, celui qui renvoie à la résistance à l'innovation et à l'instinct de conservation des traditions, est celui qui permet de différencier la masse de l'élite. *In fine*, l'interaction entre les résidus du type 1 et ceux du type 2, l'amène à élaborer deux principes de

circulation intra-élitaire.

Après avoir présenté la matrice sociologique qui va lui permettre d'analyser le rôle de l'élite gouvernementale et le principe sociétal de circulation de l'élite, il convient d'insister sur une des caractéristiques de sa démarche empirique : la mobilisation de la ressource historique. Busino nous éclaire sur ce point : « l'histoire est un puits sans fond [...] Pareto [y] puise tous ses matériaux [...] Pareto avait besoin de matériaux historiques pour élaborer avec plus de sûreté les fondements de la sociologie, pour énoncer plus rigoureusement des exemples à interpréter, mais il répugnait à recourir à l'histoire pour prouver la validité du schéma ou du modèle qu'il avait obtenu auparavant » (1968, p. 47).

Élite gouvernementale et élite non gouvernementale

Pareto affine son approche de la réalité élitare déplaçant son centre d'intérêt sur l'étude d'un sous-ensemble plus étroit : l'élite gouvernementale entendue comme un groupe composé d'un petit nombre d'individus qui exerce des fonctions politiquement ou socialement dirigeantes. Dans son étude consacrée aux *Systèmes socialistes*, Pareto pose le principe suivant : « Il est un fait d'une extrême importance pour la physiologie sociale et c'est que les aristocraties ne durent pas. Elles sont toutes frappées d'une déchéance plus ou moins rapide. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes de ce fait, il nous suffit de constater son existence, non seulement pour les élites qui se perpétuent par l'hérédité, mais aussi, bien qu'à un moindre degré, pour celles qui se recrutent par cooptation » (Pareto, SS, p. 9). Pareto ainsi pose un double constat. Le premier réside dans le fait que les aristocraties ne durent pas, ce qui a pour conséquence de faire de l'histoire un cimetière pour les aristocraties. Le second est que les aristocraties ont toujours gouverné, du moins tout ou partie, même si par ailleurs elles sont amenées à dégénérer (Pareto, TSG, § 2051 et § 2052). Dès lors, afin de mieux comprendre ce phénomène de dévolution dans la structure du pouvoir, il construit l'opposition entre l'élite gouvernementale et l'élite non gouvernementale (§ 2032 *sqq.*). Ces deux notions sont considérées comme des outils sociologiques plus neutres que les concepts d'aristocratie et de classe sociale (cf. encadré *infra*). Pour

Pareto, il est clair que : « Les classes supérieures sont aussi généralement les plus riches. Ces classes représentent une élite, une aristocratie (dans le sens étymologique : les meilleurs). Tant que l'équilibre social est stable, la majorité des individus qui la composent apparaît éminemment douée de certaines qualités, bonnes ou mauvaises d'ailleurs, qui assurent le pouvoir » (SS, 1978, p. 8). Pour Renzo Sereno, chez Pareto, l'élite correspond à tout ce que l'on pourrait classer dans l'appellation de *rulers* (dirigeants au sens de gouvernants) car ils sont les seuls à tirer du pouvoir de leur situation et ils en bénéficient parce qu'ils sont les meilleurs, sinon ils n'occuperaient pas les positions qui sont les leurs (1962, p. 44).

D'entrée de jeu, Pareto affirme, comme il l'a fait pour les élites sociales, que l'élite gouvernementale est hétérogène. Pour lui, il est clair que « la classe gouvernante n'est pas homogène. Elle-même a un gouvernement et une classe plus restreinte ou un chef, un comité qui effectivement et pratiquement prédomine. Parfois, le fait est patent, comme pour les éphores à Sparte, le Conseil des dix à Venise, les ministres favoris d'un souverain absolu ou les *meneurs* d'un Parlement. D'autres fois, le fait est en partie masqué, comme pour le caucus en Angleterre, les conventions aux États-Unis, les dirigeants des « spéculateurs » qui opèrent en France et en Italie, etc. » (TSG, § 2254). Avant la synthèse opérée dans le *Traité*, il avait déjà mis en avant cette caractéristique en montrant que l'on trouve de fortes variations dans la composition sociopolitique de l'élite gouvernementale selon les périodes de l'histoire et le type de régimes politiques. Pareto, dans son *Manuale di economia politica*, souligne également en d'autres termes l'hétérogénéité « sociale » de l'élite gouvernante : « Conséquence de ce fait que la société est toujours gouvernée par un petit nombre d'hommes, par une *élite*, même quand elle semble avoir une Constitution absolument démocratique ; et cela a été connu depuis les temps les plus reculés. Dans la démocratie athénienne, il y avait les démagogues, c'est-à-dire les « conducteurs du peuple » et Aristophane, dans *les Cavaliers*, les montre dominer arbitrairement le peuple abruti. À l'époque moderne, les démocraties française, anglaise, américaine, etc., sont, en fait, gouvernées par un petit nombre de politiciens. De même, les monarchies absolues, sauf les cas rarissimes dans lesquels le monarque est un génie extraordinaire, sont aussi gouvernées par

une *élite*, qui très souvent est une bureaucratie » (édition italienne de 1906, p. 403). On voit bien ici que l'avènement de la démocratie modifie les modes de désignation de l'élite gouvernante. Néanmoins, elle est hétérogène parce que les sociétés le sont (Zuckerman, 1997, p. 334).

L'élite gouvernementale constitue un groupe d'élite qui est différenciée en interne, mais également par rapport au reste de la société. Certes, Pareto n'entreprend pas à proprement parler d'analyse fine des propriétés sociales de l'élite qui produiraient cette différenciation, ce n'est pas son propos. Il essaye plutôt de dresser une typologie de l'action des élites gouvernementales à partir de sa méthode logico-expérimentale. En reprenant son opposition entre les résidus de la 1^{re} et de 2^e classe, il essaye d'opérer une distinction entre les différents partis de la classe gouvernante : « Dans chacun d'entre eux, nous pouvons distinguer trois catégories : (A) des hommes qui visent résolument à des fins idéales, qui suivent strictement certaines de leurs règles de conduite ; (B) des hommes qui ont pour but de travailler dans leur intérêt et dans celui de leur client ; ils se subdivisent en deux catégories : (B-1) des hommes qui se contentent de jouir du pouvoir et des honneurs, et qui laissent à leurs clients les avantages matériels ; (B-2) des hommes qui recherchent pour eux-mêmes et pour leurs clients des avantages matériels, généralement de l'argent... » (TSG, § 2268). Dès lors, ce qui permet de distinguer l'élite gouvernementale de l'élite non gouvernementale, mais aussi de la masse, c'est non seulement leur position et leur capacité dans un ordre social donné, mais l'usage qu'elles en font à travers leurs propres logiques d'action. Ainsi, si l'ordre social peut toujours apparaître figé, la dynamique élitaine, celle de l'émergence de nouvelles élites (issues de nouvelles aristocraties, de la bourgeoisie etc.) ne l'est pas. C'est en décrivant cette tension et le processus de succession et de circulation des élites que Pareto prétend fournir une alternative au modèle marxiste de la lutte des classes.

Traité de sociologie générale (1968, p. 1297-1298)

§ 2032. Pour l'étude à laquelle nous nous livrons, celle de l'équilibre social, il est bon encore de diviser en deux cette classe. Nous mettrons à part ceux qui, directement ou indirectement, jouent un rôle notable dans le gouvernement ; ils constitueront *l'élite gouvernementale*. Le reste formera l'élite non gouvernementale.

§ 2033. Par exemple, un célèbre joueur d'échecs fait certainement partie de l'élite. Non moins certainement, ses mérites de joueur d'échecs ne lui ouvrent pas la voie pour exercer une influence dans le gouvernement ; et par conséquent, si d'autres de ses qualités ne viennent à son aide, il ne fait pas partie de l'élite gouvernementale. Les maîtres des souverains absolus ou d'hommes politiques très puissants font souvent partie de l'élite, soit à cause de leur beauté, soit par leurs dons intellectuels. Mais seule une partie d'entre elles, qui avaient les aptitudes spéciales qu'exige la politique, jouèrent un rôle dans le gouvernement.

§ 2034. Nous avons donc deux couches dans la population : 1) la couche inférieure, la classe étrangère à l'élite ; nous ne chercherons pas, pour le moment, l'influence qu'elle peut exercer dans le gouvernement ; 2) la couche supérieure, l'élite, qui se divise en deux : (a) l'élite gouvernementale ; (b) l'élite non gouvernementale.

§ 2047. *La classe supérieure et la classe inférieure en général.* Le moins que nous puissions faire et de diviser la société en deux couches : une couche supérieure, dont font habituellement partie les gouvernants, et une couche inférieure, dont font partie les gouvernés. Ce fait est si manifeste qu'il s'est en tout temps imposé à l'observateur le moins expert ; il en est de même du fait de la circulation des individus entre ces deux couches.

§ 2051. Certains agrégats, parfois mal définis, et qu'on appelle des aristocraties, font partie de la couche supérieure de la société, de l'élite. [...] Les membres de ces aristocraties peuvent jouer un rôle plus ou moins grand dans l'élite gouvernementale, ou bien en être exclus.

§ 2052. À part quelques exceptions que nous négligeons, à l'origine les aristocraties guerrières, religieuses, commerciales, les ploutocraties, devaient certainement faire partie de l'élite, et parfois elles la constituaient entièrement. Le guerrier victorieux, le commerçant dont les affaires prospéraient, le ploutocrate qui s'enrichissait, étaient certainement des hommes tels que chacun dans son art était supérieur au vulgaire. Alors l'étiquette correspondait au caractère effectif. Mais ensuite, avec le temps, il se produisit une fissure, souvent considérable, et parfois très considérable ; tandis que d'autre part, certaines aristocraties qui à l'origine, jouaient un rôle important dans l'élite gouvernementale, finirent par n'en plus constituer qu'une partie minime. C'est ce qui eut lieu surtout pour l'aristocratie guerrière.

Afin de préciser encore un peu plus son approche des élites gouvernementales, on doit mentionner également qu'il introduit implicitement dans son dispositif analytique l'approche positionnelle sur laquelle se fondera la sociologie empirique. En effet, de son appréhension stratifiée de la société, il induit l'opposition entre l'élite et la masse mais aussi celle entre l'élite gouvernementale et élite non gouvernementale (§ 2034). Cet aspect de l'analyse est masqué dans la mesure où la plupart

des commentateurs de l'œuvre de Pareto ont eu tendance à laisser de côté le fait que les capacités conduisent les acteurs qui peuvent s'en prévaloir à occuper une position élitare, pour accentuer les aptitudes psychologiques de l'élite (Busino, 1988, p. 56). La survalorisation de l'approche psychologisante des capacités imputée à Pareto est certainement liée à la réactualisation de l'inspiration machiavélienne opposant « lions » et « renards » (la force contre la ruse) qu'il avance pour expliquer la dynamique qui oppose l'élite gouvernementale à l'élite non gouvernementale (Parry, 2005, p. 40-44). Rappelons tout d'abord que son raisonnement le conduit à transposer implicitement son analyse comportementale des élites économiques (cette expression est notre) où sont opposés les « spéculateurs » (ceux qui disposent d'un revenu variable lié à leur flair, leur calcul et leur adresse) et les « rentiers » (ceux qui vivent d'un revenu fixe, qui préfèrent la certitude à l'insécurité et veulent consolider ce qu'ils possèdent) vers les élites politiques où seront opposés les « renards » et les « lions » (§ 2235). Hans Zetterberg, en concentrant les différentes facettes de l'approche parétienne à partir du jeu des résidus sur les types d'élites, propose un tableau de synthèse explicite (tableau 3).

Tableau 3. Typologie des élites (TSG, § 2231-2238)

Résidus dominants	Élites économiques	Élites politiques
Instinct de combinaison	« spéculateur »	« renard »
Instinct de préservation	« rentier »	« lion »

Source : Zetterberg, 2007, p. 8.

Une sociologie critique des pratiques élitaires de gouvernement

Par la suite, Pareto essaye d'expliquer la façon dont les gouvernants gouvernent. Plus précisément, il veut montrer comment les élites procèdent pour affirmer leur pouvoir sur les gouvernés, en opérant une distinction

entre deux modes d'action antinomiques (« lion » *versus* « renard »). Pour lui, le petit nombre gouverne la masse en recourant à deux types de ressources : l'usage de la force et l'usage de la ruse. Par « ruse », il faut entendre la connaissance, la diplomatie, la stratégie, l'utilisation correcte de tous les biens symboliques ; par « force », il faut entendre non seulement la violence légale exclusive, mais aussi et davantage la force d'âme, la dévotion à la communauté, le culte de l'idéal, l'esprit de sacrifice (Busino, 1988, p. 59). Pour Raymond Aron, il est clair que cette distinction est la transposition de l'opposition fameuse que fait l'auteur du *Prince* entre « les lions » et « les renards » (Aron, 1976 p. 461). Les élites gouvernementales, en raison de leur comportement, se divisent naturellement en deux familles : celle des lions, qui n'hésite pas devant l'emploi de la force et de la violence et celle des renards, qui incline pour l'usage de ruse et de la subtilité. Cette distinction est aussi à comprendre dans le prolongement de son opposition entre les résidus de la 1^{re} classe et ceux de la 2^e classe. En effet, l'action de certaines élites qui recherchent le pouvoir et la gloire se caractérise par une prédominance de l'instinct combinatoire (1^{re} classe) qui les amène à ne respecter personne dans leur quête des sommets du pouvoir. À cette fin, en prolongeant les préceptes de Machiavel, elles évitent les conflits dans la mesure du possible et font usage de la ruse, de l'artifice, du coup monté, de la perfidie, voire de la corruption pour atteindre leur fin. D'autres élites au contraire poursuivent la perpétuation de l'ordre établi des choses et ont recours en toute froideur à l'usage de la force pour maintenir leurs positions de pouvoir. C'est aussi en raison de ces prédispositions que la masse se laisse diriger par l'élite qui soit est en mesure de mobiliser la force (du moins dans certaines situations), soit est capable d'avoir recours à la ruse et parvient à convaincre, mais souvent en le trompant, le plus grand nombre.

C'est dans le prolongement de cette réflexion que Pareto aborde la question des régimes politiques. Toutefois son approche est singulière car contrairement à Mosca il minore l'aspect organisationnel comme la dimension institutionnelle du régime politique. Ce sont uniquement les caractéristiques « sociologiques » de la classe gouvernante (*i.e.* les capacités et les « logiques d'action ») et son mode de transformation qui définissent la nature du régime (cf. encadré suivant). Autrement dit, peu

importe la forme du régime politique, qu'il soit une monarchie absolue ou une démocratie (soulignons qu'il se montre critique à l'égard de toutes les formes de régime), ce qui compte à ses yeux, c'est de comprendre leur dynamique. Et pour cela, on doit prendre en compte les interdépendances entre le régime et la nature de la classe gouvernante, entendue comme la façon dont l'élite gouvernante se régénère ou dégénère. Dès lors, c'est l'ordre social, la société et le jeu élitare qui déterminent la nature du régime et surtout qui permettent de penser son devenir.

Le rapport élites/régimes chez Pareto

« § 2237. *Le régime politique.* Parmi les divers phénomènes compliqués que l'on observe dans une société, celui du régime politique est très important. Il est étroitement lié à celui de la nature de la classe gouvernante, et tous deux sont en rapport de mutuelle dépendance avec les autres phénomènes sociaux.

§ 2238. Comme d'habitude, on a souvent attribué une importance exagérée à la forme, et négligé quelque peu le fond. On a considéré principalement la forme sous laquelle se manifeste le régime politique...

§ 2239. Pour ceux qui attribuent une très grande importance à la forme du régime politique, il est de prime importance de trancher la question suivante : « quelle est la meilleure forme de régime politique ? ». Mais cette question a peu ou point de sens, si l'on n'ajoute pas à quelle société cette forme doit s'adapter, et si l'on n'explique pas le terme « meilleur », qui fait une vague allusion aux diverses utilités individuelles et sociales (§ 2115). Bien que ça et là on ait quelquefois saisi ce fait, la considération des formes de régime politique a donné lieu à des dérivations sans fin, qui aboutissent à des mythes. Ces mythes et ces dérivations sont de nulle valeur, au point de vue logico-expérimental ; tandis que les uns et les autres, ou mieux les sentiments qu'ils manifestent, peuvent produire des effets très importants pour pousser les hommes à agir. Il est certain que les sentiments manifestés par la foi monarchique, républicaine, oligarchique, démocratique, etc. ont joué et jouent encore un rôle appréciable dans les phénomènes sociaux, ainsi qu'on peut l'observer pour les sentiments manifestés par d'autres religions...

§ 2240. En cette matière, comme en d'autres semblables, dès les premiers pas, nous nous heurtons à l'obstacle de la terminologie. Cela est naturel, car, pour les recherches objectives que nous voulons effectuer, nous avons besoin d'une terminologie objective ; tandis que, pour les raisonnements subjectifs que l'on fait habituellement, il faut une terminologie subjective, qui est la terminologie vulgaire. Par exemple, chacun reconnaît qu'aujourd'hui la « démocratie » tend à devenir le régime de tous les peuples civilisés. Mais quelle est la signification précise de ce terme « démocratie » ? Il est encore plus indéterminé que le terme complètement indéterminé de « religion ». Il est par conséquent nécessaire que nous le laissions de côté et que nous nous mettions à étudier les faits qu'il recouvre. »

Source : Traité de sociologie générale (1968, p. 1435-1436).

Néanmoins, c'est sur ce point, celui de la définition de l'ordre social et du régime correspondant que l'interprétation de Pareto contient un paradoxe. Comment peut-on être à la fois pour un ordre social « ouvert » (circulation des élites) et pour une société non « bloquée » (possibilité de mobilité sociale ascendante et descendante), tout en étant contre la démocratie pluraliste, seul régime qui, à travers la logique de ses procédures politiques, est à même de garantir la dynamique sociale et politique espérée ? Bien sûr, on peut trouver plusieurs explications à cela. La première est celle avancée et si bien décrite par Hirschman : c'est que Pareto incline dans sa théorie économique (la loi sur la répartition des revenus), tout comme dans son approche du rapport élites/régimes vers la « rhétorique réactionnaire » (1991, p. 99 *sqq.*). Toutefois, en restant centré sur son approche sociologique, on avancera un autre type d'interprétation. Pour lui, les régimes relèvent des valeurs et de l'idéologie et de fait il est difficile d'en faire une approche logico-expérimentale (cf. encadré ci-dessus). C'est peut-être pour cette raison qu'il se montre indéniablement critique à l'égard de la naissance du mythe démocratique (§ 2239). Sociologiquement, le concept de « démocratie » (il l'emploie avec des guillemets, § 2240), certes très à la mode et promis à un grand avenir (subjectivement), n'est pas construit. Dès lors, Pareto pense que c'est du côté des faits (le rapport élites/société) qu'il faut aller voir si l'on veut saisir la réalité empirique et l'efficience de la démocratie. Sur ce point, il admet sans ambages que les régimes parlementaires où les gouvernants sont élus par un nombre de plus en plus grand de citoyens, en raison de la disparition progressive du cens électoral, sont indéniablement une caractéristique des « peuples civilisés modernes » (§ 2241).

Tout en rappelant la « fiction de la représentation populaire », mais sans discuter ce point, Pareto s'interroge sur les effets de ce mode de désignation sur la nature même des élites gouvernementales qui, à l'exception du cas de la Suisse, ont l'apparence de la démocratie mais ne « fonctionnent » pas démocratiquement (*TSG*, note 1 au paragraphe 2240, p. 1437). Autrement dit, voit-on apparaître de nouvelles élites ? Ces élites

sont-elles dotées de meilleures capacités que les anciennes élites ? Il est important de mentionner que pour répondre à cette question Pareto ne prend pas du tout en compte les effets politiques de la variable électorale sur la sélection d'éventuelles nouvelles élites⁵. Il part du résultat observable (les gouvernants) dans quelques pays européens ayant goûté aux mécanismes de la représentation démocratique et il les compare avec d'autres situations historiques. En s'appuyant sur les exemples qui lui sont contemporains (France, Grande-Bretagne et États-Unis), notamment sur les travaux de Moïseï Ostrogorski faisant ressortir les mécanismes électoraux et clientélistes conduisant à l'émergence d'une classe dirigeante « spoliatrice » dans la ville de New York, Pareto pense que l'essor de la démocratie est assorti systématiquement d'un développement de la démagogie et de la corruption politiques des électeurs. Dès lors, il est clair pour lui que le gouvernement démocratique qui favorise les intérêts des « spéculateurs », avides dans la défense de leurs intérêts matériels (argent) ou symboliques (distributions des honneurs) connaîtra le même sort que le gouvernement absolu a connu par le passé. Et ce ne sont pas les « vieilles » recettes mobilisées, comme le clientélisme politique pratiqué sous l'Empire romain, par les nouvelles élites démocratiques qui sont à même de corriger ce mouvement historique (§ 2251). Bien au contraire, le cas des États-Unis, où le clientélisme est la norme, montre bien comment ce type de régime dérive en ploutocratie démagogique (§ 2257). Pareto étaye ensuite sa critique de l'action des élites démocratiques en soulignant que « l'évolution "démocratique" paraît être en rapports étroits avec l'emploi plus large du moyen de gouverner qui fait appel à l'artifice et à la clientèle, par opposition au moyen qui recourt à la force » (§ 2259). En dénonçant les « effets pervers » de l'action de l'élite gouvernementale dans le cadre du régime démocratique, et en se montrant pessimiste quant à son devenir (quelque transformation radicale), Pareto sort du registre sociologique et prophétise dès 1900 que les « longues guerres entre les nations civilisées » auront probablement pour effet de favoriser l'émergence de dictatures militaires au sein des nations européennes (Zettenberg, 2007, p. 101). Au total, s'il n'accorde pas beaucoup d'importance à la façon dont les régimes politiques, entendus au sens d'institutions et de procédures politiques, c'est parce que le mécanisme de renouvellement des classes dirigeantes est à

chercher ailleurs. C'est essentiellement sur ce point qu'il se distingue de l'approche que fait Mosca de la *ruling class* (cf. chapitre 2). À cette fin, mais aussi pour essayer de dépasser le mode d'interprétation marxiste du matérialisme historique et de la lutte des classes, Pareto avance un nouveau modèle sociologique : celui de la circulation des élites.

Montée et chute des élites au prisme de la circulation

Pour comprendre comment Pareto formule le modèle de la circulation des élites, il est nécessaire de rappeler son ambition sociologique, à savoir comprendre le mouvement général des sociétés qui, hétérogènes socialement, se prêtent particulièrement à la mobilité entre les couches d'élites, mais aussi entre l'élite et la masse. C'est donc en mobilisant à nouveau sa démarche logico-expérimentale qu'il va formuler en plusieurs étapes son modèle. Bottomore rappelle à juste titre que non seulement, comme il est de coutume avec les écrits de Pareto, le style parfois impressionniste nuit à la rigueur de la démonstration, mais surtout que son approche de la circulation des élites est dualiste (1964, p. 48 *sqq.*). En effet, Pareto appréhende deux processus sociopolitiques distincts, celui de la circulation entre l'élite et la non-élite (*i.e.* l'élite non gouvernementale) et celui de la rénovation de l'élite vis-à-vis du reste de la société. Ce qui veut dire, et cela n'est pas sans importance, que la circulation n'est pas seulement horizontale, mais elle est également verticale. Nous allons montrer que ces deux phénomènes se chevauchent (au sens du terme anglais *overlap*) non seulement dans la réalité empirique décrite par Pareto mais aussi dans son modèle. Un des facteurs permettant d'expliquer cette dualité vient du fait qu'il a construit son modèle en trois temps :

- 1) dans son premier article de sociologue, publié en 1900 dans la *Rivista italiana di sociologia*, où il jette les premières bases de sa démarche sociologique ;**
- 2) ensuite dans les *Systèmes socialistes*, où il essaye d'avancer une pensée alternative à celle de la lutte des classes ;**
- 3) et enfin dans la synthèse méthodologique qu'il réalise dans le *Traité*.**

Notons également qu'une partie de son modèle fut « testé empiriquement » par une de ses disciples (Kolabinska, 1912). Ainsi, afin de restituer la singularité de ce modèle, mais sans en gommer les imperfections, nous allons reprendre les différentes étapes de la construction de sa pensée sociologique consacrée à la circulation des élites.

The Rise and Fall of Elites (paru en 1900 en italien sous un autre titre) fut discuté pour la première fois par Samuel Finer dans son anthologie consacrée aux écrits de Pareto (1966). L'auteur britannique est catégorique : « ce long essai constitue un travail notable : il pose les bases de toutes les positions (théoriques [c'est nous que le rajoutons]) que Pareto étayera par la suite » (*ibid.*, p. 20). S'appuyant sur des exemples historiques, il ajoute « [qu']à l'exception de courtes périodes, les peuples ont toujours été gouvernés par une élite. J'emploie ici le terme élite (*aristocrazia* en italien) dans son sens étymologique, c'est-à-dire les plus forts, les plus énergiques, les plus capables pour le meilleur comme pour le pire. Cependant, en raison d'une importante loi physiologique les élites ne durent pas. C'est pourquoi l'histoire de l'homme est celle du remplacement continu de certaines élites : les unes qui émergent et les autres qui déclinent. Telle est la réalité, même si elle peut nous apparaître sous une autre forme » (Pareto, 1900, [édition anglaise 2007, p. 36]). En effet, ce premier essai contient une ébauche de la théorie sociologique qui aboutira seize ans plus tard dans le *Traité*. L'exemple de la « circulation des élites » est ici fortement significatif. Pour Zettenberg, d'entrée de jeu Pareto ne pas pose pas seulement la question de savoir pourquoi et comment de nouveaux hommes riches ou hommes de pouvoir sont conduits à remplacer les anciens détenteurs du pouvoir, mais il insiste sur le processus incessant de circulation intra-élitaire (*i.e.* les conservateurs remplacent les innovateurs et les innovateurs remplacent les conservateurs) (2007, p. 8). Rappelons également que le cœur de cible théorique contre lequel s'inscrit le sociologue de Lausanne c'est la lecture sociologique de l'histoire effectuée à partir du modèle de la lutte des classes cher à Karl Marx. De tout temps, Pareto, penseur des inégalités, par rapport à celui qui prône un avenir des sociétés plus égalitaire une fois débarrassées des classes sociales, avance son contre-modèle, celui de la circulation des élites. Autrement dit, pour lui, quoi qu'en pensent Marx et les marxistes, les élites

seront toujours là, parce qu'elles et elles seules ont les clefs de ce processus.

Il jette alors les bases de sa stratégie de recherche sur la question élitaires autour de quatre points principaux :

- 1) la définition d'un nouveau terme ;**
- 2) un concept qui permet de saisir une réalité sociale universelle (les meilleurs font l'histoire) ;**
- 3) un principe de rénovation continue des élites ;**
- 4) la circulation des élites comme réalité sociétale intangible occultée par les historiens (effet réverbère lié à l'usage du concept d'aristocratie) et par les marxistes.**

Bernard Valade ajoute : « on voit bien donc que Pareto a nettement distingué, par les termes qu'il emploie, le caractère permanent de l'élite du caractère transitoire des aristocraties qui, en effet, ne durent pas (*le aristocrazie non durano*) », (1990, p. 279). C'est dans ce texte de Pareto, non traduit en français, que l'analyse de la perpétuation des minorités dirigeantes est la plus aboutie. Il affirme déjà, et c'est bien là l'artefact de la démocratie, mais aussi l'erreur d'appréciation de la réalité historique des marxistes, que le peuple ne gouvernera jamais. En revanche, le peuple peut être alternativement le lieu d'où va s'extraire une nouvelle élite qui viendra contester le pouvoir de l'ancienne élite ou encore de servir de force d'appoint pour une nouvelle élite qui souhaite remplacer la précédente. Pour Pareto cette dynamique est très claire : « la nouvelle élite qui cherche à remplacer l'ancienne ou simplement partager son pouvoir et ses honneurs, ne doit pas montrer son intention de façon franche et ouverte. Au contraire, elle prend la direction des opprimés, déclare qu'elle poursuit non pas son propre bien mais le bien de la multitude ; et elle va à la bataille non pas pour défendre les droits d'une classe restreinte, mais pour les droits de la presque totalité de la population » (Zettenberg, 2007, p. 36). Il insiste ensuite sur le fait que ce sont des types d'élites (anciennes *versus* nouvelles) qui se succèdent, mais qu'en aucun cas la classe des gouvernés en tant que telle n'accède au pouvoir. S'il jette ainsi les bases du rôle central des minorités élitaires, quelle que soit la configuration du régime politique, il rappelle paradoxalement que le processus de transformation

des élites tire son essence de l'hétérogénéité sociale des sociétés. Malheureusement, la plupart des interprètes de sa pensée n'ont pas suffisamment mis en avant cette corrélation, pourtant au cœur de son dispositif analytique, préférant survaloriser l'intangibilité de la minorité gouvernante qui ne tardera pas à devenir, par dérivation, la non moins mythique *Ruling class* (Meisel, 1958). Il convient de développer ce point dans la mesure où la théorie parétienne de la circulation est non seulement une tentative d'explication de ce qui conduit au changement de la nature des élites, mais également une analyse des stratégies de conservation ou de conquête du pouvoir déployées par les différentes composantes de la minorité dirigeante.

Dans les *Systèmes socialistes*, Pareto affine son modèle de circulation des élites afin de porter une critique radicale à l'approche de la lutte des classes. Raymond Aron, en effectuant une lecture croisée entre la pensée de Karl Marx et celle de Vilfredo Pareto, a mis en lumière le jeu de miroirs inversés qui oppose les deux auteurs sur la question de la victoire éventuelle du prolétariat entraînant la fin de la lutte des classes (1976, p. 465). En effet, Pareto, en s'appuyant sur la théorie de circulation des gouvernants, récuse cet horizon en montrant que la lutte des classes de l'époque contemporaine (*i.e.* opposant le prolétariat à la bourgeoisie) n'aboutira pas à la dictature du prolétariat, mais à la domination de ceux qui parleront au nom du prolétariat, c'est-à-dire une minorité de privilégiés, comme toutes les élites qui l'ont précédée et qui lui succéderont. Pareto écrit à ce propos : « De nos jours, les socialistes ont fort bien vu que la révolution de la fin du XVIII^e siècle avait simplement mis la bourgeoisie à la place de l'ancienne élite, et ils ont même considérablement exagéré le poids de l'oppression des nouveaux maîtres, mais ils croient sincèrement qu'une nouvelle élite de politiciens tiendra mieux ses promesses que celles qui se sont succédé jusqu'à ce jour. Du reste, tous les révolutionnaires proclament, successivement, que les révolutions passées n'ont abouti en définitive qu'à duper le peuple ; c'est seulement celle qu'ils ont en vue qui sera la *vraie* révolution » (SS, 1978, p. 59-60). Dès lors, pessimisme parétien oblige, il est vain d'espérer que la lutte entre les minorités qui s'opposent pour la conquête du pouvoir puisse modifier le cours de l'histoire et faire apparaître un régime et une société

de nature radicalement différente.

Laissons de côté la critique parétienne du matérialisme historique pour nous intéresser plus particulièrement à la pertinence, mais aussi aux limites de sa critique de l'histoire du gouvernement des sociétés. Certes son approche de la circulation des élites dans l'histoire pourrait en bien des points nous apparaître impressionniste, tant les variables et plus encore les indicateurs retenus semblent discutables (Bottomore, 1964, p. 48 *sqq.*). Cette critique, ô combien recevable quand on regarde son œuvre avec les yeux du sociologue contemporain, l'est moins si l'on accepte de se remettre dans le contexte de l'époque. En effet, Pareto nous propose une double lecture de la dynamique élitare. La première le conduit à constater à partir d'une lecture quelque peu « évolutionniste » de l'histoire des sociétés que le fait élitare constitue un invariant historique (cf. encadré page suivante). La seconde réside dans le fait que cette continuité « apparente » ne doit pas masquer les changements marginaux, mais conséquents qui structurent la reformulation du rapport élite/masse. Ainsi, si le gouvernement par la masse ne s'est jamais produit dans l'histoire, ce n'est pas seulement parce que cette dernière en est incapable (bien qu'il ait qualifié dans certains écrits la masse comme étant composée de gens de peu de capacités) ou encore parce que le régime démocratique est un artefact qui conduit une nouvelle élite à succéder à l'ancienne, mais c'est tout simplement parce qu'il existe à la fois des mécanismes de dégénérescence et de rénovation des élites que les sciences sociales dans leur ensemble n'ont pas encore révélés. C'est en cela que son modèle de la circulation des élites constitue une innovation sociologique. Il va alors montrer que le déclin « forcé » des élites traditionnelles s'accompagne de mécanismes d'ascension de nouvelles élites (historiquement la bourgeoisie et aujourd'hui par petits groupes la classe gouvernée) générant ainsi un mouvement perpétuel de rénovation des élites gouvernementales. Il estime ainsi « [qu'] actuellement dans nos sociétés, l'apport des nouveaux éléments, indispensables à l'élite pour subsister, vient des classes inférieures et principalement des classes rurales. Celles-ci sont le creuset où s'élaborent, dans l'ombre, les futures élites », (SS, 1978, p. 12). Il va même plus loin car l'exemple de la formation d'une élite de prolétaires au Royaume-Uni le conduit à souligner le rôle déterminant de ce type de

contre-élite dans les processus révolutionnaires. De fait, la circulation des élites n'est pas seulement liée à une problématique « naturaliste » de la dégénérescence des vieilles élites dans la mesure où elle se doit d'intégrer les luttes occasionnées par des groupes de contre-élite capables de contester l'ordre établi.

La circulation des élites chez Pareto

Dans Les Systèmes socialistes (1902)

« Ce phénomène des nouvelles élites, qui, par un mouvement incessant de circulation, surgissent des couches inférieures de la société, montent dans les couches supérieures, s'y épanouissent et, ensuite, tombent en décadence, sont anéanties, disparaissent, est un des principaux de l'histoire, et il est indispensable d'en tenir compte pour comprendre les grands mouvements sociaux » (SS, 1978, p. 15)...

« Le mouvement de circulation, qui porte les élites, nées des couches inférieures, au sommet, et qui fait descendre et disparaître les élites au pouvoir, est le plus souvent voilé par plusieurs faits. D'abord, comme il est en général assez lent, ce n'est qu'en étudiant l'histoire d'une longue période de temps, de plusieurs siècles, par exemple, qu'on peut percevoir le sens général et les grandes lignes de ce mouvement ». (SS, 1978, p. 34)... La plupart des historiens ne voient pas ce mouvement. Ils décrivent le phénomène comme si c'était la lutte d'une aristocratie ou d'une oligarchie, toujours la même. Or, en fait : 1) il s'agit d'une lutte entre une aristocratie et une autre, et 2) l'aristocratie au pouvoir change constamment ; celle d'aujourd'hui étant remplacée, après un certain laps de temps, par ses adversaires ». (SS, 1978, p. 35-36).

Dans le Traité de sociologie générale (1916)

§ 2053. Les aristocraties ne durent pas. Quelles qu'en soient les causes, il est incontestable qu'après un certain temps elles disparaissent. L'histoire est une cimetière d'aristocraties. Le peuple athénien constituait une aristocratie, par rapport au reste de la population des métèques et des esclaves. Il disparut sans laisser de descendance. Les diverses aristocraties romaines disparurent. Les aristocraties barbares disparurent...

§ 2054. Ce n'est pas seulement quant au nombre que certaines aristocraties sont en décadence ; c'est aussi quant à la qualité, en ce sens que l'énergie y diminue, et que se modifient les proportions de résidus qui leur servent à s'emparer du pouvoir et à le conserver... La classe gouvernante est entretenue, non seulement en nombre, mais ce qui importe davantage, en qualité, par les familles qui viennent des classes inférieures, qui lui apportent l'énergie et les proportions de résidus nécessaires à son maintien au pouvoir.

§ 2056. Par l'effet de la circulation des élites, l'élite gouvernementale est dans un état de transformation lente et continue...

§ 2057. Les révolutions se produisent parce que, soit à cause du ralentissement de la circulation de l'élite, soit par une autre cause, des éléments de qualité inférieure s'accumulent dans les couches supérieures...

Pareto ne va pas seulement étayer sa démonstration en ayant recours à une pléthore d'exemples historiques, il propose un modèle sociologique interprétatif des mécanismes sociaux propres à cette dynamique du changement politique. Tout d'abord, il rappelle que le phénomène de la circulation, souvent caché, est lié à l'émergence de nouvelles élites provenant de couches inférieures de la société. Ces élites aspirent « naturellement » à intégrer les couches supérieures du pouvoir. Dimension que les historiens focalisés sur les conflits internes à l'aristocratie minorent, car ils ne prennent pas en compte le rôle des *outsiders*. Il en va de même pour les marxistes qui en privilégiant la lutte des classes et le

rapport de forces qu'elle induit se privent des moyens de penser la « trahison » de classe de certains groupes minoritaires qui aspirent à intégrer la classe dirigeante. Afin de palier cela, il recourt à la méthode logico-expérimentale (cf. tableau *supra*) pour montrer comment en théorie les nouvelles élites arrivent à infiltrer les anciennes élites, même quand elles s'y opposent, pour *in fine* les supplanter dans l'exercice du pouvoir (Meisel, 1965, p. 13). Mais comme la circulation ne s'arrête pas là, le mouvement historique se perpétue, jusqu'au moment où d'autres élites seront amenées à les remplacer. C'est dans le travail de Marie Kolabinska, abondamment cité dans le *Traité* par Pareto en appui de sa théorie, que l'on trouve une application empirique de cette démonstration dans le cadre d'une étude monographique de la circulation des élites en France depuis la fin du ^x^e siècle (1912). Néanmoins, Kolabinska réduit l'étude de la circulation intra-élitaire à celle de l'élite gouvernementale. En poussant son raisonnement plus loin, elle identifie deux niveaux de circulation : le premier entre les différentes catégories de l'élite (au sens étroit) et le second entre le reste de la population et l'élite (*ibid.*, p. 7). Ce dernier mouvement, celui de la masse vers l'élite, peut prendre deux formes : soit par une « infiltration » de l'élite existante, soit les individus provenant des couches inférieures de la population forment de nouveaux groupes de l'élite correspondant à de nouvelles formes de l'activité sociale. Marie Kolabinska rappelle également que ce mouvement ne va pas sans générer du conflit dans la mesure où les différents groupes de l'élite ont une forte propension à se fermer en raison de leur « tendance à la cristallisation », (*ibid.*, p. 9).

Pareto reprend à son compte cette argumentation en la systématisant autour du jeu entre les différents types de résidus engendrant une opposition entre les lions et les renards. Tout en affirmant à nouveau le principe de dégénérescence de l'élite gouvernementale, il tend à magnifier les ressources de cette dernière qui peut toujours intégrer des « convertis ». Il en déduit que même si « elle [l'élite gouvernementale] coule comme un fleuve : celle d'aujourd'hui est autre que celle d'hier » (*TSG*, § 2053), la transformation ne peut être que lente et progressive. Bernard Valade montre également que l'interprétation des effets de la circulation des élites sur la dynamique des sociétés est plus riche sociologiquement que ce que

beaucoup en ont déduit (1990, p. 281-282). Tout d'abord, il souligne que la dynamique élitare de la circulation permet de voir qu'à une phase individualiste succède inéluctablement une période d'étatisme où la plasticité des liaisons est remplacée par la rigidité des institutions (Valade, 1990, p. 281). Autrement dit, à partir de l'étude du mouvement de circulation des élites, on est à même de comprendre comment à une période de libéralisation des régimes risque de succéder une séquence de cristallisation de l'ordre politique (stratégie de conservation) qui débouchera inéluctablement sur un processus de dégénérescence du régime. C'est en soulignant cette dynamique que Joseph Schumpeter a défini la démarche de Pareto comme « *a sociology of the political process* » (Busino, 1968, p. 78). En effet, le grand économiste d'Harvard affirme que le modèle de Pareto n'est pas seulement la description d'un cycle qui se répéterait de façon perpétuelle, mais qu'il dépend des compromis et des moyens mobilisés par l'élite pour se maintenir au pouvoir. C'est en prolongeant cette réflexion que Pareto juge de façon très pessimiste l'avenir des élites gouvernementales de son époque, notamment de celles qui gouvernent l'Italie. Pour Pareto : « l'élite actuelle est une élite de gens fins et rusés qui dominent grâce à l'intrigue. En cela ils sont passés maîtres, je ne crois pas qu'il soit possible de leur faire concurrence. Ceux qui veulent lutter avec eux ont été vaincus ou ont dû se laisser absorber par eux. Ils n'ont qu'un point faible : la force, le caractère. Ils seront vaincus, s'ils combattent contre des gens qui ne craignent pas à recourir à la force » (Valade, 1990, p. 282). Fort de ce constat, il consacre l'essentiel de ses derniers travaux à l'approfondissement de la problématique de *la transformation de la démocratie* (Pareto, 1921). Les élites de ce régime « plouto-démocratique » sont en passe de perdre la main sur le pouvoir, non seulement parce que le mouvement de circulation les y oblige, mais surtout parce que la conception de l'État s'est fortement affaiblie au sein de la classe dirigeante. Dans un chapitre consacré à l'identification des causes de la transformation de la démocratie, Pareto en dégage trois : « 1) l'affaiblissement de la souveraineté centrale et le renforcement de facteurs anarchiques ; 2) la progression rapide du cycle de la ploutocratie démagogique ; 3) la transformation des sentiments de la bourgeoisie et de la classe qui gouverne encore », (1921, p. 17). Preuve en est, les décisions politiques sont de plus en plus fondées sur la prise en compte des

« sentiments » et des « intérêts » particuliers de collectivités particulières. Le pouvoir des élites perd alors de son efficacité et tend à se désagréger, ce qui profite à la classe ouvrière de plus en plus forte et puissante, usant tantôt de la force, tantôt de la faiblesse de l'adversaire. Les arguments de ce type, perçus comme une dénonciation du caractère faible et corrompu de l'action politique des gouvernements bourgeois face auxquels l'usage de la force sera forcément nécessaire pour rétablir l'ordre social et politique, feront passer Pareto pour un prophète du fascisme.

Néanmoins, force est de constater que le modèle de la circulation des élites chez Pareto ne peut pas se réduire à une explication psychologisante comme certains auteurs ont bien voulu le faire croire (Bottomore, 1966, p. 12). Il est indéniable que ce type d'analyse lance nombre de pistes de recherches que la sociologie politique développera au cours du xx^e siècle. L'articulation entre dynamique des régimes politiques et changement de nature dans les élites, tout comme le rôle des minorités dirigeantes ou encore des contre-élites dans les processus révolutionnaires en constituent des exemples. Il en va de même pour la question du renouvellement social des élites, qui fut au cœur de la problématique de la démocratisation.

Un modèle sociologique relativement controversé

C'est peu dire que l'héritage de celui qui fut peu après sa disparition rapidement qualifié de « Karl Marx de la bourgeoisie » ou encore de « Karl Marx du fascisme » fut fortement controversé (Grynszpan, 1999, p. 36). Pour Hirschman, la conception parétienne de la théorie des élites est au fondement de la « rhétorique réactionnaire » (1991). L'historien marxiste Arno Mayer insiste sur le fait que les élitistes regrettent la disparition de l'ordre politique ancien, tout en dénonçant le subterfuge de l'élite bourgeoise qui recourt à la ruse et à l'appel aux classes dominées pour changer la donne (1981, p. 286 et 287). De plus, la réception de son œuvre en raison de sa prétendue filiation fasciste est contestée de façon différenciée en Europe, où l'amalgame et l'anathème furent durables (Busino, 1968), et aux États-Unis où cette dimension considérée comme plutôt positive dans les années vingt fut ensuite épurée. Afin de rester centré sur le devenir de la problématique élitiste de Pareto dans les

sciences sociales modernes, il suffit de mentionner l'usage qu'en ont fait Aron et Schumpeter.

Pour comprendre, le problème lié à la réception de l'œuvre de Pareto avant et après la seconde guerre mondiale, il suffit de rappeler la transformation de la vision aronienne sur la pensée du maître de Lausanne. Après avoir qualifié Pareto « d'homme totalitaire » dans certains textes publiés avant la seconde guerre mondiale, Aron révisé profondément son jugement⁶. En effet, après guerre, c'est en se référant à la sociologie parétienne des élites qu'il écrit un texte de référence dans le *British Journal of Sociology* consacré au rapport entre *Structure sociale et structure de l'élite* (1988 [1950]). Afin de s'opposer à la thèse de Burnham sur l'avènement de l'ère des managers, Aron entreprend de reconsidérer l'œuvre de Pareto en formulant la question suivante : « comment se composent, dans les sociétés modernes, la différenciation sociale et la hiérarchie politique ? C'est par l'étude des faits, c'est-à-dire la comparaison des diverses sociétés, que l'on pourra y répondre » (1988, p. 112). Postulant d'entrée de jeu une corrélation probable, voire une relation sociologique de causalité entre l'élite et les classes sociales, il rend sa filiation parétienne on ne peut plus explicite. Selon Busino, dans ce texte, « [Aron] analyse avec une sympathie non dissimulée la conception [parétienne] des « élites » qu'il compare à la conception marxiste des classes » (1968, p. 97). Dans un article publié en 1960 prolongeant ladite discussion (*i.e.* « Classe sociale, classe politique, classe dirigeante »), il définit ce qu'il entend par élite dans une acception on ne peut plus parétienne : « j'appelle ici élite la minorité qui, en chacune des professions énumérées, a le mieux réussi, occupe les positions le plus élevées » (Aron, 1988, p. 145). Mais on objectera, à l'instar de Bottomore, que c'est en raison de cette filiation qu'il insiste sur le fait qu'une sociologie des élites appliquée à la réalité empirique passe par l'analyse des positions mais aussi des fonctions (1966, p. 14). Dès lors, dans sa lutte contre les régimes totalitaires, il fait sien l'axiome de Pareto selon lequel « toujours et partout un petit nombre gouverne », et il invite le sociologue du politique à s'interroger : « quel est ce petit nombre ? Quels en sont le recrutement, l'organisation, la formule ? Comment l'autorité est-elle exercée ? Quelles sont les relations de la classe politique avec les autres privilégiés, les autres

détenteurs de puissance et de prestige ? » (Aron, 1988, p. 152). En faisant ce choix, Aron positionne paradoxalement Pareto comme le précurseur de l'approche pluraliste des élites.

Dans un même temps, l'économiste autrichien Joseph Schumpeter élaborait une théorie de la démocratie au sein de laquelle il était question de réconcilier dans un même modèle la sociologie des élites parétienne et le régime pluraliste. Pour l'économiste d'Harvard l'œuvre de Pareto constitue bien plus qu'un programme de recherche (« *Pareto's work is more than a research program* », 1951) : elle est une somme méthodologique, en raison de son analyse des classes sociales en tant que milieu hétérogène (Bottomore, 1996, p. 57 et 58) et elle est aussi une source d'inspiration qui permet de penser le rapport élites/masses dans la théorie de la démocratie. En effet, pour analyser la dynamique des classes sociales, Schumpeter met en avant deux types de circulation (*i.e.* « *the rise and the fall of families within a class* ») qui permettent de caractériser la mobilité sociale dans les sociétés capitalistes. À l'instar de Pareto, il prend en compte tout autant les facteurs individuels et les facteurs sociaux pour expliquer la circulation à l'intérieur mais aussi entre les différentes classes sociales (cf. l'introduction de Passeron à Schumpeter, 1972, p. 23 et p. 27). Schumpeter pose comme principe de base à l'analyse de la mobilité et des classes sociales un mouvement d'entrées et de sorties : « des classes qui sont restées les mêmes sous le rapport de leurs caractéristiques et de leur position dans le système, ne sont jamais restées composées pendant très longtemps des mêmes familles » ([1927] 1972, p. 182). Schumpeter montre alors que l'ascension sociale est liée à la possession par certaines familles (au sens propre) de facteurs individuels tels que « l'énergie et l'intelligence ». De plus, il ajoute que ce phénomène est aussi dépendant de certaines circonstances sociales (degré d'ouverture de la classe sociale). On voit bien que Schumpeter reprend à son compte les intuitions sociologiques du maître de Lausanne sur deux points au moins. En effet, en appréhendant la problématique de la mobilité entre les classes de cette façon, il se situe dans une démarche très proche du modèle de la circulation des élites. Le rapport entre « trajectoire sociale » personnelle et type de société ou encore la volonté d'évaluer les critères avec un vocabulaire capacitaire en indique sa filiation à l'égard de la sociologie

parétienne des élites. Ainsi, il admet lui aussi qu'une défaite militaire entraînant la conquête de son propre pays constitue un échec pour les classes dirigeantes impliquant l'émergence dans la société de l'idée de son incapacité et rend possible son remplacement par de nouvelles classes. Pour Schumpeter, il est clair que les classes dominantes ne constituent jamais dans la réalité une classe fermée en raison du mouvement de circulation qui l'anime (Schumpeter, 1972, p. 216). Plus tard, en élaborant sa théorie de la démocratie, il s'affichera encore de façon implicite dans cette filiation en montrant une autre facette de son héritage en opposant élites et masses (1951 [1947], 1990). Rappelons que Schumpeter construit sa théorie de la démocratie à l'aide d'une approche économique du capitalisme mettant en avant la figure de « l'entrepreneur », mais aussi en affirmant que le peuple en tant que tel ne gouverne jamais effectivement. En d'autres termes, s'il admet contrairement à Pareto la fonctionnalité de la démocratie électorale, c'est pour mieux souligner par la suite qu'elle permet d'établir une relation fonctionnelle entre l'élite et la masse. Dès lors, pour Schumpeter, la composition et le degré d'ouverture de l'élite importent peu dans la mesure où il y a un minimum de circulation, notamment lorsqu'elle entre en compétition pour le pouvoir. Partant de là, il participe à réconcilier l'élitisme et la démocratie autour d'élites concurrentes en quête de légitimité pour diriger le peuple d'une élection à l'autre. Il posa ainsi les bases de l'approche pluraliste de la réalité élitiste (cf. la deuxième partie de l'ouvrage).

¹ Dans son *Manuale di economia politica*, Pareto revient dans une note absente de l'édition française sur la controverse qui l'opposa à Mosca. Ce dernier par courrier lui reprochait d'avoir repris à son compte la problématique de la « classe gouvernante » sans faire mention à ses travaux : « (...) comme il le vit devenu stupide... Le professeur Mosca déplore et est troublé fortement si on le cite point quand il rappelle le fait que dans la société c'est toujours un petit nombre qui gouverne et il semble croire que c'est lui qui l'a découvert. Pour le contenter je transcris ici les titres de ses œuvres, dont je connais seulement la dernière : [liste...]. Mais le principe que c'est la minorité qui gouverne est connu depuis longtemps ; et c'est un lieu commun que l'on trouve non seulement dans les œuvres scientifiques, mais aussi jusque dans les productions exclusivement littéraires... » (1906, p. 403-404, note 3).

² Son article « Un'applicazione di teorie sociologiche » publié en italien est essentiellement consacré à l'analyse de la montée et de la dégénérescence des élites. Ce texte, exhumé par Samuel E. Finer (1966) et traduit en anglais par Hanz Zetterberg (1968), constitue, selon les propres termes de l'auteur, son introduction la plus claire et la plus courte à la théorie de la circulation des élites, mais il fut peu connu et peu cité jusqu'à sa traduction en anglais : *The Rise and Fall of Elites. An Application of Theoretical Sociology*.

³ Nous utiliserons les abréviations suivantes : SS pour *Les Systèmes socialistes* et TSG pour le *Traité de sociologie générale*.

⁴ Raymond Aron précise que : « les résidus ne doivent donc pas être considérés comme des réalités concrètes et autonomes. Une conduite humaine particulière s'explique rarement par un seul résidu. La classification elle-même ne prétend pas être définitive. Elle suggère simplement les tendances majeures des conduites humaines et du même coup des sentiments humains. En tant que telle, elle n'en a pas moins une signification importante car elle démontre que les comportements humains sont structurés et que les motivations des conduites ne sont pas anarchiques. Elle prouve qu'il y a un ordre interne à la nature humaine et que l'on peut découvrir une espèce de logique dans les conduites non logico-expérimentales des hommes vivant en société » (1976, p. 449).

⁵ Bernard Manin, dans son étude du gouvernement représentatif, fait apparaître un point aveugle de l'approche élitiste de Pareto : « ce qui définit l'élite au sens de Pareto n'est pas la représentation qu'une société se fait de la réussite ou de l'excellence dans chaque domaine d'activité, mais plutôt ce que le savoir du sociologue considère comme tel. Si le terme d'élite est pris au sens de Pareto, les contraintes cognitives et des choix mentionnés plus haut ne prouvent pas que la méthode élective sélectionne nécessairement des élites. Les électeurs sélectionnent ce qu'ils perçoivent comme une supériorité, mais dans tous les domaines leur échelle de valeurs, culturellement déterminée, peut être erronée lorsqu'elle est comparée à des critères de type parétien » (1995, p. 189).

⁶ James Meisel dans son introduction au recueil de textes consacré à Pareto et Mosca mentionne une lettre écrite par Raymond Aron en 1964 à l'éditeur américain qui rééditait alors une série de textes de 1937 consacrés à la sociologie de Pareto. Aron demanda à ce qu'une note en bas de page soit ajoutée pour expliquer pourquoi les assertions qui qualifiaient Pareto de doctrinaire de l'autoritarisme devaient aujourd'hui être minorées (Meisel, 1965, p. 42).

Chapitre 2

L'invention de la classe dirigeante par Gaetano Mosca

« Mosca m'a accusé de l'avoir copié. Je ne me suis pas soucié de lui répondre parce que je n'ai pas le temps de m'occuper de ce genre de vanité et parce que, principalement, ce que j'ai de commun avec Mosca est simplement pris d'un fonds commun à tous. La théorie selon laquelle un pays est toujours gouverné par une minorité et celle selon laquelle les élites se succèdent sont vieilles comme le monde, et si Mosca a l'ingénuité de les croire siennes, grand bien lui fasse, je reconnais, moi, n'avoir pas même le droit de propriété [...]. À Mosca je n'ai vraiment rien pris »
Vilfredo Pareto, lettre du 17 décembre 1903 (Œuvres complètes).

Piccola polemica, voilà comment beaucoup d'auteurs ont qualifié la controverse qui, de 1902 à 1907, opposa personnellement sous la forme d'échange épistolaire Gaetano Mosca à Vilfredo Pareto autour de la paternité du paradigme élitare. S'il est indéniable que le vocable élite fut introduit par le maître de Céligny (Meisel, 1962, p. 7), la formulation du contenu théorique de la centralité au sein de tout système politique des minorités dirigeantes est imputable à ces deux chercheurs dont les approches se sont enrichies mutuellement malgré un dénigrement réciproque. Laissons de côté le débat sur la question de l'antériorité et de la paternité qui parfois ressemble à un « imbroglio à l'italienne », pour mieux faire ressortir ce qui relève, malgré des filiations disciplinaires proclamées comme différentes (*i.e.* sociologie *versus* science politique), d'une même volonté : formulation du paradigme élitare. Dans une note publiée dans *The American Political Science Review*, Renzo Sereno essaye avec un peu de recul d'expliquer les soubassements de la controverse en s'appuyant sur la chronologie des œuvres respectives de ces deux auteurs (1952). Il constate tout d'abord que la terminologie avancée par Pareto (*élite*), tout

comme le fait qu'il publie en français, alors la langue dominante « à l'international », lui ont donné un avantage certain face au terme de *classe politica* formulé par Mosca. À cela s'ajoute le fait que le premier bénéficie déjà d'une réputation internationale, en tant qu'économiste, alors que les travaux du second, sur les régimes politiques et les constitutions, restent peu connus hors de la péninsule italienne. Fort de ce constat, on est conduit à admettre le rôle majeur joué par Pareto pour l'internationalisation du paradigme élitare jusqu'à la traduction d'*Elementi* en 1939 aux États-Unis (Grynszpan, 1999, p. 29). Pour le politologue d'Harvard Carl J. Friedrich, le rôle de Pareto doit *a contrario* être réduit à celui d'un passeur qui profite de sa position académique privilégiée pour systématiser, développer et internationaliser les idées de Mosca (1965, p. 260). Sans prendre parti, il est nécessaire de faire ressortir ce qui sur le fond les oppose ou les rend complémentaires. Tout d'abord, précisons que derrière une façon de conceptualiser le réel sémantiquement différente, « classe politique » ou « élite », on trouve un objet et une stratégie de recherche assez proches qui les conduisent à repérer empiriquement que ce sont les minorités qui gouvernent. C'est pourquoi ils essayent l'un comme l'autre de faire ressortir les capacités et les caractéristiques propres aux élites (Meisel, 1962, p. 173). À cette fin, ils partagent la même volonté de jeter les bases de nouvelles approches scientifiques, l'une sociologique et l'autre de science politique, pour analyser la réalité sociopolitique des « faits » observables. Arthur Livingston, qui dirigea la politique éditoriale de traduction de ces deux auteurs aux États-Unis, rappelle qu'ils partagent une même vision critique de l'historicisme et du marxisme (préface à *The Ruling Class*, 1939, p. 37). Tous ces éléments ont conduit ces auteurs italiens, formellement rivaux mais « intellectuellement complices », à poser les fondements de la centralité des minorités dirigeantes dans les sociétés modernes.

Revenons plus dans le détail sur l'apport singulier à l'analyse du phénomène élitare de Gaetano Mosca, également père fondateur de la science politique italienne. La première de ces singularités réside dans le fait que la définition de la minorité dirigeante est construite sur une césure quasi-structurelle entre la classe politique qui gouverne (toujours) et la masse qui est toujours gouvernée (Bottomore, 1964, p. 9). La seconde

provient du fait que la classe politique¹ (qui plus tard devient la classe dirigeante) conduit les affaires de la Cité pas seulement parce qu'elle possède des « qualités supérieures, voire exceptionnelles », mais surtout parce qu'elle, et elle seule, détient une capacité organisationnelle nécessaire à cela. C'est à partir de cette « maîtrise du jeu » des institutions politiques et des mécanismes gouvernementaux que la minorité dirigeante construit et entretient son pouvoir (Lottieri, 1994). Or, contrairement à Pareto qui au fond attache peu d'importance aux régimes politiques et aux institutions, Mosca va en faire la toile de fond de sa problématique élitaire. À cette fin, il va mobiliser la méthode historique, entendue comme la recherche des faits historiques et l'analyse comparative pour poser les bases d'une démarche de science politique.

Biographie de Gaetano Mosca

Palerme, 1^{er} avril 1858 – Rome, 8 novembre 1941

Né le 1^{er} avril 1858 à Palerme dans une famille modeste. Il s'inscrit en 1877 à la Faculté de droit de l'université de Palerme où en moins de quatre ans il obtient sa licence et présente sa thèse. Il pose la question de la nationalité italienne qu'il traite en « héritier » de Machiavel sans aucune transcendance et sacralité. Passe ensuite une année à Rome où il complète sa formation de juriste en suivant des cours de science politique et administrative.

En 1884, il publie *Sulla teorica dei governi e governo parlamentare*, œuvre au sein de laquelle il développe pour la première fois son concept de « classe politique », autour de l'idée de minorités capables et organisées. Il intègre ensuite en tant que chargé de cours (*libera docenza*) la faculté de Palerme où il enseigne le droit constitutionnel.

En 1887, il s'installe à Rome après avoir réussi le concours de correcteur-réviseur à la Chambre de députés. Il occupera le poste de secrétaire particulier de Di Rudini, président du conseil (1891-92). Ces fonctions lui permettent d'observer « empiriquement »

la vie parlementaire jusqu'en 1898.

Durant le même temps sa carrière académique s'enrichit avec la publication en 1895/96 de la première édition de *Elementi di scienza politica* qui permet à Mosca d'être recruté sur la chaire de droit constitutionnel à l'université de Turin (1896). Il fréquentera alors l'intelligentsia turinoise : Cesare Lombroso, Luigi Einaudi, Guillermo Ferrero et Roberto Michels.

En 1907, polémique qui l'oppose à Vilfredo Pareto sur la « paternité » de la théorisation scientifique sur le rôle central des minorités dirigeantes.

De 1909 jusqu'en 1919, il sera député pour le collège sicilien de Caccamo. En 1919, il est nommé sénateur à vie. Poste qu'il occupera jusqu'en 1926 avant de démissionner.

Il collabore en tant que chargé d'enseignement en économie politique à l'université privée Bocconi à Milan. Puis comme professeur de droit (1918-1919) et enfin comme professeur de science politique (1919-1923). Le passage dans cette université permet à Mosca de travailler dans une université qui ne dépend pas de l'État, tout en étant confronté à la formation de la nouvelle classe dirigeante lombarde.

En 1923, il regagne l'université de Rome sur une chaire de droit public intérieur qu'il transformera quelques temps après en « histoire des doctrines politiques ». C'est aussi l'année où il publie la seconde version en italien de *Elementi di scienza politica* (une troisième version sera publiée en 1939).

Il publiera en 1936 *Storia delle dottrine politiche*.

En 1939, la traduction anglaise d'*Elementi*, intitulée *The Ruling Class*, est publiée à New York sous la direction d'Arthur Livingston.

Il écrit régulièrement pour *La Stampa*, *Il Corriere della sera*, *la Gazzetta del popolo*, *la Tribuna*. Il meurt le 8 novembre 1941 à Rome. (Albertoni, 1987).

BIBLIOGRAPHIE

— *Sulla teorica dei governi e sul governo parlamentare. Studii storici e sociali*, Turin, Loescher, 1884. (complété par une deuxième édition revue *Teorica dei governi e governo parlamentare*, 1925) (abrégé dans notre texte par TG).

— *Le costituzioni moderne*, Palerme, Amenta, 1887. (abrégé dans notre texte par CM).

— *Elementi di scienza politica* : 1^{re} édition, Turin, Bocca, 1896 ; 2^e édition avec ajout d'une nouvelle partie en 1923, et 3^e édition en deux volumes en 1939 (abrégé dans notre texte par : ESP, 1^{re} éd. ; ESP, 2^e éd. et ESP, 3^e éd.).

— *Storia delle dottrine politiche*, Bari, Laterza, 1928.

— *The Ruling Class*, (trad. de la 2^e édition d'*Elementi*), sous la direction d'Arthur Livingston, New York, MacGraw-hill, 1939. (abrégé dans notre texte par les initiales RC).

— G. Mosca, *Histoire des doctrines politiques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Payot, 1936 (2^e édition complétée par G. Bouthoul en 1955).

L'approche de Mosca, comme celle des penseurs qui lui sont contemporains, doit se comprendre au regard des sociétés dans lesquelles elle est formulée. Le modèle explicatif qu'il avance s'inscrit dans un questionnement, mais aussi dans une volonté d'apporter des réponses concrètes aux problèmes politiques de la société italienne. Dès lors, l'unification complexe de ce pays, son État « faible » et son régime censitaire constituent le cadre contextuel à partir duquel il élabore son savoir. Giorgio Sola note également que sa contribution au développement des méthodes de science politique via l'analyse des élites a été beaucoup moins bien étudiée en France qu'elle ne le fut en Allemagne et dans les pays anglo-saxons au xx^e siècle (Sola, 1994, p. 100-107). Gaetano Mosca bâtit une stratégie de recherche fondée sur la comparaison qui le conduit à sortir à la fois du cadre restreint de l'étude monographique du cas italien, mais aussi du carcan de l'étude abstraite des doctrines de la philosophie

politique classique de son temps. Ainsi, les changements ou les continuités qui affectent la sphère du politique doivent s'analyser à partir de l'observation historique et contemporaine du jeu concret des forces politiques. Néanmoins, afin de bien saisir le double profil de savant et de politique de Mosca, il faut rappeler certains traits de sa trajectoire. Ainsi, il fut un observateur critique, à travers ses écrits, de la vie politique italienne, mais également un acteur engagé dans l'exercice de l'activité politique, tout d'abord comme « fonctionnaire » du Parlement, et ensuite comme député et sénateur (cf. encadré page suivante). Il est évident que cette pratique des différentes facettes de l'activité parlementaire lui a permis d'observer « empiriquement » le fonctionnement des institutions politiques italiennes. C'est donc dans le cadre de cette trajectoire particulière que l'on doit comprendre sa volonté de formuler une science politique rigoureuse fondée sur l'étude « empirique » des faits. Ainsi dans sa pratique politique comme dans le contenu de ses œuvres, malgré la défense d'une approche « positiviste » de la réalité sociopolitique, il fut conduit à confondre ses choix idéologiques personnels et ses recherches scientifiques (Lottieri, 1994). Ainsi, c'est en essayant de concilier liberté et autorité qu'il a rejoint l'idéologie italienne du transformisme². Partant de là, Mosca s'est montré méfiant à l'égard d'un développement non contrôlé de la démocratie représentative et prôna la mise en place d'un État « fort » susceptible de surmonter la crise de l'autorité politique (1994, p. 321). C'est également à cette fin qu'il élabore une nouvelle méthode, la science politique, dont la finalité réside dans la découverte des caractéristiques et des mécanismes essentiels des modes de gouvernement dans toutes les sociétés politiques. La science politique doit alors fournir un cadre interprétatif visant à analyser les lois fondamentales et le schéma général qui permet de comprendre comment les régimes politiques autoritaires ou démocratiques se sont transformés et se transforment encore aujourd'hui. Cette stratégie de recherche débouchera sur la découverte de la centralité des minorités dirigeantes, théorisées autour du concept de *Ruling class*.

La minorité dirigeante comme dimension du paradigme élitiste

Pourquoi Mosca est-il conduit à s'intéresser à la question des élites ? La

réponse est relativement simple : c'est pour expliquer qui gouverne *concrètement* dans les régimes politiques. Pour le chercheur palermitain, il est clair que « dans toutes les sociétés constituées » derrière les apparences qui prétendent faire croire que le roi gouverne (seul), que l'aristocratie domine ou encore que le peuple exerce la souveraineté, se cache un fait sociopolitique occulté : les gouvernants (cf. tableau *infra*). Autrement dit, il s'agit de montrer que les gens qui exercent réellement et concrètement le pouvoir de direction des affaires politiques (pouvoir public et aujourd'hui on ajouterait les acteurs qui élaborent les politiques publiques) constituent un groupe sociologique particulier : *la minorité dirigeante*, car « l'histoire de toutes les sociétés a été, ou sera, l'histoire des minorités dominantes » (Meisel, 1962, p. 5). Le point de départ – mais aussi d'arrivée – de toute son œuvre est structuré autour de cette découverte qui, conformément à la pratique de l'époque, mérite d'être considérée comme une « loi à vocation universelle ».

La notion de minorité dirigeante chez Mosca

Un fait, la minorité dirigeante

« Dans toutes les sociétés régulièrement constituées, où il y a ce qu'on appelle un Gouvernement, nous ne voyons pas seulement que l'autorité de ce dernier s'exerce au nom de l'univers peuple, ou d'une aristocratie dominante, ou d'un souverain unique... nous retrouvons constamment un autre fait : les gouvernants, ceux qui disposent des pouvoirs publics et les exercent, ne sont toujours qu'une minorité, au-dessous desquels il y a un grand nombre de personnes, qui ne participent jamais réellement et d'aucune façon au Gouvernement et ne font que le subir ; on peut les appeler les gouvernés », (TG, 1884, p. 19 cité par Albertoni, 1987, p. 41)

Une minorité forcément organisée

« [Mosca soutient que] sous n'importe quel régime, il faut une machine gouvernementale, une organisation se composant naturellement d'une minorité numérique, à travers laquelle toute l'action gouvernementale se déploie », (TG, 1884, p. 22 cité par Albertoni, 1987, p. 53)

« Tout ce qui dans le gouvernement fait partie du dispositif de l'exercice de l'autorité, implique commandement et responsabilité, est toujours l'attribution d'une classe spéciale, dont les éléments de formation, selon le siècle et le pays, peuvent énormément varier il est vrai, mais qui, quelle que soit sa formation, ne constitue pas toujours, face à la masse des gouvernés auxquels elle s'impose, une minorité restreinte », (TG, 1884, p. 23 cité par Albertoni, 1987, p. 54)

Pour analyser la dynamique des régimes politiques, Mosca élabore une nouvelle méthodologie qui opère à trois niveaux. Le premier le conduit à l'instar de Pareto à formuler une alternative à la pensée de Karl Marx en montrant l'importance de la variable du politique. Le deuxième réside dans l'élaboration d'une nouvelle démarche analytique positiviste, la science politique, qui doit rompre avec le « normativisme » des approches juridiques et constitutionnalistes. Le troisième se traduit par une remise en question de la classification d'Aristote à partir du concept de classe dirigeante. Insistons tout d'abord sur le fait que Mosca propose une critique incisive du marxisme. En effet, s'il partage le même constat de départ, à savoir que ce sont les forces sociales qui font les sociétés et par conséquent qui façonnent à leur gré les régimes politiques, Mosca privilégie en « bon » machiavélien l'importance des phénomènes proprement politiques (Burnham, 1949, p. 95-96). Contrairement aux marxistes qui souhaitent l'abolition des classes sociales, le politologue italien pense que le système politique idéal est celui qui est capable de maintenir un équilibre juste entre les forces sociales. Dans sa première ébauche de la *Théorie du gouvernement* (TG, 1884), le penseur italien avance l'hypothèse selon laquelle on ne peut comprendre la problématique de l'équilibre des pouvoirs que si l'on se donne les outils intellectuels susceptibles de saisir la compétition qui opposent certains groupes

dominants dans la conquête du pouvoir. La nécessité de centrer l'analyse sur l'explication de ces luttes politiques en partant du rôle des minorités dirigeantes apparaît clairement (Bottomore, 1964, p. 37). Pour Mosca, les interactions entre minorités dirigeantes permettent de saisir un « état d'esprit » susceptible de structurer en retour le système politique (Meisel, 1962, p. 18). Il élabore alors une démarche de politologue centrée sur l'analyse comparée de faits historiques. Dès le premier chapitre de sa *Théorie du gouvernement*, Mosca affirme que « la science politique que l'on pourrait aussi nommer sociologie » ne doit s'intéresser qu'aux faits (TG, p. 16). Il est convaincu qu'en partant des faits historiques on peut produire des résultats tout comme dans les sciences « dures ». Le détour par la méthode historique permet alors de rechercher les « lois » qui « gouvernent » les sociétés, comme l'on pourrait chercher dans un autre domaine scientifique les lois qui « gouvernent » la nature. Animé d'un positivisme proche de celui d'Auguste Comte, il part en quête des lois du changement sociopolitique. C'est dans cette perspective intellectuelle que Mosca découvre la centralité des minorités dirigeantes.

Critique de la classification des formes de gouvernement d'Aristote et de Montesquieu par Mosca

« Les deux classifications traditionnelles des formes de gouvernements sont celles qui ont été proposées par Aristote et Montesquieu. Le premier divisait les gouvernements en monarchies, aristocraties et démocraties, suivant que les pouvoirs souverains appartenaient à une seule personne, à une classe restreinte ou à la totalité des citoyens. Le second appelait despotiques les régimes dans lesquels la volonté du souverain unique n'était limitée par aucun usage, ni aucun privilège de classes, ni par les lois que lui-même décréait. Il appelait monarchiques les régimes dans lesquels le monarque devait tenir compte de ces limites à son pouvoir. Il appelait républicaines les organisations politiques dans lesquelles le pouvoir appartient soit à une partie des citoyens, comme dans les républiques aristocratiques, soit à leur totalité comme il advient dans les républiques démocratiques. Ces classifications présentent toutes deux le défaut commun d'avoir été conçues en se fondant sur l'observation d'un seul moment dans l'histoire des organismes politiques [...] Mais le principal défaut des deux classifications [...] est dans le caractère superficiel des critères sur lesquels elles se fondent, car elles tiennent davantage compte des caractères apparents par lesquels se différencient les régimes politiques que de leurs caractères substantiels [...] La nouvelle méthode des études des sciences politiques tend justement à concentrer l'attention des penseurs sur la formation et l'organisation de la classe dirigeante politique (*classe politica*) ». (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 319-321).

Mosca met en pratique la méthode de l'observation des faits et l'oppose au déductionnisme et au formalisme des juristes et des constitutionnalistes. Partant de là, il remet en cause la validité « scientifique » de la classification des régimes d'Aristote. Le premier élément de réfutation repose sur une dénonciation de la superficialité des critères retenus par le philosophe grec. La classification d'Aristote, universellement acceptée, opposant les modes de gouvernement démocratique, aristocratique et monarchique en postulant que l'autorité dépend soit des citoyens, soit d'une classe limitée ou encore d'une seule personne, est « empiriquement » fautive. En effet, peut-on prétendre raisonnablement caractériser les différents modes de gouvernement sans prendre en compte les caractéristiques de ceux qui gouvernent concrètement (entendu comme fait sociologique) ? Pour Mosca, il est clair que le roi comme l'aristocratie ne gouvernent jamais seuls, et que, de l'autre côté, le peuple ne gouverne jamais directement. Sa réfutation repose sur une argumentation en trois temps (TG, 1884, p. 18-23). Premièrement, les classes nombreuses ne participent jamais réellement au gouvernement. Deuxièmement, un préjugé historique et contemporain conduit à penser que les gouvernements représentent la volonté du peuple et que ce sont les majorités qui gouvernent (*i.e.* théorie du gouvernement démocratique). Troisièmement, sous n'importe quel régime et dans n'importe quel pays, il faut « une machine gouvernementale, une organisation se composant naturellement d'une minorité numérique, à travers laquelle toute activité gouvernementale se déploie » (TG, 1884, p. 23). Dès lors, en reprenant la distinction entre gouvernants et gouvernés d'Aristote, mais en observant ce qui se passe dans les faits, Mosca dévoile l'existence d'une minorité dirigeante spécialisée dans les fonctions de gouvernement. Ainsi, l'histoire des institutions de gouvernement permet de voir que ce sont des minorités dirigeantes qui ont exercé concrètement le pouvoir de gouvernement. Les exemples fourmillent au Moyen Âge avec les barons, les hommes de clergé, les officiers communaux ; sous l'absolutisme, les bureaucrates et les courtiers ; en Chine et au Japon les mandarins et les samouraïs ou encore en Angleterre les propriétaires terriens (*gentry*). Fort de ce constat, Mosca conclut que : « tout ce qui dans le Gouvernement fait partie du dispositif et de l'exercice de l'autorité, ou encore implique commandement et responsabilité, est toujours l'attribution d'une classe spéciale, dont les

éléments de formation, selon le siècle et le pays, peuvent énormément varier il est vrai, mais qui, quelle que soit sa formation, constitue toujours face à la masse des gouvernés auxquels elle s'impose, une minorité restreinte » (TG, p. 23). Il est alors avéré que la minorité gouvernante a toujours exercé un pouvoir de domination sur la majorité désorganisée. Néanmoins, pour aller plus en avant dans l'élaboration d'un paradigme (*i.e.* dans son vocabulaire une « loi scientifique »), Mosca propose une description des caractéristiques sociologiques qui fondent le pouvoir de la minorité dirigeante : l'organisation, l'esprit de corps et une croyance commune en leur supériorité (Meisel, 1962, p. 36).

La classe politique comme conceptualisation de la minorité organisée

Norberto Bobbio souligne dans sa recherche sur la genèse de la science politique italienne qu'il est difficile de taxer Mosca d'acointance idéologique avec le conservatisme, car son apport ne peut pas se réduire à « l'expression d'une idéologie » dans la mesure où il constitue « le noyau d'une théorie scientifique de la politique » (1969, p. 192)³. En effet, lorsque Gaetano Mosca propose le concept de *classe politique*, il dote la science politique naissante d'un outil analytique nouveau. Dans sa première recherche sur la théorie du gouvernement, il définit la classe politique comme un invariant historique en partant du postulat que toutes les minorités gouvernantes imposent leur volonté politique à la majorité qui n'a « ni volonté, ni impulsion, ni action commune » (TG, 1884, p. 22). L'importance de cette simple vérité empirique est souvent cachée par un artefact idéologique, celui de la démocratie égalitaire. Dans les faits, la démocratie est gouvernée réellement par des partis politiques, des leaders politiques ou encore des *opinions-makers*, mais en aucun cas par les citoyens. La classe politique constitue alors cette classe d'individus qui en raison d'une supériorité morale contrôle le gouvernement et domine la masse des gouvernés. Mosca souligne au passage que ce mode de domination est relativement subtil, car les gouvernés sont censés partager l'exercice du pouvoir. Il précise ensuite son analyse des constitutions modernes (CM, 1887). Le rapport de forces n'oppose pas une minorité

composée d'hommes supérieurs à une majorité d'hommes inférieurs, mais une minorité organisée face à une majorité d'individus isolés. En prenant l'exemple des constitutions, Mosca montre que le rapport entre la classe politique et une société donnée peut prendre des formes variées. Le changement social affecte directement l'ordre constitutionnel, car « derrière toute réforme politique et en faveur de toute institution nouvelle il doit y avoir une nouvelle force sociale » (CM, 1887, p. 533). Appliqué à la réalité sociétale italienne observable à la fin du XIX^e siècle, il affirme ensuite que « la régénération morale de la société sera entièrement formée et répandue et [que] simultanément, les nouvelles forces sociales, c'est-à-dire les classes laborieuses, seront complètement organisées, et [qu']elles auront acquis le prestige et le pouvoir politique que la nouvelle civilisation leur offre » (*ibid.*, p. 534). La minorité est organisée en vertu du fait même qu'elle est une minorité. Or, il est toujours plus difficile de créer des structures politiques performantes de masse alors que la classe politique se répand plus naturellement dans les positions institutionnelles dominantes. De plus, la classe politique bénéficie d'une capacité organisationnelle lui permettant de *toujours* renverser le rapport de force en sa faveur lorsqu'elle est confrontée à des individus atomisés. Le seul cas de figure tolérant exception est celui de la masse où l'on trouve des individus qui arrivent à se structurer en minorité organisée, et qui peuvent, dans cette configuration-là, être à même de contester le pouvoir de la minorité dirigeante en place.

Le concept de classe politique chez Mosca

La première « esquisse » de la classe politique (1884)

« [sur le sentiment de supériorité] ... c'est justement pour cette raison qu'au-delà de l'incalculable prestige dérivant pour la classe politique du fait d'être coordonnée et organisée, les éléments qui la composent doivent se distinguer par une sorte de supériorité inhérente à leur personne » (TG, 1884, p. 31 cité par Albertoni, 1987, p. 55)

Prérequis, formation et reproduction de la classe politique

(1) « La classe politique se constitue par la réunion des chefs, et dans l'état barbare et sauvage, les chefs des hommes sont les plus forts, les plus courageux, aussi la *valeur militaire* devient-elle le critère de recrutement de la classe dominatrice... [le processus de civilisation aidant] le développement de la culture intellectuelle et de la richesse créent d'autres instruments permettant à une classe restreinte de s'imposer à la masse » (*ibid.*).

(2) « [*La richesse* fait figure d'élément de droit] dans les sociétés ordonnées, elle se maintient ensuite toujours comme élément de fait ».

(3) « [*La naissance* constitue aussi un élément important pour l'agrégation à la classe politique] ; abolie comme critère exclusif et légal pour la formation de la classe politique, elle ne cesse d'avoir une certaine importance comme élément de fait »

(4) « [Le mérite personnel, c'est-à-dire] ces aptitudes spéciales permettant de remplir telle ou telle fonction politique. C'est là le critère particulier des "sociétés civilisées ayant atteint un bon degré de maturité" ».

(TG, 1884, p. 33-39, cité par Albertoni, 1987, p. 55-57)

La confirmation du concept de classe politique (Elementi di scienza politica, 1^{re} édition, 1896)

« Dans tout organisme politique qui est à la tête de la hiérarchie de toute la classe politique et qui tient ce qu'on appelle le gouvernail de l'État ? Cette personne n'est pas toujours celle qui détient légalement le pouvoir suprême, et parfois même à la place du roi ou de l'empereur héritier, c'est un premier ministre ou un maître du palais tout-puissant, à la place du président électif, l'homme politique influent qui l'a fait élire.

[...] même en admettant que le mécontentement des masses

réussisse à détrôner la classe dirigeante, il devrait nécessairement y avoir [...] au sein des masses mêmes, une autre minorité organisée remplissant les fonctions de classe dirigeante. Autrement, toute organisation et tout effectif social serait détruit », (*ESP*, 1^{re} éd., 1896, p. 61-62, cité par Albertoni, 1987, p. 90-91).

Comme pour les élites gouvernementales parétiennes, la classe politique se compose de personnes dotées de qualités supérieures. Néanmoins, Mosca impute cette supériorité à la maîtrise des fonctions particulières (capacité organisationnelle) et d'un savoir-faire en matière de légitimation de son pouvoir vis-à-vis des gouvernés (élaboration de la « formule politique », cf. *supra*). Afin d'aller plus en avant, Mosca entreprend de dégager les critères sociologiques qui octroient un sentiment de supériorité à la classe politique. En effet, si l'on souhaite comprendre les soubassements de son pouvoir, il faut s'intéresser aux attributs sociaux des acteurs qui la composent (*TG*, 1884, p. 31). Afin de dresser le tableau historique de l'évolution de la composition de la classe politique, il rappelle que la « valeur militaire » fut longtemps « le critère de recrutement de la classe dominatrice » (cf. encadré *supra*). Il relève également que le processus de civilisation a conduit au développement de la culture intellectuelle et de la richesse mercantile entraînant une modification du substrat social de la minorité dirigeante. Il note également que la naissance, voie d'agrégation privilégiée dans la classe politique à l'époque où l'aristocratie jouait un rôle politique important, n'est plus un critère exclusif et légal dans les sociétés contemporaines. Néanmoins, il anticipe quelque peu la sociologie critique contemporaine, lorsqu'il note que dans les régimes actuels (quelle que soit leur nature, autoritaire, censitaire ou démocratique) la logique de reproduction élitaine demeure un élément de fait structurant (Parry, 2005, p. 36). Ensuite, il avance un dernier critère lié à l'institutionnalisation de l'État bureaucratique : la reconnaissance du mérite personnel. Notons que Mosca, en raison de sa réussite personnelle aux concours administratifs, porte une attention particulière sur ce dernier point. Il voit dans la reconnaissance du mérite personnel, via les concours de recrutement pour les emplois publics, un

élément de structuration fondamental pour la classe politique dans les sociétés les plus civilisées (Lottieri, 1994, p. 323). L'obtention de titres scolaires ou encore universitaires constitue une voie à privilégier pour intégrer la classe politique car ce sont « les plus expérimentés dans cette culture et dans ces études spéciales » (TG, 1884, p. 39). Mosca fait de la validation des compétences acquises par des institutions étatiques fortes un prérequis aux carrières politiques menant à des postes de responsabilité gouvernementale. Dans ce sens, il pose les bases d'une approche positionnelle des élites dans la mesure où l'intégration de la classe politique s'analyse à partir de la possession d'un *background* social et personnel particulier (Meisel, 1962, p. 16). Par la suite, il précise que ces critères peuvent jouer de manière alternative ou cumulative en fonction du type d'articulation entre la classe politique et la nature du régime. En revanche, il constate que la possession d'une seule de ces qualités peut permettre d'intégrer la classe politique.

Ensuite, dans la première édition d'*Elementi di scienza politica* (1896), le politologue palermitain montre que l'activité politique, comme la conquête du pouvoir ne se résument pas seulement à une lutte entre les individus ou encore entre les classes, mais qu'elles doivent se comprendre en partant du rapport de forces institué *par* et *pour* les minorités organisées. Il approfondit également son approche « écologique » de la réalité élitare. En effet, quelle que soit la nature du régime politique retenu, l'analyse en termes de classe politique conduit à s'intéresser non seulement aux acteurs qui possèdent le pouvoir formel (roi, président du conseil, ministres, députés, sénateurs, hauts fonctionnaires), mais aussi à ceux qui possèdent des ressources sociales et politiques substantielles (p.ex. les riches, le clergé, les intellectuels, les chefs des syndicats, cf. encadré *supra*). De plus, c'est en raison de son mode de constitution, par ces qualités matérielles, intellectuelles ou morales, que la classe politique peut être distinguée dans les faits de la masse des gouvernés. Si sur ce point Mosca partage l'approche capacitaire de Pareto, il va mettre en exergue d'autres clefs de compréhension de la domination politique. La maîtrise des techniques de gouvernement est un prérequis capacitaire essentiel dans la mesure où elle permet non seulement d'accéder au pouvoir, mais également de s'y maintenir. En effet, si les luttes politiques

électorales, tout comme la bataille autour des programmes politiques et des principes idéologiques constituent la face émergée de la vie politique, le pouvoir réel se joue autour des arcanes et des techniques concrètes de gouvernement. Cette intuition posée comme la pierre angulaire de sa construction théorique provient d'une observation concrète du « terrain » parlementaire italien. Pour Mosca, il est clair que le politologue doit regarder ce qui se passe dans les coulisses du pouvoir où se construit la « vraie » politique (*i.e.* des rapports de forces, des médiations, des compromis et du clientélisme).

La notion de formule politique chez Mosca

Définition de la formule politique

« [Rappel : la classe politique quelle que soit la façon dont elle s'est constituée] n'avoue jamais qu'elle commande, pour la bonne raison qu'elle se compose d'éléments qui sont, ou qui ont été jusqu'à ce moment historique, les plus aptes à gouverner ; mais c'est toujours un principe abstrait, une formule que nous appellerons la formule politique, qui lui fournit sa justification », (TG, 1884, p. 43 cité par Albertoni, 1987, p. 58).

« [Sur la base d'un examen historique Mosca retient deux types de formules politiques,] celles qui tirent leur fondement d'une croyance surnaturelle, et d'autres qui se basent sur un principe rationnel, apparemment du moins. Croire par exemple que tout pouvoir vient du souverain, qui à son tour l'a reçu de Dieu, est une formule du premier type ; au contraire, le principe faisant dériver tout pouvoir légitime de la volonté du peuple relève du second », (TG 1884, p. 44 cité par Albertoni, 1987, p. 58).

« [Sur le lien entre classe politique et formule politique, l'auteur précise que] ce n'est pas la formule politique qui

détermine le mode de formation de la classe politique, mais au contraire, c'est cette dernière qui adopte toujours la formule qui lui convient le plus », (*ibid.*).

Un exemple de nouvelle formule politique

« [La liberté, l'égalité et la fraternité constituent la base de la nouvelle formule politique qui a servi de préliminaire] à toute la législation révolutionnaire, et qui a même fourni à la révolution sa formule politique et qui en outre fait sentir plus ou moins son influence dans toutes les constitutions parlementaires actuelles, et forme les idées et les systèmes politiques de la plupart des hommes publics, ne disons pas des hommes d'État, de l'Europe d'aujourd'hui », (*TG*, 1884, p. 161 cité par Albertoni, 1987, p. 60).

Évolution de la formule politique appliquée à la classe dirigeante

« ... Dans les sociétés dont la population est relativement dense, et qui ont atteint un certain niveau de civilisation, les classes dirigeantes ne justifient pas exclusivement leur pouvoir par sa simple possession, mais lui cherchent une base morale et légale en le présentant comme la conséquence logique et nécessaire des doctrines et croyances qui sont généralement reconnues et acceptées...

Cette base morale et légale, ce principe, sur lesquels repose le pouvoir de la classe politique sont ce que nous avons appelé ailleurs et que nous continuerons à appeler ici la "formule politique". Selon le niveau de civilisation du peuple, les différentes formules politiques peuvent reposer sur des croyances surnaturelles ou sur des concepts qui s'ils ne correspondent pas à la réalité positive apparaissent au moins comme étant rationnels », (*RC*, 1939, p. 70-71).

Par la suite Mosca analyse une autre composante du pouvoir de la classe politique : sa capacité à produire des formules légitimantes. C'est à cette fin qu'il élabore la notion de *formule politique* (cf. encadré *supra*). À l'aide de ce concept, il réintroduit le rôle de l'idéologie comme source du pouvoir élitaire en mettant le principe de souveraineté au cœur de la relation entre l'élite et les citoyens. Agissant un peu comme une ruse de la raison, la formule politique traduit la capacité de la classe politique à faire accepter un mode de domination et d'exercice du pouvoir en faisant croire que l'orientation de la politique du gouvernement défend les intérêts des gouvernés. La ruse, même s'il n'emploie pas ce mot, réside dans ce tour de force. La formule politique permet également de structurer la classe politique dans la mesure où elle contribue non seulement à l'unifier, mais aussi à hiérarchiser la société. En effet, c'est parce qu'elle détient la souveraineté qu'elle est légitime pour gouverner en se plaçant au-dessus des individus. Néanmoins, Mosca précise que si la classe politique ne se trouve pas dans le besoin d'affirmer de façon ostentatoire son pouvoir, c'est parce qu'il se trouve justifié auprès des gouvernés au nom d'un principe abstrait (*i.e.* la formule politique). Dans ses premiers écrits, il tend à interpréter de façon quelque peu mécanique la relation entre la classe politique qui « adopte toujours la formule qui lui convient le plus » (pour la domination des gouvernés), sans envisager qu'elle puisse avoir une fonction d'agrégation interne. Dans cette première version, la formule politique tend à mettre en avant la seule fonction manifeste, laissant de côté sa fonction latente, à savoir sa dimension homogénéisante de l'élite.

Soulignons toutefois que cette notion mérite d'être discutée sur deux points. Le premier tient au fait qu'en essayant de donner la primauté à la classe politique qui seule peut « reformuler » la formule, voire en inventer une autre, Mosca s'interdit de prendre en compte le fait qu'une minorité ne faisant pas partie de la classe gouvernementale puisse s'imposer en portant une nouvelle formule. Le second réside dans le fait que cette articulation toujours présumée entre la classe politique et la formule conduit au « modèle des trois C » qui définit la *ruling class* comme un groupe d'élite « consciente, cohérente et conspirante » (Meisel, 1962, p. 4). Cependant, dans la deuxième édition d'*Elementi* (1923), Mosca redéfinit la formule

politique comme la notion qui permet de substituer à la légalité la légitimité. À des fins probatoires, il compare la situation française d'après 1789, où la classe politique se trouve dans l'impossibilité de mettre en pratique concrètement la nouvelle formule politique élaborée autour des principes de « liberté, égalité et fraternité », avec la situation anglaise. En effet, au Royaume-Uni, la classe politique pourtant dominée par l'esprit aristocratique arrive à appliquer le principe de « la représentation d'une collectivité par l'intermédiaire de représentant élus à la majorité par la collectivité elle-même » (TG, 1884, p. 163). En revanche, l'étude du cas italien le conduit à mettre en avant que l'interaction entre la classe politique et la formule politique peut engendrer la formation d'un régime politique peu légitime. En effet, la situation de la classe politique italienne est paradoxale dans la mesure où cette dernière s'éloigne de la société jusqu'à s'y opposer, tout en accueillant en son sein des éléments issus indirectement d'une élection populaire (Mastropaolo, 2004). Dans un de ses derniers textes, Mosca amende son approche en ces termes : « L'un des premiers résultats de la nouvelle méthode fut la notion de ce que, dès 1884, on appela *la formule politique* (TG). On entend par là le fait que, dans tous les pays arrivés à un degré même médiocre de culture, la classe dirigeante justifie son pouvoir en le fondant sur une croyance ou sur un sentiment qui, à cette époque et dans un peuple déterminé, sont généralement acceptés. Ces sentiments peuvent être, suivant les cas, la volonté présumée du peuple ou celle de Dieu, la conscience de former une nation distincte ou un peuple élu, la fidélité traditionnelle à une dynastie ou la confiance dans un individu doué, réellement ou en apparence, de qualités exceptionnelles. Naturellement, chaque formule politique doit être en harmonie avec le degré de maturité intellectuelle et morale du peuple et de l'époque où elle est adoptée. Par conséquent, elle doit correspondre à la conception du monde qui est, à un certain moment, celle du peuple considéré et elle doit constituer le lien moral entre tous les individus qui en font partie » (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 321-322).

Pour remédier à cela et en vue de compléter son dispositif analytique, Mosca avance, dans la première édition d'*Elementi* (1896), le concept de *défense juridique* attribuant un rôle de garde-fou à l'État et au droit (Albertoni, 1987, p. 45). Il s'agit de montrer que les gouvernés n'ont pas

seulement un rôle passif dans la dynamique des régimes politiques, mais qu'il existe une perméabilité entre les couches sociales. Tout en commençant à distinguer à l'intérieur d'une classe dirigeante globale deux niveaux (les gouvernants suprêmes de l'État et ceux qui les entourent), il attribue un nouveau rôle aux gouvernés : « ... la pression dérivant du mécontentement de la masse des gouvernés, les passions qui l'agitent, peuvent exercer une certaine influence sur l'orientation de la classe politique », (*ESP*, 1^{re} éd., 1896, p. 61). Dès lors, la défense juridique renvoie aux mécanismes sociaux qui permettent aux groupes d'individus exclus de la classe politique de faire pression sur cette dernière. Elle offre alors la possibilité aux gouvernés de peser face à l'autorité de la classe dirigeante. La pratique de la défense juridique est censée jouer un rôle de variable d'ajustement sur la politique menée par le gouvernement, car cette dernière doit intégrer la demande, sinon elle court le risque de voir une nouvelle minorité s'organiser à sa place et lui contester le pouvoir. En prenant en compte la nécessité des contre-pouvoirs et des mesures protectrices pour les individus contre l'État (garanties constitutionnelles et institutionnelles) et face à ceux qui détiennent le pouvoir et/ou l'octroient, Mosca s'affirme comme un « défenseur des libertés » (Burnham 1949, p. 119). C'est aussi dans ce sens qu'il prend en compte le pluralisme sociétal qui structure le mode de construction élitare, mais aussi l'ensemble de l'édifice constitutionnel et institutionnel d'un régime. Toutefois, si par la pratique de la défense juridique la masse « réussissait à détrôner la classe dirigeante » en place, « il devrait y avoir nécessairement au sein des masses mêmes, une autre minorité organisée remplissant les fonctions de classe dirigeante. Autrement toute organisation et tout effectif social serait détruit » (*ESP*, 1^{re} éd., 1896, p. 62). Néanmoins, la question du rééquilibrage des relations de pouvoir au profit des majorités désorganisées (*i.e.* « *the balance of the social forces* ») amène Mosca à faire évoluer le concept de classe politique vers celui de classe dirigeante (Meisel, 1962).

L'affirmation d'une sociologie de la classe dirigeante

En 1923, Mosca propose une deuxième édition des *Elementi di scienza politica* complétée par une nouvelle partie de 169 pages (Albertoni, 1987,

p. 130) qui modifie substantiellement son approche du paradigme élitaire. L'enrichissement de l'ouvrage doit se comprendre au regard de la trajectoire personnelle d'un auteur confronté aux changements sociopolitiques qui affectent les sociétés européennes dans la première moitié du xx^e siècle. Durant les vingt-cinq années qui séparent ces deux éditions, Mosca participe en tant qu'*observateur* à la vie politique italienne (député, puis sénateur). Il assiste également à l'avancement du processus de démocratisation en Europe occidentale, ce qui le conduit progressivement à réviser son jugement sur ce type de régime. Il s'agit aussi d'un processus de maturation intellectuelle de son intuition initiale, le rôle central des minorités dirigeantes, confirmée à ses yeux par les travaux de son « complice et rival », Vilfredo Pareto (Meisel, 1962, p. 169), mais aussi ceux de Roberto Michels et de Moïseï Ostrogorski (Albertoni, 1987, p. 151-164). Il s'agit donc à travers cette nouvelle stratégie de faire le point sur les avancées du paradigme élitaire tout en y consolidant sa contribution personnelle. À cette fin, Mosca propose un dépassement du concept de classe politique par celui de *classe dirigeante* (*Ruling class*) pour l'intégrer en tant que doctrine dans l'histoire des idées politiques. Ainsi, dans le chapitre 12 intitulé « Théorie de la classe dirigeante », il rappelle que sa conception de la classe politique s'inscrit dans une filiation de près d'un siècle en prenant sa source chez Saint-Simon et en s'inspirant ensuite successivement d'Auguste Comte, d'Hyppolyte Taine et de Ludwik Gumplowicz (partie nouvelle de la 2^e édition de 1923). Mosca montre alors, dans le sillage de ces auteurs annonçant une société où la vie sociale sera dominée par le caractère industriel, scientifique ou encore positif, que le pouvoir passera aux mains de dirigeants susceptibles de porter ce changement politique. Il insiste sur l'élitisme implicite que l'on trouve chez ces auteurs tout en faisant ressortir l'originalité de sa contribution à la théorie de la classe dirigeante. En effectuant cela, il répond à l'accusation de manque d'originalité théorique portée par Pareto.

La classe dirigeante selon Mosca : définition, formation et reproduction

L'affirmation de la doctrine de la classe dirigeante (ESP, 2^e éd., nouvelle partie, 1923).

« La doctrine affirme que dans toutes les sociétés humaines qui ont atteint un certain degré de développement et de culture, la direction politique dans le sens le plus large de l'expression, incluant par conséquent la direction administrative, militaire, religieuse, économique et morale, est constamment exercée par une classe spéciale, c'est-à-dire par une minorité organisée ... », (RC, 1939, p. 329).

« L'analyse compréhensive doit essayer de démontrer que la classe dirigeante existe nécessairement et cela en s'appuyant sur notre démarche analytique. Dans ce but nous devons relever les caractéristiques constantes et communes de plusieurs types de classes dirigeantes, mais aussi les caractéristiques variables comme la capacité d'intégration, le degré de cohésion ou encore leur mode de dissolution » (RC, 1939, p. 336-337).

La reproduction de la classe dirigeante dans un régime démocratique (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 329)

« [...] le triomphe absolu de la tendance démocratique ne pourrait se concevoir que si les enfants n'héritaient pas des moyens matériels, des relations et des connaissances de toutes sortes qui ont servi à leurs pères pour accéder à la classe dirigeante politique. On a voulu voir dans la propriété privée des terres, des capitaux et de tous les instruments de production la cause principale du caractère héréditaire de l'influence politique. On ne peut nier que cette vue ne contienne une part de vérité, mais nous croyons aussi avoir noté que, même si la propriété de tous ces moyens de production était attribuée à l'État, ceux qui l'administrent, et qui sont toujours une minorité, cumuleraient désormais le pouvoir économique avec le pouvoir politique. Ils disposeraient par conséquent d'énormes moyens pour faciliter la

carrière de leurs propres enfants et aussi des personnes qu'ils désireraient favoriser. »

Le point faible de la démonstration initiale de Mosca sur le gouvernement par la minorité dirigeante était la description concrète du processus de gouvernement. Dans une des dernières évolutions de « La théorie de la classe dirigeante » Mosca affirme que « si nous nous reportons à la classification d'Aristote, nous devons reconnaître qu'il est impossible qu'un seul monarque gouverne des millions de sujets sans l'aide d'une hiérarchie de fonctionnaires, c'est-à-dire sans une classe dirigeante. Il est également impossible qu'une démocratie fonctionne sans que l'action des masses populaires soit coordonnée et disciplinée par une minorité organisée, c'est-à-dire aussi par une classe dirigeante », (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 320 et 321). Ce déplacement de la focale d'analyse lui permet alors, tout en maintenant le principe du gouvernement par une « classe spéciale », d'essayer d'en décrire le contour sociologique (*ESP*, 2^e éd., 1923, p. 335, cité par Albertoni, 1987, p. 131). L'enjeu n'est pas sans importance, car non seulement il fait avancer l'analyse sur la question du pluralisme élitare, mais il nous incite aussi à regarder de plus près ce qui se passe « derrière » les élites gouvernantes (Mills, 1956). Il rappelle tout d'abord que « l'homme qui est à la tête de l'État ne serait certainement pas capable de gouverner sans l'appui d'une classe nombreuse qui fasse respecter et exécuter ces ordres ; en admettant qu'il impose son autorité aux individus de la classe dirigeante, il ne peut être en désaccord avec elle ni s'en passer. Même s'il lui était possible de s'en débarrasser, il serait tout de suite obligé de créer une autre classe sans l'appui de laquelle son action serait complètement paralysée » (*RC*, 1939, p. 51). Cette intuition sociologique provient de l'observation comparée de l'augmentation continue du rôle des bureaucraties, sorte de deuxième strate de la classe dirigeante dans les sociétés développées (Meisel, 1962, p. 202 et 203). Dès lors, c'est le rôle de toute la « machine » gouvernementale qu'il nous faut considérer si l'on veut comprendre qui gouverne (cf. encadré *supra*). Il précise que le principe des deux niveaux de gouvernement, les tenants de l'autorité formelle du pouvoir et les « entourages » (conseillers, etc.), est valable pour tous les types de régime, autocratique ou démocratique. Il

avance alors l'hypothèse d'une dualité de position et de fonction au sein de l'élite de gouvernement. Il note à ce propos qu'« en dessous de la couche supérieure de la classe dirigeante, il y en a toujours une autre bien plus nombreuse, même dans les états autocratiques, et qui comprend toutes les personnes du pays capables de diriger. Sans cette classe, n'importe quel genre d'organisation sociale serait impossible. La couche supérieure ne suffirait pas à elle seule pour diriger les activités des masses. En dernière analyse, la stabilité d'un organisme politique dépend donc du niveau de moralité, d'intelligence et d'activité, auquel il est plus difficile de parer qu'aux déficiences des quelques douzaines d'hommes qui contrôlent le fonctionnement de la machine gouvernementale » (RC, 1939, p. 404-405). Toutefois, Mosca ne se cantonne pas dans son analyse de la classe dirigeante à la stratification duale de l'élite gouvernementale.

En effet, il mobilise à nouveau la démarche comparative pour essayer de mettre à nu les variations historiques repérables des modes de transformation de la classe dirigeante. Ainsi, il met en avant le caractère constant, mais aussi variable, de la composition des classes dirigeantes. Le processus de modernisation politique, en créant de nouveaux centres de pouvoir, a accru le nombre d'acteurs susceptibles d'appartenir à la classe dirigeante. Pour Meisel, Mosca appréhende le processus de recomposition de la *ruling class* par le biais de deux *Historical test* qui renvoient à deux modes d'intégration élitare (1958). En effet, le mode traditionnel d'*intégration horizontale* fondé sur l'hérédité caractérisant les régimes autocratiques (*i.e.* le principe autocratique) au sein desquels les différentes composantes de l'aristocratie, la hiérarchie ecclésiastique et les hommes de loi se livraient une compétition pour le pouvoir dans le cadre d'un jeu de coterie plus ou moins ouvert, tend à être dépassé. Il est concurrencé par un processus d'*intégration verticale* plus moderne caractérisant les régimes pluralistes (*i.e.* le principe libéral) basé sur le principe électif et la reconnaissance des aptitudes à gouverner via les concours. Ce nouveau mode d'intégration à la classe dirigeante comporte une dimension négative et une dimension positive. Le point négatif est lié à sa critique générale d'un principe électif où ce sont les élus (agissant comme une minorité organisée) qui font l'élection et non les électeurs. Il note également que les « députés » avancent des programmes politiques relevant de la propagande

ou encore jouent du clientélisme politique pour s'assurer leur réélection. Dans ce sens, le principe électif conduit à la formation d'une « élite de la médiocrité » (Meisel, 1962, p. 111). En revanche, le recrutement par la reconnaissance de compétence est perçu comme positif. Celui-ci est basé sur la reconnaissance « objective » des compétences personnelles et professionnelles et se traduit dans les faits par la réussite à un concours. Pour Mosca, il va de soi que le processus de bureaucratisation va de pair avec le développement du système éducatif. Par la suite, c'est en établissant une corrélation entre l'accroissement de ce qu'il qualifie de classe moyenne – qui en raison de son appétence pour la culture et de sa maîtrise des capacités intellectuelle – arrive via les nouvelles règles du jeu (les concours notamment) à intégrer « naturellement » la deuxième strate de la classe dirigeante (l'élite bureaucratique). Ces élites ainsi « sélectionnées » peuvent avoir un rôle centripète dans la mesure où elles occupent une position élitare à partir de laquelle elles peuvent contester, voire prendre, le pouvoir détenu par la strate supérieure. La montée en puissance de ce nouveau mode d'intégration est liée à la généralisation progressive du processus de démocratisation en Europe. Il montre alors que la distance entre la masse et la minorité dirigeante tend à se réduire dans la mesure où la classe moyenne a pour base d'extraction la première.

Enfin, pour Mosca les différentes strates de la société sont interdépendantes dans la mesure où la haute classe dépend de la seconde qui elle-même dépend de la masse. Cette observation l'amène naturellement à revenir sur les mécanismes mêmes qui animent ce processus d'intégration. Il souligne, en pratiquant en creux une forme d'égo-histoire, que « pour s'élever dans l'échelle sociale, même en temps normal et calme, la première condition est indubitablement la faculté de travailler dur ; mais celle qui vient ensuite dans l'ordre de l'importance est l'ambition, la ferme résolution d'avancer dans le monde, de dépasser ses camarades... » (RC, 1939, p. 449). Il rappelle également qu'il faut avoir une certaine « habileté », entendue comme l'art d'obtenir de la reconnaissance sociale au service d'une ambition personnelle (Burnham, 1949, p. 107). Par ailleurs, il critique ouvertement la prétention égalitariste de la démocratie en affirmant que la nouvelle classe dirigeante, issue de la classe moyenne, convertie à la bureaucratie d'État, possède toutes les

ressources nécessaires pour se reproduire et se transformer en classe dirigeante héréditaire (cf. tableau *supra*). Ensuite, il rappelle que les gouvernants dirigent une société donnée précisément parce qu'ils sont capables de contrôler les principales forces sociales agissantes. Au total, Mosca renverse l'axiome parétien de la supériorité morale de l'élite sur le reste de la société, confirmant l'intuition saint-simonienne selon laquelle la domination de la classe dirigeante ne peut s'expliquer que par la prise en compte de sa compétence technique et politique, mais aussi par le contrôle des mécanismes de reproduction sociale moderne liée au système éducatif. C'est d'ailleurs dans l'avènement actuel et futur d'une élite technocratique qu'il pense que les maux de la démocratie seront solubles.

L'État « fort » comme antidote aux dérives de l'élite gouvernante

Certes nous avons déjà mentionné l'intérêt intellectuel porté par Mosca à la question des corrélations entre l'émergence de la bureaucratie et la transformation de la classe dirigeante. Il prétendait alors illustrer deux idées fortes, d'une part en démontrant empiriquement l'existence d'une minorité dirigeante (on ne gouverne pas seul, mais en s'appuyant sur un personnel d'État) et d'autre part en soulignant le fait que la classe moyenne à l'époque moderne était devenue le creuset pour la formation de la seconde strate de la classe dirigeante. Nous allons maintenant développer un des aspects les moins connus dans sa contribution à la genèse du paradigme élitaire. Il s'agit d'une réflexion portant à la fois sur un fait observable, l'institutionnalisation d'une élite technocratique dans la structure du pouvoir, mais aussi sur un souhait, celui de l'affirmation d'un « État fort » (*una forma di stato fortissima*) dans les sociétés modernes.

À l'instar de Max Weber, Mosca introduit une analyse du rôle de l'État bureaucratique articulée au mode d'exercice du pouvoir des plus stimulantes. En effet, déjà dans son livre *Le Costituzioni moderne* (1887), il approfondit son questionnement sur l'État ébauché dans *Teorica dei Governi*. Mosca attribue à l'État un rôle central dans l'organisation des forces sociales au sein des sociétés modernes. Contre Marx, il approfondit le cadre conceptuel de l'État qu'il définit comme le type d'organisation politique résultant d'un équilibre entre « les intérêts, les passions, la raison

de la société d'aujourd'hui et la classe qui détient la culture supérieure et exerce toutes les professions scientifiques » (Albertoni, 1987, p. 79). À l'instar de certains pères fondateurs de la sociologie moderne, il affirme que l'État peut s'analyser comme une forme d'organisation du pouvoir particulière dont le devenir occupe une place centrale pour qui veut comprendre l'avenir des sociétés modernes. Ainsi, le processus de constitution de l'État bureaucratique renvoie au « développement de ce sentiment de justice sociale, indépendant de toute croyance religieuse et de tout préjugé de nation et de classe, que nous croyons voué à régler les rapports politiques entre les citoyens, et entre ces derniers et l'État » (CM, 1887, p. 455-456). On voit bien ici comment la différenciation avec le pouvoir social de l'Église via la mise en place d'un État ayant le monopole de la justice sociale est considérée comme une particularité du processus de bureaucratisation. Mosca voit également que le développement de l'État est lié à l'affirmation d'une bureaucratie d'agents de plus en plus professionnels. Le recrutement par la voie du concours pour entrer dans le service public, observé historiquement dans la Chine des mandarins (RC, 1939, p. 236), mais aussi durant la période contemporaine à travers le cas du régime de la III^e République en France, constitue le moyen susceptible d'entraîner la création d'institutions étatiques solides. Le recrutement par concours a une double fonctionnalité. Premièrement, il pose le principe d'intégration à l'État via la reconnaissance d'un mérite et d'une compétence technique. Deuxièmement, la formation d'une bureaucratie d'État « capacitaire » (reconnue pour sa compétence technique) doit servir de contre-pouvoir envers les dérives possibles d'une classe d'élus toujours enclins à servir leur clientèle politique. Rappelons également que c'est en partant d'une analyse comparative opposant le type d'État féodal au type d'État bureaucratique qu'il met à nu le rôle central des minorités dirigeantes dans l'histoire (cf. encadré *infra*). Il insiste également sur le rôle majeur de la dynamique de centralisation (unification et cohésion) qui entraîne une dépersonnalisation du pouvoir et un dépassement des particularismes locaux. Mosca précise sur ce point que « le système bureaucratique est caractérisé par le fait que les fonctions de gouvernement sont distribuées non pas suivant le territoire mais suivant leur nature, c'est-à-dire que la direction militaire est séparée de celle de la justice et de celle

des finances et que l'exercice de chacune des prérogatives est confié à un corps spécial de fonctionnaires qui reçoivent les directives du pouvoir central » (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 324 ; le texte original est de 1933).

Classes dirigeantes et État bureaucratique chez Mosca

Type d'État (au sens du type d'organisation politique) : féodal versus bureaucratique

« La caractéristique principale de l'État féodal c'est que l'État y est divisé en un certain nombre de parties et que, dans chacune, le représentant du souverain réunit dans ses mains tous les pouvoirs. C'est ce qui advint en Europe au Moyen-Âge, lorsque le baron était en même temps chef militaire, juge, et pouvait aussi imposer et lever des impôts dans son fief... Le système bureaucratique est caractérisé par le fait que les fonctions du gouvernement sont distribuées non pas suivant le territoire mais suivant leur nature, c'est-à-dire que la direction militaire est séparée de celle de la justice et de celle des finances et que l'exercice de chacune des prérogatives de la souveraineté est confié à un corps spécial de fonctionnaires qui reçoivent des directives du pouvoir central », (Mosca, Bouthoul, 1955, p. 322-323).

L'État bureaucratique

« Dans l'État bureaucratique, il n'est pas nécessaire que toutes les fonctions de direction soient concentrées au sein de la bureaucratie et exercées par elle. On peut même dire que cela n'a jamais été le cas. La caractéristique principale de ce type d'organisation sociale réside à notre avis dans le fait que partout où il existe, le pouvoir central draine une partie considérable de la richesse sociale grâce à l'impôt qu'il utilise pour entretenir une armée et en second lieu, pour organiser un nombre plus ou moins

grand de services publics. Plus le nombre des fonctionnaires qui exercent des fonctions publiques et reçoivent leur traitement du gouvernement central ou des administrations locales est grand, plus la société se bureaucratise. Dans l'État bureaucratique, les fonctions de gouvernement sont toujours plus spécialisées que dans un État féodal. La première et la plus élémentaire division des capacités est la séparation entre les pouvoirs administratif et judiciaire et l'organisation militaire », (RC, 1939, p. 83).

Classe moyenne et État bureaucratique

« Il va de soi, quoique une bureaucratie puisse être légalement ouverte à toutes les classes sociales, en fait, elle est toujours recrutée dans la classe moyenne... parce que les personnes nées dans cette classe trouveront plus facilement le moyen de se procurer l'instruction nécessaire, parce que dans l'atmosphère familiale ils acquièrent la notion pratique des mœurs les plus adaptées pour entrer dans la carrière et pour faire carrière, sans compter qu'ils peuvent obtenir conseils et protection du père, des parents, ou d'amis hauts placés » (Busino, 1988, p. 47).

Dans cette vision « positive », le rôle de l'État bureaucratique doit se distinguer du rôle de l'État ploutocratique entendu comme une configuration étatique où certains leaders de la classe dirigeante distribuent des prébendes à leur clientèle politique. Ce cas de figure lui est inspiré par la réalité sociopolitique de l'Italie du *Risorgimento* où la plupart des grands électeurs du sud du pays utilisent leur position de pouvoir dans le régime parlementaire pour distribuer des ressources étatiques (marchés publics, emplois publics, etc.) de façon arbitraire à des clientèles mafieuses comme la *camorra* (ESP, 1^{re} éd., 1896, p. 189). Ils s'assurent ainsi la réélection en dévoyant les ressources de l'État. C'est contre cette patrimonialisation du rôle de l'État, que Mosca impute à la classe dirigeante parlementaire italienne, qu'il s'érige. Il dénonce alors tout de go les maux du parlementarisme à l'italienne où le président du conseil et son cabinet sont

d'une grande « médiocrité intellectuelle », et proposent à des fins électorales des grandes lois pleines de vagues généralités (Frétigné, 2003, p. 103). De même, les préfets, notamment dans le Mezzogiorno, sont la plupart du temps des « agents électoraux » qui, passant par le canal de la mafia, obtiennent des voix en échange d'une large impunité. Dès lors, conscient de l'absence d'un « État fort » en Italie, Mosca va défendre la politique « transformiste » qui à coups de coalition gouvernementale entre conservateurs et gauche non-socialiste maintient l'Italie dans un *statu quo*. Sur ce point, la position de Mosca est proche de celle d'une autre grande figure du droit public italien, Vittorio Emanuele Orlando, avec qui il défend le prestige de l'État tout en freinant le processus de démocratisation (Frétigné, 2003, p. 99). Carlo Lottieri a avancé récemment une lecture stimulante de cette dimension de l'œuvre de Mosca (1994). L'hypothèse « technocratique » se veut être une alternative au mode de domination autocratique et démocratique qui renvoie également au mode d'intégration élitare horizontal et vertical. Les deux principes de gouvernement, l'un comme l'autre, mais pour des raisons différentes, sont dangereux. La solution passe alors par la mise en pratique d'un libéralisme politique où la science politique deviendrait un instrument conçu pour défendre l'autorité d'un État constitutionnel fondée sur une forte bureaucratie. En fait, son libéralisme renvoie à une forme d'étatisme très contextuel où l'État doit, d'un côté, garantir le libre-échange et la propriété privée et, de l'autre côté, fixer des limites à la liberté de la presse et au pluralisme éducatif. Le substrat social de cet étatisme est l'émergence d'une « classe de technocrates », extraite de la société par le système du mérite, et qui par ce biais a conscience de son rôle et de sa fonction de service du bien public. Partant de là, on voit bien que sa conception modérée de l'étatisme s'inscrit contre l'attitude italienne où les relations personnelles sont préférées aux règles universelles, l'amitié à la justice ou encore le clan à la patrie. Mosca pense que dans le cadre d'un État bureaucratique affirmé on peut utilement trouver un équilibre entre le principe démocratique et le principe aristocratique, entre la tendance libérale et la tendance autocratique (*ibid.*, p. 331). C'est en poussant à terme son raisonnement sur le rôle de l'État qu'il formule dans ses derniers écrits une théorie du gouvernement mixte fondée sur la défense du pluralisme politique (entendu comme une modération réciproque des extrémismes) face au

fascisme et au monisme démocratique. Dans ces deux cas de figures, une élite technocratique défendant une logique d'action étatique rationnelle et cohérente constitue un garde-fou contre la dérive du pouvoir.

En articulant régime, État et société, Mosca développe une réflexion pionnière que la science politique moderne a peu suivie. L'affirmation du fait que l'État bureaucratique constitue une forme d'organisation du pouvoir permettant de contrebalancer la dérive d'un régime politique dominé par une classe dirigeante faible, « peu éclairée », est novatrice. Mosca fait avancer la connaissance en matière de théorie politique en démontrant que les concepts de régime et d'État sont interdépendants. La prise en compte de cette dimension permet de resituer l'ensemble de sa pensée politologique, non seulement parce qu'elle neutralise quelque peu le biais élitiste initial, mais aussi et surtout parce que la distinction entre régime politique et État permet d'effectuer une relecture de sa critique de la démocratie. Pour Mosca, il est clair que l'institutionnalisation d'une bureaucratie d'État et des acteurs sociopolitiques qui l'incarnent participe à l'affirmation de contre-pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement des régimes politiques modernes. De plus, son intuition sociologique joue à un double niveau dans la mesure où ces « gardiens de l'État » (l'expression est notre) auraient alors non seulement un pouvoir de contrôle sur les sommets de la classe dirigeante, mais ils auraient aussi par leur mode de recrutement une capacité à établir un pont avec la société (*i.e.* la classe moyenne).

L'invention du mythe de la *ruling class*

Ce qui est particulièrement saisissant avec Gaetano Mosca, c'est le découplage entre une carrière académique « limitée » à l'Italie et le devenir international de son œuvre sur le caractère central de la minorité dirigeante. C'est dans ce sens que James Meisel, l'auteur qui y contribua le plus fortement en lui consacrant *The Myth of the Ruling Class* (1962, p. 14), usa d'une formule latine heureuse pour caractériser ce phénomène : *habent sua fata libelli* (les livres ont leur propre destinée). Avant de revenir plus longuement sur la trajectoire internationale de la théorie de la classe dirigeante pour mieux en souligner ensuite les effets en retour sur le

contenu même de la théorie, il convient d'insister sur la vision futuriste que Mosca a lui-même assigné à sa méthode (la science politique) et à son modèle théorique (la classe dirigeante).

Ainsi, si l'on veut comprendre la postérité du concept de classe dirigeante, il faut s'intéresser à la finalité même que lui assignait son auteur. En lisant ses « *Pensieri postumi* », on perçoit comment Mosca imagine le devenir des civilisations occidentales. S'avancant dans le registre de la prophétie, il déclare que « le xx^e siècle et peut-être aussi le xxi^e pourront faire progresser à tel point les sciences sociales que l'on trouvera une solution pour transformer lentement une société sans qu'elle ne déchoie, et en évitant les crises violentes qui accompagnent souvent sa décadence. Vu que dans les sociétés humaines le changement est nécessaire et l'immobilité impossible, les vrais hommes d'État devraient faire en sorte que la transformation lente, mais continue, réussisse à éviter la dissolution qui, pour les organismes sociaux, équivaut à ce qu'est la mort pour les organismes individuels » (Albertoni, 1987, p 136). Il assigne ainsi au développement des sciences sociales un rôle de prescription sur les modalités du bon gouvernement. Cette démarche fait de lui un *social scientist* (au sens américain) avant l'heure⁴. Il affirme à la fin de sa vie que « toute recherche de science politique peut contribuer à modifier l'avenir politique d'un peuple si elle réussit à modifier la pensée politique de ses classes dirigeantes, qui a été, qui est, et qui, espérons-le, sera toujours l'un des facteurs de l'histoire » (*ESP*, 3^e éd., vol. 2, p. 243, cité par Albertoni, 1987, p. 140).

La théorie de la classe dirigeante est devenue une composante centrale de la sociologie politique à partir du moment où elle a été importée aux États-Unis (Grynszpan, 1999). La politique éditoriale de traduction en anglais menée par Arthur Livingston est déterminante (1939). Elle fait de Gaetano Mosca « l'inventeur » du concept de *The Ruling Class*. Cette traduction va avoir des effets sur le délestage du concept de classe politique pour celui de classe dirigeante traduit par *ruling class*. Rappelons tout d'abord que cette transformation sémantique se justifie, selon le traducteur-éditeur, parce qu'en anglais le terme de *Political class* (classe politique) restitue moins bien le sens recherché par Mosca dans la réalité empirique que celui de *ruling class* (Mosca, 1939, p. 50). Arthur

Livingston justifie le recours au concept de *ruling class*, car il permet de couvrir les termes de classe politique et classe dirigeante (interchangeables pour Mosca), tout en définissant sous un vocable unique le groupe des gens qui participent directement au gouvernement ou qui sont susceptibles de l'influencer (1939, p. 12). Allant au bout de sa logique, l'éditeur impose *ruling class*, contre la volonté de Mosca, comme le nouveau titre de l'ouvrage en lieu et place d'*Elementi di scienza politica*. James Meisel montre que ce changement se justifie également à partir d'un effet de traduction, « *element* » en anglais (i.e. « The main Elements », « Fundamentals », « Essentials ») ne renvoyant pas à la réalité sémantique exacte couverte par le vocable italien *elementi* (1962, p. 126). Paradoxalement, c'est par cette réduction de l'œuvre de Mosca à la sociologie de la classe dirigeante que les voies de la reconnaissance internationale vont s'ouvrir à lui. La version anglaise s'impose alors rapidement comme un classique de la pensée politique du xx^e siècle et une référence académique incontournable pour qui prétend traiter de la question du pouvoir dans les sociétés modernes, car « aujourd'hui encore, c'est essentiellement le Mosca de *The Ruling Class* qui est lu et cité en dehors de l'Italie » (Grinzspan, 1999, p. 29). Or, cette traduction acquit rapidement une dimension plus grande que l'œuvre originale au point même que les rééditions italiennes postérieures ont dû en tenir compte⁵. Cette réception à l'international du paradigme de la classe dirigeante ne s'est pas faite sans un passage sous les fourches caudines de la critique. Ainsi, un de ses anciens assistants, également collaborateur d'Harold Lasswell, Renzo Sereno, remet en question le fondement épistémologique de son approche dans *The Rulers* (1962). Les points soulevés méritent d'être mentionnés dans la mesure où ils ont été en grande partie repris par la suite dans le débat méthodologique autour de l'élitisme (voir nos développements dans la deuxième partie). En substance, Renzo Sereno formule deux objections. La première porte sur les vocables d'élites et/ou de classe dirigeante qui conduisent à privilégier une approche élitiste et statique des positions de pouvoir sans jamais permettre d'appréhender la réalité du processus de gouvernement (*ibid.*, p. 147). La seconde réside dans la « *legend of organized minority* » dont on ne peut jamais prouver empiriquement la réalité (*ibid.*, p. 99).

De son côté, James Meisel en faisant écho explicitement à « l'école italienne des élites » commence la préface de la deuxième édition de son livre consacré à la genèse du mythe de la *ruling class* par l'assertion suivante : « Un manifeste élitiste ? Un spectre hante le siècle de l'Homme commun : le spectre de l'Élite. Les deux puissances mondiales ont conclu une alliance profane en vue d'exorciser ce spectre : les communistes orientaux et les démocrates occidentaux voient la chose de la même façon... Il est temps désormais que la nouvelle école proclame ses intentions et qu'elle oppose à la fable du Spectre un Manifeste de l'Élite... L'histoire de toutes les sociétés a été, est et sera, l'histoire des minorités dominantes » (1962, p. 5). Cet auteur, fin connaisseur de l'intégralité de l'œuvre Mosca (dans sa version italienne et anglo-américaine), va pousser le raisonnement sociologique autour de la classe dirigeante encore plus loin (Parry, 2005, p. 31-32). Tout d'abord, il prend parti en affirmant que le postulat selon lequel les élitistes italiens n'auraient pas prouvé empiriquement la véracité de leur thèse ne doit pas nous conduire à invalider leur hypothèse de départ. En partant de l'observation du contexte géopolitique d'après la seconde guerre mondiale, il propose d'ajuster le concept de classe dirigeante autour de trois indicateurs sociologiques permettant de « saisir » l'identité tout comme la centralité politique des groupes dirigeants (Meisel, 1962, p. 4). Pour ce faire, il suffit de prouver qu'il existe un groupe « conscient, cohérent et conspirant » (*the three C's* ou « théorie des trois C »). Pour Meisel, il est clair que Charles Wright Mills dans *l'Élite du pouvoir* (1956) « valide » l'intuition de Mosca en confirmant sa « théorie des trois C » (1962, p. 363 *sqq.*). En effet, Mills analyse la structure du pouvoir en termes de positions institutionnelles de reproduction intra-élitaire entraînant la formation d'une élite politique consciente de ses intérêts et cohérente dans son action (Mills cité par Meisel, 1965, p. 161-164 et 360-365). L'alliance avec le complexe militaro-industriel induit une dimension complotante qui scelle définitivement la classe dirigeante dans un mythe, celui de l'omnipotence de l'élite du pouvoir (cf. chapitre 5). Néanmoins, si l'on peut toujours identifier des élites en positions de pouvoir, il est beaucoup plus difficile de prouver avec certitude si le pouvoir qu'on leur attribue est réellement exercé (Zuckerman, 1997).

¹ Nous reviendrons plus longuement sur le concept de classe politique qui a été avancé dans

Sulla teorica dei governi e sul governo parlamentare (1884) et complété dans le cadre de sa réflexion *Le costituzioni moderne* (1887). Dans une deuxième partie de son œuvre, en publiant *Elementi di scienza politica* (1896), Mosca complète son dispositif analytique en donnant une acception plus large du concept de classe politique autour de la notion de classe dirigeante (1923, deuxième édition).

2 Le transformisme est une stratégie politique d'alliance gouvernementale entre la droite conservatrice et libérale et une fraction de la gauche modérée dans le but de s'opposer à la fois aux monarchistes et aux partisans de la démocratie « intégrale ». Gaetano Mosca, tout comme Vittorio Emanuele Orlando, fut perçu comme un des idéologues majeurs de l'Italie transformiste (Frétiigné, 2003).

3 Bobbio précise que le manichéisme portant sur l'acceptation scientifique la théorie des élites est fallacieux et que « la différence entre une position conservatrice et une position progressiste ne repose pas sur l'acceptation ou sur le refus du concept de classe politique, mais dans la manière différente de résoudre les problèmes relatifs à la composition, à l'extension, au renouvellement et à l'organisation de la classe politique » (*ibid.*, p. 193).

4 Une contribution récente de Claudio Martinelli, en discutant les différents apports de Mosca à la science politique, montre bien que beaucoup d'aspects de son œuvre ont résisté à l'épreuve du temps. Malgré son côté désenchanté, ses mises en garde réalistes sur les mécanismes de sélection des membres de la classe politique, sur la nature des relations entre gouvernants et gouvernés constituent un bon antidote contre le développement de pratiques qui favorisent actuellement l'essor du populisme dans les démocraties libérales (2009).

5 Ce phénomène fut si important que Norberto Bobbio entreprit une nouvelle édition italienne des *Elementi* pour remédier à cela (1966). Il l'intitula alors *La classe politica*, modifia la structure du texte afin de restituer l'originalité du texte de Mosca. Son but était de s'opposer à la traduction américaine en restant fidèle à la terminologie initiale de l'auteur qui se référait à la classe politique.

Chapitre 3

L'affirmation du paradigme élitiste : la loi d'airain de l'oligarchie

« Nous aussi, nous vivons une grande révolution sociale, celle qui conduit au remplacement de la société capitaliste par ce que j'ai appelé ailleurs « la société directoriale ». C'est peut-être ce qui explique pourquoi la tradition machiavélienne, après avoir été, durant des siècles, négligée ou mal comprise, a été ressuscitée au cours des vingt dernières années. La pensée et la recherche d'un certain nombre de brillants écrivains ont considérablement amplifié et approfondi le machiavélisme »

James Burnham, Les Machiavéliens (1949, p. 91-92).

James Burnham avança la thèse selon laquelle la première moitié du ^{xx}e siècle fut celle « des penseurs machiavéliens ». Pour lui, « un machiavélien ne suppose pas, sans examen, la désirabilité de la démocratie ou de la paix ou même de la justice ou d'aucun autre but idéal. Avant de s'en déclarer le partisan, il s'assure qu'il comprend ce dont il est question et en mesure les conséquences probables pour le bonheur et le bien-être social. Par-dessus tout, aucun machiavélien ne suppose, sans enquête, que ces divers buts puissent être atteints. Il faut qu'un but soit possible avant qu'on se demande s'il est désirable. Sa possibilité ne résulte pas du fait qu'il semble agréable et que les hommes en ont grande envie. Avant de chercher à savoir, par exemple, comment faire fonctionner la démocratie, il faut nous demander si elle peut, en fait, fonctionner et jusqu'à quel point. En général, les machiavéliens prennent grand soin de séparer ce qui touche la vérité scientifique relative à la société, de la question de savoir quel type de société est le plus désirable » (1949, p. 147-148). Ces auteurs font du désenchantement de la démocratie le cœur de leur entreprise intellectuelle. Les machiavéliens essayent de déconstruire la croyance des bienfaits de l'idéologie démocratique. La loi d'airain de l'oligarchie est la preuve de la

dimension artefactuelle de la démocratie. Dès lors, ils fondent un courant sociologique dans le but de faire ressortir les dysfonctionnements de ce type de régime. Toutefois, cette deuxième vague de chercheurs n'est pas porteuse d'une théorie générale des sociétés ou du politique comme leurs prédécesseurs Pareto et Mosca. Cette différence est revendiquée par Roberto Michels qui, dans la préface de la traduction anglaise de son ouvrage consacré aux partis politiques, affirme qu'il ne cherche pas à proposer une nouvelle grande théorie, mais plutôt de faciliter la compréhension du fonctionnement de la démocratie (Burnham, 1949, p. 148). Leur opposition aux marxistes est moins ontologique. Elle porte plutôt sur la pratique et l'usage même des sciences sociales. Le sociologue doit alors se limiter à l'examen critique des faits existants sans se lancer dans la proposition d'un mode social alternatif. Dans le cadre de la naissance de la sociologie politique, ces machiavéliens vont affiner « empiriquement » l'intuition des maîtres italiens en consolidant le paradigme élitiste autour de « la loi d'airain de l'oligarchie ».

C'est dans le cadre du contexte d'instabilité politique qui caractérise le début du ^{xx}e siècle que ce courant sociologique se développe. Bien entendu, même si elle n'est pas au fondement de leur réflexion, la « Grande guerre » perçue comme une conséquence de l'inconsistance de l'action politique des élites européennes, joue un rôle dans la formulation de leur théorie. Le développement de la pensée élitiste est liée inextricablement au contexte de crise politique post-guerre dont la résonance est stato-nationale. En effet, Roberto Michels (Allemagne/Italie), Antonio Gramsci (Italie), José Ortega y Gasset (Espagne), ou encore Karl Mannheim ont été influencés par le contexte des crises nationales affectant leur propre pays (Albertoni, 1987, p. 165). De surcroît, durant cette période, malgré une circulation relative des idées en Europe dans les milieux intellectuels, les traditions sociologiques naissantes restent fortement cloisonnées dans leur cadre national. Rappelons qu'il a fallu l'intervention judicieuse de Raymond Aron dans les années trente pour que Max Weber traverse le Rhin. Pourtant, l'essor des mouvements socialistes, la modernisation délicate de certaines sociétés traditionnelles et le développement des mouvements fascistes constituent autant de phénomènes politiques concomitants qui auraient pu faciliter la

diffusion intra-européenne de ce courant de pensée. De plus, comme nous le verrons plus loin, c'est à travers leur expérience personnelle de l'engagement politique que ces jeunes penseurs découvrent la réalité empirique de l'élitisme.

Dès lors, c'est en suivant une piste différente de celle de la « rhétorique réactionnaire » proposée par Albert Hirschman que nous allons suivre le fil du développement des théories élitistes. Sans remettre en question au fond la dimension conservatrice de ce type de sociologie du pouvoir, nous privilégierons une fois encore une approche contextuelle évitant de réifier ainsi l'existence d'une « internationale » élitiste. En effet, ce courant sociologique, contrairement à celui qui s'identifie à la théorie marxiste, n'a jamais été transformé dans un programme politique visant à transcender la réalité sociétale. Ils partagent « un penchant subversif » de l'histoire des idées fondée sur la remise en question de l'égalitarisme par la tendance lourde à « l'oligarchisation » des sociétés modernes.

Roberto Michels : la tendance oligarchique des partis politiques

Il est impossible de comprendre l'apport de Roberto Michels à la sociologie politique des élites sans restituer les contours d'une trajectoire biographique originale (1876-1936). Celle-ci peut se résumer à grands traits comme celle qui mena un jeune sociologue allemand, impliqué dans les activités politiques du Parti socialiste allemand (SPD), à fuir son pays natal, pour ensuite adopter la citoyenneté italienne, et soutenir le mouvement PSI (Parti socialiste italien)¹. Issu de la bourgeoisie rhénane, Roberto Michels s'engage de façon précoce dans le mouvement socialiste syndicaliste allemand avant de rejoindre la faction syndicale du parti socialiste italien qu'il suivra même dans sa conversion au fascisme. C'est à partir de cette expérience « de terrain » de la vie syndicale et partisane durant cette période de forte agitation sociopolitique, notamment en observant à maintes reprises comment les minorités partisans actives avaient une forte propension à s'émanciper du mandat qu'elles tenaient de la base, qu'il comprit les aléas du fonctionnement des organisations partisans à l'encontre des masses. Il est incontestable que sa propre expérience de l'engagement partisan a constitué une « forme d'expérience

de terrain » à partir de laquelle Roberto Michels a construit son raisonnement sociologique (Linz, 2006, p. 11). Dès lors, on ne peut comprendre sa production intellectuelle et son inclinaison progressive vers la théorie des élites qu'en revenant sur sa trajectoire socioprofessionnelle à partir des imbrications subtiles entre son engagement politique pour la social-démocratie et sa volonté de contribuer à l'essor de la sociologie politique appliquée aux partis politiques.

Un sociologue « sous influence » : Weber, Mosca et Pareto

Avant de développer en quoi sa pratique de l'activité politique a conduit à l'élaboration d'une analyse novatrice du phénomène partisan, il convient de relater les aléas de son parcours académique. Celui-ci est quelque peu paradoxal dans la mesure où Roberto Michels côtoya successivement les maîtres de la sociologie politique naissante (Weber, Pareto, Mosca), tout en connaissant une carrière à la marge du système académique en Allemagne, avant d'accéder tardivement en Italie à une chaire d'économie politique². Ainsi, il fut successivement *Privatdozent*³ à l'université de Marbourg (Allemagne), *libero docente* à l'université de Turin (1907), professeur d'économie politique à l'université de Bâle durant la première guerre mondiale, et enfin professeur à l'université de Pérouse en 1928 (Linz, 2006, p. 5 *sqq.*). Arrêtons-nous tout d'abord sur la filiation entretenue avec Max Weber, pour montrer comment ce dernier le conduit dans un premier à distinguer dans ses écrits l'engagement militant et la production scientifique (Scaff, 1981 ; Tuccari, 1993). En effet, Weber invita le jeune Michels dans son « *salon des refusés* » à Heidelberg avant de lui proposer de publier une série d'articles (Michels, 1906a, 1906b et 1908) dans la fameuse revue *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (Tuccari, 1993, p. 221 ; Linz, 2006, p. 11). C'est à cette occasion que Michels élabore son appareillage critique (*i.e.* la tendance à l'oligarchisation des sociétés) en définissant son objet d'étude : la social-démocratie à travers le prisme partisan. Max Weber influence son élève sur deux points essentiels. La quête de la neutralité axiologique lorsqu'on prétend pratiquer les sciences sociales. La nécessité de prendre en compte l'aspect organisationnel des partis politiques. Ainsi, Max Weber en se

faisant l'avocat d'une science sociale rigoureuse lui demande d'opérer une distinction dans son travail entre ce qui relève de la connaissance et ce qui s'inscrit dans le registre de l'action militante⁴. Weber l'invita fortement à épurer ses écrits de tout jugement de valeur et à clarifier ses concepts et types (idéaux) qui jusqu'alors se traduisaient par des formules où dominaient ses idées politiques. Autrement dit, si l'imagination sociologique de Michels lui paraît pertinente, ce dernier doit se départir de sa propension à la prophétie lorsqu'il formule la première version de la tendance oligarchique des sociétés (Michels, 1908, cité par Scaff, 1981, p. 1278). Il est clair que c'est sur ce point précis que Michels eut le plus de mal à rectifier le tir malgré la dédicace évocatrice de la première version allemande de l'ouvrage les *Partis politiques*. Roberto Michels écrivait alors : « À mon cher ami Max Weber, homme rigoureux qui ne craint pas la vivisection si cela est dans l'intérêt de la science ; salutation d'un esprit frère » (Linz, 2006, p. 12).

À côté de cette propension à l'élasticité conceptuelle, le travail sociologique de Michels s'appuie essentiellement sur des sources secondaires (presse, magazines) alors que son maître prône déjà la nécessité de mobiliser des données quantitatives de première main (Linz, 2006, p. 21). Néanmoins, malgré ses critiques, Weber eut une influence certaine quant à la formulation définitive de sa sociologie des partis politiques. Tout d'abord, en l'invitant à considérer de façon comparative l'exemple américain dont le mode d'organisation des partis politiques avait été étudié par Moïseï Ostrogorski et James Bryce (Scaff, 1981, p. 1279, note 11 ; Mommsen, 1985, p. 148 ; Tuccari, 1993). Partant de là, on peut aisément penser qu'il suggéra fortement à Michels la nécessité d'étudier la structure juridique et organisationnelle de la social-démocratie allemande. En effet, le Parti social-démocrate constituait alors le seul parti existant en dehors des pays anglo-saxons, parfaitement développés du point de vue technique, qui reposait sur des fondements idéologiques et de classe relativement hétérogènes. De plus, comparatisme aidant, le SPD représentait, à rebours des autres partis, une « conception du monde » que l'on ne pouvait pas réduire à une machine techno-bureaucratique comme aux États-Unis. Dès lors, c'est en emboîtant la voie de ce précepte wébérien que Michels analyse le poids de l'organisation bureaucratique du

parti sur son action politique. La mise à nu de la centralisation partisane, des mécanismes de formation d'une structure de direction politique hiérarchisée et autonome fondée sur la différenciation interne des rôles entre les activités, constitueront le fondement de cette influence sociologique (Michels, 1914 [1911] ; Tuccari, 1993). Ainsi, c'est sans mal que l'on peut faire un parallèle entre l'approche de la structure organisationnelle des partis politiques de l'un et la sociologie de l'État bureaucratique de l'autre. Toutefois, leur approche de la sociologie politique divergea sur la question de la tendance oligarchique des organisations et de son effet sur la capacité intégrative des partis de masses. Pour Michels, ce constat porte « un coup de grâce » aux prétentions idéologiques de la social-démocratie, tant dans son essence que dans sa finalité. *A contrario* pour Weber, le développement du Parti social-démocrate en cours de « bureaucratisation » permet à la fois de contenir l'appétence révolutionnaire des masses tout en faisant de ses leaders les hommes d'État de demain (Scaff, 1981, p. 1280).

La loi d'airain de l'oligarchie comme filiation élitiste assumée

Nous avons déjà dit que ce courant jouit d'une faveur particulièrement grande en Italie où il est représenté par un homme de grande valeur, Gaetano Mosca : il proclame qu'un ordre social n'est pas possible sans une « classe politique », c'est-à-dire sans une classe politique dominante, une classe de minorités (p. 279) [...]

La démocratie se complaît à donner aux questions importantes une solution autoritaire. Elle est assoiffée à la fois de splendeur et de pouvoir. Lorsque les citoyens eurent conquis la liberté, ils mirent toute leur ambition à posséder une aristocratie [...]. Vilfredo Pareto a même recommandé le socialisme comme un moyen favorable à la création, au sein de la classe ouvrière, d'une nouvelle élite, et il voit dans le courage victorieux avec lequel les chefs du socialisme affrontent les persécutions et colères un indice de leur vigueur et la première condition à laquelle doit satisfaire la nouvelle « classe politique ». Il convient de dire toutefois que la théorie de la circulation des élites, formulée par Pareto, ne peut être acceptée qu'avec des réserves, en ce sens qu'il s'agit bien moins souvent d'une succession pure et simple des élites que d'un mélange incessant, les anciens éléments attirant, absorbant et assimilant sans cesse les nouveaux. La nécessité d'un groupe social dominant est sans doute reconnue depuis bien plus longtemps qu'on ne le suppose (Michels, 1974 [1911]).

En parallèle, Roberto Michels subit également l'influence des maîtres

italiens de l'école des élites, dont il fit la connaissance lors de son « exil » d'Allemagne. En avançant la loi d'airain de l'oligarchie à partir de l'exemple des partis politiques, il paracheva ce qu'il est convenu de qualifier le paradigme élitiste (Albertoni, 1987, p. 18). Comme eux, il s'attache à démystifier les idéologies progressistes en postulant que l'on ne peut comprendre le sens de l'histoire tout comme le fonctionnement des sociétés que si l'on admet le fait qu'une minorité commande toujours la majorité (cf. encadré *supra*). Ainsi, tout en amendant quelque peu leurs apports autour de la question du processus de bureaucratisation des organisations politiques, il propose de systématiser la loi d'airain de l'oligarchie. Roberto Michels se rapprocha lors de son séjour en Suisse durant la première guerre mondiale du maître de Lausanne notamment en rédigeant une note de lecture élogieuse du *Traité de sociologie générale* (Linz 2006, p. 17). S'il s'inspira de la théorie de la circulation des élites, ce fut pour en proposer une lecture plus fine. Il montrera dans ces travaux que le principe même de la circulation génère un mouvement incessant de rénovation des élites comme le prouve le cas du mouvement ouvrier. De même, s'il confirme le processus continu de production et de fermeture sociales de groupes élitaires à travers l'exemple des partis politiques, Michels souligne néanmoins que ces nouvelles élites sont issues des masses. En revanche, son amitié intellectuelle avec Gaetano Mosca fut durable et fertile comme le montre leur importante correspondance (Linz, 2006, p. 22). Elle commença lors de ses premiers séjours de recherche en Italie dans la maison du criminologue Cesare Lombroso et dans les salons du café Voigt à Turin. Il est clair que dans ses premières recherches sociologiques le jeune Michels se réapproprie la thèse de Mosca sur la centralité politique des minorités dirigeantes appliquée aux partis politiques. Ainsi dans son ouvrage majeur consacré à l'analyse du phénomène partisan, il revendique clairement cette filiation dans la recherche du rôle des minorités organisées (cf. encadré *supra*). James Meisel rappelle que Mosca, dans la recension qu'il fit en 1912 de la première version de la sociologie des partis politiques, estimait qu'il ne s'agissait pas d'une innovation mais plutôt d'une contribution originale venant achever la fondation de la « nouvelle école » élitiste et a-démocratique (1958, p. 186). Dans une perspective mésosociologique, il introduit la problématique de la tendance oligarchique des organisations

politiques (*i.e.* les partis politiques). En prenant au sérieux le cas des mouvements socialistes naissants, Michels est conduit à réfuter le « fonctionnement démocratique de la démocratie » (Busino, 1988, p. 64).

Le fait oligarchique au cœur de la dynamique des partis

La démonstration de la loi d'airain de l'oligarchie des partis politiques par Roberto Michels repose sur l'identification d'une série de tendances sociologiques assez vagues, comme la nature humaine de l'individu, la nature de la lutte politique et la nature de l'organisation. Bien entendu, l'observation de ces tendances est variable selon le jeu des forces politiques et sociales dans une situation sociétale donnée (Tuccari, 1993). Les prédispositions psychologiques individuelles des leaders et les facteurs organisationnels jouent alors le rôle de variable d'ajustement, dans la mesure où l'affaiblissement du poids de l'organisation peut temporairement être compensé par un leadership politique fort (*i.e.* domination charismatique contre domination rationnelle légale). Mais c'est sur un autre aspect, l'émergence et la professionnalisation du personnel politique, qu'il s'avère un développeur original de la sociologie des élites. En effet, la tendance à l'oligarchie est le résultat d'un processus sociopolitique dont il faut chercher les soubassements et l'explication (Linz, 2006, p. 36). Dans cette perspective, les partis politiques sont considérés en tant qu'organisation fonctionnant comme une caisse où les résonances sociales sont multiples. Ils se caractérisent par quatre fonctions :

- 1) la constitution d'un vivier au sein duquel pourront émerger des dirigeants politiques (*emergence of leadership*) ;**
- 2) la formation d'une structure où les militants et les syndicalistes sont en lutte pour conquérir les ressources nécessaires à la professionnalisation politique ;**
- 3) la formation d'une « bureaucratie » interne (« les permanents ») dont les membres sont appointés et participent à la formation d'une hiérarchie ;**
- 4) enfin, la centralisation de l'autorité nécessaire au processus de**

prise de décision.

Avant d'aller plus loin dans la discussion de l'apport et des limites de sa contribution à la genèse de la sociologie des élites politiques nous allons en réduire le spectre. En nous appuyant sur la lecture effectuée par Juan Linz, nous allons montrer que si le modèle explicatif semble convaincant pour le cas des organisations de la classe ouvrière, cela n'autorise pas à en déduire une théorie générale valable pour toutes les organisations politiques.

En effet, outre son « observation participante » de l'activisme du mouvement ouvrier en Allemagne et en Italie, Roberto Michels attire notre attention sur l'importance de l'analyse des origines sociales des militants et des voies de la professionnalisation politique (Tuccari, 1993, p. 244 *sqq.*). Bien entendu, la mobilisation de données empiriques et statistiques susceptibles d'étayer les corrélations avancées par le sociologue n'est pas systématique, notamment dans son ouvrage majeur consacré aux partis politiques (il semblerait même que dans l'édition française la traduction aurait contribué à la réduire encore davantage). Si cet ouvrage peut être considéré à juste titre comme une synthèse opérant des montées en généralité à partir des cas allemand, italien et français, ces dernières s'inscrivent dans le prolongement d'une recherche de *sociographie appliquée* (selon les propres termes de l'auteur) consacrée à l'analyse du substrat social (prolétariat et bourgeoisie) du parti socialiste en Italie (1908b). Roberto Michels analyse le phénomène partisan non seulement en s'appuyant sur des données empiriques sur les origines sociales des parlementaires socialistes, des délégués du parti au congrès, des candidats aux élections municipales, des sections locales du parti à Rome, Biella et Rimini, mais également en élaborant des corrélations avec le comportement électoral⁵. Dans son analyse des *Rulers* (1962), Renzo Sereno attire notre attention sur le fait cette étude des relations entre le prolétariat et la bourgeoisie dans le cadre de constitution du mouvement socialiste italien permet de montrer comment l'ascension de gens d'origines sociales diverses dans le parti ne peut pas être expliquée par les vertus du marxisme scientifique. Pour Michels, il s'agit un phénomène politique lié au changement social qui est indépendant de tout déterminisme économique.

Cette contribution originale où le comportement politique de classe

ouvrière est appréhendé à partir d'une approche écologique et culturelle lui permet de poser les bases de la sociologie politique moderne. En outre, la prise en compte de la dynamique de la lutte des classes et la comparaison toujours plus ou moins latente avec le cas allemand le conduisent à faire avancer la connaissance sur le rôle particulier des intellectuels dans les partis politiques de masse (Michels, 1908b). C'est sur ce point particulier que « l'empirie » est relativement développée lorsqu'il généralise l'analyse des origines sociales des chefs socialistes (Michels, 1971 [1911], p. 181). Après avoir rappelé le poids de l'hérédité dans l'engagement socialiste, dans les pays où le capitalisme existe de longue date (« le fils hérite de l'esprit de classe du père »), Michels essaye de comprendre les ressorts sociaux et psychologiques des bourgeois qui optent pour ce type d'engagement politique. Le développement d'une sensibilité esthétique et poétique forte au sein de cette classe expliquerait l'inclination vers le socialisme. Par la suite, il pourfend le schéma explicatif classique établissant que les professions libérales (les juristes) formées dans le bain des sciences spéculatives (philosophie, histoire, économie politique, théologie et jurisprudence) seraient imbuées du passé et hostiles au changement, alors que les gens formés par les sciences expérimentales (*i.e.* les médecins) inclineraient naturellement vers les conceptions socialistes. Il montre alors que parmi les intellectuels affiliés aux différents partis socialistes la proportion des médecins est bien inférieure à celle des avocats (1971 [1911], p. 186).

De même, Roberto Michels avance une explication sociologique de l'inclination « stratégique » des intellectuels juifs pour les avant-gardes et les fonctions dirigeantes dans les mouvements socialistes et révolutionnaires. Il avance alors à partir du cas allemand une explication originale qui permet de renvoyer dos à dos l'approche psychologisante (les capacités intellectuelles) et l'approche « économique » (les moyens financiers) en soulignant le décalage entre « l'émancipation sociale » et « l'émancipation légale » (*ibid.*, p. 189). En effet, c'est parce que le peuple allemand n'a toujours pas réussi à s'émanciper de la haine du Juif au début du ^{xx}^e siècle que « l'israélite se voit entravé dans sa carrière, exclu des fonctions administratives et judiciaires, du grade d'officier », mais aussi des avantages sociaux que le système politique pourvoie. Cette privation

d'une possible émancipation légale conduit les jeunes intellectuels juifs à s'investir « naturellement » dans le mouvement socialiste et internationaliste. En établissant des corrélations entre l'ascension au sein de la hiérarchie dans les partis de masses et les origines sociales ou professionnelles, Michels pose les bases d'une analyse des déterminants sociaux des carrières politiques. Toutefois, cette condition s'avère insuffisante pour prouver l'existence d'une élite partisane à tendance oligarchique. La compétence et la professionnalisation sont alors les critères sociopolitiques complétant le dispositif de la preuve.

Compétence et professionnalisation comme caractéristiques des élites politiques

« ... Dans les partis politiques modernes, on réclame pour les chefs une sorte de consécration officielle et on insiste sur la nécessité de former une classe de politiciens professionnels, de techniciens de la politique, éprouvés et patentés... De nos jours déjà, les candidats au poste de secrétaire de syndicat sont soumis à un examen destiné à établir leurs connaissances juridiques et leurs capacités de correspondants. Les organisations socialistes aux tendances politiques s'occupent, elles aussi, activement de la formation directe de leurs fonctionnaires (p. 30)... »

« En Angleterre, les associations professionnelles et les coopératives se servent de l'institution du "Ruskin College", de l'université d'Oxford, pour y envoyer leurs adhérents, choisis parmi les plus capables, qui aspirent à des fonctions de direction dans les organisations ouvrières... Il est cependant indéniable que tous ces instituts d'éducation destinés à fournir des fonctionnaires au parti et aux organisations ouvrières contribuent, avant tout, à créer artificiellement une élite ouvrière, une véritable caste de cadets, d'aspirants au commandement des troupes prolétariennes. Sans le vouloir, on élargit ainsi de plus en plus le fossé qui sépare les dirigeants des masses (p. 32). »

« Une organisation forte exige, pour des raisons aussi bien de technique administrative que de tactique, une direction également forte. Tant qu'une organisation est lâche et vague, elle est impuissante à faire naître une direction professionnelle... À mesure que le parti moderne évolue vers une forme d'organisation plus solide, on voit s'accuser davantage la tendance à remplacer les chefs occasionnels par des chefs professionnels. Toute organisation de parti un tant soit peu compliquée exige un certain nombre de personnes qui lui consacrent toute leur activité... Mais la première éclosion d'une direction professionnelle marque pour la démocratie le commencement de la fin (p. 35). (Michels, 1971)»

À l'instar de Mosca, Michels invite le sociologue à prendre en compte les effets de l'organisation sur la « professionnalisation » des carrières

politiques à l'intérieur des partis politiques. Cette professionnalisation du militantisme partisan est liée aux logiques de bureaucratisation de l'organisation et à la nécessité d'une permanence dans l'activité de dirigeant politique. Les leaders occasionnels sont progressivement remplacés par des leaders professionnels. Il observe à ce propos que les activités politiques conduisent ceux qui les pratiquent à se spécialiser et à acquérir des compétences techniques propres (cf. encadré *supra*). Roberto Michels montre que les organisations partisans comme les organisations syndicales invitent leurs militants « les plus capables et qui aspirent à des fonctions de direction » à suivre des formations particulières à dominante juridique afin de pouvoir progresser dans la hiérarchie. Les fonctions mêmes de direction des partis de masses requièrent la détention de compétences « bureaucratique et managériale » des leaders politiques et de leur équipe afin d'organiser le bon fonctionnement de la structure partisane. Or, toujours d'après Michels, le processus de professionnalisation de la direction des partis est porteur d'effets pervers dans la mesure où il accentue la césure entre l'élite du parti et la masse des militants. Ce phénomène est d'autant plus problématique à ses yeux dans la mesure où il affecte le parti de la classe ouvrière dont le fondement idéologique est égalitaire et démocratique (Parry, 2005, p. 38).

Roberto Michels : la tendance à l'oligarchie de l'organisation

« Qui dit organisation, dit tendance à l'oligarchie. Dans chaque organisation, qu'il s'agisse d'un parti, d'une union de métiers, etc., le penchant aristocratique se manifeste d'une façon très prononcée. Le mécanisme de l'organisation, en même temps qu'il donne à celle-ci une structure solide, provoque dans la masse organisée de graves changements. Il intervertit complètement les positions respectives des chefs et de la masse. L'organisation a pour effet de diviser tout parti ou tout syndicat professionnel en une minorité dirigeante et une majorité dirigée. Toute organisation solidement constituée, qu'il s'agisse d'un État démocratique, d'un parti politique ou d'une ligue de résistance prolétarienne, présente un terrain éminemment favorable à la différenciation des organes et des fonctions. Plus l'appareil d'une organisation se complique, c'est-à-dire plus elle voit le nombre de ses adhérents augmenter, ses caisses se remplir et sa presse se répandre, et plus le gouvernement direct de la masse perd du terrain et est supplanté par le pouvoir croissant des comités. (p. 33). »

« [...] Mais, en réalité, à mesure que l'organisation grandit, le droit de contrôle reconnu à la masse devient de plus en plus illusoire. Les adhérents doivent renoncer à diriger ou

même à surveiller toutes les affaires administratives. Ils se voient obligés de confier cette charge à des personnes sûres, spécialement nommées à cet effet, à des fonctionnaires rétribués par l'organisation. La masse en est réduite à se contenter de comptes rendus plus que sommaires ou à avoir recours à des commissions de contrôle [...]. C'est ainsi que la sphère du contrôle démocratique se rétrécit progressivement, pour se trouver finalement réduite à un minimum insignifiant. Dans tous les partis socialistes, le nombre de fonctions retirées aux assemblées électorales et transférées aux conseils de direction augmente sans cesse. Il s'élève de la sorte un puissant édifice, d'une structure compliquée. Le principe de la division du travail s'imposant de plus en plus, les juridictions se divisent et se subdivisent. Il se forme une bureaucratie rigoureusement délimitée et hiérarchisée. L'observation rigoureuse des règles hiérarchiques devient le premier article du catéchisme qui précise et définit les devoirs du parti. Cette hiérarchie est l'effet de besoins techniques et la condition la plus essentielle du fonctionnement régulier de la machine du parti (p. 34). »

« [...] De nos jours, le fait de la souveraineté populaire a été soumis à une critique approfondie par *un groupe de savants italiens aux tendances conservatrices* [c'est nous qui le soulignons]. Gaetano Mosca parle de la "fausseté de la légende parlementaire". Il dit que cette façon de concevoir la représentation du peuple comme un transfert libre et spontané de la souveraineté des électeurs (collectivité) à un certain nombre d'élus (minorité) repose sur une prémisse absurde : elle suppose en effet que la minorité peut être rattachée à la volonté collective par des liens indissolubles. Rien n'est plus faux : une fois le geste électoral accompli, le pouvoir des électeurs sur leurs élus prend fin. Le délégué se considère comme l'arbitre autorisé de la situation. Et il l'est en effet. S'il se trouve encore dans la masse des individus capables d'exercer quelque influence sur le représentant du peuple, ils ne sont jamais bien nombreux : ce sont ceux qu'on appelle les grands électeurs, les gros bonnets de la circonscription et du parti local. Ce sont en d'autres termes des individus qui, tout en faisant partie, par leur situation sociale, de la masse souveraine, n'en savent pas moins se glisser dans les groupes oligarchiques, qui tiennent cette masse souveraine sous leur joug (p. 37). » (Michels, 1971)

Si les critères de l'embourgeoisement et de la professionnalisation des dirigeants des partis de masse amènent Michels à s'inscrire dans le sillon de l'école italienne des élites, ils demeurent insuffisants pour asseoir la loi d'airain de l'oligarchie. C'est reprenant à son compte les intuitions de Weber et de Mosca sur la centralité de l'organisation qu'il prétend pouvoir formuler une loi sociologique à portée généralisante (cf. encadré *supra*). Empruntant au premier les principes de différenciation et de hiérarchisation des fonctions et au second le fait que tout système politique doit se doter d'une minorité dirigeante, Michels postule que la formation d'un appareil de direction conduit *inéluclablement* à la constitution d'un groupe élitare. La formation d'une bureaucratie à l'intérieur du parti, tout comme le principe de centralisation de l'autorité, renforce alors le besoin

d'une direction dont les choix politiques et les stratégies poursuivies ont tendance à s'éloigner inexorablement des attentes de la base du parti. Cette bureaucratie dirigeante forme alors « la machine du parti » qui, au lieu de servir les intérêts de la masse souveraine, devient un instrument de gouvernement au service de l'oligarchie dirigeante. Il démontre ensuite que toute organisation produit une direction sans laquelle de toute façon elle cesserait d'exister. Cette direction est par ailleurs toujours une minorité relativement restreinte issue de la masse des militants. Fort de cette démonstration, Michels considère que les conditions mécaniques, techniques, psychologiques et culturelles de l'organisation exigent une direction et la garantie que ce seront les dirigeants plutôt que la masse qui exerceront ce contrôle (Burnham, 1949, p. 180). Dès lors, les tendances autocratiques ne sont ni arbitraires ni temporaires, mais inhérentes à la nature même de l'organisation partisane. Partant de là, Michels opère une induction en affirmant que la société ne peut exister sans une classe « dominante » ou une classe « politique » ou encore une classe dirigeante qui, même si elle se trouve soumise fréquemment à un renouvellement partiel, monopolisera les fonctions de gouvernement. Les masses sont alors prédestinées à se soumettre à la domination d'une petite minorité. Roberto Michels conclut son analyse en ces termes : « L'existence de chefs est un phénomène nécessaire dans toutes les formes de la vie sociale. La science n'a donc pas pour tâche de rechercher si ce phénomène est un bien ou un mal, ou plutôt l'un que l'autre. Mais la démonstration du fait que tout système de direction est incompatible avec les postulats les plus essentiels de la démocratie présente une grande valeur scientifique. Nous savons maintenant que la loi de la nécessité historique de l'oligarchie est essentiellement basée sur une série de fait éprouvés » (1971 [1911], p. 296). La question de la tendance autocratique des modes de direction politique eut un écho très favorable auprès d'une génération de jeunes sociologues juifs du *City College* de New York pour qui la question de savoir si la politique était décidée d'en haut et si les nouveaux leaders étaient choisis par l'élite en place allait s'avérer centrale dans le développement de la sociologie politique étasunienne (cf. deuxième partie). Ainsi, dans le but de trouver une étude de cas déviante, le jeune Lipset retient, pour réfuter la loi d'airain de l'oligarchie, l'analyse du syndicat de son père, *The International Typographical Union* (ITU) et de

ses personnels (Lipset, 1996 ; Linz, 2006, p. 63). En soulignant la tendance à l'oligarchie des organisations politiques modernes liées au processus de bureaucratisation des sociétés au ^{xx}^e siècle, Michels participe pleinement à la formation du mythe de la *ruling class* (Meisel, 1958).

« Les intellectuels » : minorité organique, classe dominante ou élite hégémonique ?

Contrairement à ceux qui ont voulu réduire le développement de la sociologie des élites à sa version contre-révolutionnaire et réactionnaire, nous allons montrer comment les thèses élitistes, et principalement celle de la classe politique de Mosca, ont fait l'objet d'un amendement et d'une critique enrichissante par le théoricien marxiste Antonio Gramsci (1891-1937). En effet, quelques interprètes de la diffusion de la thèse moscaïenne montrent qu'elle trouve un écho particulièrement intéressant dans le marxisme critique développé par le penseur sarde (Meisel, 1958 ; Albertoni, 1987). De plus, une étude originale récente sur la genèse de l'élitisme démocratique chez Mosca et Gramsci permet de voir comment derrière l'apparente opposition entre un « intellectuel de droite » et « un intellectuel de gauche » se cache une même revendication du pluralisme élitaire (Finocchiaro, 1999). Certes, il est quelque peu iconoclaste de souligner que ces deux auteurs se rejoignent dans la formulation d'un « élitisme démocratique »⁶. Cette concordance entre un critique et un partisan de Karl Marx peut se comprendre à travers leur volonté d'analyser le pouvoir de domination de groupes sociaux particuliers. En effet, par des démarches opposées, Gramsci et Mosca convergent dans la dénonciation du fait qu'en démocratie, malgré des règles du jeu ouvertes, le pouvoir tend à être monopolisé par une minorité d'élite. Pour Mosca, nous avons vu que cette minorité est qualifiée au fil de son œuvre tout d'abord de classe politique et ensuite de classe dirigeante, alors que pour Gramsci les intellectuels forment une classe sociale à vocation hégémonique devant permettre à la société civile de s'émanciper de l'ordre politique bourgeois.

Avant d'aborder plus avant l'influence du théoricien de la classe dirigeante sur le fondateur du communisme à l'italienne, il convient de relever, outre le fait qu'ils sont originaires de l'Italie méridionale, leur

attachement commun à deux penseurs du changement social et politique souvent perçus comme antinomiques : Nicolas Machiavel et Karl Marx. C'est à travers cette double filiation complexe que l'on peut comprendre comment au fond, derrière une opposition « idéologique » droite/gauche, ces penseurs italiens ont contribué à poser les bases de ce que les sociologues anglo-américains définiront comme l'élitisme démocratique (Finocchiaro, 1999). Précisons toutefois qu'il est clair que si Gramsci admet que Mosca est un lecteur de Marx, il pense que son interprétation tout comme ses conclusions sont fallacieuses et réductrices (Meisel, 1958, p. 315). Néanmoins, la critique de Gramsci fait ressortir la dimension élitiste implicite du marxisme classique. Il est aisé de rappeler que l'interprétation de l'histoire de luttes des classes où les révolutions sont « faites » par des avant-gardes, chère à Lénine, induit une forme d'élitisme normatif qui sera repris et amendé par Gramsci. L'autre dimension permettant de mettre en corrélation ces deux penseurs est leur rapport à Machiavel. Ils ont comme projet commun d'étudier scientifiquement le pouvoir, le rôle des élites et de leurs stratégies.

C'est dans ses *Cahiers de prison* et plus précisément dans ses *Notes sur Machiavel, sur la politique et sur le Prince moderne* que l'on trouve les éléments de sa discussion critique à l'encontre de Mosca⁷. À travers ce texte consacré à « la science et l'art de la politique », on peut voir comment Gramsci s'inspire de la démarche analytique prônée par Mosca. En effet, pour ces deux penseurs, il est nécessaire d'analyser « scientifiquement » les situations politiques en observant les variations dans les rapports de forces, et en fondant l'explication sur la prise en compte des stratégies et tactiques politiques, des « plans stratégiques », de la propagande et de l'agitation produite par et dans les organisations politiques. Gramsci reconnaît clairement que : « l'observation de [ces] éléments empiriques qui sont habituellement traités pêle-mêle dans les travaux de science politique (p. ex. G. Mosca, *Elementi di scienza politica* qui peut être considéré comme un bon exemple) montrent, quand ils ne sont pas abstraits et illusoire, qu'ils peuvent être intégrés dans un contexte de rapport de forces » (1971, Q 1562 — p. 176). C'est donc à partir d'une relecture scientifique de la distinction élitiste fondée sur la prise en compte de la *balance of social forces* chère à Mosca (cf. chapitre 2), mais aussi en

partant de la vérité « empirique » des faits, que Gramsci revisite l'approche élitaire du pouvoir politique. À cette fin, Gramsci met en avant le flou conceptuel relevé dans l'approche de Mosca de la minorité dirigeante. Pour lui, « la question de la classe politique, telle qu'elle est présentée dans les travaux de Gaetano Mosca est devenue un vrai puzzle [*puzzle* est précisément le terme utilisé dans l'édition originale italienne]. Cette notion est extrêmement élastique et vague et on a du mal à comprendre exactement ce qu'il veut dire par classe politique. Il semble parfois que classe politique veut dire classe moyenne, parfois l'ensemble des propriétaires fonciers, parfois ce que l'on appelle la *partie cultivée* de la société ou encore le *personnel politique* (la classe parlementaire) de l'État. Dans certains cas, il semble exclure la bureaucratie, même ses hautes strates, qui pourtant doivent assumer et contrôler les politiques » (Gramsci, 1971, Q, p. 1565). Or, malgré l'ambiguïté dénoncée du concept de classe politique, Gramsci va garder l'idée même du fait élitaire (l'existence de groupes d'élites) tout en lui donnant un autre contenu plus adéquat à l'approche marxiste (l'élite intellectuelle). Ainsi, lors de l'élaboration de la théorie du rôle sociopolitique des intellectuels, il affirme : « [*l']Histoire des intellectuels. Les Éléments de science politique* de Mosca (1923) pourraient être relus sous cet angle nouveau. La prétendue classe politique de Mosca n'est rien d'autre que la classe intellectuelle du groupe social dominant. Le concept de *classe politique* pourrait être comparé au concept d'*élite* de Pareto, qui constitue une autre tentative pour interpréter le phénomène historique des intellectuels et leur fonction politique et dans la vie sociale » (Gramsci, 1971, Q, p. 1956). En s'appuyant sur cette critique, Gramsci reconnaît que « ladite classe politique de Mosca n'est que la catégorie intellectuelle du groupe social dominant » (Albertoni, 1987, p. 71). Partant de là, Gramsci élabore dans ses *Cahiers de la prison* une doctrine des intellectuels en tant que groupe social élitaire ayant une finalité particulière (cf. les encadrés *infra*). En effet, si le principe élitaire cher au théoricien italien est retenu, c'est pour ensuite être amendé sur deux points. Le premier relève de ce que l'on pourrait qualifier « d'inflexion nécessaire » à la loi d'airain de l'oligarchie. En effet, si Gramsci admet dans une version du matérialisme historique revisitée la nécessité d'une « avant-garde » éclairée dans la formulation de la classe hégémonique des intellectuels, c'est pour mieux s'en débarrasser ensuite.

Le rôle de cette minorité est dans la vulgate marxiste temporellement circonscrit. Le second point porte sur la nature sociale du groupe élitare seul retenu comme légitime : les intellectuels (Lukes, 2005, p. 144).

La formation d'un groupe social à vocation hégémonique : les intellectuels

« Les intellectuels constituent-ils un groupe social autonome et indépendant, ou bien chaque groupe social a-t-il sa propre catégorie spécialisée d'intellectuels ? Le problème est complexe étant donné les formes diverses qu'a prises jusqu'ici le processus historique réel de la formation des différentes catégories d'intellectuels. Les plus importantes de ces formes sont au nombre de deux.

1. Chaque groupe social, naissant sur le terrain originel d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique, crée en même temps que lui, organiquement, une ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique et social : le chef d'entreprise capitaliste crée avec lui le technicien de l'industrie, le savant de l'économie politique, l'organisateur d'une nouvelle culture, d'un nouveau droit, etc. Il faut remarquer que le chef d'entreprise représente une élaboration sociale supérieure, déjà caractérisée par une certaine capacité technique (c'est-à-dire une capacité intellectuelle) : il doit avoir une capacité technique, en dehors de la sphère bien délimitée.

2. Si non tous les chefs d'entreprise, du moins une *élite* [en italique dans le texte original] d'entre eux doivent être capables d'être des organisateurs de la société en général, dans l'ensemble de l'organisation de la société en général, dans l'ensemble de l'organisme complexe de ses services, jusqu'à l'organisation de l'État, car il leur est nécessaire de créer les conditions les plus favorables de leur propre classe... On peut observer que les intellectuels « organiques », que chaque nouvelle classe crée avec elle et qu'elle élabore au cours de son développement progressif, sont la plupart du temps des « spécialisations » de certains aspects partiels de l'activité primitive du nouveau type social auquel la nouvelle classe a donné naissance. Les seigneurs de l'époque féodale eux aussi étaient les détenteurs d'une certaine capacité technique, dans le domaine militaire, et c'est justement à partir du moment où l'aristocratie perd le monopole de la compétence technico-militaire, que commence la crise du féodalisme. » (Gramsci, *Cahiers de la prison* 12, [1930-1932]).

Par ailleurs, Gramsci reproche à Mosca de développer une approche de la classe dirigeante partielle dans la mesure où il n'intègre pas le rôle central des partis politiques, question qui est au cœur de sa pensée et de son engagement politique. En effet, même s'il ne partage pas les conclusions de Roberto Michels, les partis politiques constituent une conséquence immédiate des principes fondamentaux de l'élitisme. Les

partis politiques permettent de comprendre qu'il y a ceux qui sont dirigés et ceux qui dirigent, qu'il y a ceux qui sont gouvernés et ceux qui gouvernent. Ils contribuent à la formation des leaders ou encore de ceux qui seront habilités à diriger (Gramsci, 1971 ; Q, p. 1753-1754). Sa propre carrière de « chef de parti » (fondateur et dirigeant du parti communiste italien), tout comme l'influence de Machiavel, Marx et Lénine lui permettent de souligner ce point aveugle de la thèse de Mosca.

Les intellectuels et l'affirmation d'une identité de groupe organique

« Mais chaque groupe social "essentiel", au moment où il émerge à la surface de l'histoire, venant de la précédente structure économique dont il exprime un de ses développements, a trouvé, du moins dans l'Histoire telle qu'elle s'est déroulée jusqu'à ce jour, des catégories d'intellectuels qui existaient avant lui et qui de plus, apparaissaient comme les représentants d'une continuité historique que n'avaient même pas interrompue les changements les plus compliqués et les plus radicaux des formes sociales et politiques. »

« La plus typique de ces catégories intellectuelles est celle des ecclésiastiques, qui monopolisèrent pendant longtemps (tout au long d'une phase historique qui est même caractérisée en partie par ce monopole) certains services importants : l'idéologie religieuse, c'est-à-dire la philosophie et la science de l'époque, avec l'école, l'instruction, la morale, la justice, la bienfaisance, l'assistance, etc. La catégorie des ecclésiastiques peut être considérée comme la catégorie intellectuelle organiquement liée à l'aristocratie foncière : elle était assimilée juridiquement à l'aristocratie, avec laquelle elle partageait l'exercice de la propriété féodale de la terre et l'usage des privilèges d'État liés à la propriété. Mais ce monopole des superstructures de la part des ecclésiastiques n'a pas été exercé sans luttes et sans restrictions, aussi a-t-on vu naître, sous diverses formes (à rechercher et étudier de façon concrète) d'autres catégories, favorisées et développées par le renforcement du pouvoir central du monarque, jusqu'à l'absolutisme. Ainsi s'est formée peu à peu l'aristocratie de robe, avec ses privilèges particuliers, une couche d'administrateurs, etc., savants théoriciens, philosophes non ecclésiastiques, etc. » (Gramsci, *Cahiers de la prison* 12, [1930-1932]).

Avant de s'arrêter plus longuement sur sa définition du modèle d'un groupe élitare « nécessaire » au changement sociopolitique, la classe hégémonique des intellectuels, il est nécessaire de montrer en quoi la pensée de Gramsci contribue à sa façon à enrichir le paradigme élitiste. Une lecture critique de son œuvre permet de discerner son apport, non seulement sur la relation dialectique entre les gouvernants et les masses, mais également sur le fait que la classe dirigeante elle-même est soumise à

une logique interne de différenciation. Il écrit à ce propos : « Il est on ne peut plus clair, bien que la division entre gouvernants et gouvernés achoppe en fin d'analyse sur la division des groupes sociaux, qu'en observant les choses comme elles sont, on peut voir qu'elle existe [cette distinction] à l'intérieur même des groupes sociaux, et ce même quand les groupes sociaux sont homogènes socialement ; dans un certain sens, on pourrait dire que cette division est une conséquence de la division du travail, que c'est un fait technique » (Gramsci, 1971, Q, p. 1752). Dans cette perspective, Gramsci propose un complément méthodologique pour analyser la relation entre les groupes et les classes en distinguant la domination et le leadership. La suprématie d'un groupe social dans une société donnée se manifeste de deux façons : d'une part, à travers la domination et, d'autre part, à travers un leadership moral et intellectuel (Gramsci, 1971, Q, p. 2010-2011). Le premier mode conduit un groupe social à s'imposer, quels que soient les moyens (la force y compris), dans la structure du pouvoir et à acquérir le pouvoir gouvernemental, le second lui permet d'affirmer sa fonction de leadership et de durer dans le pouvoir. Dès lors, c'est autour d'une lecture singulière des relations de pouvoir opérée à partir de la distinction entre gouvernants et gouvernés, mais aussi entre dirigeants et dirigés qu'il enrichit le postulat élitiste. En effet, le rapport dirigeants/dirigés lui permet d'analyser les alliances et les tactiques passées entre différents segments d'un même groupe élitaire alors que celle gouvernants/gouvernés traite de la relation globale entre les élites et la masse. Ainsi, on voit bien que le principe élitiste ne débouche pas seulement sur une analyse entre type de classe et mode de domination dans la mesure où il permet de prendre en compte des procédés de différenciation interne aux classes sociales. Gramsci complète cette réflexion dans son analyse de l'institution étatique (*i.e.* conçue comme une force autonome) en montrant qu'elle tire son prestige des classes (*i.e.* élites ou avant-gardes) qui non seulement la fondent, mais la légitiment en propageant le prestige de ses institutions représentatives auprès des classes représentées (Gramsci, 1971, Q, p. 1775). Pour cette démonstration, il met en évidence la montée en puissance de l'élite de type bureaucratique en la corrélant à la formation de ce type d'État particulier (cf. encadré *infra*). Ainsi, c'est en partant du « travail intellectuel » des fonctionnaires que l'on est à même de comprendre comment l'État se

trouve légitimé. La fonction de légitimation par les intellectuels des systèmes sociopolitiques devient la clef de lecture de la théorie politique élaborée par Gramsci.

L'institutionnalisation d'un groupe hégémonique : les intellectuels

« Le rapport entre les intellectuels et le monde de la production n'est pas immédiat, comme cela se produit pour les groupes sociaux fondamentaux, mais il est « médiat », à des degrés divers, par l'intermédiaire de toute la trame sociale, du complexe des superstructures, dont précisément les intellectuels sont les "fonctionnaires". On pourrait mesurer le caractère "organique" des diverses couches d'intellectuels, leur liaison plus ou moins étroite avec un groupe social fondamental en établissant une échelle des fonctions et des superstructures de bas en haut (à partir de la base structurelle). On peut, pour le moment, établir deux grands "étages" dans les superstructures, celui que l'on peut appeler "l'étage de la société civile", c'est-à-dire de l'ensemble des organismes dits "privés", et celui de la "société politique" ou de l'État ; ils correspondent à la fonction d'hégémonie que le groupe dominant exerce sur toute la société, et à la fonction de "domination directe" ou de commandement qui s'exprime dans l'État et dans le gouvernement "juridique". Ce sont là précisément des fonctions d'organisation et de connexion. Les intellectuels sont les "commis" du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique, c'est-à-dire :

- 1) de l'accord "spontané" donné par les grandes masses de la population à l'orientation imprimée à la vie sociale par le groupe fondamental dominant, accord qui naît "historiquement" du prestige qu'a le groupe dominant (et de la confiance qu'il inspire) du fait de sa fonction dans le mode de production ;**
- 2) de l'appareil de coercition d'État qui assure "légalement" la discipline des groupes qui refusent leur "accord" tant actif que passif ; mais cet appareil est constitué pour l'ensemble de la société en prévision des moments de crise dans le commandement et la direction, lorsque l'accord spontané vient à faire défaut. »**
(Gramsci, *Cahiers de la prison* 12, [1930-1932]).

Antonio Gramsci approfondit également la théorie élitiste sur la question de l'interdépendance analytique entre les élites et les masses en montrant

en quoi les interactions qu'elles génèrent permettent de comprendre certaines dynamiques politiques. Dans cette perspective, il insiste tout d'abord sur la primauté de la responsabilité des dirigeants politiques (*i.e.* au sens de *leaders*). En s'appuyant sur des données historiographiques, il montre que non seulement les victoires comme les défaites (*p. ex.* les guerres d'indépendance), mais aussi le changement de politique sont attribués à la compétence ou à l'incompétence des chefs. Toutefois, s'il se focalise sur la responsabilité de la classe dirigeante bourgeoise, c'est pour mieux blâmer ensuite les fins politiques anti-démocratiques et populistes qu'elle défend. C'est dans cette logique, et contrairement à Mosca et Pareto, qu'il défend les vertus du suffrage universel, car il constitue un moyen opératoire permettant de remettre en question « l'oligarchie et l'élitisme » (Gramsci, 1971, Q, p. 1625). Certes, si les élites utilisent le suffrage universel dans une stratégie de subordination les masses c'est parce que ces dernières sont insuffisamment éclairées. Or, Gramsci le montre finement, la question de la subordination des masses est complexe et ne relève pas d'une explication par le complot et la manipulation (Meisel, 1958). En effet, les masses peuvent elles-mêmes avoir un comportement « antiprogressiste » comme le montre la comparaison des révoltes populaires au XVIII^e siècle en France et en Italie⁸. Gramsci montre alors que l'analyse des classes subalternes ne peut se faire que de façon réticulaire avec celle des classes dirigeantes. Il faut également pour comprendre le devenir des classes subalternes prendre en compte les interactions entre domination et domaine d'activité de l'État, celles entre le mode de gouvernement et les intellectuels, les partis politiques, les leaders moraux, et les classes sociales composant la société civile (Finocchiaro, 1999, p. 96).

Dès lors, il est établi que Gramsci reprend à son compte le principe de la théorie élitiste pour revisiter l'histoire des « classes subalternes » et élaborer sa théorie des relations de domination. La montée en puissance de la classe des bureaucrates et des fonctionnaires correspond alors à la montée en puissance d'un groupe intellectuel à vocation hégémonique aux services des dirigeants qui renforce le lien d'interdépendance avec les classes subalternes composant la société civile. Gramsci propose alors de distinguer trois types de relation d'interdépendance :

- 1) à partir de la distinction entre les classes dirigeantes et les classes subordonnées ;**
- 2) la distinction entre les partis et les masses avec les classes subalternes ;**
- 3) la distinction entre un parti leader pour les classes subordonnées et un parti dominé pour les classes subordonnées (Gramsci, 1971 ; Q, p. 2289).**

Il souligne la pertinence de ce mode d'analyse des interdépendances entre les élites et les masses à travers le découpage de ces nouvelles variables pour relire l'histoire de l'Italie depuis les Cités-États médiévales jusqu'à l'unification nationale au XIX^e siècle. Gramsci montre alors qu'il est impossible de comprendre l'histoire des classes subalternes sans prendre en compte celle des élites. En effet, les élites peuvent être successivement et/ou alternativement dominantes et dirigeantes vis-à-vis des masses, mais aussi dirigeantes à l'égard des élites alliées. Ainsi, comme Mosca avant lui (cf. chapitre 2), Gramsci considère que le rapport élites/masses doit non seulement prendre en compte les interactions verticales (classes dirigeantes *versus* classes dirigées), mais également des interdépendances horizontales (entre groupes d'élites).

Enfin, il convient d'insister sur le fait que si Gramsci reconnaît que la distinction élitiste est « primordiale et (sous certaines conditions générales) constitue un fait irréductible » (1971, Q, p. 1752). Néanmoins, en tant que théoricien marxiste, il considère que le passage par la médiation élitiste est amené sous certaines conditions à disparaître. Contrairement aux élitistes italiens, son historicisme le conduit à postuler que la médiation élitiste devrait être absorbée lors de l'émergence de « sociétés régulées » par la « société civile ». Dans la mesure où le fait élitiste peut être compris comme une nécessité « technique », mais aussi une cause découlant de la division du travail, il pourrait en cas de changement de nature du système être remis en question. Sans entrer plus au fond sur la solution avancée par Gramsci autour de « l'absorption de la société politique dans la société civile » (*ibid.*, 1971, Q, p. 662), notons que les partis politiques (censés remplacer l'État), comme la pratique de la persuasion (censée remplacer la contrainte) réintroduiront au moins implicitement le fait élitiste. De fait,

loin de réfuter la pertinence de la théorie élitiste, Gramsci montre qu'elle est nécessaire pour comprendre les interdépendances, mais aussi le chevauchement qui existe entre leadership et société civile, et entre relation de domination et société politique. Au total, il fait de la distinction élitiste une nécessité technique opératoire tout en élargissant considérablement le champ d'application de cette théorie. Dans un registre assez différent, c'est le philosophe José Ortega y Gasset qui à partir de sa réflexion sur le cas espagnol va creuser une autre facette de la relation entre les élites et les masses.

L'impossible inversion du rapport élite/masse

La question du rapport entre les élites et la masse, introduite initialement par Pareto, est certainement l'aspect le plus discutable de la théorie naissante. En effet, si l'on peut toujours discuter des limites empiriques des premières réflexions sociologiques sur les élites, celles portant sur les masses sont inexistantes. Les masses sont appréhendées à travers le prisme de la psychologie des foules de Tarde et Le Bon comme l'image négative de la minorité dirigeante. Elles sont alors considérées comme un résidu sociologique rassemblant ceux qui n'ont pas les qualités « requises » pour accéder aux positions élitaires. Or, si la plupart des fondateurs de la théorie élitiste ont laissé de côté l'approche « par le bas » (*i.e.* en admettant bien entendu que les sociétés modernes soient structurées de façon verticale) pour se consacrer à l'étude des modes de structuration de la minorité dirigeante, seul un petit nombre d'auteurs se sont intéressés aux rôles des masses. La problématique des masses est abordée à travers le prisme de deux phénomènes concordants : le déclin des aristocraties (*i.e.* l'élite traditionnelle) et l'avènement de la démocratie représentative.

C'est en développant sa propre philosophie de l'histoire que José Ortega y Gasset, fortement influencé par Kant et Weber, essaye d'appréhender le problème de l'Espagne en tant que société invertébrée (1922). L'alternance entre séquences autoritaires et séquence de démocratisation limitée, entre le nationalisme espagnol et les nationalismes périphériques ou encore les poids de la tradition religieuse et un modernisme sociétal éclaté sont les multiples facteurs expliquant l'instabilité politique chronique de ce pays.

De plus, la décadence des pratiques culturelles, éducatives, scientifiques ou encore politiques conduit l'Espagne à se situer progressivement (mais sûrement) en marge de la culture de l'Europe. De façon plus générale, et le contexte de l'entre-deux-guerres conforte son intuition, « la civilisation européenne est menacée de succomber [...]. Aujourd'hui l'homme échoue parce qu'il ne peut rester au niveau du progrès de sa propre civilisation » (Ortega y Gasset, 1930). Or, pour Ortega y Gasset, le développement des mouvements politiques fascistes et communistes en Europe occidentale comme d'ailleurs le processus de démocratisation mettent au cœur de leur problématique la question de la mobilisation des masses. Dans ces cas de figure « géométriquement » opposés, les masses sont considérées comme un acteur collectif toujours plus ou moins manipulé ou du moins ayant recours à une formule de légitimation différente (appel au peuple ou mobilisation citoyenne) au profit d'une minorité dirigeante ou d'un leader politique dont l'objectif est la conquête du pouvoir. Si Ortega y Gasset partage le constat des théoriciens élitistes selon lequel les aristocraties ont « perdu la main » sur le devenir des sociétés modernes, il pense qu'elles n'ont pas été remplacées dans leur fonction par une élite cohérente et responsable dans son action politique. Il propose alors une autre vision du changement à partir d'une lecture singulière de la relation élites/masses. Les élites ayant failli dans leur rôle historique de modernisation des sociétés occidentales, elles sont supplantées dans leur fonction par « l'homme-masse » (Ortega y Gasset, 1930, p. 82 *sqq.*). Dès lors, c'est en effectuant une lecture inversée du rapport élites/masses qu'Ortega y Gasset élargit le spectre de la théorie élites.

Le point de départ de sa réflexion est l'étude du faible degré d'homogénéité sociale, culturelle et politique de la société espagnole de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Son constat est sans équivoque : « Aujourd'hui, l'Espagne est plus qu'une nation, une série de compartiments étanches » (Ortega y Gasset, 1981, p. 54). L'échec manifeste du processus de nationalisation de la société espagnole (« un cas extrême d'invertébration historique »), tant l'Espagne accuse un retard très important en matière de développement vis-à-vis de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, est imputable à l'action irresponsable et inconséquente de ses élites sociales et politiques. Pour Ortega y Gasset, « il

est un fait social primaire : l'organisation des ensembles humains en dirigeants et dirigés. Celui-ci suppose alors une certaine capacité pour diriger et une facilité pour se laisser diriger. De fait, là où il n'y a pas de minorité qui agit sur une masse, et une masse qui en retour accepte l'influence de la minorité, il n'y a pas de société » (1981, p. 77). Partant de là, il s'efforce de montrer, quelques années avant la guerre civile, que la déliquescence de la société espagnole provient d'une « perversion » de l'interaction entre les élites et la masse. Les élites espagnoles ont une grande part de responsabilité dans l'exacerbation de l'indocilité des masses dans la mesure où elles n'ont pas cessé « de défaire, de désarticuler et de triturer la structure nationale » (*ibid.*, p. 112). En effet, contrairement à la France ou encore au Royaume-Uni, au lieu de servir d'exemple et de valoriser la collectivité nationale, les élites fortement clivées socialement, culturellement et territorialement, ont renforcé au sein des masses le sentiment de rejet. Or, comme « la mission des masses n'est autre que de suivre les meilleurs dans le but de prétendre les supplanter » la société espagnole se trouve dans une dynamique orpheline (*ibid.*, p. 114).

Le rapport élites/masses dans une société invertébrée

« Les époques de décadence sont les époques durant lesquelles la minorité dirigeante d'un peuple — l'aristocratie — a perdu ses qualités d'excellence, qui précisément lui avaient permis d'occuper ce rang. C'est contre cette aristocratie inefficace, corrompue que se rebellent justement les masses. Cependant, il ne faut pas confondre les choses, généraliser les objections, ou encore penser que remplacer cette aristocratie par une autre plus vertueuse conduirait à éliminer le dessein aristocratique. On arrive ainsi à imaginer que l'existence sociale sans une minorité excellente est possible ; ou encore que l'on construit des théories politiques et historiques qui présentent comme idéale une société sans aristocratie. Comme cela est "positivement" impossible, la nation accélère sa trajectoire de décadence. Chaque jour les choses empirent. Les masses des distincts groupes sociaux — un jour, la bourgeoisie, un autre la milice, un autre le prolétariat — essayent de vanter la panacée du bon gouvernement qu'avec leur simplicité mentale elles s'imaginent posséder » (p. 80).

« Dans toute classe, dans tous les groupes qui ne comportent pas d'anomalies graves, il existe toujours une masse vulgaire et une minorité distinguée. Il est clair que dans une société en bonne santé, les classes supérieures, si elles le sont véritablement, reposent sur une minorité forte et choisie distincte des classes inférieures. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de masses. Précisément parce qu'il y a un mouvement inévitable de décadence sociale qui conduit les classes éminentes à dégénérer et à se convertir quasi intégralement en masse vulgaire... [partant de là] j'ai acquis une intuition forte sur l'action

réci-proque entre masse et minorité choisie, qui est à mon avis, le fait basique de toute société et l'agent de son évolution vers le bien comme le mal » (p. 86). (Ortega y Gasset, 1923)

Cette faillite des élites dans la fonction de commandement de la société a pour effet de démoraliser les masses et d'engendrer leur rébellion (Ortega y Gasset, 1930-1979). Dans une telle perspective, la rébellion des masses peut tout aussi bien constituer un état de transition nouveau ou une catastrophe dans le mode d'organisation de la communauté humaine (1979, p. 102). L'auteur rejoint les élitistes dans leur critique de la capacité à gouverner des masses. En effet, la fonction de commandement repose sur la maîtrise de capacités, mais aussi sur des valeurs morales (sur ce point il est très proche de Pareto), dont il pense que les masses, appréhendées comme une agrégation « homme-masse », sont fort peu dotées. La masse contrairement à l'élite se compose de personnes faiblement qualifiées. Néanmoins, on peut trouver en son sein des hommes dotés de compétence, par exemple « l'homme-spécialisé » (*el científico especializado*). La figure du scientifique spécialisé est un hybride social entre le savant et l'ignorant qui a néanmoins un double inconvénient : celui de ne pas connaître ce qui ne rentre pas dans son domaine de spécialité et celui de ne pas être totalement ignorant. Par son comportement, l'homme-spécialisé renforce le déclin des sociétés modernes en étant docte dans des domaines où il n'est point spécialiste. Pour Ortega y Gasset ce type d'acteur social constitue la négation de la fonction sociale de l'élite. Il affirme ensuite que la démocratie libérale et la modernité ont conduit à une inversion de l'ordre élitair « classique » au profit du « spécialiste » dont les capacités techniques sont mises en avant et de « l'homme-masse », citoyens nantis de droits. Ortega y Gasset insiste sur ce point en rappelant que « la noblesse se définit par les exigences qu'elle nous impose — par des obligations, pas par des droits » (cité par Lasch, 1996, p. 17). Néanmoins, il se montre sceptique sur le devenir des sociétés qui se laisseraient gouverner par l'improbable coalition de l'homme-spécialisé et de l'homme-masse.

« L'homme-masse » ou la révolte contre les élites (Ortega y

Gasset, 1930-1979)

« La division de la société entre masses et minorités excellentes n'est pas, pour autant, une division en classes sociales, pas plus qu'une division en classes d'hommes, et elle ne peut pas coïncider avec une hiérarchisation entre classes supérieures et inférieures » (*ibid.*, chap. 1, p. 50).

« Par masses... on n'entend pas spécialement l'ouvrier ; on ne désigne pas une classe sociale, mais plutôt une manière d'être de l'homme que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les classes et qui par ailleurs est représentative de notre temps » (*ibid.*, chap. 12, p. 128).

« Car autrefois les hommes pouvaient se partager, simplement, en savants et en ignorants. Mais le spécialiste ne peut entrer en aucune de ces deux catégories. Ce n'est pas un savant, car il ignore complètement tout ce qui n'entre pas dans sa spécialité ; mais il n'est pas non plus un ignorant, car c'est un « homme de science » qui connaît très bien sa petite portion d'univers. Nous dirons donc que c'est un savant-ignorant, chose extrêmement grave, puisque cela signifie que c'est un monsieur qui se comportera dans toutes les questions qu'il ignore, non comme un ignorant, mais avec toute la pédanterie de quelqu'un qui, dans son domaine spécial, est un savant » (*ibid.*, chap. 12, p. 131).

« C'est ainsi que se comporte, en effet, le spécialiste. En politique, en art, dans les usages sociaux, dans les autres sciences, il adoptera des attitudes de primitif, de véritable ignorant, mais il les adoptera avec énergie et suffisance, sans admettre — voilà bien le paradoxe — que ces domaines-là puissent avoir eux aussi leurs spécialistes. En se spécialisant, la civilisation l'a rendu hermétique et satisfait à l'intérieur de ses propres limites ; mais cette même sensation intime de domination et de puissance le portera à vouloir dominer hors de sa spécialité. D'où il résulte que même dans ce cas qui représente le maximum de l'homme qualifié, et par conséquent le plus opposé à l'homme-masse, le spécialiste se comportera sans qualification, comme un homme-masse, et ceci dans presque toutes les sphères de la vie » (*ibid.*, chap. 12, p. 132)

« Le jour où l'Europe sera de nouveau gouvernée par une authentique philosophie — seule chose qui puisse la sauver, on se rendra compte de nouveau que l'homme est — qu'il le veuille ou non, un être que sa propre constitution force à rechercher une instance supérieure. S'il parvient par lui-même à la trouver, c'est qu'il est un homme d'élite ; sinon, c'est qu'il est un homme-masse et qu'il a besoin de la recevoir de l'homme d'élite » (*ibid.*, chap. 13, p. 134).

Contrairement à Mosca qui plaidait pour la nécessité d'un « État fort », Ortega y Gasset voit dans l'État moderne un très grand danger. Les raisons à ce mépris de la structure étatique sont multiples. Tout d'abord contextuellement, l'exemple de l'État bureaucratique espagnol, rogné par le caciquisme (*i.e.* forme de clientélisme propre au système latifundiaire) et penchant structurellement vers l'autoritarisme (l'ère des *pronunciamentos*),

n'est pas très concluant. Ensuite fonctionnellement, l'État a non seulement remplacé dans leur rôle de guide de la société les minorités dirigeantes, mais a également accru le processus de spécialisation des fonctions, source à ses yeux de bien des maux des sociétés contemporaines. Par ailleurs, « l'homme-masse » perçoit dans l'État un pouvoir anonyme identique au sien. De plus, il tend à croire que l'État lui appartient : « *El Estado soy yo* » (1979, p. 138). Pour Ortega y Gasset, cette croyance est fallacieuse d'autant plus que « l'homme-masse » pense que l'État interviendra avec lui contre toute minorité perturbatrice de l'ordre en politique. La dialectique de ces intérêts entraînera d'une part l'État à être de plus en plus interventionniste au nom de « l'homme-masse » et, d'autre part, la société à vivre pour l'État. Face à ces évolutions sociétales qui conduisent inévitablement à l'échec, José Ortega y Gasset propose que leur avenir soit mis entre les mains des savants et des intellectuels (*i.e.* généralistes et non spécialistes) qui eux seuls sont dotés de ressources suffisantes pour bien gouverner (Lasch, 1996).

Les fondements élitaires du pluralisme démocratique

Karl Mannheim dans son travail sur les idéologies et les utopies souligne le rôle central des intellectuels, seule catégorie sociale susceptible de se défaire de ses propres intérêts, et de créer un équilibre sociétal à partir duquel la démocratie libérale pourra se développer. Or c'est en effectuant une relecture très personnelle de l'œuvre de Pareto et de Michels qu'il renverse la logique a-démocratique du paradigme élitiste. Dans cette perspective, Karl Mannheim pose les jalons d'une réconciliation entre le fait élitare et la théorie démocratique. Dans un de ses recueils de textes consacrés à la sociologie de la culture, il affirme : « [si] *la mise en forme de la société est un fait aux mains des élites, cela ne veut pas dire que la société ne soit pas démocratique* [c'est nous qui le soulignons]. Il suffit pour cela que les citoyens qui ne peuvent participer de façon continue au gouvernement aient au moins la *possibilité* de faire connaître de temps à autre leurs aspirations... Pareto a raison de souligner que le pouvoir politique est toujours exercé par des minorités (élites), et rien ne nous empêche d'accepter la loi de Robert Michels, selon laquelle le mode

d'organisation des partis politiques conduit à la constitution d'une direction oligarchique. Néanmoins, on aurait tort de sous-estimer la stabilité [entendue dans le sens de l'immutabilité, N.D.T.] de ces élites dans les sociétés démocratiques, où le pouvoir qu'elles ont d'exercer leur autorité de manière arbitraire. Dans une démocratie, les gouvernés peuvent toujours écarter les gouvernants ou les contraindre à prendre des décisions favorisant l'intérêt du plus grand nombre » (cité par Bottomore, 1964, p. 112-113). Pour comprendre comment Karl Mannheim est amené à opérer cette grande transformation de la théorie des élites, il est nécessaire de revenir sur sa propre trajectoire caractérisée par un double exil, personnel et professionnel. Le premier amène ce jeune intellectuel juif hongrois de la *Mitteuropa*, un moment proche de Georg Lukács, à participer à l'expérience révolutionnaire « marxiste » hongroise de 1919 avant de s'exiler en Allemagne. Pays où il continue sa formation aux canons de la philosophie et de la sociologie allemande (*i.e.* Simmel, Dilthey, Weber) en officiant comme *privat-dozent* à l'université d'Heidelberg. Après avoir effectué sous la direction d'Alfred Weber une thèse d'habilitation consacrée au conservatisme allemand au XIX^e siècle (1922-1925), il fut nommé professeur de sociologie à l'université de Francfort (1930). En 1933, il entame son second exil après avoir été destitué par le régime nazi de sa chaire d'universitaire en raison de sa judéité. À l'initiative d'Harold Laski, qui soutient les universitaires de premier plan victimes du nazisme, il est invité à poursuivre sa carrière académique à la *London School of Economics*. Son immersion dans la culture sociologique anglo-américaine va le conduire à étendre le spectre de sa sociologie de la connaissance à l'analyse des crises contemporaines. C'est dans le cadre de ces nouvelles recherches que Mannheim intègre la question élitiste dans le but de répondre à la question suivante : comment rendre compatibles sur le long terme la démocratie et la liberté avec le développement du capitalisme ?⁹

Karl Mannheim constate que l'essor du capitalisme incontrôlé génère de nouveaux rapports entre dynamique sociale et technologie économique, entre urbanisation et mobilisation des masses déracinées, qui ont eu pour effet d'accentuer le processus de différenciation de chaque société (Kettler,

Meja, Stehr, 1984, p. 12-13, 93). Il admet également, en accord avec Marx, que l'économie libérale accentue la remise en cause de la pyramide sociale, en exacerbant la lutte des classes, entraînant de fait une nouvelle problématique de l'intégration des individus dans la société. Dès lors, face à la défaillance du libéralisme (p. ex. la crise de 1929 et la montée des fascismes), Mannheim propose de repenser l'« *organic articulation* (*Gliederung*) » des sociétés complexes (1951, p. 11). La question de la cohésion et de l'intégration sociale ne pourra alors être réglée que si l'on trouve un nouvel équilibre entre les facteurs rationnels et irrationnels propres à la société de masse industrialisée. Du côté du politique, il observe également que l'on est entré dans un processus de démocratisation « irréversible ». On est passé du vieux type de démocratie censitaire, celle des élites propriétaires et hautement éduquées, à une démocratie de masse dominée par des individus émotifs. Pour Mannheim, « dans les sociétés modernes, les masses tendent à dominer malgré leur irrationalité comportementale, mais leur faible intégration dans la structure sociale pourrait les conduire à passer en force dans la vie politique. Cette situation est dangereuse, car le mode de sélection de la démocratie de masse ouvre alors les portes à l'irrationalité dans l'accès aux postes de direction où le comportement rationnel est indispensable. Ainsi, la démocratie produit elle-même sa propre antithèse et fournit même des armes à ses ennemis » (Mannheim, 1940, p. 106). Dès lors, la question de la « durabilité » et de la non réversibilité de l'ordre démocratique est dépendante du comportement et de la loyauté des élites à l'égard des institutions politiques. Pour arriver à ce stade de développement politique, il est nécessaire de reconsidérer les rapports entre les élites et les masses (cf. tableau suivant). Son point de départ est à rebours des « machiavéliens » chers à Burnham, dans la mesure où les progrès de l'égalité sont considérés à la fois un facteur de développement de la démocratie et de rapprochement des élites et des masses (Bottomore, 1964). Ce renversement de la théorie élitiste est quelque peu iconoclaste. Mannheim développe son argumentation en montrant qu'*a contrario* le comportement irrationnel des masses, ajouté à la capacité manipulatrice de certains leaders politiques, a permis la formation de régimes totalitaires (Allemagne, Italie, Russie).

La convergence des élites et de la démocratie chez Karl Mannheim

« ... il y avait au stade de la démocratie du petit nombre un corps intermédiaire entre les larges masses et les élites représentées, par exemple, par le corps électoral plus ou moins constant et les divers partis, tels qu'ils étaient définis par la presse. Au stade où la démocratie s'élargit et se transforme en une démocratie de masse, le rôle des abstentionnistes et des jeunes générations encore indécises devient plus décisif en tant que point d'appui pour des groupes politiques intermédiaires plus ou moins définis... Pour cette raison, dans une démocratie libérale de masse, les partis qui cherchent à atteindre une certaine importance se tournent vers ces masses, jusque-là non organisées, et cherchent, en faisant appel à des symboles émotifs et irrationnels, à les influencer dans la direction désirée » (1940, p. 97-98).

« Nous disons que la démocratie est caractérisée non par l'absence de toute élite, mais plutôt par un nouveau mode de sélection de l'élite et une nouvelle prise de conscience de l'élite... ce qui change le plus au cours de la démocratisation, c'est la distance entre l'élite et les hommes de troupe. L'élite démocratique se détache sur un arrière-plan de la masse ; c'est pour cela qu'elle peut signifier quelque chose pour la masse » (1956, p. 200).

« [L'existence d'élites] ne signifie pas que la société ne soit pas démocratique. La condition suffisante pour la démocratie est fournie, en effet, par le fait que les citoyens, empêchés d'avoir une part directe et à chaque moment dans le gouvernement, gardent toutefois la possibilité de faire valoir, en certains moments, leurs souhaits et leurs volontés » (*ibid.*).

L'analyse socio-historique de la relation entre la transformation de la structure et du rôle des élites avec l'émergence de sociétés de type libéral et démocratique est novatrice. Dans cette perspective, Karl Mannheim nous invite à analyser deux processus : d'une part, la fonction d'intégration sociale et politique des groupes élitaires et, d'autre part, l'accroissement des mécanismes de différenciation intra-élites, mais également entre les élites et la masse. S'appuyant sur une lecture wébérienne de la démocratisation, il constate que la configuration élitare des sociétés traditionnelles n'a rien à voir avec celle observable dans les sociétés démocratiques libérales. Quatre critères permettent d'apprécier ce qui a changé :

- 1) l'incroyable augmentation du nombre de groupes d'élites ;**
- 2) la fin du pouvoir monopolistique des élites traditionnelles dans les sociétés démocratiques de masse ;**

3) la transformation des principes de sélections des élites ;

4) le changement dans la structure interne de l'élite (Mannheim, 1940, p. 86-96).

Pour Mannheim, le substrat social des élites traditionnelles connaît un processus de différenciation interne lié à la spécialisation progressive des domaines de l'activité sociale et politique (cf. tableau suivant). Le « passage » à l'âge industriel induit une différenciation fonctionnelle entre des types d'élite (*i.e.* politique, organisationnelle, intellectuelle, artistique, morale et religieuse). Ainsi, les élites politiques ont une fonction intégrative qui consiste à faire adhérer un maximum d'individus provenant des masses à la dynamique démocratique (Mannheim, 1940, p. 84-85). Les élites intellectuelles (au sens large) ont pour fonction de sublimer les énergies psychiques du peuple. L'affirmation de ces nouveaux types élitaires est lié à la perte du monopole des élites aristocratico-militaires dans l'art de gouverner et dans leur capacité à forger des modèles en matière de goûts et d'opinions (Mannheim, 1940, p. 86). Cette mutation de l'ordre social et politique conduit alors à une diversification et un enrichissement des élites sociétales (Mannheim, 1940, p. 88 ; Sereno, 1962).

Toutefois, le développement du pluralisme élitare est porteur de quelques effets pervers. De façon quelque peu normative, Mannheim nous met en garde sur le fait que la diversification ne doit pas s'effectuer au prix d'une altération dans le processus de sélection par la réussite (*achievement*) des élites. Or, dans une société de masse démocratique aucun groupe d'élite ne peut prétendre réussir à influencer la société entière en raison de la concurrence interne. Néanmoins, il ne faut pas que la compétition entre des leaders politiques potentiels conduise à affaiblir leur capacité à diriger (cf. encadré suivant). Dans la société de masse libérale contemporaine, l'affaiblissement du leadership élitare peut être diagnostiqué assez facilement à partir d'une détérioration du processus de sélection des élites (Mannheim, 1940, p. 87). « L'affaiblissement général des fonctions de direction » n'est pas anodin quant au devenir de la dynamique démocratique. En effet, il offre une fenêtre politique aux leaders porteurs d'ambition dictatoriale. Partant de là, la perte conjuguée de l'influence politique et de la capacité organisationnelle des groupes élitaires loyaux

par rapport aux institutions de la démocratie constitue un problème majeur. Ce type de dysfonctionnement a ouvert la voie aux manipulations démagogiques qui ont engendré les dictatures modernes. Pour Mannheim, l'intégration politique des élites nazies dans l'Allemagne de Weimar constitue une parfaite illustration du phénomène. Ce processus est rendu d'autant plus facile que les élites intellectuelles susceptibles de faire la critique de la montée du totalitarisme ont généralement disparu de la société. Ainsi, une crise cumulée des fonctions d'intégration politique et du mode de sélection des élites dans un régime pluraliste favorise la dégénérescence d'une société donnée vers le fascisme.

Différenciation et sélection des élites dans les sociétés démocratiques chez Karl Mannheim

Fonction intégrative et types d'élites

« On pourrait distinguer les types suivants d'élites : politique, organisationnelle, intellectuelle, artistique, morale et religieuse. Les premières (élites politiques et organisationnelles) ont pour but d'intégrer un grand nombre de volontés individuelles, les secondes (intellectuelles, artistiques, morales et religieuses) ont pour fonction et vocation de "sublimier les énergies psychiques" dans les sociétés face aux contraintes journalières de l'existence » (1940, p. 82-83).

La diversification des élites

« Le premier effet de l'ordre social libéral sur la formation des élites a été d'augmenter le flux d'entrants dans les groupes d'élites et d'accroître également le nombre de groupes (d'élites). Dans un premier temps, ce mouvement a généré une diversification et un enrichissement par rapport au nombre limité des groupes d'élites qui dans le passé contrôlaient et dirigeaient des sociétés plus petites... Toutefois, plus il y a d'élites dans une

société, plus ses membres tendent à voir leur fonction et leur leadership parce qu'elles se neutralisent entre elles. Ainsi, dans une société démocratique de masse, avec une grande mobilité sociale, aucun groupe n'arrive à influencer en profondeur toute la société » (1940, p. 86).

Les modes de sélection des élites

« [dans l'ordre d'apparition sur les scènes historiques] trois principes peuvent être distingués : la sélection basée sur le *sang* (hérédité), sur la *propriété* et sur la *performance* ou *réussite* (*achievement*). La société aristocratique, après avoir consolidé ses propres fondements, choisissait essentiellement ses élites selon le principe du sang. La société bourgeoise y a progressivement ajouté comme supplément le principe de la richesse. Principe qui joue également pour les élites intellectuelles dans la mesure où la possibilité de faire des études était plus ou moins réservée aux enfants des catégories sociales favorisées. Par ailleurs, même s'il est clair que le principe de la réussite s'est combiné de façon précoce avec les deux autres principes (de sélection), il est devenu déterminant avec le développement de la démocratie moderne où il s'est imposé progressivement comme le critère de la réussite sociale. La combinaison de ces trois principes constitue le cœur des mécanismes de sélection de la démocratie. En effet, ces élites sont constituées d'un mélange d'hommes et de femmes qui ont atteint leur position en vertu d'un des trois principes ou de plusieurs d'entre eux » (1940, p. 88-90).

Enfin, Karl Mannheim identifie un dernier facteur conduisant à l'affaiblissement des institutions démocratiques : la faillite des élites intellectuelles (Coenen-Hunter, 2004). L'avènement de la démocratie de masse entraîne une remise en question du rôle central des clercs dans la définition des valeurs collectives et des normes culturelles. Ce changement affecte non seulement la composition sociale de l'intelligentsia, mais

également les valeurs et les buts qu'elle est amenée à promouvoir et à défendre. En effet, les élites culturelles que l'on trouve dans l'histoire de la civilisation occidentale oscillent entre deux figures vertueuses (complémentaires), celle de l'intellectuel attaché aux cultures locales et celle de l'intellectuel cosmopolite et humaniste. Or, les mouvements contre-révolutionnaires et romantiques, tout comme la démocratisation de la culture, ont conduit à une remise en question de cette différenciation fonctionnelle (Mannheim, 1940, p. 92-93). Le point de rupture s'opère au XIX^e siècle quand les élites intellectuelles, en s'investissant dans la construction du nationalisme ou encore dans la défense du « provincialisme » (régionalisme ou localisme), coupent leur société de la culture internationale. Partant de là, dans la société de masse les élites intellectuelles sont de moins en moins capables de légitimer et d'orienter l'action politique vers des valeurs humanistes. Les individus-citoyens souffrent alors de sentiments d'insécurité, d'instabilité et d'insatisfaction générant une forte anxiété sociale. Celle-ci se double d'une crise d'identité sociétale (Busino, 1992, p. 32). S'appuyant sur cet état de fait, certains groupes élitaires, maîtrisant les techniques de manipulation symbolique, supplantent alors dans leur fonction sociale et culturelle les élites intellectuelles traditionnelles. Ces nouvelles élites favorisent le processus d'institutionnalisation des dictatures modernes. Pour Mannheim, la montée dans l'Europe centrale des forces politiques d'extrême gauche (révolutions bolcheviques) et d'extrême droite (fascismes), véhiculant un antidémocratisme et un fanatisme irrationnel, s'explique en partie par la faillite des intellectuels modernes (*i.e.* sans attache de classe susceptible de promouvoir des intérêts plus généraux) dans leur rôle historique (*ibid.*, p. 92-96).

Pour faire face au contexte de crise auquel l'Europe est confrontée, Karl Mannheim élabore un modèle élitair normatif visant à réconcilier durablement les élites et les masses autour des valeurs démocratiques consolidées (Kettler *et al.*, 1984). Pour Mannheim, si l'on veut faire face à la crise qui affecte la démocratie libérale où l'économie est hors de contrôle, il est nécessaire de repenser les processus et les institutions (*practices and agencies*) en coordonnant de nouvelles techniques de gouvernement (Kettler *et al.*, 1984, p. 173). La mise en œuvre de ces

nouvelles techniques exige une planification (*i.e.* un ensemble de politiques) qui pour être efficace devra reposer sur un contrôle central exercé par une nouvelle élite, elle-même contrôlée indirectement par des instances sociétales intermédiaires (Mannheim, 1940, p. 360). Fortes de cette nouvelle architecture, « les élections démocratiques pourraient être considérées comme une indication dernière donnée aux instances politiques à qui il incomberait par la suite de mettre en pratique les désirs du public » (Mannheim, 1940, p. 294). Il en appelle alors à l'émergence d'un nouveau type d'élite, l'élite planificatrice (*planning elite*), dans le cadre de société démocratique « planifiée »¹⁰. Mannheim définit le type de l'élite planificatrice comme un hybride entre des intellectuels planificateurs et des techniciens de l'action sociale. Recrutées de façon indifférenciée dans chaque secteur de la société, les élites planificatrices doivent cumuler les qualités fonctionnelles (*i.e. accountability and responsiveness*) des intellectuels et des dirigeants politico-administratifs, sans avoir leurs défauts, pour prétendre assumer la stratégie de direction politique. En cumulant « positivement » ces fonctionnalités, ces planificateurs des politiques publiques devront proposer une offre et une stratégie politique raisonnées (« réceptives à la raison ») à l'égard des masses, mais également à l'encontre des mécanismes économiques libéraux qui ne fonctionnent plus. À travers ce mode d'action, ces élites seront en mesure de « planifier » la dynamique démocratique. Au total, Karl Mannheim propose une alternative à l'historicisme marxiste en plaidant pour le développement d'un nouveau stade historique, celui de la démocratie « planifiée ».

Suzanne Keller a souligné à juste titre que la contribution de Mannheim au développement de la sociologie des élites est déterminante (1963). En effet, ses travaux permettent de faire le « pont » entre les théories élitistes de la « vieille Europe » et la jeune génération étasunienne d'analystes de la structure du pouvoir comme Robert M. MacIver, Robert S. Lynd, Harold D. Lasswell, C. W. Mills, Daniel Bell et William Kornhauser (1963, p. 16). Certes, l'œuvre de Mannheim souffre à la fois d'une faiblesse dans la démonstration empirique de ses intuitions sociologiques et d'un éclatement dans plusieurs passages de ses nombreux écrits. Néanmoins, Mannheim bouscule les fondements de la sociologie des élites sur deux dimensions

essentielles. Il nous invite à appréhender la réalité fonctionnelle des élites à partir de types-idéaux. Il souligne, contrairement aux fondateurs de la théorie élitiste, que le fait élitaire est compatible avec la démocratie. Enfin, Mannheim propose un antidote au penchant autoritariste des sociétés modernes. En effet, pour contrôler les travers du libéralisme économique tout en luttant contre les utopies autoritaires et totalitaires, il est nécessaire d'imposer une démocratie planifiée fondée sur une nouvelle configuration élitaire. Le modèle de l'élite planificatrice élaboré en réponse à la crise mondiale des années trente-quarante mériterait d'être remis à jour pour faire face à la crise économique actuelle de l'État libéral.

Conclusion

La formulation du paradigme élitiste conduit ceux qui s'en revendiquent à poser la prééminence quasi-structurelle d'une minorité dirigeante dans tous les types de sociétés. Une telle affirmation mérite d'être quelque peu discutée. La dimension contextuelle au sens large doit être soulignée dans la mesure où elle permet de resituer l'apport de cette nouvelle théorie tout en évitant les chausse-trappes d'une condamnation fondée sur des jugements de valeurs erronés. N'en déplaise à Albert Hirschman, le paradigme élitiste ne se réduit pas à une simple dimension de la « rhétorique réactionnaire ». En effet, malgré les « liaisons dangereuses » entretenues entre certains pères fondateurs de la théorie des élites et le développement du mouvement fasciste italien, rien ne prouve sur le fond que ce courant de pensée légitimât le fondement des régimes totalitaires (Linz, 2000). Les questions que posent les tenants du paradigme élitiste sont celles de « l'illusion » de gouvernement représentatif et de la capacité (ou incapacité) des démocraties à sélectionner un personnel politique compétent et responsable. Afin de corriger ce biais initial, le rôle des partis politiques (Michels), tout comme celui des intellectuels (Gramsci, Mannheim) est passé au crible pour pointer les points faibles de la réalité élitaire en démocratie. À l'autre bout du spectre théorique, l'avènement des masses sur la scène politique, entendue comme celle du règne des individus aux intérêts atomisés, pose la question de la stabilisation d'un nouveau mode de gouvernance (nous utilisons expressément le terme

anachronique de gouvernance pour la période étudiée). Sans proposer de solutions expresses, le paradigme élitiste attire l'attention des sociologues sur l'importance dans une société donnée du rôle de la formation et de la sélection des élites. Bien entendu, les critères, les indicateurs, tout comme l'empirie d'une sociologie du recrutement politique sont encore trop faiblement développés. Néanmoins, ces sociologues ont ouvert la voie à une interrogation systématique sur le *background social* des élites politiques et sociétales. D'un autre côté, le paradigme élitiste se pose comme une critique générale du marxisme et plus particulièrement du postulat de la lutte des classes. Ainsi, le rapport élites/masses constitue une forme alternative à l'explication de la dialectique de la domination. De plus, en affirmant une forme d'inanité et d'autonomie des systèmes élitaires, il invite le sociologue à une approche « par le haut » du politique. Par ce choix, les élitistes ouvrent également une voie nouvelle que les pères de la sociologie (Weber et Durkheim) n'avaient pas explorée.

¹ D'après les archives de la Fondation Einaudi, on sait que Roberto Michels fut membre du SPD de 1903 à 1907 et du parti socialiste italien de 1902 à 1909 (Linz, 2006, p. 70).

² Wolfgang Mommsen dans sa monumentale étude consacrée à Max Weber et à la politique allemande, rappelle que le maître d'Heidelberg, dans une lettre adressée à Roberto Michels, s'est insurgé contre l'ostracisme pratiqué par les facultés allemandes contre son élève : « Je n'ai pas besoin de dire qu'à mon avis le fait qu'un social-démocrate soit exclu de l'obtention d'un doctorat, ou simplement défavorisé par rapport aux autres, pour la seule raison de son appartenance politique, ridiculise complètement la prétendue liberté de la science dans nos universités » (1985, p. 151).

³ « *Privatdozent* » : titre de l'individu « habilité », intégré dans le corps professoral d'un département universitaire, mais non-titulaire d'une chaire, et par conséquent non rémunéré. Il est en règle générale rémunéré par les étudiants qui suivent ses cours et payent le « *Kolleggeld* », (Weber, 2003, p. 68).

⁴ Dans une des lettres adressées à Michels, Weber écrit « Votre essai me semble animé d'une double dimension : d'une part, une confession et appel (politique) et, d'autre part, une analyse scientifique. » Il lui rappelle ensuite qu'un travail scientifique ne doit pas forcément séparer « *light from shadow* », mais simplement appréhender des causes et des effets (Scaff, 1981, p. 1275 *sqq.*).

⁵ Dans une approche d'écologie politique, il analyse le non vote des ouvriers pour le parti socialiste lié à l'influence du mouvement social catholique. D'après Linz, les données et les sources mobilisées dans cet ouvrage constituent encore de nos jours un point de référence pour l'étude des partis politiques et du comportement électoral en Italie (Linz, 2006, p. 14).

⁶ L'élitisme démocratique (*democratic elitism*) est une inversion de l'élitisme initial des pères fondateurs (a-démocratique). Il consiste en s'appuyant sur Mosca, Mannheim, Schumpeter et Dahl à réconcilier deux polarités opposées : celle qui attribue le pouvoir au peuple (*i.e.* théorie démocratique) et celle qui donne le pouvoir aux minorités élitaires (*i.e.* théorie élitiste). Dans les démocraties libérales, le dilemme de ces polarités est résolu par la compétition entre les élites, la

participation électorale des citoyens et la possibilité de renouveler à intervalle régulier les détenteurs du pouvoir (cf. deuxième partie).

⁷ Les références au *Cahier de la Prison*, *I Quaderni* en italien, seront abrégés par Q. Les éditions des œuvres de Gramsci ne comportant pas la traduction des passages sur lesquels s'appuie notre démonstration, nous nous sommes reportés à l'édition américaine *Selections from the Prison Notebooks*, International Publisher, 1971. Nous avons également repris à notre compte la lecture de Finocchiaro (1999) sur les éditions italiennes de Gramsci A., *Quaderni del carcere*, Turin, Einaudi, 1975 (4 vol. édition critique coordonnée par V. Gerratana pour le compte de l'Institut Gramsci) et *Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo Stato moderno*, Turin, Einaudi, 1949. Cet historien des idées nous livre une exégèse très fine de la citation de l'œuvre de Mosca dans *Les Cahiers de la Prison* (ibid., p. 248).

⁸ Gramsci, à partir de sa lecture du rôle des forces progressistes dans la Révolution française : « La question de l'attitude des masses populaires ne peut pas être posée en dehors de la question des classes dirigeantes, parce que si les masses populaires peuvent s'ériger contre "l'invasion des étrangers" pour des raisons contingentes et immédiates, c'est parce qu'elles ne peuvent pas penser (elles-mêmes) une autre voie que celle-là. La réaction spontanée des masses populaires (et non contrôlée) ne peut servir qu'à souligner la force des leaders des hautes classes » (ibid., 1971, Q, § 1972-73).

⁹ Ces réflexions ont été développées dans deux recueils de textes publiés sous formes d'ouvrages. Le premier *Man and Society in an age of reconstruction* (1940) pose les jalons de son interprétation d'une sociologie des élites réconciliée avec la démocratie. Le second, *Freedom, Power and Democratic Planning* (1951), fut publié après sa mort à l'initiative de Ernest K. Bramstedt et Hans Gerth. Soulignons ici que le dernier auteur contribua également à la traduction critique de Max Weber en anglais en collaboration avec Charles Wright Mills, futur concepteur de l'élite du pouvoir (cf. chapitres 4 et 5).

¹⁰ La *planification* est une catégorie d'analyse clef de la sociologie de la « reconstruction démocratique » avancée par Karl Mannheim : « Comparée à l'administration, la planification est une forme de conduite opérant à l'intérieur du cadre de l'histoire. Mais telle que nous l'envisageons, la planification est la prévision, délibérément appliquée aux affaires humaines, de telle sorte que le processus social ne soit plus le produit des conflits et compétitions » (1940, p. 193).

DEUXIÈME PARTIE

La sociologie des élites face à la réalité empirique des régimes politiques

Pourquoi et comment la sociologie des élites s'est progressivement constituée comme courant majeur de la sociologie politique anglo-américaine ? Cette « grande transformation » du paradigme élitiste lors de sa transatlantisation repose sur plusieurs dimensions qu'il convient de préciser (Grynszpan, 1999 ; Genieys, 2006). Comme nous l'avons déjà mentionné à propos de la traduction/adaptation/diffusion des œuvres de Pareto et Mosca, la dimension a-démocratique de la théorie des élites a connu une première inflexion (cf. chapitres 1 et 2). Dans le prolongement des pistes de réflexion ouvertes par Karl Mannheim, c'est une véritable « révolution » paradigmatique autour de l'établissement des fondements élitaires de la démocratie libérale (Higley, Burton, 2006). Certes, quelques travaux pionniers épars avaient posé la question des origines sociales des leaders politiques¹. De même, Veblen, dans une critique féroce du rôle des hommes d'affaires face à l'essor du capitalisme, avait appelé à une refonte de l'organisation sociétale américaine autour de la figure centrale du « technocrate » (1921). Elle est incarnée par celle de l'ingénieur qu'il oppose à celle de l'entrepreneur capitaliste avide dont les conduites sont dictées par la soif d'argent. Dès lors, il convient de comprendre les soubassements de ce changement, qui non seulement atteignent les cadres « idéologiques » du débat, mais vont surtout se traduire par l'ouverture de

vastes chantiers de recherches empiriques et d'innovations méthodologiques autour de la séminale question : *qui sont les élites qui nous gouvernent ?*

Pour comprendre ce changement radical de perspective, il est nécessaire de rappeler le contexte sociopolitique et les changements conceptuels qui ont permis une refonte de la théorie de la *ruling class*. Il est indéniable que l'issue de la seconde guerre mondiale mettant fin au nazisme allemand et au fascisme italien, la reconstruction des démocraties libérales comme l'avènement de l'URSS en tant que puissance mondiale font partie d'un contexte de changement politique qui influence la formulation du nouveau paradigme. Toutefois, celui-ci fut rendu possible à partir du moment où Joseph Schumpeter élabore une définition plus « réaliste » de la démocratie intégrant le fait élitare (1941-1951). Cet économiste d'Harvard propose de renverser l'idéal classique de la démocratie égalitaire (l'idée de gouvernement du peuple, de la volonté de la majorité, de la souveraineté populaire) au profit d'une vision plus pragmatique mettant en avant la liberté de choix pour les électeurs entre des élites en compétition pour l'exercice du pouvoir (cf. encadré ci-dessous). Pour Schumpeter, revisitant la pensée parétienne, la composition sociale de l'élite ou encore son degré d'ouverture constituent un questionnement subsidiaire à partir du moment où le principe de circulation est assuré par les procédures électives. La démocratie devient alors une réalité formelle quand les élites peuvent entrer en compétition et lutter librement entre elles pour se procurer le pouvoir politique. Partant de là, une société démocratique ne s'identifie plus à partir d'un idéal abstrait, mais par le respect de procédures garantissant l'expression du pluralisme politique. L'efficacité du régime démocratique est avérée quand il existe un mode de sélection des dirigeants ouvert (des élites politiques) et quand leur pouvoir est contrôlé et limité grâce à des élections libres ayant lieu à des intervalles réguliers (expression de la citoyenneté) et à travers un pluralisme sociétal garanti par un ensemble de procédures politiques (constitution ou loi fondamentale). Giovanni Sartori systématise la pensée de Schumpeter ainsi : « la démocratie politique (procédurale) consiste, au premier chef, en une procédure permettant de choisir, en les opposant dans une lutte en vue de la conquête de l'autorité légitime, des hommes appelés à diriger la

communauté politique. La démocratie est donc le produit [...] de la mise en œuvre de cette procédure » (1965-1973).

Définition « élitaire » de la démocratie chez Joseph Schumpeter

(*Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1951, p. 355)

« La doctrine classique subordonne le choix des représentants à l'objectif primordial de l'organisation démocratique qui consisterait à investir le corps électoral du pouvoir de statuer sur les problèmes politiques pendants. Mais supposons que, renversant l'ordre de ces éléments, nous subordonnions le règlement par le corps électoral des questions pendantes à l'élection des hommes chargés d'exécuter les volontés des électeurs. En d'autres termes, nous admettons désormais que le rôle du peuple consiste à accoucher d'un gouvernement ou, alternativement, d'un organisme intermédiaire qui, à son tour, accouchera d'un pouvoir exécutif national, c'est-à-dire d'un gouvernement. Et nous arrivons à notre définition : la méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple. »

Raymond Aron lui emboîte le pas en soulignant que le pluralisme élitaire définit la démocratie par opposition à l'élite unifiée qui renvoie au régime totalitaire (Aron, 1950). Pour Bottomore, Raymond Aron reprend à son compte Pareto et Mosca pour affiner la conception élitaire de la démocratie, car « il est parfaitement impossible que les fonctions dirigeantes de la société soient exercées par d'autres que par un petit nombre. Il y a gouvernement pour le peuple, il n'y a pas de gouvernement par le peuple » (Bottomore, 1964, p. 141). De façon contrefactuelle, il prend l'exemple de la société soviétique où le type d'élite est unifié pour faire ressortir la spécificité des sociétés démocratiques occidentales (qu'il préfère appeler « pluralistes ») où les élites dirigeantes sont divisées. Cette nouvelle conceptualisation des relations entre élites et démocratie, qualifiée d'élitisme démocratique fit l'objet d'une critique en règle en raison de son rejet de la pensée égalitariste (Bottomore, 1964, p. 163). Certains auteurs ont alors affirmé qu'en réduisant la démocratie à la compétition entre des élites, on allait négliger les conflits entre les classes, les liens entre élites et société. D'autres chercheurs ont souligné qu'en limitant le fonctionnement démocratique à la prise en compte des intérêts

politiques, on réduisait de façon unidimensionnelle l'activité du citoyen (Bachrach, 1967). Néanmoins, c'est à partir de cette nouvelle controverse que la recherche sociologique considère la compétition pour le pouvoir entre les minorités dirigeantes comme un élément central dans la défense de la liberté démocratique (Burnham, 1943-1949).

Dans un registre différent, la profonde mutation de la pratique concrète des sciences sociales aux États-Unis lors de la « révolution » behaviouriste affecte les recherches sur les élites politiques. Le rôle d'Harold Lasswell est déterminant dans le développement du courant de la sociologie élitare empirique (Eulau, Czudnowski, 1976). En effet, cette figure marquante de la science politique étasunienne du siècle dernier a ouvert la voie à plusieurs chantiers de recherche. Le premier porte sur l'analyse de la structure des élites fascistes italiennes (Lasswell, Sereno, 1937). Le deuxième établit le comportement « manipulateur » des élites en démocratie (Lasswell, 1936). Un troisième analyse de façon comparative les élites issues des mouvements révolutionnaires (Lasswell, Lerner, Rothwell, 1952). Certes, la critique lui reprocha à juste titre une relative élasticité dans sa définition même du concept d'élite politique (Bachrach, 1967-1980, p. 65 *sqq.*). Malgré cela, Lasswell fit prendre conscience de la nécessité de comparer empiriquement les origines sociales, les compétences spécifiques, les caractéristiques personnelles, les attitudes subjectives, la capacité à manipuler les symboles pour comprendre leur pouvoir dans une société donnée (Eulau, 1976). Il ouvrit ainsi la voie à l'immense chantier de recherche de l'analyse comparée des élites politiques (cf. chapitre 4). Toutefois, si ces travaux ont beaucoup apporté à la compréhension du *social background* ou encore des carrières politiques, leur apport reste limité sur l'explication de l'usage concret du pouvoir.

Robert et Helen Lynd avaient pourtant attiré notre attention sur le rôle prépondérant de la *business class* dans la gestion des affaires de la ville de Middletown (1929, 1937). Mais ce n'est qu'au milieu des années cinquante que la question de l'exercice concret du pouvoir (*Qui gouverne ?*) fit l'objet d'un traitement systématique, tant d'un point de vue théorique qu'empirique. Dans cette perspective de recherche, c'est le fonctionnement des procédures de la démocratie libérale qui se trouve remis en question autour du problème d'une élite cumulant le pouvoir socio-économique

avec le pouvoir financier. Ces travaux donneront naissance à un courant de recherche, le monisme (*elitism* au sens anglo-américain), qui va faire bouger les lignes de recherche en sociologie politique (cf. chapitre 5). Il repose sur l'habileté intellectuelle de Charles Wright Mills (1956) qui, en dénonçant tout de go les relations insanes entre un probable « complexe militaro-industriel » et la formation d'une élite du pouvoir, porte une critique sans précédent à la vision idéalisée de la démocratie américaine. Dans un même temps, Floyd Hunter met au point une nouvelle méthode, la méthode réputationnelle, pour saisir empiriquement quels sont les *decision makers* qui ont de l'influence sur la vie politique locale (1953). Ces travaux de recherche permettront, et ce bien souvent par défaut, de donner un second souffle à la critique marxiste des sociétés capitalistes (Darhendorf, 1959 ; Etzioni-Halévy, 1997). La réponse critique des défenseurs du pluralisme démocratique fut instantanée. Elle porta tout autant sur le domaine empirico-méthodologique que sur le terrain de la bataille des idées (cf. chapitre 6)². Les pluralistes partent du postulat selon lequel le processus récent de modernisation socio-économique des sociétés occidentales au xx^e siècle a conduit à un éclatement du pouvoir monopolisé autrefois par de l'oligarchie. Ainsi, David Riesman dans sa sociologie de la société américaine de l'après-guerre montre que le pouvoir au sein de la démocratie libérale se trouve dans l'équilibre entre différents « *veto groups* » (Riesman, 1953-1964). De son côté Robert Dahl, dans son étude sur la transformation de la structure du pouvoir décisionnel à New Haven (1961, partie *Equality and Inequality in New Haven*, Book 1. *From Oligarchy to Pluralism*), montre qu'aujourd'hui plusieurs groupes d'élites sont en compétition pour la définition des politiques locales. Dès lors, la sociologie des élites constitue le terrain de recherche privilégié pour mesurer empiriquement l'efficacité de la démocratie libérale.

Enfin, comment ne pas mentionner le cas de la réception singulière de la théorie des élites par de jeunes intellectuels juifs gauchistes antistaliniens (Daniel Bell, Nathan Glazer, Seymour Lipset, Irving Kristol, Irving Howe, Philip Selznick) formés dans les années 1940 au *City College* de New York, institution alors considérée comme *the Harvard of the Proletariat*. Pour ces *social scientists* en devenir, la lecture de *Political Parties* de Roberto Michels fut une véritable révélation (Lipset, 1996). Son maître

livre sur les partis politiques répondait à deux de leurs questions : pourquoi l'Union soviétique était devenue une dictature après la révolution russe, et pourquoi les partis sociaux-démocrates étaient tellement incapables de combattre en faveur du socialisme. En montrant qu'il existait une couche dirigeante (*ruling stratum*) dans tous les partis, les socialistes pouvaient triompher un jour, mais pas le socialisme. Tout en admettant que la structure interne des partis est animée par des valeurs oligarchiques, ces sociologues montreront que la compétition entre les partis politiques constitue une offre politique garantissant le pluralisme démocratique.

1 Signalons ici les deux seules études précédant la période étudiée. Outre celle d'Harold Laski (1928), déjà mentionnée, sur le personnel des cabinets ministériels anglais (cf. *infra*, prolégomènes), nous rappelons celle menée par Pitrim A. Sorokin sur les leaders des mouvements syndicaux et radicaux américains (*The American Journal of Sociology*, 1927, vol. 33, nov. p. 382-411). Prolongeant l'intuition de Roberto Michels sur la démarche sociographique, Sorokin analyse, sur la base de 1600 biographies, les effets des origines territoriales (opposition *natives versus foreigners*), sexe, âge, statut social des parents, leur profession, leur niveau d'études, leur affiliation partisane, leur participation à des grèves et même leur emprisonnement.

2 Nous tenons à préciser un point important : les débats « idéologiques » opposaient des auteurs post-marxistes (Hunter, Domhoff, Dahrendorf, Milliband) proches de la gauche radicale (Mills) à d'autres auteurs proches de la gauche libérale américaine (Dahl, Riesman, Kornhauser, etc.). En France, ce débat a été « traduit » comme une opposition entre « progressistes » et « réactionnaires » (p. ex. Gaxie, *Les professionnels de la politique*, 1973). Une contribution récente vient montrer que la « polyarchie », chère à Robert Dahl, devait être vue comme étant « de gauche » (Vergniolle de Chantal, 2001).

Chapitre 4

La sociologie comparée des élites politiques. Que nous apprend la sociographie des personnels politiques ?

« Concernant l'étude des élites une mise en garde ne serait pas inutile. Dans la littérature, il existe de fréquentes allusions à la pyramide du pouvoir. Il est évident que rien dans la géométrie du pouvoir ne saurait le réduire à une pyramide. Dans tous les cas, l'important est que les types d'élite doivent être découverts par la recherche et non pas établis par des définitions arbitraires. »
Harold D. Lasswell, Daniel Lerner, C. Easton Rothwell, *The comparative study of elites* (1952).

La fin de la seconde guerre mondiale correspond au moment particulier durant lequel les sciences sociales s'attachent à comprendre l'échec de certains processus de démocratisation tout en analysant au plus près la spécificité politique des régimes totalitaires. Quel est le rôle des élites dirigeantes dans le fiasco socio-économique de cette guerre et l'horreur de l'holocauste ? Pour certains sociologues, c'est du côté de la responsabilité des dirigeants et des organisations politiques (partis politiques, syndicats, etc.) des sociétés incriminées que se trouvent les réponses. Harold Lasswell avance deux pistes explicatives : le lien consubstantiel entre élites et société, et entre changement dans la structure du pouvoir et changement dans la structure même de l'élite. Partisans d'une approche comportementale (behaviouriste) de la réalité élitaine, Lasswell et ses disciples vont étayer leurs hypothèses sur la base de recherches empiriques¹. Ainsi, la présumée spécificité des élites du fascisme, du nazisme, et des pays du bloc communiste ne peut être prouvée qu'à partir d'une connaissance de leur profil sociologique.

Le choix d'ancrer dans la recherche empirique la problématique des

élites politiques répondait également à une stratégie disciplinaire. Elle permettait de transformer la théorie des élites en pratique sociologique, tout en contournant le piège de l'élasticité d'un concept (celui d'élite) censé rendre compte de réalités politiques fortement différenciées. En effet, la définition du concept d'élite politique posait non seulement un problème d'ordre normatif (prescription d'un rôle), mais aussi celui du choix d'indicateurs valables sur le terrain de l'empirie. Conscient de la difficulté de la tâche, Harold Lasswell se limita à proposer une définition opératoire dont le contenu est amendé au gré de ses propres programmes de recherche (Eulau, 1976, p. 10). Il propose une version attrape-tout : « [*the elite as*] those who get the most of what there is to get » (1936) pour ensuite essayer de la circonscrire à l'étude de celles (les élites) qui ont de l'influence (*the influential* — 1952, 1961, 1965). *In fine*, Lasswell privilégie une approche descriptive des élites politiques dont le point de départ est la position de pouvoir détenue par un individu, observant ensuite si ceux qui les occupent empiriquement sont les détenteurs réels du pouvoir. Alan Zuckerman a essayé de regrouper les différents indicateurs de position avancés par Lasswell :

- 1), les hauts responsables politiques ;**
- 2) ceux qui ont récemment occupé des postes et qui sont en accord avec les détenteurs du pouvoir ;**
- 3) ceux qui sont perçus comme fortement influents ;**
- 4) ceux qui sont d'une idéologie opposée et qui sont perçus comme fortement influencés ;**
- 5) les membres de la famille proche (1977, p. 328).**

Lasswell avance ensuite une série d'indicateurs comme les origines sociales, les caractéristiques personnelles, les capacités spéciales (*special skills*), les attitudes et les valeurs subjectives permettant d'appréhender concrètement le pouvoir d'influence des élites sur le politique. C'est donc en opérant une rupture avec le côté normatif de la théorie élitiste des pères fondateurs que la sociologie empirique des élites politiques se constitue.

Dans cette perspective, la sociographie des personnels politiques, initiée quelques décennies plutôt par Roberto Michels (cf. chapitre 3), s'affirme comme la voie de recherche à suivre. Nous définissons la sociographie

comme une méthode qui permet de décrire la réalité d'un groupe social (*i.e.* les personnels politiques) à partir d'une analyse de leur *social background* entendu au sens large. La production de données statistiques sur les propriétés sociales permet alors de saisir une des facettes de la réalité élitaine. À l'instar de Lasswell, la génération de jeunes sociologues et politologues tels que Hans Gerth, Seymour Lipset, Mattei Dogan, William Guttsman, Daniel Lerner, Lewis Edinger vont prendre au sérieux l'analyse au sens large du *social background* des élites politiques. La démarche sociographique permet d'analyser leur composition (*qui sont-elles ?*) et leur mode recrutement (*pourquoi sont-elles là ?*). Dans cette perspective, la mise à nu du poids des prédispositions et des déterminismes sociaux, culturels et territoriaux s'effectue à travers la production de données statistiques sur les différentes catégories du personnel politique (ministres, parlementaires, etc.). Les origines sociales, territoriales, l'identité religieuse et la socialisation familiale constituent autant de variables explicatives de l'engagement en politique, alors que le niveau d'études et la profession exercée seront considérés comme les variables clefs du recrutement politique. Les modalités de sélection et la durée des carrières élitaires constituent des indicateurs permettant de différencier le personnel politique des régimes démocratiques de celui des régimes non démocratiques.

Quelle singularité des élites politiques des régimes totalitaires et autoritaires ?

Les premières recherches sociographiques systématiques ont été effectuées sur les élites des régimes non démocratiques. Ces types de régimes politiques se caractérisent par un mode de sélection et de recrutement des élites fermé. Toutefois, les travaux de recherches vont montrer que « la singularité » de ces élites ne peut pas s'expliquer seulement à partir d'une analyse de leur *social background*.

La mise à nu des spécificités des élites fascistes et nazies

La recherche pionnière d'Harold Lasswell et de Renzo Sereno publiée

dans l'*American Political Science Review* (1937) propose à partir du *Who's who* italien (*Chi è ? Dizionario degli Italiani d'oggi*) une sociographie comparée dans le temps des élites gouvernementales et partisans italiennes préfascistes avec celles du fascisme. Ils soulignent tout d'abord une division de l'élite politique italienne entre une coalition des ploutocrates/aristocrates d'un côté, et la moyenne bourgeoisie de l'autre. Ces politologues montrent ensuite que le régime fasciste favorise l'arrivée au pouvoir d'un autre type d'élites issues de la petite bourgeoisie, parfois même du prolétariat. Fortes d'un engagement politique initial au sein des organisations fascistes au niveau local (*i.e.* le parti, les mouvements de jeunesse, les académies militaires) ces jeunes élites connaissent une ascension rapide dans la structure du pouvoir du nouveau régime. De plus, la création d'agences paraétatiques (ou corporatistes), singularité de la logique de l'État fasciste, élargit l'offre en matière de distribution de postes de pouvoir. Plus loin, Lasswell et Sereno montrent que les professions de juriste et d'universitaire ne constituent plus le profil dominant de la classe politique du nouveau régime (Lasswell, Sereno, 1947, p. 166). L'adhésion au parti fasciste, avant ou après la marche sur Rome en octobre 1922, constitue également un critère significatif dans la formation de l'élite politique du nouveau régime. L'analyse sociographique de Lasswell et Sereno montre que l'État fasciste facilite l'ascension de la moyenne bourgeoisie dans la structure du pouvoir qui, progressivement en raison du système de prébendes mis en place, s'affirme sous les traits d'une nouvelle ploutocratie. Enfin, ces auteurs s'avancent sur la question des comportements élitaires en soulignant que la capacité (*skill*) à pratiquer la violence est un critère d'accès à la carrière politique. Malgré certaines limites liées à l'incomplétude des données empiriques mobilisées, cette recherche constitue une étape importante dans l'essor de la pratique de l'analyse sociographique des élites.

Le second chantier de recherche attaque la question des élites nazies (Gerth, 1940 ; Doblin, Pohly, 1945 ; Lerner, 1951). La première étude sociographique sur les leaders et la composition du parti nazi parue dans l'*American Journal of Sociology* est l'œuvre de Hans Gerth (1940)². Ce dernier, disciple de Max Weber, explique tout d'abord la spécificité de cette organisation partisane par la fusion du type de domination

charismatique avec le type bureaucratique. Il montre ensuite qu'à côté du leader monopolisant toute l'autorité politique, il existe un « cercle restreint » (*inner circle*) de dirigeants sélectionnés en fonction de sa préférence personnelle. Hans Gerth souligne également que la nature bureaucratique de l'organisation facilite l'attraction en son sein des acteurs sociaux qui ont un *background* de bureaucrates (avec une prépondérance pour les enseignants) d'autant plus que le régime nazi a entrepris le démantèlement de l'État allemand. Toutefois, l'accès à la nouvelle administration est conditionné à l'approbation du leader local du parti. Par la suite, la mobilisation des statistiques officielles du parti lui permet de comparer les origines socio-professionnelles des membres de cette élite avec celles de l'ensemble de la société allemande (cf. *infra* tableau n° 4). Il apparaît qu'avant et après la prise du pouvoir par le parti nazi la composition socioprofessionnelle des élites partisans ne change pas. Il constate également que les classes moyennes sont surreprésentées comme en atteste le pourcentage élevé de cols blanc et la faible présence des travailleurs manuels. Hans Gerth mobilise ensuite la variable de l'âge en le comparant à celui des membres du Parti social-démocrate sous la république de Weimar. Il note alors un profond rajeunissement des cadres du parti nazi lors de son ascension vers le pouvoir. Pour le parti nazi, sur les trois périodes retenues, les 18 à 30 ans représentent en 1931 37,6 %, en 1932 42,2 % et en 1935 35,4 %, alors qu'au SPD en 1931 ils sont 19,3 % (Gerth, 1940, p. 530). Dans la foulée, d'autres sociologues complètent la sociographie des élites nazies confirmant leur ancrage urbain et la légère surreprésentation des bavarois (Doblin, Pohly, 1945).

Tableau 4. Origines socioprofessionnelles des membres du Parti nazi

Situation professionnelle	Membres du 1933	Parti 1935	Total population active 1933
Travailleurs manuels	31,5	32,1	46,3
Cols-blancs salariés	21,1	20,6	12,5
Travailleurs indépendants et commerçants	17,6	20,2	9,6
Fonctionnaires	6,7	13,0	4,6
Paysans	12,6	10,7	21,1
Autres	10,5	3,4	5,9

Source : Gerth, 1940, p. 527.

Par la suite, Daniel Lerner, collaborateur de Lasswell dans le cadre du *RADIR Project* (i.e. étude comparée des élites contre-révolutionnaires), entreprend une recherche sociographique de l'élite nazie dans sa globalité (1951). À partir d'un échantillonnage rigoureux, Lerner étend le champ de l'étude des cadres du parti nazi à celui de l'ensemble de l'élite nazie (i.e. 577 acteurs)³. Son échantillon est ensuite découpé en trois sous-groupes différenciés selon les fonctions occupées dans le régime : 1) les propagandistes ; 2) les cadres dirigeants du régime (*administrators*) et 3) les agents de coercition. Dans un premier mouvement de recherche, à partir des données socio-biographiques mobilisées, Lerner analyse statistiquement leurs caractéristiques sociales communes (i.e. âge, éducation, origine professionnelle, etc.). Il compare ensuite les résultats obtenus avec celles des membres du parti nazi, celles de l'ensemble de la population de la société allemande et celles des élites politiques allemandes de la République de Weimar. Dans un second mouvement de recherche, il analyse la spécificité de l'élite nazie en tant que type de « contre-élite révolutionnaire ». À cette fin, il élabore cinq propositions :

- 1) la compétence des groupes à revenu moyen (*the middle-income skill groups*) ;**
- 2) le rôle des intellectuels aliénés ;**
- 3) la montée des « plébéiens » ;**
- 4) le rôle spécifique des agents de contrainte ;**
- 5) le rôle de certains marginaux.**

Fort de ce dispositif de recherche à plusieurs entrées, Lerner propose une analyse sociographique innovante tant par la profondeur de sa richesse empirique qu'à travers l'originalité de certains de ses résultats. Tout d'abord, la comparaison sociographique de la profession d'origine des trois composantes de l'élite nazie confirme une relative hétérogénéité. Les cadres administratifs dirigeants du régime proviennent de la fonction publique (13,2 %), des professions libérales (17,2 %) et du monde des

affaires (23,2 %), alors que les propagandistes sont issus en majorité du secteur de la communication (51 %). Constatant que l'âge moyen des propagandistes est relativement bas (38,9 ans), tout comme celui des administrateurs (42,2 ans), Lerner souligne la capacité des régimes totalitaires à intégrer des « élites intermédiaires » plus jeunes. La mesure de l'ascension sociale de ces élites issues de la « nouvelle classe moyenne » montre que la génération des parents avait déjà connu une certaine mobilité ascendante. Il en va de même pour le niveau d'éducation moyen avec une forte différence au profit des propagandistes dont 59 % sont passés par l'université contre 25,2 % pour les administrateurs⁴. En outre, Lerner confirme également le rôle central du passage par le Parti nazi (NSDAP), tout comme « l'ancrage » en milieu urbain comme critères de l'élite nazie. Enfin, l'analyse sociographique du troisième sous-groupe : les agents de coercition ont des caractéristiques sociographiques différentes de celles des administrateurs et des propagandistes car ils sont les héritiers de la tradition de « l'État-caserne » prussien. Au total, cette recherche sociographique approfondie du *social background* dégage un profil sociologique complexe de l'élite nazie. En effet, malgré une relative homogénéité de sa base d'extraction sociale (*i.e.* la nouvelle classe moyenne), l'élite nazie est constituée de sous-composantes fortement différenciées.

L'ambition scientifique et méthodologique du programme RADIR (Lasswell, Lerner, 1965), tout comme l'ampleur des terrains couverts par les études ont entraîné de nombreuses controverses. À ce stade, nous passerons rapidement sur les problèmes multiples liés à la portée comparative de ces travaux monographiques tant au niveau interne (p. ex. élite nazie et parti communiste allemand) qu'entre les cas étudiés en raison d'un accès inégal aux données empiriques (Rustow, 1966 ; Putnam, 1976). La critique majeure réside dans l'impossibilité de réduire l'explication du comportement politique de l'élite à la seule étude de leur *social background*. Pour Morris Janowitz, si l'analyse de la « démocratisation » des origines sociales permet de confirmer l'intuition de Mannheim selon laquelle l'industrialisation, comme les crises favorisent l'ascension vers le pouvoir de nouveaux groupes sociaux, elle n'explique en rien pourquoi ces élites inclinent vers un comportement démocratique ou totalitaire (1954).

Pour comprendre les attitudes politiques et les stratégies développées par les élites, il est nécessaire d'analyser la stratification sociale d'une société donnée, les relations entre différents types d'élites (politique, militaire, économique), mais également au sein même de ces types, entre le noyau dirigeant et les cadres (Janowitz, 1956). Ces critiques conduisant à rendre plus opératoire encore la sociologie comparée des élites ont été intégrées dans les travaux consacrés aux régimes autoritaires.

Un pluralisme élitair limité : le cas des régimes autoritaires

On sait depuis le travail pionnier de Juan Linz que les régimes autoritaires se différencient des régimes totalitaires et démocratiques à travers l'expression d'un pluralisme politique limité (1964, 2007 [2000]). Cette singularité n'est pas sans effets sur les caractéristiques et le mode de recrutement des élites. Partant de là, la question de savoir qui (et comment) constitue empiriquement les sommets de l'élite devient un élément de preuve de la validité du concept de régime autoritaire. Juan Linz entreprend alors une esquisse « contrefactuelle » de ce que pourrait être le type d'élite autoritaire en opérant en creux une comparaison avec celle des régimes totalitaires (1964, p. 271 *sqq.*). Ces élites devraient être tout d'abord moins homogènes idéologiquement, dans leur background et dans leur style politique, tout comme moins « brillantes » dans leur capacité de propagande que celles des régimes totalitaires. De même, les élites totalitaires combinent une carrière dans l'appareil du parti unique avec une spécialisation technique, alors que les élites autoritaires ont souvent eu une expérience professionnelle passée en politique, dans l'armée, dans l'administration publique ou encore dans l'activité académique. Autrement dit, ces dernières ont déjà une expérience professionnelle respectable (*i.e.* une forme de notabilité sociale) dans le régime précédent, le nouveau régime ne fait que les coopter afin de pouvoir s'appuyer sur certains segments de la société (Linz, 1964, p. 272). En revanche, les acteurs (p. ex. des anciens combattants, des groupes d'extrémistes) qui ont lutté pour le changement de régime se trouvent en raison de leur style politique ou de leur fort engagement idéologique relayés dans des positions de pouvoir secondaires. Le régime franquiste illustre parfaitement ce cas de figure. De

plus, l'appartenance au parti unique n'est pas obligatoirement un prérequis pour intégrer l'élite autoritaire. En revanche, une brillante carrière académique ou dans la fonction publique tout comme l'identification à un groupe d'intérêts (religieux, économique ou syndical), voire le cumul de ces ressources, favorisent une intégration dans les sommets du pouvoir d'un régime autoritaire⁵. Contrairement aux régimes totalitaires, la figure intellectuelle du propagandiste et les professions qui la sous-tendent occupent une place marginale dans la structure de l'élite des régimes autoritaires. Enfin, Linz souligne que si l'on veut comprendre les mécanismes de rénovation des sommets de l'élite (*top elite*) d'un régime autoritaire, il est nécessaire de prendre en compte le jeu de coterie pratiqué à l'égard du dictateur. Ce dernier, par ce truchement, assure la promotion de jeunes élites au profil technocratique, tandis que les ex-ministres se trouvent promus pour service rendu à des postes honorifiques. De même, l'élite politique des régimes autoritaires ne connaît pas un rajeunissement significatif. La moyenne d'âge des ministres franquistes entre 1938 et 1957 est de 50,5 ans, contre 50,8 ans pour celui des ministres de la II^e République espagnole alors que celle du noyau dur des dirigeants nazis est 41,9 ans (Linz, 1964, p. 275). Enfin, derrière les trois « piliers » de façade du régime franquiste (*i.e.* la Phalange, les « traditionalistes » catholiques, la hiérarchie militaire) se cache une réalité sociopolitique originale. Les élites militaires après la période de consolidation du régime sont cantonnées dans les postes liés aux ministres des forces armées. Linz relève que 15 % des ministres du franquisme sont des hauts fonctionnaires ou des « techniciens » sans aucune affiliation politique. Il montre également à partir du parcours politique de certains ministres identifiés à certains piliers du régime que leurs sensibilités sont assez hétérogènes (Linz, 1964, p. 275 *sqq.*). Au total, Linz confirme l'existence d'une circulation intra-élitaire verticale, mais également horizontale dont le mouvement a de fortes chances de s'accroître quand le régime dure dans le temps.

L'importante monographie de Frederick W. Frey consacrée à l'élite politique turque permet de voir comment la méthode sociographique se trouve enrichie malgré les difficultés à opérer ce type de recherche dans des « pays émergents » (1965). En effet, ce dernier croise un important

dispositif statistique à partir de données de seconde main sur le *social background* avec celles recueillies lors d'entretiens biographiques. Cette recherche sur 2210 députés repose sur la mobilisation de multiples sources : publications gouvernementales, partisans, annuaires scolaires et historiques, dictionnaires biographiques et encyclopédies, biographies standards des grandes figures, presse et chroniques nécrologiques, enquête par questionnaire auprès des députés (quasi échec), interviews (députés). Frey intègre dans le corpus empirique de l'enquête également les collaborateurs des députés (secrétariat, fonctionnaires), mais également des journalistes et des universitaires (Frey, 1965, p. 16-17). Concrètement, il analyse le *social background* des députés de la *Grande assemblée nationale* durant les 37 ans de vie de la I^{re} République turque (1920 à 1957)⁶. Cette étude longitudinale du personnel politique d'un régime autoritaire permet de voir comment la structure de l'élite se transforme progressivement. Il rappelle que les jeunes (les moins de 30 ans), les femmes et les analphabètes sont privés initialement de la possibilité d'accéder à l'Assemblée (*i.e.* 90 % de la population turque). Frey montre ensuite que la « marque de fabrique » (*the hallmark*) de l'élite turque repose sur la transformation qualitative du système éducatif. Il permet la formation d'une élite politique « éclairée » dont les valeurs culturelles sont orientées vers celles des occidentaux. Les interviews avec les parlementaires turcs font ressortir le rôle central du lycée bilingue français-turc de Galatasaray qui a non seulement formé beaucoup de députés, mais également des hauts fonctionnaires et des diplomates. Frey mentionne également le poids des écoles militaires d'Istanbul dans la formation de l'élite politique du régime (1965, p. 34). Au total, il montre que 62 % de l'échantillon de parlementaires étudié possèdent un diplôme, alors qu'entre 1912 et 1950 60 % de la population masculine est illettrée et que, parmi ceux qui ont été scolarisés, 90 % ne sont pas allés au-delà du primaire. Frey établit ensuite que la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est une des caractéristiques spécifiques de ces élites (dans l'ordre de fréquence : le français – 84 % de ceux qui parlent une autre langue, l'anglais et l'allemand). Le profil « intellectuel » de ces élites parlementaires, qui les rapproche de celui des parlementaires occidentaux, est perceptible à travers le type de diplômes universitaires obtenus : 36 %

droit, 14 % science politique⁷, 16 % académie militaire, 15 % médecine. Soulignons également que 19 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme dans des universités étrangères françaises, allemandes et suisses (Frey, 1965, p. 68). L'influence du « passage » à l'étranger aura des effets durables sur le développement des institutions politiques et des normes juridiques turques. Paradoxalement, ce cosmopolitisme de l'élite parlementaire est contrebalancé par un fort ancrage local. En effet, 99 % d'entre elles sont nées en Turquie et 58 % des parlementaires sont élus au sein de leur circonscription de naissance, tandis que seulement 16 % des députés sont nés dans la métropole d'Istanbul (*ibid.*, p. 131). Ce provincialisme (« *parochialism* » dans l'original) est une caractéristique forte sur laquelle se fonde l'hypernationalisme du régime kémaliste. Frey souligne également qu'un fort ancrage au niveau local facilite « l'élection » et la mobilité entre les différentes circonscriptions électorales est nulle. Il établit par ailleurs une corrélation significative entre l'élévation du niveau d'étude et l'abaissement de l'âge d'entrée dans la carrière (l'âge moyen d'élection au premier mandat est de 45 ans). L'âge moyen de l'ensemble de la population de députés est de 48,7 ans, ce qui situe la Turquie légèrement au-dessus des démocraties occidentales. L'analyse de la dominante professionnelle des parlementaires montre, en raison de la perspective de la longue durée retenue (*i.e.* passage en 1946 au multipartisme), que la figure « du bureaucrate et du soldat » s'efface au profit de celle de « l'avocat et du marchand » (cf. « *The new man in Turkish politics* », *ibid.*, p. 195). Dans le même temps, le profil politique initial d'une élite « représentative » nationale imposée par le haut et portant de façon quasi tutélaire la politique de développement du pays est supplanté par une élite parlementaire composée de politiciens locaux qui tirent légitimité et avantages d'un fort ancrage territorial dans leur circonscription électorale (*ibid.*, p. 388). Or, pour Frey, ce changement dans le *social background* conduit à une fragmentation de l'unité intra-élitaire du régime kémaliste qui amènera le coup d'État militaire de 1960.

Au total, l'analyse sociographique comparée du *social background* des élites totalitaires et autoritaires tend à montrer que les différences observables renvoient non seulement à la relation entre élites et sociétés, mais surtout à celles en termes de nature du régime politique. Précisons

que s'il est indéniable que la configuration du régime favorise l'intégration de types d'élites ayant un *social background* particulier (régime totalitaire *versus* régime autoritaire), l'inverse n'est pas vrai. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la production de données sociographiques, comparables dans leur qualité et leur profondeur, est quelque chose qui ne va pas sans soulever un certain nombre de problèmes. Le travail d'Ithiel de Sola Pool sur les élites militaires des pays du bloc soviétique (1955) en marge du programme RADIR permet de saisir la difficulté du travail comparatiste en raison d'une disparité et d'un inégal accès aux sources biographiques (Barton, Denitch, Kadushin, 1973). En revanche, rien ne permet d'affirmer qu'une transformation du *social background* de l'élite politique va générer un changement dans leurs attitudes politiques (Rustow, 1966), dans le mode de recrutement (Janowitz, 1954) ou encore dans le choix des politiques publiques (Putnam, 1976).

Quel *social background* pour les élites politiques démocratiques ?

Pour valider l'approche schumpétérienne de la démocratie, politologues et sociologues vont essayer de montrer quelle est la réalité empirique des élites politiques dans un régime pluraliste. La jeune génération de chercheurs souhaite vérifier en quoi les élites politiques constituent un « miroir social » d'une société politique donnée. À l'instar de Lasswell, ils vont définir les critères et les variables nécessaires pour mener à bien une analyse sociographique des personnels politiques (*i.e.* les ministres et les parlementaires). L'idée séminale consiste à mettre à nu les propriétés sociales, déterminismes pour certains, prérequis pour d'autres, censées faciliter l'accès aux positions de pouvoir (représentatives et/ou exécutives) dans les démocraties compétitives. Quels attributs sociaux font les élites politiques ?

L'analyse sociographique des prédispositions et des déterminismes sociaux

C'est dans le cadre de recherches sociographiques autour du *social background* des personnels politiques, devenues abondantes dans les années 60 dans les démocraties occidentales, qu'ont été testées les

variables permettant de définir les prédispositions et déterminismes sociaux (héritiers, origines territoriales, identité religieuse, socialisation familiale), les prérequis à la carrière politique (niveau d'études, professions) et, enfin, le type de carrière politique effectuée (âge d'entrée dans la carrière, modes de sélection, durée, cumul des mandats) (Edinger, Searing, 1967).

La nécessaire prise en compte du « milieu » social d'origine

Le développement de la sociographie du personnel politique s'est traduit par une volonté d'isoler l'origine sociale à partir d'une série de quatre caractéristiques. Pour certains auteurs, elles jouent comme des déterminismes, alors que pour d'autres elles constituent de simples prérequis. La première consiste à saisir le milieu social de naissance (sont-ils des héritiers ?). La seconde porte sur l'origine territoriale (*natives versus foreigners*, ville *versus* campagne). La troisième porte sur les effets de l'identité religieuse. Et enfin la quatrième relève de ce qui s'inscrit dans le processus de socialisation infantile. Les premières recherches sociographiques⁸ abordant de façon systématique ce type de question portent sur les « vieilles » démocraties, à savoir le Royaume-Uni (Guttsman, 1951, 1963), les États-Unis (Matthews, 1954, 1960) et la France (Dogan, 1953, 1961, 1967).

On sait depuis Harold Laski (1928) que la prise en compte de la profession des parents, celle du père essentiellement, est considérée comme un indicateur pertinent pour appréhender statistiquement le milieu social d'origine des élites (Marvick, 1961). Pour tenter de saisir la question de la « classe sociale » d'extraction des personnels politiques, l'indicateur retenu est celui de la profession exercée par le père. Ce critère est mis en avant dans la mesure où les processus de démocratisation sont « censés » avoir favorisé l'émergence d'élites issues des nouvelles classes sociales. Donald Matthews dans ses recherches sur les *decision-makers* américains est l'un des premiers politologues à tester cette question sur une population significative du personnel politique américain dans les années 40-50 (cf. *infra* tableau 5). La catégorie des *decision-makers* au sens où l'entend Matthews renvoie à une interprétation large des élites politiques englobant

les « faiseurs de décisions » qu'il appréhende empiriquement comme : les membres du congrès (sénateurs et « *representatives* »), présidents et vice-présidents, les hauts fonctionnaires et les leaders syndicaux. Son travail met en évidence que les parents des élites politiques aux États-Unis sont des gens exerçant en grande majorité des « professions libérales » (38 % pour les présidents et les vice-présidents ; 22 % pour les sénateurs et 31 % pour les « *representatives* »), des propriétaires et représentants de l'État (*officials*) (20 % pour les présidents /vice-présidents, 33 % pour les sénateurs, 31 % pour les « *representatives* ») et enfin des *farmers* (*ibid.*, 38 % ; 40 % ; 29 %). Alors que les employés, les salariés, les ouvriers représentent entre 1 % et 4 % de l'échantillon. Au milieu du xx^e siècle, la domination des professions libérales s'est fortement accentuée : 74 % des membres de l'exécutif (70 % identifiés comme *lawyers*) ; 69 % des sénateurs (56 % *lawyers*) ; 69 % des *representatives* (56 % *lawyers*). En revanche, les propriétaires et représentants de l'État (*officials*) restent autour des mêmes pourcentages (21 % ; 24 % ; 22 %), alors que les *farmers* disparaissent quasiment (2 % ; 7 % ; 4 %). Les autres catégories socio-professionnelles ne sont pas représentées. Matthews souligne au total que la transformation des origines sociales des élites politiques américaines reste limitée.

Tableau 5. Professions du père chez les élites politiques aux États-Unis

Profession du père chez les <i>political decision-makers</i> américains	Président Vice-président Cabinet 1789-1934	Sénateurs 81 ^e Congrès 1949-1951	Représentants 77 ^e Congrès 1941-1943
Professions libérales (<i>professionals</i>)	38 %	22 %	31 %
Propriétaires et agents de l'État (<i>officials</i>)	20 %	33 %	31 %
<i>Farmers</i>	38 %	40 %	29 %
Petits salariés et ouvriers	0 %	1 %	0 %
Employés (<i>wage earners</i>)	4 %	3 %	9 %
Ouvriers agricoles	0 %	0 %	0 %
Non spécifié	0 %	0 %	0 %
Total : % nombre	100 (n = 311)	100 (n = 109)	100 (n = 186)

Source : Matthews, 1954, p. 23.

De son côté, William Guttsman dans son étude longitudinale de la transformation de l'élite politique britannique (1886-1935) mobilise le statut social de naissance pour attester du déclin du pouvoir politique formel de l'aristocratie au profit de la classe moyenne (1951, 1963). L'affaiblissement politique de ce groupe social s'explique en partie par le déclin du rôle politique des propriétaires terriens dans un pays de plus en plus industrialisé, et ce malgré l'émergence de nouvelles stratégies politiques d'ennoblissement (*political peerage*) ou les inter-mariages (Guttsman, 1963, p. 109 *sqq.*). La comparaison diachronique de la composition des cabinets ministériels (aristocrates non aristocrates) entre celui de 1886 et celui de 1914 montre que le rapport de forces s'est inversé quantitativement au profit de la *new middle-class*, reléguant ainsi les aristocrates au rôle de « *junior partner* » (*ibid.*, p. 125). Ce phénomène est encore plus explicite pour la Chambre des communes où le déclin amorcé à partir de 1865 se confirme jusqu'à l'entre-deux-guerres (1918-1935) au sein de laquelle les aristocrates ne forment que 13 % de la population globale des députés, alors qu'ils constituent encore un quart des membres des cabinets ministériels durant la même période. La prise en compte de la comparaison de l'âge d'entrée au Parlement, par partis politiques, des parlementaires aristocrates devenus ministres permet de confirmer cette tendance lourde du changement au sein de l'élite politique britannique (cf. tableau 6).

Tableau 6. Présence des aristocrates britanniques dans les cabinets ministériels entre 1886 et 1935, corrélée avec la date de leur entrée au Parlement

Période	Conservateurs		Libéraux		Travailleurs		Total	
	Aristocrates	Total	Aristocrates	Total	Aristocrates	Total	Aristocrates	Total
	Avant 1868	6	9	8	10	—	—	14
1868-1884	12	25	5	15	—	—	17	40

1885-1914	20	43	10	40	2	18	32	10
1915-1935	3	14	3	5	1	14	7	35
Total	41	91	26	70	3	32	70	19

Source : Guttsman, 1951, p. 127.

De son côté, Mattei Dogan innove en proposant une approche sociographique sur la longue durée (1870-1958) de la transformation des personnels politiques français (1953, 1961, 1967). Ce choix permet de tester autrement les variables de la transformation, de l'appartenance de classe, les origines sociales et l'affiliation politique et la composition socioprofessionnelle (Dogan, 1961, 1967). Le déclin constant du poids politique de la noblesse au sein des élites représentatives française est ainsi confirmé. Dogan constate qu'« aux premières élections de la III^e République, en 1871, furent élus 226 candidats issus de la noblesse, et beaucoup d'autres candidats alliés à des familles nobles. Un député sur trois avait du sang bleu. Les nobles furent moins nombreux dans les assemblées suivantes ; ils n'en constituèrent pas moins jusqu'à la fin du siècle un groupe important à la droite de l'hémicycle. Dans la période 1898-1919, 11 % représentaient la noblesse ou le patriciat ; 9 % pendant l'entre-deux-guerres ; 3 % à peine sous la IV^e République » (Dogan, 1967, p. 469). À ce déclin « attendu » du poids de l'aristocratie correspond non seulement une montée en puissance de la haute bourgeoisie, mais également de façon lente mais inexorable celle des classes moyennes (moyenne et petite bourgeoisie) vers les sommets du pouvoir (1961). Mattei Dogan montre également que si la prépondérance de la haute bourgeoisie est indéniable au sein des députés au début de la III^e République (36 % en 1871 et 32 % en 1893), elle tend à s'inverser au xx^e siècle au profit de la moyenne bourgeoisie (35 % en 1919 et 36 % en 1936, cf. tableau 7). En revanche, la classe ouvrière, qui jusqu'à la fin de xix^e siècle avait eu peu de députés, seulement une trentaine, voit sa

représentation croître significativement lors les dernières législatures de la III^e République (110 députés issus du « prolétariat » et 120 de la petite bourgeoisie ; Dogan, 1967, p. 469). Cette tendance lourde se confirme après la seconde guerre mondiale sous la IV^e République où deux cinquièmes des parlementaires proviennent de la bourgeoisie moyenne, un cinquième de la petite bourgeoisie et un sixième de la classe ouvrière (cf. tableau 7). Pour Mattei Dogan, en raison de l'instabilité gouvernementale chronique du parlementarisme à la française, l'origine sociale constitue un déterminant de la carrière des députés qui joue beaucoup plus fortement que la profession, l'orientation et l'affiliation politique. La transformation de l'origine sociale des députés socialistes est caractéristique de ces changements. En effet, ce parti qui avait recruté les deux tiers de ses députés au sein la classe ouvrière avant 1919 « s'embourgeoise » en intégrant progressivement des gens issus de la petite et moyenne bourgeoisie, puis de la haute bourgeoisie, alors que le Parti communiste s'ancre dans le monde ouvrier.

Tableau 7. Origines sociales des députés français (1871-1945)

Origine sociale	Élection de 1871	1893	1919	1936	1945
<i>Noblesse</i>	34	23	10	5	3
<i>Haute bourgeoisie</i>	36	32	30	24	18
<i>Bourgeoisie moyenne</i>	19	30	35	36	43
<i>Petite bourgeoisie</i>	8	10	15	20	19
<i>Classe ouvrière</i>	3	5	10	15	17
Total %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Mattei Dogan, 1967, p. 469.

Tableau 8. Origines sociales des ministres au Royaume-Uni, en France et en Allemagne de la fin du XIX^e au XX^e siècle

Période Pays	1868-1886	1886-1916	1916-1935	1935-1955	1955-1970
I. ROYAUME-UNI					
Aristocratie	55%	49%	23%	21%	13%
Classe moyenne	45%	49%	57%	58%	72%
Classe ouvrière	—	3%	19%	21%	14%
II. FRANCE		1870-1899	1899-1940	1945-1958	
Noblesse		14%	4%	3%	
Classe moyenne supérieure		52%	38%	13%	
Classe moyenne		26%	34%	60%	
Petite classe moyenne		4%	17%	17%	
Classe ouvrière		4%	7%	7%	
III. ALLEMAGNE		1890-1918	1918-1933	1933-1945	1949-1960
Aristocratie		65%	11%	27%	—
Classe moyenne		35%	78%	70%	89%
Classe ouvrière		—	11%	3%	11%

Source : (Putnam, 1976, p. 177).

Dans une analyse comparée sur la moyenne durée historique de la transformation des origines sociales des membres des cabinets ministériels en Grande-Bretagne, France et Allemagne, Robert Putnam montre que le déclin du poids politique des aristocraties est constant alors que la proportion des ministres issus de la classe moyenne ne cesse de croître (1976, p. 177).

Il confirme qu'en Grande-Bretagne les lords, majoritaires dans les cabinets ministériels jusqu'à la première guerre mondiale, perdent progressivement leur poids au profit de la classe moyenne (cf. tableau 8).

En Allemagne, l'aristocratie connaît un déclin encore plus manifeste lors des périodes de démocratisation dans la mesure où après avoir représenté 11 % sous la République de Weimar, elle disparaît des postes ministériels en République fédérale d'Allemagne entre 1949 et 1960.

En France, si pour des raisons historiques particulières la noblesse a été plus précocement marginalisée des fonctions politiques (seulement 14 % des ministres entre 1870 et 1899, 4 % entre 1899 et 1940 et 3 % de 1945 à 1958), c'est le déclin de la classe moyenne supérieure au profit de la classe moyenne et moyenne inférieure qui caractérise la transformation des origines sociales des élites ministérielles.

Le lieu de naissance comme variable écologique

La prise en compte de l'origine territoriale entendue comme le rapport entre ville et campagne, voire rural et urbain, mais aussi la naissance à l'étranger dans le cas de certains pays à forte tradition d'immigration comme les États-Unis, vont conduire à faire du lieu de naissance une variable explicative du *social background* (Lewis, 1970). Dans son étude sociographique sur les parlementaires, Giovanni Sartori montre qu'en Italie durant la même période (1946-1958), on arrive à un résultat inverse (1961). En effet, pour répondre à la question « d'où les députés italiens viennent-ils ? », Sartori prend en compte le lieu de naissance (du député et celui des grands parents), le lieu d'éducation et de résidence en les corrélant avec leur lieu d'élection. Il montre alors que, sur les 44,6 % des députés nés dans le nord de l'Italie, 43,2 % sont issus de familles ancrées dans la même zone géographique (Sartori, 1961, p. 587). Sur les 18,1 % députés du centre de l'Italie, 16,2 % sont issus de familles partageant la même origine territoriale (*i.e.* un écart de 1,9 %), alors que dans le sud l'écart s'élève à 3,3 %. Il en déduit que la *meridionalizzazione* qui est assez évidente sur la fonction publique ne joue pas sur la classe parlementaire. Sartori atteste également de l'ancrage rural des élites représentatives italiennes durant les quatre législatures de la I^{re} République italienne. En effet presque 40 % des parlementaires sont nés dans une commune de moins de 20 000 habitants (*i.e.* 15,5 % moins de 5 000 habitants et 24,2 % entre 5 000 et 20 000 habitants). Dans son étude monographique consacré aux sénateurs américains (81^e Congrès), Donald Matthews enrichit l'usage de la variable territoriale autour de la problématique de l'immigration (1954, 1960). Tout d'abord, il nous invite à prendre en compte au sein de la population des sénateurs que seuls 17 % d'entre eux ont des parents qui

sont nés à l'étranger (*i. e.* « la deuxième génération », issue pour 75 % de l'Europe de l'Ouest). Néanmoins, pour Matthews c'est dans la prise en compte de l'ancrage territorial entendu comme le lieu de naissance, mais également d'investissement dans la vie politique locale que l'on trouve les voies qui facilitent l'accès à la représentation politique (1954, p. 9). Il souligne ensuite que la majorité des sénateurs de l'après-guerre sont nés en milieu rural et dans des petites villes (entre 2500 et 5000 habitants) (1960, p. 14).

Les variables de la socialisation politique initiale

Il s'agit ici de reprendre un certain nombre de traits ou encore de caractéristiques sociales et culturelles qui peuvent jouer soit comme prérequis, soit comme déterminants sociaux et culturels de la carrière politique (et inversement) (Searing, 1969). Notons tout d'abord que les premiers travaux de sociographie sur les élites politiques ont introduit subrepticement la question du genre afin de pouvoir ensuite l'évacuer. Donald Matthews souligne que dans l'Amérique ségrégationniste les Noirs sont quasiment exclus des fonctions politiques représentatives⁹. Donald Matthews montre ensuite que l'affiliation religieuse, dans un pays où les candidats à la représentation affichent leur confession (c'est nous qui le rajoutons) est une des caractéristiques marquantes du personnel politique américain. Sans vraiment réfuter la thèse de Digby Baltzell (1964) sur l'*establishment* constitué par les *Wasp* (*White anglo-saxon protestant*) dont l'appartenance religieuse est renforcée par un statut social généralement plus élevé, l'enquête sociographique de Matthews souligne la forte prépondérance des congrégations protestantes dans l'ensemble des deux chambres du Congrès. Toutefois, son étude approfondie sur la seule population des sénateurs permet d'approfondir l'analyse des effets de l'affiliation religieuse sur la représentation politique (1954, 1960). Matthews remarque que la préférence des électeurs américains pour des sénateurs dotés d'un « *Yankee background* » se traduit par une surreprésentation possible des élus incarnant l'idéal anglo-saxon (1960, p. 23). En France, ce type de mesure sociographique est également opératoire dans la mesure où les différentes républiques se sont construites

autour du conflit entre un catholicisme dominant et un fort mouvement laïque. Néanmoins, ce n'est que dans le cadre de la deuxième génération de travaux sur le personnel politique français, menés par un groupe de jeunes chercheurs de la *Fondation nationale de science politique* sur les députés français, que la variable de la pratique religieuse est prise en compte (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973)¹⁰. Le croisement de la pratique religieuse avec celui de l'affiliation partisane montre un net clivage entre les forces politiques de droite et celles de gauche. En effet, aucun député, parmi les communistes, les socialistes et les radicaux ne se déclare comme « pratiquant ». De plus, la majorité des députés socialistes et les neuf dixièmes du groupe communiste se déclarent athées. Le croisement de cette question avec celle de la pratique religieuse des parents confirme le clivage structurant entre les députés de droite et ceux de gauche. En effet, 81 % des députés pratiquants (droite) avaient un père et une mère qui pratiquaient la religion catholique ; 99 % d'entre eux avaient un père ou une mère pratiquant(e) alors qu'au sein des partis de gauche la reproduction sur deux générations des pratiques (ou non pratiques) est moins forte à l'exception des députés communistes (45 % de ceux se déclarant athées ont un de leurs deux parents athée).

Le dernier type de questionnement sur le *early social background* consiste à montrer en quoi des facteurs liés à la socialisation infantile permettent le développement précoce d'un intérêt pour la chose publique. Dans cette perspective, des politologues étasuniens (Prewitt, Eulau, Zisk, 1966), dès les années soixante, soulignent que certains événements politiques vécus durant l'enfance ont influencé l'engagement politique d'un échantillon d'élus infra-nationaux (421 *states legislators* et 129 *councilmen*). L'étude consiste alors à repérer les éléments (par entretien des *recall data*) qui ont éveillé leur intérêt pour la politique pendant l'enfance pour ensuite montrer si cela a influencé leur engagement dans la vie politique (*ibid.*, p. 572). Prewitt, Eulau et Zisk établissent alors que l'intérêt pour la politique se construit plus fortement durant la petite enfance au moment de la scolarisation dans le primaire et cela en relation avec le degré de politisation de la famille (52 % des *legislators* et 45 % des *councilmen*). Ce rôle important de la socialisation politique par la famille (quand elle est impliquée dans des activités politiques : campagne,

militantisme partisan) mérite d'être souligné, car la très grande majorité des familles américaines ne sont pas politisées. Prewitt et ses collaborateurs montrent ensuite que ces affinités électives avec la chose politique ne se traduisent pas directement dans leur façon d'appréhender et de construire leur métier politique (*ibid.*, p. 278 *sqq.*). De leur côté, Cayrol, Parodi et Ysmal vont appliquer ce questionnement aux députés français (1973). Les questions posées par les chercheurs de Sciences Po Paris reprenaient la problématique développée par Hienz Eulau et ses collègues : quand les futurs députés ont-ils commencé à s'éveiller à la chose publique ? À quel moment de leur vie s'est situé leur tout premier intérêt pour la politique ? La question ouverte posée était : « Quand avez-vous commencé à vous intéresser à la politique ? » (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973, p. 15). L'enquête de ces politologues tend à relativiser quelque peu le rôle de la socialisation primaire dans la mesure où la proportion des élus de l'Assemblée nationale qui se sont intéressés à la politique après l'âge de trente ans n'est pas négligeable (un cinquième). Néanmoins, 54 % des députés affirment avoir pris intérêt à la politique avant l'âge de 20 ans, caractéristique qui est encore plus accentuée et précoce à gauche (85 % pour les futurs députés communistes et 70 % pour les députés socialistes). Cette enquête sociographique d'une richesse extrême permet de dégager trois critères propres de la socialisation par la famille : les conversations politiques familiales, les fonctions et intérêts politiques des parents ou des proches et enfin l'appartenance du père et des grands-pères à une formation politique (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973, p. 17 et s.). La conclusion de l'étude souligne un certain « apolitisme des jeunes futurs élus de droite qui contraste avec un goût précoce pour la politique de jeunes de sensibilité communiste ou socialiste ».

Prérequis et déterminants sociopolitiques des carrières politiques

Sociologues comme politologues accordent une importance à deux variables pour comprendre les voies d'accès à la carrière politique dans les démocraties occidentales : le niveau d'études et la situation professionnelle initiale (*i.e. occupation* au sens anglo-américain). Dans son premier état, la sociographie des élites politiques s'est évertuée à souligner le rôle central

des institutions scolaires en général et des systèmes de formation du supérieur (universités et grandes écoles). En effet, qu'il s'agisse des universités de l'*Ivy League* aux États-Unis¹¹, du modèle *Oxbridge* (sans oublier le passage par *Eton College*)¹² au Royaume-Uni ou encore des grandes Écoles en France (*Normale Sup*, *L'École libre des sciences politiques* et plus récemment l'ENA), les travaux sur la formation des élites politiques insistent sur l'importance du passage par ces institutions. De plus, pour les jeunes aspirant à la carrière politique, ce choix est confirmé à travers l'engagement dans certaines professions facilitant l'exercice de fonctions politiques. La figure du *lawyer* dans les démocraties de culture anglo-américaine constitue non seulement une clef d'entrée dans la carrière politique, mais aussi un horizon professionnel où beaucoup d'élus se reconvertissent après avoir exercé des fonctions électives ou exécutives. Pour Donald Matthews, il ne fait aucun doute qu'ils sont les « grands prêtres » (*high priests*) de la vie politique américaine (1954, p. 30). Bien entendu, d'autres professions sont mises en exergue : celle d'intellectuel en France (Dogan, 1961), ou encore celle de technocrate (Putnam, 1976 ; Suleiman, 1978).

Le niveau d'études élevé : prérequis nécessaire ou salubre ?

L'étude de William Guttsman sur l'élite britannique appréhendée à travers la durée historique permet de mettre en avant l'ascension constante d'un personnel politique fortement diplômé (1963). Ainsi, entre 1886 et 1916 parmi les 101 membres du cabinet, 68 sont passés par des *public schools* (35 à Eton et 13 à Harrow), tandis que 81 ont suivi un cursus universitaire (44 à Oxford et 27 à Cambridge). En 1906, on trouve au sein des parlementaires approximativement les mêmes tendances avec 36 % des libéraux et 36 % des conservateurs diplômés d'Oxford ou de Cambridge. Cette dominante s'affirme tout au long du xx^e siècle même si le choix d'un passage préalable par Eton ou Harrow avant Oxford ou Cambridge est plus prononcé chez les élites politiques conservatrices. Les élites travaillistes privilégient un passage par la *London School of Economics and Political Science*¹³. En synthétisant des études empiriques sur une période postérieure (1955-1974), Robert Putnam confirme le rôle de « marqueur »

du modèle *Oxbridge* pour l'élite politique britannique. En effet, 100 % des premiers ministres, 72 % des membres du cabinet de ministres, 67 % des ministres n'ayant pas appartenu à un cabinet, 48 % des chefs de cabinets (*government minister's assistant*), 37 % des parlementaires et 23 % des candidats défaits aux élections générales ont effectué des études au sein de ces prestigieuses universités (1976, p. 35). Ces résultats sont encore plus significatifs lorsqu'on les compare avec le nombre de Britanniques qui fréquentent ces « grandes » universités (moins de 1 % de la population du Royaume-Uni).

Tableau 9. Le modèle *Oxbridge* et l'élite politique britannique (1955-1974)

<i>Type d'élite politique passée par Oxford ou Cambridge %</i>	
Premier ministre	100
Membre du cabinet des ministres	72
Ministres n'ayant pas appartenu à un cabinet	67
Chef de cabinets (<i>Parliamentary secretaries</i>)	48
Parlementaires	37
Candidats non élus au Parlement	23
Total de la population britannique	< 1

Source : Putnam, 1976, p. 35.

L'étude sociographique de Matthews sur les sénateurs américains du 81^e Congrès (1951) confirme l'importance du haut niveau d'études. En effet, 85 % d'entre eux ont atteint le *College* (*i.e.* licence en français), alors qu'en 1950 seulement 14 % de la population américaine poursuit les études jusqu'à ce niveau (1960, p. 25). Le côté surdiplômé de ces élites politiques est accentué par le fait que 45 % de cet échantillon de sénateurs obtiennent l'équivalent d'une licence en droit et 8 % poursuivent dans une *Law School*. Pour Matthews, cette spécificité correspond à une logique de reproduction sociale des gens issus de la haute bourgeoisie ou de la classe moyenne supérieure qui perçoivent les études à l'université comme un moyen d'augmenter leurs chances de réussite sociales et politique. L'investissement plus prononcé des sénateurs démocrates, dont les origines

sociales sont un peu plus élevées que celles des républicains, dans la quête de diplômes d'un niveau plus élevé confirme cette hypothèse (75 % des démocrates obtiennent une licence contre 65 % des républicains). En revanche, Matthews souligne qu'aux États-Unis, contrairement au cas du modèle *Oxbridge*, les sénateurs ont effectué leurs études dans 104 institutions universitaires (*ibid.*, p. 28). Seulement 10 % ont obtenu leur BA (bachelor of arts) dans une des « *big three* » (Harvard, Yale, Princeton), 2 % dans les autres universités de l'*Ivy League* et 6 % dans une des « *big ten* » (Chicago, Illinois, Indiana, Iowa, Michigan, Minnesota, Northwestern, Ohio State, Purdue, Wisconsin).

Les études portant sur le cas français montrent également que l'école tout comme l'université constituent des tremplins facilitant l'ascension sociale et les carrières politiques (Dogan, 1961, 1967 ; Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973). Ainsi, au début de la III^e République le recrutement des élites politiques s'effectue essentiellement parmi les diplômés de l'université (Dogan, 1967, p. 477). Les trois quarts des élites parlementaires ont fait des études supérieures avant d'entreprendre une carrière politique, alors qu'à cette époque moins de 1 % des jeunes Français accèdent à l'enseignement supérieur. Par la suite, Dogan observe que la proportion de députés passés par l'université a fortement baissé durant les deux premiers tiers du xx^e siècle. Mattei Dogan observe que pour la période 1871-1898, 70 % des députés étaient passés par l'université, près des deux tiers entre 1898 et 1919 ; plus de la moitié (55 %) de 1919 à 1940 et la moitié sous la IV^e République (*ibid.*, p. 477). Cette tendance au déclin progressif des diplômés du supérieur s'explique en partie par l'entrée progressive dans l'arène politique de certains partis politiques de gauche (*i.e.* socialiste et surtout communiste) s'appuyant pour partie sur un substrat social plus populaire n'ayant pas accès à l'université (cf. tableau 10). Paradoxalement, certaines grandes écoles, notamment l'*École normale supérieure*, s'affirment comme un « séminaire pour les apprentis politiciens » où seront formées les figures politiques marquantes de la tradition républicaine (Dogan, 1961, p. 78). Dans un même temps, les facultés de droit s'imposent comme la filière académique pour la formation des députés français (de 40 % à 30 % pour la période entre 1876 et 1939 et 23 % sous la IV^e République). Enfin, Mattei Dogan rappelle que la plupart

des députés socialistes avant la première guerre mondiale avaient arrêté leurs études au niveau de l'enseignement élémentaire, et qu'ils sont en règle générale venus à la politique par la voie du syndicalisme ouvrier. La tendance s'inverse radicalement sous la IV^e République où la majorité d'entre eux ont une formation universitaire.

Tableau 10. Niveau d'études des députés français (1898-1940)

Tendances politiques	Communistes	Socialistes	Gauche indep.	Radicaux	Centristes	Modérés	Droite	Inclassable	TOTAL	Nombre de députés
Niveau et nature des études										
<i>Droit</i>	2%	15%	32%	36%	40%	39%	39%	30%	33%	(924)
<i>Lettres</i>	3%	6%	4%	7%	3%	2%	3%	1%	3%	(108)
<i>Médecine</i>	2%	8%	9%	17%	13%	9%	4%	10%	11%	(304)
<i>Science</i>	—	2%	8%	6%	8%	11%	14%	11%	8%	(211)
<i>Ecole professionnelle</i>	5%	11%	2%	3%	1%	1%	—	—	3%	(70)
<i>Secondaire</i>	2%	7%	14%	10	15%	20%	27%	19%	15%	(409)
<i>Primaire</i>	83%	45%	24%	13%	12%	9%	6%	19%	19%	(523)
<i>Non renseignés</i>	3%	6%	7%	8%	8%	9%	7%	10%	8%	(237)
Total %	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	2786
Nombre de députés	97	370	169	580	584	747	165	74	(2786)	

Source : Notre traduction de Dogan (1961), p. 78.

L'étude sociographique des parlementaires italiens (1946-1958) menée par Giovanni Sartori (1961, p. 590) souligne également que les députés de la jeune démocratie italienne sont également surdiplômés (70,2 % des 1358 députés sont diplômés du supérieur contre 12,8 % ayant seulement le niveau primaire). Parmi les diplômés du supérieur de ces quatre premières législatures, plus de la majorité des parlementaires sortent des facultés de droit (953 députés soit 59,9 % de la population globale des députés). En revanche, comme en France, le Parti communiste italien a un nombre important de députés ayant un niveau faible d'études. En croisant niveau de diplôme et distribution géographique, Sartori fait apparaître qu'en raison d'un ancrage fort dans les régions du Nord et du Centre du PCI, le taux des députés non bacheliers est plus fort (40 % députés du Nord et

36,4 % des députés du Sud), alors que paradoxalement il est très faible (15,1 % des députés) dans les régions du Sud, pauvre et clientéliste, et point d'ancrage de la démocratie chrétienne (1961, p. 591). Dans un autre registre, Lewis J. Edinger utilise la variable du niveau d'études pour appréhender un changement dans le *social background* des « *decision makers* » du Parti nazi et de la République fédérale d'Allemagne (1961). Il constate que les élites nazies ont un niveau d'études très élevé (60 % niveau université et 29 % niveau secondaire), largement supérieur à celui des leaders du SPD (34 % université et 31 % secondaire) et même légèrement plus élevé que celui des leaders de la CDU (*ibid.*, p. 23). Edinger déduit alors de son étude que la transformation des origines sociales des élites politiques allemandes relève d'un processus de longue durée indépendant des changements affectant le système politique (*ibid.*, p. 25). Dans une perspective comparative et critique, William B. Quandt à partir d'une étude du *social background* des élites politiques des pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) souligne que la variable de l'éducation doit être mobilisée avec beaucoup de précaution quand les systèmes éducatifs sont différents (1970, p. 183). En effet, qu'il s'agisse de la durée des études, du type de diplômes, ou encore de leur valeur, le chercheur doit, outre la question de l'accès difficile aux données, s'assurer que les terminologies propres à chaque système éducatif renvoient à une même réalité empirique comparable. Comme nous allons le voir, ce biais est potentiellement encore plus fort autour de la question de la profession initiale des élites politiques.

Que nous dit la profession d'origine des élites politiques ?

L'analyse sociographique de la profession originelle des élites politiques permet de voir si l'exercice de tel ou tel type de métier favorise l'accès à la carrière politique¹⁴. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'analyse du niveau d'études dans la mesure où les corrélations entre niveau/type d'études (spécialisation disciplinaire) et exercice d'une profession sont souvent causales. En effet, l'importance avérée des filières juridiques dans les démocraties occidentales laisse augurer une importance des professions juridiques. Certes, selon le poids et la nature des traditions juridiques

nationales (*common law versus* droit public), la figure du *lawyer* peut être supplantée par celle du haut fonctionnaire ou encore du bureaucrate comme ce fut le cas dans beaucoup de pays après la seconde guerre mondiale (Blondel, 1973 ; Putnam, 1976)¹⁵. Tout en soulignant les limites de l'approche comparée en la matière, William Quandt montre que dans les pays en voie de développement et les pays communistes la figure du bureaucrate supprime celle de l'avocat (cf. tableau 11). Par ailleurs, comme pour le haut niveau d'études, il y a une forte probabilité qu'il y ait un décalage entre la profession d'origine des élites politiques et celle de l'ensemble de la population. La comparaison sur les deux premiers tiers du xx^e siècle de la profession des députés aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la République fédérale d'Allemagne montre que le profil socioprofessionnel des élites est le miroir inversé de la réalité sociétale (cf. tableau 12). Si la classe politique italienne paraît légèrement en retrait dans l'étude comparée de Putnam, d'autres travaux portant sur les parlementaires des législatures entre 1946 et 1958 montrent que les professions libérales (34 % des députés dont 80 % d'entre eux sont avocats) constituent le groupe le plus important devant « les professionnels de la politique » (22,8 % leaders de parti et de syndicat) et les enseignants (16 %) (Sartori, 1961, p. 592).

Tableau 11. Dominante socioprofessionnelle des élites politiques dans quatre types de culture politique

Type de culture politique	Anglo-américaine	Européenne	Pays en voie de développement	Pays du bloc communiste
Caractéristique socioprofessionnelle				
<i>Lawyers</i>	26 %	12 %	19 %	— %
<i>Profession libérale</i>	38 %	24 %	33 %	— %
<i>Bureaucrate</i>	4 %	23 %	25 %	31 %

Source : Quandt, 1970, p. 192.

Tableau 12. Professions des députés dans quatre pays occidentaux

	États-Unis	Royaume-Uni	Italie	République fédérale d'Allemagne	Estimation de la population
<i>Professions libérales, industriels, Cadres supérieurs</i>	74 %	78 %	57 %	82 %	5 %
<i>Autres non-manuel</i>	25 %	24 %	40 %	17 %	30-35 %
<i>Manuels</i>	1 %	2 %	3 %	1 %	60-65 %

Source : Putnam, 1976, p. 22.

Tableau 13. Dominante socioprofessionnelle des élites politiques dans les pays en voie de développement

Région	Asie	Moyen-Orient	Afrique
Caractéristiques : niveau d'études et professions			
<i>Passage à l'université</i>	59 %	49 %	19 %
<i>Lawyers</i>	29 %	18 %	9 %
<i>Bureaucrates</i>	23 %	22 %	32 %

Source : Quandt, 1970, p. 192.

Les effets de la profession d'origine des élites politiques sur la carrière politique dépendent beaucoup de la structure sociale d'ensemble d'une société donnée. Dans cette perspective, les études sur les élites politiques américaines ont essayé d'expliquer pourquoi la profession de *lawyer* est largement surreprésentée (Matthews, 1954, 1960 ; Eulau, Sprague, 1964). Matthews montre ainsi que la prééminence de cette profession juridique (« les grand prêtres de la politique américaine ») s'inscrit tout autant dans la durée historique pour accéder aux fonctions de l'exécutif (président et vice-président) qu'à celles du législatif (cf. tableau 14). Les raisons de cette domination des *lawyers* au sein des élites politiques américaines tiennent à l'historicité de ce jeune pays. La démocratie étasunienne, délestée du poids social de l'aristocratie, s'est construite autour d'un pouvoir judiciaire fort (Matthews, 1954, p. 16). De plus, la conception du rôle de l'avocat ne se limite plus à celui d'un officier attaché à une cour de justice. Le métier de *lawyer* s'est transformé en un juriste au service de la défense des intérêts d'un client agissant comme « un médiateur des

forces » et un « spécialiste des relations humaines » (Eulau, Sprague, 1964, p. 134 *sqq.*). Le cumul du rôle d'intermédiation entre les intérêts en présence et de la capacité à briller dans les joutes verbales fait de cette profession une voie privilégiée pour l'accès aux fonctions politiques représentatives. La valorisation de telles capacités avantage considérablement le *lawyer* sur le profane qui veut entrer en politique. Matthews précise ensuite à partir de son étude sociographique sur les sénateurs que le côté généraliste du juriste induit une plus forte capacité d'adaptation aux dossiers politiques, car même si les lois se transforment lentement, les élites doivent traduire le changement du droit en politique (1960). Enfin, contrairement à la plupart des activités professionnelles, qui bien souvent laissent peu de temps libre pour exercer le métier politique (*farmers, businessmen, etc.*), la stratégie de reconversion professionnelle de l'élu battu aux élections s'oriente « naturellement » vers une *law firm* ou une *consulting firm* (véritable lobbyiste au service de groupes d'intérêts).

Tableau 14. Activité professionnelle des élites politiques américaines

Profession originelle des political decision-makers	Président	Sénateurs, 81 ^e	Représentants, 77 ^e
	Vice-président Cabinet 1789-1934	Congrès 1949-1951	Congrès 1941-1943
Professions libérales (<i>professionals</i>)	74 % (<i>lawyers</i> 70 %)	69 % (<i>lawyers</i> 57 %)	69 % (<i>lawyers</i> 56 %)
Propriétaires et agents de l'État (<i>officials</i>)	21 %	24 %	22 %
<i>Farmers</i>	2 %	7 %	4 %
Petits salarié et ouvriers	1 %	0 %	1 %
Employés (<i>wage earners</i>)	2 %	0 %	2 %
Ouvriers agricoles	0 %	0 %	0 %
Non-spécifié	0 %	0 %	2 %
Total : %	100	100	100
nombre	(n = 311)	(n = 109)	(n = 186)

Source : Matthews, 1954, p. 23.

Par la suite, d'autres politologues vont profondément enrichir la

connaissance sociographique de l'engagement des *lawyers* en politique. C'est le cas de l'étude opérée auprès des « législateurs d'État » dans le New Jersey, l'Ohio, le Tennessee et la Californie, notamment en relativisant l'omnipotence des *lawyer-politicians* (Eulau, Sprague, 1964). L'analyse comparée des ressources et carrières politiques de non *lawyers* avec celle des *lawyers* (*career nexus*) fait ressortir la spécificité de la pratique de cette profession. En effet, l'exercice de cette profession initiale les conduit à être en contact avec l'activité politique avant même d'entamer leur propre carrière (*ibid.*, p. 86). Ensuite, une fois leur carrière de législateur entamée, c'est en valorisant rôle et identité de juriste qu'ils se différencient et s'affirment au sein des élites politiques. Au total, on assiste à la formation d'un isomorphisme structurel fondé sur l'interaction de deux rôles politiques (le *lawyer* devient politicien ou le politicien choisit le droit par vocation) dont on peut mesurer la convergence dans la réalité empirique. L'étude de la convergence des rôles professionnels va s'imposer par la suite comme un terrain de recherche à privilégier dans le cadre des études portant sur les facettes du métier politique (cf. chapitre 7).

La mise en perspective historique des études sociographiques consacrées à la profession originelle des élites politiques en France permet de constater que la figure de l'avocat, homme politique de l'éloquence, s'est progressivement effacée au profit de la figure du technocrate, homme politique de l'omnipotence (Birnbaum, 1977 ; Aubert, Parodi, 1980). Dans ses premiers travaux sur la classe politique française, Mattei Dogan insiste sur le fait que la prise en compte de la situation professionnelle des députés (profession d'origine des députés, cf. tableau 15) ne permet pas de saisir *a priori* la spécificité politique de l'élite parlementaire. L'approche sociographie du *social background* du personnel politique chez Dogan est centrée sur la représentation politique des classes sociales et non sur une sociologie des rôles professionnels comme chez les chercheurs anglo-américains (Sawicki, 1999, p. 149). S'appuyant sur un comparatisme implicite, Dogan réduit alors le poids des avocats et des professions juridiques dont la répartition est assez égale entre les grandes familles et partis politiques, pour mieux souligner qu'en France ce sont des types de « filières professionnelles » qui permettent de faire ressortir la spécificité des élites politiques (1961, 1967, 1999). Le choix de ce découpage

analytique de la réalité des professions originelles le conduit à mettre en avant la dominante intellectuelle de la classe politique française. Celle-ci devient « sociographiquement » effective par le regroupement sous la catégorie de profession intellectuelle des enseignants (instituteurs et professeurs), des journalistes¹⁶, des médecins et pharmaciens, des avocats et juristes, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs et des architectes (soit 56,1 % des députés entre 1898 et 1940, cf. tableau 15). Dogan déduit alors que ce « groupe professionnel », bien qu'il soit hétérogène socialement (p. ex. instituteurs *versus* avocats ou médecins) et idéologiquement (ventilation entre les partis de gauche comme de droite à l'exception du parti communiste) constitue un substrat « culturel » sur la base duquel s'est institué le parlementarisme à la française (1961). Néanmoins, Dogan constate dans l'analyse du *social background* que l'origine sociale de la famille avec toutes ses implications psychosociales détermine beaucoup plus que la profession exercée l'orientation et l'affiliation politique des députés (1967, p. 470).

Tableau 15. Tendance professionnelle et profession originelle des députés français (1898-1940)

Professions	Ouvriers	Employés	Fonction. moy. & sub	Agriculteurs	Industrieurs	Professeurs	Journalistes	Médecins & pharmaciens	Avocats & juristes	Hauts-fonctionnaires	Ingénieurs & architectes	Cadres supérieurs privés	Commerçants	Industriels & entrepreneurs	Dirigeants de sociétés	Officiers	Économistes	Propriétaires rentiers	Autres et Sans informations	Total des députés	%
Partis politiques																					
Communistes	4	18	5	5	6	3	5	2	1			1	3		—	—	—	—	1	97	3.5
Social. SFIO	55	33		31	36	32	32	29	43	4		12	26	9	—	1	—	—	7	370	13.3
Social. Indép.	12			13	8							7	7	9	5	7	—	—	1	169	6.1
Radicaux	14	5	4	53	2	11	17	14	41	5		4	35	60	4	8	—	2	3	580	20.8
Centre-Gauche	5	4	6	67	7							6	26	67	11	14	2	11	4	584	21
Modérés	8	8	2	80	12	54	29	95	176	13	7	6	29	92	15	45	7	49	7	747	26.8
Droite	3	5	4	12	2							1	2	10	3	28	1	30	1	165	5.9
Inclassables	2	2	1	12	5	35	27	64	211	30	33	2	4	5	2	4	—	5	2	74	2.6
	1	2				7	4	5	42	11	3										
Total députés	135	77	34	273	63	177	140	291	709		88	39	132	252	40	107	10	97	26	2786	100
					96																
%		246	273					1564					463			117					
		8.80%	9.80%					56.10%					16.70%			4.20%			3.50%	0.90%	100%

Source : Mattei Dogan, 1967, p. 473.

D'autres travaux sur la période d'après la seconde guerre mondiale

insisteront plus particulièrement sur l'ouverture relative du personnel politique au monde ouvrier (Sartori, 1961 ; Charlot, 1973 ; Cayol, Parodi, Ysmal, 1973). En s'appuyant sur le cas des pays démocratiques où le poids électoral des partis communistes est fort, ces recherches montrent que via la filière partisane ou syndicale des acteurs sociopolitiques faiblement diplômés et ayant eu comme profession originelle celle d'ouvrier ou de travailleur salarié intègrent l'élite politique.

Recrutement et carrière des élites politiques

L'analyse sociographique des élites politiques a développé dans le prolongement de son interrogation sur le rôle déterminant du *social background* dans la constitution de l'élite politique une interrogation sur une série de variables « politiques » liées au mode de recrutement et au déroulement des carrières du personnel politique. Dans cette perspective, les voies de la professionnalisation politique sont abordées sur deux aspects considérés comme consubstantiels : l'âge, les modalités du recrutement politique et la durée des carrières.

Le recrutement des élites : entre processus individuel et contraintes collectives

La question des voies de recrutement des élites est relativement complexe dans la mesure où elle fait appel à une série de facteurs qui lorsqu'ils convergent offrent l'opportunité d'une carrière politique à un individu. Soulignons tout d'abord que l'approche sociographique généralement descriptive et fondée sur l'analyse statistique (*big n*) s'avère limitée pour analyser un processus politique dont l'unité de base est l'individu. Sans nier les effets du choix collectif (l'élection) et des contraintes structurelles (organisations politiques) sur le mode de recrutement dans les régimes politiques pluralistes (*structures*), ce processus résulte dans la plupart des cas de figure de l'engagement d'un individu (*agencies*) prenant le risque d'accéder à une position de pouvoir. Or, s'il est toujours possible de reconstruire *a posteriori* les étapes de la carrière politique de tel ou tel individu (âge d'accès, continuité [voire

cumul] au mandat électif local ou national, ressources partisans, poste ministériel, etc.), il est beaucoup plus difficile à partir d'une démarche sociographique de croiser ce type d'indicateurs avec ceux qui relèvent du *social background*. Dans un article de synthèse, Lewis Edinger et Donald Searing mettent en avant les limites analytiques de ce type de recherches. La dimension descriptive des études sur les caractéristiques du *social background* constitue un prérequis nécessaire mais insuffisant pour expliquer les modalités du recrutement des élites politiques (1967). Trois contingences doivent alors être prises en compte :

- 1) la particularité « nationale » des systèmes politiques ;**
- 2) la variabilité des interactions entre attitudes politiques et *social background* d'un système à l'autre ;**
- 3) le fait que certaines attitudes politiques sont plus fortement dépendantes du *background* dans un système politique et moins dans un autre.**

De surcroît, la contingence contextuelle du recrutement observable empiriquement dépend fortement de la nature du système politique (*i.e.* mode de scrutin et éligibilité), du rapport à l'État (central *versus* fédéral), de la configuration de la société (*i.e.* saillance et nature des clivages et conflits politiques), de la culture civique (intérêt plus ou moins manifeste pour la compétition politique) et enfin des retombées escomptées de l'engagement politique (rétribution symbolique ou matérielle). Partant de là, sociologues et politologues se sont rapidement entendus sur le fait que la variabilité contextuelle et la multiplicité des facteurs rendent difficile l'élaboration d'un modèle général des voies du recrutement des élites politiques (Edinger, 1967 ; Seligman, 1971 ; Eulau, Czudnowski, 1976 ; Putnam, 1976). Ainsi, il s'agit de montrer que le recrutement des élites peut s'analyser comme la rencontre entre un processus de socialisation singulier (*social background* et apprentissage politique) et une structure d'opportunité politique.

Lester Seligman est le premier à avancer une approche centrée sur le leadership dans ses travaux sur le recrutement des élites politiques (1950, 1964, 1971). Il fait alors remarquer que le point de départ d'une recherche sur le leadership politique est le prestige indexé à une position de pouvoir.

Dans cette perspective, l'étude du processus qui conduit à la formation du leadership politique dépend d'une série de facteurs structurels (structures sociales, fonctions organisationnelles, positions institutionnelles) et des caractéristiques de l'individu (sa personnalité ou son parcours biographique, 1950). Le processus de recrutement politique peut être appréhendé à partir d'une « personne centrale » confrontée à une double dynamique. La transformation d'un rôle non politique en celui d'un éligible doté d'un rôle politique influe. La sélection d'un individu par le peuple en raison de la « possession » de ces rôles politiques spécifiques (Seligman, 1964, p. 612). Le recrutement repose alors sur la capacité d'un individu à se rendre éligible avant d'être sélectionné pour réaliser les missions spécifiques attachées à une position élitaire. Seligman insiste sur l'importance du choix individuel de celui qui prend le « risque politique » (coût en cas de défaite) de s'engager dans la compétition politique. En centrant la compréhension du recrutement politique autour de l'acteur qui prend le risque de transformer son rôle non politique en rôle politique d'éligible, Seligman laisse de côté l'influence des institutions politiques. Même s'il admet que l'ouverture d'une opportunité politique pour un individu dépend du *background* (statut social et éducation) et du processus de socialisation (accumulation de ressources et motivation), Seligman affirme que le facteur risque relève d'une dynamique de calcul (1971).

Dans une perspective différente, Joseph A. Schlesinger insiste sur le rôle de médiation, mais aussi d'amortissement du risque, joué par les partis politiques grâce à leur fonction de régulation de l'offre politique (1967). Schlesinger s'appuie sur une étude comparée des interactions entre différents niveaux et types de carrière politiques et rôles des partis. Observant empiriquement que le taux d'opportunités politiques offertes sur une longue période est relativement faible, il avance l'hypothèse selon laquelle les partis politiques sont des institutions qui fabriquent les cadres (*framework*) de la carrière politique (1967, p. 293). Pour Schlesinger, le choix des individus est fortement limité par le jeu des partis politiques qui ont la mainmise sur l'ouverture de structures d'opportunité politique (*political opportunity structure*). Les partis, seules institutions politiques capables de comptabiliser le nombre de postes électifs ouverts à la compétition, exercent un fort contrôle sur le choix des individus

susceptibles de devenir éligibles. Pour cette raison, et pas seulement parce qu'ils « sponsorisent » les candidats, les partis politiques sont en position de force par rapport à l'ambition personnelle des individus. À partir d'une étude comparée de l'offre politique sur plusieurs types d'élections et dans plusieurs démocraties occidentales, Schlesinger montre alors que le jeu des structures conditionne non seulement « l'opportunité » d'être éligible ou non pour un individu, mais également l'ensemble d'une carrière politique. Dwaine Marvick essaye de résumer les différentes facettes du processus de recrutement politique des élites politiques en considérant les différentes étapes de la socialisation politique comme celles d'un processus d'apprentissage politique personnel (1976, p. 37). Ce processus d'apprentissage comprend plusieurs étapes de socialisation politique imbriquées (*overlap*) : la socialisation citoyenne, la socialisation militante (politisation), et enfin la *leadership socialisation* (apprentissage de rôles et des règles liées à la carrière politique). Dans leur étude empirique sur les *state legislators*, Heinz Eulau et David Koff reviennent sur les liens entre les étapes de la socialisation et la carrière politique (1962). Pour ces politologues, le point nodal est le croisement entre un « contexte personnel » caractérisé par la possibilité d'articuler, sur le court terme mais aussi le moyen terme, son activité professionnelle avec la carrière politique et l'ouverture d'une opportunité. Dès lors, le fort attachement à l'exercice de la profession d'origine permet d'expliquer pourquoi coexistent empiriquement deux types de carrières : l'un basé sur la mobilité et l'autre fondé sur la recherche d'un « *status-stable* » de professionnel de la politique. Enfin, d'autres auteurs soulignent que l'opportunité d'entrer dans la carrière politique est souvent limitée dans la pratique par des mécanismes de cooptation officiels ou officieux (Marvick, 1976, p. 41). En effet, les candidats au recrutement politique doivent, au moins initialement, « faire affaire » ou « avoir à faire » avec les élites politiques qui sont déjà en place (cadres partisans, notables locaux, etc.).

Spécificité et typologie de la carrière politique : le cas français

S'il est difficile de cerner toutes les variables qui concourent pour expliquer les nombreuses facettes du recrutement des élites politiques, il

est clair que le type de recrutement (le degré d'ouverture) permet en retour d'apprécier la nature du régime politique. Pour Seligman (1971, p. 3), il est alors impératif de distinguer les variables d'analyse qui permettent d'expliquer les changements *dans* le processus de recrutement (*in put*) et des variables qui appréhendent le changement *par* le recrutement (*out put*). Les premières relèvent des tensions routinières entre le niveau d'opportunité, de risque et les modes de sélection dans le cadre d'un jeu politique stabilisé. Les secondes conduisent à prendre en compte les effets des transformations sociales ou économiques sur le fonctionnement de l'ensemble du régime politique. Lester Seligman ouvre alors une piste de recherche fertile sur le renouvellement de la problématique du recrutement des élites politiques autour de la prise en compte des liens entre processus de prise de décision et politiques publiques en se demandant si leur imputation n'est pas la clef du recrutement politique (1971, p. 18)

Mattei Dogan dans ses travaux comparatistes sur les personnels politiques français attire notre attention sur les effets de la stabilité des carrières sur la dynamique même du régime politique (1953, 1957, 1961). Il montre alors que l'analyse sociographique du type de carrière politique (âge d'entrée en politique, continuité/discontinuité dans les mandats, etc.) permet d'éclairer certaines facettes du processus de transformation des élites politiques non explicables par le seul mode de recrutement. Dogan décrit les logiques proprement politiques qui régissent le processus de rénovation progressive du personnel parlementaire sous la III^e République (1953). Le recours à la métaphore du mouvement des dunes de sables permet de souligner que le renouvellement est toujours lent et progressif, et de surcroît tend à toucher les élites ayant une faible ancienneté dans la carrière politique. Autrement dit, il insiste sur le fait que plus un député a de l'ancienneté dans le mandat, plus la probabilité d'être réélu est élevée (*ibid.*, p. 332 et 333). Dogan établit alors une corrélation entre l'ancienneté en tant que parlementaire et l'élection dès le premier tour de scrutin pour les élections de 1936 : « les $\frac{3}{4}$ des députés mandatés à ces élections pour la sixième, septième, huitième et neuvième fois sont réélus dès le premier tour. Les deux cinquièmes des députés qui se représentaient pour la quatrième fois et la troisième fois, obtiennent eux aussi la majorité des voix dès le premier tour. Seul un tiers de ceux qui n'avaient siégé à la

Chambre que durant une législature, et 13 % seulement des nouveaux ne sont pas mis en ballottage » (*ibid.*, p. 332). Par la suite, Dogan établit que l'ancienneté dans le mandat, variable sociographique clef pour comprendre la carrière des parlementaires français sous la III^e République, joue également pour les trajectoires ministérielles (Dogan, Campbell, 1957). Dans une étude comparée du personnel ministériel en France et au Royaume-Uni (1945-1957), Dogan et Campbell montrent que malgré une forte instabilité gouvernementale les élites ministérielles, composées pour partie d'une « vieille garde » (plus forte au Royaume-Uni en raison de la résistance de sa classe politique) et d'une « génération de la guerre et de la Résistance », vont se construire de véritables carrières en jouant la carte de « la mobilité des ministres entre les départements ministériels » (Dogan, Campbell, 1957, p. 793 *sqq.*).

L'enquête sociographique de Cayrol, Parodi et Ysmal, sur les députés français sous la V^e République permet d'affiner l'analyse du substrat de la carrière parlementaire (1973). En effet, en ajoutant à la variable préalablement définie celle de l'ancrage local de l'activité politique initiale et celle de l'inclination dans la défense d'une idéologie, ces politologues dégagent trois grands modèles de carrière politique (*ibid.*, p. 119-120).

Le premier renvoie à celui du notable local, entendu comme l'héritier d'une famille politisée, exerçant une profession valorisée socialement (avocat, notaire, médecin, pharmacien, universitaire, etc.), qui a commencé sa carrière politique par un mandat local avant de gravir les échelons de la vie politique. Le deuxième repose sur la figure du militant dont « l'entrée en politique est de nature plus idéologique », passant par le parti ou le syndicat, et se traduit par une participation active à la vie politique. Le troisième est celui du député qui est passé par un cabinet ministériel (passage dans un *staff* ministériel) ; généralement sorti des grandes écoles, il a acquis un savoir-faire et des réseaux durant son expérience lui facilitant l'accès à l'éligibilité. Dans le prolongement de cette « modélisation » des carrières politiques à la française, Jean-Luc Parodi et Véronique Aubert élargissent la perspective en soulignant l'accentuation de la présence des fonctionnaires au sein des élites ministérielles et parlementaires françaises (1980, p. 799-800). Ces auteurs proposent alors d'appréhender la réalité empirique autour de quatre types : « 1) le notable périphérique, qui

commence sa vie politique par la conquête d'un mandat local, consécration aisée de son statut social ; 2) le jeune fonctionnaire, à qui le cabinet ministériel a servi de sas pour pénétrer dans le système politique et qui fonde sa légitimité sur l'excellence scolaire ; 3) le militant qui entre dans la vie politique par la voie partisane et gravit ensuite régulièrement, notabilité locale aidant, les échelons du *cursus honorum* classique ; et 4) le fonctionnaire de parti, qui débute par le militantisme et doit à sa fidélité idéologique son pouvoir et sa trajectoire » (cf. tableau 16). Au total, ces travaux mettent l'accent sur la variable proprement politique de la carrière politique et nous invitent à comprendre les trajectoires des personnels politiques comme une succession de séquences non linéaires (*background social*, socialisation, recrutement, carrière), mais parfois s'imbriquant, qui permettent de dresser les contours, voire la spécificité des élites politiques.

Tableau 16. Typologie de la carrière politique en France

Localisation de l'entrée en politique	Ressources politiques du candidat	Trajectoire de carrière	Caractéristiques socioprofessionnelles de l'élu
1. Périphérie	- Légitimation notabiliaire liée à la combinaison de mandats locaux : capacité d'accès au Centre	- Mandats cumulatifs et hiérarchisés *carrière longue * achèvement de la carrière : périphérie	- Profession libérale
2. Centre	- Influence liée à la compétence	- Mandats nationaux consolidés par mandats locaux *carrière rapide *achèvement de la carrière : centre	- Haute fonction publique
3. Périphérie	- Légitimation notabiliaire liée à la combinaison de mandats locaux : capacité d'accès au Centre	- Mandats cumulatifs et hiérarchisés * Carrière longue * Achèvement de la carrière :	- Couches salariées intermédiaires * dont enseignants

		Périphérie	
4. Centre	- L'idéologie	- Mandats nationaux consolidés par mandats locaux * Carrière rapide * Achèvement de la carrière : Centre	- Couches salariées * dont instituteurs

Source : Aubert, Parodi, 1980, p. 800.

Conclusion

L'analyse sociographique comparée des élites politiques permet de changer radicalement la perspective originellement a-démocratique de l'élitisme des pères fondateurs (cf. première partie de l'ouvrage). Les recherches empiriques et comparatistes sur le *social background* au sens large des personnels politiques conduisent à une inversion de la problématique élitiste. En effet, sans remettre en question que c'est toujours une minorité d'individus qui accède aux positions de pouvoir, ces travaux montrent l'accentuation du processus de circulation des élites à partir de l'étude systématique des origines sociales, du niveau d'études, des professions et des modes de recrutements. Ce phénomène est d'autant plus visible quand on compare les démocraties occidentales avec les régimes politiques des pays en voie de développement (Zartman, 1974). Néanmoins, on ne peut pas réduire l'explication du changement de régime à la transformation du *background social* des élites politiques, car rien ne prouve qu'il détermine une conduite politique particulière (Rustow, 1966). *A contrario*, les travaux de Matthews sur les États-Unis (1954, 1960) et ceux de Edinger sur l'Allemagne (1960, 1961) montrent que le fort changement social que connaissent ces états ne s'accompagne pas d'une profonde modification du *social background* des élites politiques. En revanche, des décisions politiques peuvent influencer la composition sociale de la représentation politique (p. ex. régime censitaire).

Toutefois, la portée explicative de la sociographie reste limitée sur un

certain nombre de points qu'il convient de rappeler. Tout d'abord, le problème de la validité pour la comparaison internationale des variables définies initialement pour saisir le *background social* des élites politiques des démocraties occidentales est réel (Rustow, 1966 ; Searing, 1969 ; Putnam, 1976). La pertinence scientifique des variables construites à partir des caractéristiques sociales étudiées dépend fortement de l'accessibilité aux sources empiriques (Quandt, 1970). Dans son étude de la socialisation des élites, Donald Searing maintient que si l'on peut toujours saisir les effets des déterminants sociaux des carrières politiques, il est beaucoup plus difficile d'analyser comparativement les attitudes et comportements politiques qu'ils induisent (1969). Les différences du rapport à l'État ou encore à la nation rendent délicate l'analyse comparée des comportements et attitudes élitaires (Endiger, Searing, 1966). Enfin, l'analyse sociographique comparée des élites politiques tend à laisser de côté deux questions de recherche pourtant centrales. Celle des interactions entre les élites politiques et les élites bureaucratiques, économiques ou encore militaires. Et celle de la mesure élitare de l'exercice réel du pouvoir. À cette fin, Morris Janowitz propose de réorienter la sociologie des élites autour de quatre postulats : 1) définir les professions et les compétences qui permettent d'accéder à des positions de pouvoir ; 2) expliquer les différents comportements entre les élites et les contre-élites à partir de leur profil social (*i.e.* origines sociales et *social background*) ; 3) considérer la différenciation entre chaque groupe d'élite en relation avec la division du travail ; 4) enfin, prendre en compte les formes d'endoctrinement et les idéologies à partir desquelles les élites élaborent leur conception du monde et leur motivation (1954, 1956). En s'appuyant sur ces nouvelles pistes de recherche, la sociologie empirique des élites est en mesure de s'attaquer à l'angle mort de l'approche sociographique : expliquer ce que font les acteurs politiques qui occupent des positions de pouvoir.

¹ Il s'agit du « RADIR Project » (*Revolution and the Development of International Relations*) développé par Harold Lasswell au sein du *Hoover Institute Studies* de l'université de Stanford. Ce programme de recherche avait pour objectif de vérifier empiriquement deux hypothèses : 1) l'accès à une connaissance de la nature de l'élite permet de comprendre la nature de la société (nous montrerons que cet « axiome » n'est pas réversible) ; 2) la mise à nu du changement dans la distribution du pouvoir entre les élites, des caractéristiques sociopolitiques entre les élites et des contre-élites conduira à trouver des indicateurs sociologiques nouveaux qui permettront de comprendre le changement social et politique (Lasswell *et al.*, 1952 ; Lasswell, Lerner, 1965).

2 Hans Gerth est un sociologue d'origine allemande formé par Alfred Weber et Karl Mannheim (cf. chapitre 4). Sur les pas de Mannheim, il appréhende la question des élites pour cerner au mieux le nazisme. Immigré aux États-Unis, il collabora étroitement avec Charles Wright Mills (cf. chapitre 6) à une traduction critique du *Savant et le Politique* de Max Weber (*From Max Weber essays in Sociology*, 1946).

3 Cette étude empirique constitue un modèle du genre sociographique. L'échantillon « représentatif » de l'élite nazie est construit en deux étapes sur la base de 1600 fiches biographiques du *Das Deutsche Führer Lexikon* (*Who's who* du nazisme publié en 1934). La première le conduit à extraire de façon systématique un nom tous les dix noms en respectant l'ordre alphabétique, donnant un échantillon de 10 % (159 personnes). La seconde consiste à « corriger » l'échantillon en le segmentant – selon leur identification à partir des fiches biographiques – en trois sous-catégories : 1) 128 *propagandistes* (officiers de propagande, directeurs de radios, éditorialistes, journalistes et écrivains) ; 2) 151 *administrateurs* (chefs des différentes organisations du parti au niveau national et territorial) ; 3) 139 *agents de coercition* (chefs militaires et de police). Sur la base d'une population globale de 577 individus (soit 36 % du *Führer Lexikon*) Lerner et son équipe proposent une analyse en profondeur de leurs caractéristiques communes (Lerner, 1951, p. 2).

4 Les élites nazies propagandistes ont un « profil intellectuel » singulier comme le montre leur « taux de publications » (articles réguliers 26 % ; plus de deux livres 6 %, plus de trois 7 %, et plus de six 13 %), notamment dans le domaine de l'histoire contemporaine (*Zeitgeschichte*), soit 42,2 % de la globalité de leurs écrits.

5 La trajectoire politico-institutionnelle de Manuel Fraga Iribarne illustre parfaitement cette évolution. Tout d'abord, ce jeune galicien éduqué chez les maristes s'affirme dans la filière juridique de l'université Complutense à Madrid (doctorat et agrégation). Dans un même temps, il s'illustre comme « *el opositor* » (i.e. celui qui réussit les « *oposiciones* », nom des concours) le plus brillant de l'histoire d'Espagne (p. ex. le concours du corps diplomatique, *letrado de las cortes*). Par la suite, ce jeune théoricien de l'État, influencé par l'école du « développement politique », s'engage dans la lutte pour la conquête des sommets de l'État franquiste. C'est d'abord en tant que secrétaire général au Ministère de l'éducation nationale que Fraga participe à la tentative avortée d'ouverture de l'université espagnole et ensuite, en 1962, en tant que ministre du tourisme qu'il participe à la politique d'ouverture aux capitaux économiques et culturels européens (Genieys, 1997).

6 Les institutions politiques de la I^{re} République ont été créées en 1920 par Mustapha Kemal (appelé à partir de 1934 Kemal Atatürk, le Père des Turcs). Le kémalisme est d'un type d'autoritarisme particulier fondé sur une constitution introduisant un pluralisme limité. D'après son leader, il constitue une voie pour la modernisation politique qui s'oppose aux modèles fasciste et bolchevique.

7 Précisons que la Turquie a une vieille tradition d'enseignement des sciences politiques datant de la fin de l'Empire ottoman, dispensé au sein de l'*École Mülkiye* (Istanbul) afin de former ses bureaucrates. Sous le régime kémaliste, elle est déplacée vers Ankara et devient l'*École des sciences politiques*. Fondée sur un enseignement multidisciplinaire, elle formera les cadres « technocratiques » du régime aux préceptes de la modernisation et de la sécularisation.

8 Précisons que, contrairement aux recherches effectuées pour les régimes totalitaires et autoritaires, la méthode sociographique utilisée ici s'appuie sur une « palette d'outils » beaucoup plus large, comme les interviews et l'enquête par questionnaire (Matthews, 1954, p. 21), dans la mesure où ceux-ci sont plus faciles à implémenter que dans les régimes non pluralistes. Notons

d'un point de vue comparatiste que si dans la plupart des pays occidentaux la pratique des enquêtes par questionnaire, comme celle des interviews se traduit par un taux de réponses intéressantes, les élites françaises se montrent assez rétives (Lerner, 1956).

[9](#) Matthews observe à ce propos qu'après une « période de reconstruction » faisant suite à la guerre civile (du 41^e Congrès en 1871 au 56^e Congrès en 1901) seulement 38 Noirs ont été élus à la Chambre des représentants, alors que durant la première moitié du xx^e siècle (du 57^e Congrès en 1903 au 81^e Congrès en 1953) ils ne seront plus que 13 à l'être. Pour le Sénat sur la même période, seulement deux sénateurs élus sont issus de la race noire (1954, p. 24).

[10](#) La pratique religieuse était appréhendée à partir des questions suivantes : « Quelle est votre religion ? » ; si catholique ou protestant : « Allez-vous à l'église (ou au temple) une fois par semaine, quelques fois dans l'année, jamais ? » ; et concernant la relation entre socialisation infantile et religion : « Quand vous étiez enfant, quelle était la religion de vos parents ? Si catholique ou protestante, étaient-ils pratiquants ? » (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973, pp. 27-31).

[11](#) La « ligue du lierre » regroupe huit universités privées du Nord-Est des États-Unis fondées par les Britanniques avant l'indépendance des États-Unis : Harvard (1636), Yale (1701), Pennsylvania (1740), Princeton (1746), Columbia (1754), Brown (1764), Dartmouth College (1769) et Cornell (1865). Le terme *Ivy League* a des connotations d'excellence scolaire, ainsi que d'élitisme social (cf. chapitre 5, la critique de Mills).

[12](#) *Eton College* fondé en 1444 est un lycée accueillant en internat un nombre limité d'élèves de 13 à 18 ans. Dans la culture britannique, Eton est considéré comme « *the chief nurse of England's statesmen* ».

[13](#) Aujourd'hui la LSE est considérée comme une université dotée d'un rayonnement mondial (*i.e.* bien classée dans les classements internationaux en économie et sciences sociales) dont le public étudiant est pour près de la moitié composé d'étudiants hors Union Européenne. Originellement construite sur le modèle de *l'École libre des sciences politiques*, elle avait pour fonction de « former » les cadres syndicaux et politiques de la mouvance travailliste.

[14](#) L'analyse sociographique de la profession originelle des élites mérite quelques précisions. La question de recherche initiale est la suivante : existe-t-il des professions qui favorisent l'accès à la carrière politique ? Si oui, lesquelles ? L'objectif du sociologue était d'identifier des professions dont le savoir-faire particulier (éloquence, savoir technique), mais aussi un statut social, la possession de « temps libre » pouvaient constituer des ressources facilitant l'entrée en politique. Dans cette perspective, la figure du *lawyer* a été considérée comme révélatrice de la convergence entre deux rôles professionnels distincts (Eulau, Sprague, 1964).

[15](#) Dankwart Rustow souligne les limites de la montée en généralité de l'analyse comparée des professions originelles (1966). Reprenant à son compte l'analyse de la surreprésentation des *lawyers* et des fonctionnaires au sein des élites parlementaires occidentales (États-Unis, France, Italie, Turquie, etc.) il mentionne le contre-exemple de la Suède. En effet, dans ce pays, tout accès à des fonctions politiques entraîne durant l'exercice de ces fonctions la perte de l'ancienneté et des droits et pensions liés à la carrière initiale.

[16](#) Cette forte présence des journalistes (au sens large, englobant les patrons de presses, les journalistes occasionnels) au sein de la classe des parlementaires, notamment au début de la III^e République, s'explique en grande partie par la faible structuration des partis politiques et le rôle majeur de la presse française extrêmement décentralisée dans le processus de politisation de l'opinion publique (Dogan, 1967, p. 482).

Chapitre 5

L'Élite du pouvoir ou le retour de l'élitisme en démocratie

« Le pouvoir, c'est aussi la capacité d'atteindre des objectifs et par conséquent il doit être accordé à ceux et assumé par ceux-là seuls qui possèdent la compétence spéciale d'en user. Le véritable concept d'élite déplaît à de nombreux démocrates, tant et si bien que ceux qui constituent l'élite se sentent souvent illégitimes de la même façon que ceux qui n'en sont pas se sentent lésés. Cela implique pour la démocratie un dilemme fondamental qu'on ne peut résoudre sans évaluer profondément la tension nécessaire entre les élites et les non-élites ».

William Kornhauser, The Politics of Mass Society, (1959, p. 236).

Et si, malgré l'ouverture affirmée des règles du jeu politique dans les régimes démocratiques occidentaux, les pratiques élitaires conduisaient à la formation d'une nouvelle oligarchie ? Telle est la thèse qu'une génération de jeunes sociologues critiques vont s'efforcer d'étayer empiriquement en annonçant la formation d'une *Élite du pouvoir* (Mills, 1969 [1956]). Pour élaborer cette thèse, ces sociologues opèrent un double ajustement de l'élitisme des pères fondateurs (cf. première partie de l'ouvrage). Le premier réside dans la transformation de l'angle de la critique théorique de la démocratie. Il ne s'agit plus de rejeter la démocratie en tant que « mauvais régime », mais bien de montrer que ce « bon régime » est altéré dans son fonctionnement par l'institutionnalisation dans la structure du pouvoir d'une *ruling class* socialement fermée et repliée sur la défense de ses propres intérêts. Le second consiste à développer une critique de la vision vertueuse des rapports entre élites et démocratie en s'appuyant sur des recherches empiriques et des méthodes novatrices qui vont progressivement former une nouvelle théorie de la structure du pouvoir, « *power structure theory* »

(Domhoff, 1967 et 1978). Il est intéressant de noter que ce débat a eu un faible écho au sein de la sociologie politique européenne d'après la seconde guerre en Europe, à l'exception notoire des travaux de Raymond Aron (1950, 1960) et de Tom Bottomore (1964). Le sociologue Arnold M. Rose voit l'émergence de ce courant de recherche comme le résultat d'un conflit entre les frontières disciplinaires de la sociologie et de la science politique autour de l'analyse du pouvoir (1967, p. 39). Si effectivement on peut opposer les sociologues Floyd Hunter et Charles Wright Mills aux politologues de Yale (Dahl, Polsby, Wolfinger), l'opposition avec Riesman, Kornhauser ou encore Bendix et Lipset ne relève pas des clivages académiques clairs. En revanche, il est certain que la controverse méthodologico-empirique entre ces deux approches a contribué au renforcement de la sociologie politique.

Afin de comprendre les enjeux liés à la formulation de cette nouvelle théorie du pouvoir, il est nécessaire de rappeler à la fois le contexte sociopolitique de l'Amérique du Nord et les controverses intradisciplinaires propres au développement des sciences sociales étasuniennes. En effet, la guerre froide, la guerre de Corée, la crise politique cubaine, le maccarthysme, tout comme l'élection d'un ancien chef d'État-major des armées à la Maison-Blanche (Eisenhower, 1952-1960) constituent des faits politiques qui réactivent la menace de la formation d'un « État garnison » (*garrison state*) chère à Lasswell. Par ailleurs, les monistes ont également à cœur de valider empiriquement l'« *economic-elite dominance hypothesis* » (Rose, 1967, p. 9). À cette fin, la problématique de l'élite du pouvoir est formulée en renvoyant dos-à-dos les marxistes et les libéraux. Pour les premiers, non seulement la conception du pouvoir en termes de lutte des classes est rendue caduque, mais surtout elle tend à donner raison à Pareto et Mosca sur la capacité de l'élite à s'autonomiser dans la structure du pouvoir grâce à un comportement léonin. Pour les seconds, elle remet en cause les fondements de l'approche en termes de stratification sociale et de mobilité sociale, consubstantielle au mythe du *self-made-men* américain (Lipset, Bendix, 1959). Cette approche sape également les bases des théories de la modernisation politique dans la mesure où elle tend à montrer que le développement économique des sociétés capitalistes débouche sur un

affaiblissement et non sur un accroissement du pluralisme démocratique (Prewitt, Stone, 1973). Nous allons volontairement laisser de côté les avatars idéologiques liés à la controverse entre les monistes et les pluralistes pour montrer comment, en conjuguant imagination sociologique et rigueur méthodologique, certains sociologues attestent que l'institutionnalisation d'une élite homogène dans les différents échelons de pouvoir est à même d'altérer les fondations de la démocratie libérale américaine. Initiée il y a plus de cinquante ans, cette controverse est actuellement réactivée autour de la question du retour du pouvoir oligarchique aux États-Unis (Winters, 2011).

L'élite du pouvoir : de la « réalité » au mythe ?

Présenter la thèse de *l'élite du pouvoir* conduit à éviter deux écueils : celui de la simplification vulgaire et celui de la complexité en raison de la trajectoire de son auteur, Charles Wright Mills (1956-1969). Simple, si on la réduit au dysfonctionnement de la démocratie américaine à la botte d'un « complexe militaro-industriel ». Complexe, en raison du décalage entre l'itinéraire professionnel de Charles Wright Mills et la reconnaissance intellectuelle de son œuvre, « provocatrice, romantique, utopiste » (Horowitz, 1983). Qualifié « d'enfant terrible de Columbia », certains aspects de son œuvre ont fait l'objet de débats critiques encore peu égalés aujourd'hui (Horowitz, 1964 ; Domhoff, Ballard, 1968). En effet, outre le nombre incroyable de recensions critiques de son *Élite du pouvoir* dans les revues académiques américaines, émanant de la plupart des grandes figures des sciences sociales de l'après-guerre (Bell, Dahl, Lynd, Parsons, Walker, etc.). L'ouvrage eut également un écho dans la presse américaine et internationale. Nous laisserons volontairement de côté l'aspect polémique de l'œuvre, estompé d'ailleurs avec le temps, pour montrer comment l'auteur, en se réappropriant de façon synchrétique la théorie élitiste des pères fondateurs, pose les bases d'une sociologie critique du pouvoir.

Une imagination sociologique contre l'élitisme en démocratie

L'ambition de Mills dans *l'Élite du pouvoir* est clairement affichée. Il

s'agit d'une remise en question du credo des fédéralistes américains (plus précisément de la doctrine de Madison), selon lequel le pluralisme démocratique consiste à garantir la compétition pour le pouvoir entre des groupes sans qu'aucun d'entre eux ne soit jamais en mesure d'en exercer le monopole. Cette conception démocratique de l'exercice du pouvoir exclut la possibilité d'existence d'une « classe ou d'une élite dirigeante unique » qui tenterait d'investir « l'État » (*i.e.* le gouvernement local ou fédéral) pour y promouvoir ses intérêts particuliers, au nom d'un soi-disant intérêt général, en raison de l'éclatement de la société civile en groupes sociaux en concurrence (Lacorne, 1989, p. 229). Mills reprend à son compte le modèle originel de la démocratie pluraliste pour en établir son effritement progressif sous le joug pressant « *des puissants et des arrogants* » (*i.e.* titre initial de *l'Élite du pouvoir*, Mills, 2000, p. 205). Le pouvoir politique serait alors monopolisé par un bloc dirigeant homogène formant un groupe d'élite singulier. Ralf Miliband, collaborateur et ami, précise dans un texte consacré aux rapports de Mills au politique que ce dernier ne croyait pas à l'inévitabilité de l'élite du pouvoir (Horowitz, 1964, p. 81-82). Mills souhaitait, en démontrant sociologiquement les mécanismes de concentration du pouvoir, réactiver la participation citoyenne et démocratique. Afin de défendre ce point de vue, Mills déconstruit la conception pluraliste du pouvoir (*i.e.* le résultat d'ajustement automatique et spontané de forces anonymes et d'influence égale) considérée comme un sous-produit idéologique. Celui-ci est destiné à maintenir en place certains « groupes privilégiés » : « les grands patrons de l'industrie, les seigneurs de la guerre et les membres du directoire politique » (1969 [1956], p. 242-248). Résumé ainsi, on comprend pourquoi l'affirmation de l'existence d'une élite du pouvoir aux États-Unis a ouvert une profonde controverse débordant largement le cadre du cercle académique (Sweezy in Domhoff, 1968).

Comme nous allons le montrer, la trajectoire atypique de ce sociologue est finalisée par le retournement de la perspective élitiste classique (cf. première partie de l'ouvrage). Rappelons tout d'abord que Mills se constitue une identité de sociologue au carrefour de multiples traditions qui fera de lui un *social scientist* éclectique et utopiste (Horowitz, 1983). Il

fut initialement formé à l'université du Wisconsin par le sociologue d'origine juive allemande Hans Gerth¹ à la sociologie européenne classique, tout en consacrant son doctorat au pragmatisme philosophique anglo-américain prôné par John Dewey. Sa carrière de jeune chercheur se poursuit avec l'obtention d'un poste d'administrateur de recherche au sein du *Bureau for Applied Social Research* (BASR) de l'université de Columbia (Mills, 2000). Durant sa présence au BASR, Mills parfait son apprentissage de la sociologie empirique du comportement politique, non sans en tirer quelques velléités personnelles et méthodologiques². Ainsi, bien des années plus tard, ce « fils prodigue » dénoncera tout de go les méfaits de « l'empirisme abstrait » et le problème de la gestion des vastes programmes de recherche (1967 [1959] ; Horowitz, 1983, p. 99). Néanmoins, c'est au sein de cette institution qu'il saisit l'utilité du récolement et de l'usage de l'univers statistique comme dispositif de preuve en dressant une biographie collective de l'élite américaine des affaires sur la longue durée historique (Mills, 1945). Cet article rassemble la plupart des thèmes développés au fil de son œuvre sociologique sur la question élitaine (Mills, 1967, p. 204). En s'appuyant sur le *Dictionary of American Biography* contenant 1464 biographies d'hommes d'affaires, il élabore une étude sociographique sur une période allant de 1570 à 1900 afin d'appréhender la mobilité territoriale, l'appartenance de classe des parents, la mobilité sociale, le niveau d'études et la participation à la politique des membres de cette élite (Mills, 1945, p. 21). Mills montre alors qu'à la période originelle où la mobilité sociale est assez faible (*i.e.* possibilité d'intégration de l'élite économique) succède une période durant laquelle la mobilité ascensionnelle devient forte (celle de l'Amérique de Jefferson), avant de se réduire à nouveau à la fin du XIX^e siècle. En effet, l'élite des affaires tend à conforter son pouvoir économique en assurant un haut niveau d'éducation à ses descendants mais également en s'investissant dans les affaires politiques. Fort de cette intuition, Mills construit sa sociologie des élites en croisant la stratification sociale et la mobilité sociale. Elle donne naissance à une trilogie : *The New Men of Power* (1948), *The White Collar* (1951) et *The Power Elite* (1956). Sa recherche consacrée aux leaders syndicaux aux États-Unis a pour objectif la réfutation de *L'Ère des organisateurs* de Burnham (1948 [1941]). Elle

reçut un accueil très positif en raison du fondement empirique de sa réflexion. Dans une préface à la dernière réédition de l'ouvrage (2001, p. 16), Nelson Lichtenstein souligne le fait que la qualité empirique de son travail statistique sur le profil des leaders syndicaux doit beaucoup à son passage au BASR. Charles Lindblom s'appuie sur cet argument dans la recension effectuée pour l'*American Sociology Review* pour affirmer l'extraordinaire « fructuosité » des hypothèses avancées alors par Mills (Horowitz, 1983, p. 222). Mills montre clairement que la détention des positions de pouvoir dans les organisations syndicales permet de bénéficier d'avantages qui contribuent à la formation d'un groupe élitare (Horowitz 1983, p. 215). À l'instar de Roberto Michels, Mills comprend alors que ce phénomène conduit inexorablement à une différenciation entre les intérêts des ouvriers et ceux des leaders syndicaux. Ces derniers se montrant conservateurs, allergiques au changement et très attachés à la défense de leurs intérêts « statutaires » (1948, p. 291).

La lecture de l'appendice de *L'Imagination sociologique*³ consacré au « savoir-faire intellectuel » (*intellectual craftsmanship*) permet de comprendre comment « inspiré par sa lecture de Balzac », Mills se joue des legs de la théorie élitiste pour boucler sa trilogie sur la stratification sociale aux États-Unis en consacrant un livre aux classes supérieures (1967, p. 203 *sqq.*). Il rappelle alors comment et en quoi les travaux de Mosca, Schumpeter, Veblen, Lasswell, Michels, Weber et Pareto constituent une source pour son inspiration (cf. encadré suivant). Mills trouve « chez ces auteurs trois sortes d'énoncés : 1) chez les uns, il suffit de répéter systématiquement ce qu'ils disent sur certains points particuliers ou bien l'ensemble ; 2) chez d'autres, vous acceptez ou vous réfutez, en donnant vos raisons et vos arguments ; 3) d'autres enfin vous fournissent des idées pour vos propres projets. C'est en manipulant ces idées existantes que vous vous sentez le continuateur d'une ligne déjà tracée » (*ibid*, p. 206). Partant de là, Mills enrichit également la critique élitiste portée par Pareto et Mosca à l'encontre de l'interprétation marxiste de la domination économique de la classe dirigeante. À l'instar de Weber, il privilégie une approche stratifiée et hiérarchisée du pouvoir où chaque niveau de groupes (« *upper* » et « *lower* ») est en compétition afin d'acquérir du poids et du prestige social plutôt que dans un combat pour s'approprier les moyens de

production (Horowitz, 1983, p. 261). Dès lors, la compétition sociale entre ces groupes en quête de distinction au sein de leur propre strate sociale est beaucoup plus importante que la lutte entre les classes sociales pour comprendre comment se forme une élite du pouvoir. La prise en compte d'une compétition sociale possible à l'intérieur d'une même strate sociale, ici l'élite dirigeante, conduit Mills à relativiser implicitement la pertinence du « dogme » de l'affrontement classe contre classe.

Une filiation élitiste au prisme de « l'imagination sociologique » de C. Wright Mills

« ... Mosca étaye sa thèse à l'aide de cette affirmation : c'est le pouvoir de l'organisation qui permet aux minorités de toujours diriger. Il y a des minorités organisées, et elles commandent aux hommes et aux choses. Il y a des majorités inorganisées, et ce sont elles qui sont commandées. Mais pourquoi ne pas envisager : 1) la minorité organisée ; 2) la majorité organisée ; 3) la minorité inorganisée ; 4) la majorité inorganisée ? Voilà qui mérite une analyse fouillée [...].

Je pense à ceci (et je crois que c'est le cœur des problèmes de définition que nous soumet Mosca) : du XIX^e au XX^e siècle, il s'est produit une évolution au cours de laquelle la société organisée en 1) et 4) s'est rapprochée de 3) et 2). De l'état d'élite, on est passé à l'état d'organisation, où l'élite n'est plus si organisée ni si puissante et où la masse est plus organisée et plus puissante [...].

Mosca a une idée qui me paraît excellente et qu'on devrait exploiter. La « classe dirigeante » comporterait une clique supérieure et une seconde couche, plus étendue, avec laquelle : a) le sommet entretient des contacts étroits et incessants ; b) et dont il partage les idées et sentiments, et par conséquent, estime-t-il, les lignes de conduite. Essayer de voir si, en d'autres endroits de l'ouvrage (*The Ruling Class*), il établit d'autres rapports. La clique se recrute-t-elle essentiellement dans la couche secondaire ? Le sommet est-il responsable de l'existence de cette couche, ou du moins y est-il sensible ?

Laissons Mosca. Une autre terminologie comprend : a) l'élite, c'est-à-dire la clique supérieure ; b) ceux qui comptent et c) les autres. L'appartenance à b) et c) est déterminée par a) ; quand à b), ses relations avec a) et c), ses dimensions, sa composition sont très variables. À propos, quelle est l'étendue des variations relationnelles entre b) et a), entre b) et c) ?

Voilà qui me permet d'envisager plus nettement les différentes élites, qui sont élites en fonction des dimensions de la stratification. Et aussi de retrouver plus nettement les distinctions que fait Pareto entre élites gouvernantes et élites non gouvernantes, de manière moins formelle, toutefois, que chez lui. Bien des gens de statut supérieur se retrouveraient dans la seconde catégorie. Même chose pour les grosses fortunes. Clique ou élite auraient trait, selon le cas, au pouvoir ou à l'autorité. L'élite, ici, voudrait toujours dire l'élite du pouvoir. Les autres catégories supérieures seraient alors désignées par « les classes supérieures » ou par « les hautes sphères ».

On pourrait rapprocher cela de deux grands problèmes : la structure de l'élite ; les rapports conceptuels – plus tard peut-être, les rapports réels, entre théories de la stratification et

théories des élites (à chercher).

Du point de vue du pouvoir, il est plus simple pour nous de choisir ceux qui comptent que ceux qui dirigent. Pour les premiers, on isole les niveaux supérieurs sous forme d'un agrégat assez inconsistant, et on se base sur la position sociale. Mais pour les seconds, il faut montrer dans le détail comment ils exercent le pouvoir, et comment ils sont liés aux instruments sociaux par le truchement desquels il s'exerce. Il s'agit davantage de personnages que de positions, ou du moins faut-il faire plus de place aux personnes. Aux États-Unis, actuellement, le pouvoir met en jeu plus d'une élite. Comment juger la position relative occupée par ces différentes élites ? Cela dépend des problèmes et des décisions. Une élite voit l'autre parmi ceux qui comptent. Reconnaissance mutuelle au sein de l'élite, que les autres comptent ; d'une façon ou d'une autre, on se considère réciproquement comme des gens importants. Projets : choisir trois ou quatre décisions cruciales des dix dernières années : lâcher de la bombe atomique, augmentation ou diminution de la production d'acier, grève de 1945 à la General Motors, et chercher à déterminer par le détail le personnel qui y a pris part. Utiliser la « décision » et les prises de décision pour accrocher un entretien. » (C. Wright Mills [1967], p. 206-208)

Par la suite, Mills se démarque clairement de l'approche du pouvoir trop économiciste des marxistes en termes de lutte des classes autour du concept de « classe dominante », car il n'accepte pas « l'idée trop simpliste selon laquelle les grands hommes économiques prennent unilatéralement toutes les décisions d'importance nationale » (1969, p. 285). En effet, cette expression est à la fois dotée d'un contenu idéologique trop chargé et sociologiquement peu opératoire pour rendre compte des phénomènes de pouvoir. De plus, l'idée qu'une classe économique soit toujours politiquement dominante semble fautive dans la mesure où elle « n'accorde pas une autonomie suffisante à l'ordre politique et à ses agents et qu'elle ne dit rien des militaires en tant que tels » (*ibid.*, p. 284). Il propose alors d'ajouter au « déterminisme économique », « le déterminisme politique » et le « déterminisme militaire » en considérant que les agents supérieurs de chacun de ces trois domaines ont souvent « aujourd'hui » une assez grande autonomie et que c'est seulement dans une coalition souvent assez complexe qu'ils prennent et exécutent les décisions les plus importantes. C'est essentiellement pour ces raisons que Mills propose de substituer le concept « d'élite du pouvoir » à celui de « classe dominante » pour désigner les « cercles supérieurs » considérés sous l'angle du pouvoir.

Les sentiers de la dépendance de l'élite à la structure du pouvoir

Le projet intellectuel de Mills consiste à rendre compte de la transformation de la structure du pouvoir sur la longue durée historique à partir d'un raisonnement sociologique susceptible de saisir le changement du type et du comportement des élites. Il part alors du postulat que le pluralisme romantique de Jefferson entendu comme la fragmentation et l'éclatement du pouvoir caractérisant l'Amérique du XIX^e siècle s'efface progressivement au profit de l'émergence d'un pouvoir gouvernemental fort et centralisé. Ce changement sans précédent dans l'organisation des sociétés modernes est consubstantiel à la transformation des modes d'expression du contrôle social (division sociale de travail, création des grandes firmes, techniques managériales, etc.). Mills se situe alors dans une approche critique des effets de la modernisation politique. Reprenant à son compte l'héritage de Weber et de Mannheim, il admet que la rationalisation technologique et la centralisation de l'autorité politique, caractéristiques majeures du processus de modernisation, supplantent dans l'explication l'approche marxiste du capitalisme. Mills essaye de comprendre les effets des différentes étapes du développement politique des sociétés modernes à partir d'une sociologie du pouvoir. En effet, une interprétation croisée de la transformation de la stratification sociale et de la formation d'une nouvelle élite lui permet de renvoyer dos à dos les interprétations marxistes et libérales (Horowitz, 1983, p. 263). Sa sociologie historique du pouvoir va montrer que ce sont les mouvements sociaux qui créent des lois et non le contraire et que le pouvoir peut être accaparé en démocratie par un groupe d'élite singulier. Or, ce phénomène historique d'accroissement de l'autorité politique d'un groupe particulier n'est pas forcément perceptible au premier abord parce que son pouvoir n'est pas socialement visible. Cela est d'autant plus vrai que les États-Unis n'ont pas connu la contrainte de l'héritage des vieilles élites aristocratiques comme en Europe. Contrairement à Pareto, la nouvelle élite n'est pas dotée des qualités personnelles supérieures, elle est plutôt façonnée par le rôle et la position détenus dans la structure du pouvoir. Plus qu'une prétendue supériorité psychologique, ce sont une communauté d'éducation, des origines sociales et un rapport à la distinction sociale partagés qui la façonne. Cette homogénéité sociale, pas forcément visible pour le non-sociologue, favorise l'interchangeabilité des rôles des membres de l'élite

créant ainsi un mouvement de circulation fermée (*i.e. inter pares*) au sommet de la structure du pouvoir.

Une approche historique et structurale de l'élite d'après C. Wright Mills

« Nous étudions l'histoire, dit-on pour nous en débarrasser, et l'histoire du pouvoir est un exemple qui prouve nettement la véracité de cette maxime. Comme le rythme de la vie américaine en général, l'évolution à long terme de la structure du pouvoir s'est énormément accélérée depuis la seconde guerre mondiale, et certaines nouvelles tendances apparues à l'intérieur des institutions dominantes et dans leurs rapports entre elles ont aussi façonné l'élite du pouvoir et donné un sens historique particulier à sa cinquième période. »

« 1. Dans la mesure où l'explication structurale de l'élite actuelle réside dans le domaine politique, cette explication est le déclin de la politique en tant que débat public authentique portant sur le choix entre plusieurs décisions – avec des partis responsables devant la nation et suivant une ligne politique cohérente, et avec des organisations autonomes reliant les échelons moyen et inférieur du pouvoir aux échelons supérieurs de la décision. L'Amérique est aujourd'hui beaucoup plus une démocratie politique formelle qu'une structure sociale démocratique, et le mécanisme politique formel est lui-même peu solide [...].

2. Dans la mesure où l'explication structurale de l'élite actuelle réside dans l'élargissement de l'État militaire, cette explication devient évidente avec l'ascension des militaires dans le pouvoir. Les seigneurs de la guerre ont acquis une importance politique décisive, et la structure militaire de l'Amérique est à présent dans une très large mesure une structure politique. La menace de la guerre, apparemment permanente, amène au premier plan les militaires, et le fait qu'ils disposent des hommes, du matériel, de l'argent et du pouvoir ; pratiquement toutes les mesures politiques et économiques sont à présent évaluées en fonction des définitions militaires de la réalité ; les grands seigneurs de la guerre ont accédé à une position solide au sein de l'élite du pouvoir dans cette cinquième période [...].

3. Dans la mesure où l'explication historique de l'élite actuelle du pouvoir réside dans l'ordre économique, cette explication est le fait que notre économie de guerre permanente et une économie de l'entreprise privée. Le capitalisme américain est à présent, dans une très grande mesure, un capitalisme militaire, et la plus importante des relations entre les grosses entreprises et l'État repose sur la coïncidence d'intérêts qui existe entre les besoins militaires et ceux de l'entreprise, tels que les définissent les seigneurs de la guerre et les riches de l'entreprise. À l'intérieur de l'élite, prise dans son ensemble, cette coïncidence d'intérêts entre le chef militaire et le patron les renforce tous les deux et diminue encore le rôle des hommes qui ne sont que les politiciens. Ce ne sont pas les politiciens, mais les dirigeants des entreprises, qui siègent avec les militaires pour préparer la mobilisation industrielle du pays [...]. »

« Des trois cercles qui composent l'élite actuelle, c'est le militaire qui a gagné le plus de pouvoir, bien que le cercle des hommes d'affaires se soit lui aussi installé de façon explicite dans les cercles de décision les plus connus du public. C'est le politicien

professionnel qui a perdu le plus, à tel point que lorsqu'on examine les événements et les décisions, on est tenté de parler d'un vide politique dans lequel les riches de l'entreprise et les grands seigneurs de la guerre règnent dans une communion d'intérêts. » (C. Wright Mills [1969], p. 281-284.)

Mills commence son ouvrage par un chapitre consacré à la description sociologique des hautes sphères du pouvoir en distinguant ce qui relève des activités ordinaires de celles des sommets de la structure du pouvoir, et met ainsi en avant la centralité « actuelle » de l'État, du secteur économique et militaire (1969, chapitre 1). Il avance l'hypothèse selon laquelle ce qui permet de différencier des groupes sociaux à l'intérieur même des organisations c'est leur apparence, leur niveau d'éducation, leur « prestige » et les positions de pouvoir occupées. Il estime ensuite que ces institutions sont stratifiées en quatre niveaux hiérarchiques : le sommet (*top level*), le niveau intermédiaire, le public et les masses apathiques. La formation de l'élite du pouvoir transforme le mouvement historique de la démocratie étasunienne dans la mesure où la compétition entre les différents groupes (*i.e.* niveau 1 et niveau 2) pour exercer des fonctions politiques aux différents niveaux de gouvernement est remise en question. La voie d'accès à l'élite nationale est réduite à la combinaison de plusieurs facteurs comme l'appartenance à un des trois piliers (où l'on apprend à gravir les échelons institutionnels) et la capacité « à faire de l'argent » (cf. encadré *infra*).

Esquisse de la définition de l'élite du pouvoir d'après C. Wright Mills

« L'élite du pouvoir est composée d'hommes dont la situation leur permet de transcender le milieu ordinaire des hommes et des femmes, et de prendre des décisions aux conséquences capitales. Qu'ils prennent ou non ces décisions, peu importe ; ce qui compte, c'est le fait qu'ils occupent des postes clés : leur incapacité d'agir, leur incapacité de prendre des décisions, est en elle-même un acte dont les conséquences sont souvent plus importantes que celles des décisions prises. En effet, ils commandent les hiérarchies et les organisations essentielles de la société moderne. Ils admirent les grandes compagnies. Ils font marcher la machine de l'État et défendent ses prérogatives. Ils dirigent l'appareil militaire. Ils détiennent les postes stratégiques de la structure sociale, où se trouvent aujourd'hui centrés les moyens efficaces d'exercer le pouvoir et de devenir riche et célèbre.

L'élite du pouvoir n'est pas faite de chefs solitaires. Des conseillers, des experts, des porte-parole et des faiseurs d'opinion se font souvent les adjoints de leurs grandes idées et de

leurs grandes décisions. Immédiatement au-dessous de l'élite se trouvent des politiciens professionnels de l'échelon moyen du pouvoir, au Congrès et dans les groupes de pression, et parmi les classes supérieures, ancienne et nouvelle, des villes, des cités et des régions... Mais ce sont les postes de commandement des grandes hiérarchies institutionnelles qui occupent le centre de la scène [...].

[...] Pour comprendre le pouvoir de l'élite américaine, il ne suffit pas de reconnaître l'importance historique des événements, ni de prendre pour argent comptant les impressions personnelles exprimées par des hommes apparemment doués du pouvoir de décision. Derrière ces hommes, et derrière les événements historiques, reliant les uns aux autres, se trouvent les grandes institutions de la société moderne. Ces hiérarchies de l'État, de l'entreprise, et de l'armée constituent les moyens du pouvoir ; en tant que tels, ils sont aujourd'hui plus importants qu'ils ne l'ont jamais été au cours de l'histoire – et, à leur sommet, se trouvent aujourd'hui les postes de commandement de la société moderne qui nous offrent la clé sociologique du rôle joué par les hautes sphères en Amérique. » (C. Wright Mills [1969], p. 8-9.)

La transformation de la structure interne des élites économiques américaines constitue un domaine de recherche déjà investi, à partir duquel Mills a tiré quelques certitudes qui seront formalisées et enrichies dans sa thèse sur l'élite du pouvoir. À côté de ce qui apparaît comme une tendance lourde, à savoir la montée en puissance au sein du groupe de l'élite des affaires des « très riches », il essaye de mettre à nu le processus de (dé)différenciation sociale qui conduit ce type d'élite relativement éclaté dans le passé à être de plus en plus homogène (Mills, 1945). Son évocation de l'évolution du profil sociologique des nouveaux dirigeants d'entreprises (*i.e.* ceux qui exercent les fonctions exécutives) lui permet de dresser à grands traits un nouveau portrait collectif. Ces élites sont nées en milieu urbain, issues de la classe moyenne supérieure, et partagent la pratique du protestantisme⁴. Outre ce *social background* commun, Mills insiste sur le rôle des lieux de socialisation commune tels que les clubs, les cercles d'entrepreneurs et le passage par les vieilles universités de la côte est des États-Unis formant l'*Ivy League*. Cette fréquentation des mêmes lieux entraîne le développement de goûts et pratiques sociales communs favorisant l'émergence d'une identité de groupe à part et un mécanisme de sélection fondé sur la cooptation.

La montée du pouvoir des élites militaires correspond d'après Mills à un retour sur le devant de la scène politique des « seigneurs de la guerre » (*warlords*). Sur ce point, il reprend à son compte l'interprétation wébérienne de la monopolisation de la violence légitime par l'État

centralisé en montrant, contexte de guerre froide oblige, que les nouvelles élites militaires se mêlent de plus en plus aux affaires de la vie politique nationale. L'appareil d'État militaire américain n'a cessé au xx^e siècle de renforcer son emprise sur le pouvoir politique en se centralisant autour d'une importante bureaucratie hiérarchisée. Partant de là, il montre à grands traits que la carrière des chefs militaires confirme l'existence de propriétés sociales partagées (affiliation religieuse, écoles, goûts, honneurs) et d'un rapport au statut qui est quasiment similaire à celui des dirigeants d'entreprises. Si l'on ajoute à cela que ces deux secteurs ont été affectés de façon concomitante par le processus de bureaucratisation de leur organisation, on comprend mieux les fondements de la circulation entre les secteurs et l'interchangeabilité des membres de l'élite du pouvoir. Mills illustre ce phénomène à partir de la trajectoire d'Eisenhower qui fut général des armées, puis président de l'université de Columbia et président des États-Unis (1969, p. 14). Il souligne également que certaines élites militaires sont membres du conseil d'administration de nombreuses entreprises pour montrer les collusions possibles entre les composantes de l'élite du pouvoir. Ironie de l'histoire, c'est Eisenhower qui, lors de sa dernière allocution présidentielle de janvier 1961, fit un discours célèbre dans lequel il dénonçait les dangers de la formation d'un « complexe militaro-industriel » (Rose, 1967, p. 36 et *sqq.*). Or, bien qu'ayant écrit que les membres de l'élite « se livrent à une conspiration consciente et organisée » (1969, p. 23), Mills récuse toute notion « de cabale secrète qui prendrait les décisions » (Birnbbaum, 1971, p. 133). En revanche, leur homologie structurelle est corroborée par un intérêt commun : le développement de l'industrie de l'armement. Mills insiste également sur le fait que la haute hiérarchie militaire n'est ni élue ni responsable devant les électeurs. En effet, l'élite militaire dispose d'une expertise technique sur les politiques de défense qui aujourd'hui échappe au contrôle des niveaux intermédiaires du pouvoir comme le Congrès. L'accroissement du pouvoir des hautes sphères du pouvoir militaire, appuyé par l'élite industrielle, est accéléré par le déclin des professionnels de la politique (*i.e.* membres élus du Congrès), englués dans les fréquentes échéances électorales et contraints par l'essor de la bureaucratie partisane.

Les caractéristiques sociologiques de l'élite du pouvoir aux États-Unis d'après C. Wright Mills

« L'idée d'élite du pouvoir repose sur un certain nombre de faits et nous permet de les comprendre. Ce sont :

- 1) les tendances institutionnelles décisives qui caractérisent la structure de notre époque, en particulier l'avènement des militaires dans une économie de l'entreprise privée, et sur un plan plus général, les diverses coïncidences d'intérêts objectifs qui unissent les institutions économiques, militaires et politiques ;**
- 2) les similitudes sociales et les affinités psychologiques des hommes qui occupent les postes de commandement de ces structures, en particulier le caractère de plus en plus interchangeable des postes supérieurs dans chacune d'entre elles, et le va-et-vient de plus en plus fréquent des hommes de pouvoir entre ces trois ordres ;**
- 3) la ramification des décisions prises au sommet, qui sont devenues à peu près totales, et l'arrivée au pouvoir d'une catégorie d'hommes qui, par leur formation et leurs inclinations, sont des organisateurs professionnels et ne sont pas freinés par l'apprentissage de la démocratie dans le cadre d'un parti. »**

« Négativement, la formation de l'élite du pouvoir repose sur :

- 1) la relégation du politicien professionnel de parti aux échelons moyens du pouvoir ;**
- 2) l'impasse semi-organisée entre les intérêts de diverses localités souveraines, à laquelle se réduit aujourd'hui la fonction législative ;**
- 3) l'absence à peu près totale d'un corps de fonctionnaires politiquement neutre mais politiquement responsable, qui constituerait un réservoir d'intelligence et de capacités administratives ;**

4) le secret officiel derrière lequel on s'abrite de plus en plus pour prendre de grandes décisions sans que le problème soit débattu devant le public, ni même devant le Congrès. »

« Par suite de ces tendances, le directoire politique, les riches de l'entreprise et les militaires ascendants se sont réunis pour former l'élite du pouvoir, et les hiérarchies élargies et centralisées qu'ils dirigent ont empiété sur l'ancien système d'équilibre et l'on relègue aux échelons moyens du pouvoir [...] Mais la base ? Tandis que ces tendances se manifestaient au sommet et au milieu, qu'est-il arrivé au grand public américain ? Si le sommet est plus puissant que jamais, plus unifié et désireux d'agir, si les zones du milieu sont de plus en plus condamnées à une impasse semi-organisée, dans quel état est la base, dans quelle situation est le peuple en général ? L'apparition de l'élite du pouvoir repose sur la transformation des publics américains en une société de masse, et fait dans une certaine mesure partie de ce processus. » (C. Wright Mills [1969], p. 303-304.)

Par la suite, Mills remet en question la théorie de l'équilibre des pouvoirs (au sens constitutionnel de *checks and balances*) alors tenu par les libéraux étasuniens comme l'axiome fondateur de la démocratie (1969, chapitre 11). Il réfute alors la thèse défendue par David Riesman qui dans *La foule solitaire* (1964 [1950]) affirme une parcellisation du pouvoir au profit de groupes sociaux émergeant des classes moyennes dotées d'un pouvoir de veto sur la gestion des affaires politiques. Afin de conforter sa thèse sur l'élite du pouvoir, Mills amène la critique sur plusieurs points (*ibid.*, p. 249 *sqq.*). Le premier réside dans une erreur manifeste d'appréciation des échelles du pouvoir qui conduit les pluralistes à considérer le législatif au sommet de la pyramide du pouvoir alors que sa vraie place est au niveau intermédiaire. Le Congrès aurait perdu cette place en raison de délégations excessives de pouvoir, de la prédominance des intérêts locaux et des débats interminables et paralysants. Alors que dans un même temps, le pouvoir exécutif, fortement bureaucratisé et doté d'une réelle capacité d'expertise, serait de plus en plus capable d'imposer par le haut ses choix fondamentaux à des élus qui ont abandonné toute perspective nationale en choisissant de privilégier leur circonscription électorale. Mills reproche également aux *social scientists* d'étudier des actes et comportements politiques isolés ce qui les empêche d'accéder à une vue d'ensemble de la structure du pouvoir. Ce manque d'ambition s'explique en raison de leur proximité sociale avec la classe moyenne (*i.e.*

ils en sont issus) et de leur attachement au modèle de l'équilibre des pouvoirs ancré dans l'idéologie égalitariste (Horowitz, 1983, p. 270). Or pour Mills, c'est le déclin de la représentation politique de la classe moyenne qui entraîne l'affaiblissement des pouvoirs intermédiaires et la remise en cause du modèle de l'équilibre des pouvoirs. De plus, il dénonce l'absence du développement d'une administration reposant sur une haute fonction publique (*i.e.* la « *top strata* » est composée d'« *appointees* ») susceptible de former un contre-pouvoir au sein de l'État américain (Birnbaum, 1973). En formant un ensemble anonyme, non-élu et non réellement responsable, dont les rôles sont interchangeables, l'élite du pouvoir agit sans le support d'un vaste public. Cette absence d'éclairage de l'opinion publique, renforcée par un aveuglement des intellectuels (Bachrach, 1967, p. 57) rend l'élite possible et lui donne un intérêt commun à partir duquel elle construit sa cohésion. Ainsi, malgré les critiques, Mills continue d'affirmer que : « la structure sociale des États-Unis n'est pas entièrement démocratique... je ne connais pas de société qui soit absolument démocratique, ce n'est qu'un idéal. Les États-Unis d'aujourd'hui sont démocratiques essentiellement par la forme et par la rhétorique des beaux lendemains. En fait, si l'on va au fond des choses, ils sont souvent antidémocratiques ; dans de nombreux secteurs institutionnels, ce n'est que trop clair. Ce ne sont pas les assemblées provinciales qui gèrent l'économie des grandes entreprises, ce ne sont pas des pouvoirs responsables devant ceux que leurs activités intéressent principalement. C'est également le cas des machines militaires et de l'État » (1967, p. 193).

La double critique de la thèse de l'élite du pouvoir

Rappelons encore une fois que *L'Élite du pouvoir* a fait l'objet d'une féroce controverse qui, certes, s'est estompée avec le temps. Il est indéniable que le ton accusateur, le style journalistique conjugué à l'objet, une critique radicale de l'essence de la démocratie américaine, ont fait dire à certains de ces contempteurs qu'en bien des points l'ouvrage ressemblait à « une fable morale » (Bell, 1958). Il serait trop long d'embrasser la totalité des critiques émises à l'encontre de la thèse de Mills (Domhoff,

Ballard, 1968). Néanmoins, nous éviterons ici le piège réducteur de la confrontation manichéenne monistes (élitistes) *versus* pluralistes, même si l'opposition intellectuelle entre C. Wright Mills et Robert Dahl fut réelle (cf. chapitre 6), en montrant que les critiques sont venues d'horizons multiples.

Tout d'abord, la critique marxiste de *L'Élite du pouvoir* fut assez ambiguë. En effet, la thèse de Mills, considérée comme du « marxisme vulgaire », fut rejetée intégralement (Balbus, 1971). Les marxistes lui « reprochent d'ignorer Lénine, d'exagérer le pouvoir de l'élite, et de minimiser la volonté et la capacité des masses à provoquer un changement réel » (Birnbaum, 1971, p. 131). De même, le sociologue marxiste britannique Tom Bottomore récuse la portée du concept d'élite du pouvoir, trop proche à son goût de celui d'élite gouvernante de Pareto, relativement flou (« pourquoi y a-t-il une élite et non trois ? », 1964, p. 38) préférant sous la forme de type idéal le concept de « classe dirigeante ». Cette option est partagée par Ralph Dahrendorf dans sa nouvelle lecture des conflits de classes (1959). Il fit ensuite, dans le cadre d'un « marxisme sophistiqué », l'objet d'une nouvelle lecture autour de l'approche en termes de structure du pouvoir (Domhoff, 2007). Paradoxalement, l'une des lectures critiques les plus dures émane d'un de ses « compagnons de route » de la gauche radicale : Daniel Bell (Horowitz, 1983, p. 262). Ce dernier dénonce une conception élastique et la prétention universaliste du concept d'élite du pouvoir (Bell, 1958)⁵. L'absence de contextualisation d'un modèle explicatif fortement lié, voire dépendant, à la spécificité d'un système social donné sera reprise par les nombreux travaux empiriques de science politique d'inspiration pluraliste pour invalider le concept d'élite du pouvoir (cf. chapitre 6). Bell souligne également que, malgré les prétentions affichées, le modèle de Mills est statique et anhistorique tout en présentant une carence au niveau de la définition du pouvoir. De surcroît, la non prise en compte de l'influence de l'idéologie sur les comportements politiques constitue un manque rédhibitoire dans le dispositif de preuve, tant le partage d'une même idéologie peut infirmer ou confirmer sa thèse. Autrement dit, Mills appréhende les institutions comme des « blocs de granit » avec un sommet, mais sans identité ni idées et minorant les conflits d'intérêts. Enfin, en choisissant un petit nombre d'exemples de

décisions sur un domaine fermé, comme la politique étrangère et la déclaration de guerre, Mills refuse de voir la suprématie institutionnelle du président et du Congrès sur le pouvoir militaire. Bref, alors qu'il plaide pour l'autonomie du pouvoir politique tout se passe comme s'il analyse « le pouvoir, mais rarement la politique » (Bell, 1958, p. 250).

Talcott Parsons (1957) souligne également le flou de l'appareillage conceptuel de Mills (*i.e.* « classe » et « haute immoralité », « très riches » et les « riches entreprises »), l'empêchant ainsi de voir qu'il existe plusieurs groupes en compétition (*i.e.* business, financiers) susceptibles d'influencer la décision politique. Il reproche également un traitement partial du pouvoir (*i.e.* son aspect distributif) qui fonctionnerait comme un jeu à somme nulle confondant ainsi intérêts communs et intérêts particuliers. Sur ce point, certains sociologues ont relativisé la portée de la critique de Parsons en soulignant que Mills ne s'interroge pas sur la quantité de pouvoir dont chacun dispose dans la société. Son étude du pouvoir concerne uniquement les élites qui occupent les hauts postes décisionnaires (Darhendorf, 1959). Par ailleurs, Parsons plaide également pour une grande autonomie du gouvernement dans sa décision qui n'est en aucun cas infiltré par les intérêts économiques. Le phénomène de concentration du secteur économique est uniquement lié à des impératifs de gestion. De surcroît, le pouvoir au sein des élites économiques est différencié entre les détenteurs de la richesse et les dirigeants exécutifs des entreprises qui, certes, n'ont pas la même fortune, mais sont dotés d'un statut et d'une position dans l'entreprise. Parsons souligne à quel point Mills en occultant les luttes internes entre les différents départements d'État (*i.e.* les ministères), dont les personnels sont recrutés différemment, sous-estime le pouvoir croissant des élites politico-administratives (1957, p. 217 *sqq.*). Le processus de spécialisation et de différenciation propre à chaque secteur de l'activité sociale rend alors improbable la formation d'une élite unifiée.

La critique de Robert Dahl portée à l'encontre de la thèse de Mills est certainement la plus aboutie dans la mesure où non seulement il remet en question les présupposés scientifiques et la validité empirique (1958), mais il élabore une approche alternative des élites démocratiques confrontées au pouvoir de décision (1961). Pour Horowitz, ce travail critique systématique

à conduit Robert Dahl à « placer Mills la tête à l'envers » en réfutant tous ses présupposés et toutes ses conclusions (1983, p. 277). Du point de vue méthodologique, Dahl reproche à Mills de faire un amalgame entre différents groupes dirigeants qui disposent de ressources propres leur conférant un fort potentiel de pouvoir (1958). Cet usage potentiel du pouvoir ne doit pas être alors confondu avec son exercice réel. Or, Mills néglige le fait qu'une forte inégalité dans le partage des moyens d'influence n'exclut pas une certaine dispersion des moyens qui peuvent être mobilisés par un groupe d'élite réputé plus faible (Dahl, 1958). De plus, le fait que les préférences exprimées par une minorité élitaine prévalent dans certaines décisions politiques importantes ne signifie pas qu'elles l'emportent dans tous les cas possibles et imaginables (*i.e.* le nombre de cas retenus est trop faible pour prétendre à toute montée en généralité). Partant de là, la thèse de Mills doit être soumise à une vérification empirique rigoureuse permettant de répondre aux questions pourtant avancées : Qui décide réellement ? Qui dispose de quelle influence ? Quand et comment est-elle exercée ? Les décisions de l'élite sont-elles réellement unanimes ? Ou encore tiennent-elles compte des préférences du plus grand nombre ? Pour répondre à ces questions essentielles, Dahl propose un test empirique simple fondé sur l'étude de l'exercice réel du pouvoir à partir de l'analyse concrète et détaillée du processus de décision. Seule l'analyse en profondeur de plusieurs exemples de prise de décision dans plusieurs secteurs où l'on pourrait observer empiriquement les acteurs en situation décisionnelle permettrait d'attester l'existence d'un ou plusieurs groupes d'élites (cf. chapitre 6).

L'analyse de la *community power structure* : pouvoir d'influence ou pouvoir de décision ?

Comme le rappelle à juste titre William Domhoff (1978, 1983, 2007), c'est l'étude monographique sur le pouvoir local de Floyd Hunter (1953) qui a posé le premier jalon de l'approche en termes de « *power structure* » des élites. Reprenant à son compte la voie ouverte par les époux Lynd dans leur étude du pouvoir à Middletown, ce sociologue propose de vérifier si (et, si oui, pour quelle raison) les élites du monde des affaires sont dotées

d'un pouvoir d'influence déterminant sur les décisions politiques au niveau local. Une fois encore, la critique des vertus du gouvernement local fondée sur l'affirmation du pouvoir de l'élite politico-économique (*i.e.* faisant passer les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général) constitue une remise en cause des fondements culturels de la démocratie libérale aux États-Unis (Rose, 1967). Une telle entreprise intellectuelle devait alors être étayée par une approche de la réalité empirique solide. À cette fin, Hunter élabore la méthode réputationnelle dans le but de montrer que :

- 1) « l'*Upper class* » détient le pouvoir dans la vie politique locale ;**
- 2) les leaders politiques et sociaux y sont subordonnés ;**
- 3) l'existence d'une seule élite du pouvoir au sein de la communauté ;**
- 4) celle-ci gouverne en fonction de ces propres intérêts ;**
- 5) le conflit social oppose « *upper class and lower class* » (Polsby, 1963, p. 8 *sqq.*).**

Nous allons donc envisager successivement les éléments qui participent à l'affirmation de cette nouvelle théorie et ceux qui ont été avancés pour en limiter la portée.

Le pouvoir local de l'élite économique : image sociale ou réalité politique ?

Pour Hunter, si l'on veut comprendre comment fonctionne le gouvernement local, il est nécessaire d'identifier qui en sont les leaders et quelles relations entretiennent-ils avec la configuration de la structure du pouvoir (1953). Comme Mosca en son temps, Hunter bénéficie d'une solide expérience de terrain liée à un début de carrière au sein d'agences administratives locales à Indianapolis et Atlanta (Domhoff, 1983, p. 159). Il entreprend ensuite à l'âge de 37 ans un doctorat de sociologie à l'université de Chicago sur la structure du pouvoir local (« *Community power structure. A Study of decision-makers* », publié en 1953). Son hypothèse de départ, certainement induite par sa socialisation professionnelle initiale, le conduit à vérifier empiriquement le pouvoir d'influence de l'élite économique sur la gestion des affaires de la cité.

Néanmoins, comme la question de recherche n'est pas fondamentalement novatrice (Lynd & Lynd, 1929, 1937), Hunter, conscient du poids du « *main stream* » behaviouriste sur la sociologie étasunienne, fait porter son effort dans la construction d'un dispositif de preuve le plus irréprochable possible. Dans cette perspective, il élabore une technique qui doit permettre d'authentifier sur le terrain quels sont les « véritables » *decision-makers* en mesurant leur capacité d'influence sur la vie politique locale. Cette nouvelle stratégie de recherche, qualifiée d'approche réputationnelle, vise à saisir au plus près le pouvoir d'influence des élites économiques sur la prise de décision (Wolfinger, 1960 ; D'Antonio, Erickson, 1962). La méthode réputationnelle mise au point par Hunter est assez élaborée (Hunter 1953, p. 60 *sqq.*). Elle consiste à mesurer le pouvoir d'influence de certaines élites locales en croisant la représentation subjective de certains leaders d'opinion avec celle d'un panel d'experts construit « objectivement ». Cette approche empirique à double détente devient efficiente lorsque l'on compare les résultats obtenus auprès des deux populations-tests. La technique de recherche est astucieuse car elle propose de saisir le pouvoir à partir de la perception réelle qu'en ont ses acteurs.

Pour bien comprendre la portée de la méthode, mais également les nombreuses critiques qu'elle suscita, il est nécessaire de rentrer plus dans le détail du dispositif « réputationnel ». Hunter se trouve confronté à deux problèmes techniques liés à l'analyse empirique des relations de pouvoir (1953, p. 263). Le premier consiste à sélectionner les leaders locaux qui devront être interviewés. Le second concerne la formulation d'une grille d'entretien susceptible de produire des données pertinentes sur les relations de pouvoir dans une société locale donnée. S'appuyant sur une recherche liminaire à petite échelle⁶, Hunter se dote d'une connaissance préalable du terrain enquêté (lecture de la presse, repérage des leaders locaux) qui le persuade de l'intérêt de mener de front deux mouvements de recherches congruents. Le premier mouvement le conduit à dresser *a priori* une liste nominative de 175 leaders choisis en raison des positions formelles de pouvoir qu'ils détiennent dans la vie politique, la vie économique et la vie sociale et de leur implication possible dans le processus décisionnel⁷. Ensuite, pour valider et éventuellement corriger cette population, il a recours à un « panel de juges » composé de 14 personnes issues de la

classe moyenne supérieure, exerçant des professions à forte qualification leur assurant une bonne connaissance des affaires de la ville (Hunter, 1953, p. 269). Ce groupe « d'experts » est constitué en respectant la représentativité des courants religieux, économiques et sociaux de la vie locale (*i.e.* équilibre entre jeunes et vieux, hommes et femmes, Noirs et Blancs). Il leur est demandé à chacun d'entre eux d'élaborer une sélection des « top leaders » dans chaque secteur d'activité retenu (*i.e.* social/affaires de la cité⁸, politique, économique). Le croisement des différents votes des experts permet de faire dresser une liste définitive de 40 personnes considérées comme influentes sur la vie politique de *Regional City* (*ibid.*, p. 61). Pour Hunter, c'est sur cet échantillon d'acteurs qu'il est nécessaire d'approfondir le travail de recherche. Dès lors, dans un second mouvement de recherche initié pour contrôler les biais éventuels du dispositif élaboré, il se propose d'étudier plus en profondeur la réputation des leaders désignés comme tels par le groupe d'experts. Hunter réalise alors 27 entretiens directifs auprès des 40 personnes retenues en leur demandant d'élaborer un *top ten* des leaders (*ibid.*, p. 266-268). Une autre série de questions consiste à leur demander quelles sont les personnes qui ont la capacité d'influencer la prise de décision. De même, ils doivent désigner « l'homme le plus puissant de la ville ». Cette démarche le conduit à confirmer son hypothèse de départ. En effet, Hunter, par le biais de cette démarche, mesure les fortes connexions entre les leaders sociopolitiques qui se connaissent et se reconnaissent comme tels. Par la suite, la prise en compte d'autres critères : le lieu de résidence, le style de vie (activités de loisirs) ou encore activité professionnelle (majoritairement hommes d'affaires ou *lawyers*) permettent d'affirmer que ces leaders ont toutes les caractéristiques d'un groupe social différencié au sein de la structure de la société locale. Cette différenciation n'est pas sans effet sur les affaires politiques de la cité dans la mesure où ces leaders potentiels sont également « perçus » (par les juges et par eux-mêmes par le truchement des entretiens) comme jouant un rôle central non seulement dans le processus de *policy-making*, mais également dans le *policy-execution*, dans leurs domaines d'activité (*ibid.*, p. 12). Après avoir établi et mesuré l'influence de cette « clique », celle-ci devient un révélateur *de qui* détient le pouvoir. Les différentes étapes de la recherche empirique confirment

leur réputation dans la direction des affaires politiques locales. D'un autre côté, du fait qu'ils se fréquentent et qu'ils agissent le plus souvent de concert (cohésion de groupe), Hunter en déduit que les gens de la *business class* dirigent la ville. Pour Hunter, il est clair : « les hommes d'affaires sont les dirigeants de la communauté de *Regional City*, comme ils le sont dans d'autres villes. La richesse, le prestige social et la machine politique sont liés au pouvoir de ces dirigeants » (1953, p. 82).

L'adéquation imparfaite entre pouvoir d'influence et pouvoir de décision

L'effort méthodologique de Floyd Hunter pour saisir les représentations du pouvoir local mérite d'être souligné. La stratégie de dépassement de l'approche positionnelle fondée sur l'analyse des structures du pouvoir et du *social background* par un dispositif impliquant le chercheur, mais aussi des « experts » locaux est originale. De même, la volonté de contrôler au plus près les « effets de réputation » est relativement innovante sur le plan de la recherche empirique en sciences sociales. Contre le *mainstream* behaviouriste, l'approche réputationnelle est au fondement d'un nouveau courant théorique, celui de la *power structure analysis*, qui progressivement considérera les relations de pouvoir à travers le prisme de l'analyse des réseaux (Domhoff, 1983, 2007). Toutefois, l'approche réputationnelle du pouvoir local a fait l'objet d'une importante controverse (D'Antonio, Erickson, 1962 ; Presthus, 1964 ; Schulze, Blumberg, 1957 ; Dahl, 1958 ; Polsby, 1959, 1962 ; Wolfinger, 1960). Il fut essentiellement reproché à l'approche réputationnelle de contenir deux points aveugles : 1) le statut et le rôle des experts ; 2) la non prise en compte des mécanismes propres de la prise de décision. La première critique porte sur les critères de sélection des experts dont les jugements peuvent varier en fonction de leur implication (*i.e.* faible ou forte) dans la vie de la société locale. Schultze et Blumberg ont montré dans leur étude de cas sur la ville de Cibola (États-Unis), en répliquant cet aspect de la méthode, que seulement deux des dix-sept dirigeants économiques avérés (directeurs d'entreprises locales relativement petites) étaient reconnus comme dirigeants économiques influents (1957). Par ailleurs, d'autres recherches ont montré qu'une variation dans la composition du panel d'experts serait à même de

changer substantiellement les résultats obtenus (Freeman *et al.*, 1963, p. 797 ; Wolfinger, 1960, p. 640). Il est également souligné que les listes de leaders influents proposées par Hunter peuvent être « imparfaites », et de surcroît la mention de leurs positions contribue à présumer leur réputation (Rose, 1967, p. 268). D'Antonio et Erickson ont essayé de corriger ce biais de la technique réputationnelle en n'ayant pas recours à une liste et en laissant les « juges experts » indiquer eux-mêmes le nom des personnes qu'ils considèrent comme influentes dans certains domaines d'activités (1962). La seconde critique réside dans la définition élastique de la prise de décision (*i.e.* un processus global) rendant difficile de mesurer l'implication « réelle » des leaders qui « ont la réputation de faire la décision ». En effet, il n'intègre pas le fait que le pouvoir d'influencer la prise de décision de l'élite du pouvoir peut fluctuer en fonction de certains secteurs de l'activité politique (Dahl, 1958, 1961). En raison de ce biais, il est conduit à surévaluer le pouvoir de l'élite économique sur l'ensemble des décisions prises au niveau de la vie politique locale (Polsby, 1959, 1963). C'est donc sur cette « faiblesse » méthodologique que l'hypothèse pluraliste défendue par les chercheurs de Yale, tels Robert Dahl et Nelson Polsby, selon laquelle il existerait dans les démocraties pluralistes une spécialisation de l'activité politique des leaders va être formulée. Ces auteurs reprochent à Hunter de ne mesurer que la réputation qu'un groupe d'individus a de détenir le pouvoir. Ils affirment qu'à aucun moment Hunter ne montre le pouvoir concret qu'ont ces groupes quand ils agissent sur la vie politique locale. Dès lors, même si on apprend « qui a de l'influence », on ignore dans quelle mesure cette influence se transforme en pouvoir réel capable de se concrétiser par une décision (« pouvoir potentiel *versus* pouvoir réel », Dahl, 1958, p. 56). La confusion entre le pouvoir potentiel et le pouvoir réel sera alors au cœur de la critique avancée par l'approche décisionnelle (cf. chapitre 6).

***Ruling elite* ou classes dirigeantes : *Who really rules* ?**

À l'instar des travaux de Mills et Hunter, l'hypothèse de l'affirmation dans la structure du pouvoir d'une *ruling elite*, où dominant les gens issus de la classe des affaires, va faire l'objet de nombreux développements

(Prewitt, Stone, 1973). Dans cette perspective, Hunter tente de répliquer son étude de la structure du pouvoir au niveau national dans son ouvrage *Top Leadership, USA* (1959). En ayant recours à la méthode réputationnelle, mais sur une échelle infiniment plus large, Hunter entreprend de montrer que les interconnaissances, les connexions liées à la détention multiple de positions de pouvoir (*i.e.* conseils d'administration des grandes firmes et organisations ou agences d'État) attestent de la formation d'un groupe de *policy makers*, dominé par les élites issues du monde des affaires. Ces *top leaders* façonnent les différents domaines de la politique du gouvernement américain. Dès lors, certes avec moins de maestria, Hunter confirme implicitement la thèse de l'élite du pouvoir tout en proposant d'élargir son spectre à l'analyse plus fine des modalités de connexions internes à la structure nationale du pouvoir. Toutefois, sa démonstration de l'omni-pouvoir de l'élite des affaires tirant officieusement les ficelles de l'action politique tend à accentuer la faiblesse de l'approche réputationnelle (Rose, 1967). De surcroît, l'influence réelle d'une élite dirigeante sur le processus de prise de décision ou d'élaboration des politiques publiques est, dans la plupart des études de cas, fondée sur une déduction liée au cumul de ressources (*i.e.* positions occupées et réputation). Comme nous allons le voir, les nouvelles recherches sur l'analyse des élites dirigeantes n'étudient pas la structure du pouvoir « en action » (cf. chapitre 6). Comme parade à ces critiques, certains sociologues proposent une redéfinition de l'élite du pouvoir autour de la notion de « *ruling elite* » en intégrant celles qui détiennent des positions de pouvoir dans les lieux d'élaboration des politiques publiques (Domhoff, 1967). Dans un même temps, l'analyse des relations de pouvoir via la méthode de l'analyse des réseaux prend le pas sur la problématique de la réputation.

L'approche de la structure du pouvoir revisitée : *ruling elite does matter* ?

G. William Domhoff entreprend de revisiter la théorie de l'élite du pouvoir en s'interrogeant : « *Who rules America ?* » (2006, 5^e éd. [1967]). Tout d'abord, l'auteur opère un nouveau réajustement à l'égard de la théorie marxiste des classes en mettant une nouvelle fois à nu les ressorts

sociaux qui sont au fondement du pouvoir de domination de l'*Upper class* aux États-Unis. Pour Domhoff, l'approche pluraliste de la démocratie tout comme celle de l'autonomie de l'action de l'État sont des théories fallacieuses (*ibid.*, p. 17). *A contrario*, la réconciliation du point de vue élitiste (*i.e.* domination des leaders des grandes organisations bureaucratiques, gouvernementales et économiques) avec le pouvoir de domination d'une classe dont les intérêts sont prédominants constitue une piste de recherche à développer. Domhoff reprend à son compte la démonstration de Baltzell sur la formation d'un « establishment » protestant pour présumer des fondements sociaux d'une *Upper class*. Doté d'une forte homogénéité sociale et d'un consensus sur les valeurs, ce groupe élitaire où les interactions interpersonnelles sont très fréquentes forme une *ruling elite* dominante dans la structure du processus d'élaboration des politiques publiques aux États-Unis. Domhoff propose alors de combiner les travaux de Baltzell avec ceux de Mills dans le but de croiser l'analyse du *social background* des membres de l'*Upper class* avec celui des leaders des grandes institutions, des donateurs pour les campagnes électorales (Domhoff, 1968, p. 269). Dès lors, il prend pour acquis le rôle central des mécanismes de la socialisation intergénérationnelle comme la fréquentation des mêmes écoles, des mêmes universités de l'*Ivy League*, des mêmes clubs et types de vacances. Domhoff met en avant la propension de l'*Upper class* à s'autoreproduire. Par ailleurs, il affirme que malgré son petit nombre, les membres de cette classe (*i.e.* ± 1 % de la population américaine) occupent entre 25 % et 62 % des postes de directeurs ou partenaires des grandes banques, des cabinets d'avocats, des grandes entreprises. On retrouve également les membres de cette classe dans les positions importantes au sein des fondations philanthropiques, des conseils d'administration des grandes universités, des grandes associations, des mass media et dans la branche exécutive du gouvernement fédéral. Néanmoins, si tous ces critères permettent d'affirmer l'existence d'un groupe d'élite en soi, il reste à démontrer comment ce dernier se transforme en une *ruling elite* agissant pour soi (« *ruling elite is a well-defined group* », Domhoff, 1978, p. 123)⁹. Domhoff postule que les fortes interactions sociales propres à cette classe dominante sont substantivées par le jeu des interconnexions

« professionnelles » propres au monde des affaires. Dit autrement, les membres de cette élite dirigeante sont connectés entre eux en raison d'un cumul de positions de directions entre le monde des affaires et les organisations à but non lucratif (fondations, associations de volontaires, etc.).

Figure 1. Redéfinition de l'élite du pouvoir à partir du chevauchement des réseaux de trois composantes : *Upper Class*, « communauté des affaires » et « *policy-formation organisation* »



Source : Domhoff, [1967] 2006, p. 105.

Pour asseoir son pouvoir, cette élite a créé de nombreuses organisations sectorielles et transectorielles. Les premières sont spécifiques à certains secteurs de l'industrie (p. ex. *American Petroleum Institute*, *American Bankers Association*, *the National Association of Home Builders* et une centaine d'autres). Les secondes sont des organisations de nature transectorielles : *National Association of Manufacturers*, *U.S. Chamber of Commerce*, *Business Roundtable*, etc. (2006, [1967], p. 22). Le pouvoir de cette élite dirigeante réside dans sa position de charnière entre les différents réseaux créés (cf. *supra* figure 1). C'est sur ce point précis que Domhoff fait bouger les lignes de la recherche sur les élites en confortant Mills et réfutant Burnham. Tout d'abord en identifiant un périmètre d'institutionnalisation de l'élite dirigeante étendu à un processus de « fabrication » des politiques publiques¹⁰. Domhoff avance la notion de « *policy-planning network* », entendue comme un réseaux agrégeant des fondations, des *think tanks* et des « *policy-discussion groups* » (i.e. des forums, créés *ad hoc*, financés par les fondations), dans le but de montrer par quel biais la *ruling elite* agit en amont sur les politiques. Le contenu de ces dernières est repris ensuite par le gouvernement central (*ibid.*, p. 77 *sqq.*). Domhoff dénonce aussi une capacité d'influence indirecte sur les *policy experts* via le financement des fondations et des *think tanks* et à travers leur présence dans les conseils d'administration de grandes universités. Le mouvement de contrôle du processus de *policy-making* se prolonge par la création de « *task forces* » d'experts portant la norme produite (i.e. rapports) et servant de creuset pour le recrutement par le gouvernement des « *appointees* ». Au total, on assiste à la formation d'une oligarchie qui façonne les politiques publiques en fonction de ses intérêts (1983). C'est donc à partir des connexions entre ses réseaux multiples fortement intégrés à la structure du pouvoir que l'élite des affaires contrôle le pouvoir politique aux États-Unis (Domhoff, 1990, 1996). Afin de pallier les limites de l'approche positionnelle et réputationnelle, Domhoff invite la sociologie des élites à mobiliser la méthode d'analyse formelle des réseaux pour établir empiriquement la densité des relations de pouvoir. Une étude empirique plus récente menée au sein du BASR de Columbia sous la direction d'Allen Barton relativise l'homogénéité présumée de l'élite

des affaires américaines (1985). Fondée sur un protocole de recherche très élaboré mélangeant la technique de l'échantillonnage par « boule de neige » et l'analyse des réseaux, cette étude fine du comportement de 120 leaders du secteur économique montre que malgré un *social background* assez homogène des variations importantes sont observables dans leurs attitudes. L'ancrage « territorial », la forte identification au dernier rôle professionnel exercé tout comme l'attachement à un sous-secteur particulier de l'économie attestent d'une certaine différenciation interne de l'élite (Barton, 1985).

Retour sur un débat singulier : classe dirigeante *versus* classes dirigeantes ?

Dans un même temps, de l'autre côté de l'Atlantique, la problématique sociologique des élites et du pouvoir connaît un essor relatif. Dans un contexte intellectuel différent lié au poids de la tradition marxiste, à la prise en compte différente des institutions politiques (*i.e.* rôle de l'État) et à une moindre attirance pour les méthodes de l'empirie, l'analyse des élites va se développer. Deux axes de recherche sont alors privilégiés : le premier porte sur une tentative de conciliation du marxisme avec le modèle de l'élite du pouvoir (Miliband, 1969-1973) et le second traite du phénomène d'interpénétration entre les élites du privé et du public au sein de la classe dirigeante française et de son rapport à l'État (Birnbaum, 1977 ; Birnbaum *et al.*, 1978). D'autres dénoncent le rôle de la technocratie (Meynaud, 1964) ou encore le rôle du système scolaire et le rôle des héritiers dans la formation d'une élite (Bourdieu, Passeron, 1964).

C'est tout d'abord Ralph Miliband, sociologue marxiste formé à la *London School of Economics* par Harold Laski, et proche ami de C. Wright Mills, qui entreprend de faire une lecture conciliant l'analyse de l'élite du pouvoir avec celle du fonctionnement de l'État capitaliste (Mills, 2000). Très au fait des débats qui mobilisent sociologues et politologues aux États-Unis en défense du « pluralisme élitare » (Dalh et autres) ou de la mobilité sociale (Bendix et Lipset), Miliband entreprend de revisiter *L'Élite du pouvoir* en la confondant avec une nouvelle lecture marxiste du rôle de l'État (1973, p 7 *sqq.*). Cette perspective élitare l'entraîne tout

d'abord à reconsidérer le concept de classe dirigeante dans les pays capitalistes en considérant, à l'instar de Mills, les faits et les acteurs de ce processus (Miliband, 1973, p. 29). Miliband s'interroge alors sur la question de l'existence même d'une « classe économique dominante ». Au terme d'une lecture critique des travaux sociologiques sur la question, il conclut que « les divergences spécifiques qui apparaissent parmi les classes dominantes, si authentiques qu'elles puissent être sur un certain nombre de plans, demeurent situées à l'intérieur d'un spectre idéologique particulier et ne peuvent exclure un consensus fondamental concernant les questions cruciales de la vie politique et économique » (*ibid.*, p. 60). Afin de voir si cette classe dominante exerce (*i.e.* pourquoi et comment) un réel pouvoir et une influence nettement supérieure aux autres classes, il est nécessaire de réintroduire la nature et le rôle de l'État. Influencé par le modèle des États capitalistes européens, comme Weber et Mannheim, il envisage la question du pouvoir d'État à travers les acteurs qui dirigent ses institutions. Il s'agit de « Présidents, premiers ministres, ministres et secrétaires d'État ; hauts fonctionnaires et autres administrateurs de l'État ; officiers supérieurs ; juges des tribunaux les plus élevés ; quelques-uns des leaders parlementaires, encore qu'il s'agisse là le plus souvent de personnes que l'on trouve aussi aux sommets de l'exécutif ; très loin derrière enfin, surtout dans les États unitaires, chefs politiques et administratifs des unités périphériques de l'État. Telles sont les personnes qui constituent ce que l'on peut appeler « l'élite d'État » (Miliband, 1973, p. 67). En se démarquant de Mills, il nous invite alors à analyser le rôle de l'État en considérant dans les faits qu'une élite d'État exerce le pouvoir d'État considéré comme une entité distincte et autonome pour ensuite mesurer leur relation avec les agents économiques (Domhoff, 1978, p. 140-141). Miliband mobilise, sans jamais aller au fond, les travaux sur le *background social* et professionnel des acteurs qui composent une élite d'État pour montrer d'une part que les gens des affaires y occupent une position dominante et que ceux qui proviennent de la classe moyenne « du seul fait de leur admission dans ce système deviennent partie intégrante de la classe qui continue à les dominer » (*ibid.*, p. 79). La conclusion alors ne fait plus aucun doute : « du fait de l'origine sociale, de l'éducation, de l'appartenance de classe, les hommes qui détiennent tous les leviers de commande dans le système d'État sont largement, et dans de nombreux cas

presque totalement, issus du monde des affaires et de la propriété ou bien sont membres de professions libérales relevant de la classe moyenne » (*ibid.*, p. 81). Par la suite, il montre que cet « allié objectif » de la classe économiquement dominante s'évertue à maintenir l'ordre, dans le but de neutraliser les groupes qui représentent un danger pour la société capitaliste. Au total, contrairement à Poulantzas (cf. chapitre 1), Miliband montre que l'État est gouverné par le capitalisme, même s'il n'est pas gouverné directement par l'élite économique (Lukes, 1973). Prewitt et Stones ont souligné les nombreuses failles de cette approche, comme la non prise en compte de l'autonomie possible des politiques publiques portées par l'État ou encore la possibilité que l'élite des affaires soit porteuse elle-même d'intérêts concurrents ou au moins divergents (1973, p. 73-77).

De son côté, le sociologue Pierre Birnbaum propose de tester à partir du cas français le modèle de l'élite du pouvoir de Mills. Tout d'abord à partir d'une analyse socio-historique des élites qui s'affirment aux sommets de l'État « fort » (1977) et ensuite à travers une analyse sociographique approfondie des carrières des élites dirigeantes (1978)¹¹. Dans cette perspective, Birnbaum prend quelque peu le contre-pied de son mentor Raymond Aron, défenseur de la pluralité des classes dirigeantes en démocratie, mais également celui des chercheurs du Centre de sociologie européenne, comme Bourdieu, Lewandowski, de Saint-Martin qui analysent certaines fractions de la classe dominante (1978, p. 21). À l'instar de Mills, Pierre Birnbaum inscrit sa première enquête empirique de l'étude du *background* des parlementaires et ministres français dans la moyenne durée historique (1977). Il sélectionne trois échantillons d'élites, caractérisant la IV^e République, le gaullisme et le giscardisme. L'ancrage de l'enquête dans une épaisseur historique permet à ce sociologue de mieux rendre compte des transformations structurelles récentes qui affectent la classe dirigeante. Birnbaum renvoie également dos à dos Poulantzas et Miliband en montrant que l'État n'est pas un instrument au service de la classe dirigeante. Bien au contraire, en France, la machine d'État qui s'est peu à peu institutionnalisée a accentué la spécificité du personnel qui la dirige : la haute fonction publique (1977, p. 67 et s.). Toutefois, si la fusion entre les élites politiques et la haute fonction

publique est une réalité liée au développement historique de l'État français, elle s'effectue néanmoins contre les « intrus » du monde des affaires. Dans son étude empirique de la classe dirigeante française, Birnbaum examine une autre caractéristique de l'élite du pouvoir à la française. Il part du postulat que les relations et les modes d'interpénétration qui se font jour entre les hauts fonctionnaires, les dirigeants des armées et ceux du monde des affaires (secteur industriel et bancaire) se sont profondément modifiées entre la IV^e et la V^e République (1978). Les résultats de l'enquête empirique le conduisent à affirmer deux tendances sociologiques lourdes sur l'articulation entre le système politique et la société civile française. La première tient dans la constatation d'un processus d'homogénéisation de la classe dirigeante française dont le mode de formation, le recrutement élitiste via les grandes écoles, conduit à l'interchangeabilité des élites d'État et du monde des affaires pour créer un « ensemble clos » (Birnbaum *et al.*, 1978). La seconde le conduit à relativiser l'unicité de la classe dirigeante en constatant la pluralité des catégories d'élites qui la composent et que même la place accordée aux hauts fonctionnaires est de plus en plus centrale (Birnbaum, 1978). D'autres travaux confirment qu'une classe dirigeante où dominant les gens issus des affaires n'existe pas en France dans la réalité empirique (Savage, 1979). Partant de là, d'autres chantiers, comme celui de la confiance des élites économiques dans l'État, sont alors ouverts (Bauer, Cohen, 1981).

Inner circles and Corporate dominance : un réseau d'élites du pouvoir

Par la suite, l'analyse des élites et de la structure du pouvoir s'est développée autour d'importantes recherches empiriques mobilisant l'analyse quantitative des réseaux. Ces travaux proposent un approfondissement de l'approche de William Domhoff pour qui « la structure du pouvoir est constituée par un réseau de gens et d'institutions dans une ville ou dans une nation qui permettent d'accéder au sommet du pouvoir » (1967-2006, p. 224). Dans cette perspective, Charles Kadushin propose un usage de l'analyse des réseaux appliqué aux *opinion makers* pour identifier l'existence de certains « cercles » de pouvoir (*i.e. social circles*) afin de mesurer leur influence sur l'action du gouvernement

(1968). L'analyse sociométrique de la densité des réseaux, considérés comment autant d'interconnexions informelles intra-élitaires, contribue alors à renouveler l'approche du pouvoir. La recherche empirique de Gwen Moore sur la structure des réseaux de pouvoir aux États-Unis confirme l'hypothèse de l'émergence de « cercles élitaires centraux » (1979). Reprenant à son compte certains legs de l'approche réputationnelle, Gwen Moore compare la réputation des élites identifiées à partir de l'analyse des réseaux comme faisant partir d'« *inner circles* » avec celle d'élites qui occupent le même type de position dans le secteur, mais n'appartiennent pas au réseau repéré. L'étude de Moore porte sur un échantillon d'élites occupant les positions de pouvoir les plus élevées de la société américaine au sein de dix secteurs institutionnels. Les membres de cet échantillon doivent alors donner le nom des personnes avec qui elles sont en interaction et désigner les leaders considérés comme influents. Ce premier échantillon obtenu par la technique du « *snowball* » est « corrigé » par le questionnement de 61 *opinions leaders* choisis par Moore. L'analyse des réseaux est ensuite mobilisée pour interpréter la fréquence et la nature des interactions (Moore, 1979, p. 675). Ensuite, la sociologue effectue une corrélation entre l'origine sociale et l'appartenance au cercle central du pouvoir pour montrer que « l'appartenance » à la *upper class* favorise le développement d'interconnaissances sur lesquelles le réseau se construit. Le repérage de réseaux d'élites fortement structurés dans les grandes institutions de la vie sociopolitique étasunienne, connectés par ailleurs entre eux (*i.e.* entre les secteurs d'activité) via les interactions entre leurs cercles centraux prouve autrement l'existence d'une *ruling elite* aux États-Unis. Dans ces travaux de recherche, la « solidarité » des membres de l'élite du pouvoir n'est plus essentiellement fondée sur une appartenance de classe et des origines sociales particulières. En effet, même si la diversité sociale de l'élite est considérée comme faible, c'est la mise en avant de connexions et d'interactions liées à des positions institutionnelles qui permet à ces réseaux d'élites d'influencer le processus de *decision making* (Moore, 1979 ; Barton, 1985).

Par la suite, d'autres travaux ont étendu le domaine d'influence de ces réseaux élitaires d'action publique (Burris, 1992). En s'étendant aux forums de l'expertise (*i.e. policy planning organizations*) situés en dehors

de l'administration et du gouvernement, ces réseaux exercent un contrôle sur l'ensemble du processus de construction collective des politiques publiques (Dye, 1983, 2001). Ces travaux montrent que les programmes de politiques publiques sont façonnés la plupart du temps en dehors de l'État par des « *policy-planning elites* » ou « *planners elites* » fortement connecté avec l'élite dirigeante (Burris, 1992 p. 115). Il en va différemment pour l'approche en termes de réseaux développée plus récemment par Mark Mizruchi et ses collaborateurs sur la transformation de la structure du pouvoir au sein de l'élite économique américaine (1996 ; 2010). Prenant appui sur l'exemple des élites du secteur bancaire, ce sociologue essaye de dépasser les apories quantitatives de ce type d'approche en introduisant une dimension longitudinale et comportementale. À contre courant, Mizruchi met en perspective le déclin de l'élite des grandes corporations dont le pouvoir d'influence concret s'est fragmenté progressivement depuis la fin des années 1970 (2010). C'est dans cette absence de coordination intra-élitaire particulièrement édifiante dans le secteur bancaire qu'il faut chercher les conditions de la crise financière de 2008.

Conclusion

Malgré certaines limites, il est indéniable que le modèle de l'élite du pouvoir a modifié le devenir de la sociologie politique étasunienne, non seulement par le développement d'une controverse avec les pluralistes (cf. chapitre 6), mais également en permettant l'invention de nouvelles méthodes d'analyse. Pierre Birnbaum remarque judicieusement que si « *l'élite du pouvoir* est un fait d'observation et la recherche de Mills semble cohérente [même si...], on ne connaît toujours pas le pouvoir de cette élite, son degré d'unité ni même les forces qui la limitent » (1971, p. 139). En effet, la question de la circulation des élites (horizontale et/ou verticale) dans la structure du pouvoir constitue une question de recherche permettant non seulement de différencier la nature des régimes politiques, mais également d'appréhender la possible transformation de leur degré de pluralisme (Genieys, 2006). L'explication du pouvoir d'un groupe d'élite non seulement par rapport à ses origines sociales, mais aussi à partir des mécanismes de « distinction » (écoles, universités, clubs, etc.) susceptibles

de générer une identité, pas forcément visible pour le profane, constitue une avancée de la connaissance sociologique abondamment reprise par la suite (Bourdieu, 1979 ; Saint Martin, 1988). En revanche, la déduction de la conduite politique d'un groupe d'élite, en fonction de son origine sociale et/ou de son statut social, ne doit en aucun cas être mécanique. Si par ce truchement on apporte la preuve de *ce qu'elles sont*, on ne peut pas en déduire *ce qu'elles font*, mais le prouver. En effet, rien ne prouve *a priori* que les indicateurs de la « réussite élitaire », *i.e.* ce qui « détermine » ou explique partiellement que certaines élites occupent certaines positions de pouvoir, soient également valables pour comprendre le sens de leur action.

¹ Hans Gerth, wébérien, proche et importateur de Mannheim au États-Unis, a joué un rôle central dans la socialisation de Mills aux grands auteurs et à la sociologie pratique (p. ex. coéditeur de la traduction de textes de Weber, *From Max to Weber : Essays in Sociology*, 1946 ; coéditeur de *Character and Social Structure*, 1953, cf. chapitres 4 et 5).

² Il est recruté comme chef de programme au BASR par Paul Lazarsfeld et entame une collaboration sur le projet de recherche DECATUR (étude empirique à grande échelle sur la formation de l'opinion publique, publiée par E. Katz, P. Lazarsfeld, *Personal Influence*, 1955). Initialement prévu comme coauteur, il fut écarté de la publication au terme d'un conflit sur l'interprétation des données avec Lazarsfeld. Mills lui reproche alors ouvertement de privilégier la forme horizontale de l'influence et d'évacuer les formes verticales de l'influence, alors qu'elles sont consubstantielles à la stratification sociale des sociétés modernes (Mills, 2000 ; Sterne, 2005, pp. 71-72).

³ En 1997, l'*International Sociological Association* (ISA) a organisé auprès de ses membres une enquête dans le but de désigner « les livres du siècle ». Le livre de Charles Wright Mills, *L'Imagination sociologique* ([1959] 1967), arrive en deuxième position, juste derrière *Économie et société* de Weber, et devant *Social Theory and Social Structure* de Merton (1953). (http://www.isa-sociology.org/books/vt/bkv_000.htm).

⁴ Ce point particulier sera largement repris et développé par le sociologue Digby Baltzell dans son étude du pouvoir des WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*) en tant que « *closer upper class* » (1964). Ce dernier met en évidence le rôle des clubs, des lieux de vacances ou encore des « écoles préparatoires » dans le processus spécifique de socialisation de cette haute classe sociale.

⁵ Bell se demande si le processus de différenciation sociale propre aux groupes en compétition pour former l'élite du pouvoir peut advenir dans une société de type socialiste, alors qu'il semble être une caractéristique singulière de la société capitaliste américaine (1958). Il est intéressant de souligner ici la position de Raymond Aron qui en faisant une lecture différente des mécanismes de différenciation des classes dirigeantes établit que le modèle de l'élite du pouvoir est au contraire valable pour caractériser les systèmes socialistes (1960).

⁶ Il est important de souligner à nouveau le fait qu'Hunter construit sa technique de façon très rigoureuse notamment en essayant de coller au plus près de la réalité empirique. Conscient de la difficulté de pouvoir traiter d'entrée de jeu la question de la structure du pouvoir local à l'échelle d'une grande agglomération, la ville de « *Regional City* ». Il propose alors de tester sa méthode sur une commune de petite taille (7 000 habitants), « *Popular Village* », avant de la répliquer au

niveau supérieur en opérant les ajustements nécessaires (*ibid.*, p. 262).

7 Hunter reprend alors une série de listings, celle du Conseil de l'agglomération (pour les élus politiques), de la chambre de commerce (pour les dirigeants des entreprises employant plus de 500 salariés), des organisations civiques et des associations.

8 Pour la liste proposée pour les affaires de la cité (50 noms sur les 175 retenus par Hunter) les 14 « juges » ont voté de la façon suivante : un nom a reçu 11 voix, un autre 10 voix, un autre 8 voix, ensuite quatre ont reçu 6 voix, un seul a reçu 5 voix, un seul 4 voix et un dernier 3 voix. Les autres ont reçu moins de 2 voix, alors que quatorze n'ont reçu aucune voix (*ibid.*, p. 269).

9 Arnold Rose souligne les limites de cette nouvelle approche élitiste du pouvoir démocratique (1967). Prenant l'exemple de la politique étrangère américaine, il affirme que ce n'est pas parce que les conseillers de l'exécutif (*i.e.* personnel « *appointee* ») ont un *background* dans le monde des affaires qu'ils agissent pour défendre les intérêts privés (*ibid.*, p. 93). D'autres études empiriques sur la politique étrangère américaine montrent au contraire que les élites de ce secteur défendent leur autonomie politique (Rosenau, 1963 ; Krasner, 1978).

10 Signalons sur cette question l'étude empirique très poussée de Bauer, Sola Pool et Dexter sur les interactions entre les *business elites* et les *Congressmen* dans la fabrication des politiques publiques (1963). Pour eux, la complexité du processus décrit les conduit à rejeter toute problématique en termes d'influence ou de domination au profit des interactions et de la construction partagée des politiques.

11 Nous présentons ici deux ouvrages de Birnbaum, publiés à un an d'intervalle, autour de la même question de recherche (*i.e.* la réalité de l'élite du pouvoir) et qui mobilisent deux méthodes sociologiques différentes. Le premier compare sur la moyenne durée historique le *background* professionnel des parlementaires et ministres français (1977). Le second mobilise des données sociographiques à partir du *Who's who* sur quelque 5000 industriels, banquiers, hauts fonctionnaires et dirigeants des armées (*i.e.* la classe dirigeante) de la IV^e République à la présidence Giscard pour analyser les carrières professionnelles à travers le prisme de la circulation entre le public et le privé (1978).

Chapitre 6

Qui gouverne en démocratie ? Une sociologie des élites en action

« La principale garantie contre l'accroissement du pouvoir des élites est l'existence d'une pluralité de groupes suffisamment égaux pour pouvoir générer une véritable compétition pour la direction aux différents niveaux de la société politique. La bureaucratisation présente un danger en ce sens qu'elle sape toute possibilité d'une pluralité de groupes d'intérêts et d'organisations ».
William Kornhauser, *The Politics of Mass Society*, (1959, p. 236).

En réponse au développement de l'analyse de l'élite du pouvoir, un autre courant de la sociologie politique s'est développé : l'approche pluraliste. Pour ces chercheurs, il s'agissait de contester scientifiquement et empiriquement l'hypothèse de la domination par l'élite économique ou des affaires de l'action politique, tant au niveau du pouvoir local qu'aux sommets de l'État. Vu d'Europe, on a eu tendance à réduire ce débat sociologique à une simple opposition entre les tenants de la gauche radicale (élitistes/monistes) et les partisans d'une vision libérale de la démocratie américaine (les pluralistes). Il ne s'agit ici pas de nier l'importance de la controverse intellectuelle entre deux courants de recherche dont l'affrontement a fini par se figer malgré quelques tentatives de réconciliation des approches (Presthus, 1964 ; Wildawsky, 1964). « Fin des idéologies » oblige, nous pouvons montrer que les débats occasionnés autour des « déterminants » de l'action politique (« *agences versus structures* ») ont conduit à un enrichissement des méthodes d'analyse de la sociologie politique sans précédent (Genieys, 2005). Partant du principe que l'on ne pouvait établir une corrélation directe entre le pouvoir d'influencer la prise de décision politique ou l'élaboration de politiques publiques et le *social background* des élites (Birnbaum, 1971, p. 95), les

pluralistes vont déplacer la focale d'analyse sur l'action. Il s'agit alors de se démarquer clairement de l'approche déterministe en termes de structure de l'élite. Pour les pluralistes, ces approches tendent à confondre le pouvoir en tant que potentiel d'action décisive et le pouvoir lui-même en tant qu'action décisive (Schulze, Blumberg, 1957). Afin d'éviter ce piège, sociologues et politologues proposent d'étudier le pouvoir local en partant de l'observation empirique de l'action des élites. Ainsi, la distribution concrète du pouvoir sera alors observée à l'aune du (ou de plusieurs) processus de prise de décision. Dès lors, le moment, les acteurs et le contenu de la décision sont considérés comme des faits empiriques qui devraient permettre de saisir au plus près la réalité de ce type de processus politique. Il est important de souligner que les pluralistes ne contestent pas la nature élitiste du modèle de décision politique (Dahl, 1958, 1961 ; Polsby, 1959, 1962, 1963 ; Wolfinger, 1960, 1974). En revanche, ces chercheurs refusent d'y voir un processus politique fermé en raison du contrôle exercé par une élite « omnipotente ». La réalité de son pouvoir n'a jamais été soumise à un contrôle empirique rigoureux (Dahl, 1958). Qui décide ? Qui dispose de quelle influence ? Quand est-elle exercée et avec quelle fréquence ? Les décisions de l'élite sont-elles unanimes ? Tiennent-elles compte des préférences du plus grand nombre ? Pour répondre à ces questions, évacuées par les monistes, Dahl et son équipe proposent de recourir à un test empirique en choisissant d'analyser dans les détails plusieurs cas de prise de décision politique dans le but d'y observer le comportement élitiste (1958, p. 466). Dans cette perspective, si l'on est en mesure d'observer empiriquement une compétition entre plusieurs groupes d'élites, on prouvera l'efficacité du pluralisme démocratique. Partant de là, il s'agit de montrer que la controverse entre monistes et pluralistes jette des bases méthodologiques centrales dans le développement de la sociologie de l'action politique.

Qui exerce concrètement le pouvoir au niveau local ?

C'est une équipe de politologues de l'université de *Yale*, réunie sous la houlette de Robert Dahl, qui propose la première alternative méthodologico-empirique (Dahl, 1958, 1961 ; Polsby, 1959, 1962, 1963 ;

Wolfinger, 1960, 1974). Elle s'appuie sur une analyse en profondeur de la structure du pouvoir dans la ville de New Haven (Connecticut, États-Unis). Leur critique méthodologique s'inscrit dans un registre très proche de celui des sciences dures. Tout d'abord, s'ils soulignent, à l'instar de Bell et de Parsons, l'élasticité de la définition de l'élite du pouvoir, ce n'est pas pour rejeter le concept, mais plutôt pour en contester l'usage qui en est fait par Mills et Hunter dans leurs travaux respectifs. Pour Dahl, le concept d'élite du pouvoir repose sur trois présupposés fallacieux (Dahl, 1958, p. 463-469). Premièrement, il est clair que les monistes font une erreur de jugement en confondant « le fort potentiel de pouvoir » du groupe d'élite identifié avec son usage réel. Or, si le fort potentiel de pouvoir est plus ou moins avéré autour des ressources identifiées (argent, prestige, influence), aucune preuve empirique de son usage concret n'est avancée. La volonté d'utiliser des ressources politiques y compris dans l'adversité est totalement occultée¹. Deuxièmement, Dahl rejette l'hypothèse selon laquelle une élite dirigeante monopolise à elle seule l'ensemble ou l'essentiel des ressources nécessaires à une action politique efficace. Pour lui, une forte inégalité dans le partage des moyens d'influence n'exclut *a priori* pas une certaine dispersion de ces moyens. En effet, à la suite des travaux de David Riesman sur le rôle des groupes de veto (1950), Dahl pense qu'un groupe réputé plus faible a toujours la possibilité de mobiliser des ressources qui lui permettront de manifester son autorité, et le cas échéant de bloquer la prise de décision politique. Dès lors, on ne peut pas affirmer *a priori* que l'existence d'inégalités flagrantes entraîne nécessairement un cumul des inégalités en faveur d'un seul et unique groupe dominant. Enfin troisièmement, le fait que les préférences exprimées par une minorité d'individus prévalent dans un certain nombre de situations politiques majeures (*i.e.* certaines décisions), ne signifie pas qu'elles l'emportent dans tous les cas possibles et imaginables. Dans cette perspective, l'étude répétée de prises de décisions dans plusieurs domaines d'action politique ou d'action publique constitue le seul moyen de falsifier la réalité de l'élite du pouvoir. Dahl est convaincu que les monistes s'y refusent en privilégiant le principe de la régression à l'infini (*i.e.* si l'on montre que l'élite du pouvoir X n'a pas de réalité empirique on pense tout de suite à une élite Y « cachée » juste derrière et ainsi de suite ; Dahl,

1958). Dans ce sens, la thèse de l'élite du pouvoir rejoint les limbes de la théorie du complot.

Le pouvoir décisionnel partagé des élites locales à New Haven

Comme le souligne Pierre Birnbaum dans son introduction à la traduction de *Qui Gouverne ?*, Robert Dahl rédige ce livre dans l'intention de réfuter dans un même mouvement de recherche les théories de C. Wright Mills au niveau national, et celles de Floyd Hunter au niveau local, en confrontant son intuition sur le modèle polyarchique de la démocratie pluraliste à la pratique empirique du pouvoir (1971, p. 12). Dahl suggère alors d'appréhender différemment la capacité d'influence des élites sur le pouvoir en déplaçant la focale d'analyse sur l'étude minutieuse du processus politique qui conduit à la prise de décision. Dès lors, il ne s'agit plus de déterminer qui a la réputation de détenir une grande influence, mais d'observer quels sont « au concret » les acteurs qui interviennent, de quelle manière et avec quel poids. On doit alors être à même de voir qui décide concrètement en dernier lieu dans un domaine particulier de l'activité politique. Il est alors nécessaire de postuler la différenciation et l'autonomie des acteurs politiques. Cette démarche prend à contre-pied celle de Hunter et de ses partisans qui lient la réalité du pouvoir à une réputation déterminée par la position occupée et qui déduisent de l'inégalité dans la répartition des ressources économiques une inégalité dans la distribution des ressources politiques. Pour Robert Dahl c'est aux questions suivantes qu'il faut répondre : les inégalités dans les moyens d'influence sont-elles cumulatives ou non cumulatives ? Peut-on à partir d'une inégalité socio-économique entraînant une différence de réputation déduire l'existence d'un système élitiste dans lequel les élites économiques imposeraient une domination absolue ? (*ibid.*, 1971, p. 13)

Pour mener à bien sa démonstration Robert Dahl opte pour une approche monographique des détenteurs du pouvoir sur la moyenne durée historique à partir d'une étude de cas : la ville de New Haven dans le Connecticut (*i.e.* une ville moyenne américaine type). Il mobilise alors la problématique du développement et de la modernisation politique pour l'appliquer au terrain étasunien afin de tester empiriquement la dimension « historique » de la

thèse de l'élite du pouvoir. Dahl montre alors dans la première partie de *Who Governs ?* (cf. chapitres 1, 2 et 3 de l'ouvrage) comment la structure sociale et politique du pouvoir municipal se transforme par étapes². Si le pouvoir est détenu tout d'abord à une « oligarchie patricienne » d'origine protestante, proche du type « WASP » (richesse, prestige social, compétence et haut niveau d'éducation), cumulant toutes les ressources nécessaires à l'exercice du pouvoir, celle-ci est amenée à le partager dès le milieu du XIX^e siècle avec une nouvelle élite « d'entrepreneurs ». Malgré des origines sociales modestes et un manque de « respectabilité sociale », ces élites entrepreneuriales s'emparent des postes de pouvoir au sein de la municipalité. Dahl note alors que si le pouvoir économique coïncide (encore) avec le pouvoir politique, il est désormais dissocié des valeurs sociales et religieuses qui caractérisaient l'oligarchie patricienne. Pour Dahl, il est clair que la conquête du pouvoir politique par de nouveaux entrants constitue un indicateur de différenciation de l'élite du pouvoir. Avec le XX^e siècle s'ouvre une troisième étape consacrant l'avènement des « élites plébéiennes » (*i.e.* recrutées au sein de la population immigrante d'origine prolétarienne) qui vont mobiliser avec succès leur fort potentiel électoral. Dahl montre comment ces nouvelles élites se construisent une « popularité » électorale dans les arrondissements de la ville où les nouveaux citoyens d'origine italienne et irlandaise sont majoritaires (1971, p. 43 *sqq.*). Enfin, dans une quatrième et dernière étape, celle des années cinquante-soixante, on assiste à l'émergence « d'hommes nouveaux », qui bien qu'issus des partis politiques traditionnels, développent une nouvelle approche du métier politique (Dahl, 1971, chapitre 4). Ces élites développent une approche de la politique nouvelle en rompant avec la politique partisane et clientéliste à l'égard de tel groupe ethnique ou tel intérêt sectoriel. Elles se différencient également de leurs prédécesseurs dans l'exercice même de la profession politique en adoptant une idéologie de type technocratique et en recrutant dans leur staff des experts de l'action publique apolitiques. Au terme de ce détour par l'étude empirique des faits historiques, Dahl renverse radicalement la perspective de Mills en montrant que l'élite oligarchique identifiée initialement n'a cessé de se différencier. De plus la modernisation économique et politique de la société locale de New Haven favorise l'éclatement en une multitude

de groupe d'élites rivales et concurrentes. Par ailleurs, si New Haven au tournant du xx^e siècle ressemblait fort au Middletown des Lynd, l'industrialisation ayant facilité l'intégration de nouvelles élites économiques dans la structure du pouvoir, ce ne fut que durant un court laps de temps (*i.e.* la deuxième séquence historique observée). L'extension du suffrage universel et l'ouverture des voies d'accès à la compétition politique à des acteurs issus de couches sociales nouvelles ont favorisé l'expression du pluralisme démocratique. Dahl conclut la première partie de sa démonstration en affirmant qu'aucun groupe d'élite ne peut désormais prétendre au monopole de l'exercice du pouvoir, car sa structure elle-même est devenue pluraliste : « *An elite no longer rules New Haven* » (1961, p. 86). Selon la belle formule d'Horowitz, en inversant la thèse de l'élite du pouvoir, Dahl met Mills « la tête à l'envers » !

Pour compléter son entreprise critique Dahl se met en quête de la « mesure concrète de l'influence » à partir d'une analyse synchronique du rôle d'une élite potentielle sur le processus de prise de décision dans plusieurs domaines de la vie politique à New Haven durant la période contemporaine (cf. *infra* tableau 17)³. Pour étayer empiriquement cette proposition, il étudie trois types de décisions politiques concrètes concernant : 1) le leadership politique local ; 2) la politique économique ; 3) la politique scolaire d'enseignement public. Ce choix permet de comparer un cas de processus décisionnel « strictement » politique avec deux cas de décisions génératrices de politiques publiques. En outre, il permet également de « tester » le poids réel des élites économiques sur des domaines de décision où *a priori* la défense de ses « intérêts propres » est différenciée. Cette approche « sectorielle » de la réalité du pouvoir local le conduit à identifier un petit nombre de leaders qui sous le couvert du rituel démocratique sont capables d'influencer le contenu de la décision politique. Partant de là, il opère une distinction analytique entre trois catégories de leaders potentiels : les politiques (*i.e.* ceux qui détiennent certaines charges électives), les notables sociaux et les notables économiques. Or, Dahl s'intéresse essentiellement à la mesure des liens qui unissent les élites politiques aux dirigeants économiques de la ville, car de la prédominance de l'un ou de l'autre groupe dépend le caractère pluraliste du processus de décision. Il note alors qu'environ un cinquième

des élites économiques⁴ participent directement comme élus d'une association ou encore d'un groupement de citoyens à la vie publique locale. Il s'interroge ensuite pour savoir si ce chevauchement apparent entre le secteur privé et le secteur public se prolonge dans les activités politiques décisionnaires concrètes. Le fait que seulement trois « notables économiques » ont été élus à des positions de pouvoir importantes permettant d'initier ou encore de bloquer un projet municipal lui apparaît comme marginal. L'observation empirique du caractère marginal de l'implication politique de ce type d'élite économique s'avère néanmoins insuffisante pour réfuter complètement l'hypothèse de leur influence réelle. L'idée chère aux élitistes d'une influence qui s'exprime de façon latente par le biais de pressions occultes demeure.

Tableau 17. Méthode décisionnelle (test empirique 1) : « La mesure opérationnelle de l'influence »

« Une approche éclectique permettra de compenser le caractère insatisfaisant de toutes les mesures opérationnelles existantes. Dans la présente étude la raison qui nous fit adopter délibérément une approche éclectique fut le désir non seulement de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier méthodologique, mais également de profiter de l'existence d'un très riche assortiment de données. Six méthodes y furent appliquées pour évaluer l'influence relative ou les changements intervenant dans l'influence. Les voici : 1. Étudier les changements survenus dans les caractéristiques socio-économiques des gens exerçant une fonction municipale afin de déterminer si des changements d'importance historique assez grande ont pu affecter les sources du leadership. 2. Isoler une catégorie socio-économique particulière et déterminer la nature de l'étendue de la participation des personnes de cette catégorie dans les affaires locales. 3. Examiner une série de "décisions" affectant différents "domaines" en vue de déterminer d'une part quel genre de personnes avaient le plus d'influence selon une même mesure opérationnelle d'influence relative et quels sont, d'autre part, les modèles d'influence. 4. Étudier des échantillons pris au hasard de personnes qui interviennent dans différents domaines afin de déterminer leurs caractéristiques. 5. Étudier des échantillons pris au hasard d'électeurs inscrits afin de déterminer les caractéristiques de ceux qui participent, à des degrés divers et de différentes manières, aux affaires locales. 6. Analyser les variantes dans les types de vote parmi les différentes strates de la communauté.

Source : Robert Dahl, 1971, p. 357.

Tableau 18. Méthode décisionnelle (test empirique 2) : comment saisir concrètement *qui influence réellement les décisions* ?

« La méthode qui consiste à analyser les décisions affectant différents domaines, et cela dans le dessein de déterminer la répartition de l'influence parmi les participants officiels ou officieux, est fondée sur l'hypothèse qu'un moyen rudimentaire, mais utile, d'évaluer l'influence des différents acteurs est d'opérer comme suit : a) limiter l'analyse aux seuls acteurs « comparables » qui participent directement à la conduite des affaires dans un champ d'action "unique" ; b) étudier les décisions qui furent prises par un nombre de participants plus ou moins constant pendant tout le temps que dura l'enquête ; c) admettre que les actions collectives suivantes constituent des réponses ayant à peu près un même poids et une même portée : – quand une proposition soumise par un ou plusieurs participants est adoptée en dépit de l'opposition des autres participants ; – quand une proposition soumise par un ou plusieurs participants est rejetée ; – quand une proposition soumise par un ou plusieurs participants est adoptée sans rencontrer aucune opposition ; d) déterminer le nombre de propositions que chaque participant a soumises avec succès, ou repoussées avec succès ; aussi le nombre de ses échecs ; dans un cas comme dans l'autre ; e) considérer qu'un participant a plus d'influence qu'un autre si la fréquence relative de ses succès par rapport à l'ensemble des succès remportés est plus forte, ou si le rapport de ses propres succès à l'ensemble de ses tentatives est plus fort.

Source : Robert Dahl, 1971, p. 358-359.

Dahl montre alors en s'appuyant sur l'étude minutieuse du rôle et des interactions des acteurs impliqués dans la prise de décision que l'influence de l'élite économique, quoique réelle, ne s'exerce que de façon épisodique. Il observe alors qu'elle est toujours en concurrence avec d'autres groupes d'élites, dotés de ressources sociales moindres, mais capables de mobiliser des catégories d'électeurs (p.ex. parents d'élèves, locataires, commerçants, minorités ethniques) en appui de leur action politique. À partir d'une série d'indicateurs préalablement définis (cf. *supra* tableau 18), Dahl saisit l'influence des groupes d'élites sur la décision en mesurant leur capacité à initier ou encore à s'opposer à des politiques, à exercer un veto sur les projets de politiques avancés par d'autres, ou encore à avancer des projets de politiques face auxquels personne ne s'oppose. L'analyse synchronique et comparée des trois domaines de décision révèle la profonde différenciation des réseaux élitaires locaux. Outre le fait que les notables

sociaux sont structurellement dissociés des notables économiques, leur coalition d'intérêts autour d'une décision est souvent aussi ponctuelle qu'éphémère. Or, si les notables économiques s'impliquent dans le choix des politiques de rénovation urbaine, ils ne s'engagent guère pour les politiques d'éducation publique. De surcroît, Dahl observe que malgré leurs ressources importantes (statut, moyens financiers, accès aux médias, etc.) les leaders économiques se divisent sur un bon nombre de décisions prises à l'initiative du maire. De même, il remarque une spécialisation des élites dans un domaine particulier de l'action publique locale. En effet, il est exceptionnel d'en trouver dotées d'une influence jouant dans deux secteurs. Seul le maire de New Haven exerce en toute indépendance une activité politique prédominante dans tous les domaines, quelles que soient la décision et la coalition d'intérêts considérées. C'est le maire qui gouverne aidé par des leaders spécialisés et sous le contrôle indirect du peuple. Dès lors, plus rien ne prouve l'existence d'une mainmise « cachée » d'une élite économique, consciente, cohérente, et parfois conspirante, faisant des édiles politiques locaux des subalternes du gouvernement local. Bien au contraire, l'étude *Qui gouverne ?* montre comment opère empiriquement le pluralisme démocratique à partir d'un ensemble d'élites différenciées poursuivant des buts propres et s'efforçant de mobiliser des « ressources » pour les faire triompher.

Développements et critique de l'approche décisionnelle

L'approche empirico-inductive de l'action des élites locales confrontées au processus décisionnel fait l'objet de controverses entre ceux qui dans le sillon de Robert Dahl assument l'alternative proposée (Polsby, 1963 ; Wildavsky, 1964 ; Wolfinger, 1974) et ceux qui essayent d'en faire un usage hybride revisitant les legs d'Hunter (Freeman *et al.*, 1963 ; Presthus, 1964 ; Clark, 1967). Ainsi, Polsby (1959 ; 1962) et Wolfinger (1960) ont ouvert le débat dans *l'American Sociological Review* sur le terrain méthodologique en soulignant les avatars de l'approche réputationnelle du pouvoir (1960). Polsby mobilise ensuite l'étude empirique sur New Haven (1963) pour souligner la faiblesse des présupposés scientifiques de l'approche en termes de stratification du pouvoir commune aux travaux de

Lynd, Schulze et Blumberg, Baltzell, Hunter et Agger. Pour Polsby, la méthode réputationnelle est imparfaite, car elle exclut *a priori* une possible spécialisation « sectorielle » des activités politiques et de ses personnels (*i.e.* l'élite économique exerce une domination dans tout les secteurs). En effet, l'analyse des trois processus de *decision making* retenus dans le cas de New Haven fait apparaître que les coalitions d'intérêts, comme les stratégies politiques des différents groupes élitaires sont centrées sur une logique de secteur et non en fonction de la stratification sociale. Polsby profite de ce détour pour pointer la faiblesse analytique des travaux qui prétendent à l'instar de Baltzell ou encore Matthews que le *social background* joue un rôle central dans la défense ou le choix des politiques publiques (1963, p. 106). Polsby affirme au contraire que le pouvoir de gouverner du maire est partagé avec des leaders spécialisés par domaines d'action publique. Il souligne ensuite que les contraintes et les conditions qui pèsent sur la prise de décision émanent tout aussi bien des élites que des non élites. Enfin, il fait remarquer que la distribution des récompenses de l'action politique est très aléatoire (Rose, 1967, p. 283). Wolfinger enrichit la critique à partir d'un regard ethnographique de la genèse à la prise de décision lors de la révision du plan d'aménagement urbain de New Haven (1974). Ayant effectué durant l'enquête plusieurs stages au bureau de l'administrateur à l'urbanisme et au « cabinet » du maire de New Haven, Wolfinger vérifie l'exactitude des renseignements recueillis au cours des interviews, et récolte également des informations de coulisses afin de valider l'approche décisionnelle (Dahl, 1971, p. 362). Ses « comptes-rendus » d'observation ont permis sur ce secteur une reconstruction précise de ce qui se joue au moment de l'élaboration de chaque décision en identifiant pour chaque décision : quelles sont les propositions ? Qui les porte ? Lesquelles sont adoptées ? Qui s'était prononcé contre ? Et qui avait proposé des options non retenues ? Wolfinger montre alors que le maire Richard C. Lee arrive en s'appuyant sur son entourage de « technos » (*i.e.* experts et spécialistes des politiques urbaines) et en organisant une « commission d'organisation citoyenne » à mettre en concurrence l'élite des affaires dans un secteur où elle est investie (Wolfinger, 1974, chapitre 8).

Par ailleurs, la sociologie de l'action des élites locales est « testée » avec

succès sur d'autres terrains de recherche. Freeman et son équipe montrent à partir d'une étude de 39 prises de décision dans la ville de Syracuse que les approches réputationnelle et décisionnelle peuvent être complémentaires, même si elles conduisent à éclairer la réalité différemment (1963, p. 797). Pour ces chercheurs, l'approche réputationnelle permet d'identifier seulement les leaders institutionnels, alors que la méthode décisionnelle conduit à identifier concrètement ceux qui participent à la décision, même si certains d'entre eux n'ont qu'un faible impact sur la décision elle-même (*ibid.*, p. 792). *A contrario*, en partant d'une étude de la réputation des leaders locaux intégrant la durée sur deux communes transfrontalières avec le Mexique, D'Antonio et Form soulignent que les leaders qui sont considérés comme ayant un fort potentiel de pouvoir font partie du petit nombre de ceux qui l'exercent, limitant de fait l'expression empirique du pluralisme démocratique (1965). À son tour, Aaron Wildavsky, proche de Dahl et de son équipe, prend le cas de la ville d'Oberlin (6000 habitants et 2000 étudiants, État de l'Ohio) pour tester comparativement les approches réputationnelle et décisionnelle en appréhendant la distribution du pouvoir sur la durée historique (1964). Malgré la petite échelle de la ville où les phénomènes d'interconnaissance et de reconnaissance sont censés être forts, Wildavsky montre que le processus de prise de décision, comme à New Haven, relève d'une logique s'exprimant de façon autonome dans chaque domaine d'action publique. De son côté, Robert Presthus en étudiant le pouvoir dans deux petites communes, Edgewood et Riverview, montre que l'usage croisé des deux méthodes permet de saisir les différentes facettes du pouvoir en action (1964, p. 52 *sqq.*). Il met alors en avant que la lutte pour le pouvoir local se traduit à travers une opposition entre les élites politiques et les élites économiques qui, selon la configuration locale du pouvoir, peut réduire les modalités d'expression du pluralisme politique. Enfin, Terry Clark s'interrogeant à son tour sur *Qui gouverne, où et quand ?* montre dans 51 villes américaines l'importance des variables écologique et structurelle dans la compréhension du processus de décision (1968). Pour Clark, le nombre d'habitants, le niveau d'éducation des résidents, la densité du tissu associatif et le degré de développement du tissu industriel de la ville sont autant de facteurs qui favorisent le pluralisme décisionnaire.

Le modèle de l'analyse du pouvoir fondée sur l'approche décisionnelle va faire l'objet d'une double critique frontale. La première critique souligne ses limites en raison de la non prise en compte de la possibilité de « non décision » (Bachrach, Baratz, 1962). En effet, Bachrach et Baratz vont affirmer qu'il existe « deux faces du pouvoir ». Pour ces sociologues, les élitistes comme les pluralistes excluent de leur modèle la possibilité de la non décision. Bachrach et Baratz montrent comment les acteurs ont toujours la possibilité explicite ou implicite de « mobiliser des biais » pour empêcher la prise de décision politique (*ibid.*, p. 951). Pour eux, la quête du *statu quo* ou encore la limite du champ de la décision, qui varient selon le type de décisions politiques (*i.e.* clé ou de routine), sont des aspects trop négligés par Dahl et ses collaborateurs. Dans un autre registre, la critique de William Domhoff, dans *Who Really Rules ? New Haven and Community Power Reexamined*, est fondée sur une réinterprétation des entretiens réalisés par Dahl et son équipe (1978)⁵. Domhoff met en avant le fait que les prises de décision du maire Lee et de son administration ne peuvent pas être appréhendées sans prendre en compte les connexions avec la politique du gouvernement central en raison de la présence de l'université de Yale au cœur de la ville de New Haven. Cette université joue un rôle central dans la formation d'élites locales et nationales dont les interconnexions sont « visibles », alors que minorées par Dahl, lors de la fabrication de la politique urbaine de New Haven. La non prise en compte lors de l'analyse de la décision dans ce secteur d'action publique du rôle pourtant manifeste du sénateur du Connecticut, Prescott Bush (*i.e.* père et grand-père des futurs présidents du pays), également riche banquier, ancien élève de Yale et membre de son comité d'administration (*board of trustees*), confirme l'incomplétude du dispositif d'enquête (*ibid.*, p. 45). Reprenant ensuite son analyse de la *ruling elite* (*i.e.* rôle des clubs, des écoles, de l'université [*Yale Club of New York*]) Domhoff insiste sur le fait que les notables de New Haven ont de fortes connexions avec l'élite « nationale », faisant même partie du « *nationwide corporate network* » (*ibid.*, p. 153 *sqq.*). De plus, les *policy-planning organizations* (*i.e.* forums au niveau central où sont élaborés des modèles de politiques publiques) ont un fort ancrage local, comme le prouve la présence en leur sein de certains membres de l'élite économique de New Haven. Pour Domhoff, ce

sont deux conclusions opposées à celles avancées par Dahl qui s'imposent. La première consiste à affirmer que le pouvoir décisionnel des élites locales est interdépendant de celui des élites nationales. La seconde le conduit à affirmer que le pouvoir de la *business elite* dans le processus de fabrication des politiques locales via la médiation de ses réseaux est toujours fort.

La prise de décision aux sommets du pouvoir : un processus politique forcément pluraliste ?

On a beaucoup reproché aux défenseurs de l'approche pluraliste d'avoir critiqué la thèse de l'élite du pouvoir en apportant la preuve empirique de son inexistence au niveau local, alors même que Mills avait construit toute sa démonstration en refusant d'attribuer une moindre importance à ce niveau d'exercice du pouvoir (Lavau, 1961). Cette dissonance dans l'appréhension des différents niveaux de pouvoir mérite d'être discutée. En effet, certains sociologues comme David Riesman, Nathan Glazer ou encore William Kornhauser avaient déjà mis en avant le substrat pluraliste de la prise de décision politique au niveau sociétal ou gouvernemental. Ces chercheurs vont mettre en avant le rôle des *veto groups* toujours capables de bloquer une décision ou encore la capacité des coalitions d'intérêts à faire prédominer un processus de marchandage.

Le pouvoir de l'élite confronté aux « *Veto groups* » et au « *bargaining* »

Rappelons tout d'abord que dans les années 1950 Robert Dahl et Charles Lindblom, dans un souci d'établir un lien entre les analyses économique et politique, avaient proposé un concept d'inspiration pluraliste : le modèle de la « polyarchie » (1953). La polyarchie désigne alors un système politique caractérisé par l'attribution de droits à la majorité des citoyens (*i.e.* le droit de vote) afin de désigner les responsables politiques dans le cadre d'élections justes et ouvertes, où les candidats pour les postes à responsabilité politique peuvent se présenter librement. La liberté d'expression, la libre circulation de l'information et la liberté d'association viennent compléter la panoplie des conditions préalables à la polyarchie

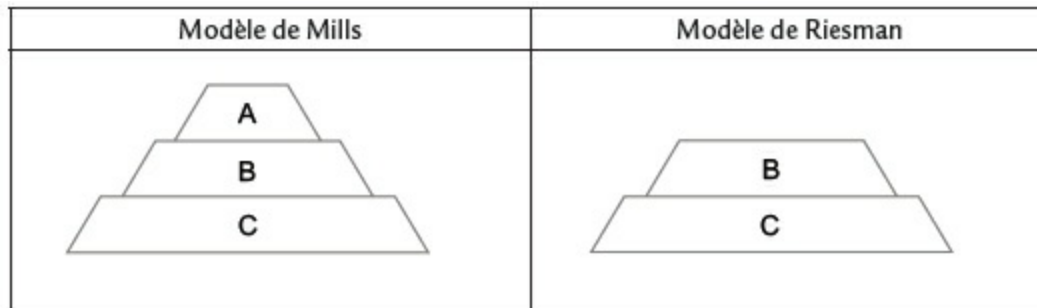
(1953, p. 294 *sqq.*). Le modèle de la polyarchie donne un cadre théorique au rôle des élites confrontées au processus décisionnel. Le premier aspect est relatif au manque de base proprement démocratique du modèle. En effet, le mode d'expression de la société civile dans le cadre d'une polyarchie est celui de la mobilisation de groupes culturels, économiques ou politiques, organisés dans le but d'obtenir et/ou influencer les décisions publiques en faveur de leurs intérêts. Les décisions résultent alors « d'interminables négociations » (*bargaining*) qui opposent des groupes rivaux, « car la vie des polyarchies est une contestation permanente parce que la concurrence y est réglée par l'obligation faite à tous les niveaux de ne s'imposer aux autres que par la persuasion » (Bourricaud cité dans Birnbaum, 1971, p. 109). Or, ces groupes sont dotés d'une capacité mobilisatrice et d'un potentiel d'accès à la décision très différenciés. Si l'on ajoute à cela que dans la pratique de la démocratie américaine la participation électorale est faible, on perçoit mieux les effets de ce modèle élitare sur l'ensemble du système politique (Vergniolle de Chantal, 2001, p. 165). Le second relève des effets de la polyarchie sur le fonctionnement du système décisionnel. En effet, la nature même de la compétition entre les groupes d'élites produit une inertie dans la mesure où les décideurs n'ont pas intérêt à promouvoir de décisions conduisant à un tournant radical ou remettant en cause un grand nombre d'avantages acquis. Ainsi, la prise de décision est réduite à une logique incrémentale, changeante au gré des effets des alternances politiques sur les coalitions d'intérêts. Dès lors, si le modèle garantit une stabilité aux institutions démocratiques, il réduit la prise en compte des effets des mouvements électoraux sur la décision et rend impensable un changement politique de grande ampleur (Bachrach, 1967 et 1971).

L'approche pluraliste de la décision dans les systèmes démocratiques repose également sur les travaux sur le développement de « l'apathie politique » dans l'Amérique de l'après-guerre réalisés par des sociologues de l'université de Yale (Riesman, Denney, Glazer (1964 [1950])). Dans *La foule solitaire*, Riesman et ses collègues s'appuient sur une enquête empirique à base d'interviews pour analyser les effets de l'essor de l'apolitisme dans les sociétés de masse et de consommation. David Riesman estime alors « [qu'] au cours des ces cinquante dernières années,

la structure du pouvoir a subi en Amérique un changement profond. À une hiérarchie unique, couronnée par une classe dirigeante se sont substitués plusieurs groupes de pression, d'intérêts (*veto groups*) qui, aujourd'hui, se partagent le pouvoir » (Riesman, 1964 [1950], p. 279). En effet, dans la société démocratique moderne où les individus sont « extrodéterminés » (*other-directed*, i.e. qui cherche la norme de son comportement dans le regard des autres), on assiste à l'apparition de multiples groupes (économiques, ligues de moralité et/ou religieuses, associations de fermiers, syndicats) qui ont réussi à accéder à une position permettant de neutraliser l'adversaire politique. Pour Riesman, les individus ont « un caractère social dont la conformité est assurée par leur réceptivité aux espoirs et préférences d'autrui », (1964, p. 29). Partant de là, le processus décisionnel doit se comprendre comme une compétition entre des groupes de veto (*veto groups*) selon des règles de « loyauté et de camaraderie » (*ibid.*, p. 287). En outre, le pluralisme repose sur la psychologie des individus extrodéterminés développée dans la société de consommation où dominant la « timidité », les espoirs, les croyances, les « bonnes relations humaines ». Ces caractéristiques psychologiques, pourtant au fondement de la théorie des groupes de veto, seront progressivement laissées de côté par les tenants de l'approche pluraliste qui privilégieront alors leur capacité de négociation (*bargaining*). Dès lors, la possibilité toujours latente du veto conduit les acteurs confrontés au processus décisionnel à rechercher un équilibre entre les groupes élitaires en présence (Birnbaum, 1971, p. 114). C. Wright Mills, pourtant proche à un moment de Riesman, n'a pas manqué de discuter la filiation libérale de cette théorie de l'équilibre des pouvoirs, tout en faisant remarquer que défendre une telle thèse à l'époque contemporaine, c'était faire preuve « d'un pluralisme romantique » (1969, p. 250). Mills souligne que Riesman oublie de prendre en compte l'inégalité de la distribution du pouvoir entre les groupes, tout comme le fait que certains d'entre eux peuvent s'allier à d'autres pour défendre un intérêt commun. La théorie des groupes de veto tend également à laisser de côté la configuration des intérêts et les causes qui déterminent leur pouvoir respectif. Enfin, Mills lui reproche de « ne pas même distinguer les niveaux supérieurs, moyens et inférieurs du pouvoir » (1969, p. 250). En effet, Riesman distingue seulement deux niveaux de pouvoir dans la société américaine, la masse (C) et les groupes (B), dont le

point commun est d'être « extrodéterminés », c'est-à-dire apathiques ou encore sans volonté propre (cf. figure 2). *A contrario*, comme nous l'avons déjà montré (cf. chapitre 5), Mills à partir d'une lecture singulière de la stratification sociale de la société américaine affirme l'existence d'un troisième niveau (A), supérieur aux deux autres, celui de l'élite du pouvoir. Mills réfute alors l'approche pluraliste en affirmant que théorie des *veto groups* ne serait acceptable qu'à l'échelon moyen de la hiérarchie du pouvoir (niveaux B et C).

Figure 2. Pyramide du pouvoir, conceptions moniste et pluraliste



Source : Kornhauser, [1961] 1968, p. 39.

À son tour, William Kornhauser prend parti en défense de l'approche pluraliste autour de la question de la relation élites/masses dans les sociétés modernes (1959). Reprenant à son compte les apports de Ortega y Gasset, Mannheim et Lippman, Kornhauser part du postulat selon lequel l'avènement de la société de masse affecte de façon paradoxale la dynamique élitare. On assiste au chevauchement de deux processus contradictoires : l'accroissement des possibilités d'intégration de l'élite et la perte d'efficacité de leur rôle sociétal. Dès lors, les sociétés modernes sont confrontées à la convergence de deux processus antinomiques, d'une part la perte d'exclusivité du pouvoir des élites, et d'autre part la vulnérabilité des masses face à la domination des élites (Kornhauser, 1959, p. 227 *sqq.*). Néanmoins, cette perte de légitimité des élites dans la démocratie moderne est compensée par la multiplicité de la concurrence

intra-élitaire. Partant de là, Kornhauser essaye de combiner le point de vue « aristocratique » et le point de vue pluraliste (*i.e.* système de contre-pouvoir empêchant *a priori* l'accumulation du pouvoir par une seule élite) en affirmant que la démocratie implique une restriction fondamentale de l'autonomie des élites plus particulièrement en politique. Pour ce sociologue, « cette restriction a un double aspect : premièrement, les élites se limiteront réciproquement leur pouvoir par le fait qu'elles seront contraintes de concourir entre elles aux postes de direction ; deuxièmement, les élites verront leur pouvoir restreint par les non élites par le fait qu'elles seront contraintes d'entrer en compétition pour recueillir le suffrage populaire » (*ibid.*, p. 230). *In fine*, l'électorat validera la direction politique qu'il aura choisie jusqu'à ce qu'elle soit rejetée conformément à la procédure dûment constituée. Au total, la démocratie libérale nécessite une participation étendue dans le processus de sélection des leaders (*i.e.* compétition entre les leaders et ceux qui voudraient l'être), et une large autonomie des non élites. À l'instar du modèle polyarchique, Kornhauser pose comme condition préalable au fonctionnement de son modèle de démocratie élitare un pluralisme social fort. Dans sa critique des avatars de l'élitisme démocratique Peter Bachrach reproche à Kornhauser d'assigner aux élites établies une fonction directrice et un rôle de gardien du système face à des masses totalement déresponsabilisées politiquement (1967, p. 45). Bachrach, à l'instar de Bottomore, rejette les fondements théoriques de la démocratie élitare au profit d'une théorie « radicale de la démocratie » centrée sur la participation concrète des citoyens ordinaires au processus de prise de décision considérée comme normale, légitime et désirable (Parry, 2005, p. 133).

Strategic elites, elite groups : les soubassements du pluralisme

D'autres auteurs ont critiqué la thèse de l'élite du pouvoir sans s'inscrire dans une approche décisionnelle. En effet, ces sociologues reprennent à leur compte de façon plus ou moins explicite la critique avancée par Parsons sur la distribution différenciée du pouvoir dans les sociétés complexes (cf. chapitre 5). Ces auteurs considèrent que l'on doit appréhender le mode de fonctionnement du pouvoir dans les sociétés

contemporaines en considérant que l'action des élites est spécialisée et différenciée. Partant de là, les élites ou les groupes d'élites sont multiples et en compétition pour exercer le pouvoir (Prewitt, Stone, 1973). La matrice de cette prolifération de groupes élitaires, souvent dotés de ressources sociales ou politiques très inégales, trouve sa source dans le processus de modernisation.

Suzanne Keller initie ce type de critiques dans son ouvrage au titre évocateur, *Beyond the Ruling Class* (1963). Pour cette sociologue, le pouvoir des élites ne peut être appréhendé qu'en considérant le système social dans son ensemble et dans son historicité. À partir d'un croisement des apports de Durkheim et Parsons sur la différenciation des activités sociales, et de ceux de Pareto et Mannheim sur l'existence d'élites par « branches d'activités », Keller perçoit une fragmentation grandissante du pouvoir élitare dans les sociétés démocratiques. S'appuyant sur une étude empirique sur les origines sociales de trois générations de leaders du monde des affaires aux États-Unis, Keller constate l'ouverture sociale de ce type d'élite depuis le début xx^e siècle⁶. Son analyse fine des origines sociales et des carrières des élites entrepreneuriales (*i.e.* l'affaiblissement du rôle des « familles » coloniales et le renforcement du poids des protestants) confirme la transformation interne de leur structure sociale (1963, p. 317 *sqq.*). Si Keller montre que le mythe de la carrière réussie du *self made man* (68 % à 17 %), tout comme celui de « l'héritier », connaît un déclin brutal, c'est pour souligner la montée en puissance de la carrière du type « bureaucratique » interne à l'entreprise (18 % en 1870 et 68 % en 1950). Partant de là, elle met en évidence que les généralisations sur l'homogénéité des origines sociales, de l'éducation, et des carrières conditionnant la formation d'une élite du pouvoir ne sont pas fondées empiriquement dans le secteur économique (Keller, 1963, p. 108). Keller pointe les limites des approches empiriques de la structure du pouvoir qui en général sont incapables de distinguer : 1) les différents types d'élites ; 2) les motivations individuelles des individus qui cherchent à accéder à l'élite et le rôle de l'élite dans la vie de la société ; 3) la responsabilité sociale objective des élites en tant que groupe et les récompenses subjectives que peuvent recevoir leurs membres (*ibid.*, p. 18-22). Afin de sortir la sociologie des élites de cette impasse, elle élabore le concept d'élite

stratégique. Pour Keller, « les élites stratégiques sont des minorités d'individus occupant des positions sociales dans différents secteurs de la société et agissant collectivement et selon un certain ordre dans le but de faire fonctionner le système social » (*ibid.*, p. 23). En effet, pour Keller, la dynamique comme le destin des sociétés industrielles dépendent des actions des élites stratégiques. Partant de là, elle aspire à renouveler la sociologie des élites en s'interrogeant sur plusieurs questions. Combien d'élites stratégiques existe-t-il ? Comment et pourquoi ont-elles émergé ? Quelles sont leurs responsabilités sociales ? Qui peut accéder à ces élites et quelles sont les récompenses et les obligations qui les structurent ? Comment et pourquoi les élites stratégiques survivent ? Dès lors, on voit bien en quoi son projet opère une rupture radicale avec la problématique moniste en opposant une vision de la réalité du pouvoir construite sur la base d'une configuration où des élites stratégiques, à la fois indépendantes (dans les ressources sectorielles) et interdépendantes (dans leurs actions), doivent coopérer, communiquer les unes avec les autres tout en veillant à rester différenciées (cf. tableau 19). Cependant, on peut reprocher à Suzanne Keller de reproduire certains travers déjà perceptibles chez Mills, dans la volonté d'élaborer un concept sociologique « à vocation universaliste », dont la validation empirique, malgré des efforts notoires, reste inaboutie notamment pour ce qui relève de l'analyse du *social background* des élites stratégiques. En revanche, sa tentative d'articuler les ressources sociales, qui conduisent à la formation d'un groupe élitair dans un secteur social donné avec un comportement stratégique distinct des autres groupes avec qui il est en interaction, constitue une avancée indéniable. Sur ce point, la corrélation établie entre la spécialisation dans un domaine particulier de l'activité sociale ou politique et le potentiel de « réussite » des trajectoires élitaires (*i.e.* ce qui favorise l'accès aux « *top positions* », 1963, p. 212) ouvre la voie à des nouvelles pistes de recherche (cf. chapitre 8).

Tableau 19. Éléments de différenciation de la classe dirigeante et des « groupes d'élites stratégiques »

Critères comparatifs	« <i>Ruling class</i> »	« <i>Strategic elites</i> »

Nombre	Une	Plusieurs
Taille	Large	Petite et concentrée
Durée	Longue durée	Courte
Mode d'entrée	Naissance et richesse	Capacité et expertise
Mode de sortie	Perte de richesse	Incompétence
Champ de l'autorité	Diffus et large	Spécialisé et limité
Lien culturel	Scolaire et <i>social background</i>	Pas de spécificité culturelle
Accessibilité	Relativement fermée	Relativement ouverte

Source : Keller, 1963, p. 58.

Anthony Giddens prolonge ce type de questionnement en avançant la notion de groupes d'élites (*elite groups*) pour dépasser l'opposition théorique entre Dahrendorf et Aron (*i.e.* élite unifiée *versus* classes dirigeantes) dans le cadre de son étude de la structure de classe britannique (Giddens, 1972, 1973). Il affirme alors que la notion d'élite peut enrichir l'approche par les classes sociales sur un de ses points faibles, à savoir les relations entre l'autorité formelle et le pouvoir effectif (1972, p. 349). Pour Giddens, la sociologie des élites implique la prise en compte de trois dimensions singulières : 1) le recrutement aux postes occupés par les élites ; 2) la structure des groupes appartenant à l'élite ; 3) la distribution du pouvoir parmi les membres de l'élite du pouvoir (1972, p. 350). La combinaison de ces trois dimensions permet d'élaborer plusieurs typologies à partir d'un croisement entre type de formation (uniforme, établie, solidaire) et type de pouvoir et structure politique (cf. tableau 19). Giddens précise que le mode de recrutement peut alors varier selon une dimension d'ouverture/fermeture (*i.e.* sans être jamais totalement fermé), alors que la structure de l'élite s'appréhende tant au niveau de l'intégration sociale que de l'intégration morale (*ibid.*, p. 351). L'élite uniforme combine des procédures de recrutement relativement

fermées avec une forte densité de contacts internes. De même, un système de recrutement relativement fermé comporte une probabilité plus forte de générer un processus de socialisation cohérent conduisant à un degré d'intégration élevé de l'élite. En revanche, quand le mode de recrutement est relativement fermé sans permettre toutefois une forte intégration, cela génère un autre sous-type : celui de l'élite établie. *A contrario*, lorsque le mode de recrutement est ouvert, on peut se trouver confronté à une élite fortement intégrée, correspondant à une élite solidaire, ou à une élite abstraite entendue comme faiblement intégrée. Selon Giddens, le type de l'élite abstraite renvoie à l'image du pluralisme élitair caractérisant les démocraties occidentales (*ibid.*, p. 352). La configuration de l'élite solidaire correspondrait plutôt à la réalité des régimes autoritaires ou totalitaires, au sein desquels le parti ou le mouvement politique dominant permet l'intégration à l'élite de gens appartenant à des catégories sociales inférieures tout en assurant un fort degré d'intégration morale (le cas du régime soviétique). Giddens complète sa typologie des configurations élitaires en combinant deux variables : celle de la diffusion du pouvoir (centralisé ou diffus) avec celle de son domaine d'application sociétal (plus ou moins restreint selon les secteurs). Ainsi, l'exercice du pouvoir élitair est autocratique quand il est centralisé et non limité dans ses possibilités d'application ; oligarchique quand il reste centralisé, mais avec des limites dans son ressort d'application ; hégémonique lorsque son domaine d'application est large, mais en restant soumis à des restrictions imposées « d'en bas » (cf. tableau 20). L'exercice démocratique du pouvoir élitair se manifeste lorsqu'il peut être limité de deux façons : par sa large diffusion dans le corps social et par une soumission à des règles strictes qui en définissent le domaine d'application. Par ailleurs, Giddens propose également de déterminer la primauté relative de certains groupes d'élites en considérant que le pouvoir qu'ils possèdent est distribué de façon inégale en raison de deux critères (Giddens, 1972, p. 361). Le premier est lié à la nature de la hiérarchie qui existe entre les groupes élitaires. Le second dépend de la saillance des institutions où les élites occupent leurs positions dans une société donnée. Ainsi, cette approche permet d'appréhender plus finement les effets de l'émergence de nouveaux entrants dans le mode de structuration des groupes élitaires, comme le montre l'exemple de l'intégration des « managers » au sein de l'élite

économique. Giddens revisite les travaux de Dahrendorf, qui expliquent l'ascension des managers par leur formation spécialisée et leurs hauts diplômes universitaires, pour souligner que cela entraîne une désagrégation de l'idéologie de la *business elite* britannique. Ce phénomène se trouve ensuite renforcé par la séparation entre la détention du capital et les moyens de son contrôle. Dans un même temps, et ce malgré la « révolution » organisationnelle du pouvoir dans les grandes entreprises, les élites économiques britanniques perdent leur capacité à influencer les leaders politiques (*ibid.*, p. 355).

Tableau 20. Classification des élites à partir des types de leur structure

Type de configuration élitare	Type de formation	Relation type de pouvoir/ Type de structure politique
<i>Ruling class</i>	Uniforme/Élite établie	Autocratique/Oligarchique
Classe gouvernante	Uniforme/Élite établie	Hégémonique/Démocratique
Élite du pouvoir	Élite solidaire	Autocratique/Oligarchique
<i>Leadership groups</i>	Élite abstraite	Hégémonique/Démocratique

Source : Giddens, 1972, p. 352.

Dans un autre registre, Giddens nous invite à reconsidérer le pouvoir des groupes d'élites dans une société donnée en prenant au sérieux l'ensemble des logiques du recrutement. À partir de ses recherches sur le cas de la Grande-Bretagne, Giddens établit qu'il existe deux types de structures secondaires (« *recruitment stratum* » et « *administrative stratum* ») au sein desquels sont sélectionnées la grande majorité des élites (*ibid.*, p. 360). Ensuite, rejoignant sur ce point Keller, Prewitt et Eulau (cf. chapitre 4), il insiste sur le fait que la socialisation professionnelle prime, notamment par

le truchement des rôles qu'elle induit, pour expliquer pourquoi certains individus, et non pas d'autres, accèdent à des positions élitaires. Dès lors, la possession d'un savoir-faire technocratique ou d'un savoir-faire d'expert constitue un élément qui favorise l'accès aux strates supérieures de l'élite. *In fine*, il attire notre attention sur une possible dissociation des rôles élitaires dans le processus décisionnel. Giddens nous invite ensuite à distinguer les élites qui occupent les positions formelles de pouvoir et prennent concrètement la décision (« *taking decision* ») des élites qui la « font » (« *making decision* »), mais qui ne possèdent pas l'autorité pour la prendre (1972, p. 366). La piste ouverte par Giddens, qui prend à leur propre jeu les élitistes en taçant leur hypothèse, nous conduit à formuler la question de recherche suivante : « pourquoi le pouvoir réel de l'élite ne se jouerait-il pas dans les coulisses de la politique, là où s'affrontent des groupes d'élites en vue de façonner le contenu des politiques publiques ? » (cf. chapitre 8).

Différenciation et autonomisation des élites du pouvoir

La thèse de l'élite du pouvoir a été également passée au révélateur de la différenciation fonctionnelle des sociétés. Ainsi, à l'instar de Mannheim, Siegfried F. Nadel, africaniste britannique, définit le concept d'élite(s) sociale(s) à partir de trois groupes différenciés : « 1) un groupe dont la supériorité repose sur des qualifications acquises et des talents spécifiques ; 2) un groupe dont la supériorité est d'origine traditionnelle ; 3) et enfin un groupe constituant un vivier de qualifications et de talents de toutes sortes » (1956, p. 414). Nadel prolonge sa conceptualisation en insistant sur le fait que ces trois types d'élites, détenant chacun dans le domaine social les positions les plus élevées et une certaine suprématie liée à la maîtrise de compétences particulières, doivent former un « corps organisé ». Chaque type élitare a des caractéristiques propres et exclusives, et son accès est fortement réglementé. Afin que le processus de différenciation élitare joue de façon intégrative sur l'ensemble de la société, la supériorité de l'élite doit être considérée comme atteignable au moins partiellement. Pour Nadel, le « désir d'imitabilité » participe du rapport global entre les groupes d'élites et l'ensemble de la société (1956).

Dans une perspective sociologique radicalement différente, centrée sur la question du leadership dans les organisations, Philip Selznick insiste sur le lien quasi consubstantiel que l'on peut trouver entre les élites et les institutions (1957, p. 119). Ce sociologue des organisations insiste sur les effets des institutions sur l'action des élites. Contrairement à Mills, Selznick appréhende les institutions non seulement comme un lieu où les élites se professionnalisent, mais surtout comme une organisation à partir de laquelle elles se construisent une autonomie d'action autour de la défense de valeurs sociales communes. C'est d'ailleurs autour de ces valeurs sociales que l'identité d'un groupe élitare peut se structurer, surtout quand il aspire à s'autonomiser (*ibid.*, p. 122). Selznick montre que l'autonomie institutionnelle s'évalue à partir de la capacité d'un groupe élitare de façonner sa propre identité à l'abri des pressions extérieures, notamment en prenant des mesures spécifiques concernant le mode de formation et de recrutement de ses membres. Il prend alors l'exemple du Parti communiste russe pour montrer comment ce type d'institution met à profit une longue période d'isolation pour s'autonomiser et consolider le pouvoir politique de son élite (1957, p. 123). Selznick pointe également le fait que la création d'une institution (*i.e. organizational unit*), forcément dotée d'un staff administratif, conduit à la formation d'un nouveau groupe d'élite, composé d'acteurs professionnellement qualifiés et responsables, qui défendra la valeur sociale commune (*ibid.*, p. 126). Il est clair pour ce sociologue qu'en défendant des valeurs sociales (idées, programmes, politiques, etc.) propres à une institution, des groupes d'élites vont être amenés à s'affronter entre eux. Ces logiques élitaro-organisationnelles rendent peu probable la formation d'une élite du pouvoir unie.

Les approches sociétales ou nationales : des élites forcément différenciées ?

La question de l'existence empirique d'une élite homogène animée par une forte cohérence dans ses choix et ses décisions politiques fut testée sur d'autres terrains que le cas étasunien. En effet, les pays en voie de développement fournissent un terrain particulièrement propice pour mener des études novatrices. Dans cette perspective, Seymour Lipset et Aldo

Solari proposent la première étude consacrée aux élites latino-américaines confrontées à la problématique du développement politique (1967). Ils partent du constat selon lequel la grande majorité des gouvernements d'Amérique latine, quel que soit leur degré de pluralisme politique, sont contrôlés par des petits groupes d'élites ou des oligarchies dominant leur propre société (*i.e.* politiques, ouvriers, religieux, paysans, militaires). Lipset propose alors de considérer les élites dans le cadre des valeurs sociales et culturelles propres aux sociétés latino-américaines telle que la glorification du rôle du soldat et du prêtre ou encore la dimension rurale et le système latifundiaire (Lipset, 1967). Sociologues et politologues se relayent pour mettre en avant le côté aristocratique du système éducatif, avec des professeurs à temps partiel ou non rétribués, car « un service social est mieux rendu quand il n'est pas payé », et une très faible orientation des étudiants vers les sciences exactes (cf. Solari, 1967, p. 457-484). Irving Louis Horowitz souligne la centralité des élites militaires en Amérique latine qui, bien que différenciées entre armées régulières, unités paramilitaires régionalistes, et groupes d'action civique, opèrent des coups d'État (« *pronunciamiento* ») au nom du maintien de l'ordre (*ibid.*, p. 146-189). Le pouvoir des élites militaires résulte du soutien indéfectible de l'oligarchie terrienne, mais également de celui de la nouvelle classe moyenne qui redoute un régime civil favorisant les classes populaires. D'autres auteurs soulignent ensuite l'hétérogénéité de ces élites qui, quelles que soient les configurations nationales et la forme plus ou moins autoritaire des régimes observés, sont très éloignées du modèle de l'élite du pouvoir.

De son côté, un peu à la façon de Frey à propos de la Turquie kémaliste et post-kémaliste (cf. chapitre 4), Frank Bonilla, formé à la sociologie par Parsons, entreprend une recherche longitudinale (1940-1963) sur les élites nationales vénézuéliennes pour analyser leur échec dans le processus de modernisation politique de la vie politique (1970). L'objectif du chercheur est d'étudier en profondeur l'émergence d'une nouvelle élite porteuse d'un projet de réforme de la société jusqu'à sa conquête du pouvoir. Il souhaite également montrer comment, une fois au pouvoir, des divisions internes voient le jour et rendent difficile la transformation de la structure politique du Venezuela. Bonilla et ses collaborateurs proposent une recherche

centrée sur l'action des élites, choisies dans quatre secteurs différents de la société (économique, politique, culturel et militaire), en essayant d'évaluer si elles ont atteint (ou pas) leur but collectif⁷. Le dispositif de recherche alors mis en place repose sur une combinaison originale des approches positionnelle, réputationnelle et décisionnelle. Son objectif réside dans l'identification d'un groupe d'élites élargi autour de celle qui « semble » avoir le pouvoir dans les secteurs d'activités sociales choisies. Ce groupe est ensuite réduit à celle qui occupe des positions de pouvoir et qui joue un rôle important au niveau national dans la prise de décision politique. Précisons toutefois que Bonilla inverse l'approche unitaire de l'élite avancée par Hunter dans son étude *Top leadership. USA* (1959), en partant du postulat selon lequel l'élite vénézuélienne est structurellement différenciée, pour vérifier ensuite si le développement de modalités d'action commune conduit à son unification. Bonilla se demande également si l'alliance entre les élites économiques et militaires peut conduire partiellement à l'émergence d'une élite du pouvoir, au sens de Wright Mills, et ce malgré leur opposition à une coalition minoritaire entre les élites politiques et culturelles. L'étude fine du contenu des entretiens réalisés montre que cette différenciation du pouvoir élitair en deux groupes antagonistes persiste malgré un fort renouvellement générationnel des élites vénézuéliennes. Ce résultat tend à prouver que l'émergence d'une classe dirigeante susceptible de consolider la démocratie reste improbable. L'étude du *social background* de ces groupes d'élites permet de saisir, à l'exception du secteur économique, la montée en puissance au sein du personnel politique et des « intellectuels » d'acteurs issus de la classe moyenne provinciale qui toutefois s'avèrent incapables de dépasser le clivage intra-élitair hérité (Bonilla, 1970). Enfin, Bonilla avance une autre piste pour expliquer l'échec du développement vénézuélien à travers le rôle de ce qu'il qualifie d'« *invisible elites* » (1970, p. 281-310). Utilisant les premières techniques sociométriques propres à l'analyse des réseaux, il souligne le développement de réseaux autour de certains leaders militaires agissant comme groupes de veto sur certaines décisions stratégiques, souvent appuyés pour cela par les services diplomatiques étasuniens. Pour toutes ces raisons, Bonilla affirme que l'incapacité des nouvelles élites à dépasser les lignes du conflit élitair héritées et à

élaborer un projet politique susceptible d'entraîner les masses sur la voie de la démocratisation rend improbable le développement politique au Venezuela (*ibid.* p. 321 *sqq.*). En effet, cette dynamique élitare orpheline réduit fortement la probabilité d'une extension du pluralisme politique dans ce type de société.

Complexe militaro-industriel ou fragmentation des élites militaires

C'est certainement avec le développement de la sociologie militaire, entendue comme une étude empirique en profondeur des relations entre les pouvoirs civil et militaire, que la réfutation la plus aboutie de la thèse de l'élite du pouvoir fut portée (Rose, 1967, p. 134-163). Néanmoins, à l'origine, le débat entre Huntington et Janowitz ne porte pas directement sur la question élitare mais sur les effets de la professionnalisation des armées sur la dynamique démocratique (Joana, 2011). Le sociologue Morris Janowitz va établir l'hétérogénéité sociale et politique des élites militaires des États-Unis sur l'ensemble de la première moitié du xx^e siècle dans son maître livre « *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait* » (1960). À cette fin, Janowitz entreprend de revisiter l'approche empirique de la stratification sociale du corps des officiers dans trois armées différentes (*US Navy, US Army, US Air force*), en mobilisant comme Dahl, une perspective historique et un double « carottage » sur un échantillon de 550 officiers affectés aux services du Pentagone au cours des années 1950 (1960, p. 443-452). Ainsi, c'est en approchant les élites militaires par la pratique concrète du métier militaire (leur conception du métier et de la profession militaire) que l'on pourra saisir les facteurs qui concourent à une éventuelle différenciation professionnelle interne. Pour éviter les pièges d'un fonctionnalisme « naïf », la distinction entre les officiers des trois armées est (re)construite à partir des variables sociologiques suivantes : 1) origines sociales ; 2) type de carrière et de trajectoire professionnelle ; 3) capacité à intégrer le « noyau » dirigeant ; 4) inclination pour une doctrine militaire particulière. Janowitz montre clairement que le clivage entre les trois armées est si profond que les élites militaires ne sont jamais unies face au pouvoir politique (Rose, 1967, p. 147). De plus, à l'intérieur de chaque armée il y a un clivage

supplémentaire, portant sur l'utilisation des forces, entre les « absolutistes » (*i.e.* la victoire militaire par tous les moyens comme victoire politique) et les « pragmatistes » (*i.e.* l'utilisation des moyens militaires est liée aux fins politiques). Ainsi, Janowitz nous invite à considérer sérieusement les transformations propres à l'exercice de la profession, pour ensuite en mesurer les effets sur les trajectoires élitaires « gagnantes », entendues comme celles des officiers qui atteignent les sommets de la hiérarchie militaire. En retraçant les trajectoires collectives de la population d'officiers, il montre qu'à côté des carrières classiques « technicien/spécialiste » (type 1) et du « leader héroïque » (type 2) se développe un type de parcours professionnel nouveau où domine la dimension managériale (type 3). Pour Janowitz, la trajectoire de « l'officier manager » se caractérise par la mobilisation de savoir-faire qui se rapprochent de plus en plus de ceux des cadres des grandes organisations civiles, administration ou entreprises privées. L'officier manager maîtrise à la fois les perspectives généralistes en matière de commandement, mais également les techniques de management (1960, p. 68 *sqq.*). Or ce dernier type de trajectoire élitare n'a rien de commun avec celui mobilisé par Mills pour attester de l'interchangeabilité entre militaires et *business men* au sein de l'élite du pouvoir. Bien au contraire, Janowitz insiste sur le fait que non seulement les organisations militaires ont des logiques profondément différentes des organisations propres au monde économique. De plus, les élites militaires managériales ont des loyautés et des logiques professionnelles particulières (*ibid.*, p. 73). L'argumentation sociologique de Janowitz montre que toute la formation professionnelle, comme l'*ethos* des leaders militaires d'ailleurs, est construite sur une logique de différenciation (p. ex. code de l'honneur), voire une stratégie d'isolation, par rapport aux leaders civils. Une fois encore, Mills se trouve pris à défaut dans la mesure où tous les éléments qui doivent contribuer à produire une cohérence interne « au monde militaire » ne sont pas repérables empiriquement (*ibid.*, p. 204). Janowitz relativise également le poids des stratégies de reconversion des élites militaires au moment de leur retraite dans le monde des affaires en attestant qu'il s'agit en règle générale de postes non exécutifs et honorifiques. Sur la globalité de l'échantillon analysé, seulement une douzaine de généraux « retraités » ont occupé des positions décisionnaires dans le secteur de l'industrie. L'écrasante majorité

se consacre plutôt à l'enseignement ou encore à l'engagement dans des associations civiles (Rose, 1967, p. 150).

Dans une dernière partie de sa recherche, Janowitz analyse le comportement des élites militaires face au processus de décision politique à travers le prisme de leur trajectoire professionnelle. Il étudie les trajectoires « gagnantes » des élites militaires (entre 15 % et 20 % des 475 officiers étudiés en 1950), entendues comme celles qui intègrent les différents états-majors des armées et qui sont perçues par leurs pairs comme dotées d'un fort pouvoir d'influence sur les politiques sectorielles. Il montre alors que les parcours qui permettent d'intégrer le « noyau de l'élite » (« *elite nucleus* ») sont pluriels, malgré l'existence d'un « parcours recommandé » depuis la sortie de l'École militaire où le choix des postes de commandement tout comme celui des affectations sont en quelque sorte programmés (Janowitz, 1960, p. 150 *sqq.*). En effet, 57,8 % (soit 87) des parcours élitaires étudiés relèvent des trajectoires « *adaptive* » (*i.e.* choix de postes considérés par l'ensemble de la profession comme marginaux ou encore non conventionnels). Cette diversité dans les trajectoires d'accès aux sommets de la hiérarchie prouve, de façon assez paradoxale, que l'institution militaire s'adapte à son nouvel environnement sociétal en confortant le pluralisme de sa structure élitare. C'est pour ces raisons que Janowitz affirme, d'une part que « *the military profession is not a monolithic power group* », et d'autre part que la hiérarchie militaire fonctionne au mieux comme un groupe de pression de type administratif avec de forts conflits d'intérêts internes (*ibid.*, p. 7). Dès lors, l'implication des élites militaires dans le processus décisionnel s'effectue selon une logique « factieuse » où chaque sous-groupe d'élites joue comme un groupe de veto lorsqu'un choix politique est susceptible de remettre en cause leurs intérêts particuliers (*ibid.*, p. 392). D'autres recherches empiriques, notamment en politique comparée, prolongent la réflexion sur les relations de pouvoir entre les élites militaires et les élites politiques à travers le processus de construction de la politique étrangère (Edinger, 1963). Ces travaux montrent alors que l'influence des élites militaires, qui se joue tout autant sur un registre formel qu'informel, varie en fonction de leur *accountability* politique et du type d'État (Cohen, 1994).

Conclusion

Au terme de ce détour qui nous a conduit à présenter les innovations méthodologiques liées à la constitution d'une sociologie politique des élites aux États-Unis, on ne peut plus réduire la controverse entre les monistes et les pluralistes à une vague querelle idéologique entre des *social scientists* américains. Comment pourrait-on ne pas prendre au sérieux la critique émise par Dahl à l'encontre de Mills et de ses épigones sur l'entretien d'un rapport impressionniste avec les faits sociologiques et historiques : « Vu de la lune et à l'œil nu, les Montagnes Rocheuses sont difficilement distinguables des plaines ; mais plus on se rapproche des Rocheuses, plus la différence est perceptible. Il en est de même en politique : les différences s'atténuent avec la distance. De nombreux observateurs ont perçu la politique locale, ou même la politique nationale américaine, comme s'ils étaient plantés sur la lune, à la recherche des signes d'un violent conflit de classes et d'une cassure permanente [entre classes]. Ne trouvant que des éléments de preuve insuffisants et dispersés, ils concluent que les riches et les bien nés ont imposé de façon trompeuse et mystérieuse leurs choix politiques à tous les autres » (Dahl, 1961, p. 75 [traduit et cité par Lacorne, 1989, p. 240]). Cette remarque constitue le cadre au sein duquel la sociologie politique des élites va être progressivement renouvelée.

1 Sur ce point Dahl met en miroir deux points forts de la thèse de Mills sur l'exercice du pouvoir (existence de ressources et volonté de les utiliser y compris dans l'adversité) soulignant une *contradictio in adjecto* : la volonté (possiblement plurielle) et l'élite dirigeante (forcément unifiée). Or, Dahl fait alors remarquer que Mills admet l'existence de « tensions », voire de « factions » au sein de l'élite, ce qui suggère la possibilité de l'échec de l'action, et par défaut, le succès possible de groupes réputés faibles parce qu'extérieurs à l'élite (Lacorne, 1989, p. 236).

2 Les sources empiriques et statistiques de son étude historique sont multiples (1^{re} et 2^{de} mains). Outre une historiographie sociale de qualité, Dahl mobilise les informations biographiques sur les leaders politiques et du monde des affaires (*Social Register* [i.e. bulletin des notabilités], *Encyclopedia of Connecticut Biography*, etc.), alors que pour les résultats électoraux, la presse locale, les annuaires de la cité et les archives privées lui permettent de recouvrir la période avant 1900 en l'absence de relevé officiel. La lecture des annexes « Méthode et données » est un modèle du genre (Dahl, 1971, [1961], p. 355-369).

3 Robert Dahl reconnaît avoir utilisé différents moyens pour reconstituer les circonstances de ces décisions : interviews avec ceux qui y participèrent, présence d'un observateur, archives, documents, articles de journaux. Des interviews, qui duraient jusqu'à six heures, ont été effectuées en 1957 et 1958 avec 46 personnes qui avaient participé activement à une ou plusieurs décisions-

clefs (échantillons d'acteurs construits en fonction des secteurs décisionnels retenus). Ces entretiens (enregistrés ou reconstruits à partir de notes abondantes), qui parfois ont été répétés à plusieurs reprises, ont été conduits dans la plupart des cas par Robert Dahl assisté par Nelson Polsby et Raymond Wolfinger. Les conditions de l'anonymat absolu ont été respectées dans le rendu final. Seules deux personnes ont refusé d'être interviewées (Dahl, 1971, p. 360-361). Conformément à la logique « scientifique » qui anime Robert Dahl, le matériel empirique de l'enquête a été mis à la disposition d'autres chercheurs, ce qui permit à William Domhoff d'en faire une tout autre lecture (1978).

4 Dahl définit l'élite économique (« les notables économiques ») à partir d'un échantillon de 238 individus occupant des postes de direction (PDG, directeur et/ou membre d'au moins trois conseils d'administration) dans quatre secteurs d'activité : la banque, l'industrie, les services et l'immobilier (1971, p. 76 et *sqq.*).

5 Le travail de William Domhoff est assez original dans sa construction. Il repose en partie sur une relecture critique des matériaux empiriques produits par Dahl et son équipe dans leur recherche sur New Haven. Ces derniers, dans un souci de « falsification », ont permis un accès à leurs données de terrain. Il mobilise ainsi une partie des entretiens réalisés par les chercheurs de Yale pour en pointer certaines faiblesses et montrer que l'on peut en tirer des conclusions différentes.

6 Il s'agit d'une dissertation de *Ph. D.*, non publiée, soutenue en 1953 dans le département de sociologie de l'université de Columbia. Ce travail est fondé sur la mobilisation de données biographiques de « trois générations d'élites économiques » (*i.e.* « top dirigeants », grandes entreprises, secteurs bancaire et financier, soit un échantillon de 1 003 individus) sur une période de 80 ans (1870, 1900-1910 et 1950), et la réalisation d'une enquête par questionnaire (Lipset, Bendix, 1959, p. 129 *sqq.*). En utilisant des sources multiples, Keller propose une analyse sociologique du *background social* et des carrières des élites économiques étasuniennes beaucoup plus précise et convaincante que celle avancée par Mills (cf. chapitre 5).

7 L'approche mobilisée par Bonilla dans son projet VENELITE repose sur un croisement de l'approche positionnelle et réputationnelle (1970, p. 15). Après avoir identifié 1 088 membres des élites nationales potentielles au sein des secteurs économique, politique, universitaire et militaire, il a recours à un panel de neuf « juges » auxquels il est demandé d'une part de classer (A, B, C) les membres de cette liste en fonction de leur capacité à influencer des décisions aux conséquences nationales et, d'autre part, d'ajouter les noms de ceux qui auraient été oubliés (*ibid.*, p. 17). La population des élites vénézuéliennes soumise à l'étude est réduite à 375 noms, sur la base desquels sont pratiqués 230 questionnaires et interviews ouverts afin de : 1) vérifier leur *social background* (éducation, résidence, profession, héritage, apparition publique, publication) ; 2) récupérer des données sociométriques (réseaux d'amis, degré de parenté, activité commune) ; 3) appréhender les changements décisifs dans leur carrières individuelles, leur idées sur les grandes questions nationales, leur activité en termes de rôle de pouvoir et leur attitude personnelle (*ibid.*, p. 23 et 24).

TROISIÈME PARTIE

Vers une sociologie des élites politiques ?

La sociologie des élites a connu un nouvel essor à la fin des années 70. Ce dernier tournant de la recherche empirique est directement lié au croisement de plusieurs grands processus qui ont contribué à modifier substantiellement l'ordre politique mondial. Le premier de ces « *big processes* » correspond à la troisième « vague de démocratisation », chère à Samuel Huntington, initiée en 1974 avec la sortie des dictatures en Europe du Sud, et achevée avec la chute du mur de Berlin en 1989. Le second se caractérise par la crise et la transformation progressive du *state-building* face à la mondialisation de l'économie et l'affirmation d'institutions politiques supranationales. Le développement de l'Union européenne est l'exemple même de la mise en concurrence du champ d'action et du rôle des institutions étatiques. Face à cette nouvelle réalité politique, la question de l'articulation entre élite du pouvoir et démocratie fut délaissée au profit d'une interrogation ciblée sur le rôle des élites dans le changement de régime ou encore dans le processus de mutation des États. Geraint Parry dans sa nouvelle introduction de *Political Elites* insiste sur le fait que les travaux sur les transitions de l'autoritarisme vers la démocratie, ou encore les débats sur l'autonomie de l'État, ont conduit à une reformulation des approches de la réalité élitaine (2005, p. 3). Partant de là, les tenants de la sociologie des élites vont être conduits à repenser leur modèle d'analyse des régimes politiques en délaissant quelque peu l'analyse du *background social* des personnels politiques (cf. chapitre 4) au

profit de l'étude des comportements et des stratégies en configuration de crise politique (Putnam, 1976 ; Dogan et Higley 1998, p. 20). Dans cette perspective, Juan Linz nous invite à prendre au sérieux la question de la qualité des leaders politiques dans l'analyse des transitions démocratiques (1993)¹. Dans un même temps, d'autres comparatistes, comme Ezra Suleiman (2004) ou encore Pierre Birnbaum (1978), mettent l'accent sur le rôle central des élites bureaucratiques dans le fonctionnement des États démocratiques. Il est intéressant de noter que les historiens mobilisent à leur tour la notion d'élite, faisant alors fi des résistances passées, pour rendre compte du poids de certains groupes sociaux dans le processus de formation des États modernes en Europe ou lors du changement de régimes (Reinhard, 1996 ; Charle, 1997). Enfin, un dernier chantier de recherche s'est ouvert au carrefour de la sociologie des élites et celle de l'action publique dans le but de montrer comment l'État se transforme pour faire face à ces nouveaux défis (Genieys, 2008, 2010 ; Genieys, Smyrl, 2008 ; Hassenteufel, 2008).

Paradoxalement, en dépassant les frontières disciplinaires traditionnelles, l'usage de la notion d'élite tend de plus en plus à se réduire à son articulation avec le pouvoir politique. La recherche empirique se centre sur l'étude des interactions entre les élites et les différentes facettes du politique (*i.e.* différents domaines de l'action publique). Les différents états de l'art réalisés sur le développement des travaux de sociologie des élites aux États-Unis, et plus généralement dans les pays anglo-saxons, en Allemagne, en Espagne, et en France, confirment cette tendance lourde (Higley, Burton, 1987 ; Uriarte, 1997 ; Hoffmann-Lange, 2001). En effet, même si le niveau « stato-national » reste l'échelle d'observation privilégiée par les chercheurs, comparatistes ou non, les travaux visant à appréhender les élites dans leur globalité sociétale tendent à disparaître au profit d'approches plus fines de la réalité élitare. La tendance à la « sectorisation » des études empiriques est à l'œuvre depuis quelques décennies. Charles Kadushin (1974) avait en partie initié le mouvement en menant une étude empirique de première importance sur l'élite intellectuelle américaine qu'il appréhende à partir de la définition d'une politique étrangère, notamment dans le parti pris « pour ou contre » la guerre du Vietnam. Le travail récent de Lerner, Nagai et Rothman sur les

élites américaines « réduit » le champ de l'étude aux 18 000 personnes qui composent les groupes « d'élites stratégiques » susceptibles d'influencer la politique économique des États-Unis (1996). De même, la perspective ouverte récemment par Jean-Pascal Daloz qui, fort d'une approche anthropologique et comparative sur les manifestations ostentatoires du pouvoir, nous invite à réintroduire la « distinction » chère à Bourdieu afin d'éclairer une facette méconnue de la domination politique (2010).

Robert Putnam dans un ouvrage de synthèse sur l'étude comparée des élites politiques ouvre la voie à de nouvelles recherches en insistant sur le fait que l'on ne peut pas réduire l'explication de l'intégration des élites dans un système politique à l'analyse de leur homogénéité sociale ou encore à la convergence de leurs intérêts (1976). Putnam montre alors que le processus d'intégration dépend du degré d'accord sur les *political procedures* (*i.e.* constitutions, valeur des institutions politiques existantes) où plusieurs logiques (consensuelle, compétitive ou coalescente) peuvent s'entrecroiser ou se combiner (*ibid.*, p. 115 *sqq.*). Les sociétés pluralistes occidentales se caractérisent alors généralement par un fort consensus sur les règles du jeu politique, ainsi que par une aptitude à la négociation et au compromis dans la formulation des politiques publiques. On note alors une plus forte adhésion à ces règles chez les élites qu'au sein des masses, non seulement en raison d'un niveau d'éducation plus élevé, mais également parce qu'il s'agit de « leur jeu » (Parry, 2005 [1969], p. 91). Sur la base de ce postulat, et tout en voulant souligner « l'inévitabilité » et la « variabilité » situationnelle du phénomène élitair, des sociologues vont jeter les bases théoriques du *néoélitisme* (Field, Higley, 1980 ; Higley, Burton, 1987 et 2006). Leur programme de recherche comparatiste qui porte sur les fondations élitaires de la démocratie libérale est à la fois simple et ambitieux. Field, Higley et plus tardivement Burton proposent un dépassement de la querelle élitistes *versus* pluralistes sur les détenteurs du pouvoir. Ces sociologues nous invitent à situer toute la réflexion autour des dynamiques de démocratisation en comparant différentes configurations élitaires, celles où il y a une « convergence idéologique » (*i.e.* autoritaires) et celles où l'on pratique des arrangements (*i.e.* négociation et consensus). À cette fin, Higley et Burton privilégient deux dimensions : d'une part l'historicité, entendue comme le rôle des élites dans les processus de

construction de régimes démocratiques dans le monde, et d'autre part la loyauté des élites par rapport au jeu des institutions démocratiques. C'est donc en réorientant l'approche analytique autour de l'articulation entre type de relation intra-élitare (*unity versus desunity*) et nature des institutions politiques que ces sociologues conçoivent la perspective néoélitiste.

Avec ce questionnement, c'est la problématique de l'*accountability* (i.e. responsabilité) politique des élites en démocratie qui s'impose progressivement en remplacement d'une interrogation sur leur représentativité. Heinz Eulau montre que si Harold Lasswell avait ouvert la voie à une articulation entre la sociologie des élites et la théorie de la démocratie, celle-ci devait se faire autour de la question de la responsabilité (pour quoi et à l'égard de qui ?). Selon Eulau, une telle vision du rôle de l'élite permet de dépasser l'opposition élite/masse, car avec la notion de responsabilité, ces deux entités initialement perçues comme antagonistes peuvent « devenir des partenaires de rôle » (1976, p. 31). Ainsi, les travaux de recherche vont essayer de rendre compte des effets de l'action politique sur la légitimité ou encore les carrières des élites (Prewitt et Stone, 1973 p. 184). Cette nouvelle orientation de la sociologie des élites s'inscrit dans un prolongement de la perspective pluraliste ouverte par Dahl et Anthony Downs dans la mesure où « [les élites] formulent des politiques publiques pour gagner les élections, plus qu'elles ne gagnent les élections pour formuler des politiques ». Ainsi, l'analyse des élites s'oriente de plus en plus à l'instar de Keller et Giddens sur le rôle des élites non seulement dans le processus de construction d'une offre de politiques (i.e. programmes électoraux), mais également au moment du *policy-making process*. Partant de là, c'est progressivement tout le chantier de l'efficacité (*efficiency*) de l'action du gouvernement ou de l'État qui, via la mobilisation des politiques publiques, s'ouvre à la sociologie des élites. Cette extension du domaine de la recherche à l'analyse de l'État et de ses politiques favorise le développement d'une sociologie des élites bureaucratiques. Dans cette perspective, la question de la différenciation de ce type d'élites, tout comme la prétention à l'autonomisation politique de groupes d'élites technocratiques, devient un nouveau domaine de recherche.

Toutes ces raisons caractérisent le développement d'une sociologie des élites du politique. En effet, comme nous l'avons précédemment souligné, la sociologie des élites politiques (chapitre 4) avec celle de l'élite du pouvoir (chapitre 5) ont eu tendance à surévaluer alternativement le poids des structures et des déterminants sociaux, ou encore à réduire l'activité des élites à l'exercice de l'autorité politique. La sociologie des élites du politique prétend repousser ces deux limites. Tout d'abord en proposant des travaux de recherche au sein desquels on conjugue à des fins explicatives *ce qui fait l'élite* ou plutôt les groupes d'élites (*i.e.* en amont) avec *ce que font les élites* en action (*i.e.* en aval), même si, comme nous le montrerons, la confrontation à la pratique empirique nécessite d'amender notre boîte à outils méthodologiques. Ensuite, certains de ces travaux ont en commun une appréhension de l'action politique des élites qui dépasse le cadre *stricto sensu* de la prise de décision pour l'étendre à celui de la fabrication des politiques publiques. Ainsi, sur les pas de Keller et Giddens, la sociologie des élites du politique nous invite à rendre compte de ce qui se passe au-delà des autorités formelles du pouvoir. Dans cette perspective, l'analyse des interactions entre régime et élites et entre élites et État constitue la nouvelle voie privilégiée par la recherche. En effet, il est indéniable que la perspective néoélitiste introduite par Field, Higley, et Burton (1980, 2006) a ouvert la voie à des nombreux travaux qui ont permis de saisir en profondeur les multiples facettes de la relation entre élites et la dynamique des régimes politiques (chapitre 7). Toutefois, cette nouvelle approche des élites a laissé en friche la question du rôle, pourtant central, des élites de l'État dans le choix des politiques publiques dans les démocraties occidentales. Nous avons déjà souligné ce « *gap* » propre aux premiers travaux néoélitistes (Genieys, 2006, p. 130). En effet, s'ils ont permis de saisir les enjeux autour de la définition des *political procedures* (*i.e.* changement de régime, de constitution), en mettant en avant les arrangements ou conflits intra-élitaires alors occasionnés, Higley et ses collaborateurs se sont montrés relativement moins performants dans l'analyse de ce qui se passe autour des *policies choices* (*i.e.* choix des et dans les politiques publiques). Pourtant, comme nous allons le montrer, les luttes occasionnées lors du processus de fabrication des politiques publiques constituent un « révélateur » pour de nouvelles élites en quête d'affirmation de leur pouvoir (chapitre 8). Or, on sait aujourd'hui que la

sociologie de l'action publique non seulement intègre, mais enrichit l'analyse des interactions entre les élites et l'État dans le cadre d'un questionnement sur la construction collective des politiques publiques (Hassenteufel, 2008). Dès lors, il conviendra de montrer en quoi le champ d'étude du néoélitisme doit être élargi à l'analyse des élites qui mettent l'État en action.

¹ Précisons ici que Juan Linz est certainement le « socio-politologue » qui a contribué le plus fortement à ancrer, tant par ses travaux empiriques que par ses réflexions comparatives, l'analyse des élites dans les sciences sociales contemporaines (45 de ses publications portent sur ce thème ; Jerez Mir, 2007). En effet, précoce lecteur de Pareto, Michels, Mannheim et Schumpeter, c'est en collaborant avec Lipset et Bendix qu'il commença sa grande enquête en 1957 sur le patronat espagnol (1967), avant de s'attaquer au rôle des élites bureaucratiques et aux leaders politiques dans les processus de transition et de consolidation démocratique.

Chapitre 7

Les élites face à la dynamique des régimes politiques. Quelles pistes de recherches pour le néoélitisme ?

Pour comprendre l'inflexion des méthodes et des recherches du courant sociologique que nous étudions, il est important de revenir au « maître livre » de Robert Putnam sur l'approche comparative des élites politiques (1976). Ce dernier nous invite à une approche élargie du concept d'élite politique (*i.e.* très près du sommet de la pyramide du pouvoir et qui a la capacité d'influencer les décisions politiques) afin de pouvoir établir des comparaisons entre les régimes politiques de « l'Europe de l'Ouest » et ceux du « bloc de l'Est ». Par ricochet, il réduit l'analyse des élites à celles qui ont un rapport avec les activités politiques au sens large. Outre l'aboutissement d'une synthèse remarquablement riche, Putnam liste les thématiques de recherche à suivre pour faire ressortir les grandes caractéristiques élitaires d'un système politique donné. La sociologie comparée des élites politiques doit alors s'intéresser : 1) aux relations entre élites et structure sociale ; 2) au mode de recrutement ; 3) aux motivations et croyances ; 4) à la structure de l'élite ; 5) aux relations élites/masses ; 6) à la transformation des élites. Dans la continuité des travaux pionniers sur les différents types de personnels politiques (cf. chapitre 4), mais en insistant comparativement sur des variables mieux contrôlées telles que la prise en compte du poids de la structure sociale, les modes de recrutement ou encore le « *design* » des carrières politiques, sociologues et politologues vont mettre à jour la question : *Does who governs matter ?* (Czudnowski, 1982).

D'autres comparatistes, dont Juan Linz, pionnier des recherches sur le profil sociographique des élites économiques et politiques dans les régimes

autoritaires, s'interrogent sur la qualité des leaders politiques dans l'analyse des transitions démocratiques (1993), pour ensuite élaborer la dimension élitaine en variable explicative du processus de consolidation démocratique (1996). D'un autre côté, en prenant la problématique de la stabilité des régimes politiques à rebours (*i.e.* des configurations démocratiques stables), Field, Higley et Burton prônent une approche néoélitiste centrée sur la prise en compte de l'idéologie et des arrangements intra-élites qui en découlent (1980, 2006). Pour ces néoélitistes, les configurations élitaires possibles permettent de comprendre la stabilité ou l'instabilité des régimes. L'étude systématique sur la moyenne durée historique de la trajectoire des régimes à travers le prisme des crises politiques et du changement de la structure de l'élite permet de faire ressortir la relation de causalité suivante : *crise politique* $\begin{smallmatrix} 23 \\ 11 \end{smallmatrix}$ *changement d'élite* $\begin{smallmatrix} 23 \\ 11 \end{smallmatrix}$ *changement de régime* (Dogan, Higley, 1998, p. 23). Dans cette perspective, les vagues de démocratisation, qui vont se succéder dans l'Europe du Sud (Espagne, Grèce et Portugal) en passant par l'Amérique « lusitano-latine » et pour finir avec la chute du mur de Berlin, fournissent un nombre de cas empiriques conséquents où ces différentes approches seront maintes fois testées. Avant d'aller plus au fond sur ce nouvel axe de développement de la sociologie des élites, il est nécessaire de revenir sur les progrès de l'analyse « classique » des personnels politiques.

Does who governs matter ? Nouvelles perspectives comparatives

Le redéploiement de la recherche sur les élites politiques s'effectue par le biais de l'analyse comparée (Eulau, Czudnowski, 1976 ; Putnam, 1976 ; Czudnowski, 1982 et 1983 ; Suleiman, 1986). Ces travaux proposent un approfondissement de l'analyse des modes de recrutement élitaine autour d'une problématique générale de l'intégration politique concernant à la fois les voies d'accès des individus aux carrières politiques, mais également leur rôle et leur comportement à l'égard de la dynamique interne des régimes. Dans cette perspective, les logiques du recrutement politique, tout comme le comportement des élites, ne sont plus considérées de façon univoque à travers le prisme des déterminants sociaux (cf. chapitre 4).

Robert Putnam invite la sociologie des élites à prendre en compte le fait que « l'impact de l'origine sociale de l'élite sur le contenu de la politique et des politiques publiques reste ambigu, et nous n'avons même aucune preuve concrète de son existence. Nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'une élite qui représenterait de façon équitable tous les groupes sociaux amènerait la stabilité politique ou des politiques publiques efficaces et sensibles aux attentes des citoyens. Cette réponse morale à la question "so what ?" reste la fondation sur laquelle repose notre intérêt dans la composition sociale de l'élite » (1976, p. 44). Partant de là, la problématique du recrutement des élites politiques se trouve élargie à la prise en compte des partis politiques, des syndicats, mais également de l'ancrage territorial du pouvoir (Eulau, Czudnowski, 1976). D'autres chercheurs mettent l'accent sur la comparaison dans l'exercice des fonctions et carrières parlementaires ou encore ministérielles (Suleiman, 1986 ; Blondel, Thiebault, 1991 ; Best, Cotta, 2000). Cette réorientation de la recherche sociologique sur les élites politiques est confortée par l'implication progressive de la recherche historique.

L'apport des historiens à la perspective élitare

Il est certainement quelque peu iconoclaste dans un ouvrage de sociologie de consacrer un développement à la réappropriation par les historiens du concept d'élite(s). Ce « détour » est justifié par la formulation d'une nouvelle approche : la méthode prosopographique¹. Dans le *Dictionnaire des sciences historiques*, l'auteur de l'article « Élités » rappelle que si cette notion est utilisée depuis longtemps par les sociologues, elle n'est devenue que plus récemment objet de recherche historique (Chaussinand-Nogaret in Burguière, 1986, p. 242-245). L'historiographie a d'abord privilégié des notions « plus rigoureuses » comme noblesse, bourgeoisie, intelligentsia, dont le jeu antagoniste favorisait une interprétation dialectique, voire marxiste de l'histoire (Rioux, 1983). Jugé plus complexe que les catégories définies par des critères juridiques comme la noblesse, ou économiques comme la bourgeoisie, le concept d'élite(s) n'arrivait pas à s'imposer dans la boîte à outils des historiens. De plus, si les « élites » ont toujours eu une place

dans l'Histoire, c'était à travers le récit héroïque des grands destins individuels réduisant de fait l'action des groupes dirigeants à celle d'un leader. Tandis que les sociologues s'interrogeaient sur la formation, la structure, le rôle et la circulation des élites, les historiens concentraient leur effort de connaissance sur les classes rurales, prolétariennes et les « gens de peu ». Ce n'est qu'avec l'engagement sur la voie d'une histoire « totale » qui conduit à (re)découvrir les relations entre dominants et dominés que la question élitaine devint prioritaire (*ibid.*, p. 243). Partant de là, certains historiens ont saisi l'intérêt du recours au concept d'élite pour expliquer les phénomènes révolutionnaires et les transformations sociales et politiques qui ont permis de passer d'une société d'ordres à celle des notables et enfin à la démocratie (Chaussinand-Nogaret *et al.*, 1991). Les historiens délaissent alors la notion de noblesse, fondée sur l'hérédité et qui dans beaucoup de pays occidentaux constitue l'élite officielle et réelle (*i.e.* au moins jusqu'à la fin du XVIII^e), au profit de celle d'élite. Ce choix est opéré pour rendre compte tout d'abord de l'ascension sociale et politique des grands propriétaires, puis avec l'avènement de la démocratie, de l'ascension d'un personnel politique recruté pour ses compétences. Dans cette perspective, Bergeron et Chaussinand-Nogaret ont été les premiers à comprendre la « fonctionnalité » du concept d'élite pour expliquer comment le pouvoir social de la noblesse française fondée sur le privilège et l'hérédité se trouve remis en question par une nouvelle élite, les « grands notables terriens » (1978). L'historien américain Arno Mayer, fin connaisseur des théoriciens élitistes et de l'œuvre de Veblen, fit une lecture critique de cette transformation du pouvoir élitaine entre 1848 et 1914 en soutenant que dans la plupart des pays européens la noblesse terrienne constitue encore le groupe social et politique dominant durant cette période (1983). Arno Mayer montre alors que ce type de classes dirigeantes se définit en excluant non seulement ceux qui n'y sont pas nés, mais également ceux qui ne jouissent pas de la même source de profit, de prestige et de puissance liée à la terre. Dès lors, on comprend pourquoi les régimes censitaires ou encore les autoritarismes bureaucratiques-militaires (p. ex. le bismarckisme), qui dominèrent la scène politique européenne jusqu'à la première guerre mondiale, constituent le cortex institutionnel de cette nouvelle élite.

À des degrés différents, les travaux d'historiographie réalisés sur les personnels politiques français ou encore les élites sociales et intellectuelles françaises sous la III^e République confirment cette hypothèse (Estèbe, 1982 ; Charle, 1987). Soulignons tout d'abord que, sans en expliciter le lien analytique, ces historiens fondent leurs travaux de recherche sur la question élitaire à partir d'un raisonnement « en creux » sur un type de régime politique particulier, la III^e République. Sur les pas de Mattei Dogan, Jean Estèbe s'attaque à une biographie collective du personnel politique ministériel français entre 1871 et 1914. Dans cette perspective, Estèbe analyse les vies et les carrières de 320 députés ou sénateurs qui ont intégré un cabinet ministériel². Précisons qu'il considère la III^e République comme un régime politique dont l'élite politique a une fonction d'intégration particulière dans la mesure où elle doit faire coexister un État théoriquement égalitaire avec une société qui ne l'est pas. Estèbe précise son approche de la réalité élitaire : « les catégories dirigeantes de l'État démocratique occupent [...] une position médiane, intermédiaire entre le peuple dont elles quêtent l'approbation, et les riches dont elles maintiennent droits et privilèges. Savoir à quels niveaux de la société se recrutent ces catégories d'élites politiques, comment elles réussissent socialement, à quelles classes, à quels milieux elles s'agrègent, quels sont leurs choix idéologiques, autant d'informations qui devraient permettre un progrès dans la connaissance de l'État », tout en soulignant que « le profil collectif des ministres de la République est riche en aspérités inclassables » (1982, p. 15-18). Ainsi, il reconstruit finement à partir de sources empiriques diverses (dictionnaires biographiques, biographies, correspondances, bulletins des loges maçonniques, etc.) la biographie collective de ces élites ministérielles en mettant en avant le *social background*, les stratégies matrimoniales, les itinéraires professionnels, la richesse, la religion et l'appétence pour la plume. Le profil du bourgeois diplômé, avocat de profession, nanti en propriétés et surtout en biens immobiliers, s'impose jusqu'à l'affaire Dreyfus (1898), avant qu'une « génération » de jeunes députés provinciaux correspondant au profil du professionnel de la politique (*i.e.* dont la ressource financière essentielle est l'indemnité parlementaire) lui succède. Le processus de « démocratisation » du personnel ministériel se caractérise tout d'abord par

un fort ancrage territorial et ensuite par la professionnalisation des activités politiques. Le cas français où l'élite politique se différencie progressivement des grandes familles est alors considéré comme original au regard de la situation du Royaume-Uni et des États-Unis. L'auteur introduit néanmoins un bémol en soulignant la propension à l'autoreproduction de ces nouvelles élites.

De son côté Christophe Charle, tout en récusant toute filiation élitiste parétienne, justifie son usage de la notion d'élite non comme le résultat du placage d'un concept sociologique, mais parce qu'elle est une notion mobilisée par les acteurs de l'époque étudiée (cf. *Prolégomènes*), alors que le terme de classe tendait à être monopolisé par la mouvance socialiste (1986). Désirant pratiquer une microhistoire des élites sur le plan social et symbolique, l'usage du vocable permet alors de « découper le réel » à la façon dont « les contemporains commencent eux-mêmes à le faire » (*ibid.*, p. 11). Ainsi, Christophe Charle limite son étude des élites de la III^e République en excluant les personnels politiques étudiés par Estèbe et les artistes en raison de leur marginalité. La mobilisation de multiples sources empiriques le conduit à proposer un échantillon stratifié corrigé de l'élite des affaires, de l'élite administrative et de l'élite universitaire. Charle a recours à *l'Almanach des 25 000 adresses*, *Tout Paris*, le *Qui êtes-vous ?*, mais également à *l'Almanach national*, *l'Annuaire Chaix* dans le but de comparer les nombreuses fiches biographiques dont certaines d'entre elles ont été rédigées par les acteurs eux-mêmes. Au total son échantillon de base se compose de 1 093 individus retenus car faisant partie des échelons supérieurs de chaque grande catégorie, soit environ un cinquième du *Qui êtes-vous ?* et 5 % du *Tout Paris* (1986, p. 17-19). L'historien se fixe comme objectif de décrire et de comprendre les structures de fonctionnement des élites, mais aussi de saisir leur évolution par rapport à l'époque républicaine en mobilisant six variables :

- 1) démographique : âge en 1901, âge des parents à la naissance, état matrimonial, nombre d'enfants, date de décès ;**
- 2) sociale : profession du père, du grand-père, des frères et beaux-frères, appartenance à la noblesse ; origine sociale de l'épouse, professions des enfants et des gendres ;**

- 3) culturelle : origine géographique, études, distractions ou loisirs, goûts artistiques, collections ;**
- 4) idéologique, politique et consécration : croyance religieuse, ou philosophique, opinion politique et mandats éventuels, activités diverses, décorations, académies ;**
- 5) dynamique : changement de champ ou d'activité, cumul de fonctions, âge d'accès au poste occupé en 1901 et âge d'accès au poste le plus élevé atteint ;**
- 6) financières : héritage des parents, dot de l'épouse, fortune finale et composition de celle-ci, possession de résidences secondaires ou châteaux (*ibid.*, p. 20).**

Force est de constater que l'approche prosopographique des élites avancée s'inscrit pleinement dans une dynamique sociologique. Charle montre alors comment le mode de sélection et de recrutement change progressivement, entraînant une altération du pouvoir des notables au profit d'une nouvelle élite. Prenant au sérieux le « mythe » naissant de la méritocratie républicaine, pour mieux ensuite le critiquer comme l'avait fait Mills à propos du modèle américain (cf. chapitre 5), il montre comment cette élite républicaine nouvellement institutionnalisée tend à se fermer sur elle-même. Son apport à la sociologie des élites françaises est indéniable et multiple. Tout d'abord, Charle met en évidence le lien entre sélection sociale et sélection scolaire en montrant, à l'instar de Bourdieu, comment les élites sociales définissent toujours à leur avantage les critères de l'excellence scolaire. L'étude des trajectoires sociales et des stratégies de carrière attestent que si les élites de la III^e République sont différenciées à la base (p. ex. les élites politiques et administratives et également économique), elles ne le sont plus que partiellement lorsque l'on s'approche des sommets du pouvoir. Au total, Charle affirme que « l'élitisme républicain » constitue un enjeu entre différentes fractions de classe (*i.e.* bourgeoisies et classes moyennes) où les coalitions se font et se défont autour de la « négociation » d'une ouverture démocratique permanente (1986, p. 455). Néanmoins, l'auteur semble embarrassé *in fine* quant à l'affirmation d'une nouvelle élite du pouvoir dans la République naissante. Son parti pris pour la microhistoire, tout comme ses précautions

pour « éviter un élitisme inconscient à la Pareto », et un attachement à l'approche en termes de classes sociales l'empêchent d'affirmer plus fortement une thèse qui, à coup sûr, aurait suscité un débat fertile avec les tenants de la sociologie comparée des élites.

Ainsi, l'apport des travaux historiographiques sur la question élitaire est indéniable, non seulement pour l'accroissement de la connaissance empirique brute, mais également sur le processus de légitimation croisée entre l'émergence de nouveaux personnels politiques et l'institutionnalisation de nouveaux régimes politiques. L'investissement de cette piste de recherche amènera certains historiens à demander aux sociologues d'affiner leur grille d'interprétation entre types d'élites et types de régimes. Christophe Charle reconnaît : « les inconvénients de l'emploi de l'expression “les élites” en raison de l'héritage parétien et de son usage empirique vague dans certains travaux de sociologie ou de science politique. Deux avantages expliquent malgré tout qu'[il] y recourt : d'une part, le syntagme permet d'embrasser, sous un concept plus abstrait, les divers types de groupes dirigeants ou dominants qui se sont succédé en France depuis deux siècles et dont les appellations, historiquement datées, ont changé au fil des régimes ; d'autre part, la forme plurielle rappelle deux traits affirmés des groupes dirigeants en France [...] : la pluralité des groupes en lutte dans le champ du pouvoir et leur légitimité en permanence contestée », (Charle, 1997, p. 39) Dans cette perspective, l'analyse comparée de l'État, de ses institutions et de ses personnels (*i.e.* hauts fonctionnaires) va constituer un espace propice au développement de nouvelles recherches (cf. chapitre 8).

Recrutement et carrière : au-delà de la question des origines sociales ?

De son côté, la sociologie comparée des élites politiques va élargir profondément le spectre de ces recherches en essayant de repenser le poids des déterminants sociaux dans l'explication de l'engagement et des carrières politiques (Prewitt, 1970 ; Eulau, Czudnowski, 1976). Dans cette perspective, Robert Putnam propose une nouvelle grille de lecture du

recrutement des élites politiques pour aborder cette question de recherche dans n'importe quel type de régime (1976, p. 45-70). Pour lui, l'analyse comparée doit être à même d'expliquer les mécanismes du recrutement politique du premier ministre britannique tout comme celui du secrétaire général du Kremlin à l'époque de l'Union soviétique. Putnam avance alors cinq pistes de recherche possibles : 1) les filières d'accès à l'élite ; 2) le processus de sélection ; 3) les prérequis et qualifications ; 4) la temporalité de l'accès et le facteur du renouvellement ; 5) les effets des modes de recrutement sur le comportement politique.

Sur le premier point, Putnam précise que si les canaux d'accès à l'élite politique peuvent varier en fonction de la « perméabilité » du régime, l'atteinte des sommets du pouvoir nécessite un long apprentissage. Cette « règle » joue tout aussi bien qu'il s'agisse des élites administratives sélectionnées de façon précoce dès leur sortie de l'enseignement supérieur (p. ex. haute administration française ou encore *civil servants* britanniques) ou encore des ministres dont l'accès au poste nécessite un passage d'au moins dix ans dans la fonction parlementaire (de Winter, 1991, p. 48). Certains systèmes politiques comme la démocratie étasunienne présentent une perméabilité *a priori* plus forte dans la mesure où des personnes venues de l'industrie, du commerce, de l'enseignement supérieur et des professions libérales occupent des postes de rang ministériel. Une enquête menée par des chercheurs de la *Brookings Institution* portant sur 1 041 dirigeants de l'exécutif fédéral (ministres et leurs principaux conseillers « *under- and assistant-secretaries* », « *chief counsel* », plus les principaux responsables des grandes agences fédérales) nommés sous les présidences Roosevelt, Truman, Eisenhower, Kennedy et Johnson (1936-1965) montre que seulement 13 % des individus étaient directement issus du milieu des affaires alors que la grande majorité d'entre eux (61 %) avait travaillé pour le gouvernement fédéral, et seulement 15 % étaient des néophytes (Stanley, Mann, Doig, 1967, p. 50). Néanmoins, Putnam nous invite à ne pas tirer de conclusion trop hâtive sur l'interpénétration constante public-privé car les alternances politiques peuvent « ramener » dans l'administration présidentielle ceux qui en étaient sortis préalablement. De même, il rappelle que les postes les plus influents du Congrès américain (*i.e.* la *seniority*) ne sont obtenus qu'après un long apprentissage de la vie

politique au niveau local ou au sein des gouvernements des États courant sur plusieurs décennies (1976, p. 48). Il souligne également que les voies du recrutement politique varient d'un pays à l'autre. Quelle que soit la configuration institutionnelle du régime, les partis politiques constituent un vivier pour le recrutement à l'intérieur duquel se construisent des carrières ascensionnelles, tout comme d'ailleurs dans l'administration publique (Birnbaum, 1977, 1985). L'engagement politique au niveau local est souvent un tremplin permettant d'accéder aux échelons nationaux de la représentation politique. C'est souvent le niveau d'action politique au sein duquel un candidat au métier politique peut se constituer un fief électoral (*i.e. constituency*) préalable à l'investissement dans une carrière au niveau national. Dans une étude sur les recrutements des leaders politiques locaux dans la région métropolitaine de la baie de San Francisco (État de Californie), Kenneth Prewitt insiste sur le rôle déterminant de l'engagement politique au niveau local, lieu où les « apprentis » à la carrière se socialisent en apprenant différents rôles politiques (1970). Enfin, pour Putnam (1976, p. 51), les partis de gauches sont plus enclins à développer leur leadership à cet échelon de la vie politique dans la mesure où ils ne sont pas dotés originellement des mêmes ressources que les partis de droite (*i.e. proximité des milieux économiquement favorisés et accès à l'enseignement supérieur prestigieux*) comme le montrent les études de cas sur la Norvège, la Grande-Bretagne, le Chili, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et l'Australie.

Sur le deuxième point, les mécanismes de sélection des élites politiques peuvent être prédéterminés et fermés comme dans les régimes totalitaires et autoritaires, ou plus élaborés et ouverts comme dans les démocraties pluralistes (Putnam, 1976). Dans le premier cas de figure, le principe de *séniorité* (*i.e. hérédité et ancienneté*) constitue une règle non écrite récompensant la loyauté à l'égard de l'ordre institutionnel établi. Les systèmes de type soviétique ont enrichi ce mode de recrutement en y ajoutant une dimension supplémentaire, celle de la loyauté idéologique, entraînant un gain de stabilité pour le régime, tout en freinant sa capacité d'adaptation à un environnement sociopolitique changeant³. En revanche, dans les régimes pluralistes, les partis politiques jouent un rôle déterminant dans la sélection des candidats à des postes politiques (Eulau, Czudnowski,

1976 ; Blondel, Thiébault, 1991). Dans cette perspective, les partis politiques opèrent une sélection en ayant recours à des assemblées de militants (*i.e.* par le bas) ou par le truchement de leurs instances nationales (*i.e.* par le haut). La portée démocratique de ces procédures de sélection des élites par les partis a fait l'objet de critiques dans la mesure où ces choix, effectués par des comités ne représentant qu'une fraction de la population, réduisent considérablement l'offre électorale. Dans une étude comparative de grande ampleur sur les recrutements des parlementaires en Europe entre 1848 et 2000 dans onze pays européens, Best et Cotta ont montré que les fonctions occupées dans les partis politiques constituaient un tremplin efficace pour ce type de carrières (2000). Ces politologues nous invitent à repenser les modalités du recrutement politique des parlementaires autour de trois « temps » : 1) celui des *contenders*, des individus concurrents, où l'on « mesure » les ressources (*social background*, éducation, capacité professionnelle et capital social) des candidats potentiels à la compétition électorale ; 2) celui où interviennent les *selectorates* (*i.e.* organisations partisans, groupes de notables) qui sélectionnent les candidats et leur attribuent une circonscription électorale ; 3) celui du « *end consumer* » où l'électeur intervient. Ces trois éléments/critères sont dépendants d'une structure d'opportunité formelle, à savoir l'ouverture d'une offre en matière de représentation parlementaire (*ibid.*, p. 11 et 12). Leur étude confirme également que les *establishments* (nobles, notables, etc.) qui monopolisaient les voies d'accès aux fonctions de la représentation politique à l'origine du processus de démocratisation en Europe ont été remplacés par un nouveau type d'élus proche de la figure du professionnel de la politique. Enfin, Best et Cotta confirment le rôle central des partis politiques dans le processus de professionnalisation politique des parlementaires dans les différentes démocraties européennes (2000).

Enfin, le troisième élément du recrutement des élites politiques renvoie aux « aptitudes » ou encore aux qualifications qui favorisent l'accès à la carrière politique. On sait depuis Mosca que les critères de sélection des membres de la classe dirigeante varient fortement selon les époques et les cultures sociétales. Ce père fondateur de la théorie élitiste avait déjà mis en opposition l'accession par le biais de l'héritage avec celle par le « mérite »,

la reconnaissance d'aptitudes professionnelles particulières par la voie des concours (cf. chapitre 2). Robert Putnam (1976) reformule cette distinction en opposant des critères d'attribution/d'imputation (*ascription*) et des critères de performance (*achievement*). Les premiers renvoient aux sociétés faiblement modernisées où l'on « choisit » en fonction de caractéristiques héritées ou attribuées. Les seconds correspondent aux sociétés développées où les talents et les performances des individus (*i.e.* capacité de persuasion, d'organisation ou encore d'expertise technique), souvent érigées en critères universalistes, comptent davantage. Il est vrai dans la pratique que l'imbrication entre les caractéristiques héritées et celles qui sont acquises est assez forte « dans la mesure où les talents recherchés sont souvent le fruit d'un mode d'éducation que seules les classes privilégiées peuvent offrir » (Coenen-Hunter, 2004). Nous avons vu précédemment avec le travail de Charle comment les élites républicaines de la III^e République essayèrent dès leur intégration dans la structure du pouvoir de transformer les critères définissant les compétences à valoriser (1986). Sur ce point, on mentionnera les travaux des sociologues Bauer et Bertin-Mouroit qui développent la piste de la « tyrannie du diplôme initial », qui structure des « *old boy networks* », à partir desquels on peut comprendre le modèle de circulation des élites et la stabilité du modèle français (dans Suleiman, Mendras, 1995). D'un autre côté, la survalorisation des compétences techniques et par la suite le risque d'un gouvernement des technocrates rendent de plus en plus problématique le contrôle démocratique. Face à la question du contrôle des « élites planificatrices » introduit par Mannheim, les talents du gestionnaire et de l'organisateur (*i.e.* les technocrates) sont contrebalancés par les aptitudes des professionnels de la politique (*i.e.* les élites « représentatives ») à la communication permettant de persuader et de faire accepter des politiques pas toujours compréhensibles pour la majorité des citoyens. De même, si le passage par le droit et l'exercice de la profession d'avocat constituaient un critère déterminant à l'origine du processus de démocratisation (cf. chapitre 4), il s'est progressivement effacé au profit de la figure généraliste du professionnel de la politique⁴. C'est d'ailleurs à partir de l'analyse des rôles professionnels occupés avant et parfois après la carrière politique que la sociologie des élites politiques s'oriente progressivement (Eulau, Czudnowsky, 1976 ; Suleiman,

Mendras, 1995 ; Best, Cotta, 2000).

Le quatrième critère avancé par Putnam est celui des temporalités de l'engagement politique (1976). On sait que le rythme de renouvellement des élites politiques varie d'un pays à l'autre, mais également en fonction du type de régime (cf. chapitre 4). Dogan avait montré en mobilisant la métaphore du déplacement des dunes de sable qu'une des caractéristiques du renouvellement des personnels politiques de la III^e République française réside dans le binôme lenteur et progressivité (1953, 1957). Les périodes de stabilité institutionnelle et politique correspondent alors à un rythme de renouvellement lent des élites représentatives. *A contrario*, les crises politiques, les changements de régime constituent autant de facteurs de renouvellement rapide des élites (Dogan, Higley, 1998). Le cas de la France après la chute du régime de Vichy, lors de l'affirmation de la IV^e République, permet de voir comment de nouveaux venus en politique, les « résistants » et les communistes, s'intègrent dans la nouvelle classe politique, avant que le rythme de renouvellement progressif des personnels politiques retrouve son cours si particulier jusqu'à la crise de 1958 (Birnbaum, 1977). Nous avons montré dans le cas de l'Espagne comment les institutions politiques peuvent être façonnées dans le cadre de changement de régime par des élites politiques, notamment celles de certaines périphéries (p. ex. Catalogne, Pays basque), qui aspirent à imposer un mode d'organisation de l'État (Genieys, 1997). Robert Putnam (1976, p. 65-68) rappelle également que le *turnover* des personnels politiques dépend, alternativement ou cumulativement, d'effets de structure et de contexte (*i.e.* déclin des institutions ou crises politiques) ou des prérequis ou capacités attendues des candidats aux fonctions politiques (*i.e.* rajeunissement, appel à de nouvelles compétences). Sur ce point, Mattei Dogan en comparant les carrières des élites ministérielles dans plusieurs démocraties européennes a montré que malgré une instabilité apparente ces fonctions politiques sont généralement occupées par des « *irremovable leaders* » (1989). Dès lors, ouverture du recrutement et renouvellement des élites en démocratie peuvent devenir deux principes contradictoires. En effet, si les pères fondateurs de la théorie élitiste avaient insisté sur la circulation nécessaire, certes limitée et contrôlée, entre les différentes strates élitaires (cf. chapitres 1 et 2), on voit une

nouvelle contradiction apparaître dans le cadre du fonctionnement de la démocratie libérale. Comment articuler la nécessité d'avoir un personnel politique stable et compétent faisant face au pouvoir bureaucratique et les aspirations démocratiques au renouvellement des élites ?

Enfin, le cinquième élément réside dans les relations entre les modes de recrutement et les caractéristiques sociales des élites politiques. Précisons tout d'abord que si les critères de sélection et de « bon déroulement » de la carrière sont variables dans le temps, (talent oratoire, compétence technique, etc.), ils influent directement sur la constitution d'un type d'élite dominant caractérisant un régime politique. Ainsi, l'analyse du *social background* et des professions des élites ministérielles sur la longue durée historique des pays de l'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Portugal, Italie) permet de faire ressortir que le « profil technocratique » est celui qui est le plus récurrent lors des périodes de transitions démocratiques (Tavares de Almeida, Costa Pinto, Berméo, 2003). Il est clair également que la perception des modes (ou des voies) de recrutement par les candidats à la sélection politique produit des effets sur le développement de carrières et sur les ambitions politiques à privilégier. De même, selon Seligman, les modes de recrutement politique doivent intégrer le « jeu » entre l'ouverture de structures d'opportunité et la prise de risque du candidat (cf. chapitre 4). Bien entendu, la considération du risque peut varier graduellement de façon très significative entre des démocraties où la prise de risque est faible et des systèmes où elle est élevée. Ainsi, on s'accordera assez facilement sur le fait qu'être candidat à une élection locale en France comporte peu de risque aujourd'hui, alors qu'il en comporte beaucoup dans certaines zones du Mexique ou encore de l'Irak. En effet, la recherche sur les élites politiques gagnerait à considérer la question des « risques » encourus lors de l'engagement dans une carrière politique en approfondissant certaines pistes de recherche. Non seulement du côté de la socialisation aux formes d'intéressements liés à l'activité politique qui souvent génèrent, sous couvert d'une « addiction » manifeste au pouvoir, une situation latente de « rentier ». Ici, une fois encore, on peut songer au personnel politique français où le cumul des mandats cache un florilège de privilèges (accès à la retraite, nomination à des postes honorifiques, etc.). Ce constat nous renvoie aux critiques précoces de Roberto Michels, mais également à Mills

dans *The New Man of Power*, qui ont vu dans la quête de ces avantages une servitude menant à la formation d'oligarchies.

L'impossible dépassement des déterminismes sociaux : une exception française ?

La prise en compte des propriétés sociales dans la sociologie des personnels politiques français constituerait à la fois un indicateur d'un « retard » français en la matière, mais également un moyen de se distinguer des recherches anglo-américaines qui privilégient les activités professionnelles (Sawicki, 1999). Sur ce point, nous avons déjà montré que la question des déterminismes sociaux a connu un développement différencié dont le spectre varie en fonction de la structure sociale de la société et de la nature du régime politique considéré (cf. chapitre 4). Les sociétés européennes, confrontées à la persistance des legs de l'Ancien Régime, voire de leur passé féodal, privilégient tout autant la question du devenir de la noblesse que celui de l'intégration de la classe ouvrière, alors qu'aux États-Unis, ou encore dans les nouveaux États, les recherches se focalisent plutôt sur les mutations de la classe moyenne.

Dans cette perspective, d'un côté nous trouvons Mattei Dogan qui, dans « *Is there a Ruling Class in France ?* », reprend son étude longitudinale du personnel politique français depuis le début de la III^e République jusqu'à la fin du xx^e siècle pour constater le déclin du pouvoir des nobles et des notables au profit d'élites promues par le système méritocratique (2003, p. 33 *sqq.*). En insistant sur la spécificité des mécanismes du recrutement politique de la classe dirigeante, qui doivent être appréhendés indépendamment des inégalités sociales d'une société donnée, Dogan affirme tout d'abord que les nobles, dont 226 furent députés élus en 1871, puis connaissent un déclin progressif jusqu'au Front populaire (5 %), ont quasiment disparu de la représentation politique (2 %, cf. tableau 21). Pour lui, il est clair que les mécanismes électoraux ont conduit à un remplacement des anciennes élites par des nouvelles, générant un changement du personnel politique incrémental, cumulatif et longitudinal. Dans un mouvement inverse, les différentes strates de la bourgeoisie se sont progressivement imposées. La présence majoritaire au sein de la

population des députés de la V^e République de gens issus de la petite et moyenne bourgeoisie et, dans une moindre mesure, de la classe ouvrière, confirme alors cette « révolution silencieuse » (*ibid.*, p. 36). En soulignant l'importance des gens issus de la petite et de la moyenne « bourgeoisie d'État » (cf. chapitre 4)⁵, Dogan révèle les signes de la « marque de fabrique » des élites représentatives communes à beaucoup de pays en Europe (Best, Cotta, 2000). Dogan insiste, par ailleurs, sur le développement de caractéristiques particulières aux professionnels de la politique français : l'engagement politique précoce ; la durée dans les mandats, voire leur cumul ; la réticence à quitter l'activité politique malgré la défaite électorale et ce souvent en raison des ressources matérielles qu'elle procure.

Tableau 21. Le déclin de la noblesse et l'ascension de la classe moyenne. Retour sur les origines sociales des députés français

Élection de	1871	1893	1919	1936	1945	1956	1981	1998
Résultats en %	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>Noblesse</i>	34	23	10	5	3	2	2	2
<i>Haute bourgeoisie</i>	36	32	30	24	18	16	15	15
<i>Moyenne bourgeoisie</i>	19	30	35	36	43	46	47	48
<i>Petite bourgeoisie</i>	8	10	15	20	19	21	24	25
<i>Classe ouvrière</i>	3	5	10	15	17	15	12	10

Source : Dogan, 2003, p. 35.

Toutefois, cette interprétation des voies de la professionnalisation politique à la française est amendée par une série de travaux qui, tout en se situant dans le prolongement de ce type de « paradigme », relativisent l'ouverture sociale du recrutement de la classe politique française (Gaïti, 1985 ; Gaxie, 1980, 1983). C'est tout d'abord Daniel Gaxie qui, en important la sociologie « des champs » de Pierre Bourdieu, propose une lecture critique des logiques du recrutement politique (1980). Cette grille de lecture consiste à analyser ce qui se joue derrière les formes traditionnelles du recrutement politique, notamment en prenant en compte l'opposition « capital culturel/capital économique ». Partant de là, il

montre que les partis de droite (RPR et UDF) intègrent des agents occupant des « positions hautes dominantes », alors que les partis de gauche (PS et PC) privilégient des agents détenant des « positions basses dominées ». Par la suite, Gaxie souligne que ce particularisme dans le recrutement social des partis se double d'une influence électorale différentielle très comparable (*ibid.*, p. 42). Porté par la même démarche, il propose de réévaluer la sociographie des carrières des ministres sous la V^e République avant l'arrivée du parti socialiste au gouvernement (Gaxie, 1983). Rompant quelque peu avec la perspective de Dogan, Gaxie affirme que l'accès aux plus hautes responsabilités dans la hiérarchie gouvernementale est conditionné par les origines sociales des ministres. Dit autrement, sous les différents gouvernements étudiés, ce sont ceux qui ont les positions sociales, tout comme les « titres scolaires les plus élevés », qui connaissent les trajectoires ministérielles les plus brillantes. Une réponse aussi tranchée au « *so what !* » de Putnam sur les effets du *background social* mériterait certainement d'être quelque peu relativisée. En effet, Brigitte Gaïti, en comparant les chemins de la réussite ministérielle sous la V^e République avant et après 1981, fait certes ressortir une certaine spécificité des « élites ministérielles roses » dont 53,7 % sont des fonctionnaires, contre 45,2 % de 1959 à 1981 (1985). Gaïti met en avant d'autres facteurs sociopolitiques tels que le poids de notables « d'abord socialistes » et le rôle structurant du parti socialiste en tant qu'organisation politique. De même, les recherches de Dagnaud et Mehl, sur les élites politiques du pouvoir socialiste entre 1981 et 1986, montrent qu'à côté des logiques « méritocratiques » de la réussite scolaire se développent des filières de la « réussite politique proprement politique » (1988). La filière syndicale comme la filière associative constituent les nouvelles voies d'accès au sommet du pouvoir de « l'élite rose ». Dagnaud et Mehl montrent également à partir de nombreux exemples que les courants qui traversent alors les partis socialistes jouent un rôle déterminant dans la composition des cabinets ministériels, tant ces derniers sont souvent considérés comme des fiefs politiques (Dagnaud, Mehl, 1988, p. 210 *sqq.*).

Plus récemment, Best et Gaxie, en reprenant la question des caractéristiques du recrutement des parlementaires dans les régimes

républicains entre 1848 et 1999, confirment les grandes tendances mises à nu par Dogan comme l'effacement progressif des notables et l'ascension progressive après la seconde guerre mondiale, et ceci jusqu'en 1958, de gens issus de la classe ouvrière (2000). Ces deux politologues soulignent que sous la V^e République les origines sociales dominantes au sein des députés des partis socialistes et communistes correspondent plutôt à celles de l'intellectuel (*i.e.* enseignants) et de l'agent du secteur public (*ibid.*, p. 135). Best et Gaxie attestent également que la montée en puissance des hauts fonctionnaires dans tous les partis de gouvernement (PS, UDF et RPR) perceptible au sein de l'Assemblée nationale semble stagner depuis le début des années quatre-vingt (cf. chapitre 8). Dans une étude monographique récente consacrée aux députés français, Costa et Kerrouche proposent de revisiter cette figure centrale de la vie politique française en la confrontant à la question de l'éligibilité et de la sociologie des rôles parlementaires (2007). Dans cette perspective, Costa et Kerrouche mobilisent trois sources : 1) une base de données biographiques sur les 577 députés de la douzième législature (2002-2007) ; 2) une interrogation en face à face de 85 députés (et ce malgré la faible réceptivité des députés français) autour d'une part d'un questionnaire socio-biographique et d'autre part une partie qualitative sur leur activités ; 3) la littérature « grise » produite par les services de l'Assemblée (2007, p. 15 et 16). Forts de cette base empirique, ils essaient de saisir concrètement les soubassements de l'activité politique des députés dans le but de remettre en cause l'opposition classique (et rigide) entre les parlementaires qui s'engagent au niveau local et ceux qui investissent le niveau national. Par la suite, ces politologues dressent un portrait précis de l'activité politique des parlementaires en corrélant leurs différents profils sociographiques avec leurs « ressources » potentielles (*i.e.* capital politique et social de l'élu, ambition et soutiens, et expertise) et leurs rapports à certaines valeurs (*i.e.* rapport à l'intérêt général, rapport aux autres et rapport aux idées) qui dans la pratique se combinent à l'infini, pour ensuite les croiser avec les différents profils sociographiques propres à ce type d'élus (*ibid.*, p. 187). Au total, Costa et Kerrouche avancent une double typologie des rôles politiques des députés (*ibid.*, p. 183-194). À l'échelle locale, la typologie se décline autour de sept rôles (possiblement superposables) : le notable et

l'avatar (*i.e.* doté d'un capital social et politique fort au niveau national qui ne lui permet pas d'être très présent dans sa circonscription, *ibid.*, p. 189) ; le professionnel en devenir ; l'entrepreneur politique ; le novice et le parachuté ; le médiateur local/national ; l'assistant(e) social(e) ou encore le défenseur du local/de la ruralité/de l'urbain. Au sein de l'Assemblée nationale, la typologie se décline autour de sept autres rôles qui peuvent se dédoubler : le hiérarque et le ténor, le ministrable, le technocrate et le législateur, le *backbencher* (*i.e.* ne bénéficie pas de ressources particulières), l'idéaliste et l'homme de parti, l'avocat d'un groupe et l'idéologue. La mise en avant de cette différenciation complexe et multiple des registres d'action des députés, notamment la dualité des rôles, permet aux auteurs de prendre adroitement parti pour la suppression d'une exception française : le cumul des mandats locaux et nationaux.

Les élites comme variable d'analyse du changement de régime

La sociologie comparée des élites au début des années quatre-vingt se réoriente vers l'interprétation de la dynamique des régimes politiques. Ces travaux de recherche ont pour caractéristique commune, du moins à l'origine, un déplacement de la focale d'analyse des structures de l'élite à leurs actions. Dans cette perspective, la prise en compte des comportements (loyauté, *exit*, etc.), mais également le développement de stratégies tout comme la poursuite de certaines fins politiques sont appréhendés pour expliquer comment l'édifice institutionnel de tel ou tel régime démocratique rentre en crise, voire s'effondre (Linz, 1978). D'autres auteurs, tels que Field, Higley et Burton, posent les bases d'un néoélitisme en revisitant les fondations élitaires de la démocratie (1980, 2006). Confrontées à l'analyse de la dernière vague de démocratisation, initiée en Europe du Sud, et confortées par la chute du mur de Berlin, ces différentes approches vont progressivement converger pour faire des élites une variable explicative indépendante dans l'analyse du processus de changement de régime (Linz, Stepan, 1996 ; Dogan, Higley, 1998). Dans un même mouvement, certains travaux revisitent le comportement des élites dans les régimes autoritaires et totalitaires (Dormagen, 2007 ; Costa, Pinto, 2009), alors que d'autres insistent sur les rôles des élites dans le

dévoiement de la dynamique démocratique des régimes (Darviche, Genieys, 2008), voire en appellent à la nécessité de reconsidérer l'élitisme démocratique (Best, Higley, 2010).

L'approche néoélitiste ou les fondations élitaires de la démocratie libérale

Précisons tout d'abord que la formulation du paradigme néoélitiste par Field et Higley, auxquels s'adjoindra Burton (1980, 1990, 2006), répond à une double ambition fortement dépendante du développement de la sociologie étasunienne des élites, ce qui explique entre autres son faible écho en France (Genieys, 2008). D'un point de vue théorique, il s'agissait de sortir de la controverse idéologique, dans laquelle le débat élitisme *versus* pluralisme avait fini par se perdre, en proposant une approche de la réalité élitare intermédiaire, susceptible de réconcilier ces deux extrêmes. Par ailleurs, Field et Higley précisent clairement que leur intention n'est pas de remettre en question l'ensemble de l'édifice de la théorie des élites héritée de Pareto, Mosca et Michels, notamment la question de l'inévitabilité des élites (*elite inevitability*), mais au contraire de formuler un nouveau paradigme attestant des fondations élitaires de la démocratie libérale (Field, Higley, 1980 ; Higley, Burton, 2006). En complétant les théories de la démocratie de Schumpeter et de Sartori par une approche comparée du développement politique, ces sociologues partent en quête des différentes étapes historiques qui ont marqué l'adhésion progressive, mais quelque part « irréversible », des élites à la démocratie. Avant de présenter plus en détail ce nouveau modèle, précisons que les néoélitistes, plutôt proches de la mouvance intellectuelle de la gauche américaine, inscrivent leur recherche en opposition avec les modèles de l'élite du pouvoir et du mythe de la *ruling class* chers à Mills et Meisel (Higley, Burton, 2006, p. 5-6). Pour Field et Higley, il est nécessaire de dissocier le fait élitare (*i.e.* la présence d'élites dans la structure du pouvoir quels que soient l'époque et le type de régime) et la trajectoire du paradigme élitiste en tant qu'idéologie (1980, chapitre 1). La première dimension paraît peu contestable dans la mesure où l'élitisme en tant que paradigme a été à la fois rejeté par l'idéologie libérale et l'idéologie socialiste. Si l'incompatibilité avec les héritiers des marxistes se comprend aisément

(cf. Prolégomènes au chapitres 3 et 5), le rendez-vous « historique » manqué dans la bataille des idées entre les libéraux (au sens étasunien) et les élitistes est plus problématique. Néanmoins, pour Higley et ses collègues, il s'explique en raison d'une inclination progressive des libéraux vers l'égalitarisme. Après la seconde guerre mondiale ce rapprochement est devenu encore plus délicat en raison du développement du *Welfare statism* comme modèle de gouvernement qui donne l'illusion que les compromis et les négociations obtenus au sein de l'État, le sont par l'État lui-même et non par le jeu établi par les élites (Field, Higley, 1980, p. 13-17). Field et Higley définissent de façon assez large le modèle du *Welfare statism* comme celui qui correspond au type idéal de l'État interventionniste, voire corporatiste, développant un ensemble de programmes et de politiques à finalité redistributive, et où les conflits d'intérêts comme les négociations qui en découlent sont menés et gérés au nom de l'État (1980, p. 51). Il est donc grand temps de corriger ce constat erroné en faisant réapparaître la centralité de l'action et de la capacité de négociation des élites trop longtemps masquée par l'idéologie de l'État interventionniste.

C'est justement pour sortir de cette impasse que Field et Higley proposent d'inverser fondamentalement ce principe axiomatique en révélant ce qui jusqu'alors était invisible. À cette fin, ils nous invitent à considérer « l'unité dans la diversité » des élites comme la condition *sine qua non* d'un régime démocratique consolidé. De plus, le partage du pouvoir doit se caractériser par des périodes d'alternance régulière et pacifique dans l'exercice du pouvoir exécutif, ce qui constitue alors la marque « d'une élite consensuellement unie ». Dès lors, c'est en quelque sorte cet *ethos* commun (*i.e.* unité et diversité) qui conduit les élites à pratiquer entre elles l'accommodement et la négociation sur les règles du jeu démocratique. C'est donc autour de l'analyse de ce type de configuration élitaire, considérée en fait comme l'optimum de la démocratie libérale, qu'ils proposent de réorienter la sociologie des élites. Ce renversement d'optique ne va pas sans modification de l'objet élite que les auteurs assument pleinement. Le rapport élite/masse et le rapport élites/société sont évacués au profit d'une nouvelle focale : la caractéristique des configurations institutionnelles du jeu élitaire.

Toutefois, celle-ci ne doit plus être uniquement abordée à travers le prisme de la représentativité sociale ou sociétale de l'élite, dont le corollaire fut une atomisation progressive de la recherche avec des travaux sur le genre, l'ethnicité ou l'éducation. Il faut donc privilégier ce que les élites font, comment elles façonnent les institutions politiques de la démocratie. Higley et Burton nous invitent à resituer la sociologie des élites au cœur de la dynamique démocratique en comparant différentes configurations élitaires, celles où domine la convergence idéologique et celles où l'on pratique des arrangements. Pour ensuite les distinguer analytiquement, ces sociologues privilégient alors deux dimensions. D'une part, celle de leur historicité entendue comme le rôle des élites dans les processus de construction du régime démocratique. Et d'autre part, celle de la loyauté des élites par rapport au jeu des institutions démocratiques. Ce choix les amène à retenir la définition suivante des élites du politique : « des personnes qui sont capables, en vertu de leurs positions dans les organisations de pouvoir, d'affecter substantiellement et régulièrement les choix politiques (*political outcomes*) » (Higley, Burton, 2006, p. 7). Cette définition, à l'instar de celle de Putnam, est délibérément large car les auteurs ne veulent pas se limiter à l'élite du pouvoir (*i.e.* économique, gouvernementale et militaire), mais embrasser sous le vocable un ensemble plus vaste incluant : les leaders partisans, les leaders associatifs et syndicaux, les élites religieuses, celles des médias, des groupes d'intérêts, des mouvements sociaux.

Dès lors, il s'agit dans une perspective comparatiste d'appréhender les rapports entre élite(s) et institution(s), entendus ici comme la configuration d'un régime politique, à travers le processus d'acceptation (ou de non acceptation) de l'idéologie et de la pratique de la démocratie libérale. Revisitant ici la théorie de la démocratie développée par Sartori, ils distinguent deux dimensions propres à la structure et au fonctionnement des élites : le degré d'intégration structurelle et le degré de consensus sur les valeurs⁶. Ainsi, les néoélitistes établissent les variations possibles des configurations élitaires (*elite variation*) autour de trois types distincts : l'élite désunie, l'élite unifiée consensuellement et l'élite unifiée idéologiquement. Field, Higley et Burton déclinent les trois types de configurations de la façon suivante :

- 1) l'élite désunie est la configuration où l'intégration par les structures politiques et le consensus sur les valeurs sont minimaux et par conséquent « la politique est comme la guerre » ;**
- 2) l'élite consensuellement unifiée est celle où les factions politiques sont « connectées » en réseaux, ce qui les amène à partager la même vision de la politique autour d'un consensus sur les normes, les institutions politiques et les valeurs ;**
- 3) l'élite idéologiquement unifiée correspond à la réalité des régimes autoritaires où l'expression des divergences idéologiques débouche sur une situation d'exclusion du jeu politique (1990, p. 154-155).**

Ensuite, associant la configuration élitare et le type de régime politique au cœur de leur matrice analytique, ils opèrent un double dépassement par rapport à la conception « classique » de l'élitisme en renvoyant dos à dos Mosca et Mills. Le premier avait peu d'illusion sur la loyauté des élites représentatives dans un régime démocratique. Le second voyait dans le consensus interne à l'élite du pouvoir un dévoiement de la démocratie. Au contraire pour les néoélitistes, le type de configuration élitare et le jeu des élites permettent de comprendre non seulement la stabilité ou l'instabilité des régimes, mais également leur nature représentative ou non représentative. Ils dégagent alors trois types sociohistoriques de régimes politiques. Les régimes représentatifs stables correspondent aux oligarchies libérales ou démocraties libérales. Les régimes représentatifs instables renvoient à la démocratie non libérale (*illiberal democracy*). Les régimes non représentatifs renvoient aux régimes totalitaires, aux théocraties et ethnocraties (qui eux sont considérés comme stables), aux monarchies non constitutionnelles, aux régimes sultaniques, aux régimes autoritaires et aux régimes post-totalitaires, post-théocratiques et post-ethniques. (Higley, Burton, 2006, p. 18). Ensuite, ils établissent des corrélations entre la configuration élitare et la nature d'un régime pour valider empiriquement le type défini. Cela donne la classification suivante :

- 1) l'élite consensuellement unifiée correspondant aux régimes représentatifs stables ;**

- 2) l'élite idéologiquement unifiée correspondant aux régimes stables, mais non représentatifs ;**
- 3) l'élite désunie pouvant correspondre aux régimes représentatifs instables (démocraties non libérales) ou aux régimes non représentatifs instables.**

Higley et Burton essayent d'identifier ensuite le moment dans l'histoire moderne des sociétés où un de ces types de configuration élitaires émerge, dans le but d'en suivre son développement et ses transformations éventuelles au gré des changements de régimes (2006). Ces néoélitistes rappellent que la probabilité de voir émerger des configurations élitaires où les élites sont consensuellement unifiées est liée aux situations de construction étatique précoce comme ce fut le cas pour certains pays européens entre 1500 et 1800. *A contrario*, les pays européens à construction étatique tardive ou encore les États émergeant après la seconde guerre mondiale (décolonisation en Afrique, en Asie ou au Moyen orient) ont une probabilité plus forte d'avoir des situations d'élites désunies ou unifiées idéologiquement. Higley et Burton confirment alors que les situations d'élites consensuellement unifiées constituent un phénomène politique historiquement relativement récent. Cela correspond à peu de chose près aux « trois vagues » de démocratisation identifiées par Samuel Huntington. Higley et Burton soulignent que parmi les États-nations européens précocement constitués, seules l'Angleterre et la Suède ont connu de façon rapide un consensus intra-élitaires, et qu'aujourd'hui encore seuls 45 pays dans le monde peuvent se targuer d'avoir ce type de régime représentatif. Ces chercheurs étasuniens remarquent également que certains pays ayant connu l'expérience de la colonisation britannique de façon précoce, ont eu une plus forte aptitude à développer une élite consensuellement unifiée. À ce titre, les cas des États-Unis, de l'Australie, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud sont mis en avant. Il en va de même pour les pays qui ont connu la seconde période de colonisation comme l'Inde, le Sri Lanka, la Malaisie, la Jamaïque, le Kenya et la Tanzanie. Par ailleurs, ces néoélitistes montrent que la « transition » entre une configuration d'élites désunies à celle où l'élite est consensuellement unifiée nécessite quatre préconditions : 1) un fort niveau de développement économique ; 2) la présence d'une dynamique et d'un

leader populaire ; 3) une crise politique qui oblige les factions politiques à collaborer derrière un leader ; 4) l'émergence de clivages politiques transversaux qui contribuent à diluer les divergences idéologiques entre les différents programmes politiques (Higley, Burton, 2006). Enfin, on apprend qu'aujourd'hui encore les configurations d'élites désunies constituent la norme, et l'élite consensuelle l'exception (à savoir 45 pays sur les 192 États reconnus par l'Onu). Dès lors, c'est dans la volonté et la capacité des élites politiques à domestiquer leurs conflits que résident les conditions d'établissement de la démocratie libérale.

Les élites face aux situations politiques de changement de régime

Comme nous l'avons précisé dans nos développements précédents, les premiers travaux de la sociologie empirique des élites politiques ont porté sur la question des régimes non démocratiques (cf. chapitre 4). Dans cette perspective, c'est certainement Juan Linz qui, tout en se jouant du problème de la censure du régime franquiste, a poussé le plus loin les investigations (Jerez Mir, 2007). Fort de sa connaissance de la structure élitaine des régimes autoritaires et totalitaires, Linz affine son usage de la sociologie des élites dans son ouvrage *The Breakdown of Democratic Regimes* (1978) pour en faire ensuite une variable clef de la compréhension des processus de transition et de consolidation démocratique (1996). Dans cette perspective, Linz utilise les élites comme un marqueur permettant d'appréhender les frontières toujours changeantes de la démocratie. Tout d'abord, l'analyse sociohistorique comparée des facteurs multiples conduisant à la chute des régimes démocratiques au sein de l'Europe de l'entre-deux-guerres le conduit à saisir, en revisitant le modèle « *exit, voice and loyalty* » d'Hirschman, la centralité de la loyauté politique des leaders et des élites sur la dynamique des institutions politiques (1978). Linz constate alors que l'affaiblissement du pouvoir du gouvernement (crise des coalitions, instabilité gouvernementale), souvent perçu par les masses et les citoyens comme le résultat de la perte d'efficacité de l'action des professionnels de la politique, est souvent à l'origine de la crise d'un régime. Il établit ensuite que cette crise change de nature et devient une crise de légitimité à partir du moment où les élites se montrent déloyales

par rapport au fonctionnement du régime (*ibid.*, p. 54 *sqq.*). La défection des élites a alors des effets sur l'ensemble du système qui n'est plus capable d'élaborer des politiques publiques susceptibles de répondre à la situation de crise et aux attentes populaires. Cumulé à d'autres facteurs (ancienneté du régime, situation économique, etc.), ce type de comportement élitare augmente la probabilité de chute d'un régime démocratique. Dans des travaux postérieurs consacrés à l'analyse des processus de transition vers la démocratie, Linz prend à rebours la question du rôle des élites (1993). Tout d'abord, il rappelle que durant ces situations politiques singulières, en raison de l'affaiblissement de l'ensemble des institutions politiques, le jeu élitare est tributaire de la capacité d'innovation de certains leaders, comme ce fut le cas lors de la transition espagnole avec Adolfo Suarez, Felipe Gonzalez, Santiago Carillo et Manuel Fraga. Le débat sur le rôle des élites durant la transition des pouvoirs autoritaires vers la démocratie se prolonge avec le travail d'O'Donnel et Schmitter (1986, p. 37 *sqq.*). Pour ces comparatistes, ce type de situation singulière correspond à un « moment politique » privilégié caractérisé par la négociation de pactes intra-élitaires (*elite pacts*). Ces pactes sont alors élaborés et conclus par des élites sectoriellement organisées (militaires, patronat, partis politiques, etc.) qui en profitent pour faire prévaloir leurs intérêts et exclure temporairement du jeu politique leurs concurrents éventuels.

Face à ces approches des transitions vers la démocratie réduisant les rôles du jeu élitare à la capacité du leadership politique ou encore à la défense d'intérêts constitués, les néoélitistes essayent de montrer en quoi leur modèle permet une autre lecture de ce type de processus (Higley, Burton, 1989 ; Burton, Gunther, Higley, 1992 ; Dogan, Higley, 1998). S'appuyant sur la caractérisation du jeu élitare démocratique avancée par Sartori (1987, p. 224-226), selon laquelle les élites doivent appréhender *la politique comme négociation* (« *politics as bargaining* ») plutôt que *la politique comme la guerre* (« *politics as war* »), ces néoélitistes s'attachent à recentrer l'analyse sur les relations entre les élites et la forme des régimes politiques (Higley, Burton, 1989, p. 29). Ils vont alors adapter leur grille de lecture des jeux de pouvoir intra-élitaires, entendue comme la transformation de l'élite (*elite transformation*) dans le but de l'appliquer au

processus de transition et de consolidation démocratique. À cette fin, les néoélitistes intègrent dans leur modèle explicatif deux nouveaux types de configuration, celle de *elite settlement* (arrangement, accord, compromis) et celle de *elite convergence*⁷. L'Europe du Sud et l'Amérique latine tout d'abord, et les pays de l'ex-Europe de l'Est ensuite fournissent les cas empiriques où est testée leur approche (Higley, Gunther, 1992 ; Higley, Pakulski, 2000 ; Higley, Lengyel, 2000). Dans cette perspective, Richard Gunther montre que la transition démocratique espagnole constitue un parfait exemple d'*elite settlement*, dans la mesure où les arrangements et compromis intra-élitaires ont empêché le développement de conflits sociopolitiques majeurs (p. ex. pacte de la Moncloa et légalisation du Parti communiste espagnol en 1977), permettant ainsi d'éviter une crise majeure risquant d'entraîner un déchaînement de la violence (p. ex. coup d'État 23 février 1981). Ce modèle de compromis produit progressivement un fort consensus autour des institutions démocratiques représentatives (1992). C'est dans ce cadre que l'on est à même de comprendre comment les élites périphériques catalanes, basques, galiciennes et même andalouses ont réussi à obtenir des institutions politiques représentatives relativement autonomes et la dévolution d'importants domaines d'action publique de la part de l'État central (Genieys, 1997). L'importante recherche de Xavier Coller sur la constitution d'une nouvelle élite politique au sein des parlements des communautés autonomes espagnoles (1980 et 2005) confirme que le fédéralisme asymétrique est au cœur du processus de consolidation de la démocratie (2008). Ces élites relativement homogènes tout en incarnant la « diversité sociétale espagnole » (*i.e.* plus jeunes, fortement diplômées, enseignantes ou juristes), à l'exception notoire des parlementaires affiliés aux partis nationalistes, constituent un important vivier où se renouvelle la classe politique espagnole.

L'étude de la transformation des configurations élitaires dans les pays qui sont sortis du « socialisme d'État » correspond plutôt au modèle de l'*elite convergence* lors du changement de régime (1989-1994). On note toutefois une différence entre la Pologne, la Hongrie et la République tchèque où la transition négociée résulte d'un pacte, et les cas de la Roumanie, la Serbie, la Croatie, ou encore la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie (qui ont échoué) où la transition provient d'une « révolution de

palais » de systèmes encore fortement fragmentés (Higley, Lengyel, 2000 ; Higley, Pakulski, 2000). La spécificité des trois premiers cas s'explique par l'émergence précoce « d'élites d'opposition » dans les États socialistes (*Solidarność* en Pologne ; technocrates sous le régime de Kádár en Hongrie ; Printemps de Prague en 1968) et la perception par l'ensemble des élites du caractère désirable ou du moins inévitable des réformes démocratiques (Higley, Pakulski, 2000, p. 664). Néanmoins, ce large consensus intra-élitaire initiant le mouvement de transition vers la démocratie a parfois été remis en question, comme le montre le cas en Tchécoslovaquie. Certains chercheurs ont montré à ce propos comment dans la quête de pouvoir l'ancien leader communiste, et nouveau dirigeant nationaliste, Vladimir Mečiar fonde tout d'abord son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) pour dénoncer une formulation des politiques publiques favorisant les inégalités des situations économiques tchèque et slovaque. Les élites slovaques émergeront à partir de cette stratégie de fragmentation relayée ensuite par des clivages idéologiques et ethniques (Gould, Szomolányi, 2000). La forte circulation des élites est également une caractéristique de la période de changement de régime. En effet, les recherches sur le devenir des élites issues de la nomenklatura en Pologne et en Hongrie entre 1988 et 1993 montrent d'une part qu'au moins la moitié d'entre elles ont réussi à se reconvertir dans des positions de pouvoir au moins équivalentes (pas forcément dans le même secteur), et d'autre part un mouvement de passage vers le privé significatif (Wasilewski, 1998). De plus, les membres de l'appareil du parti communiste et ceux des nomenklaturas économiques et culturelles se sont trouvés pratiquement éliminés des postes de pouvoir dans le nouveau régime, alors que seulement un quart environ de la haute fonction publique de ces régimes a réussi à conserver ses positions dans le régime postsocialiste (*ibid.*, p. 162). De leur côté, les sociologues Mink et Szurek prennent également comme terrain de recherche les cas de la reconversion de l'ancienne élite communiste dans ces trois pays et arrivent à des résultats assez proches (1999). S'appuyant sur une importante base d'entretiens réalisés avec des ex-membres des partis communistes⁸, ces auteurs montrent tout d'abord que les nombreuses « tables rondes » (*i.e.* forums de discussion) organisées avant la transition entre les élites des

nomenklaturas et celles de l'opposition ont non seulement favorisé une révolution par le « haut », mais elles ont également permis aux élites communistes de négocier leur place ou leur sortie dans le nouveau régime (Mink, Szurek, 1999, p. 39 *sqq.*). L'analyse des trajectoires de reconversion socioprofessionnelle des ex-nomenklaturistes permet de saisir les logiques qui ont conduit beaucoup d'entre eux, notamment en Pologne et en Hongrie, à se transformer en élites entrepreneuriales (*i.e.* entrepreneuriat volontaire), alors qu'en Tchécoslovaquie, ce type d'élites développe plutôt des « stratégies de survie » (*i.e.* entrepreneuriat par nécessité). Mink et Szurek soulignent ensuite que les reconstructions identitaires de ces élites varient souvent en fonction du niveau et type d'études, même si elles furent singulières à chaque pays (*ibid.*, p. 122 *sqq.*). En Pologne, pour des raisons contextuelles et historiques particulières, « l'ouverture relative » du régime impulsée par Gierek a eu pour effet de faire émerger une génération d'ingénieurs réformistes dépourvus d'idéologie communiste dont la reconversion dans le secteur économique fut aisée. Il en alla de même en Hongrie où dès les années quatre-vingt le parti communiste recruta des individus fortement diplômés et hautement compétents qui allaient former la frange réformatrice du régime. *A contrario*, en République Tchèque, les « néoentrepreneurs », qui sont majoritairement les enfants de la normalisation post-Printemps de Prague (1968), fortement imprégnés du communisme nouvellement imposé, se montreront les plus réfractaires au développement du capitalisme dans leur pays.

Enfin, le cas des transitions démocratiques où les élites étaient dans une configuration fragmentée, et le sont plus ou moins restées durant cette séquence historique, mérite d'être mentionné. Ce fut le cas dans certains pays d'Europe centrale comme en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en Croatie (Dogan, Higley, 1998 ; Higley, Lengyel, 2000). Ces changements de régime sont réalisés sur fond de « révolutions de palais », réelles ou *de facto*, qui ont ralenti le processus de démantèlement des anciennes élites attachées au socialisme d'État. La « transition » en Roumanie constitue un bon exemple de ce type de situation élitare. L'élite militaire s'est coalisée avec une clique d'anciens membres du parti unique, autour d'Ion Iliescu pour liquider les Ceaușescu sans jamais passer de pacte avec les autres

élites d'opposition (Linz, Stepan, 1996, p. 344 *sqq.*). La dynamique élitare qui a prévalu dans les pays composant l'ex-Yougoslavie relève d'une logique assez proche, où d'anciens *apparatchiks* ont revêtu les habits du nationalisme pour neutraliser à la fois l'action des réformateurs et parer aux attaques des ultranationalistes. Les travaux de Mladen Lazic sur les élites en Serbie montrent qu'en 1997, 60 % des élites du monde des affaires étaient encore composées d'anciens hauts dignitaires du régime communiste, alors que l'élite politique était dominée par Milošević et sa clique (Higley, Lengyel, 2000, p. 124-142). Au total, le cas du jeu intra-élitare en Roumanie, en Serbie et en Croatie se caractérise par un recours à la stratégie du nationalisme par une fraction de l'élite de l'ancien régime, qui par ce truchement essaye d'éliminer ses rivaux de la scène politique, tout en évitant le recours à des pactes ou à des négociations politiques avec les élites d'opposition (Higley, Pakulski 2000, p. 667).

Enfin, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie se caractérisent clairement par l'échec du compromis et une forte fragmentation intra-élitare. Les recherches sur les élites soviétiques, tout comme celles sur les élites russes qui leur ont succédé à la fin de l'année 1991, montrent tout d'abord une très forte continuité (et également reproduction) qui s'étend du gouvernement Brejnev jusqu'au gouvernement Eltsine (sur 3 610 membres de la nomenklatura, seuls 10 % sont des nouveaux venus en 1993). L'enquête réalisée par David Lane en 1994 auprès des membres de l'élite politique russe sur leur représentation du passé, montre que la moitié d'entre eux ont une vision du régime post-soviétique comme « fondamentalement sain », alors que l'autre moitié le considère comme « irrémédiablement défectueux » (cité par Higley, Pakulski, 2000, p. 674). Si l'on ajoute à ce clivage en matière de représentations idéologiques un faible taux de renouvellement de l'élite, mais également les poids des élites issues de l'important appareil militaire d'État, on comprend les aléas qui affectent la fondation d'une démocratie élitare en Russie. Pour Eva Etzioni-Halevy, la situation de l'actuelle élite russe est tributaire de son passé et le faible niveau d'autonomie des élites et des sous-élites est lié à l'héritage d'une situation politique où le parti unique fut réellement fort (1993, p. 173). Le traitement politique différencié des oligarques qui dirigent la nouvelle économie russe en fonction de leur degré d'allégeance

au pouvoir politique en place (p. ex. Mikhaïl Khodorkovski) confirme que le jeu de coterie établi renvoie aux calendes grecques l'expression du pluralisme démocratique. Le « *turno* »⁹ organisé au sommet de l'exécutif entre Poutine et Medvedev montre bien que la configuration de l'élite consensuelle, chère au néoélitiste, demeure encore un horizon lointain en Russie. Par ailleurs, certains sociologues ont pris le contre-pied des thèses néoélitistes quant à leur explication des processus de transition vers la démocratie, en leur reprochant notamment de réduire le changement de régime aux interactions entre les élites (Tsebelis, 1999). De son côté, Ruth Berins Collier reproche à ces analyses, portant dotées d'une définition extensive des élites (*i.e.* incluant les leaders des syndicats et des mouvements sociaux), de ne pas intégrer suffisamment le rôle de la classe ouvrière ou encore de certaines fractions de la classe moyenne (1999).

La sociologie des élites face à l'hybridation des régimes politiques

Sans se revendiquer d'une approche néoélitiste de la transformation des régimes politiques, un certain nombre de travaux récents, souvent étayés sur des recherches empiriques de première importance, se sont attaqués à la question de l'hybridation des régimes en remettant en question les classifications et les typologies classiques. Dans cette perspective, il est tout d'abord question de revenir sur les logiques élitaires du fascisme italien pour voir en quoi elles auraient contribué à la formation d'un État totalitaire (Dormagen, 2007). D'autres politologues revisitent de façon comparative le prisme de la relation entre « *ruling elites* » et processus de décision pendant l'ère des dictatures fascistes en Europe (Costa Pinto, 2009). Enfin, d'autres travaux montrent comment l'élite du pouvoir en Chine s'est réinventée en modernisant le régime et en intégrant l'économie capitaliste (Balme, 2004).

C'est pour éclairer le débat sur la nature réelle du fascisme italien (autoritaire *versus* totalitaire) que la question de l'articulation entre élites et régime politique fut réinvestie par les historiens et les politologues. Dans cette perspective, la pertinence des approches classificatrices d'Hannah Arendt et de Juan Linz (1975-2000), tout comme l'interprétation « dominante » d'Alberto Aquarone du fascisme sont remises en cause.

Sans pouvoir aller au fond d'un débat qui pour le coup nous éloignerait trop de notre objet d'étude, rappelons que ces travaux – malgré des démarches et des approches empiriques très différentes –, affirment alternativement que le régime fasciste italien constitue un cas de « totalitarisme raté » et relève plutôt de la catégorie des régimes autoritaires. Or, à l'instar des historiens Renzo De Felice et Emilio Gentile, il est reproché à ces chercheurs de minimiser le développement d'un « *stato totalitario* », processus qui en cas de confirmation empirique prouverait que le régime de Mussolini s'approche plutôt du type totalitaire. Dans cette perspective, des travaux d'une profondeur empirique indéniable ont montré que le régime fasciste avait produit une élite politique nouvelle (Musiedlak, 2003). Jean-Yves Dormagen montre alors que la logique élitaire du fascisme italien conduit à la formation d'un État « proto-totalitaire » (2007). En désaccord avec les interprétations « classiques » des régimes autoritaires, Dormagen affirme que dès 1922 le mouvement fasciste s'attaque à la conquête des sommets administratifs de l'État italien afin de se doter d'un instrument adapté à l'exercice de la domination totalitaire. Une telle démonstration nécessite d'apporter non seulement la preuve empirique d'une rupture dans la structure sociopolitique des élites de l'État par rapport à celle de l'ancien régime (*i.e.* la monarchie constitutionnelle), mais également de la « fascisation » des élites traditionnelles ralliées au nouvel ordre politique (*i.e.* au niveau des comportements et des valeurs proclamées). Ainsi, Dormagen propose une lecture sociologique de la réalité élitaire en croisant habilement les approches positionnelle et relationnelle. L'objectif consiste alors à appréhender les relations multiples qui unissent les élites engagées dans les domaines toujours plus nombreux d'intervention de l'État. L'auteur s'attache ensuite à démontrer, pour mieux l'analyser, le complexe dispositif étatique du fascisme reposant sur un vaste secteur public, où s'emboîtent et s'hybrident non seulement le public et le privé, mais également ce qui relève de l'administratif, du partisan, du technocratique et du politique. L'élite multi-positionnée que nous fait découvrir Dormagen est celle qui encadre ces différents secteurs d'intervention étatique. Elle contribue par son mode de constitution et ses modalités d'action à une « fascisation » avancée du secteur public. Ainsi, le dépouillement des fonds d'archives des grandes institutions publiques permet de saisir comment le secteur

public en forte croissance, où s'adosse une kyrielle d'agences et d'entreprises publiques, devient un espace privilégié par les hiérarques fascistes pour façonner avec succès l'élite du nouveau régime. Nous ne pouvons ici pour des raisons évidentes qu'évoquer la richesse empirique de cette étude permettant une reconstruction aussi détaillée que précise des éléments qui ont conduit des « cohortes » d'élites à construire leur carrière en jouant avec les nouvelles règles du jeu fasciste tout en participant à leur mise en œuvre. L'autre apport significatif de Dormagen à l'analyse des élites réside dans le dépassement de la thèse de Lasswell et Sereno (cf. chapitre 5) liant l'émergence de l'élite fasciste italienne à l'ascension d'une petite bourgeoisie qui en accédant aux charges politiques officielles (député et sénateur) se serait transformée en « ploutocratie » (*ibid.*, p. 151). Reprenant sur ce point certains acquis de l'enquête prosopographique de Musiedlak sur les parlementaires du régime fasciste (2003), Dormagen montre que les charges économiques les mieux rétribuées et les plus accessibles pour ces professionnels de la politique sont celles du secteur parapublic. Or, c'est bien la capacité à circuler des élites au sein de l'espace étatique, souvent fortement liée aux positions dans le champ politique, qui conduit à cumuler les charges les plus lucratives. Dès lors, l'auteur avance un modèle de circulation intra-élitaire lié à la configuration particulière de l'État fasciste qui quelque part renvoie dos à dos les approches de Mills et d'Aron en montrant qu'une forme hybride de l'élite du pouvoir s'impose au sein du régime fasciste italien.

Réinterrogeant également le fonctionnement des dictatures fascistes dans une perspective comparative, Antonio Costa Pinto et son équipe proposent de revisiter les acquis sur le rôle des élites dirigeantes et la prise de décision dans l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie, l'Espagne franquiste et le Portugal salazariste (2009)¹⁰. Le projet repose sur une hypothèse qui nous renvoie aux origines de la théorie moscaïenne des élites (cf. chapitre 2), selon laquelle les dictateurs ne peuvent pas gouverner seuls et sont conduits à être relayés par une strate d'élites gouvernantes (*i.e. ruling elites* ou *governing elite stratum*). Partant de là, il est nécessaire d'approfondir la connaissance de la structure du pouvoir sur un point laissé aveugle jusque-là par la sociologie des élites : les relations entre le dictateur, son cabinet ministériel et le parti unique (Costa Pinto, 2009,

p. 16). L'idée novatrice de ce projet consiste à montrer que ces régimes, sans être élitistes dans le discours (*i.e.* magnificence de la relation du leader avec son peuple), s'appuient sur des élites et des institutions politiques pour gouverner. Dès lors, la volonté de dépersonnaliser le pouvoir des dictateurs passe par une interrogation sur l'existence d'une élite gouvernementale. À l'instar de Juan Linz, ces chercheurs distinguent le fascisme italien et le national-socialisme allemand des autres régimes autoritaires en raison de leur capacité à créer des institutions paraétatiques et à travers le rôle majeur du parti unique. L'analyse comparée des configurations élitaires montre que dans les régimes où la relation entre le leader et le parti unique apparaît comme un élément fondamental, le pouvoir décisionnel des élites gouvernementales est faible (Costa Pinto, 2009, p. 218 *sqq.*). Le cas italien illustre parfaitement cette situation politique où Mussolini pousse à la formation d'une nouvelle élite unifiée, mais extrêmement fragmentée dans sa capacité d'influencer le pouvoir décisionnel. Le régime hitlérien va encore plus loin dans la désubstantialisation du rôle des *ruling elites* dans la prise de décision dans la mesure où si les élites du parti nazi supplantent celles de l'État allemand (« *the strongest shadow state* »), elles demeurent totalement inféodées au pouvoir du chef. *A contrario*, au sein des régimes franquiste et salazariste, le cabinet ou encore les élites ministérielles ont pu jouer le rôle de *veto players*. En effet, si la première période de transition vers « *l'Estado novo* » correspond à une configuration où Salazar gouverne avec l'appui de l'armée, la consolidation du nouveau régime s'est traduite par l'imposition d'une centralisation administrative chapotée par une élite ministérielle. L'Espagne franquiste fournit l'exemple idéal-typique de la transformation d'une dictature en régime à pluralisme limité doté d'une élite gouvernementale qui participe à la prise de décision politique. Au total, on observe que la variation dans la composition de l'élite ministérielle dépend tout d'abord du rôle du parti unique (*i.e.* fort ou faible) durant la période de transition vers la dictature, mais ensuite de la configuration au sein de laquelle s'institutionnalise le processus de prise de décision.

Enfin, la dernière recherche qui retient notre attention sur la question du rôle des élites dans le processus d'hybridation des régimes est celle que Stéphanie Balme consacre à la transformation de l'élite du pouvoir en

Chine (2004). Cette entreprise intellectuelle trouve son fondement dans la volonté de répondre à la question suivante : pourquoi le régime de Pékin (*i.e.* la République Populaire de Chine [RPC]) ne s'est pas effondré, alors que la fin du communisme en tant qu'idéologie est devenue une réalité aujourd'hui ? Soulignant que le concept de transition démocratique ou postsocialiste des pays de l'ancien bloc communiste n'est pas opératoire pour le cas chinois, Stéphanie Balme appréhende le changement politique à partir de la construction de l'État à l'ère post-maoïste. Ce processus enclenché depuis plus de vingt-cinq ans se caractérise alors par le remplacement de la téléologie révolutionnaire par une « idéologie de l'infini » correspondant au développement mécanique de la RPC incarné par l'action technocratique et nationaliste des nouvelles élites. Dès lors, c'est par le truchement de la mutation incrémentale de l'élite du pouvoir originelle que la modernisation du régime communiste est appréhendée. Stéphanie Balme s'éloigne *a priori* des approches classiques de la sociologie des élites en optant pour une approche anthropologique d'une norme sociale incontournable de l'univers chinois : « l'art des relations », localement appelées les *guanxi* (les trois premiers chapitres de son ouvrage sont consacrés à son étude au quotidien)¹¹. Cette stratégie de recherche permet d'intégrer de façon synchrétique les approches en termes de népotisme, de patrimonialisme et de clientélisme sous le même vocable (*i.e.* *guanxi*) en mesurant les effets de tous les types de réseaux interpersonnels dans le mode de recrutement des dirigeants politiques entre la fin de l'ère Mao et la nouvelle ère post-Deng Xiaoping. En s'inspirant du travail pionnier sur les élites chinoises de Roberto Scalapino, Stéphanie Balme propose une première approche statistique des liens de parenté d'un panel des plus hauts cadres dirigeants du régime, soit un panel de 3 179 personnalités ayant des positions en relation avec le système décisionnaire, ce qui exclut « les parlementaires » (*ibid.*, p. 14). L'analyse des modalités institutionnelles du recrutement des élites est ensuite considérée comme oscillant entre des logiques très concurrentielles et un système de cooptation pure organisé autour du principe du centralisme démocratique. La sélection des hauts fonctionnaires et des dirigeants du parti communiste chinois s'effectue sur la base de listes de candidats préparées par les services compétents (*i.e.* les départements de l'organisation) selon le

système dit de la recommandation (*tuijian*) ou de la proposition (*pingren*) des cadres, puis ensuite soumises au vote. Si dans le cadre de cette procédure particulière l'acclamation prime sur l'élection comme l'avait fait remarquer Juan Linz, les dernières transformations du régime tendent à montrer que l'élection s'impose comme moment particulier permettant d'appréhender le rapport de forces intra-élitaire (*ibid.*, p. 15). L'analyse des logiques formelles du recrutement politique est ensuite traitée à partir d'un travail de reconstruction des biographies de chaque leader à partir de la prise en compte de six critères¹². L'étude des liens de parenté, centrale pour l'étude des effets du *guanxi*, est affinée avec la prise en compte des liens détenus avec un (ou plusieurs) cadres du régime, mais également dans ses multiples aspects liés au système de parenté dans les pays de culture confucéenne. L'appréhension du type de l'engagement partisan et du moment d'entrée en politique (*i.e.* participation aux événements militaires et participation dans les principaux réseaux civils et militants) complète le dispositif d'enquête. Ainsi, Stéphanie Balme montre trois évolutions principales au sein des élites dirigeantes de l'ère Jiang Zemin et Hu Jintao : « plus grande mobilité institutionnelle et géographique, homogénéisation des parcours biographiques et une spécialisation très forte du métier politique dont le groupe des économistes est symptomatique » (*ibid.*, p. 399). De même, le recrutement des cadres dirigeants par le diplôme, au mérite ou sur concours a conduit à l'institutionnalisation de nouvelles formes d'élitisme dont les effets demeurent limités en l'absence de compétition démocratique (Tran, 2007). Par ailleurs, l'affirmation dans la structure du pouvoir d'une élite au profil technocratique produit des effets ambivalents. En effet, ces dernières alternent entre deux registres politiques contradictoires : l'intériorisation des grandes problématiques mondiales et un conservatisme de fait. L'invention par ces élites d'un « État de droit aux caractéristiques chinoises » encadré par un parti unique comme un système de gouvernance supérieur à la démocratie libérale en constitue la preuve tangible. Au total, ces transformations réelles, notamment la professionnalisation des élites, n'ont pas conduit à la différenciation des institutions étatiques, mais au contraire elles ont renforcé la fusion entre l'État et le parti, nouvellement « habillé » en État de droit.

Conclusion

Au total, la sociologie comparée des élites politiques, en s'interrogeant sur la dynamique des régimes politiques, nous invite à appréhender le devenir de la démocratie libérale non seulement à travers le prisme de l'action des élites, mais également en prenant en considération les formes de loyauté développées (Linz, Stepan, 1996 ; Best, Higley, 2010). Pour les tenants du paradigme néoélitiste, il est fort probable que le type de configuration de l'élite désunie ait de grandes chances de rester la norme dans la plupart des pays où la situation politique est structurée par des conflits ethno-religieux (Irak, Afghanistan, etc.). Néanmoins, il est fort possible que des configurations où l'élite est (encore) unifiée idéologiquement (*i.e.* la Russie, la Chine, Cuba, la Corée du Nord et l'Iran) connaissent un déclin proche (Higley, Burton, 2006). Toutefois, il convient d'être vigilant à l'égard du devenir de la configuration élitair démocratique (*i.e.* consensuellement unifiée), propre à la démocratie libérale qui doit aujourd'hui faire face à la montée conjuguée d'élites au comportement léonin et au péril populiste. C'est le cas aux États-Unis avec l'émergence d'une *Bush elite*, où l'homogénéité non seulement programmatique de cette dernière (application du *Project for New American Century*, 1999) se double d'une forte uniformité dans les croyances politiques et religieuses, ce qui constitue une menace pour l'expression du pluralisme politique (Higley, 2006 ; Lindsay, 2007). Dans cette perspective, la sociologie des élites commence à prendre au sérieux la question actuelle des nouvelles formes d'hybridation des régimes politiques avancée, entre autres, par Leonardo Morlino (*in* Darviche, Genieys, 2008). Pour pouvoir répondre à ce type d'interrogation, il est nécessaire d'ouvrir un questionnement plus précis sur les relations entre les élites, l'État et son action, que les néoélitistes de la « première génération » ont, par trop, laissé de côté en voulant se démarquer du modèle du *Welfare statism*. De même, l'apparition de nouvelles institutions politiques et de nouveaux niveaux de gouvernement conduit à penser certaines élites dirigeantes à travers l'exercice de rôles politiques multiples. Jean Joana et Andy Smith ont montré que les commissaires de l'Union Européenne, dont les trajectoires politiques originelles sont souvent ancrées au sein de leurs propres États, cumulent, une fois à Bruxelles, les rôles du technocrate, du

diplomate et du politique (2002).

1 La méthode prosopographique a été introduite par des spécialistes anglais de l'histoire romaine qui à l'instar de R. Syme ont essayé d'appréhender le rôle des élites à travers les œuvres littéraires. Plus récemment, la démarche s'est trouvée systématisée par des historiens français qui, de Bergeron en passant par Chaussinand-Nogaret jusqu'à Charle, y ont eu recours pour définir des « types d'élites » dans leur recherche sur les personnels politiques, administratifs, militaires et plus récemment les intellectuels. Empiriquement, elle consiste à établir des notices biographiques individuelles et à les confronter. À la différence de la biographie, elle ne s'applique jamais à un seul homme mais à plusieurs (*i.e.* un échantillon qu'on suppose représentatif du groupe étudié) dont l'importance et la composition résultent de la documentation disponible. La prosopographie induit également une démarche diachronique et permet la mobilisation de données statistiques et quantitatives (Genet, Lottes, 1996).

2 On entend ici cabinet ministériel dans son acception « classique », à savoir être membre en tant que ministre d'un gouvernement. Aujourd'hui en France, et ce depuis la V^e République, on qualifie des membres des « cabinets ministériels » les élites politico-administratives (directeur, secrétaire général, conseillers spéciaux ou officieux) dont le rôle consiste à aider le ministre à préparer la décision mais également à faire l'interface avec les administrations centrales.

3 Putnam étaye ce cas de figure particulier de « sélection/recrutement » des élites politiques à partir du système de la *nomenklatura* de l'Union soviétique où les mécanismes de sélection sont contrôlés par les instances dirigeantes du parti politique (1976, p. 53). Les dirigeants du parti unique devaient se prononcer, et approuver le cas échéant, les différents niveaux de liste, les nomenclatures, pour la nomination aux postes influents du régime. Le but est alors de s'assurer la loyauté politique des nouveaux entrants. Dans une étude récente, Jean-Robert Raviot prolonge le travail de Voslensky sur la nomenclature, en s'intéressant à sa dévolution dans la Russie post-soviétique (2007). Il montre par quelle voie, depuis la phase Eltsine, cette élite du pouvoir s'est transformée (*korpoktratoura*) sans réellement changer (*i.e.* le « kremlinocentrisme » de Poutine et Medvedev).

4 Best et Cotta dans la conclusion de cette recherche affirment que la morphologie sociale des élites représentatives en Europe a changé dans la mesure où le profil type est celui du député issu de la classe moyenne, diplômé du supérieur (85 % possèdent un diplôme universitaire). En revanche, les études juridiques et les professionnels du droit ont perdu leur situation quasi monopolistique au profit des études plus généralistes (*i.e.* sciences sociales et sciences humaines). Enfin, le recrutement des ouvriers comme des « grands entrepreneurs » a fortement décliné et se trouve remplacé par le profil type du député professionnel de la politique ex-employé du secteur des services et plus fortement du secteur public (p. ex. les enseignants) et parapublic (2000, p. 520 *sqq.*).

5 Précisons ici que dans ses recherches sur les ministres et les parlementaires, répliquées et étendues à la comparaison, Dogan a montré comment tendanciellement la base du recrutement social de ces élites n'avait cessé de s'élargir. Il attire notre attention en prenant le cas de la France, notamment après l'élection de François Mitterrand en 1981 que plus d'un quart des députés de la première législature socialiste étaient enseignants du primaire ou du secondaire (2003, p. 39). Dagnaud et Mehl dans leur étude de l'*élite rose*, confirment cette tendance lourde (1988).

6 Pour les néoélitistes, « le consensus de valeurs est maximal si les différentes factions [de l'élite] s'opposent régulièrement et publiquement les unes aux autres sur des questions de politique et d'idéologie, s'il y a un consensus sous-jacent sur les “règles du jeu” et la valeur des institutions

politiques existantes. En ce sens, les différentes factions sont en compétition sur la base d'un esprit partisan modéré et coopèrent tacitement pour contenir des problèmes particulièrement explosifs et pour limiter les conflits. La conception de la politique qui en résulte est celle d'une "politique comme négociation" ou "*politics as bargaining*" » (Coenen-Hunter, 2004, p. 116).

[7](#) Pour ces auteurs, deux situations politiques caractérisent ce processus. La première, celle de l'*elite settlement* correspond à un contexte où les élites, soit par souci d'empêcher un conflit avec de lourdes pertes, soit par désir d'éviter une crise majeure risquant d'entraîner le déclenchement de la violence, négocient un compromis à partir de la mise à plat des divergences. La seconde, celle de l'*elite convergence* correspond à une configuration qui se joue à travers la succession de deux moments : d'une part celui où domine une coalition d'élites majoritaires sans intégration des élites rivales, et d'autre part celui qui survient postérieurement et où la position hégémonique des unes amène les autres à accepter de former une coalition électorale d'opposition et par ce biais à légitimer explicitement ou implicitement les institutions politiques (Burton, Gunther, Higley, 1992).

[8](#) Mink et Szurek s'appuient sur des interviews réalisées auprès d'un échantillon d'élites politiques et d'élites économiques. Côté politique, il s'agit d'interviews réalisées avec les hauts responsables de la *nomenklatura* polonaise (9 interviews), hongroise (12 interviews) et tchèque (9 interviews), plus des entretiens contrefactuels en Lituanie (4) et ex-RDA (1). Pour les élites économiques, il s'agit uniquement de responsables de l'ex-nomenklatura devenus entrepreneurs privés : une quarantaine d'entretiens ont été effectués en Pologne, 9 en Hongrie et 7 en République tchèque (1999, p. 226 et *sqq.*).

[9](#) Le « turno » est le système d'alternance politique entre « conservateurs » et « libéraux », mis en place sous le régime de la Restauration en Espagne (1868-1923). Forme de d'alternance politique entre les deux spectres politiques de l'oligarchie espagnole.

[10](#) L'étude s'appuie sur la création d'une banque de données prosopographiques (*ICS dataset*) sur les élites ministérielles des différents régimes fascistes étudiés, auxquelles s'ajoute le dépouillement des archives suivantes : *Arquivo Centrale dello Stato* à Rome, *Instituts für Zeitgeschichte* à Munich, *Biblioteca Nacional* et *Arquivo nacional* à Lisbonne, *Biblioteca Nacional* à Madrid (*ibid.*, p. x).

[11](#) L'auteure se prévaut d'une enquête sur les modes de transmission de pouvoir sur la base de relations informelles dans la société chinoise. Les *guanxi* constituent l'activité sociale primordiale, englobant le politique. Appliquées à la transformation du droit, à la rationalisation des techniques de pouvoir et aux possibilités de changement, elles permettent de comprendre comment s'est transformée l'élite du pouvoir en Chine (2004, p. 2).

[12](#) Les six critères sont : 1) lien de parenté ; 2) lieu et niveau d'études (en Chine et à l'étranger) ; 3) l'origine provinciale ; 4) et 5) : l'année et l'époque d'adhésion au PCC ; 6) l'origine de classe d'après la catégorisation en vigueur à l'époque maoïste (*ibid.*, p. 15).

Chapitre 8

La sociologie des élites de l'État. Que nous apprennent les nouvelles interactions ?

Comme nous venons de le montrer, les « néoélitistes » anglo-américains ont privilégié l'étude des interactions entre des configurations élitaires changeantes et la dynamique des régimes politiques. En optant pour cette stratégie de recherche, ces sociologues ont laissé délibérément de côté la question des relations entre élites et État. En effet, malgré l'accroissement du poids des structures étatiques dans la vie sociale, politique et économique de la grande majorité des démocraties occidentales, cette problématique fut laissée quelque peu en jachère. Tout se passait alors comme si les prophéties de Saint Simon et de Veblen ou encore la révolution managériale, chère à Burhnam, l'ascension vers le pouvoir d'une « nouvelle classe » de bureaucrates de partis en Europe de l'Est (Djilas, 1957) ne suscitaient pas le développement de recherches empiriques approfondies. Pourtant, Mosca tout d'abord, Gramsci ensuite, mais également, plus tardivement, Aron avaient attiré notre attention sur le rôle de l'État non seulement dans la formation de l'élite, mais également dans les conditions d'exercice du pluralisme élitair au point de constituer le dilemme suivant : une élite unifiée (*i.e.* au sens de moniste) signifie la fin de la démocratie, alors qu'une élite désunie renvoie à la fin de l'État (Aron, 2008, p. 251). Certes, dans le prolongement du débat sur l'élite du pouvoir, tout d'abord l'économiste John Kenneth Galbraith dans son analyse du *Nouvel État industriel* (1967, p. 71-82) affirme la montée en puissance de la technocratie (*i.e.* technocratie entrepreneuriale composée de cadres et de techniciens), alors que Jean Meynaud souligne que les modalités de l'intervention technocratique ne cessent de pénétrer la plupart des secteurs d'activité de l'État (1964). Partant de là, la question de

l'émergence « d'élites technocratiques », ou la prétention des élites bureaucratiques à s'autonomiser ou encore à fusionner avec les élites politiques vont s'imposer sur l'agenda de la recherche (Suleiman, 1974 ; Birnbaum, 1977 ; Putnam, 1977).

À partir des années quatre-vingt, d'importantes recherches comparatives proposent d'appréhender d'une part le rôle politique des élites bureaucratiques, des « mandarins », des technocrates (Dogan, 1975 ; Page, Wright, 1999), et d'autre part leur implication dans le processus de « *decision or policy-making* » (Aberbach, Putnam, Rockman, 1981 ; Suleiman, 1984). À l'instar des néoélitistes, ces nouveaux travaux permettent de formuler différemment la thèse de l'élite du pouvoir autour de l'émergence d'une élite d'État (Suleiman 1976 ; Birnbaum, 1977). Si ces chercheurs s'accordent sur l'importance des critères de positions (de pouvoir) pour « saisir » ce type d'élites, c'est sur leur capacité (plus ou moins prononcée) à influencer le processus de construction collective de l'action publique que la focale d'analyse se trouve déplacée. Il s'agit alors de développer l'intuition de certains théoriciens de la démocratie selon laquelle le choix des politiques publiques (*i.e.* au sens d'action de l'État). La formulation des politiques publiques est alors considérée comme un terrain de recherche permettant de tester la pertinence de deux logiques d'action élitaires : d'un côté, l'expression du pluralisme idéologique des élites politiques (*politics*) et, de l'autre côté, le processus d'agrégation autour de programmes d'action publique des groupes d'élites des politiques (*policies*) favorisant l'univocité des décisions (Genieys, 2008, 2010). Dans cette perspective, les travaux sur les élites bureaucratiques s'efforcent d'articuler la structure de l'élite administrative autour de sa capacité à définir un style de politique publique particulier (Suleiman, 1974, 1976). Dans un même temps, la sociologie de l'État souligne les interactions entre types d'élites et types d'États (Badie, Birnbaum, 1979 ; Birnbaum, 1982), alors que d'autres mettent en avant la prétention à l'autonomie des élites bureaucratiques (Skocpol, 1985, 1993). Toutefois, le degré d'autonomisation de l'action des élites d'État est plus ou moins fort en fonction du domaine de politiques publiques considéré (Krasner, 1978). Les tenants de l'approche en termes de *power structures* (cf. chapitre 5), en insistant sur le *background* des élites d'État et notamment leurs connexions

avec les grandes corporations, montrent que le jeu des influences sur la formulation des politiques publiques est indéniable et rend impossible l'autonomie de l'État (Domhoff, 1990, 1996 ; Dye, 2001),

D'un autre côté, les études comparées sur les modes de recrutement des élites bureaucratiques dans des configurations nationales occasionnent de nombreuses recherches empiriques (Kelsall, 1954 ; Darbel, Schnapper, 1969 ; Siwek-Pouydesseau, 1969) ; Heclo, 1977 ; Kessler, 1978 ; Bodiguel, 1978 ; Kesler, 1985). Dans cette perspective, la dimension de la formation et du mode de recrutement est mise en avant (p. ex. l'ENA en France, *Oxbridge* aux Royaume-Uni). La question de recherche porte sur la capacité de l'État à façonner l'identité collective du groupe d'élites qui le sert (« l'esprit de corps »). Dit autrement, est-ce que les « mandarins », pour reprendre une taxinomie introduite par Dogan (1975, 2003), ont une identité sociale qui est profondément encadrée (*i.e.* au sens *embedded*) dans l'État, ou au contraire construite en dehors de l'État ? Comme nous le montrerons plus loin, la réponse varie souvent en fonction du type d'État considéré. En France, certains sociologues affirment que l'État républicain fabrique et reproduit sa propre noblesse autour d'un « esprit de corps » (Bourdieu, 1989 ; Eymeri, 2001), alors que d'autres, plus nuancés, considèrent qu'il participe seulement à un processus d'émancipation des individus par rapport aux allégeances communautaires (Birnbaum, 1992, 1998). Dans les pays de culture anglo-américaine, où domine le modèle du *civil service*, on considère bien souvent que ce sont les identités sociales « rivales » construites en dehors de l'État qui structurent les élites bureaucratiques et les rendent moins *cohésives* (Mann, 1993, p. 50).

Dès lors, qu'il s'agisse de saisir la capacité d'action de l'État ou encore la structure du personnel, qui l'incarne et la porte, la question des interactions entre configuration étatique et élites s'avère centrale. Partant de là, nous allons montrer comment la sociologie des élites de l'État, en prenant en compte la spécificité des carrières de celles qui accèdent aux positions de pouvoir (*i.e.* ce qui fait la réussite sociale et politique *en amont*), mais également ce qu'elles font au nom de l'État (*i.e.* leur rôle dans la formulation des politiques publiques *en aval*) a profondément enrichi la connaissance du politique. C'est donc en observant ce qui se joue au cœur de l'action de l'État que la sociologie politique s'est mise en quête

du rôle des élites.

L'apport de la sociologie historique comparée : les élites face à l'État

« L'État, c'est moi », la maxime attribuée à Louis XIV était censée caractériser le régime de fusion des pouvoirs dans le régime alors institué. Sans contester la nature absolutiste de son pouvoir monarchique, on pourrait objecter en reprenant à notre tour l'argument fondamental de la théorie élitiste selon Mosca : quelle que soit la nature du régime, nul ne peut gouverner seul. Comme le remarque à juste titre le sociologue Michael Mann (1993) dans sa monumentale étude sur la genèse et le développement des « sources du pouvoir social », les monarques occidentaux ont, pour asseoir leur autorité politique, contrôlé de plus en plus les institutions de l'État¹. Pour Mann, cette séquence historique caractérisée par l'exercice d'un pouvoir despotique d'une élite d'État (« *despotic power of the State elites* ») est celle durant laquelle l'autonomie du pouvoir d'État se construit (1993). Ainsi, la sociologie historique comparée permet, en soulignant le rôle des « bâtisseurs », puis des « gardiens » de l'État, de saisir le rôle singulier de certains groupes d'élites dans le processus de construction des institutions étatiques. Dans un même temps, d'autres chercheurs montreront comment certaines minorités s'identifient à la logique d'État qui, en retour, non seulement les protège, mais leur offre aussi la possibilité d'une intégration sociale, voire permet à certains d'accéder aux sommets du pouvoir (Birnbaum, 1992, 1998).

Le rôle des élites d'État dans le processus d'autonomisation du politique

C'est dans le cadre des travaux de sociologie historique comparée analysant le processus de construction des États que la question du rôle des élites fut avancée. C'est tout d'abord Theda Skocpol qui dans son étude des révolutions sociales nous invite à prendre en compte le rôle des acteurs (*i.e. les directions politiques*) agissant au nom de l'État dans le but d'affirmer ou de maintenir sa souveraineté (1985, p. 223). S'inspirant des

acquis de la sociologie des élites étasunienne, Skocpol s'engage dans une critique de la lecture néomarxiste des révolutions sociales de Barrington Moore. Pour ce faire, elle récuse la démarche qui conduit certains sociohistoriens à déduire des origines sociales et des trajectoires des membres des *directions politiques* des éléments susceptibles de prouver leurs liens avec les classes ou les groupes qu'ils sont censés représenter. Elle rejette également la démarche analytique qui consiste, lorsque la corrélation avec les origines sociales s'avère peu opératoire, à « forcer » la relation de causalité entre leurs activités et/ou leurs orientations idéologiques et des intérêts de classe déterminés. Ces corrélations, fondées sur un déterminisme social préétabli, ne permettent pas de prendre en considération le fait que les directions politiques peuvent revendiquer le pouvoir d'État et lutter pour le conserver. Skocpol avance l'hypothèse selon laquelle les directions politiques s'affrontent sur des problèmes politiques et étatiques les plus fondamentaux lors des crises, et *a fortiori* lors des révolutions sociales, qui prennent fin avec « la relative stabilisation des nouveaux organes étatiques » (Skocpol, 1984, p. 224). En analysant les relations entre structure de la direction politique (*i.e.* les élites) et forme de l'État, elle met en interaction deux catégories d'analyse qui jusqu'alors étaient plutôt considérées en opposition². L'auteure innove ensuite en proposant de montrer que certains groupes élitaires lient leur rôle et leur trajectoire politique au devenir de l'État. C'est pour ces raisons que : « présenter les *directions politiques* comme de possibles constructeurs de l'État, c'est prendre davantage en considération leurs actes que leurs origines sociales, même si ces dernières, et les considérations sur les orientations de carrières, ne manquent pas d'intérêt : elles sont au minimum significatives, comme on le constatera à propos des dirigeants politiques qui réussiront dans leur entreprise et qui se caractérisent plutôt par leur rôle de constructeurs de l'État que par leur fonction de représentation des intérêts d'une classe sociale. En France, en Russie et en Chine, ils proviennent de groupes relativement bien éduqués, orientés vers des activités ou des emplois d'État. Ils sont issus de milieux relativement en marge des classes dominantes et des élites gouvernantes des anciens régimes » (*ibid.*, p. 224).

Partant de là, c'est une tout autre lecture des révolutions sociales qui

peut être avancée. Skocpol établit alors que la Révolution française a été dirigée par des fonctionnaires et par des professions libérales issues du tiers état. De même, elle interprète les différentes étapes de transformation des directions politiques révolutionnaires jusqu'à l'affirmation des Jacobins montagnards comme la montée en puissance de gens ayant suivi une formation secondaire ou universitaire issus de petits centres provinciaux ou des niveaux inférieurs de l'ancienne administration royale. Napoléon s'arrogea ensuite le pouvoir d'État en formant une coalition avec certaines fractions des élites administratives et militaires d'ex-Jacobins. Autrement dit pour Skocpol : « ce sont des élites d'abord marginales qui parviennent, à travers l'État, à faire progresser leur carrière pendant et grâce à la Révolution » (*ibid.*, p. 225). Pour les révolutions russe et chinoise, si les directions politiques sont composées d'individus provenant en grande partie des classes dominantes, ceux-ci sont également des personnes instruites ayant suivi un enseignement secondaire officiel, voire une formation universitaire chez elles ou à l'étranger (*i.e.* voie traditionnelle vers le service de l'État). Ces « élites » font alors le choix politique de la révolution dans le but de participer à la construction d'un nouvel ordre étatique. Pour Skocpol, il est clair que cette appartenance à une élite marginale et cultivée orientée vers des activités et des emplois d'États joue un rôle central dans la France des Bourbons, la Chine mandchoue et la Russie tsariste, car ce sont toutes des sociétés étatistes où l'accès aux postes « officiels » (*i.e.* au sens statut) représente une voie importante de mobilité sociale (*ibid.*, p. 226). Dès lors, la compréhension des révolutions sociales est consubstantielle au processus d'autonomisation de l'État. La mobilisation de groupes de fonctionnaires et de militaires finalisée autour de la création d'institutions étatiques devant supplanter celles des monarchies prérévolutionnaires en constitue la preuve. Dans une recherche postérieure consacrée à l'analyse de la formulation de certaines politiques sociales dans le cadre du *New Deal*, Skocpol et ses collaborateurs montreront que certains programmes sont le fruit de l'action d'élites bureaucratiques spécialisées (1985). Sur cette base, les théories de l'autonomie de l'État (*i.e.* *autonomous state*) ouvrent la voie à un questionnement sur l'identité sociale des élites qui agissent en son nom.

Certains sociologues mettent alors en avant une identification des élites

à l'action de l'État plus ou moins forte (Mann, 1993), variant selon qu'il s'agit de la politique étrangère (Krasner, 1978), alors que d'autres réaffirment la primauté de l'élite du pouvoir dans le processus de construction des politiques publiques (Domhoff, 1990, 1996). C'est tout d'abord le sociologue anglo-américain Michael Mann qui, dans sa monumentale étude des sources sociales du pouvoir, a mis en perspective sociohistorique les soubassements de l'autonomisation du pouvoir d'État (1993). Après avoir rappelé que l'État n'est « rien en soi », si ce n'est que l'incarnation (« *embodiment* ») des forces physiques dans une société donnée, il propose en se revendiquant de la tradition allemande (*i.e.* Max Weber, Otto Hintze) une relecture du développement du pouvoir d'État non seulement à travers sa capacité de redistribution (« *distributive power of the state* »), mais également par le jeu des élites qui participent concrètement à cette opération. Mann nous invite alors à (re)considérer le rôle des institutions étatiques comme des structures politiques centralisées qui dotent de pouvoir les agents qui travaillent en leur sein. Il convient également de qualifier d'élite d'État (« *state elite* ») ceux qui en occupent les sommets. Mann propose alors d'identifier sur la très longue durée historique la transformation des sources du pouvoir social en considérant la centralité de l'État dans sa distribution. Il établit également que les logiques de distribution des ressources de pouvoir intra-élitaires peuvent être différentes selon les époques et selon la forme d'organisation de l'État. Il convient alors de distinguer celles dont le pouvoir dépend uniquement de l'État de celles dont l'identité et le pouvoir sont ancrés au sein de la société civile (en dehors de l'État). Dès lors, les modes de construction de l'État sont appréhendés à partir du conflit sur la distribution des ressources de pouvoir qui oppose les élites d'État aux autres types d'élites sociétales (idéologique, économique, militaire). Partant de là, Mann identifie deux modalités de développement du pouvoir d'État (*ibid.*, p. 59-64) : 1) le type despotique (« *despotic power* ») et 2) le type infrastructurel (« *infrastructural power* »). Le premier type, celui où la redistribution du pouvoir est considérée comme despotique, renvoie à une configuration élitaires au sein de laquelle les élites d'État n'ont pas réussi à établir des négociations routinières avec les autres groupes d'élites de la société civile (monarchies absolutistes de l'Europe post-médiévale, les élites de l'État-parti de l'ex-bloc soviétique). Le pouvoir d'État s'autonomise alors sans

remplir ses fonctions de redistribution, et sans satisfaire les demandes des groupes sociaux qui lui sont extérieurs. Le second type, celui où la redistribution du pouvoir à l'égard des « infrastructures » sociétales se caractérise par la capacité de l'élite de l'État, despotique ou non, à pénétrer ses territoires périphériques en y implantant son système de décision politique. Dans ce cas de figure, le pouvoir de l'État, via le développement d'institutions infrastructurelles cordonnant progressivement la vie sociale au niveau local, s'affirme comme une entité « collective » qui pénètre l'ensemble de la société (de bas en haut). Mann affirme ensuite que l'essor du pouvoir d'État n'est pas un processus univoque. En effet, si en développant considérablement ce niveau de pouvoir les États ont accru leur capacité de contrôle social, la société s'est mise à son tour à pénétrer les institutions étatiques³. De plus, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, le processus de démocratisation fondé sur le jeu électoral a conduit à un nouveau partage des rôles et du pouvoir entre des politiciens élus et des bureaucrates permanents. L'identification de cette nouvelle ligne de clivage au sein de la structure élitare des régimes politiques modernes permet de confirmer la distinction opérée par Badie et Birnbaum entre des États dotés d'un fort potentiel de pouvoir et les États dotés d'un faible potentiel de pouvoir (1978).

Le politologue étasunien Stephen D. Krasner aborde la question de l'autonomie d'action des élites d'État dans une tout autre perspective. Empruntant certains acquis de l'approche pluraliste (cf. chapitre 6), il postule que le pouvoir de ces élites, perceptible dans le processus de prise de décision, varie selon les domaines d'activités de l'État (1978). Cette différenciation sectorielle est liée au fait que les élites d'État sont toutes dotées d'une identité sociale plus ou moins ancrée dans la société civile. Krasner remarque ensuite qu'il est plus facile de se départir de cette identité lorsque les élites sont investies dans des secteurs régaliens, comme la défense nationale ou les affaires étrangères (*ibid.*, p. 50). S'il rejoint momentanément C. Wright Mills pour affirmer que l'autonomie du pouvoir des groupes d'élites qui s'identifient à l'État est beaucoup plus forte en matière de politique étrangère que dans la politique intérieure, c'est pour mieux souligner ensuite que la « politique de défense des intérêts nationaux » s'inscrit au-delà des intérêts des élites économiques.

Pour Krasner, l'État est un véritable acteur autonome capable d'affirmer sa volonté politique (il définit l'intérêt général et/ou l'intérêt national) et de s'opposer aux « pressions et résistances » des groupes d'intérêts. En s'appuyant sur une série d'études de cas en matière de politique étrangère, il montre comment les élites du département d'État imposent leur vision sur les politiques depuis l'adoption de la doctrine Wilson. L'étude des relations américano-mexicaines sous la présidence Wilson illustre parfaitement ce cas de figure. Le chef de l'exécutif prend appui sur cette élite sectorielle pour faire triompher ses objectifs diplomatiques au « nom de l'intérêt national », renvoyant alors dos à dos les patrons des grandes entreprises et une partie de la classe politique. Pour Krasner, l'intervention américaine lors de la « révolution » chilienne d'Allende s'inscrit dans une même logique. En effet, contrairement aux idées reçues sur le rôle des grandes firmes américaines dans la préparation du coup d'État qui renversa le régime, il met en évidence comment les élites des affaires étrangères, au comportement très machiavélique, ont réussi à manipuler certains acteurs économiques et à faire triompher leur objectif stratégique. La lecture de Krasner en termes de conflits au sein de l'État entre des élites sectorielles montre bien que dans ce cas de figure « ce n'était pas l'entreprise qui utilisait l'État, mais l'État qui utilisait l'entreprise » (*ibid.*, p. 311). Au total, les apports de Krasner à la sociologie des élites d'État sont multiples. Tout d'abord, il renvoie dos à dos les approches pluralistes et monistes de la réalité élitaires. Ensuite, il nous invite à considérer les élites d'État comme autant de groupes élitaires aux rôles différenciés sectoriellement dans le processus de construction collective des politiques publiques (*policy-making process*). Enfin, il établit que les luttes et conflits intra-élitaires, observables empiriquement lors du processus de construction collective des politiques publiques, varient en fonction du type d'État (« fort » *versus* « faible »).

William Domhoff a contesté la validité de la thèse de l'autonomie de l'État et de ses élites dans le secteur des affaires étrangères (1990, p. 107-152). Mobilisant son approche de la structure du pouvoir en termes de *ruling elite* (cf. chapitre 5), il souligne le rôle, indirect mais central, des groupes d'intérêts privés dans la définition de la politique étrangère américaine de Roosevelt et de son administration. Pour Domhoff, le

contenu de cette politique a été élaboré par un « réseau de planification des politiques » (*policy-planning network*) dont les *boards of trustees*, étaient composés majoritairement de gens issus du monde des affaires. Au sein des conseils d'administration de ces structures, les élites économiques ou leurs affidés côtoient les élites du Département d'État. Ainsi, en matière de politique étrangère c'est un réseau comprenant le *Council on foreign relations*⁴ et le *Comittee for economic development* (CED) qui formule les orientations. De plus, les membres de ces conseils sont en contact direct avec les membres de l'*Advisory committee on problems of foreign policy*, institution du Ministère des affaires étrangères où « se fabrique » la politique (*ibid.*, p. 144). Partant de là, il reproche à Krasner de ne pas prendre en compte le poids du *social background* et des connexions professionnelles des élites d'État qui, outre un style de vie commun avec la *business elite*, circulent durant leur carrière au sein d'un espace positionnel commun (*ibid.*, p. 146). Dès lors, il paraît difficile pour William Domhoff de concevoir l'existence de groupes d'élites sectorielles défendant un intérêt général (étatique ou national) dissocié des intérêts privés.

Types d'élites et types d'États : « bâtisseurs d'État », « gardiens de l'État », « Juifs d'État »

Dans une perspective de sociologie historique comparative inspirée par Stein Rokkan, des chercheurs européens vont s'interroger sur les relations entre le processus de construction de l'État et la formation de groupes d'élites qui s'identifient à ce nouveau mode d'organisation du pouvoir. Ainsi, Pierre Birnbaum, après avoir mis à nu ces corrélations au sein des sommets de l'État français (cf. chapitre 6), attire notre attention sur le fait que les relations élitaires entre le centre politique et les périphéries affectent les logiques de fonctionnement des institutions étatiques (Birnbaum, 1982). Pour ce sociologue, il est clair qu'il existe des interactions structurantes observables à travers la longue durée historique dans une société donnée entre type d'État et type d'élite. Autrement dit, la prétention d'un État d'être plus ou moins fort (*i.e.* degré d'autonomisation vis-à-vis de la société civile) varie d'une société donnée à une autre (p. ex. France *versus* Royaume-Uni) et peut se mesurer en fonction de sa capacité

à façonner des groupes d'élites différenciées socialement, économiquement et territorialement. Le processus de construction étatique est propre à l'Europe postmédiévale et il se diffuse par capillarité, car les princes et leurs conseillers sont toujours prêts à importer les meilleures recettes de gouvernement afin de renforcer le pouvoir monarchique. Pour les comparatistes Badie et Hermet, la prise en compte de l'action de groupes élitaires singuliers, comme les « bâtisseurs d'État » (acteurs ou groupes d'acteurs), permet de comprendre comment certains individus issus de la noblesse ou encore du haut clergé agissent au-delà de leur intérêt de classe, et ce dans le but d'élaborer un nouvel ordre social et politique (1990, p. 234). Nous avons montré à partir du cas espagnol que l'étude de cette catégorie d'élites n'était pas sans effet sur le processus de construction étatique (Genieys, 1997). En effet, le processus de construction de l'État espagnol donne à voir deux séquences historiques où l'on peut observer « empiriquement » l'action de bâtisseurs d'États et leur échec relatif. La première sous l'Empire des Habsbourg de Philippe IV, durant laquelle le comte-duc d'Olivares, inspiré du modèle absolutiste français développé par son homologue le cardinal de Richelieu, s'attaque à la réunification des royaumes d'Espagne en imposant le droit, le système fiscal et administratif de la Castille à l'ensemble du territoire (*ibid.*, p. 43). Cette stratégie politique d'importation du centralisme étatique français est complétée par une réforme en profondeur des filières de formation des élites (création d'académies militaires, formation des *letrados* [juristes]), sans lesquelles la probabilité de renforcer l'assise des institutions étatiques espagnoles reste faible (Genieys, 1997, p. 44). En outre, cette stratégie devait mettre fin à la mainmise des élites originaires du Nord de l'Italie, de l'Autriche ou encore des Pays-Bas sur la structure du pouvoir de la bureaucratie impériale.

La deuxième période de l'histoire espagnole où l'on peut observer un mimétisme institutionnel dans le processus de construction de l'État est celle qui correspond à l'arrivée de descendants des Bourbons français à la tête de la monarchie espagnole (Philippe V, 1700-1746). Encadré par une équipe de hauts dignitaires français (p. ex. Amelot, ambassadeur et Orry, surintendant général), le nouveau pouvoir royal entreprend de réorganiser l'appareil d'État en partie délabré. Or, la politique de réorganisation de l'administration, de l'armée, des finances et du trésor, au lieu de susciter

l'adhésion des différentes composantes de l'élite nobiliaire espagnole aux nouvelles institutions étatiques suscite un fort rejet. Ainsi, les aristocraties périphériques, basques et catalanes, déjà fortement investies dans le capitalisme marchand ne cesseront alors de se mobiliser contre le développement d'un État perçu comme bureaucratique et prédateur. Pour reprendre la formule pertinente de Charles Tilly, la disjonction entre le développement de la contrainte étatique (le centre castillan) et l'accumulation du capital (les territoires périphériques) constitue le substrat sociopolitique sur lequel verra le jour au ^{xx}^e siècle l'État multinational espagnol. Dans un registre assez proche, le comparatiste hollandais Hans Daalder a établi une corrélation entre l'inclination vers l'autoritarisme des élites bureaucratiques et le développement tardif de l'État, comme ce fut le cas en Europe centrale et en Europe de l'Est (1995, p. 124). La persistance d'un fort sentiment antidémocratique au sein des élites bureaucratiques s'explique en partie parce que ces dernières s'érigent en « gardiens de l'État » (« *custodians of the State* »). Ces gardiens de l'État se montrent méfiants et même parfois s'opposent à la mise en place des régimes représentatifs où les partis et les élites politiques détiennent un fort pouvoir de contrôle via le jeu des nominations aux postes de direction administrative. Ils préfèrent dans la pratique freiner le processus de démocratisation en formant des coalitions autoritaristes avec les élites militaires (p. ex. Prusse de Bismarck). Dès lors, on voit bien comment le développement d'une loyauté élitaires centrée sur l'État peut par défaut entraîner un comportement déloyal à l'égard de l'expression du pluralisme démocratique.

Pierre Birnbaum a montré que la loyauté élitaires face à l'État et la consolidation de la démocratie pouvaient aller de pair. Bousculant quelque peu la problématique des rapports entre élites et État, il prend le parti de montrer que l'ouverture de l'accès des filières élitistes aux minorités renforce le pluralisme démocratique (Genieys, 2007). Dès la fin des années 80, Pierre Birnbaum a ouvert un important chantier empirique de recherche sociohistorique sur la question de l'intégration des Juifs au sein de l'espace étatique français. Ces travaux abordent, entre autres, la question de l'accès des Juifs aux sommets de l'État républicain. En accumulant les enquêtes d'archive, il décrit minutieusement comment les

membres de cette minorité religieuse développent progressivement des affinités électives vis-à-vis d'un régime qui joue la carte de l'émancipation communautariste sous la III^e République et s'affirme comme des « Juifs d'État » (Birnbaum, 1992). Pierre Birnbaum analyse le processus d'acculturation à l'État français à partir d'une étude fine de ce nouveau type de trajectoire élitare⁵. Dans cette perspective, il n'est plus seulement question de mesurer le déterminisme social élitare, mais plutôt d'identifier les logiques d'adhésion qu'entretient une catégorie d'élite particulière avec le développement du « sens de l'État républicain ». Il reconstruit avec précision les 171 trajectoires des grands commis de l'État d'origine israélite en dépouillant leur dossier personnel de carrière⁶. Il mobilise également les archives locales pour restituer la perception de leur action par les populations locales (développement de l'antisémitisme). Le croisement de ces différentes sources permet de restituer les carrières de ces jeunes Juifs jusqu'à leur intégration aux sommets politico-administratifs de l'État. Néanmoins, cette nouvelle élite demeure exclue de l'*establishment* républicain décrit par Christophe Charle (cf. nos développements *infra*), ne fréquentant « sauf exception ni les mêmes écoles privées, souvent catholiques, ni la toute puissante École libre de sciences politiques par laquelle transitent désormais tant de futurs cadres de l'État et de la nation » (*ibid.*, p. 121). Les Juifs d'État diffèrent également par de multiples autres traits de leurs collègues du personnel politico-administratif dans leurs origines sociales. En effet, ils ne sont ni les « héritiers » de la noblesse ou de la bourgeoisie (fils de nobles, d'avocats, de journalistes, de médecins, de fonctionnaires) ni les « héritiers » du prolétariat ouvrier ou agraire. Ils sont pour les deux tiers d'entre eux originaires de milieux commerçants et à de rares exceptions près issus du milieu dirigeant des affaires ou des grandes banques (*ibid.*, p. 123). Pierre Birnbaum explore également la face cachée de l'intégration des Juifs d'État dans la structure du pouvoir. Il montre alors comment d'autres composantes de l'élite républicaine essayent d'entraver leur carrière pour cause de « race » ou encore en raison de leur appartenance religieuse. L'affaire Dreyfus « aidant », on comprend mieux alors les soubassements du développement d'un antisémitisme politique particulier au cas de la France. Ainsi, ces « fous de la République » vont se retrouver,

malgré eux, plongés au cœur des guerres franco-françaises. L'État rechigne tout d'abord à les affecter dans des régions du territoire national où le catholicisme est encore fort. Plus tard, avec le régime de Vichy, ils seront exclus de l'État. Cette nouvelle façon d'appréhender la réalité élitaine nous invite à prendre en compte sérieusement les processus d'identification concrète à l'État. Avec un tel angle d'observation, on ne voit plus seulement l'État comme un simple promoteur ou régulateur d'intérêts corporatistes pour lesquels s'affrontent des élites. On doit plutôt le considérer comme un univers social pluraliste capable de façonner des élites porteuses d'identités rivales. La prise en compte des croyances en l'État des élites permet alors de comprendre plus finement la dépendance au sentier qui se produit au cœur même du pouvoir d'État.

Les ressorts cachés du pouvoir d'État : des logiques élitaires singulières ?

Si d'un côté la sociologie historique a permis la construction de l'idéal type de l'élite d'État, d'un autre côté, des politologues et des sociologues se sont intéressés à ce qui est longtemps resté comme une facette cachée du pouvoir d'État : la formation des élites qui servent son action (Bottomore, 1964). Le sociologue britannique Roger K. Kelsall en publiant la première étude empirique sur le recrutement et les origines sociales des *Higher civil servants* britanniques entre 1870 et 1950 souligne l'ouverture sociale relative et progressive, tout en rappelant le rôle central dans la préparation aux concours des universités d'excellence Oxford et Cambridge (1954). Néanmoins, en répliquant son étude vingt ans après, Kelsall tient à faire remarquer qu'un changement dans les origines sociales n'entraînerait pas une transformation des attitudes et des comportements et permettrait encore moins d'expliquer le comportement des hauts fonctionnaires ayant atteint le sommet de la hiérarchie (1974, p. 171). Putnam a repris à son compte ces travaux pour souligner le rôle du modèle *Oxbridge* sur la formation des *High civil servants* britanniques. Toutefois, c'est certainement dans le cas de la France, avec la création à la sortie de la seconde guerre mondiale d'une École nationale d'administration (l'ENA), que la volonté politique de former une élite administrative qui s'identifie et

incarne le pouvoir d'État fut poussée le plus loin (Suleiman, 1976, p. 21). La montée en puissance progressive des élites ayant suivi cette filière dépasse assez rapidement les espérances initiales, notamment avec l'avènement de la V^e République, où les hauts fonctionnaires, longtemps cantonnés dans les directions des administrations centrales et dans les cabinets ministériels, se sont progressivement accaparé les postes politiques les plus prestigieux (chef de l'État, Premier ministre, ministre d'État). Cette circulation intra-élitaire (administratif vers le politique) constitue une singularité française caractérisant la logique de « l'État fort » (Birnbaum, 1977 ; 1998). D'autres, comme le politologue Ezra Suleiman, ont montré finement comment l'interchangeabilité des rôles propres à la haute fonction publique avait contribué à la formation d'une élite d'État capable de gérer, mais également de s'adapter aux changements profonds la société française (1976, 1979). Formation d'une technocratie, affirmation d'une « République des mandarins » ou encore invention d'une « noblesse d'État » ont marqué l'agenda de la recherche sociologique française (Bourdieu, 1989 ; de Saint Martin, 1993). Trois perspectives de recherche sur les élites d'État ont alors été privilégiées : celle de la spécificité de leur formation, celle de leur « reproduction », et celle de leurs modes d'action.

« Mandarins » ou « commis de l'État » : des élites façonnées par l'État ?

Le cas de la France est particulièrement heuristique pour appréhender le rôle de l'État dans la production d'un groupe élitare aux caractéristiques sociologiques singulières. En effet, la France s'est dotée d'un système de formation des élites spécifique, où le rôle joué par les grandes écoles pour accéder aux grands corps administratifs de l'État est central. Les sociologues Alain Darbel et Dominique Schnapper, chercheurs au Centre de sociologie européenne, ont conduit une étude pionnière sur la structure sociale et le comportement de la haute administration (1969, 1972). Cette recherche met à nu un certain nombre de caractéristiques socioprofessionnelles propres qui tendent à souligner la dimension élitare de ce groupe d'acteurs. Ainsi, même si les origines sociales de la haute administration sont plus élevées dans l'ensemble que celles du reste des

personnels administratifs (1969), il semble au terme de quelques années de carrière dans les sommets administratifs de l'État que les attitudes et les comportements « apparaissent moins directement liés aux origines sociales qu'à leur appartenance à tel ou tel groupe ou à tel secteur de l'administration » (1972, p. 143). Pour ces sociologues, il est important de distinguer les effets d'un passage par telle ou telle grande école (écoles techniques [Polytechnique et ses écoles d'applications] *versus* ENA), tout comme « l'appartenance » à un grand corps (technique ou administratif). En effet, le fort prestige social lié à ces institutions rend plus fortement probable le sentiment d'identification à un groupe élitare. Toutefois, ce n'est que dans des recherches postérieures que la question de l'émergence d'une élite d'État liée aux grandes écoles et aux grands corps fut pleinement abordée (Suleiman, 1974, 1978 ; Kessler, 1978, 1986 ; Bourdieu, 1989).

La recherche pionnière de Suleiman sur le pouvoir des élites administrative dans la société française est remarquable sur plusieurs points (1976 [1974] ; 1979 [1978]). Tout d'abord par une profondeur empirique jusqu'alors jamais atteinte, soit plus de 200 entretiens effectués avec des membres des cabinets ministériels et directeurs et sous-directeurs des administrations centrales. Suleiman rappelle qu'à l'origine sa recherche devait se cantonner à l'étude des directeurs des administrations centrales, mais que chemin faisant « il est cependant vite devenu évident qu'il fallait absolument inclure les cabinets ministériels dans ma recherche, car ils constituent une fraction essentielle du système politico-administratif [...]. Il n'est pas possible d'étudier l'administration centrale de la France et les relations entre politique et administration sans reconnaître le rôle primordial des cabinets ministériels » (1976, p. 10). Ensuite, outre l'aspect novateur entendu comme l'application de la sociologie des élites à celle de l'État français, l'ambition de la thèse développée est iconoclaste dans son fondement : la démocratisation de la société française n'a pas affecté la façon dont les élites sont sélectionnées. Reprenant à son compte les apports analytiques de Mosca, Pareto et Schumpeter, Suleiman entreprend d'analyser les ressorts cachés de l'élitisme à la française (la domination et la stabilité des élites qui gouvernent la France et ses institutions). La durée et la permanence d'un groupe élitare doivent alors être expliquées à partir

de la prise en compte de sa capacité d'adaptation. Suleiman s'inscrit alors dans une perspective « élitiste » visant à comprendre comment la création et le maintien d'un certain nombre d'institutions définissant et attestant la réalité de l'excellence (l'accès y est extrêmement difficile) débouchent sur l'octroi de compétences qui une fois prouvées ne seront plus jamais remises en question (1979, p. 12). Les ressorts cachés de la réussite des groupes dirigeants « post-aristocratiques » tiennent alors dans le fait que ces élites se sont maintenues dans la structure du pouvoir malgré les profondes transformations qui ont marqué la société française depuis le début de la V^e République. Reprenant à son compte les observations de Kelsall quant à la relativement faible influence de l'origine sociale sur le comportement des élites, tout en mentionnant que l'élite administrative française n'était absolument pas représentative de la société française (par son origine géographique, son niveau d'éducation et son origine de classe), Suleiman montre que les attitudes des hauts fonctionnaires semblent guidées par les positions qu'ils occupent et les rôles qu'ils jouent (1979, p. 17). Partant de là, il saisit les élites à travers les institutions étatiques qui les façonnent (les grandes écoles) et les structures organisées où elles se dotent d'une identité sub-étatique particulière (différents grands corps : inspection des finances, corps des mines, corps des ponts et chaussées, Conseil d'État, Cour des comptes). Il souligne également que la réussite dans l'une des meilleures grandes écoles conduit à l'intégration d'un grands corps, ouvrant ainsi la voie à un grand nombre de carrières possibles au service de l'État ou en dehors de lui. Suleiman définit alors les élites de l'État « [comme celles] formées par l'État et destinées à son service », tout en précisant que « leur importance dépasse de loin le secteur public, car leurs membres occupent aujourd'hui – et parfois monopolisent – les positions clefs des secteurs administratif, politique, industriel, financier et même celles de l'enseignement » (1979, p. 18-19). Ces élites ont pour spécificité d'être formées, promues et légitimées par un système d'enseignement public hautement sélectif, tout en pouvant ensuite utiliser leur expérience du service de l'État comme tremplin pour se lancer dans d'autres carrières. La capacité des élites d'État à circuler entre le secteur public et le secteur privé, tout comme leur interchangeabilité dans l'exercice de rôles professionnels entre les secteurs administratif, politique

et économique en fait un groupe élitair à fort potentiel de pouvoir.

Pour Suleiman, si l'on veut comprendre ce type de circulation intra-élitair fondée sur une logique « quasi mécanique » entre l'ascension au sein de l'État (intégration d'un grand corps) et la formation par l'État (passage par une grandes écoles), il est nécessaire de revenir aux fondements de la sociologie de l'éducation prônés par Émile Durkheim pour qui l'État ne peut se désintéresser de cette fonction essentiellement sociale⁷. C'est pour cette raison qu'en France, plus que dans d'autres pays occidentaux, les principales institutions d'enseignement supérieur ont eu pour tâche principale de former ceux qui se destinent à servir l'État, que ce soit comme professeurs, scientifiques, agronomes ou hauts fonctionnaires (1976, p. 40). Le lien entre l'éducation de l'élite par l'État et le service de l'État a été graduellement renforcé depuis la création des grandes écoles jusqu'à connaître son apogée avec la création de l'ENA en 1945. Rappelons ici qu'entrer dans une grande école équivaut à entrer dans le service public dans un secteur étatique prédéterminé (polytechnique/défense ; ENS/éducation nationale), l'étudiant devenant alors fonctionnaire et étant payé en tant que tel une fois admis. De plus, une fois la formation achevée, ce fonctionnaire est obligé de servir l'État pendant un certain nombre d'années. Marie Christine Kessler analyse avec justesse comment la création de l'ENA s'inscrit à la fois dans une logique de continuité et de rupture par rapport au système des grandes écoles (1978). Cette dernière école spécialisée, l'ENA, affiche de l'avis même de son fondateur, Michel Debré, les mêmes finalités que toutes les grandes écoles spécialisées créées d'après le modèle de l'École polytechnique, à savoir la responsabilité de former une élite dotée du « sens de l'État » (Suleiman, 1979, p. 44)⁸.

L'autre ressort caché de l'élitisme d'État à la française réside dans l'existence de grands corps au sein de certaines institutions étatiques dont le pouvoir n'a cessé de croître durant le xx^e siècle, conduisant certains chercheurs à annoncer leur victoire face aux professionnels de la représentation politique (Suleiman, 1979 ; Kessler, 1986 ; Thoenig, 1973). Sans ouvrir à nouveau le débat cher à Meynaud sur l'affirmation du pouvoir technocratique sur le politique, il est nécessaire de montrer comment l'appartenance à un grand corps conduit progressivement les

élites qui s'en prévalent à se mettre en « communion avec son esprit de corps » (1986, p. 174). La plupart des études attestent que l'intégration dans un grand corps de l'État transforme la trajectoire socioprofessionnelle des individus, voire les conduit à transcender leur propre origine sociale. Ils font alors partie « du saint de tous les saints » en se vêtissant des oripeaux de l'État. Sur ce point particulier, les conclusions auxquelles arrive Suleiman (1979) sur les effets d'une « magie d'État », transfigurant la structure sociale de l'individu reconnu apte à servir l'État (postulat de la sacralisation) qui voit son être social en quelque sorte substantivé, précèdent celles développées par Pierre Bourdieu sur la « noblesse d'État » (cf. notre développement suivant). Pour lui, ce sont les croyances liées à la réputation de compétence des élites de l'État, plus d'ailleurs que l'exercice d'une compétence réelle, qui sont au cœur de ce processus de légitimation. Si l'on ajoute à cela qu'elles bénéficient d'une part de solides réseaux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'État, et d'autre part d'une capacité à agir de façon coordonnée et animées par un esprit de corps prédominant, on comprend mieux les fondements de leur pouvoir (1979, p. 248).

Les travaux français sur la question des grands corps ont enrichi la connaissance du substrat sociologique de ce type de pouvoir élitaire (Kessler, 1986 ; Thoenig, 1973). Le regard de Marie-Christine Kessler sur la genèse des grands corps permet de rappeler que la création des grands corps administratifs durant la période impériale répond à une logique élitiste singulière : « le rassemblement des élites aristocratiques de l'Ancien Régime avec celle du nouveau régime » (1986, p. 45). Les jeux croisés de la parenté et de la fidélité politique (via la pratique des lettres de recommandation) ont fait des grands corps un lieu prestigieux de « fusion » des couches sociales privilégiées. Malgré de multiples projets de réforme sur la question du recrutement des grands corps, seul les effets conjugués de la création de l'ENA et de la nécessité de renouvellement de la haute administration à la Libération ont permis une ouverture sociale (Kessler, 1986, p. 54). Prolongeant la réflexion ouverte par ces travaux, Marie-Christine Kessler établit que le pouvoir des technocrates français est directement lié à un savoir professionnel de haut niveau, entretenu à partir de « l'appartenance » à un grand corps en assurant une formation continue, et renforcé par une capacité très élevée à ne pas rester cantonné à un seul

domaine d'activité de l'État (1986, p. 271). C'est donc parce qu'elle est dotée de cette « aura » singulière que l'élite des grands corps est en mesure d'imposer son pouvoir au sein de l'État sur les autres types d'élites administratives. Jean-Claude Thoenig de son côté s'est intéressé à la dimension technocratique du pouvoir des élites issues de certains grands corps (1987 [1973]). Ce sociologue définit l'élite technocratique de la façon suivante : « les grands corps désignent une élite, c'est-à-dire un ensemble humain socialement distinct et situé en dessus du reste de la société. Elle [l'élite] s'annexe les fonctions dirigeantes [...] cultive la méritocratie, c'est-à-dire le statut acquis par la compétence, par le mérite [...] autogère son développement en tant que milieu : recrutement carrière, etc. ; dispense des privilèges non négligeables : garantie de l'emploi, argent, honneurs, avec l'assurance discrète qui convient aux bourgeois établis » (*ibid.* p. 14). Il a testé cette hypothèse à partir d'une étude de cas du corps des ingénieurs des ponts et chaussées confronté à la politique d'urbanisation. Cette étude de cas permet de montrer que le pouvoir de ces technocrates se manifeste à travers une volonté à gérer de façon autonome leur domaine de politique publique en imposant leur mode de fonctionnement et leurs propres normes lors de la prise de décision. Jean-Claude Thoenig souligne que le style de décision et le mode d'innovation en matière de politiques publiques dépendent « de l'emprise de type hégémonique qu'exerce le grand corps à partir des postes de pouvoir [...] ; [se traduisant] en particulier par le fait que pour être opérationnelle, la décision du ministre ou du PDG doit être maîtrisable et canalizable par le savoir-faire du corps. La question qui se pose ici est celle du métier, de la doctrine professionnelle, de la technicité, des normes et des aptitudes. Tout porte à croire que le corps joue une sorte de rôle de filtre, ou de "groupe de veto". Si la politique véhiculée correspond à un savoir-faire, il la prend en charge. Si au contraire elle lui est étrangère ou hostile, il l'ignore et elle s'ensable. Les moyens dictent les résultats, les savoir-faire s'imposent aux objectifs » (*ibid.*, p. 36-37). Pour ce sociologue des organisations, il est clair que le corporatisme d'élite fait fonction d'antichambre principale vers l'action technocratique, comme le montre le mimétisme stratégique des ingénieurs des travaux publics de l'État (TPE) à l'égard des ingénieurs des ponts et chaussées lorsqu'ils définissent les politiques d'aménagement du monde rural. De plus, les enquêtes menées sur la façon dont les grands

corps se sont partagé les postes de pouvoir au sein des différents secteurs de l'activité de l'État dans le but de se succéder dans les positions de pouvoir fourmillent d'exemples. Deux territoires sont alors considérés comme des « chasses gardées » par l'élite des grands corps : les postes de direction à la tête des administrations de l'État et les cabinets ministériels (*ibid.*, p. 26). Toute tentative de remise en question de ce découpage génère à coup sûr une réaction des membres du corps pouvant aller même jusqu'à l'affrontement avec le ministre de tutelle, de surcroît quand il s'agit d'intégrer un « intrus » (Suleiman, 1976, p. 78-82). Plus récemment, des travaux de recherche ont remis au goût du jour la prétendue capacité des élites technocratiques à s'opposer aux détenteurs du pouvoir de décision politique (Rouban, 1998 ; Dulong, 1997 ; Dulong, Dubois, 1999). De notre côté, nous avons montré que si le pouvoir technocratique des élites des grands corps s'est globalement affaibli, il est supplanté dans certains secteurs de l'activité régaliennne (*Welfare* et défense nationale) par des groupes d'élites des politiques publiques qui ont revêtu les habits de « gardiens de l'État » (Genieys, 2010).

Les soubassements de la formation d'une « noblesse d'État »

Si Mattei Dogan a habilement recouru à la métaphore des mandarins chinois pour souligner le développement du pouvoir politique de la haute administration en Europe de l'Ouest (1975), il a également souligné leur rôle central dans le processus de mutation de la *ruling class* en France (2003). Il a ainsi réintroduit à sa façon, à côté de la question de la fabrication des élites par le système éducatif de l'État (grandes écoles), la problématique de la reproduction élitaine (Bourdieu, Passeron, 1970 ; Bourdieu, 1989 ; de Saint Martin, 1993). Précisons tout d'abord que la question de la propension des élites d'État à s'autoreproduire reprend les observations critiques de Mosca sur le devenir de la haute administration. En effet, ce dernier affirmé déjà au début du siècle dernier qu'un groupe élitaine recruté sur la base d'un savoir-faire particulier (culture du droit et intérêt général) conduirait paradoxalement au renforcement de la démocratie, mais aussi à la formation d'une élite ayant une forte propension à se fermer sur elle-même (cf. chapitre 2). Dans un registre

différent, Mills et Domhoff, dès les années soixante aux États-Unis, avaient décrit les mécanismes et les logiques sociologiques de la reproduction au sein de l'élite du pouvoir (cf. chapitre 5). « Importé » et appliqué au cas français via la sociologie critique de Pierre Bourdieu, cela a donné naissance à la thèse de la noblesse d'État (1989). Pour ce faire, ce dernier prolonge ses recherches collectives sur le système éducatif français décryptant le mode opératoire des logiques de la reproduction sociale dans le but de proposer une théorie générale de la formation de nouvelles noblesses au profil technocratique. Cependant, nous allons montrer que la probabilité de la formation d'une « noblesse d'État » telle qu'elle est appréhendée et définie par Bourdieu semble être fortement dépendante du système de formation des élites à la française.

Précisons tout d'abord que la sociologie critique de Pierre Bourdieu s'inscrit en faux contre la théorie et la sociologie empirique des élites. Outre des origines « réactionnaires », ces démarches conduisent d'une part à fragmenter inutilement la catégorie de « dominants », et d'autre part à épouser leur point de vue, contribuant ainsi à légitimer leur pouvoir. Pierre Bourdieu dans son ouvrage de synthèse consacré à la noblesse d'État réfute la validité scientifique des travaux sur les grandes écoles « rarement dépouillés de toute complaisance apologétique » (1989, p. 330) ou ne s'appuyant pas « sur des enquêtes précises » et citant alors les travaux consacrés aux « élites » ou à la « classe dirigeante » de Suleiman et Birnbaum (*ibid.*, p. 339). Le point de départ de la thèse sur la formation d'une noblesse d'État en France est relativement simple. Il s'agit de croiser les effets des déterminismes liés à la structure sociale, entendus comme les logiques de reproduction de l'ordre social apanage de la classe dominante, avec les logiques de fonctionnement du système scolaire (l'école consacrant les inégalités sociales en favorisant des savoirs extra-scolaires peu partagés). Cette théorie générale de la reproduction sociale trouve un écho particulièrement fécond face au système français des grandes écoles. S'appuyant sur une enquête empirique d'une grande profondeur sur le « milieu » des classes préparatoires et des grandes écoles⁹ où les points de vue des formateurs et des « élèves » sont habilement croisés, Bourdieu dégage une série de facteurs, « non convenus et invisibles *a priori* », qui concourent à l'ordination d'une nouvelle noblesse (1989, p. 99 *sqq.*). Le

sociologue révèle alors que la précocité de certains élèves est en réalité une manifestation de l'héritage culturel qui souvent est conforté dans la pratique scolaire par la manifestation du privilège de l'aisance. Bourdieu décrit alors les mécanismes sociaux et les *rites d'institutions* qui concourent à la « formation d'un groupe séparé et sacré » renvoyant à la noblesse d'antan (*ibid.*, p. 101). Ce processus d'institutionnalisation d'une élite initié par l'État napoléonien via les grandes écoles, et inexorablement renforcé depuis, se traduit par : 1) la construction d'un espace séparé des adolescents (enfermement sélectif dans les classes préparatoires) qui se ressemblent dans leurs propriétés scolaires et sociales ; 2) la production d'un groupe très homogène renforcé par une socialisation mutuelle résultant du contact continu et prolongé entre condisciples ; 3) la limitation de l'aire de fréquentation limite les chances de mésalliance tout en renforçant les liens affectifs qui prédéterminent les actes ultérieurs de cooptation (*ibid.*, p. 104). Les classes préparatoires sont alors considérées comme le nœud gordien de ce processus dans la mesure où elles répondent beaucoup mieux que les facultés aux attentes de la grande bourgeoisie d'affaires pourtant longtemps réticente à l'égard de l'enseignement public. *In fine*, le groupe élitair est perçu comme un ensemble d'élus, soigneusement sélectionnés, dotés d'un capital symbolique d'autant plus important qu'il est restreint et exclusif. La monopolisation des précieux sésames que sont les diplômes de ces écoles (de véritables titres), se trouve ensuite renforcée par le pouvoir magique que l'on attribue à ces institutions d'État qui transcendent ledit groupe en ordre nobiliaire (*ibid.*, p. 110). Au total, Bourdieu admet que si cette noblesse instituée par la sélection scolaire partage les mêmes propriétés sociales que les ethnies, les castes et les lignages, elle s'en différencie par un mode de reproduction sophistiqué et par le lien qui l'unit à l'État. Bourdieu précise alors que : « proches en cela du titre nobiliaire, les titres scolaires assurent en effet à leurs auteurs un monopole légal protégé par l'État, c'est-à-dire juridiquement garanti par l'autorité que l'État détient sur certains postes. L'autorité bureaucratique qui en fait la condition de l'accès aux postes de la fonction publique a le pouvoir de garantir le maintien de leur rareté, donc leur valeur, et de mettre leurs détenteurs à l'abri du danger de dévaluation et de crise suscité par une surproduction de titulaires » (*ibid.*, p. 535). Cette grande noblesse d'école est une noblesse d'État, car elle a

partie liée avec l'État, dont elle sert les « intérêts supérieurs » – au nom de l'idée de dévouement au « service public » – dans la mesure où, ce faisant, elle sert ses intérêts propres. Dès lors, la magie d'État tend à nous faire croire que l'État produit une élite autonome défendant l'intérêt général, alors que dans la pratique elle confirme l'émergence d'un nouveau type de *ruling class* (*ibid.*, p. 538).

Dans un même temps, d'autres travaux de recherche mobilisant des approches différentes ont questionné plus spécifiquement le rôle de l'ENA dans la formation d'un groupe élitare au profil sociologique singulier. Pour certains d'entre eux, « l'énarchie » est une illusion (Kesler, 1985 ; Rouban, 1994, 1997), alors que pour d'autres « la fabrique des énarques » est relativement fermée (Eymeri, 2001). L'enquête riche mais quelque peu normative de Jean-François Kesler reprend les variables classiques de l'approche sociographique (origines sociales, géographiques, intellectuelles, culturelles, religieuses et philosophiques) pour démontrer que l'hétérogénéité sociale de l'énarchie (appréhendée à partir d'un corpus d'anciens élèves de l'ENA) l'emporte sur son homogénéité (pas seulement des « héritiers »). Jean-François Kesler observe alors que les anciens élèves de l'ENA ne constituent pas un groupe social homogène dans la mesure où certains membres des grands corps sont écartés du pouvoir et privés de prestige, alors qu'en sens inverse de nombreux administrateurs civils éprouvent un double sentiment de promotion sociale et de réussite administrative. De plus, « l'énarchie » ne conduit pas à la richesse économique. Le pouvoir d'État n'enrichit guère, et d'ailleurs tous les énarques ne participent pas au pouvoir d'État. Les énarques riches l'étaient avant de devenir énarques (*ibid.*, p. 359-361). De surcroît, les énarques ont un rapport changeant à l'idéologie économique, comme le montre leur détachement à l'égard des idées dirigistes (planification, intervention de l'État) et l'inclination progressive vers *la doxa* néolibérale après 1981. Au total, Kesler affirme que l'énarchie est un mythe, car elle n'existe ni en tant que groupe social (*en soi*) ni en tant que catégorie dirigeante homogène dotée d'un pouvoir autonome (*pour soi*). Le fait que les anciens élèves de l'ENA n'aient ni origines communes ni destin commun, mais seulement une formation commune rend improbable la formation d'un nouveau type d'élite du pouvoir. De son côté, Luc Rouban confirme la thèse de

« l'énarchie introuvable », en reprenant l'argument avancé par Suleiman quant aux effets des rôles professionnels différents exercés lors des carrières administratives des énarques (1994, p. 162 *sqq.*). S'appuyant sur les effets de la récente politique de modernisation de l'État, il remarque que le fossé entre le type de carrière des énarques membres de grands corps et de ceux des administrations centrales et des services extérieurs se creuse. Rouban montre sur la période 1962-1991 que si le secteur des finances semble avoir connu une « élitisation » croissante (la provenance des classes supérieures passe de 50 % à 61,9 %), dans les autres ministères la proportion des classes moyennes ou encore classe populaire augmente : p. ex. dans l'éducation nationale on passe de 45,5 % à 55,6 % (1994, p. 164). Par la suite, Rouban récuse le développement présupposé d'une « technocratie à la française » à partir d'une étude sociographique portant sur des carrières des anciens élèves de l'ENA passés par les cabinets ministériels entre 1984 et 1996 (1997). Tout d'abord, il mentionne que la « politisation » des énarques n'est ni plus forte ni moins forte que chez les autres membres des cabinets ministériels. De plus, le profil social des énarques varie considérablement en fonction de la famille politique des ministres ou encore selon le style de chaque gouvernement. De surcroît, le passage en cabinet ministériel favorise le développement d'une belle carrière s'il est accompagné d'une forte spécialisation. D'autres politologues ont étudié les membres des cabinets ministériels de gauche (1981-1993) pour montrer qu'ils partagent, pour beaucoup d'entre eux, avec ceux des cabinets de gouvernement de droite, l'aspiration au pantouflage (Mathiot, Sawicki, 1999).

De son côté, le politologue Jean-Michel Eymeri remet sur l'établi le modèle de Bourdieu de la reproduction sociale pour appréhender le rôle de l'ENA dans le processus de fabrication d'une élite (2001). En mettant la focale sur des énarques de second rang, Eymeri prétend évacuer *a priori* la prétendue « sur-cohérence élitaire », pour mieux saisir ensuite les vrais fondements du recrutement élitiste des « énarques de ministère »¹⁰. Il rappelle alors que les administrateurs civils sont les énarques qui n'ont pas intégré les grands corps et qui constituent la plus grande masse des anciens élèves depuis la création de l'école (« 59,3 %, soit trois mille sur une population globale de cinq mille » ; *ibid.*, p. 1 et s.). Prenant en compte la

logique des itinéraires individuels et des parcours collectifs de cette sous-population d'énarques, Eymeri essaye de répondre à deux questions : comment et pourquoi réussissent-ils l'ENA ? comment réussissent-ils à l'ENA ? L'auteur prend le parti de réaffirmer que tout se joue en amont. Mobilisant de nombreux exemples, il montre que le milieu familial et le passage dans certaines institutions d'enseignement conditionnent en grande partie la réussite future au concours d'entrée à l'ENA. Le processus de socialisation opère comme un préformatage qui toutefois ne détermine pas de façon mécanique l'intégration, mais qui la rend plus probable. Pour Eymeri, les épreuves de « culture gé » tout comme le « grand oral » sont des épreuves qui conduisent inexorablement à valoriser des prédispositions sociales acquises dans le milieu social d'origine. Il souligne toutefois que la reproduction directe entre générations de hauts fonctionnaires, à l'exception de quelques « familles », est relativement faible (*ibid.*, p. 34). Eymeri mentionne le rôle important d'un passage par les IEP, avec une nette préférence pour celui de Paris, ou encore par le Centre de formation professionnelle et de perfectionnement (CFPP) du Ministère des finances, dans la quête d'intégration de l'ENA. Il note que l'absence de plan de carrière des élèves de l'École, qui en règle générale n'ont pas pour « objectif de devenir administrateur civil ou conseiller de chambre régionale des comptes, ou inspecteur-adjoint de l'administration » (*ibid.*, p. 107), rend alors « la logique du classement [encore] plus infernale ». En effet, l'intégration d'un grand corps à la sortie de l'école peut grandement changer la donne (*ibid.*, pp. 155 *sqq.*). Au total, Eymeri établit que le processus de « sélection » des énarques confirme le procès de formation d'une noblesse d'État. Pour lui, ces élites forment par la suite un groupe de statut dont le pouvoir social, quoique variable, est bien réel. Si nous nous sommes appesanti plus longuement sur le cas français pour rendre compte du rôle de l'État dans la formation des élites qui doivent assurer une partie de ses missions, c'est certainement parce que quelque part dans ce pays démocratique, plus que dans tout autre, leur recrutement – pour les raisons historiques évoquées – y est singulier. Néanmoins, après avoir insisté sur les avatars de ce système de formation élitair, il convient de voir si ces élites, initialement « prisonnières » de l'État, contribuent au développement de modes d'action publique particuliers.

Des élites qui façonnent l'action de l'État ?

La sociologie des élites s'est également interrogée sur l'influence probable de ce type de groupe élitair sur l'action de l'État. L'analyse des interactions entre les élites politiques représentatives et les élites administratives garantes de l'État en action est devenue centrale. Dans son importante contribution à la sociologie de la construction du leadership.

Dans cette perspective, Philip Selznick a montré que l'identification aux politiques publiques constitue une ressource clef dans la construction du leadership dans les administrations (1957). Pour ce fondateur de la sociologie des organisations, la défense de l'autonomie institutionnelle passe invariablement par la manifestation d'un attachement à des valeurs communes qui dans le cadre des organisations administratives tend à faire apparaître des « *custodians of policy* » (Selznick, 1957, p. 120). Le politologue Francis Fukuyama dans un essai sur le rôle des élites néoconservatrices de l'administration Bush Jr. rappelle : « les batailles bureaucratiques tendent à accentuer les tendances naturelles à la solidarité de groupe chez tous les êtres humains, selon des modalités qu'il faut vivre pour comprendre pleinement » (2006). Si l'on ajoute à ces contingences institutionnelles le fait que les élites bureaucratiques sont dotées d'un savoir technique sans égal pour la fabrication des politiques publiques et la « préparation » de la décision politique, on perçoit leur fort potentiel de pouvoir. Mythe ou réalité ? La sensation d'un « gouvernement des étrangers » (Heclo, 1977) ou encore la tentation du gouvernement des technocrates (Dubois, Dulong, 1999) sont toujours latentes dans les démocraties modernes. La question de l'exercice concret du pouvoir de décision politique par des technocrates, conduisant à une inversion des rôles politiques au détriment des élites représentatives, est encore aujourd'hui déterminante pour comprendre le devenir des États démocratiques (Suleiman, 2005 [2003] ; Genieys, 2008, 2010).

Bureaucrates ou technocrates : des élites qui façonnent les politiques publiques ?

Le premier problème qui vient à l'esprit lorsqu'on envisage

d'appréhender l'action des élites qui occupent des positions exécutives au sein des administrations étatiques est l'adjectif employé pour les désigner : *bureaucratiques*, *technocratiques*, « *executives* » dans l'acception anglo-américaine, *administratives*, voire *politico-administratives* dans l'acception française. Comme nous allons le montrer, les travaux de recherche empirique sur la question attestent que derrière la valse des qualificatifs, c'est une même réalité qui est observée. C'est-à-dire la mise en exergue d'un savoir professionnel particulier potentiellement détenu par un groupe élitair qui agit *en amont* de la prise de décision politique sur le processus de fabrication des politiques publiques, mais également après, lors de leur mise en œuvre. Robert Putnam a attiré notre attention sur le fait que la transformation des sociétés industrielles avait modifié les critères de recrutement des élites bureaucratiques en donnant une prime à celles qui sont dotées d'une meilleure efficacité technique : les élites technocratiques (1977). Putnam est l'un des rares politologues à avancer des critères sociologiques permettant de distinguer de façon opératoire les élites bureaucratiques et technocratiques et les professionnels de la politique (*ibid.*, p. 407 *sqq.*). Dans une étude des croyances et des comportements des élites administratives (« *conventionally officials versus technical officials* ») et de leur relation aux « *politicians* » en Grande-Bretagne, en Allemagne, et en Italie, il montre que la perspective d'un gouvernement technocratique dépend tout autant de l'existence d'un groupe élitair porté par une « mentalité » professionnelle commune que de ses interactions avec les politiciens. Les technocrates développent un esprit de groupe autour d'une « identité technique » les conduisant non seulement à prétendre gouverner les politiques publiques, mais également la politique. Toutefois, malgré la cohérence et la cohésion d'un groupe de technocrates donné, son pouvoir varie selon les autres types d'élites avec lesquelles il se trouve en compétition. Putnam note alors que l'émergence durant les dernières décennies de la figure politique hybride de l'élu-technicien (*politician-technician*) tend à affaiblir le pouvoir des élites technocratiques (Putnam, 1976, p. 205-214). Hugh Heclo dans son enquête sur la transformation des « sommets de l'État américain » relativise cette tendance (1978). En effet, malgré l'accroissement significatif du nombre de postes à pourvoir dans l'exécutif par le président (*appointees*), l'émergence de nouvelles figures élitaires, celle du *policy politician* et celle

de *l'issue expert* caractérisée par une spécialisation reconnue sur un domaine de politique publique particulier (santé, urbanisme, aéronautique, fiscalité, etc.) annonce plutôt une mutation du pouvoir technocratique (1978, p. 108 *sqq.*). On comprend dès lors qu'avec la tendance lourde des sociétés contemporaines à la complexification des enjeux et des problèmes sociopolitiques et économiques, des élites technocratiques, passées maîtres dans l'art d'élaborer des politiques publiques dont elles s'estiment directement « *accountable* » devant les citoyens, puissent prétendre incarner un nouveau mode de gouvernance. Ce constat ne manque pas de nous renvoyer à la remarque visionnaire de Seymour Martin Lipset qui, dans son maître ouvrage *Political Man* (1961), annonçait déjà que le grand affrontement à venir n'aurait pas lieu entre le capitalisme et le communisme, mais bien entre la démocratie et la bureaucratie.

L'accroissement du poids du pouvoir des élites bureaucratiques sur l'action politique est une tendance lourde propre à la grande majorité des régimes démocratiques (Meynaud, 1964). Néanmoins, le développement des recherches empiriques sur la question date seulement du milieu des années soixante-dix (Suleiman, 1974 et 1978 ; Birnbaum, 1977 ; Putnam, 1976). Ainsi, Mattei Dogan a réuni des politologues et des sociologues pour s'interroger sur le rôle politique des hauts fonctionnaires en Europe de l'Ouest (1975). Ces chercheurs ont alors souligné l'extension du champ d'action des bureaucraties d'État. Profitant du déclin général des institutions parlementaires enclenché depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ces nouveaux « mandarins » ont accru leur pouvoir via les politiques de planification de l'économie, du budget et dans les entreprises publiques. La centralisation administrative, l'instabilité ministérielle, l'accroissement du poids des staffs ministériels sont autant de facteurs qui accentuent l'influence des élites bureaucratiques sur la vie politique. Dans un même temps, des chercheurs étasuniens ont mené la première grande étude empirique comparative sur le rôle différencié des hauts fonctionnaires et des parlementaires dans le processus de *policy-making* (Aberbach, Putnam, Rockman, 1981). À cette fin, Aberbach, Putnam et Rockman ont questionné ce type d'élites sur la base d'un échantillon mixte composé de hauts fonctionnaires et de parlementaires aux États-Unis, en Allemagne, en France, Grande-Bretagne, en Italie, en Hollande et en

Suède¹¹. Après avoir remis dans une perspective historique leurs rôles respectifs dans les pays étudiés, ils confirment le double processus « de bureaucratisation de la politique et de politisation de la bureaucratie » (*ibid.*, p. 19). Par la suite, ces politologues soulignent les différences en termes de *social background* et de carrière entre les élites bureaucratiques et les élites parlementaires.

Ensuite, en interrogeant ces élites sur la vision de leur activité professionnelle concrète (au sens de rôle professionnel), ils montrent qu'en Europe les rôles sont perçus comme relativement différenciés, alors qu'aux États-Unis la frontière apparaît plus floue. La spécificité du cas étasunien s'explique par le *spoils system* et la forte circulation intra-élitaire entre le législatif et l'exécutif (*staffers* du Congrès/*appointees*). Ces auteurs observent ensuite que, si la frontière entre les carrières de ces types d'élites tend à devenir plus fluide, la différenciation de leur rôle face au processus de *policy-making* reste marquée. En effet, d'un côté les élites bureaucratiques privilégient une réponse par des politiques ciblant des problèmes sociétaux, alors que d'un autre côté les élites parlementaires essaient d'en tirer des bénéfices politiques (réélection). L'analyse des valeurs de ces deux types d'élite du politique montre qu'ils se retrouvent autour du *credo* démocratique malgré des différences en termes de logique d'action (efficacité, expertise, neutralité et rationalité *versus* idéal de liberté et d'égalité). Pour Aberbach, Putnam, Rockman : « si techniquement les bureaucrates experts sont un rouage essentiel du gouvernement moderne, les politiciens sont essentiels dans la pratique du gouvernement démocratique moderne » (*ibid.*, p. 208). Néanmoins, si l'interdépendance et les interactions entre ces deux types d'élites sont au cœur du processus de construction des politiques publiques, ces chercheurs notent que les élites bureaucratiques ont tendance à s'impliquer de plus en plus dans l'initiation de nouvelles formes d'action publique. Une recherche comparée ultérieure sur le rôle des élites bureaucratiques dans le *policy-making* confirme ces résultats en nous invitant toutefois à insister sur les effets du mode de recrutement et de la structure organisationnelle de l'État (Suleiman, 1984). Ce type de configuration conduit à la formation d'une élite d'État plus ou moins autonome et plus ou moins politisée, ce qui tend à modifier selon les cas de figure substantiellement sa capacité à influencer

le processus de construction des politiques publiques.

Plus récemment, les politologues Edward C. Page et Vincent Wright ont avancé un bilan comparatif de la transformation de la composition des élites bureaucratiques dans les principaux États de l'Europe de l'Ouest (1999). Leur recherche centrée sur les changements structurels qui affectent ce type d'élite constitue une approche critique des travaux de Putnam, Aberbach et Rockman. Page et Wright avancent l'hypothèse que c'est leur statut même (au sens anglais de *status*) des ces élites dans l'État moderne qui a changé durant les trente dernières années du xx^e siècle (1999, p. 6). Page et Wright analysent les changements qui affectent le métier des hauts fonctionnaires (*senior officials*) à partir de la prise en compte de deux caractéristiques : 1) leur statut « politique » (position de pouvoir particulière au sein de la machine gouvernementale) ; 2) leur rôle politique (fonction de coordination des politiques et d'intermédiaire avec les groupes d'intérêts). Pour ces auteurs, le statut tout comme le rôle des hauts fonctionnaires a été affecté par les changements sociaux, économiques et politiques qui ont affecté récemment les États occidentaux. La montée en puissance des groupes d'intérêts, des lobbys organisés et la professionnalisation des élites partisans ont conduit à une remise en question du monopole de leur expertise et savoir-faire de l'action publique. Le processus de décentralisation territoriale, le renforcement du gouvernement local, tout comme l'affirmation d'un échelon de gouvernement supranational, l'Union européenne, ont également contribué à un affaiblissement de la centralité du rôle des élites bureaucratiques dans le processus de construction des politiques publiques. Le *policy process of decision making* devient de plus en plus ouvert et collectif à l'exception de quelques secteurs étatiques (défense nationale, protection sociale). Page et Wright montrent qu'un certain nombre de changements structurels accentuent le phénomène observé. Ainsi, la féminisation relative, l'accroissement de l'ouverture vers la classe moyenne, le contrôle politique exercé par les partis politiques (nomination aux postes de direction les plus élevés) contribuent à affaiblir le pouvoir de ce groupe élitair (*ibid.*, p. 270). En revanche, les élites bureaucratiques semblent avoir neutralisé certains effets des politiques de *new public management* (NPM) (Bezès, 2004).

L'imposante étude comparative réalisée plus récemment par Ezra Suleiman bouscule cette vision centrée sur la transformation de la structure des élites bureaucratiques (2003-2005). Ajoutant aux cas européens celui des États-Unis, du Japon et de quelques pays anciennement communistes, il montre que la politisation croissante et la déprofessionnalisation progressive des élites bureaucratiques constituent deux matrices qui affectent en profondeur le rôle des élites bureaucratiques. Les empiètements du politique, la réinvention des pratiques de gouvernement via l'introduction d'une culture d'entreprise dans l'administration publique (*new public management*) ont ouvert la voie à un phénomène de déperdition de l'identité professionnelle et un affaiblissement de la spécialisation professionnelle des élites d'État (2005, p. 31). Soulignant au passage la contradiction actuelle qui frappe les régimes politiques pluralistes coincés entre un besoin de démocratisation (plus grand besoin d'efficacité) et la réduction du rôle de l'État. Ce changement est imputable aux politiciens qui ont entrepris pour des raisons de stratégie électorale et d'adhésion plus ou moins explicite à l'idéologie néolibérale de réduire la dépense publique. Partant de là, les élites politiques ont entrepris un remarquable phénomène de dénigrement de l'État, des élites qui l'incarnent, en prétendant imposer une nouvelle (bonne) gouvernance dans les organisations bureaucratiques. Dans la pratique, cela s'est traduit par une transformation de la perception au sein même de la haute fonction publique de son influence et de l'attrait et de la qualité des carrières (*ibid.*, p. 254). Dès lors, sous prétexte de réaffirmer leur leadership sur le politique, les politiciens ont conjugué la carte de la réforme de l'administration, en imposant la norme du nouveau management public, avec celle de la politisation comme facteur d'accès aux belles carrières. De fait, les élites politiques dans la grande majorité des pays occidentaux ont opté pour un démantèlement de l'État pour répondre au besoin d'une meilleure gestion plutôt que de développer une meilleure gestion pour servir les objectifs du système démocratique (*ibid.*, p. 260).

Beyond or behind the ruling class : des élites qui « font » la décision ?

Les recherches sur le rôle des élites bureaucratiques dans le processus de

fabrication des politiques publiques se sont prolongées à travers l'étude des modalités de leur implication concrète dans le processus de gouvernement. Dans une réflexion sémillante sur le sujet, Jean Leca se demande en quoi le développement de la gouvernance démocratique traduit une reformulation de l'opposition entre représentativité (*responsiveness*) et responsabilité (*accountability*) politiques (1996). L'opposition entre la politique électorale menée par les élites politiques et la politique des problèmes promue par des élites d'État en quête d'efficacité génère un conflit de loyauté de plus en plus manifeste. Celui-ci opère comme *squeeze* sur des pratiques de gouvernement en mal de légitimité. Pour répondre à cette question par des recherches empiriques, il est alors nécessaire d'élargir le spectre de l'approche classique de la décision politique (cf. chapitre 6). Dans cette perspective, l'explication de la prise décision politique ne se réduit plus au jeu d'un groupe élitare restreint à un moment t . Elle doit être élargie à l'analyse de tout le processus collectif durant lequel, de la formulation du problème à l'identification des solutions possibles, se mobilisent et s'affrontent des élites porteuses d'intérêts et de représentations différenciés. Un tel choix permet de retenir une séquence temporelle (entre $t + 10$ et $t + 20$) où les élites bureaucratiques occupent en raison de leur position dans ce type de configuration institutionnelle un rôle certain. Anthony Giddens avait déjà attiré notre attention sur la multiplicité des groupes d'élites en compétition lors du processus de production des politiques publiques tout en précisant que le pouvoir de ceux qui en déterminent le contenu ou encore les façonnent ne cesserait pas de croître (1973, p. 263)¹². L'identification et l'analyse du rôle des élites d'État dans le *policy process* se sont affirmées progressivement comme un terrain de recherche central.

C'est tout d'abord le politologue canadien Robert Presthus, inspiré par le modèle de Lijphart sur « la politique des arrangements » (*political accommodation*) propre aux démocraties consociationnelles (Pays-Bas, Liban, etc.), qui s'interroge sur la possible réplique de ce type de comportement en comparant les cas canadien et étasunien (1973, 1974). La confrontation des groupes d'intérêts dans ces deux pays aux élites politiques et aux élites bureaucratiques durant le processus de fabrication des politiques publiques constitue le point de départ de son enquête. Dans

le prolongement de l'enquête pionnière des chercheurs du MIT (Bauer, Pool, Dexter, 1963), Robert Presthus étudie sur la base d'environ 2 400 entretiens réalisés auprès d'un échantillon représentatif « d'élite du politique » (leaders des groupes d'intérêts [*n*-1405], législateurs [*n*-518] et hauts fonctionnaires [*n*-476]) sélectionné au sein de trois États américains, trois provinces canadiennes et deux capitales nationales) les interactions et les perceptions développées au cours du processus de production des politiques publiques. Il montre clairement que les élites bureaucratiques sont les acteurs majeurs de la compétition pour la définition du contenu des politiques. Les hauts fonctionnaires sont dotés d'une forte capacité de régulation politique dans la mesure où ils pondèrent, et parfois même altèrent, l'influence et la relation directe qu'essayent d'entretenir les leaders des groupes d'intérêts sur les législateurs. Presthus mesure empiriquement l'affirmation du rôle politique des élites bureaucratiques à partir de la fréquence des interactions constatées avec les leaders des groupes d'intérêts (1974, p. 242 *sqq.*). Néanmoins, l'étude des représentations cognitives de ces élites montre que malgré des rôles différenciés politiques, elles partagent des valeurs communes qui favorisent *in fine* une logique d'accommodation dans la prise de décision. Dans un registre complémentaire, Hugh Heclo, qui fut l'un des premiers politologues à attirer l'attention sur le rôle croissant des élites bureaucratiques, s'interroge sur le risque du « gouvernement des étrangers » (1977). Prenant appui sur le cas étasunien, il analyse les relations entre les personnels politiques nommés par le pouvoir exécutif (*appointees*) et les hauts fonctionnaires de carrière autour de la problématique des politiques publiques (1977). L'auteur propose d'éclairer une face cachée du changement dans les politiques publiques entendue comme le conflit toujours possible entre les élites de l'exécutif nouvellement nommées suite à une alternance politique et les hauts fonctionnaires de carrière. Entre le nécessaire temps d'apprentissage des uns et la volonté d'assurer la continuité administrative des autres s'ouvre un espace d'interaction qui peut rendre le changement dans les politiques incertain malgré un changement de président (p. ex. l'administration du président Carter). Heclo montre alors que pour affirmer leur leadership sur les politiques, les uns « se bureaucratisent », tandis que les autres « se politisent ». Néanmoins, il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle dans la

mesure où les *appointees* sont souvent mal préparés pour négocier avec la bureaucratie qui, sans avoir un réel pouvoir de désobéissance ou de sabotages des politiques, peut obstruer le processus de mise en œuvre des nouvelles politiques. Pour sortir de cette configuration, où changer les politiques dépend beaucoup (trop) des arrangements entre ces deux groupes d'élites, Heclo propose la création d'un nouvel organisme baptisé *Federal executive officers* qui serait composé d'hommes « plus faciles à changer et plus mobiles que les fonctionnaires, mais plus institutionnels et permanents que des responsables exécutifs nommés » (*ibid.*, 249). Ces recherches permettent de mesurer que malgré de réelles transformations les élites bureaucratiques continuent d'affirmer leur pouvoir sur et via les politiques publiques (Bezès, 2004).

En mobilisant les acquis de l'analyse structurelle des réseaux, un certain nombre de chercheurs étasuniens ont entrepris de réfuter les thèses réduisant les rôles des élites d'État dans le processus de production des politiques publiques à celui de supplétif d'une *ruling elite* à dominante économique (Laumann, Knoke, Kim, 1985 ; Laumann, Knoke, 1987)¹³. Refusant d'utiliser des données de seconde main sur les leaders des grandes entreprises (positions plus *social background* [membre de club ou *rotary*]) comme le font abusivement Domhoff et ses disciples, ces chercheurs développent un autre appareillage sociologique (*networks of elites structure*) dans le but de saisir nouvellement le comportement et les intérêts des élites qui font les politiques (cf. chapitres 5 et 6). Pour sortir des pièges inhérents à l'analyse structurelle des élites du pouvoir, Laumann et Knoke nous invitent tout d'abord à séparer la question de l'influence (sur les politiques publiques) de celle de la domination (sur le pouvoir) pour ensuite réduire l'échelle d'observation des interactions entre les élites à des *policy domains* (secteurs de politiques publiques au sens large). Pour ces sociologues, l'étude empirique des interactions entre certains départements d'État et les groupes de pression laisse à penser que l'État américain composé d'un réseau d'organisations complexes constitue un État organisationnel (*organizational state*). Partant de là, c'est en reprenant à leur compte les apports des méthodes d'analyse des élites (approches réputationnelle et décisionnelle) qu'ils vont appréhender la centralité de la structure des réseaux entre les intérêts organisés. Ceux-ci jouent en amont

de la décision lorsque se forment des coalitions, des échanges et des négociations qui façonneront grandement le contenu d'une politique publique donnée (Laumann, Knoke, Kim, 1985, p. 4-5). Afin de valider ou d'invalidier l'hypothèse de l'influence des réseaux d'élites sur le processus de fabrication des politiques, ces chercheurs mesurent très précisément l'intensité et l'efficacité des interactions intra-élitaires au moment où elles se rencontrent pour en définir le contenu d'une politique. La comparaison entre le domaine de la santé et celui de l'énergie permet de saisir une variation de l'influence effective de ces réseaux élitaires. Elle s'explique en raison d'une différence dans le degré d'institutionnalisation des réseaux dans les domaines d'action publique étudiés. Ainsi, s'ils admettent que dans certains secteurs on peut identifier des groupes d'élites en conflit, rien ne permet de postuler la centralité d'une élite d'État ou de groupes d'intérêts en position de monopole. Bien au contraire, cette perspective conduit à souligner le rôle central de certains réseaux d'élites qui, sans exercer une influence déterminante dans le processus de construction d'une politique publique, occupent une position de courtier (*brokerage position*), voire de médiateur, qui *in fine* peut s'avérer centrale dans la formulation définitive d'une politique.

L'analyse des politiques publiques en France a longtemps laissé de côté l'apport potentiel de la sociologie des élites. Bruno Jobert et Pierre Muller dans leur approche de l'État en action ont ouvert la voie à une réflexion sur les liens probables entre la structure de l'élite et la hiérarchisation des politiques publiques (1987, p. 222 *sqq.*). Sans vraiment trancher entre les thèses qui affirment la prééminence des gouvernements privés et celles qui attestent du poids de l'élite des hauts fonctionnaires, ils avancent l'hypothèse de la domination de la communauté des politiques économiques sur l'ensemble des autres réseaux de politiques publiques sectorielles (*ibid.*, p. 223). Autrement dit, pour ces spécialistes de l'action publique, le dépassement des corporatismes étatiques sectoriels s'est effectué dans la France des Trente Glorieuses au profit des élites des grands ministères financiers (budget, économie, finances), dont les intérêts se recoupent bien souvent avec ceux des gouvernements privés en raison d'une circulation inhérente à la structure de la classe dirigeante française (pantouflage). Ce phénomène favorise alors un ajustement entre les

exigences des élites économiques et le politique. Dans cette configuration-là, si les élites modernisatrices investies dans la politique de planification ont élaboré un nouveau « référentiel global », celui-ci fut récupéré par l'élite dirigeante comme un outil d'harmonisation des politiques publiques face aux corporatismes sectoriels toujours latents (*ibid.*, p. 227). Malgré l'alternance politique de 1981, Jobert et Muller observent que « l'élite dirigeante française n'a jamais paru aussi puissante et sûre d'elle-même qu'aujourd'hui », tout en se demandant si la crise du modèle de la planification (dernier modèle de référence de cette élite) face à l'internationalisation de l'économie ne va pas conduire à son affaiblissement. Bruno Jobert et Bruno Théret ont partiellement répondu à cette question dans leur analyse des effets du tournant néolibéral sur le processus de fabrication des politiques publiques (1994). S'appuyant sur l'échec des premiers gouvernements socialistes dans leur stratégie d'imposer un volontarisme politique, ils montrent comment de nouvelles figures élitaires porteuses des valeurs libérales du marché s'imposent au cœur de l'appareil administratif et politique d'État (direction d'administration centrale et cabinets ministériels). Pour Jobert et Théret, « le grand tournant de 1983 n'est pas seulement le produit d'une réponse improvisée à une conjoncture économique et financière incontrôlée, il est aussi le résultat d'une révision en profondeur des outils intellectuels de l'élite politico-administrative » (1994, p. 24). Ils insistent alors sur le fait que les idées libérales, avant d'impacter directement le contenu des politiques publiques, avaient pénétré en profondeur depuis une dizaine d'année les centres d'expertises de l'État, soulignant ainsi que le néolibéralisme n'a pas été imposé de l'extérieur à un État rétif. Partant de là, de nouvelles élites, caractérisées sous les traits des « économistes d'État », vont conquérir les postes stratégiques dans les puissants ministères financiers en imposant une nouvelle *doxa* dans les politiques facilitant la poursuite de l'internationalisation de l'économie française. Pour Jobert et Théret, « ce sont les économistes d'État qui lui ont fourni son armature intellectuelle [au néolibéralisme]. C'est une élite dirigeante issue de l'État et dont le camp de base est le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget qui en a fait un puissant outil de promotion, parachevant ainsi la grande reconquête amorcée avec la constitution de la

V^e République et son parti pris de fusion des fonctions politiques et administratives. Par le jeu du pantouflage, de la privatisation bien maîtrisée, elle a conquis les sommets de l'économie. Par son travail dans les cabinets et les écuries de présidentiables, elle a acquis les mérites nécessaires pour obtenir des parachutages favorables et coloniser ainsi non seulement les centres du pouvoir politique (partis, parlement, ministères) mais aussi sa périphérie » (*ibid.*, p. 80). Mobilisant le registre de la sociologie critique de Pierre Bourdieu, Dezalay et Garth ont interprété ce type de changement à l'aune de la mondialisation. Prenant le cas des « guerres de palais » qui font rage en Amérique du Sud, suite à l'imposition par les États-Unis du cadre politique du « consensus de Washington », ces sociologues montrent que de nouvelles figures élitaires s'affirment dans les entourages des chefs de gouvernement. Ces nouveaux « conseillers des princes », importateurs de l'idéologie néolibérale, correspondent au profil des *Chicago boys* (formés aux États-Unis et adhérant aux thèses économiques de l'école dite de Chicago). Ils supplantent dans le rôle et les fonctions les anciens notables du droit (« les gentlemen-politiciens du droit, juristes bien formés mobilisant leur savoir des généralités du droit »).

Pour comprendre les stratégies d'adaptation face à la mondialisation de l'économie de l'État régulateur, en France et en Europe, un certain nombre de chercheurs ont essayé d'aller plus loin dans l'analyse des relations entre les idées contenues dans les politiques publiques et la trajectoire de groupes élitaires. À cette fin, ils plaident pour un croisement des approches de sociologie empirique des élites avec l'analyse des politiques publiques « à la française » (Genieys, 2008, 2010 ; Hassenteufel, 2008 ; Genieys, Smyrl, 2008a). Pour cela, il est nécessaire d'insister davantage sur les interactions qui à l'intérieur de l'État, mais également de l'extérieur, influencent le processus de construction collective de l'action publique (Hassenteufel, 2008). Il s'agit alors de comprendre comment dans chaque secteur d'action publique des groupes d'élites (hauts fonctionnaires, experts, *appointees*, groupes d'intérêts, etc.) porteurs de « visions du monde » différenciées s'affrontent sur la définition du contenu programmatique d'une politique. Le changement occasionné dans les politiques lors des récentes réformes sectorielles importantes (p. ex.

l'assurance maladie, la professionnalisation des armées) constitue le terrain empirique où fut testée cette approche.

Un premier mouvement de recherche collective a permis de tester la question de l'émergence de groupes d'élites des politiques publiques, agissant parfois comme de « nouveaux gardiens de l'État », au sein de différents domaines d'action publique en France comme l'assurance maladie ou la défense nationale (Genieys, 2008, 2010). Le cas d'étude le plus significatif de l'affirmation d'un groupe d'élites des politiques dans le processus décisionnel est celui fourni par un groupe de hauts fonctionnaires qui, depuis les années 80, a réussi à imposer en plusieurs étapes (réforme constitutionnelle de 1996 et réforme dite « Douste-Blazy » de 2004) un nouveau programme d'action dans les politiques sanitaires et sociales centrée sur le rôle régulateur de l'État. Ce groupe de *policy elites*, qualifié d'*élite du Welfare*, s'est construit progressivement non seulement autour d'une vision partagée de l'action publique, mais également à travers le développement de longues carrières sectorielles, et ce malgré de fréquents changements de majorité gouvernementale¹⁴, qui les ont conduit à la maîtrise d'un savoir professionnel peu égalé leur permettant d'infléchir la décision politique. Dans le même temps, ce groupe d'élites en renforçant l'action régulatrice de l'État s'est progressivement autonomisé par rapport aux médecins et aux partenaires sociaux, les acteurs historiquement dominants du système d'assurance maladie à la française (Hassenteufel *et al.*, 2010). Toutefois, pour étayer cette thèse sur le rôle décisionnel de nouveaux groupes d'élites agissant au cœur de certains domaines de l'activité étatique nous avons été conduits à faire évoluer les méthodes « classiques » de la sociologie des élites (positionnelle, réputationnelle et décisionnelle) en développant notre propre approche (Genieys, Hassenteufel, 2012). Tout d'abord, en adaptant à la réalité empirique étudiée les recommandations émises par Morris Janowitz sur l'importance des *occupational trajectories* (cf. chapitre 6) en privilégiant : 1) la prise en compte de la carrière et de la capacité professionnelle dans l'analyse de la constitution de groupes d'élites ; 2) la continuité historique comme processus d'identification des membres d'un groupe d'élite (la durée des carrières) ; 3) le fait qu'un groupe d'élite ne peut pas être organisé à partir d'un seul profil social et/ou type de carrière, mais à travers une idéologie

ou une représentation du monde (nos programmes d'action publique). Dans le souci d'analyser la réalité élitaine évoquée, nous avons formulé l'approche programmatique comme permettant de saisir à la fois les trajectoires (pour comprendre l'accumulation de ressources pour l'action), les systèmes de représentation (pour comprendre l'orientation de l'action) et la capacité d'influence sur le processus décisionnel (pour comprendre la nature et la portée de l'action).

Tableau 22. Sept critères opératoires de l'approche programmatique

1. Le repérage des acteurs susceptibles de faire partie d'un groupe élitaine dans un domaine d'action publique donné où une population d'acteurs est identifiée à partir de positions considérées comme étant en relation avec le processus de prise de décision.
2. L'identification des trajectoires sociopolitiques d'individus occupant dans le temps plusieurs positions de pouvoir dans ce secteur.
3. Vérifier si un ensemble de trajectoires partagées est repérable (circulation comme cumul dans les positions de pouvoir), permettant ainsi de mettre au jour les ressources détenues individuellement et d'avancer l'hypothèse de l'existence d'un groupe d'élites doté d'une identité collective.
4. La construction de cette identité relève d'une socialisation professionnelle partagée que l'on peut appréhender en termes d'estime réciproque et d'interactions.
5. Elle repose aussi sur l'existence d'un programme d'action publique répondant à quatre dimensions principales : des objectifs ou des orientations générales faisant référence à des valeurs partagées et donnant une cohérence d'ensemble à une politique publique ; une analyse des enjeux et de la situation conduisant à une formulation des problèmes et à un diagnostic servant de support à une action transformatrice (ou conservatrice) ; des argumentaires et des raisonnements légitimant cette action ; des préconisations de mesures concrètes et d'instruments permettant l'opérationnalisation du programme. Toutefois, ces éléments ne sont pas suffisants pour mettre au jour le pouvoir d'un groupe élitaine.
6. Il faut aussi repérer concrètement comment (proposition de réforme, formulation de nouveaux outils et instruments d'action publique) le groupe d'élites préalablement repéré intervient dans le processus décisionnel en interaction avec les autres acteurs du domaine de politique publique étudié.
7. Enfin, l'analyse de l'influence des élites sur la décision doit être appréhendée comme un processus inscrit dans la durée (au minimum une décennie).

Source : Genieys, Hassenteufel, 2012.

Élargissant cette problématique en dehors du cas français, Genieys et Smyrl (2008b) posent de manière plus générale la question de l'interaction entre élites programmatiques et le contenu des politiques publiques. Au-delà d'un rôle de « courtier », les élites programmatiques sont présentées dans cette recherche comparative comme étant, dans certaines circonstances, elles-mêmes à l'origine d'idées programmatiques. Elles profitent alors de l'incapacité des groupes « porteurs d'intérêts » à traduire leurs intérêts en préférences concrètes dans le contenu des politiques pour imposer leur programme d'action publique. Une série d'études de cas sectorielles (France, Canada, Espagne) et multi-niveaux (Union Européenne et régions intranationales) atteste de la dynamique de ce nouveau type d'élites. Enfin, dans une recherche comparative plus récente portant sur la transformation des systèmes de protection sociale en Allemagne, Espagne, France et Grande-Bretagne, nous avons montré comment cette approche élitaire permet de dépasser certaines impasses inhérentes à l'institutionnalisme historique, telle la dépendance au sentier, en soulignant le rôle clef d'acteurs programmatiques (groupes d'élites, fortes coalitions, équipes, etc.) dans l'instauration de systèmes de « quasi-marché » régulés par l'État (Hassenteufel *et al.*, 2010).

Conclusion

De façon plus générale, la plupart de ces travaux de recherche montrent que la relation entre élites et États, malgré des transformations substantielles, reste centrale dans la compréhension de la dynamique des régimes politiques. Il est indéniable que la question de l'autonomie des élites a des effets sur la nature démocratique de l'État. En effet, le rôle joué par l'État dans la formation, le recrutement, la carrière des élites du politique demeure une garantie quant à l'expression du pluralisme démocratique. La perpétuation des « guerres de palais », ici ou là dans le monde contemporain, constitue une preuve tangible des luttes qui, souvent peu visibles pour le profane, affectent de plus en plus le contenu des politiques. Toutefois, ce phénomène ne justifie pas l'inclination de plus en

plus manifeste de certaines élites politiques vers la rhétorique populiste.

1 On sait également avec Norbert Elias que l'élaboration d'un « système de cour » contribua grandement à cela. Néanmoins, si l'on en reste au cas français, on ne peut occulter que derrière le « Roi-Soleil » s'affrontent des hommes de cour, tels que Fouquet, Colbert, Le Tellier, de Louvois qui influencent les choix politiques, mais également l'organisation des institutions politiques comme des hommes d'État (*i.e.* au sens de *statesmen*).

2 Michael Mann dans sa relecture des théories de l'État moderne montre bien que Theda Skocpol a développé deux lectures successives de l'approche de l'autonomie de l'État (1993, p. 48). La première, celle que nous présentons ci-dessus, relève d'un vrai élitisme (*true elitism*), alors que la seconde, développée dans ses travaux postérieurs sur la genèse du système de protection sociale aux États-Unis, incline vers l'« étatisme institutionnel ».

3 Certains travaux de recherche sur la genèse de l'État (XIII^e-XVIII^e siècles) menés par des historiens européens critiqueront la thèse de l'autonomisation de l'État via le jeu intra-élitaire (Reinhard, 1996). Refusant de réduire le processus à une perspective wébérienne étroite, celle de l'étude de la bureaucratisation et du monde des officiers, ils optent pour une approche en termes « d'élites du pouvoir » pour souligner que l'État moderne et les personnels qui l'incarnent sont le fruit de conflits entre des classes. « Les élites du pouvoir [...] se définissent comme les facteurs essentiels de la promotion du pouvoir d'État : elles sont principalement constituées de ces “ agents de l'Etat ” et de ces membres des classes dirigeantes qui investissent l'État et possèdent la capacité d'en modifier la nature » (*ibid.*, p. 13).

4 Domhoff met en avant que le *Council on foreign relations* est composé d'une grande majorité de membres de J. P. Morgan Company, de professeurs de *Ivy League* et de juristes en droit international des affaires (1990, p. 144).

5 La méthode employée est celle de l'analyse de la trajectoire biographique de certaines familles (au sens propre) de serviteurs de l'État. Il définit alors les *Juifs d'État* comme les élites juives qui « se montrent d'emblée passionnées par leurs nouveaux rôles au service de l'intérêt du public, qui s'investissent corps et âme dans cette fonction, se dépouillant de leurs habits anciens pour revêtir les nobles livrées des dignitaires graves et responsables de l'État », (Birnbaum, 1992, p. 8).

6 Pierre Birnbaum a reconstitué la population complète des Juifs d'État nommés sous la III^e République aux fonctions les plus élevées de l'armée (généraux), de la magistrature (substitut, avocat général, procureur et président de la chambre de cour d'appel ou de la cour de cassation), du corps préfectoral (président du conseil de préfecture, sous-préfet et préfet), de tous ceux qui entrent au Conseil d'État ou sont élus députés ou sénateurs, devenant parfois même ministres à partir d'un dépouillement systématique des *Archives israélites*, de *l'Univers israélite* et de *l'Annuaire des archives israélites* (1992, p. 492). D'autres archives comme celle de la préfecture de police de Paris, de l'Assemblée nationale, du Conseil d'État et de nombreuses préfectures de province ont été mobilisées pour faire ressortir les réactions de la population locale face à l'action d'un juif d'État.

7 Le fondateur de la sociologie française, fortement impliqué dans le « combat » pour la laïcisation de la société et par conséquent partisan de la création par l'État d'un monopole public de l'enseignement, a souligné maints fois la nécessité du rôle central de l'État dans l'éducation qui « assure entre les citoyens une suffisante communauté d'idées et de sentiments sans laquelle toute société est impossible » (Suleiman, 1976, p. 39 *sqq.*).

8 L'École libre de sciences politiques (c.-à-d. financée par des fonds privés) assumait la fonction

de préparation à l'exercice des plus hautes responsabilités de l'État jusqu'à sa nationalisation en 1945. Malgré son recrutement social confiné et très parisien qui en faisait une institution non méritocratique, elle jouait pourtant un rôle central dans la formation des élites de la haute administration française. Marie Christine Kessler note : « de 1899 à 1936, 113 reçus au Conseil d'État sur 117 ; 202 reçus à l'inspection des finances sur 211 ; 82 reçus à la Cour des comptes sur 92 et 246 reçus aux affaires étrangères sur 280 étaient passés par l'École libre de sciences politiques » (Kessler, 1986, p. 68).

[9](#) Le dispositif de l'enquête est construit sur la base d'une importante enquête par questionnaire longitudinale auprès d'un échantillon représentatif « d'élèves intégrables » (*big n*) et des entretiens approfondis avec des élèves et enseignants (*small n*). Pour contrôler les biais éventuels, l'enquête est aussi opérée dans une finalité comparative avec des étudiants et enseignants du système universitaire (*ibid.*, p. 103-104).

[10](#) Un des mérites de cette étude réside dans la mobilisation d'un important matériel empirique de première main. En effet, outre une centaine d'entretiens approfondis (74, soit 10,7 %, administrateurs civils auxquels s'ajoute une série d'entretiens avec d'autres types d'énarques et personnels de l'école), il mobilise également des données d'archives de l'ENA relatives aux concours de 1946 à 1995, les dossiers administratifs individuels de 1 082 administrateurs civils et enfin les 846 notices biographiques du *Who's Who* (*ibid.*, p. 4 et 5).

[11](#) L'étude se base sur une campagne de 1 400 interviews réalisées dans les années 70 dans les différents pays retenus à l'étude auprès de hauts fonctionnaires (900 *Seniors bureaucrats* et 150 *bureaucratic high-fliers* [jeunes hauts fonctionnaires promis à de brillantes carrières] parlementaires (*n* 500) choisis en fonction de leur position et de leur implication dans le processus de construction des politiques publiques. Dans le cas des élites bureaucratique américaines (*n* 126), un choix paritaire est opéré entre les *appointees* (61) et les hauts fonctionnaires « de carrière » (65). La grille d'entretien, semi-structurée et ouverte, est construite autour d'un questionnement sur les croyances et le comportement des ce type d'élites agissant en tant que *policy-makers*. Elle est également « contextualisée nationalement » (Aberbach, Putnam, Rockman, 1981, pp. 26 et s.).

[12](#) La piste de recherche ouverte par Anthony Giddens dans son travail sur la structure de l'élite britannique (1975, p. 19) qui, pour rendre opératoire sociologiquement la distinction avancée par David Lockwood entre « faire » et « prendre la décision » (*the « making » and the « taking » of decisions*), distingue analytiquement ceux qui sont autorisés formellement à la prendre (au sens juridique et constitutionnel) et qui le font, de ceux qui font le contenu de la décision sans être dotés du même type d'autorité.

[13](#) Dans leur recherche fondamentale sur les domaines de la santé publique et de la politique énergétique, Laumann et Knoke (1987) ont combiné les approches positionnelle, réputationnelle, relationnelle et décisionnelle pour établir une liste préliminaire d'acteurs représentant les organisations qui participent aux *policy decisions* à partir des auditions au Congrès, de la presse spécialisée, des registres de lobbyistes, etc. (environ 1 000 personnes). Cette liste donnée *a priori* est ensuite réduite à un échantillon de 100 à 200 noms à partir de la prise en compte des interactions entre les différents membres de ces organisations pour chaque domaine de politique publique lors des *Policy events* (le moment de fabrication des politiques). Les interviews viendront ensuite jouer un rôle de correctif sur la pertinence des membres de réseaux d'élites identifiés comme tels.

[14](#) Durant la période étudiée, 1981-2007, la majorité gouvernementale à fait l'objet de huit alternances politiques comprenant trois périodes dites de « cohabitation ». Le travail empirique

dans cette étude de cas a été réalisé dans le cadre de deux programmes de recherche coordonnés par Patrick Hassenteufel et financés par la Mission de recherche (MiRe) du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé (Mire 1 couvrant la période 1981-1997 et Mire 2 couvrant la période 2000-2007).

Conclusion générale

Une remarque de Tony Judt à propos de son passage en tant que pensionnaire étranger à l'ENS en 1970 :

« But what these budding French intellectuals gained in culture, they often lacked in imagination. My first breakfast at the École was instructive in this regard. Seated opposite a group of unshaven, pajama-clad freshmen, I buried myself in my coffee bowl. Suddenly an earnest young man resembling the young Trotsky leaned across and asked me (in French) : “Where did you do khâgne ?”. I explained that I had not done khâgne : “I came from Cambridge.” “Ah, so you did khâgne in England”. “No”, I tried again : “We don’t do khâgne, I came here directly from an English University” ».

Tony Judt, « Historians Progress », in The New York Review of Books, March 11-24, 2010, vol. LVII, number 4, p. 36.

Le xx^e siècle d'après James Meisel a été à la fois le siècle du mythe de la *ruling class* et celui des élites. Actuellement, la sociologie critique nous annonce que, la mondialisation aidant, le xxi^e pourrait être celui de l'oligarchie (Winters, 2011). Que faut-il voir derrière cette victoire posthume des théories de Pareto, Mosca et Michels ? La généralisation de la rhétorique réactionnaire chère à Hirschman. Les discours populistes développés par certaines élites politiques pourraient le faire croire, à une précision près : qu'ils sont aussi bien partagés, au moins en France, par la « gauche de la gauche » que l'extrême droite. On pourrait également développer, sur la base d'un volontarisme contrefactuel, l'hypothèse contraire selon laquelle la victoire du libéralisme économique induit un développement du pluralisme élitare (dans les démocraties occidentales) à un point tel que le pouvoir politique tout comme l'autorité politique sont déconstruits (Higley, Burton, 2006 ; Best, Higley, 2010). Les discours sur les avatars savants incarnés par la notion de gouvernance ou encore celle de démocratie participative sont censés en constituer un commencement de

preuve. Il est alors quasiment certain que la sociologie critique abonderait une nouvelle fois dans la dénonciation d'une élite du pouvoir forcément anonyme, qui joue *behind the scene*, sert les intérêts du marché et ses actionnaires invisibles. Bref, l'histoire présente et future ne constituerait plus un cimetière pour les aristocraties au sens parétien, mais un champ politique hanté par une élite prédatrice faisant penser aux « morts-vivants » des films d'horreur. Dès lors, on est en droit de se demander, n'en déplaise à Albert Hirschman, si la rhétorique réactionnaire pourtant attribuée originellement aux pères fondateurs de la théorie des élites n'a pas tout simplement changé ses oripeaux.

La sociologie politique des élites nous enseigne des connaissances permettant de mieux comprendre cette situation. Rappelons tout d'abord que la question de la transformation et de l'adaptation du rôle des élites du politique dans le cadre de la démocratie compétitive reste ouverte (Best, Higley, 2010). De même, la reformulation du pouvoir des élites bureaucratiques qui s'affirment parfois comme de *new custodians of state* mérite d'être testée dans plusieurs configurations politiques (Genieys, 2010). Il reste néanmoins inévitablement nombre de nouvelles questions sur lesquelles la sociologie des élites n'a pas encore apporté des éclairages suffisants. La plus problématique est certainement celle liée aux différents mouvements terroristes qui se sont développés ces dernières décennies. La question est complexe pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour des raisons évidentes liées à la sécurité physique des chercheurs, la pratique de la recherche empirique est plus que délicate comme l'a montré la fin tragique de notre collègue Michel Seurat. De même, les premiers mouvements terroristes avaient comme « vocation » de produire des contre-élites qui agissaient soit pour un changement de régime pour l'affirmation d'un nouvel État (FLN, OLP, ETA, etc.), soit pour renverser le système capitaliste occidental (Brigades rouges, bande à Baader, Action directe). Dans un cas comme dans l'autre, d'un point de vue sociologique, l'articulation entre contre-élite et violence politique liée aux différentes étapes de modernisation politique telle qu'elle fut conçue par David Apter était assez opératoire pour rendre compte de cette réalité. En revanche, Ben Laden et sa mouvance Al-Qaïda, composante nébuleuse, dont certaines branches luttent contre des régimes autoritaires, alors que d'autres

s'adonnent aux trafics en tous genres, constituent-ils un groupement élitare ? Outre une idéologie a-démocratique qui ferait passer Mosca et Pareto pour des grands libéraux, l'analyse de leur possible institutionnalisation (où ?) est rendue complexe en raison d'une composition sociologique difficile à cerner d'un point de vue empirique. D'autres champs de la recherche élitare se sont récemment ouverts en relation avec les crises majeures qui affectent actuellement le monde contemporain.

Le premier est en relation avec la récente crise économique mondiale, qui de l'affaire dite des *subprimes* aux États-Unis en 2007 à la faillite de l'État grec, a failli provoquer l'effondrement de l'ensemble du système bancaire et financier. Pour retrouver les racines du problème les tenants de la sociologie critique, pour qui un changement dans le capitalisme va de pair avec une transformation de la structure élitare, ont réactivé la thèse de la formation d'un pouvoir oligarchique aux États-Unis. Dans ce sens, deux sociologues de Chicago, Winter et Page, ont avancé l'hypothèse selon laquelle le pouvoir serait détenu par des « oligarques » qui, sans détenir des positions de pouvoir officielles, sont dotés de ressources politiques – liées à leur importante assise financière – suffisantes pour exercer une influence forte sur le politique (Winter, Page, 2009 ; Winter, 2011). Prenant appui sur la très inégale répartition des richesses (1 % de la population possédant 90 % de la richesse nationale), ils désignent cette minorité élitare en tant qu'oligarchie potentielle qui, « contrairement » à l'élite du pouvoir de Mills, n'exercerait pas son influence sur toutes les politiques publiques, mais seulement sur certains domaines clefs. Winter et Page identifient quatre grands domaines d'action publique où l'oligarchie jouerait à plein de son pouvoir d'influence : 1) la politique économique internationale (centrale dans un monde globalisé) ; 2) la politique monétaire (importante en période de crise économique) ; 3) la politique fiscale (jouant sur les dépenses et la norme budgétaire) ; 4) sur les politiques de redistribution (2009, p. 738). Le pouvoir de cette oligarchie se manifesterait via la mobilisation de lobbyistes, par le financement des campagnes électorales, par les médias et même lors de la nomination des juges fédéraux. Néanmoins, malgré une forte concordance avec l'air du temps, ces auteurs ne prouvent à aucun moment que le pouvoir d'influence

présupposé est ancré sur une quelconque réalité empirique. « *New shell for old nut !* », l'approche en termes d'oligarchie tombe dans les mêmes travers que celle de l'élite du pouvoir ou de la *ruling elite*.

Le second, plus récent encore, concerne les rôles des élites dans le développement des « guerres de palais » dans certaines démocraties d'Amérique du Sud. Cet horizon mérite grandement d'être approfondi tant la victoire annoncée des *Chicago boys* semble être remise en cause, pour des raisons totalement différentes, dans des pays comme le Brésil de Lula ou encore l'Équateur de Rafael Correa. Ce dernier cas est exemplaire d'un changement d'élites et d'un changement des politiques montrant ainsi que les affrontements intra-élitaires peuvent générer des situations politiques singulières. La question des révolutions dans les pays émergents du Proche à l'Extrême-Orient pose quant à elle la question du rôle central des jeunes élites mondialisées, hautement diplômées et souvent « méritocratiques » par opposition aux héritiers du clientélisme et du clanisme, mais sans emploi ou sous-employées, très intégrées dans les nouveaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). « Conscientes » des intérêts au développement d'une démocratie redistributive, elles constituent une troisième voie entre les élites « nationales » militaro-autoritaristes (héritières directes ou indirectes des mouvements de libération nationale) et « l'internationale » des élites islamistes. La nécessité d'appréhender empiriquement cette nouvelle réalité élitaires engage à développer des outils permettant d'intégrer la problématique des nouveaux mouvements sociaux, de leur diffusion et de leur réappropriation. De même, la question du changement d'échelles aurait des effets directs sur les catégorisations de la comparaison, forcément changeantes, car ces mêmes élites seraient considérées à la fois comme locales et nationales dans une perspective « mondialisée ».

Par ailleurs, la globalisation et les changements sociétaux qu'elle induit font non seulement apparaître de nouveaux sentiers de recherche, mais surtout invitent la sociologie politique des élites à réviser une partie de sa « boîte à outils ». Plus que de nouvelles élites, c'est un questionnement différent qu'il faut poser aux variables d'analyses classiques de la sociologie des élites, adaptation qui, bien entendu, devra être différencié selon l'écologie des sociétés étudiées et le type de comparaison retenue.

Dans cette perspective, certains ont déjà insisté sur la nécessité de réinvestir des travaux sociographiques comparés sur le *social background* des élites politiques dans les sociétés démocratiques autour d'une problématique de la « diversité » (minorités religieuses, ethniques, etc.). Dans cette perspective, G. William Domhoff et Richard L. Zweigenhaft nous invitent à repenser les outils de l'analyse sociographique autour de nouvelles variables (2006)¹. Ainsi, l'usage de la variable de l'âge des élites représentatives mériterait à coup sûr d'être croisé avec celui de la répartition des richesses dans certaines vieilles démocraties occidentales. Le cas de la France sur ce point est édifiant si l'on suit les remarques du sociologue Louis Chauvel à propos des conflits de générations : « Faut-il s'étonner dès lors que notre Assemblée nationale, la plus vieille au monde, fondée sur la quasi-absence des moins de 50 ans, professionnalisée autour de députés mâles sexagénaires réélus depuis plus de vingt ans, cumulant souvent mandat et de généreuses retraites, réforme les pensions en conservant ses propres droits acquis et fait porter l'ajustement sur les députés de demain, absents des débats » (*Le Monde*, 4 janvier 2011, p. 16). La perspective de la formation d'une « néo-gérontocratie » mérite d'être questionnée, tant le fantôme des vieux nomenklaturistes des ex-pays du bloc soviétique pourrait resurgir au cœur de la vieille Europe. Dans un autre domaine, les travaux récents de la sociologie urbaine montrent que la globalisation de l'économie et la mobilité internationale favorisent l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie transnationale (Andreotti, Le Galès, Moreno, 2011). Mettant en évidence les ressorts sociaux mobilisés (amis, réseaux, enfants, professions, lieux de vacance, valeurs), ces sociologues montrent finement comment ces nouvelles élites développent des stratégies d'ancrage local et de projection « à l'international » qui leur permettent de s'émanciper des contraintes de l'échelle stato-nationale (« *exit* » ou « *partial exit* »). Ces travaux ont le mérite d'ouvrir à nouveau la question des effets de la transformation contemporaine de la structure sociale des classes sur le pouvoir local autour de la problématique du changement des échelles de gouvernement.

Il en va de même pour les transformations des voies du recrutement élitare qui semblent profondément affectées par la mondialisation des

systèmes de formation et le déclin des monopoles d'État en la matière (fin du doctorat d'État, échelle des universités). Le cas français, où le déclin relatif du rôle des grandes écoles est plus lié à une question d'échelle que de qualité intrinsèque de ses étudiants, est caractéristique du mouvement d'ensemble. Pour Pierre Birnbaum, ce changement dans les modes de recrutement élitare s'avère être une remise en question du modèle de l'État fort à la française et peut être une victoire posthume du modèle de Mills : « le plus frappant d'entre eux, dans cette logique, est le déclin de la centralité de l'ENA, son éloignement à Strasbourg, la diminution rapide des candidats qui se pressent moins vers cette grande école et lui préfèrent d'autres grandes écoles scientifiques ou commerciales, avant de s'envoler vers les États-Unis, vers Harvard ou Stanford, les *business schools*, les plus prestigieuses qui préparent aux affaires et non au service de l'État. De manière plus générale, les élites se dirigent moins vers l'État au profit des secteurs les plus renommés du privé où les rejoignent toujours plus nombreux les hauts fonctionnaires qui pantouflent, certains étant poursuivis pour des affaires de corruption, abus de confiance ou recel, réduisant encore plus la légitimité des institutions dont ils proviennent. La haute fonction publique, puritaine et raide, qui ne cachait pas son mépris de l'argent, semble s'éloigner d'autant plus que certains de ses membres se trouvent maintenant rattrapés par des affaires de corruption. On ne dit plus à son fils ou à sa fille, tu seras haut fonctionnaire, mais, plus volontiers, tu seras un grand manager, en espérant les voir rapidement dotés de revenus élevés » (2008, p. 324). Néanmoins, comme certains l'envisagent, si les titres scolaires qui faisaient la noblesse d'État ont subi le même sort que les monnaies nationales (le franc, la lire, la péséta) lors du passage à l'euro, le recrutement des élites reste conditionné par le passage dans les universités du monde globalisé. Bien sûr, les héritiers de l'approche en termes de l'élite du pouvoir affirment déjà à grands traits de plume que cela ne change rien, car les universités du *top ranking* du classement de Shanghai remplissent déjà les fonctions de reproduction. On peut néanmoins souligner que l'internationalisation des titres universitaires affectera non seulement les conditions sociales du recrutement élitare, mais également la vision du monde des élites qu'elles auront dûment formées.

Enfin, le chantier de recherche ouvert aux frontières de la sociologie des

élites et de l'action publique nous paraît extrêmement fertile. Ici, l'approche programmatique située à mi-chemin entre l'analyse quantitative des réseaux et celle des élites du rôle décisionnaire au sens large de groupes d'élites en compétition permet d'appréhender comment le pouvoir d'action des États démocratiques se recompose face à la mondialisation. Notre recherche actuelle sur le cas étasunien (OPERA/ANR-BLAN-08-0032-01 CSD9) permet d'analyser comment dans des domaines de l'activité étatique aussi différents que la politique militaire ou encore l'assurance maladie, des groupes d'élites s'affrontent par delà la logique d'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif autour de programmes d'action publique qui renforcent le rôle de l'État. Toujours dans cette perspective, il serait intéressant d'appréhender, notamment au sein de l'Union européenne, comment (et si) les programmes de politiques publiques impliquant différentes échelles de gouvernement induisent un comportement élitare analogue. De même, une relecture de l'articulation entre les programmes d'aide et de développement économique pensés à l'attention des pays émergents au sein des grandes institutions internationales (Banque mondiale, FMI, certaines ONG) et les différentes réalités élitaires qu'ils sont censés impacter. En effet, car n'en déplaise aux tenants du « tous dehors ! Ouste ! Du balai ! », le problème n'est pas la réalité élitare en soi, mais le comportement toujours possiblement déviant de certaines élites par rapport à la norme politique collective actuelle : la démocratie.

¹ Ces deux sociologues nous invitent à étudier la diversification de l'élite du pouvoir en introduisant de nouvelles variables (*p. ex.* aux États-Unis, pour les minorités raciale : natifs, pays de provenance – Japon, Chine, Philippines, Puerto Rico, Mexique, Afrique, etc.).

Bibliographie générale

ABERBACH J. D., PUTNAM R. D., ROCKMAN B. A. (eds.), *Bureaucrats and Politicians in Western Democracies*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.

ALBERTONI E. A., *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

ANDREOTTI A., LE GALÈS P., MORENO-FUENTES F. J., *Globalising European Bourgeoisies ?*, London, Wiley Blackwell, 2011 (à paraître).

ARON R., « Social Structure and the Ruling Class. » *British Journal of Sociology* I, 1 : 1-16 1950, I, 2 : 126-143. (cf. traduction partielle dans « Structure sociale et structure de l'élite », dans R. Aron, *Etudes sociologiques*, Paris, PUF, 1988, p. 111-142).

ARON R., « Classe Sociale, classe politique, classe dirigeante », *Archives européennes de Sociologie*, vol. 1, 1960, p. 260-281.

ARON R., « Catégories dirigeante ou classe dirigeante ? », *Revue française de science politique*, volume XV, n° 1, février 1965, p. 7-27.

BACHRACH P. (ed.), *Political Elites in a Democracy*, New York, Atherton Press, 1971.

BACHRACH P., *The Theory of democratic elitism. A critique*, Little, Brown Book, 1967.

BADIE B., HERMET G., *Politique comparée*, Paris, PUF.

BADIE B., BIRNBAUM P., *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1978

BALTZELL D., *The Protestant Establishment : Aristocracy and Caste in America*, New Haven, Yale University Press, 1964.

BALME S., *Entre soi. L'élite du pouvoir dans la chine contemporaine*, Paris, Fayard, 2004.

BARTON A. H., DENITCH B., KADUSHIN Ch. (eds.), *Opinion-making Elites in Yugoslavia*, New York, Preager, 1973.

BARTON Allen H., « Determinants of Economic Attitudes in the American Business Elite », *American Journal of Sociology*, vol. 91 n° 1, 1985, 54-86.

BAUER R. A., SOLA Pool I. de, DEXTER L. A., *American Business and Public Policy*, Cambridge M.A., The M.I.T. Press, 1963.

BAUER M., COHEN E., *Qui gouverne les groupes industriels ?*, Paris, Seuil, 1981.

BAUER M., BERTIN-MOUROT B., « La tyrannie du diplôme initial et la circulation des élites : la stabilité du modèle français », dans E. Suleiman, H. Mendras (eds.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, La découverte, 1995, p. 48-63.

BERGERON L., CHAUSSINAND-NOGARET G., *Grands notables du Premier Empire*, Paris CNRS, 1978.

BEST H., COTTA M. (eds.), *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative recruitment and Careers in eleven european countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

BEST H., HIGLEY J. (eds.), *Democratic Elitism : new theoretical and Comparative perspectives*, Leiden, Brill, 2010.

BEZÈS P., *Réinventer l'État : Les réformes de l'Administration française, 1962-2008*, Paris, PUF, 2009.

BIRNBAUM P. et ali., *La classe dirigeante française*, Paris, PUF, 1978.

BIRNBAUM P., *La structure du pouvoir aux Etats-Unis*, Paris, PUF, 1971.

BIRNBAUM P., *Les sommets de l'Etat. Essais sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Le Seuil, 1977.

BIRNBAUM P. (ed.), *Les élites socialistes au pouvoir (1981-1985)*, Paris, PUF, 1985.

BIRNBAUM P., *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Fayard, 1998.

BIRNBAUM P., « D'hier à aujourd'hui : la remise en question de l'Etat fort ? », dans S. Bernstein, P. Birnbaum, J. P. Rioux, (eds.), *De Gaulle et les élites*, Paris, La Découverte, 2008, p. 316-325.

BIRNBAUM P., *Les fous de la République. Histoire politique des juifs*

d'Etat de Gambetta à Vichy, Paris, Fayard, 1992.

BLONDEL J., *Comparative Legislatures*, Englewood N.J., Prentice-Hall, 1973.

BLONDEL J., THIÉBAULT J.-L. (eds.), *The Profession of Government Minister in Western Europe*, London, Macmillan, 1991.

BOBBIO N., *On Pareto and Mosca* (recueil d'articles), Genève, Droz, 1972.

BODIGUEL J.-L., *Les anciens élèves de l'ENA*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.

BONILLA F., *The politics of change in Venezuela : The Failures of Elites*, Cambridge M.A., The M.I.T. Press, 1970 (vol. 2).

BOTTOMORE T., *Elites and Society*, Harmondsworth (UK), Pelican Books, 1964, [traduction française, *Elites et société*, Paris, Stock, 1967].

BOURDIEU P., PASSERON J.-Cl., *La reproduction. Eléments pour une théorie du système de l'enseignement*, Paris, éd. Minuit, 1970.

BOURDIEU P., *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprits de corps*, Paris, Editions de Minuit, 1989.

BURNHAM J., *The Machiavellians*, New York, John Day, 1943, [traduction française, *Les Machiavéliens, défenseurs de la liberté*, Paris, Calman-Lévy, 1949].

BURNHAM J., *The managerial revolution*, Cambridge, Belknap Press of Harvard, 1941, [traduction française avec préface de Léon Blum, *L'ère des organisateurs*, Paris, Calman-Lévy, 1947].

BURTON M., HIGLEY J., « Invitation to Elite Theory. The Basic Contentions Reconsidered », dans W. G. Domhoff, Th. Dye, *Power Elites and Organization*, Beverly Hills, Sage, 1987, p. 219-238.

BUSINO G., *Elite(s) et élitisme*, Paris, PUF, 1992.

BUSINO G., *Elitisme et bureaucratie*, Genève, Librairie Droz, 1988.

CAYROL R., PARODI J.-L., YSMAL C., *Le député français*, Paris, PNFSP, 1973.

CARDOSO H., « Des élites : les entrepreneurs d'Amérique Latine », *Sociologie du travail*, 3 juillet-Septembre 1967, p. 255-280.

CHARLE Ch., *Les élites de la république*, Paris, Fayard, 1987.

CHARLE Ch., « Légitimités en péril. Eléments pour une histoire comparée des élites et de l'Etat en France et en Europe occidentale (xix^e-xx^e siècle) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 116-117, 1997, p. 139-152.

CLARK T. N., *Community Structure and décsion making : Comparative analysis*, San Francisco, Chandler, 1968.

CHAUSSINAND-NOGARET G., CONSTANT J.M., DURANDIN C., JOUAN A., *Histoire des élites en France du xvi^e au xx^e siècle*, Paris, Tallendier, 1991.

COENEN-HUNTER J., *Sociologie des élites*, Paris, A. Colin, 2004.

COHEN S., *La défaite des généraux*, Paris, Fayard, 1994.

COHEN S. (ed.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, P.U.F., 1999.

COSTA O., KERROUCHE E., *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Science po, 2007.

COSTA Pinto A. (eds.), *Ruling Elites and Decision-making in Fascist-Era Dictatorships*, New York, Columbia University, 2009.

CZUDNOWSKI M.. M. (ed.), *Does Who Governs Matter ? Elite Circulation in Contemporary Societies*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1982.

CZUDNOWSKI M.. M. (ed.), *Political Elite and Social Change*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1983.

DAHL R. A., *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961 [traduction par Pierre Birman et Pierre Birnbaum, *Qui gouverne ?*, Paris, A. Colin, 1971].

DAHL R. A., « A Critique of the Ruling Elite Model », *The American Political Science Review*, vol. LII, n° 2 june 1958, p. 463-469.

DAHL R. A., Lindblom Ch., *Politics, Economics and Welfare : Planning and Politico-Economic Systmes Resolved into Basic Social Processes*, New York Harer &Row, 1953.

DAHL R. A., *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale

DAHRENDORF R., *Class and class conflict in industrial Society*, Stanford, Stanford University Press, 1959.

DALOZ J.-P., *The sociology of Elite Distinction. From Theoretical to Comparative Perspective*, London, Palgrave Macmillan, 2010.

DAGNAUD M., MEHL D., *L'élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, Paris, Ramsay, 1988.

D'ANTONIO W. V., FORM W. H., *Influentials on two border cities : A study in community decision-making*, Milwaukee, University of Notre Dame Press, 1965.

DARBEL A., SCHNAPPER D., *Morphologie de la Haute administration française. Les agents du système administratif*, Paris, Mouton & co, 1969. Vol. 1

DARVICHE S., GENIEYS W. (eds.), *Penser les régimes politiques avec Juan Linz*, Paris, L'harmattan, 2008.

DEZALAY Y., GARTH B. G., *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago boys »*, Paris, Le Seuil, 2002.

DJILAS M., *The New Class. An Analysis of the communist system*, San Diego, HBJ Book, 1957.

DOGAN M., « La stabilité du personnel politique parlementaire sous la Troisième République », *Revue Française de Science politique*, vol. 3, n° 2, 1953, p. 319-348.

DOGAN M., « Les filières de la carrière politique », *Revue Française de Sociologie*, vol. 8, 1967, p. 468-492.

DOGAN M., « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », dans M. Offerlé (dir.), *La profession politiques 19^e-20^e*, Paris, Belin, 1999, p. 171-200.

DOGAN M., CAMPBELL P., « Le personnel ministériel en France et en Grande-Bretagne », *Revue Française de Science politique*, vol. 7, n° 2 et n° 4, 1957.

DOGAN M. (ed.), *The Mandarins of Western Europe. The Political Role of the Top Civil Servants*, New York, John Wiley & Sons, 1975.

DOGAN M., « Irremovable leaders and ministerial instability in European Democracies », dans M. Dogan (ed.), *Pathways to power : Selecting Rulers in pluralist Democracies*, Boulder CO, Westview Press, 1989, p. 239-276.

DOGAN M., « Is there a Ruling Class in France », *Comparative Sociology*, 2 :17-89, 2003.

DOGAN M., « Political Ascent in a Class Society : French Deputies 1870-1958 », dans Marvick Dwaine (ed.), *Political Decision-Makers*, Chicago, Quadrangle Books, 1964 (deuxième édition après celle de 1961).

DOGAN M., HIGLEY J., *Elites, Crises, and the Origins of Regimes*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1998.

DOMHOFF W. G., *Who Really Rules : New Haven and Community Power Reexamined*, New Jersey, Transactions Books, 1978.

DOMHOFF W. G., *Who Rules America ? Power, Politics and Social change*, New Haven, Yale University Press, 1967.

DOMHOFF W. G., *Who Rules America Now ? A view for the 80's*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 1983.

DOMHOFF W. G., *The power Elite and the State. How policy is made in America*, Hawthorne NY, Aldine de Gruyter, 1990.

DOMHOFF W. G., *State Autonomy or Class Dominance ? Case Studies on Policy Making in America*, Hawthorne NY, Aldine de Gruyter, 1996.

DOMHOFF W. G., BALLARD Hoyt B., *C. Wright Mills And the Power Elite*, Boston, Beacon Press, 1968.

DORMAGEN J.-Y., *Logiques du fascisme. L'Etat totalitaire en Italie*, Paris, Fayard, 2007.

DUBOIS V., DULONG D. (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999.

DYE Th., *Who's Running America ? The Reagan Years*, Englewoods Cliffs, Prentice-Hall, 1983.

DYE Th., *Top Down Policy Making*, New York-London, Chatham House Publishers, 2001.

EDINGER L. J., SEARING D. D., « The comparative study of elite socialisation », *Comparative Political Studies*, n° 1, 1969, p. 471-500.

EDINGER L. J., *Political Leadership in Industrial Societies*, New York, Wiley & Sons, 1967.

ESTÈBE J., *Les ministres de la République 1871-1914*, Paris, PFNSP, 1982.

ETZIONI-HALÉVY E., *Classes and Elites in Democracy and Democratization*, New York, Garland Publishing, 1997.

ETZIONI-HALÉVY E., *The Elite Connection*, Cambridge, Polity Press, 1993.

EULAU H., SPRAGUE J. D., *Lawyer in Politics. A study in professional convergences*, Indianapolis, The Bobbs-Merill Company, 1964.

EULAU H., « Elite Analysis and Democratic theory : The contribution of Harold D. Lasswell », in Eulau H., Czudnowski M. M. (eds.), *Elite recruitment in Democratic polities : Comparative Studies across nations*, New York, John Wiley & Sons, 1976, p. 7-28.

EYMERI J.-M., *La fabrique des énarques*, Paris Economica, 2001.

FIELD G. L., HIGLEY J., *Elitism*, London, Routledge & Kegan Paul, 1980.

FREY F. W., *The Turkish political Elite*, Cambridge M.A., The M.I.T. Press, 1965.

FUKUYAMA F., *D'où viennent les néo-conservateurs ?*, Paris, Grasset, 2006.

GAÏTI B., « "Politique d'abord" : le chemin de la réussite ministérielle de la France contemporaine », dans P. Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir. 1981-1985*, Paris, P.U.F., 1985, p. 53-85.

GALBRAITH J. K., *The New Industrial State*, New York, A Signet book, 1967.

GAXIE D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, vol. 20, n° 1, 1980, p. 5-45.

GAXIE D., « Facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la v^e République, 1959-1981 », *Revue française de sociologie*, vol. 24, n° 3, 1983, p. 441-465.

GENET J.-P., LOTTES G. (eds.), *L'Etat moderne et les élites, XIII^e-XVIII^e, Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire moderne, 1996.

GENIEYS W., *Les élites espagnoles face à l'Etat*, Paris, L'Harmattan, 1997.

GENIEYS W., « The Sociology of Political Elites in France. The End of an Exception ? », *International Political Science Review*, vol. 26, n° 4, 2005, p. 413-430.

GENIEYS W., « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, Février 2006, p. 121-147.

GENIEYS W., *L'élite des politiques de l'Etat*, Paris, Presses de science po, 2008.

GENIEYS W., *The New Custodians of the State. Programmatic Elites in French Society*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2010.

GENIEYS W., MARC S., « Inside the Autonomous State. Programmatic Elites, in the Reform of French Health Policy », *Governance. An International Journal of Policy, Administration and Institutions*, vol.21, n° 1, january 2008 (p. 75-93).

GENIEYS W., SMYRL M., *Elites, Ideas and the Evolution of Public Policy*, New York, Palgrave, 2008b,

GIDDENS A., « Elites in the British Class Structures », *Sociological Review*, 20 (3) 1972 : 345-372.

GIDDENS A., *The Class Structure of the Advanced societies*, London, Huntchinson, 1973.

GRAMSCI A., *Selections from the Prison Notebooks*, New-York, International Publishers, 1971.

GRAMSCI A., *Écrits politiques (1921-1926)*, Paris, Gallimard, 1974 et 1975 (3 vol.).

GRAMSCI A., *Textes*, Paris, Éditions sociales, 1983.

GRYNSZPAN M., « La théorie des élites aux Etats-Unis : Conditions sociales de réception et d'appropriation », *Genèse*, 37, déc. 1999, p. 27-43.

GUTTSMAN W. L., *The British Political Elite*, New York, Basic Books,

1963.

HEADEY B., *British Cabinet Ministers. The Roles of Politicians in Executive Office*, London, George Allen & Unwin, 1974.

HASSENTEUFEL P., *Sociologie politique de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.

HASSENTEUFEL P., SMYRL M., GENIEYS W., MORENO J., « Programmatic actors and the transformation of European health care States », *Journal of Health Politics, Policy and Law*, vol. 35, n° 4 august, 2010, p. 516-538.

HECLO H., *A Government of Stranger. Executive Politics in Washington*, Washington D. C., The Brookings Institutions, 1977.

HIGLEY J., « The Bush Elite : Aberation or Harbinger », dans B. O'Connor, M. Griffiths (eds.), *The Rise of Anti-Americanism*, London Routledge, 2006, p. 155-168.

HIGLEY J., BURTON M., « The Elite Variable in Democratic Transitions and Breakdowns », *American Sociological Review*, vol. 54, february 1989, p. 17-32.

HIGLEY J., BURTON M., « Elites Settlements and the Taming of Politics », *Government and Opposition*, vol. 33, n° 1, winter 1998, p. 98-115.

HIGLEY J., GUNTHER R., (eds.), *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

HIGLEY J., PAKULSKI J., « Jeux de pouvoirs des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5 2000, p. 657-678

HIGLEY J., PAKULSKI (J.), Wesolowski (W.), (eds.), *Post-communist Elites and Democracy in Eastern Europe*, New york, St Martin Press, 1998.

HIGLEY J., BURTON M., *Elites Foundations of Liberal Democracy*, Boulder, Rowman & Littlefield, 2006.

HIGLEY J., LENYEL G. (eds.), *Elites after State Socialism : Theories and Analyses*, Boulder CO, Rowman & Littlefield, 2000.

HIRSCHMAN A. O., *Deux siècles de rhétoriques réactionnaires*, Paris, Fayard, 1991.

HOFFMANN-LANGE U., « Elite Research in Germany », *International Review of Sociology*, vol. 11, n° 2, 2001, p. 202-216.

HOROWITZ I. L. (ed.), *The New Sociology. Essays in Social Science and Social Theory in Honor of C. Wright Mills*, New York, Oxford University Press, 1964.

HOROWITZ I. L., *C. Wright Mills. An American Utopian*, New York, The Free Press, 1983.

HUNTER F., *Community Power Structure*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953.

HUNTER F., *Top leadership, U.S.A.*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1959.

JEREZ Mir M., « L'étude des élites dans l'œuvre de Juan Linz », *Pôle Sud*, n° 26 2007, p. 69-87.

JOBERT B., MULLER P., *L'Etat en action*, Paris, PUF, 1987.

JANOWITZ M., *The professional Soldier*, New York, Free Press, 1960.

JOANA J., SMITH A., *Les Commissaires Européens. Technocrates, diplomates ou politiques ?*, Paris, Presses de Sciences po, 2002.

JOANA J., *L'armée. Une sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po, 2011.

KADUSHIN Ch., *The American Intellectual Elite*, New Brunswick N.J., Transaction publishers, 2006 [1974].

JOBERT B., MULLER P., *L'Etat en action*, Paris, PUF, 1987.

KRASNER S. D., *Defending the National Interest*, Princeton, Princeton University Press, 1978.

KELLER S., *Beyond the Ruling Class. Strategic Elites in Modern Society*, New York, Random House, 1963.

KELSALL R. K., *Higher civil servants in Britain*, London, Routledge, 1954.

KESLER J.-F., *L'E.N.A., la société, l'Etat*, Paris, Berger-Levrault, 1985.

KESSLER M.-Ch., *La politique de la haute fonction publique*, Paris P.F.N.S.P., 1978.

KESSLER M.-Ch., *Les grands corps de l'Etat*, Paris, FNSP, 1986.

KORNHAUSER W., *The Politics of Mass Society*, New York, The Free Press, 1959.

LACORNE Denis, « La politique et l'économie », dans Marie-France Toinet, Hubert Kempf, D. Lacorne, *Le libéralisme à l'Américaine. L'Etat et le marché*, Paris, Economica, 1989, p. 223-288.

LASCH Ch., *La révolte des élites*, Montpellier, Editions Climats, 1996.

LASKI H. J., « The personnel of the English Cabinet, 1801-1924 », *The American Political Science Review*, 22 (1), 1928.

LASSWELL H. D., SERENO R., « The Changing Italian Elite », dans H. D. Lasswell, *The Analysis of Political Behavior. An Empirical Approach*, London, Kegan Paul, 1947, 158-172.

LASSWELL H. D., LERNER D., ROTHWELL C. E., *The Comparative Study of Elites*, Stanford, Stanford University Press/ Hoover Institute Studies, 1952.

LASSWELL H. D., *Who Gets What, When, How*, New York, McGraw-Hill, 1936.

LASSWELL H. D., SERENO R., « The Changing Italian Elite », dans H. D. Lasswell, *The Analysis of Political Behavior. An Empirical Approach*, London, Kegan Paul, 1947, 158-172.

LASSWELL H. D., « Agenda for the Study of Political elites », dans D. Marvick (1961, p. 264-287).

LEWIS E. G., « Social Background of French Ministers (1944-1967) », *Political Research Quarterly*, 23 (3) 1970, p. 564-578.

LASSWELL H. D., « Introduction : The Study of Political Studies », dans H. D. Lasswell & D. Lerner (eds.), *World Revolutionary Elites*, Cambridge MA, M.I.T, 1965, p. 4-28.

LASSWELL H. D., LERNER Daniel, *World Revolutionary Elites*, Cambridge Mas., The M.I.T. Press, 1965.

LAUMANN E. O., KNOKE D., *The Organizational State. Social Change in National Policy domain*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1987.

LERNER Daniel, *The Nazi Elite*, Stanford, Stanford University Press/

Hoover Institute Studies, 1951.

LERNER R., NAGAI A. K., ROTHMAN S., *American Elites*, New Haven, Yale University Press, 1996.

LINDSAY M. D., *Faith in the Halls of Power. How Evangelicals joined the American Elite*, Oxford, Oxford University Press 2007.

LINZ J. J., « An Authoritarian Regime : Spain », dans E. Allardt, Y. Littunen, *Cleavages, Ideologies and Party Systems*, Helsinki, The Westermarck Society, 1964, p. 374-381.

LINZ J. J., *The Breakdown of Democratic Regime. Crisis, Breakdown and Reequilibration*, Baltimore, John Hopkins, 1978.

LINZ J. J., « Innovative Leadership in the Transition to democracy and New Democracy », in Sheffer G. (dir.), *Innovative Leaders in International Politics*, Albany, State University of New York Press, 1993, p. 141-186.

LINZ J. J., *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Lynne Renner, 2000. [traduction, *Régimes totalitaires et Autoritaires*, Paris, A. Colin, 2006].

LINZ J. J., DE MIGUEL A., *Los empresarios catalanes ante el poder publico*, Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1966.

LINZ J. J., STEPAN AL., *Problems of Democratic Transition and Consolidation, Southern Europe, Southern America and Post Communist Europe*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1996.

LIPSET S. M., « Steady Work : An Academic Memoir », dans I. L. Horowitz, *Civil Society and Class Politics. Essays on The political Sociology of Seymour Martin Lipset*, New Burnswick, Transaction Publishers, 2005, p. 173-204.

LIPSET S. M., BENDIX R., *Social Mobility in Industrial Society*, Berkeley, University of California Press, 1959.

LUKES S., *Power. A radical View*, London, Palgrave Mac Millan, 2005 (1974, 1^{er} ed.).

LYND R. S., LYND H., *Middletown. A study in contemporary American culture*, New York, Harcourt, Brace and C°, 1929.

MANIN B., *Principe du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

MANNHEIM K., *Idéologie et utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1956, (1^{ère} ed. 1935).

MANNHEIM K., *Freedom, Power and Democratic Planning*, London, Routledge, 1951.

MANNHEIM K., *Man and Society in an age of reconstruction* (collected works of Karl Mannheim), London, Routledge, 1940 (2 vol.).

MARVICK D., « Continuities in recruitment theory and research : toward a new model » dans H. Eulau, M. M. Czudnowski (eds.), *Elite recruitment in democratic polities. Comparative Studies Across Nations*, New York-London, John Wiley & Sons, 1976, p. 29-44.

MARVICK D. (ed.), *Political Decision-Makers*, Chicago, Quadrangle Books, 1961.

MATTHEWS Donald R., *The Social Background of political Decision-makers*, New York, Random House, 1954.

MATTHEWS Donald R., *The U.S. Senators and Their World*, New York, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1960.

MAYER A., *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1982.

MEISEL J. H., *The Myth of the Ruling Class : Gaetano Mosca and the Elite*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1958.

MEISEL J. H., *Pareto and Mosca*, Englewood Cliffs. New Jersey, Prentice Hall Inc., 1965.

MEYNAUD J., *La technocratie. Mythe ou Réalité ?*, Paris, Payot, 1964.

MICHEL R., *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 (1^{ère} éd. en français, 1914, VO. 1911).

MILIBAND R., *The State in Capitalist Society*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1969. [traduction, *L'Etat dans la société capitaliste*, Paris, François Maspero La Découverte, 1967].

MILLS Ch. W., « The American Business Elites : A Collective Portrait »,

The Task of Economic History (supplementary issue to *The Journal of Economic History*), V december 1945, p. 20-44.

MILLS Ch. Wright, *The New man of Power*, Chicago, University Press of Illinois, 1948.

MILLS Ch. Wright, *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956 [traduction française, *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969].

MILLS Ch. Wright, *The Sociological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1959, [traduction, *L'imagination sociologique*, Paris, François Maspero La Découverte, 1967].

MILLS Ch. W., *Letters and Autobiographical Writings*, Berkeley, University of California Press, 2000.

MINK G., SZUREK J-C., *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*, Paris, Seuil, 1999.

MIZRUCHI M. S., « What do interlocks do ? Analysis, critique, and assessment of research on Interlocking Directorates », *Annual Review of Sociology*, n° 22, 1996, p. 271-298.

MIZRUCHI M. S., « The American Corporate Elite and the Historical Roots of the Financial Crisis of 2008 », *Research in the Sociology of Organizations*, vol. 30, 2010.

MOSCA G., *Sulla Teorica dei governi e sul governo rappresentativo. Studi storici e sociali*, Torino, Loescher, 1884. (abréviation TG)

MOSCA G., *Le costituzioni moderne*, Palerme, Amenta, 1887.

MOSCA G., *Elementi di scienza politica*, Bocca, Rome, 1896 (1^{er} édition).

MOSCA G., *The Ruling Class*, New York, Mc Graw-Hill, 1939. [traduction d'Arthur Livingston de la version de 1923 d'*Elementi di scienza politica*]

MOSCA G., Bouthoul Gaston, *Histoire des doctrines politiques depuis 1914*, Paris, Payot, 1955.

MOSCA G., *La classe politica, a cura e con un'introduzione di Norberto Bobbio*, Bari, Laterza, 1966.

MUSIEDLAK D., *Lo stato fascista et la sua classe politica, 1922-1943*, Il Mulino, Bologne, 2003.

O'DONNELL G., SCHMITTER P. C., *Transition from Authoritarian Rule. Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1986.

ORTEGA y GASSET J., *España invertebrada*, Madrid, Alianza, 1981 (1^{ère} ed. 1922).

ORTEGA y GASSET J., *La rebelion de las masas*, Madrid, Alianza, 1979 (1^{ère} ed. 1930).

OSTROGORSKI M., *La démocratie et les partis politiques*, Paris, éd. du Seuil, 1979 (1^{ère} ed. 1902).

PARETO V., *Traité de sociologie générale*, Genève, Droz, 1967 (1^{ère} ed. française 1917-1919, 2 vol.)

PARETO V., *Les systèmes socialistes*, Genève, Librairie Droz, 1978, (1^{er} ed. 1900-1902)

PARETO V., *The Rise and the Fall of Elite*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2007 (6^{ème} édition, 1^{er} ed. 1900).

PARRY G., *Political Elites*, Colchester, ECPR Classics, 2005 (1^{er} ed 1969).

POLSBY N. W., « Community power : some reflections on the recent literature », *American Sociological Review*, vol. 27, n° 6 (decembre) 1962, p. 838-841.

POLSBY N. W., « Three Problems in the Analysis of Community Power », *American Sociological Review*, vol. 24, n° 6 (octobre) 1959, p. 796-803.

POLSBY N. W., *Community Power and Political Theory*, New Haven & London, Yale University Press, 1963.

PRESTHUS R., *Men at The Top. A Study in Community Power*, New York, Oxford University Press, 1964.

PRESTHUS R. V., *Elite accommodation in Canadian politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

PRESTHUS R. V., *Elites in the Policy process*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.

PREWITT K., STONE A., *The Ruling Elites. Elite Theory, Power, and American Democracy*, New York, Harper & Row 1973.

PREWITT K., *The recruitment of political leaders : A study of citizen-politicians*, Indianapolis, The Bobbs-Merill Company, 1970.

POULANTZAS N., *Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste*, Paris, Maspero, 1972.

PUTNAM R. D., *The Comparative Study of Political Elites*, New Jersey, Prentice Hall, 1976.

QUANDT W. B., *The comparative Study of Political Elites*, Bervely Hill Cal., Sage, 1970.

RAVIOT J. R., *Qui dirige la Russie ?* Paris, Ed. Lignes de repères, 2007.

REINHARD W. (dir.), *Les élites du Pouvoir et de la construction de l'Etat en Europe*, Paris, PUF, 1996.

RIESMAN D., NATHAN G., REUEL D., *The Lonely Crowd*, New Haven, Yale University Press, 1961 (1^{ère} ed. 1950). [trad., *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964].

ROSE A. M., *The Power Structure. Political Process in American Society*, New York, Oxford University Press, 1967.

ROSENAU J., *National Leadership and Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press, 1963.

ROUBAN L., *Le pouvoir anonyme. Les mutations de l'Etat à la française*, Paris, Presses de sciences po, 1994.

SARTORI G., *Théorie de la démocratie*, Paris, A. Colin, 1973.

SARTORI G., *The Theory of Demcoracy Revisited*, Chatham N.J., Chatam House Publisher, 1987.

SAVAGE D., *Founders, Heirs, and Managers. French Industrial Leadership in Transition*, Londons, Sage, 1979.

SAINT MARTIN M. de, *L'espace de la noblesse*, Paris, Ed. Métailié, 1993.

SAWICKI F., « Classer les hommes politiques », dans M. Offerlé (dir.), *La*

profession politiques 19^e-20^e, Paris, Belin, 1999, p. 135-170.

SCHUMPETER J. A., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1990.

SCHUMPETER J. A., *Impérialisme et classes sociales*, Paris, Les Editions de minuit, 1972.

SCOTT J. (ed.), *The Sociology of Elites*. Vol. 1 : *The Study of Elites* ; Vol. 2 : *Critical Perspectives* ; Vol. 3 : *Interlocking Dictatorships and Corporate Networks*, Aldershot, Edward Elgar Publishing ltd, 1990.

SCHLESINGER J. A., « Political Careers and Party Leadership », dans Edinger LEWIS J., *Political Leadership in Industrial Societies*, New York, John Wiley & Sons, 1967 (p. 266-293).

SEARING D. D., « The comparative Study of Elite Socialization », *Comparative Political Studies*, vol. 1 n° 4, 1969, p. 471-500.

SELIGMAN L. G., « The Study of political Leadership », *American Political Science Review*, vol. 44 n° 4, 1950, p. 904-915.

SELIGMAN L. G., « Elite Recruitment and Political Development », *The Journal of Politics*, vol. 26, n° 3, 1964, p. 612-626.

SELIGMAN L. G., *Recruting political elites*, New York, General Learning Corp., 1971.

SELZNICK P., *TVA and the Grass Roots : A study in the Sociology of Formal Organization*, Berkeley, University of California Press, 1953.

SELZNICK P., *Leadership in Administration. A Sociological Interpretation*, Berkeley, University of California Press, 1957.

SERENO R., *The Rulers*, New York, FREDERICK A. Praeger, 1962.

SIWEK-POUYDESSEAU J., *Le personnel de direction des ministères*, Paris, A. Colin, 1969.

SKOCPOL Th., *States and Social Revolutions : A Comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979 [trad., *Etats et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985].

SCKOCPOL Th., *Bringing the State Back in ?*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

SKOCPOL Th., *Protecting Soldiers and Mothers*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1992.

SOLA Pool I. de, *Satellite Generals. A study of Military Elites*, Stanford, Stanford University Press, 1955.

SOROKIN P. A., « Leaders of Labor and Radical Movements in the United States and Foreign Country », *American Journal of Sociology*, vol. 33, novembre 1927.

STANLEY D. T., MANN D., DOIG J., *Men Who Govern : a Biographical profile of Federal Political Executives*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1967.

SULEIMAN E. N., *Politics, Power and Bureaucracy in France : The Administrative Elite* Princeton, Princeton University Press, 1974 [trad., *Les hauts fonctionnaires et la politique*, Paris, Seuil, 1976].

SULEIMAN E. N., *Elites in French Society : The Politics of Survival*, Princeton, Princeton University Press, 1978 [trad., *Les élites en France. Grands corps et grandes Ecoles*, Paris, Seuil, 1979].

SULEIMAN E. N. (eds), *Bureaucrats and Policy Making. A comparative overview*, New York-London, Holmes & Meier, 1984.

SULEIMAN E. N. (eds.), *Parliaments and Parliamentarians in Democratic politics*, New York/London, Holmes & Meier, 1986.

SULEIMAN E. N., MENDRAS H., *Les recrutements des élites en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.

SULEIMAN E. N., *Dismantling the Democratic States*, Princeton, Princeton University Press, 2003. [trad., *Le démantèlement des Etats démocratiques*, Paris, Seuil, 2005].

THOENIG J. Cl., *L'ère des technocrates*, Paris, L'Harmattan, 1987, (1^{ère} édition 1973).

URIARTE E., « El Analisis de las elites politicas en las democracias », *Revista de Estudios Politicos*, n° 97, julio-septiembre, 1997, p. 249-275.

TAVARES DE Almedia P., COSTA Pinto A., BERMÉO N., *Who governs southern Europe ? Regime change and Ministerial recruitment, 1850-200*, London, Frank Cass, 2003.

TSEBELIS G., « Elite interaction and constitution building in consociational democracies », *Journal of Theoretical Politics* 2 (1) 1990, p. 5-29.

VALADE B., *Pareto. La naissance d'une autre sociologie*, Paris, PUF, 1990.

VEBLEN Th., *The ingeneers and the price system*, Rutgers N.J., Transaction Publisher, 1982 (1^{ère} ed., 1921)

VOGUEL D., « Why Businessmen distrust their State : the political conscienciousness of American Corporate Executives », *British Journal of Polical Science*, vol. 8, n° 1, 1978, p. 45-78.

WEBER M., *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003.

WILDAVSKY A., *Leadership in a Small Town*, Totowa, N. J., Bedminster Press, 1964.

WINTERS J. A., PAGE B. I., « Oligarchy in the United States ? », *Perspectives on Politics*, vol. 7, n° 4, december 2009, p. 731-751.

WINTERS J. A., *Oligarchy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

WOLFINGER R. E., *The politics of progress*, Englewood Cliffs, N.J., 1974.

WOLFINGER R. E., « Reputation and reality in the study of community power », *American Sociological Review*, 25, october, 1960, p. 636-644.

YSMAL C., « Elites et leaders », dans Grawitz M., Leca J., (eds.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, (tome 3), p. 603-642.

ZUCKERMAN A., « The concept Political Elite : Lessons from Mosca and Pareto », *Journal of Politics*, vol. 39, n° 2 may, 1977, p. 324-344.

Index thématique

A

Accountability [1](#)

Action publique

Administrateur civil [1](#)

Analyse sociographique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Appointee [1](#)

Approche décisionnelle (voir méthode Décisionnelle) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Approche positionnelle (voir méthode positionnelle) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Approche programmatique [1](#), [2](#), [3](#)

Approche prosopographique (voir méthode prosopographique) [1](#)

Approche réputationnelle (voir méthode réputationnelle) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Approche sociographique (voir méthode sociographique) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Aristocratie(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#)

Autoritarisme, (voir aussi régimes autoritaires) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

B

Bâtisseurs d'État (voir élite d'Etat) [1](#), [2](#), [3](#)

Bureau for Applied Social Research (ou B.A.S.R)

C

Cabinet(s) ministériel(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

Carrière(s) politique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#)

Catégories dirigeantes [1](#)

Circulation des élites [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)

Classe(s) dirigeante(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#)

Classe(s) dominante(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Classe(s) politique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#)

Classe(s) sociale(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)

Classe gouvernante [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Classe hégémonique [1](#), [2](#)

Classe intellectuelle [1](#)

Columbia (Université de ou university of) [1](#), [2](#), [3](#)

Community power structure

Complexe militaro-industriel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Consolidation démocratique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Corps des mines [1](#)

Corps des ponts et chaussées [1](#)

Custodians of the state [1](#)

D

Decision-makers [1](#), [2](#), [3](#)

Democratic Elitism (voir élitisme démocratique)

Démocratie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#)

Démocratie égalitaire [1](#), [2](#)

Démocratie libérale [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

Démocratie participative [1](#)

Démocratie représentative [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Déterminismes sociaux [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Direction(s) politique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Distribution du pouvoir [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Données Biographiques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

E

École libre des sciences politiques [1](#), [2](#)

École nationale de l'administration [1](#), [2](#)

Économie politique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Élite(s) administrative(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Élite(s) bureaucratique(s) (voir haut fonctionnaire)

Élite(s) des politiques [1](#)

Élite(s) économique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)

Élite(s) intellectuelle(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Élite(s) modernisatrice(s) [1](#)

Élite(s) politique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#)

Élite(s) représentative(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Élite(s) technocratique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Élite(s) traditionnelle(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Elite convergence

Élites aristocratiques [1](#), [2](#)

Elites dirigeantes (voir ruling elites)

Elite settlement

Élites militaires [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Élites plébéiennes [1](#)

Élites stratégiques (voir strategic elites) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Élitisme démocratique (voir monisme ou *democratic elitism*) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Élitisme républicain (voir méritocratie républicaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

ENA (voir École nationale de l'administration) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Entretien en profondeur [1](#)

Establishment [1](#)

État bureaucratique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Eton college

F

Fabrication des politique(s) publique(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Fascisme (voir régime fasciste) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Ficelle(s) sociologique(s) [1](#)

Filière juridique [1](#)

Filière partisane [1](#)

G

Gouvernance [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Grands corps (voir technocrates) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Groupes d'élites (voir *elite groups*) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#)

Guerres de palais [1](#), [2](#)

H

Haute fonction publique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Haut fonctionnaire (voir technocrates, *technocrats* ; élites bureaucratiques)

High civil servants

I

Inner circles (Cercle de pouvoir) [1](#)

Intellectuel(s) (voir élites intellectuelles)

Ivy League [1](#)

L

Lawyer(s) (voir avocats) [1](#), [2](#)

Leadership politique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

« L'homme-masse »

« Lions et renard » (ou « renard et lion »)

Loi d'airain de l'oligarchie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

London Schools of Economics (L.S.E.)

Lutte des classes

M

Machiavéliens (les) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Méritocratie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Méthode décisionnelle (voir approche décisionnelle) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Méthode positionnelle (voir approche positionnelle) [1](#), [2](#)

Méthode prosopographique (approche prosopographique) [1](#), [2](#)

Méthode réputationnelle (voir approche réputationnelle) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Méthode sociographique [1](#), [2](#)

Minorité(s) dirigeante(s) (voir élite(s) dirigeante(s), classe dirigeante, Ruling class) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

Minorité(s) gouvernante(s) [1](#), [2](#), [3](#)

Minorité(s) organisé(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Modèle de la polyarchie [1](#)

Modèle des trois C (ou *three C's*) [1](#), [2](#)

Monisme (voir élitisme) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Mythe de la classe dirigeante

N

Nomenklatura [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Notables [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#)

O

Oligarchie(s) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

Oxbridge [1](#)

P

Paradigme élitiste [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Partis politiques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#)

Pères fondateurs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Personnel politique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

Ploutocratie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Pluralisme [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#)

Pluralisme élitaire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Pluraliste (Théorie, approche ou paradigme) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#),

[51, 52, 53, 54](#)

Policy-makers [1](#)

Policy elites

Politique(s) publique(s) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74](#)

Pouvoir despotique [1](#)

Pouvoir politique [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21](#)

Power structure (approche en terme de)

Professionnel de la politique [1, 2, 3, 4, 5](#)

Prolétariat [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12](#)

Pronunciamentos

R

Rapport élite / masse

Recrutement politique [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17](#)

Régime(s) démocratique(s) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15](#)

Régime autoritaire [1, 2, 3, 4, 5](#)

Régime franquiste [1, 2, 3, 4](#)

Régime totalitaire [1, 2](#)

Ruling class (voir classe dirigeante) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13](#)

Ruling elite [1, 2, 3](#)

S

Seigneurs de la guerre [1, 2, 3, 4, 5, 6](#)

Sélection politique [1](#)

Social Background [1](#)

Socialisation politique [1, 2, 3, 4](#)

Social register [1](#)

Social scientists

State-building

Strategic elites (voir élites stratégiques) [1, 2](#)

Stratification sociale [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9](#)

Structure de l'élite [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12](#)

Structure du pouvoir (voir Power structure approach) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48](#)

Système de formation [1](#)

T

Technocrate(s) (voir Elite(s) technocratique(s) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17](#)

Technocratie [1, 2, 3, 4](#)

Théorie(s) élitiste(s) [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17](#)

Théorie de la classe dirigeante

Théorie de la démocratie [1, 2, 3, 4, 5, 6](#)

Théorie du complot [1, 2, 3, 4, 5, 6](#)

Think tanks

Totalitarisme, (voir régime totalitaire) [1, 2](#)

Trajectoire(s) politique(s) [1, 2, 3](#)

Transition démocratique [1, 2](#)

Types de régimes politiques

U

Upper class [1](#), [2](#), [3](#)

V

Veto groups [1](#)

W

Warlords (voir seigneur de la guerre

WASP, white anglo saxon protestant [1](#)

Welfare statism

Who's who [1](#)

Index des auteurs

A

Aberbach J. D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Andreotti A. [1](#)

Agger R. [1](#)

Albertoni E. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Aron R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#)

Azimi V. [1](#), [2](#)

B

Bachrach P. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Badie B. [1](#), [2](#), [3](#)

Balme S. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Baltzell D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Baratz M. [1](#), [2](#), [3](#)

Barton A H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Bauer A.

Bauer M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Bell D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Bendix R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Bergeron L. [1](#), [2](#)

Berméo N. [1](#)

Bertin-Mourot B. [1](#)

Best H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Bezès, P. [1](#), [2](#)

Birnbaum P. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#)

Blondel J. [1](#), [2](#), [3](#)

Bobbio N. [1](#), [2](#), [3](#)

Bodiguel J.-L. [1](#)

Bonilla F. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Bottomore T. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#)

Boudon R. [1](#), [2](#), [3](#)

Bourdieu P. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#)

Bourricaud F. [1](#), [2](#), [3](#)

Burnham J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Burton M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

Busino G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

C

Cardoso H. [1](#)

Cayrol R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Charle Ch. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Charlot J. [1](#)

Chaussinand-Nogaret G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Clark T. N. [1](#), [2](#), [3](#)

Coenen-Hunter J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Cohen E. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Cohen S. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Coller X. [1](#), [2](#)

Collier, R. B. [1](#)

Costa O. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Costa Pinto A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Cotta M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Czudnowski M. M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

D

D'Antonio W. V. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Daalder H. [1](#)

Dagnaud M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Dahl R. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#)

Dahrendorf R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Daloz J.-P. [1](#)

Darbel A. [1](#), [2](#)

Darviche S. M. [1](#), [2](#)

Denitch B. [1](#)

Dexter L. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Dezalay Y. [1](#)

Djilas M. [1](#)

Dogan M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#)

Domhoff W. G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

Dormagen J.- Y. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Dubois V. [1](#), [2](#)

Dulong D. [1](#), [2](#), [3](#)

Dye Th. [1](#), [2](#), [3](#)

E

Edinger L. J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Estèbe J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Etzioni-Halévy E. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Eulau H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Eymeri J. M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

F

Field G. L. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Finer S. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Finocchiaro M. A. [1](#), [2](#), [3](#)

Form W. H. [1](#)

Freeman L. [1](#), [2](#), [3](#)

Frey F. W. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Fukuyama F. [1](#)

G

Gaïti B. [1](#), [2](#), [3](#)

Galbraith J. K. [1](#)

Garth B. G. [1](#)

Gaxie D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Genet J.-P. [1](#)

Genieys W. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#)

Gerth H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Giddens A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Gramsci A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#)

Grynspan M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Guillemain B. [1](#), [2](#)

Gunther R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Guttsman W. L. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

H

Hassenteufel P. [1](#)

Heclo H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Hermet G. [1](#)

Higley J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#)

Hirschman A. O. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Hoffmann-Lange U. [1](#)

Horowitz I. L. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Hunter F. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#)

J

Janowitz M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#)

Jerez Mir M. [1](#), [2](#)

Joana J. [1](#), [2](#)

Jobert B. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

K

Kadushin Ch. [1](#), [2](#), [3](#)

Keller S. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Kelsall R. K. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Kerrouche E. [1](#), [2](#), [3](#)

Kesler J.-F. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Kessler M.-Ch. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Knoke D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Kolabinska M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Kornhauser W. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Krasner S. D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

L

Lacorne D. [1](#), [2](#), [3](#)

Lasch Ch. [1](#), [2](#)

Laski H. J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Lasswell H. D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#)

Laumann E. O. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Lavau G. [1](#)

Leca J. [1](#)

Le Galès P. [1](#)

Legendre P. [1](#)

Lerner D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

Lewandowski O. [1](#), [2](#)

Lewis E. G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Lindblom Ch. [1](#), [2](#)

Lindsay M. D. [1](#)

Linz J. J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)

Lipset S. M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Livingston A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Lottieri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Lukes S. [1](#), [2](#)

Lynd H. [1](#), [2](#), [3](#)

Lynd R. S. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

M

Machiavel N. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Manin B. [1](#), [2](#), [3](#)

Mannheim K. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#)

Mann M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Martinelli Cl. [1](#)

Marvick D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Marx K. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Mastropaolo A. [1](#)

Mathiot P. [1](#)

Matthews D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

Mayer A. [1](#)

Mehl D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Meisel J. H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),

[20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34](#)

Meynaud J. [1, 2, 3, 4](#)

Michels R. [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63](#)

Miguel A. de [1](#)

Miliband R. [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14](#)

Mills Ch. Wright [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125](#)

Mink G. [1, 2, 3, 4](#)

Mizruchi M. S. [1, 2](#)

Mommsen W. [1, 2](#)

Moore G. [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8](#)

Moreno Fuentes J. [1](#)

Morlino L. [1](#)

Mosca G. [1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168](#)

Muller P. [1, 2, 3](#)

Musiedlak D. [1](#), [2](#)

N

Nadel S. F. [1](#), [2](#), [3](#)

O

O'Donnel G. [1](#)

Ortega y Gasset J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

Ostrogorski M. [1](#), [2](#), [3](#)

P

Page E. C. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Pakulski J. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Pareto V. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#)

Parodi J.-L. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Parry G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Parsons T. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Passeron J. Cl. [1](#), [2](#), [3](#)

Polsby N. W. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Poulantzas N. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Presthus R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Prewitt K. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Putnam R. D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#)

Q

Quandt W. B. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

R

Raviot J. R. [1](#)

Reinhard W. [1](#), [2](#)

Riesman D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

Rioux J. P. [1](#)

Rockman B. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Rose A. M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Rosenau J. [1](#)

Rouban L. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Rustow D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

S

Saint Martin M. de [1](#), [2](#), [3](#)

Sartori G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Savage D. [1](#)

Sawicki F. [1](#), [2](#), [3](#)

Scaff L. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Schlesinger J. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Schmitter P. C. [1](#)
Schnapper D. [1](#), [2](#)
Schulze R. [1](#), [2](#), [3](#)
Schumpeter J. A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#)
Searing D. D. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Seligman L. G. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Selznick P. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Serenio R. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)
Siwek-Pouydesseau J. [1](#)
Skocpol Th. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Smith A. [1](#)
Smyrl M. [1](#), [2](#), [3](#)
Sola G. [1](#)
Sola Pool I. de [1](#), [2](#)
Solari A. [1](#), [2](#)
Sorokin P. A. [1](#)
Stepan Al. [1](#), [2](#), [3](#)
Stone A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Suleiman E. N. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)
Szurek J-C. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

T

Tavares de Almedia P. [1](#)
Théret B. [1](#)
Thiébault J.-L. [1](#)

Thoenig J. Cl. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Tran E. [1](#)

Tsebelis G. [1](#)

Tuccari F. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

U

Uriarte E. [1](#)

V

Valade B. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Veblen Th. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Vergniole de Chantal F. [1](#)

W

Walker J. L. [1](#)

Weber M. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#)

Wildavsky A. [1](#), [2](#), [3](#)

Winter L. de [1](#)

Winters J. A. [1](#), [2](#)

Wolfinger R. E. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Wright V. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)

Y

Ysmal C. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Z

Zartman W. [1](#), [2](#)

Zetterberg H. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Zuckerman A. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Zweigenhaft R. [1](#)